




6000246150

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE

PAR C. A. WALCKENAER

MEMBRE DE L'INSTITUT.

> De ma rêveuse enfance il a fait les délices.
>
> DUCIS.

QUATRIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'APRÈS LES NOTES POSTHUMES DE L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT

RUE JACOB, 56

1858


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. LE B[ON] WALCKENAER,

PAR M. NAUDET,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Lue dans la séance publique annuelle du 12 novembre 1852.

Au moment de prendre la parole pour vous entretenir de la vie et des travaux de M. le baron Walckenaer, une réflexion douloureuse me saisit : je songe que vos suffrages, on peut dire unanimes, avaient désigné d'abord, pour succéder à cette place et pour faire cet éloge, un autre que moi [1], qui semblait avoir de si nombreuses et si vaillantes années à consacrer au service de l'Académie, à la gloire de l'Institut et des lettres françaises. Jeu terrible et mystérieux de la Providence ! Entre deux vieillards, dont l'un, en lui laissant son héritage académique, meurt plein de jours, de jours fortunés, et l'autre, qui avait applaudi aux succès de son enfance déjà remarquable, devait, selon l'ordre naturel, lui demander tout au plus un éloge funèbre, et non une succession, l'homme jeune encore tombe dans sa forte maturité, lorsqu'il allait recueillir sa moisson si laborieusement préparée et déjà si féconde.

Mais à chaque jour sa peine et son deuil. Le temps viendra

[1] M. Eugène Burnouf, élu secrétaire perpétuel le 14 mai 1852, mort le 28 du même mois.

de déplorer cette perte irréparable. Éloignons aujourd'hui des préoccupations trop affligeantes, qui nous détourneraient du devoir présent, non moins pieux, mais plus exempt d'amertume. Quel objet plus consolant, en effet, l'esprit pourrait-il choisir pour s'y reposer et s'y complaire en s'instruisant, que la longue carrière d'un homme de mérite et d'un homme de bien, toute remplie par une constante uniformité de devoirs généreux, de services rendus au pays, de travaux utiles et honorables, de félicités de la famille, qu'interrompent, au commencement, un seul événement lamentable, et dans un temps où les calamités n'épargnaient que ceux qui les faisaient peser sur les autres, puis, dans un âge plus avancé, quelques-unes de ces épreuves inévitables pour qui a multiplié, avec ses affections les plus intimes et les plus cheres, les échéances fatales des regrets.

Charles-Athanase Walckenaer naquit à Paris le 25 décembre 1771. Il fut privé, dès son plus bas âge, du sourire et des soins de ses parents; mais il trouva dans M. Duclos-Dufrénoy, son oncle, l'affection d'un père. Tout ce que la richesse peut procurer de secours pour accomplir une éducation splendide et classique dans la maison paternelle lui fut donné, lui fut prodigué; il y manquait seulement la vigilance assidue et sévère d'un mentor.

M. Duclos-Dufrénoy, par sa fortune et par sa position, était livré au grand monde, vers lequel l'attirait, outre la libéralité de ses goûts et de son caractère, le plus irrésistible des entraînements, la satisfaction d'être recherché pour lui-même, pour la piquante vivacité de son esprit et le charme de ses qualités personnelles.

Notaire et conseiller privé du roi, placé à la tête de sa compagnie par une réputation de probité intègre et de haute capacité, ses talents et ses connaissances en économie politique, ainsi que la grandeur et la multiplicité de ses relations, le portaient dans une sphère plus élevée et dans un tourbillon

d'affaires et de plaisirs à la fois, selon les mœurs du temps. Il fut consulté par les ministres, et plus d'une fois il leur vint en aide, grâce aux transactions facilitées par le crédit et la considération dont il jouissait, et il soutint le gouvernement, dans des circonstances orageuses, par des écrits fort remarqués sur l'état des ressources publiques.

Sa maison était le rendez-vous de ce que la finance et la robe avaient de plus distingué, avec une élite d'hommes de lettres, de savants et d'artistes, d'artistes surtout auxquels, en sa qualité d'amateur éclairé, sa générosité et même la sagacité de ses conseils ne furent point inutiles; réunion brillante, sérieuse et enjouée, respirant une sensualité délicate, et dans laquelle, de même que dans toute la société polie, alors, les femmes régnaient et donnaient le ton par l'autorité de l'esprit et de la grâce.

Le jeune Walckenaer vivait ainsi, auprès de son oncle, dans une honnête liberté, passionné pour les spectacles, pour les conversations, pour tout ce qui pouvait animer et développer sa pensée. Que de séductions et d'écueils, s'il n'avait pas eu, pour y échapper, un double préservatif : d'abord, une insatiable envie d'apprendre, qui le ramenait sans cesse à des occupations solides et profitables; puis, la fréquentation habituelle d'une autre maison, également riche, mais moins bruyante et plus grave, celle de sa tante, restée veuve d'assez bonne heure, et admirable institutrice de sa famille nombreuse, au sein de laquelle s'élevait une chaste et pieuse jeune fille, épouse destinée au jeune Walckenaer dans les desseins de leurs parents, et qui devait répandre sur la plus grande partie de sa vie tant de charme et de sérénité.

En attendant, l'écolier, ou plutôt le mondain de dix-sept ans, était fêté, caressé dans les salons de son oncle, où l'on admirait, avec les agréments de sa figure et de ses manières, la précocité de son intelligence et de son savoir. On se plaisait à les mettre à l'épreuve; il résolvait, dès l'âge de dix

ans, des problèmes de mathématiques; une question d'histoire ne l'embarrassait pas; l'abbé Delille applaudissait à ses traductions de Virgile et d'Horace en prose anglaise, et d'autres bouches encore lui adressaient des compliments qui le flattaient davantage. M. Duclos-Dufrénoy jugea qu'il était temps de le dérober au danger des solutions trop faciles de beaucoup de problèmes qu'on aurait pu lui proposer, et il l'envoya en Angleterre et en Écosse, pour fréquenter les universités d'Oxford et de Glasgow et se perfectionner dans la pratique de la langue anglaise.

C'était un temps bien étrange que celui où se rencontrait l'adolescence de M. Walckenaer : un scepticisme qui ébranlait toutes les bases de l'État, avec une confiance aveugle dans des rêves d'avenir; une aspiration universelle du peuple et de ce qu'on appelait alors les penseurs vers une régénération sociale, dont on ne s'expliquait nettement et certainement ni les moyens ni les fins; une impatience et fière hostilité contre le présent, irritée, enhardie par le mépris systématique du passé; l'imprévoyante insouciance des uns et les justes mais trop ardentes prétentions des autres, conspirant à renverser brusquement, au lieu d'abaisser par degré la barrière qui séparait les classes et les conditions civiles, pour les confondre au lieu de les rapprocher et de les unir : les rôles travestis, intervertis dans tous les ordres et dans tous les rangs; des courtisans qui trouvaient de bon goût de dénigrer, dans les cercles de la ville, les puissances de la cour; des abbés qui se piquaient de passer pour esprits forts et pour modèles de galanterie, tandis qu'une philosophie moqueuse et agressive sapait les garanties religieuses des bénéfices dont ils vivaient sans devoirs et sans crainte; des grands seigneurs qui affectaient de se rendre populaires en se familiarisant avec la bourgeoisie et surtout avec les lettrés frondeurs, mais sans renoncer à leurs priviléges, et sans oublier la différence du sang; une bourgeoisie qui, en sa qualité de tiers état, lasse

de n'avoir été rien jusque-là, voulait être tout désormais, sans réfléchir qu'elle n'entrerait en guerre que traînant de près à sa suite une arrière-garde qui pourrait bien se lasser à son tour de la soutenir, et se précipiterait sur elle pour la pousser en avant, et finirait par l'écraser, si elle s'arrêtait de repentir ou d'effroi; les coryphées de la littérature n'estimant les dons du génie qu'autant qu'ils servaient une polémique acharnée sur le terrain de la religion et du gouvernement, et transportant la satire et le pamphlet dans le drame, dans le roman, dans l'histoire, et jusque dans la poésie légère; le monde, à l'envi de la littérature, mêlant les questions brûlantes aux propos frivoles, prenant feu pour l'*Émile*, le *Contrat social* et l'*Encyclopédie*, en même temps que pour les querelles des gluckistes et des piccinistes, et appelant à grands cris la réforme des abus, en s'enivrant de délices et de divertissements; partout une fermentation menaçante et un raffinement de mollesse et d'élégance voluptueuse, de sorte que jamais nation ne s'amusa tant si près d'une catastrophe.

Il y avait déjà près de vingt-cinq ans, sept ans avant la naissance de M. Walckenaer, que Voltaire, dans sa correspondance avec le marquis de Chauvelin [1], avait écrit en riant cette prédiction sinistre : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses. »

Le jeune Walckenaer était de ceux qui pouvaient accueillir, et même avec enthousiasme, les belles choses, mais qui n'aimaient point le tapage. Et bientôt il s'arma pour le réprimer,

[1] 2 avril 1764.

et fit preuve de zèle et de courage dans les rangs de la garde nationale : car, aux premiers éclats de la tempête, il s'était empressé de traverser le détroit pour se réunir à sa famille.

Les troubles croissant, la réquisition proclamée, M. Duclos-Dufrénoy eut encore assez de pouvoir pour lui procurer une direction dans les transports militaires de l'armée des Pyrénées. Sa nature ne lui permettait ni froideur ni lenteur dans un emploi quelconque de ses facultés. Il fit donc très-rapidement son apprentissage d'administrateur, et il servit bien la république, qu'il n'aimait guère, et surtout avec plus de désintéressement que plusieurs de ses collègues qui l'aimaient beaucoup. Mais il lui était impossible de rompre tout commerce avec les sciences. Ce genre de distraction faillit un jour lui coûter cher. Pendant une tournée en Poitou pour une levée de chevaux destinés aux convois, se trouvant au dépôt de Saint-Maixent, il lui prit envie, si proche de la mer, de visiter ces parages. La géographie commençait à l'occuper ; il en avait contracté le goût dans ses voyages à Londres, peut-être dans les conversations du célèbre Banks, le compagnon de Cook. Le voilà sur le rivage, en face de l'île de Rhé, une carte à la main, braquant une longue-vue sur différents points de l'horizon. Par malheur, des gardes-côtes passent en cet endroit, l'aperçoivent, l'observent : on devenait bientôt suspect alors ; ils le prennent pour un espion de l'ennemi, et l'emmènent, malgré ses réclamations, et plus opiniâtrément en raison de leur véhémence, à la Rochelle, où il est interrogé, fouillé, mis en prison. La forme étrangère de son nom, une lettre en anglais, des pistolets anglais, qu'on saisit en même temps que ses instruments d'optique, sa colère même, qui brouillait un peu ses explications, tout concourait à exciter la défiance et la sévérité des magistrats. L'affaire du prévenu prenait un tour alarmant. Un interprète improvisé avait lu dans la lettre en anglais des mots de *place attaquée,* de *prise*

d'assaut. En ce temps, les procédures marchaient vite au dénoûment, et l'incarcération seule pouvait avoir des chances fatales. Mais son cousin, M. Marcotte, averti par un message, vole à son secours, et parvient, non sans peine, à démontrer qu'il s'agit, dans la lettre, d'une aventure galante, et à prouver l'identité du fonctionnaire républicain; M. Walckenaer est enfin rendu à la liberté. Quelques jours de retard, il eût été massacré dans la prison avec les autres détenus.

A peine échappé à ce danger, il allait tomber dans un autre par bonté de cœur. A vingt-trois ans (et pour le cœur, M. Walckenaer eut toute sa vie vingt-trois ans), il lui eût été difficile de se tenir si bien en garde contre les entraînements de l'amitié, qu'il ne se compromît jamais pour obliger. Plusieurs de ses amis furent introduits dans son service à titre de commis ou de conducteurs, comme dans un asile où se cacher. Ce personnel de charrois était trop bien ou trop mal composé, comme on voudra l'entendre, pour ne pas attirer les regards des patriotes. Vainement avait-on essayé de leur donner le change par un simulacre de club où l'on faisait retentir les plus belles déclamations. Un œil exercé distingue les sentiments qu'on a de ceux qu'on tâche de feindre. Le club fut dénoncé. Heureusement, c'était au représentant Féraud, qui, ne cherchant point de victimes, ne trouva pas de criminels. Mais on annonçait l'arrivée imminente d'un autre proconsul moins traitable. Il était temps de se dérober aux inquisitions; M. Walckenaer se hâta d'aller se mettre sous la protection du général de l'armée des Pyrénées, Dugommier, qu'il connaissait, et qui lui accorda un passe-port. Mais, à Bordeaux, un obstacle imprévu l'arrête. Tallien avait mis en interdiction les postes du Midi. Il faut obtenir une exception; mais point de réponse aux messages, point d'accès auprès de la personne. Que faire? M. Walckenaer escalade le mur du jardin, et se trouve en face du représentant, qui se promenait. Celui-ci, d'abord un peu surpris de cette manière

nouvelle d'emporter une audience, écoute cependant le solliciteur : « Il y a péril pour le train des équipages, et par conséquent pour l'armée, si on lui refuse les moyens d'aller, devant le comité de la guerre, exposer l'état des choses, expliquer ses projets, discuter ses demandes. » La physionomie ouverte du jeune administrateur, son air d'assurance aidant à l'effet des paroles, le permis lui est délivré, et il court à Paris, non pas devant le comité, mais dans une maison du faubourg Saint-Germain, où il demeure ignoré.

Tandis qu'il avait mené cette vie d'affaires et un peu d'aventures sous son déguisement officiel, la tête de son oncle était tombée sur l'échafaud, et la victime avait pu dire comme le proscrit de Sylla : « Ah! malheureux, ce sont mes grands biens qui me tuent! »

La terreur eut son terme. Un décret de la Convention venait de créer l'École polytechnique. M. Walckenaer s'inscrivit sur la liste des candidats, et fut admis[1]. Il puisa, il dévora

[1] M. Walckenaer se rappelait toujours avec plaisir les liens qui l'attachaient à l'École polytechnique.

J'extrais le passage suivant du discours qu'il prononça en 1817 lorsqu'il présida, en remplacement de M. de Chabrol de Volvic, préfet de la Seine, la séance d'ouverture du concours d'admission :

« On vit alors un spectacle peut-être unique dans les annales de l'enseignement : au milieu d'une nation en délire et de l'Europe ensanglantée, les savants les plus illustres dans les sciences physiques et mathématiques, ceux dont la carrière paraissait achevée et dont la gloire était complète, se réunissent pour se consacrer tout entiers à l'instruction d'une jeunesse avide de les entendre. Pour hâter ses progrès, les plus rudes travaux ne les effrayent point, et, dans les heures d'intervalle d'un pénible enseignement, ils s'occupent sans relâche à perfectionner les méthodes connues et à en inventer de nouvelles. Bientôt, le succès couronnant de si grands efforts et de si grands talents, ils s'aperçoivent qu'ils ne sont plus entourés par des élèves balbutiant des notions élémentaires, mais par des disciples capables de s'élancer dans les hautes régions de l'esprit humain. Alors, non contents de les guider, ils les entraînent avec eux : avec eux et par eux ils font de nouvelles conquêtes dans l'empire des sciences, et en reculent les limites.

« Plus on est loin soi-même de pouvoir prétendre à aucune espèce d'il-

l'instruction dans tous les cours, et il figura dignement dans cette promotion de l'an III, illustrée par tant de noms qui brillèrent dans toutes les carrières, ingénieurs, magistrats, professeurs, généraux: Brochant de Villiers, Francœur, Malus, Chezy, de Vailly, Dutens, Chabrol de Volvic, Tupinier, le général Bernard, d'autres que je nommerais encore, si je n'étais retenu par un scrupule de pudeur en leur présence (Eh! pourquoi, parce qu'ils peuvent ou m'entendre aujourd'hui ou me lire demain, serais-je plus modeste pour eux que la renommée et que l'histoire?), Sainte-Aulaire, Jomard, Poinsot, Biot.

L'ambition fut toujours la moindre des passions de M. Walckenaer, quand même une courte et dure expérience ne l'eût pas dégoûté des fonctions publiques. Il ne demanda aucune de celles auxquelles il avait acquis des titres. Amasser une ample provision de semences pour la culture des sciences et des lettres avait été son but; et d'ailleurs il venait de contracter cette union qui en donnant à la noble veuve sa tante un fils de plus, à ses jeunes cousins un frère et un guide, à lui-même une compagne aimable et dévouée, leur faisait sentir à tous le besoin de vivre inséparables, contents de quelques débris sauvés du naufrage, qui leur donneraient le temps de se préparer un avenir meilleur, dans une tranquille indépen-

lustration, plus il est doux, plus il est facile de rendre une éclatante justice à ses anciens compagnons d'étude; et si une fausse modestie m'avait fait passer sous silence le tableau des premiers élèves de l'École polytechnique, dont j'ai fait partie, il eût suffi, pour le retracer tout entier à vos yeux, de nommer ceux d'entre eux qui ornent nos académies, qui remplissent avec tant d'éclat et d'utilité pour la patrie des emplois distingués dans les conseils du roi, dans les cours souveraines, dans l'armée, dans l'administration publique. Et certes je n'eusse point oublié dans cette honorable liste et le magistrat éclairé que j'ai l'honneur de représenter ici, et notre examinateur *, que la plus célèbre des compagnies savantes de l'Europe a jugé digne de remplacer dans son sein l'illustre Lagrange **. »

* M. Poinsot.

** *Moniteur* du 20 août 1817, p. 916.

dance et dans un loisir selon les goûts de M. Walckenaer, un loisir occupé, à la campagne, séjour qu'il affectionna dans toutes les conditions et à toutes les époques de sa vie.

Il avait confiance en lui-même, en son courage aidé de facultés puissantes, et il avait doublé sa force, du moment où il se vit responsable d'une autre existence que la sienne. C'est un ressort d'une grande énergie pour une âme bien née, que le devoir, et un tel devoir.

Ses heures furent bien remplies. C'est là que, par d'immenses lectures et par la lecture intelligente et passionnée de ce grand livre que la nature tenait ouvert devant ses yeux, il se rendit non pas encore savant (je le compare à lui-même), mais tout prêt à l'être.

Cependant on aurait difficilement saisi dans ses premières productions, qui parurent en 1798 et 1799, un pronostic de sa vocation future. Elles témoignaient d'une certaine séve de pensée, d'un jugement prompt et hardi, mais par des observations plus étendues qu'approfondies. Elles trahissaient l'indécision d'un talent qui cherche sa voie, et qui se hasarde avant de s'être suffisamment orienté. Il débuta par l'*Essai sur l'histoire de l'espèce humaine*.

La jeunesse aime à créer par la synthèse, et s'impatiente des lenteurs de l'analyse. Il lui plaît de transformer les faits singuliers en lois générales, et les conjectures en axiomes; de régner et de dogmatiser sans obstacle dans les espaces infinis de l'histoire spéculative, et de construire des théories sur les fondements de ses illusions très-sérieuses.

Son *Essai* fut bientôt suivi de deux romans, dont l'un eut les honneurs d'une traduction allemande, et l'autre ceux d'une seconde édition. C'était en quelque sorte un progrès; l'auteur entrait plus franchement dans le domaine de l'imagination.

Il obéissait alors au goût du jour dans le choix de ses sujets : un roman philosophique, des considérations sur les origines hypothétiques des sociétés et des gouvernements.

Un indiscret et dangereux ami, dans une annonce de journal, crut lui rendre un bon office en lui attribuant le dessein et la prétention, « si des circonstances impérieuses ne l'eussent arrêté, de pénétrer dans l'obscurité de l'histoire pour dévoiler les erreurs, les passions, l'ignorance des historiens contemporains, de développer les causes de la stabilité, de la prospérité et de la décadence des nations, et de donner par là à la politique une base posée sur les faits et sur l'expérience, qui la placerait au rang des sciences exactes, etc. [1]. » La pensée était bien venue au jeune auteur de critiquer un peu l'*Esprit des lois*, mais non de faire mieux et plus. Dans un âge plus mûr, il recueillit avec respect quelques manuscrits de Montesquieu, et il fit son Éloge historique.

Très-heureusement doué par la nature, mais très-susceptible des impressions du monde extérieur, M. Walckenaer est un des exemples les plus remarquables de l'influence que l'éducation, les conjonctures, les amitiés peuvent exercer sur un esprit d'une conception facile et d'une mobile énergie. Cette éducation libre et toute pleine d'enchantements dans son premier âge, cette multiplicité de connaissances acquises sans discipline et sans but prescrit, l'avaient accoutumé à se livrer aux inspirations du moment, et lui donnaient beaucoup d'aptitudes diverses, sans y imprimer une direction précise et assurée. Il était tout l'opposé de ces hommes dont, au dire du maître, l'unité d'application fait le génie, *Timeo unius libri virum*. C'est M. Walckenaer qui m'a en quelque sorte dicté lui-même ces réflexions, lorsque, dans l'introduction d'un de ses plus savants ouvrages [2], par un touchant retour sur le passé, presque septuagénaire, il se reprochait *ses études trop variées*, et poussait la modestie de sa confession jusqu'à se méconnaître et à regretter, l'injuste et l'ingrat!

[1] *Magas. encycl.*, 4e année, t. II, p. 469.
[2] *Géographie ancienne... des Gaules*, t. II, p. I, 64.

d'avoir *perdu trop d'années* à ce qui fait une si grande partie de sa gloire et ses liens avec nous, *aux poursuites de l'érudition.*

Quelle que soit la leçon à tirer de cet aveu, il faut bien reconnaître que chez M. Walckenaer le caractère dominait souverainement les habitudes de l'esprit, et que, s'il ne lui fut pas possible de s'enchaîner à un seul objet, il se fit une loi de traiter chacun de ceux qui attiraient tour à tour sa prédilection, avec une ténacité d'enquête, une curiosité d'exactitude, qui lui ont mérité la place qu'il occupe dans le monde savant.

Il revint à Paris, où il renoua d'anciennes liaisons et en forma de nouvelles, principalement avec des membres de l'Institut : l'abbé Delille, qui se plaisait à causer avec lui des salons d'autrefois, et lui demanda sans doute pour sa seconde édition de l'*Énéide*, qu'il ne devait pas voir, des notes géographiques, dont l'ensemble est une des meilleures études de l'auteur en ce genre[1]; M. Lacroix, qui ajouta une préface et prêta l'autorité de son adhésion à la traduction de la géographie de Pinkerton, modifiée, corrigée, refaite en plusieurs

[1] Un savant helléniste a bien voulu me communiquer ce passage curieux d'une lettre que M. Walckenaer lui écrivit pour le remercier de l'envoi de quelques-uns de ses ouvrages : « En ouvrant un des deux volumes, je suis tombé sur une phrase qui pourrait devenir pour moi le sujet d'un assez long commentaire, si j'avais le temps de l'écrire, et vous de le lire. Lorsque je fus parvenu à faire recomposer par M. Delille toute la partie de la navigation autour de la Sicile pour la seconde édition de la traduction de l'*Énéide* (il avait, dans la première, brouillé toute la géographie, si exacte dans le poëte ancien), madame Delille désira que j'engageasse son mari à traduire les *Bucoliques*, afin de revendre un *Virgile* incomplet. J'eus alors avec Delille une de ces discussions auxquelles il aimait tant à se livrer avec ceux qu'il savait sincères amants de la poésie et de la belle littérature, etc. »

M. Walckenaer se plaisait à raconter les anecdotes de son commerce intime avec l'abbé Delille.

articles importants, particulièrement celui de la France[1]; George Cuvier, qui s'associa, en 1809, au traducteur des *Voyages de D. Félix d'Azara dans l'Amérique méridionale*, et jugea ce travail assez beau pour l'enrichir de ses notes; MM. Gosselin, Dacier, de Sacy, sous les auspices desquels il s'engagea dans des régions qui ne lui étaient pas inconnues, mais où des sentiers plus rudes et plus ardus allaient le conduire plus droit et plus vite au terme de sa légitime ambition.

Dès lors il se consacra entièrement au labeur patient, mais fécond, de l'érudition et des sciences naturelles. Un changement frappant s'est opéré en lui. L'historien un peu aventureux de l'espèce humaine se renferme tout à coup dans le cercle étroit et obscur d'une aride philologie. Il a découvert un géographe du huitième siècle, du nom de Dicuil, compilateur peu instruit, incorrect et barbare dans son langage, mais précieux, par les fragments de tables théodosiennes épars dans son livre, pour la connaissance des divisions politiques de l'empire romain au quatrième siècle. M. Walckenaer en fait une édition si fidèlement, si scrupuleusement copiée sur l'original, que les manuscrits même semblent s'être répandus en Europe et s'offrir aux élucubrations des érudits en nombre égal à celui des exemplaires du livre imprimé[2].

Deux ans auparavant (1805), il avait livré au public ses *Tableaux des Aranéides*, dont les premières esquisses lui

[1] Voici le témoignage que Pinkerton lui même rendait à son traducteur : « La traduction française de cet ouvrage a contribué par son grand succès à ouvrir de nouvelles sources d'instruction; et je ne puis me dispenser de reconnaître que l'écrivain auquel on la doit est un homme qui s'élève au-dessus des traducteurs ordinaires, et qu'il a enrichi le texte d'un grand nombre de notes précieuses. »

Et dans cette édition l'auteur anglais traduisait à son tour l'article *France*, tel que M. Walckenaer l'avait refait, et il lui emprunta une grande partie de ses notes, ayant soin d'en avertir le lecteur.

[2] Il avait ainsi préparé le texte d'un des travaux qui commencèrent la gloire de Letronne.

avaient tellement acquis les suffrages du célèbre entomologiste Fabricius, que celui-ci apporta de Kiel au savant français ses propres collections. Le professeur danois avait pressenti le législateur de cette branche considérable de l'entomologie. Qu'on ne me croie pas assez téméraire pour prononcer de mon chef la critique ou l'éloge en pareille matière ; mais mon devoir est d'enregistrer ici avec déférence et confiance l'opinion des juges compétents [1]. Ils ont approuvé encore, mais en la plaçant à un moins haut degré d'estime, la *Faune parisienne*, qui date de 1802 [2].

M. Walckenaer semblait tenter ainsi les abords de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. L'occasion d'un concours l'attacha, sinon exclusivement, du moins pour toujours, à la seconde. Elle proposait, en 1810, un sujet immense, capable d'exercer les méditations d'une vie entière, en traçant ce programme :

Rechercher quels ont été les peuples qui ont habité les Gaules cisalpine et transalpine aux différentes époques

[1] J'écris ce qui suit sous la dictée d'un savant illustre : « Le travail entomologique le plus important de M. Walckenaer est son livre intitulé : *Tableau des Aranéides*, et publié en 1805. M. Walckenaer a été le premier à étudier d'une manière comparative et approfondie les caractères fournis par l'appareil buccal et par le mode de groupement des yeux des araignées ; et le système de classification qu'il a ainsi établi sert encore aujourd'hui de base pour la distribution méthodique de ces animaux. C'est un travail qui fait réellement époque dans une branche considérable de l'entomologie.

« M. Walckenaer a publié plus récemment quelques observations intéressantes sur la *Faune française* (autre ouvrage que la *Faune parisienne*) ; et dans ces dernières années il a exposé d'une manière plus complète l'ensemble de ses recherches relativement à la structure extérieure, aux mœurs et à la classification des araignées, dans un ouvrage en trois volumes intitulé : *Histoire naturelle des insectes aptères*, et faisant partie des suites de *Buffon*, imprimées par Roret. »

Voyez encore le *Journal des Savants*, année 1836, numéro de juillet.

[2] *Faune parisienne, ou Histoire abrégée des insectes des environs de Paris.*

antérieures à l'année 410 *de Jésus-Christ; déterminer l'emplacement des villes capitales de ces peuples et l'étendue du territoire qu'ils occupaient; tracer les changements successifs qui ont eu lieu dans les divisions des Gaules en provinces.*

Une circonstance qui semblait à la médiocrité faciliter l'entreprise la rendait, aux yeux des habiles, plus épineuse et plus redoutable : on avait à explorer des pays parcourus, décrits par Danville, et il fallait, après lui, les éclairer d'un jour nouveau. M. Walckenaer divisa son Mémoire en trois époques : 1° l'âge antérieur à la conquête de la Gaule transalpine par César, celui des irruptions diverses, des longues fluctuations, de l'établissement définitif des races ibériennes, celtiques, teutoniques dans les contrées qu'entourent les Pyrénées, l'Océan, le Rhin, les Alpes, et même par delà les Alpes, le Pô et les Apennins; 2° ensuite, la frontière des Alpes relevée par les victoires de César et d'Auguste entre l'Italie et la province gauloise, et la division provinciale remplaçant les divisions des anciens peuples; 3° enfin, les innovations opérées successivement dans la topographie des gouvernements et des cités, et dans ce vaste réseau des voies militaires, impériales, depuis Auguste jusqu'à l'extinction de l'empire.

Il parut avoir si bien rempli les conditions du programme, que ses juges, après l'avoir couronné, l'élevaient, deux ans à peine écoulés, au rang de leur confrère.

Il nous a révélé lui-même, avec une rare bonne foi, le secret d'une conjoncture qui lui assurait une incontestable supériorité sur ses concurrents; mais de pareils bonheurs n'arrivent qu'aux initiés de premier ordre, munis d'une ample et forte instruction. Il venait d'achever son analyse géographique des itinéraires anciens pour les Gaules cisalpine et transalpine, quand le concours s'ouvrit. Il ne parle pas de ses études critiques, déjà très-avancées, sur les éditions de Ptolémée et sur les cartes informes, mais instructives, qui accompagnent ces éditions; il ne parle pas d'une infinité de

documents qu'il avait amassés dans la familiarité de son commerce avec les géographes et les historiens de l'antiquité, ni des instruments précis de vérification qu'il s'était faits avec les notions des sciences mathématiques.

Le succès avait fixé sa destinée. Mais, après les épreuves des temps difficiles, vinrent celles de la prospérité. La vieille royauté, à son retour en 1814, trouva en lui un royaliste d'origine et d'affection, mais modéré, sans préjugés, sans rancune, bienveillant pour tous, et partisan de ce tempérament du pouvoir et de la liberté, dont Tacite avait vu l'idéal réalisé sous Trajan. La révolution politique amena dans ses affaires personnelles toute une révolution, très-heureuse quant à la fortune, dangereuse pour la carrière qu'il avait embrassée. Sa famille recouvra une partie des biens qu'elle avait perdus, et M. Laîné, son ami, dont les sentiments étaient les siens, lui fit accepter les fonctions de maire du cinquième arrondissement, et, peu à près, celles de secrétaire général de la préfecture de la Seine, dans lesquelles, associé par la confiance plus que subordonné par la hiérarchie à son ancien camarade d'Ecole polytechnique, M. de Chabrol, il seconda dignement cette honnête, habile et bienfaisante édilité.

Quelques-uns de ses amis pensèrent alors qu'il était à désirer pour lui d'ajouter à l'estime d'un nom ennobli par le mérite le relief d'un titre nobiliaire ; des lettres patentes lui conférèrent celui de baron en 1823. On l'avait porté pour candidat à la députation, l'année précédente, et il avait eu le bonheur d'échouer. Enfin, après dix ans de coopération et de parfaite unanimité, il ne se sépara de M. de Chabrol que pour devenir son collègue et porter dans le département de la Nièvre les excellentes pratiques administratives dont l'exemple lui avait d'autant mieux profité, qu'il y avait participé lui-même. Il avait commencé sous les auspices de M. Laîné, il reçut sa dernière promotion de M. de Marti-

gnac, qui le mit, en 1829, à la tête du département de l'Aisne.

Durant ces quatorze années, on ne le vit manquer à aucun de ses devoirs, ni à l'assiduité, leçon et contrainte équitable et douce pour les inférieurs, ni à cette facilité d'accès, politesse de l'homme public, une partie aussi de ses devoirs, mais en même temps une partie de son autorité. On serait tenté de croire que les affaires prises si fort à cœur allaient absorber tous ses moments et toutes ses pensées, et que les lettres n'y devaient plus désormais trouver place que comme des souvenirs. Cependant il n'y eut point dans toute sa vie de période plus fertile pour sa renommée, plus lucrative pour ses libraires. Et chose à noter encore : des commis philosophes et observateurs ont remarqué qu'il fut du petit nombre des hommes de lettres devenus administrateurs qui ne portaient à leur bureau ni manuscrits à revoir ni épreuves à corriger.

C'est qu'il prit le contre-pied de la règle de conduite que son ami la Fontaine s'était faite : il dormait peu et travaillait tout le jour. Lorsqu'il entrait dans son cabinet de secrétaire général ou de préfet, il avait passé déjà quatre ou cinq heures dans sa bibliothèque, et il attendit souvent les autres et ne se fit jamais attendre. Telle fut son hygiène administrative et littéraire pour concilier en conscience les lettres et l'administration.

Il dut à la Fontaine le commencement de sa réputation d'historien, une de ses inspirations les plus heureuses, un succès de vogue et de durée; la Fontaine lui doit une sorte de réhabilitation après tous les récits dont on avait chargé sa mémoire, et l'honneur de M. Walckenear est d'avoir lié à jamais son nom à celui du fabuliste.

Ce n'était pas un faible mérite, en parlant d'un personnage si aimé et si populaire, de nous apprendre des choses que nous ne savions pas, de nous en faire mieux connaître d'au-

tres que nous savions mal ou incomplétement, de détruire des erreurs accréditées. On lui sut gré encore d'avoir eu, en un tel sujet, le bon goût de la simplicité et l'élégance du naturel en n'affectant que le vrai, et de dépouiller l'amour-propre d'auteur par amour pour son héros. Les écrivains qui ont composé de très-beaux éloges de la Fontaine n'ont qu'un tort, c'est de nous occuper d'eux-mêmes plus que du poëte, et de mettre avec préméditation trop d'esprit à louer la naïveté du bonhomme. Je les admire; j'aime mieux qu'on me le montre lui-même, lui-seul, sans appareil, sans ornement, tel qu'il fut, tel qu'il vécut, lui tout entier.

M. Walckenaer aspirait et réussit à résoudre ou plutôt à faire évanouir ce problème qui se présentait toujours à la réflexion quand on lisait la plupart des compilateurs d'anecdotes sur la Fontaine : « Comment se put-il faire qu'un homme qui ne savait ni converser ni vivre fût si recherché par Molière, Racine, Boileau même, et par la société la plus aimable et la plus brillante de son temps? »

La vanité de quelques grands seigneurs peut bien leur donner l'idée de montrer chez eux un auteur de renom; le monde peut être curieux, comme dit Fontenelle, de l'avoir vu plutôt que de le voir; mais on n'en fait point son commensal et son ami, si tout ce qu'il a de bon peut s'acheter six francs chez le libraire. Les biographes avaient exagéré ses distractions et ses inadvertances jusqu'à la caricature, pour la satisfaction des gens qui aiment à regarder les hommes de génie par un côté ridicule, et de ceux qui se flattent qu'on a du génie quand on a des distractions.

Après avoir lu M. Walckenaer, je comprends que Saint-Évremont ait entamé et poursuivi avec quelque opiniâtreté toute une intrigue diplomatique pour enlever la Fontaine à madame d'Hervart, et l'attirer en Angleterre, à la cour des duchesses de Mazarin et de Bouillon, ces charmantes exilées.

Ni les trois éditions de cette histoire en moins de quatre

ans, ni la multitude de notices dans lesquelles il retraça la vie de tant d'hommes célèbres de l'antiquité et des temps modernes, et d'autres injustement oubliés, pour lesquels il revendiqua et refit une célébrité [1], ni les piquantes recherches sur les contes de fées et sur l'origine des féeries, ces fantaisies fabuleuses dont il retrouve la généalogie dans l'histoire des peuples et des superstitions de l'Asie orientale, ni beaucoup d'autres publications de littérature solide et agréable à la fois, ne pouvaient arrêter les retours fréquents de M. Walckenaer vers les sciences géographiques et naturelles, pour lesquelles sa passion ne s'affaiblit jamais.

En 1815, sa *Cosmologie*, où la description du globe s'illumine par le concours de l'astronomie, de la physique, de la géologie et de l'histoire, excellent livre élémentaire, utile même aux hommes instruits.

En 1817, le *Mémoire sur les abeilles solitaires qui composent le genre halicte*. C'était encore une biographie pleine d'intérêt dramatique et d'observations de mœurs, où se montre le narrateur ingénieux et facile, ainsi que le naturaliste consommé; biographie d'une petite tribu, dont il a fait reconnaître le droit de cité dans la classification des abeilles [2], en même temps qu'il la créait à la science par une révélation. Que d'êtres errent dans l'espace, circulent dans les eaux, s'agitent sous l'herbe, qui sont pour nous comme s'ils n'existaient pas! Faire connaître, c'est créer; la sagacité qui découvre, c'est l'invention, c'est la poésie du savant.

[1] Entre autres, de Maucroix, Duclos-Dufrenoy, Psalmanazar, l'auteur d'une partie de l'*Histoire universelle* anglaise.

[2] « M. Walckenaer s'était occupé de la classification des abeilles. Il a observé que dans cette famille les abeilles mineuses pouvaient former un genre particulier, dont le caractère essentiel est, dans les femelles, un sillon longitudinal au dos du dernier segment de l'abdomen. M. Kirby, dans son excellente *Histoire des abeilles d'Angleterre*, a adopté cette division, et il a fait du genre halicte de M. Walckenaer la quatrième division du grand genre mélite. » (*Annales encyclop.*, 1818, t. 1, p. 181.)

En 1819 vient le *Tableau historique et géographique de la Polynésie et de l'Australie*, exposition aussi neuve que docte, alors que cette cinquième partie du monde venait de prendre son rang à la suite de ses aînées; œuvre de maître, qui marquait des réformes aux systèmes antérieurs, et n'en a pas subi [1].

En 1821, les *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, qui semblaient pressentir la conquête française et signalaient de loin la route à une génération future de savants voyageurs et aux explorations armées de nos légions, qui allaient renouveler les victoires et redresser les monuments des légions romaines dans les municipes découverts et restaurés.

Enfin, de 1826 à 1830, l'*Histoire générale des Voyages*, que les immenses proportions qu'elle avait prises forcèrent de s'arrêter au vingt et unième volume, et au tiers à peine de la route; vaste et riche répertoire, plus consulté que vanté par ceux qui profitent en le consultant.

Les études géographiques, il faut l'avouer, avaient langui dans les dernières années du dix-huitième siècle et au commencement du nôtre. M. Walckenaer sera cité au premier rang des hommes de savoir et d'action dont les ouvrages, les exemples, les fondations, celle entre autre d'une société illustre [2], concoururent à raviver cette branche si essentielle des connaissances humaines. Il me semblerait que je manque aux intentions de M. Walckenaer, qui fut ausssi de la grande promotion universitaire de 1809, parmi les professeurs d'histoire choisis par M. de Fontanes pour les futures facultés des lettres [3], si j'oubliais la part que l'Université, alors puissante, a prise à ce mouvement de renaissance par ses exer-

[1] Voy. *Journal des Savants*, avril, p. 214-224; juillet, p. 404-416.
[2] La Société de géographie, fondée en 1821.
[3] Voir le *Moniteur*, 23 novembre 1809, p. 1297.

cices de géographie comparée dans le concours d'agrégation d'histoire, par les leçons et les livres estimables autant que nombreux de ses professeurs, par un enseignement spécial qui honore depuis tant d'années la Faculté des lettres de Paris [1].

M. Walckenaer était tout près d'atteindre sa soixantième année, lorsqu'une quatrième révolution le rendit, en 1830, à la vie privée, en renversant un trône qu'il aimait. Ce fut pour lui une douleur sincère autant que désintéressée ; ce ne fut point un dérangement. On ne peut pas dire qu'il se remit à travailler, il continua, sans plus rien donner de son temps aux emplois publics : car le titre passager de trésorier de la bibliothèque nationale, et celui de conservateur-adjoint qu'il garda jusqu'à sa mort dans le même établissement, ne firent jamais obstacle ni même diversion à ses libres et infatigables études.

L'histoire de sa vie, à dater de ce moment, est dans l'énumération de ses ouvrages, qui serait trop longue ici ; bornons-nous à en nommer quelques-uns.

Un libraire intelligent conçut, vers l'année 1837, le projet d'ajouter de nouvelles suites à Buffon ; il fit appel aux notabilités de la science, et M. Walckenaer figura, non sans distinction, dans ce cortége des Blainville, des Duméril, des Milne-Edwards, en apportant pour son contingent les trois volumes de l'*Histoire des insectes aptères*.

Il a, dans le même genre, un autre écrit que je ne saurais oublier : car c'est moi qui lui en donnai le sujet sans m'en douter, et lui fournis par mon ignorance cette nouvelle occasion de montrer son savoir, pour ainsi dire, argent comptant. Ayant rencontré, dans un passage de Plaute, le nom

[1] Cette chaire fut d'abord occupée par MM. Barbier du Bocage père et fils, successivement ; elle est remplie aujourd'hui par M. Guigniaud depuis seize ans.

d'un insecte, *involvulus*, que je ne connaissais pas, et sur lequel les dictionnaires ne m'apprenaient rien, j'allai consulter M. Walckenaer, toujours prêt à donner un bon avis ou à résoudre une question difficile. Un nom seulement s'offrait à son attention; aussitôt, la méditation alimentée par la science ayant fécondé la matière, il répondit par un *Mémoire sur les insectes qui nuisent à la vigne*, où l'érudition ne laissait rien à désirer, et tel que pouvait seul le faire un profond entomologiste. Du même coup, une lacune fut remplie dans l'histoire de l'agronomie ancienne, et un chapitre intéressant ajouté à la science moderne.

Les deux années 1839 et 1840 furent pour lui une époque mémorable. Dans la première, il mit au jour sa *Géographie ancienne de la Gaule;* pendant la seconde, il donna l'*Histoire de la vie et des écrits d'Horace*, et il fut nommé secrétaire perpétuel. Ainsi, à trente ans d'intervalle, il demandait et obtenait la sanction du suffrage public pour l'ouvrage qui lui avait gagné sa première distinction académique, et quelques mois plus tard il recevait de l'estime de ses confrères un titre, un honneur, le plus beau couronnement de toute carrière littéraire pour ceux même qui l'emportent par droit de conquête et de mérite éminent, comme pour ceux qui ne le doivent qu'à une confiance bienveillante.

Le retour du vieil académicien à l'œuvre du lauréat d'autrefois ne trahissait point une faiblesse de vanité aveugle. Il avait conscience de l'utilité de sa publication.

La géographie est un des indispensables fondements de l'histoire critique et positive, de la véritable histoire. Pourra-t-on s'expliquer certains événements des plus graves pour la destinée des États, si l'on ne se fait une idée nette des lieux qui en ont été le théâtre? Suivra-t-on avec une entière intelligence les migrations et les collisions des peuples, les origines et les progrès des cités, les expéditions des grands capitaines et les manœuvres de leurs batailles, les vicissitudes et

les changements de routes et de places du commerce dans le cours des âges, si l'on ignore comment les terres et les mers ont favorisé ou contrarié ces mouvements? Et l'on ne saurait dire laquelle, de la nécessité ou de la difficulté de ces études, croît en plus grande proportion, lorsqu'il s'agit des temps anciens. C'est alors qu'il faut déterminer, à travers l'obscurité des siècles, les limites mobiles des nations tour à tour envahissantes ou envahies, fixer l'emplacement des villes effacées entièrement de la surface du sol, ou changées en humbles villages sous des noms méconnaissables, retracer les lignes des chemins dont tous vestiges ont disparu sous la terre, rétablir les positions relatives des territoires transposés sur les cartes antiques par l'ignorance des rédacteurs ou des copistes, discerner sous des ressemblances trompeuses de dénominations les différences énormes de mesures itinéraires souvent mêlées et confondues. Chaque point d'observation est matière à problème.

Des sciences qui s'appliquent à l'antiquité, il n'y en a point qui ouvre une sphère plus spacieuse à la spéculation, et qui doive s'astreindre à de plus subtiles analyses, qui exige plus d'efforts de mémoire et plus de calculs de toute espèce, plus de hardiesse de conjecture et plus de circonspection de jugement, une réunion plus nombreuse de connaissances plus diverses, physique du globe terrestre et histoire des peuples de tous les temps, philologie et histoire naturelle, archéologie et astronomie; il n'y en a pas enfin qui conduise à de plus ingénieuses conclusions, mais qui soit plus exposée aux méprises, que la géographie comparée.

Dans une telle science, il serait injuste de demander, et malheur à qui oserait promettre, ce qui excède les forces humaines, une certitude constante. Ce qui donne, en ce genre, aux ouvrages de longue haleine une valeur réelle, et leur assure la durée, c'est la rectitude de la méthode, la solidité des principes, la sincérité de l'érudition. Des décou-

vertes de restes de voies romaines, de bornes miliaires, d'inscriptions qui ont conservé le nom d'un municipe, ou d'une station militaire, ou d'une divinité locale; des recherches concentrées sur une petite circonscription de territoire, pourront indiquer des rectifications de détail à faire dans le livre de M. Walckenaer; mais il n'en demeure pas moins une autorité avec laquelle devront compter, une source où viendront puiser tous ceux qui désormais toucheront de près ou de loin à la géographie des Gaules [1].

Un homme célèbre, chez qui l'insomnie était devenue une habitude et une nature, et qui ne supportait pas plus que M. Walckenaer l'ennui de l'oisiveté, a dit qu'il se reposait de sa perpétuelle tension d'esprit par la variété des objets. Je me figure que M. Walckenaer, par un procédé semblable, tandis qu'il mettait la dernière main à sa *Géographie de la Gaule*, prenait du relâche en se jouant avec Horace.

Suétone a écrit une page sur la vie de ce poëte. Des savants, avec leurs annotations et leurs citations à l'appui, ont fait de cette page de petits volumes in-quarto. On a joint à certaines éditions la nomenclature biographique des personnages qu'Horace a nommés ou désignés. D'autres ont essayé de retrouver les dates, et, par elles, les occasions, les motifs, les inspirations de tous ses poëmes, et, la conjecture aidant aux indices plus ou moins précis, on est parvenu à dresser leurs actes de naissance dans des tables chronologiques qui

[1] Le président de la Société royale géographique de Londres, dont M. Walckenaer était membre, a payé, cette année même, un juste tribut d'estime à sa mémoire, et s'exprime ainsi sur l'ouvrage qui nous occupe en ce moment : « Sa passion dominante était la géographie comparée, et il en a donné une preuve éclatante dans son remarquable ouvrage intitulé : *Géographie ancienne*, etc., qui lui valut un des grands prix de l'Institut, et une place dans cet illustre corps. D'éminents géographes, tels que Delisle, Danville, Rennell, Gosselin et Vincent, ont reconnu l'immense difficulté qu'on trouve à comparer la géographie ancienne et la géographie moderne... Notre habile et infatigable associé est parvenu à triompher de ces obstacles. »

ne sont pas toutes d'accord ensemble. Les campagnes, les maisons qu'Horace habitait, ont eu leurs topographies et leurs restaurations. Je ne parle pas des volumes de commentaires où sont expliquées les allusions aux lois, aux coutumes, aux modes, aux événements.

M. Walckenaer entreprit de remanier ces innombrables dissertations, de les faire passer au crible de sa critique, retranchant, corrigeant, suppléant de son propre fonds, et de cette élaboration industrieuse est sorti un livre à l'usage des gens du monde, et non sans profit pour les maîtres, offrant le journal de la vie privée et poétique d'Horace, la presque totalité de ses œuvres sous le déguisement de la traduction par condescendance pour la majorité des lecteurs, enfin le tableau de Rome au siècle d'Auguste, telle que serait la relation d'un voyageur spirituel et instruit, réussissant à merveille dans les descriptions de lieux, mais n'ayant pas eu le temps de faire un assez long séjour dans le pays pour en apprendre à fond la langue et pour entrer ainsi dans la connaissance intime de la vie des habitants.

Qu'on ne s'étonne pas de la rapidité de son passage sur les terres du Latium; il était si préoccupé du dix-septième siècle, un attrait si puissant le rappelait au sein de cette société polie dont les entretiens lui étaient devenus une habitude et un besoin, depuis que la Fontaine l'avait conduit naturellement à l'hôtel de Carnavalet.

Lorsqu'il donna l'essor au premier volume des *Mémoires sur madame de Sévigné*, il y avait plus de dix ans que les premiers chapitres étaient écrits; il a pris soin de nous en instruire [1]. C'était en effet une de ses œuvres de prédilection, longtemps méditée, retouchée, perfectionnée, avant qu'il se risquât à la produire. Le précepte d'Horace : *Nonumque prematur in annum*, avait plus profité à madame de Sévigné qu'à Horace lui-même.

[1] Voy. tome 1, p. 2, note 2.

M. Walckenaer venait d'élargir son cadre biographique pour le satirique latin; déjà les personnages et les objets accessoires s'y étaient multipliés et partageaient l'attention avec la figure principale. Mais la composition s'agrandit sur un plan tout nouveau dans les *Mémoires* : l'auteur étale un vaste tableau d'histoire pour servir de fond au portrait.

Il me semble que M. Walckenaer, quand il lut pour la première fois les *Lettres de madame de Sévigné*, dut éprouver ce que nous éprouvons en général, des impatiences assez fréquentes de ne connaître que superficiellement, à peine, et seulement pour les avoir vus passer dans les histoires ou les y avoir entendu nommer, beaucoup de personnages qu'elle aimait, dont elle était aimée, beaucoup qu'elle rencontrait journellement dans le monde. De plusieurs autres avec qui elle a vécu dans l'intimité, nous ne savons rien. Nous ne savons rien non plus (je dis les ignorants comme moi, c'est le grand nombre, et il faut bien faire quelque chose pour eux), nous ne savons rien d'une foule d'incidents auxquels elle fait allusion, intrigues de la cour, intrigues de la ville, intrigues de galanterie, d'intérêt, de fortune ou d'amour-propre, petites causes souvent de très-grands effets. Plus il pénétra dans ces chroniques secrètes, plus il s'instruisit par ses immenses lectures, et plus il vit combien il restait de choses à apprendre, et de choses importantes. A côté de l'histoire des faits publics de gouvernement, de guerre, de diplomatie, qu'on appelle la grande histoire, et qui se complique parfois de desseins si petits, d'artifices si mesquins et si vulgaires, de passions si misérables, se joue incessamment, en s'y mêlant plus qu'on ne pense, le drame de la vie privée, qui n'a point d'histoire, ou qui n'en a que par fragments, par échappées. Voilà celle que M. Walckenaer se proposa de faire, mais suivie et d'ensemble.

On croirait que ces récits, qui embrassent tant de choses, nous dérobent trop souvent et trop longtemps madame de

Sévigné dans leur infinie variété. Non, elle est toujours là, présente, quoique invisible ; car nous assistons au spectacle des événements qui la touchaient plus ou moins, ou qu'elle racontait à sa manière, ou dont elle s'enquérait avec inquiétude ou avec malice, et qui fournissaient de matière aux conversations où elle brillait. M. Walckenaer ne l'aurait pas fait vivre complétement, s'il n'avait ressuscité autour d'elle ce qui l'a émue, affligée ou charmée.

Des critiques délicats lui ont reproché de n'avoir pas su garder, dans son style, la couleur du temps et des lieux. S'il n'a pas la touche correcte et légère du pinceau des maîtres, personne du moins ne lui refusera l'exactitude de l'esquisse qui reproduit les détails les plus fins, les plus fugitifs, cette fidélité (qu'on me pardonne ici à moi-même un anachronisme de langage), cette fidélité du daguerréotype, mais d'un daguerréotype vivant, qui aurait la vertu d'animer ses empreintes, de les faire mouvoir, et de nous entraîner à leur suite.

Pour arriver à ce degré de fidélité, combien de documents recueillis, confrontés, corrigés les uns par les autres ! Qui pourrait énumérer seulement les mines qu'il a fouillées ; annales, mémoires, correspondances, papiers d'État, journaux, pamphlets, chansons ? Car la chanson compte pour beaucoup dans notre histoire.

Mais ce qui domine cette érudition, ce qui lui donne sa consistance et sa force, c'est l'équité consciencieuse, le sentiment d'homme de bien qui éclaire et affermit partout les jugements de l'auteur contre toute faveur et toute prévention. Ses admirations pour le grand roi n'absolvent, à ses yeux, ni les guerres d'ambition, ni le faste ruineux, ni les amours adultères, ni l'édit de Nantes révoqué. Sa partialité pour madame de Sévigné ne l'empêche pas de reviser froidement le procès de Fouquet, de condamner le coupable ; mais sans excuser les rigueurs ajoutées à l'arrêt de la justice,

et la vengeance de l'amant, qui déshonore la sévérité du roi. L'auteur des *Mémoires* était mieux qu'un savant écrivain : c'était un noble esprit et un noble cœur.

Tel il se montrait encore, appréciateur affectueux et juste des qualités de l'âme comme de celles de l'intelligence, dans les nombreuses notices historiques des confrères que nous avions perdus, Daunou, Émeric David, de Pastoret, Mongez, Raynouard, Letronne ; Letronne, un de ses amis les plus chers, qu'il avait connu bien jeune et protégé d'abord. Car M. Walckenaer était de ceux qui se souviennent, une fois arrivés au faîte, qu'ils ont eu la montée à gravir comme ceux qui les suivent ; qu'ils commencèrent par être peu connus, heureux quand ils trouvaient un patronage qui les aidait à se faire connaître. L'âge, au lieu d'affaiblir chez lui ces souvenirs en les éloignant, ne faisait qu'en accroître l'obligeance et y ajouter une bonté plus facile. A qui venait lui demander secours et conseil, il ouvrait sa magnifique bibliothèque, œuvre aussi d'érudition et de goût, sur le frontispice de laquelle il aurait pu inscrire cette devise d'un savant du seizième siècle : « A moi et à mes amis [1]. » Il communiquait de même à tous les richesses de sa mémoire et de son expérience, ses trésors de notes manuscrites, ses innombrables cartes de géographie ancienne et moderne, tracées en partie par lui-même entre une classification d'histoire naturelle et la révision d'un texte de la Sablière, de la Fontaine ou de la Bruyère.

J'allais oublier un de ses derniers titres, en date et non en valeur, à l'estime des amis de notre littérature classique. L'édition de la Bruyère de 1845 n'est pas seulement une réimpression diligente et correcte, c'est toute une restitution habile, ingénieuse, et en quelque sorte une œuvre d'histoire :

[1] Jean Grollier, homme d'État et administrateur. Tous les livres de sa bibliothèque portaient ces mots : *J. Grollerii et amicorum.*

histoire de beaucoup de choses et de personnes dans les *Remarques et Éclaircissements;* histoire du livre même, dont les changements, les additions, les retranchements ne cessèrent de tenir dans l'attente et d'occuper la ville et la cour, depuis sa première apparition jusqu'à sa neuvième et dernière forme originale, si près de la mort de l'auteur, qu'il n'eut pas le temps de la revoir tout entière; l'histoire de l'auteur lui-même, connu par cet unique livre, mais immortalisé par lui avec le témoignage de ses affections et de ses inimitiés, de ses principes et de sa politique privée, de ses bons sentiments et de ses succès d'humeur vindicative. Car le moraliste sévère ne fut pas exempt des faiblesses de l'humanité. Il eut celle, entre autres, d'aspirer avec plus d'ardeur que de raison à l'Académie, faisant comme beaucoup d'autres, qui commencent, je veux dire qui commençaient par en médire (cela ne se voit plus), et qui finissaient par trouver fort bienséant d'en être, sans compter les candidatures honteuses, qui n'attendaient pour éclore au soleil que des espérances moins douteuses de succès. Son impartial éditeur ne nous laisse pas ignorer que, même durant la poursuite des honneurs académiques, où il ne triompha pas tout d'abord, il ne se refusait pas, après un échec, la satisfaction d'ajouter, dans l'édition nouvelle, un petit portrait satirique de ceux qui lui avaient refusé leur suffrage, ou qui dans le monde avaient mal apprécié son talent, et cela avec un art, dont la tradition ne s'est pas perdue, d'arranger les citations pour le besoin de la cause[1]. En effet, ce qui faisait sa vogue populaire, outre les mérites éminents qui lui acquéraient l'estime des juges véritables, c'est que la malignité publique allait chercher dans son amusante galerie, non pas seulement la peinture générale des vices du siècle ou de l'humanité, mais des portraits dont on devinait aisément, sous le voile du pseudonyme, les

[1] Voy. p. 652, 679 des *Remarques et Éclaircissements.*

originaux, qu'on rencontrerait dans les ruelles, au palais, à la cour ou à Versailles. Mais un portrait de Van Dyck ou de Rubens, ce n'est pas un homme, c'est l'homme, l'expression toujours vraie de l'âme humaine, et dont la ressemblance revit toujours quelque part.

Si nous possédons aujourd'hui le texte pur et complet de ce chef-d'œuvre, que nous avons appris par cœur dans notre enfance et relu avec délices dans l'âge mûr, mais toujours plus ou moins défiguré par les éditeurs les plus magnifiques, si nous pouvons pour la première fois le suivre dans ses phases diverses de première création, de perfectionnements successifs, et dans les accidents de mutilations nécessitées par les circonstances et réparées maintenant à force de recherches, c'est au savant et judicieux travail de M. Walckenaer que nous le devons.

Sa verve d'investigation et son ardeur d'écrire ont suivi jusqu'à la fin, pendant un demi-siècle, sans se ralentir, trois voies différentes à la fois, géographie ancienne et moderne, sciences naturelles, érudition historique et littéraire, tantôt passant de l'une à l'autre alternativement, tantôt poussant ses travaux de front sur deux ou trois en même temps, et il a marqué son passage sur toutes les trois par des monuments qui ne laisseront pas périr sa mémoire.

On ne peut se défendre de quelque étonnement, lorsque l'on considère le nombre et l'importance de ses productions. Que serait-ce, si nous allions redemander aux recueils scientifiques, aux encyclopédies, aux dictionnaires de biographie, les articles et les notices dont il les a enrichis avec une libéralité qui semblait ne lui coûter rien ? Et combien, parmi ces opuscules, comme il les appelait, y en avait-il qui renfermaient en un court espace toute la substance d'un traité sur un point de la science [1], tout un résumé d'une époque de

(1) Voir dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, les articles *Afrique*, *Cartes géographiques*, *Découvertes* (voyages), *Égypte*, *Europe*, etc.

l'histoire[1]. Que serait-ce encore, si nous dressions l'inventaire des matériaux qu'il avait assemblés, des cartes qu'il avait dessinées, de ses études sur Ptolémée, de ses mémoires de géographie comparée déjà écrits ou prêts à l'être? On se demande comment put suffire à des labeurs si grands une vie non pas mondaine, mais qui ne se refusait pas aux devoirs du monde, ni surtout au commerce de l'amitié. Ceux qui ont vécu dans sa familiarité peuvent dire son secret : il ne perdit pas un seul jour, et le jour avait pour lui une durée qu'il n'a pas pour tout le monde. De plus, il reçut ce don du ciel, de pouvoir lire, méditer, écrire dix ou douze heures sans éprouver de fatigue. Au moment où la nuit n'est pas encore près de finir pour les autres, sa matinée commençait, et, toujours aussi bon que studieux, il ne voulait pas que sa veille anticipée dérangeât personne, pas même un domestique : « Laissez-les reposer, disait-il quelquefois, ils nous ont attendus, si tard; » comme s'il avait dormi lui-même tandis qu'on l'attendait. Et puis, avec quel bonheur il se retrouvait, dans le silence et dans le calme de son cabinet, en présence de ses chers livres, tous amis d'un choix exquis malgré leur nombre! Car il estimait d'eux l'utilité des services et non le faste de la possession, sachant quel abîme sépare le goût de l'amateur qui travaille et la vanité du bibliomane oiseux. Là, les heures coulaient rapidement et se multipliaient par la docte direction des lectures et par la facilité de la rédaction; et plus l'étude se prolongeait, plus il s'y attachait passionnément. L'heure du repas venue, c'était un combat pour l'arracher à ses livres. Sa jeune famille qu'il aimait tant, ses amis qu'il avait invités, ne remportaient pas toujours une victoire prompte; mais, une fois vaincu, il se

(1) Voir dans la *Biographie universelle* : *Dicéarque*, *Denys le Périégète*, *Eudoxe de Cyzique*, *Marcien d'Héraclée*, *Étienne de Byzance*; et pour les temps modernes : *Édrisi*, *Fra-Mauro*, *Livio Sanuto*, *Guillaume Deslisle*, *Buache*, *Marco Polo*, etc., etc.

livrait de bonne grâce, avec abandon, gai causeur et conteur intéressant.

Je n'ai pas dit tout son secret : pendant plus de cinquante années veilla près de lui, comme un ange familier, dont la bénigne influence l'environnait sans cesse en se montrant à peine, son épouse aussi bonne que modeste, qui, prenant pour elle-même tous les soucis du régime intérieur et des affaires, et ne partageant avec lui que les récréations des joies de la famille, lui ménagea pour la culture des lettres la liberté d'un célibataire.

Ce qui favorisait encore puissamment cette application si vive et si continue, c'était la parfaite sécurité, la suprême quiétude d'une âme pure, que ne troublait aucun repentir dans le passé, aucun mécompte dans le présent, aucun souci d'ambition pour l'avenir. Il vécut ferme dans sa foi politique comme dans sa foi religieuse, gardant ses affections à la vieille royauté, dans le débris de laquelle il avait vu périr son père adoptif et son patrimoine, mais dans tous les temps soumis au pouvoir qui gouvernait son pays, sans lui rien demander que la sûreté de son héritage pour les siens, et pour lui-même le loisir du travail.

Il vint un jour où cette félicité fut soudainement brisée par un coup funeste : il perdit la compagne de sa jeunesse, de son âge mûr, de sa vieillesse, et il en demeura longtemps accablé. Il aurait succombé, s'il était resté seul. Mais de quelles sympathies mêlées de larmes, seules consolations admissibles en de pareils moments, les trois générations de ses enfants l'entourèrent pour l'aider à supporter son deuil ! Peu à peu il se ranima aux tendres impressions, aux douces haleines de ce printemps qui fleurissait autour de lui. La vigueur du corps et de l'esprit fit le reste ; il se remit à travailler : il était sauvé. Vous l'avez vu, il n'y a pas encore longtemps, lorsqu'un hasard remit l'Académie en possession des papiers de Fréret, égarés dans une bibliothèque particulière depuis plus

de vingt ans; avec quelle vivacité juvénile, quelle force d'attention il se mit à l'œuvre pour en débrouiller le désordre; quel rapport lumineux il fit de cette opération, et, se rappelant à cette occasion l'odieux abus qu'une cabale avait fait jadis du nom de Fréret pour donner cours à un mauvais et scandaleux écrit, avec quelle fermeté de raisonnement il réfuta l'imposture accréditée jusqu'alors.

C'est par une maladie imprévue qu'il fut enlevé, octogénaire, à sa famille et à l'Académie, dans toute l'activité de ses habitudes laborieuses, donnant une leçon à ses petits-fils, et corrigeant les épreuves du cinquième volume des *Mémoires sur madame de Sévigné.* La mort ne pouvait pas plus le surprendre sans un ouvrage commencé qu'avant sa tâche de savant accomplie.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

LIVRE PREMIER.

1621 — 1661.

Je me propose d'écrire la vie de la Fontaine, ou plutôt je vais entretenir mes lecteurs de la Fontaine et de ses ouvrages ; car aucun événement digne d'être raconté n'a signalé le cours de sa longue et heureuse carrière. Ses premières poésies, dès qu'elles parurent, lui acquirent une grande réputation. Il fut chéri et loué par les écrivains les plus illustres de son temps ; les hommes les plus remarquables par leurs hauts faits, leurs talents, leur puissance ou leurs richesses, les femmes les plus célèbres par le rang, les grâces ou l'esprit, recherchèrent sa société, protégèrent ou charmèrent ses loisirs [1] : l'amitié lui épargna même jusqu'aux soins et aux soucis

[1] Molière, Racine, Boileau, Chapelle, Bernier, Pellisson, la Bruyère

de sa propre existence. Il laissa doucement couler ses jours, et s'abandonna sans contrainte à ses goûts et à son génie. Après sa mort, par reconnaissance pour lui, sa famille fut dispensée d'acquitter les charges publiques; et lorsque la gloire, la science, la vertu, l'innocence et la beauté ne pouvaient fléchir le cœur des bourreaux de la France, le nom seul de la Fontaine

Fénelon, Bayle, Saint-Évremond, de Maucroix ont été au nombre des amis de la Fontaine et en ont fait l'éloge. Il eut aussi pour amis et protecteurs Turenne, le grand Condé, les deux princes de Conti, Fouquet, le duc de Vendôme, son frère le grand prieur, la Rochefoucauld, le duc de Guise, le duc et le cardinal de Bouillon, les ambassadeurs Bonrepos et Barillon, la duchesse de Bouillon, sa sœur la duchesse de Mazarin, Mme de Montespan, Mme de Thianges, Mme de Sévigné, Mme de Grignan, Mme de la Fayette, la duchesse douairière d'Orléans, Mme de la Sablière, Mme Hervart, etc.

Des diverses vies et notices qu'on a publiées de la Fontaine, celles qui, pour les faits, méritent attention, sont les suivantes : 1° Celle que Perrault a publiée en 1696, un an après la mort de la Fontaine dans son ouvrage *des Hommes illustres*, page 83 ; 2° celle de Mme Ulrich, en tête des *Œuvres posthumes de la Fontaine*, 1696, in-12 ; 3° celle de d'Olivet, dans *l'Histoire de l'Académie*, in-4°, page 277 à 314, en 1729 ; 4° celle de Mathieu Marais qui n'a été imprimée qu'en 1811, par Chardon de la Rochette, mais qui fut composée avant celle de d'Olivet ; 5° celle du père Niceron, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVIII, in-12, 1732, p. 314 ; 6° celle de Titon du Tillet dans le *Parnasse Français*, in-folio, 1732, p. 460 ; 7° celle que Montenault a mise en tête de l'édition des *Fables* dite : *des Fermiers généraux*, 4 vol. in-fol., 1775. Il a été aidé par l'abbé d'Olivet, ainsi qu'il le dit lui-même ; 8° celle de Chauffepié, *Supplément de Bayle*, in-fol., 1750, article *la Fontaine*, t. II, p. 60 de la lettre F ; 9° celle de Fréron, insérée dans l'édition des *Fables*, par Barbou, et dans ses *Mélanges*. Tous ces auteurs ont été, ou contemporains de la Fontaine, ou ont reçu des renseignements des enfants mêmes de la Fontaine ou de ceux qui avaient connu cet homme célèbre. Ce sont aussi les seuls sur lesquels on puisse s'appuyer, quoique, ainsi que nous le verrons, ils ne soient pas exempts d'erreurs. Il y a eu depuis un grand nombre de notices sur la Fontaine ; mais leurs auteurs ont écrit dans un temps trop éloigné de celui où il a vécu, pour pouvoir être considérés comme témoins historiques.

sauva d'une mort inévitable ses derniers descendants[1]. Enfin, de nos jours où l'on s'est plu à déprécier le grand siècle qui le vit naître, non-seulement il échappa à l'ingratitude de cette envieuse postérité, mais presque tous ceux qui voulurent le peindre lui prêtèrent, dans leurs notices et leurs éloges, des vertus qu'il n'avait pas. L'enthousiasme qu'ont fait naître ses délicieux ouvrages n'est pas la seule cause de cette disposition de tous à la bienveillance pour ce qui le concerne. La bonté, qui faisait le fond de son caractère, et qui se manifeste dans ses écrits, exerce sur les âmes un empire plus puissant que le génie même : celui-ci excite l'admiration, mais l'autre inspire l'amour; et l'amour veut être indulgent pour l'objet de ses affections. Cependant, si la Fontaine pouvait reparaître un instant parmi nous, il nous dirait : Ce n'est point servir ma mémoire selon mon gré que de s'écarter du vrai et du naturel. J'ai donné dans mes Fables des leçons de sagesse pour tous les rangs et pour tous les âges; mais, vous le savez, je n'ai pas toujours été sage dans ma conduite et dans mes vers. Si vous parlez de moi, que ce soit donc, comme je l'ai fait moi-même, sans dissimulation et sans réserve.

Jean de la Fontaine naquit le 8 juillet 1621, à Château-Thierry, de Charles de la Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du bailli

[1] Madame la comtesse de Marson, arrière-petite-fille de la Fontaine, et ses enfants. (Voyez Creuzé de Lesser, *Fables de la Fontaine*, édit. 1813, in-8°, Didot aîné, tome I, p. XXIX.)

de Coulommiers[1]. Sa famille était fort ancienne, et il fut, comme on le verra par la suite, victime des prétentions qu'elle avait à la noblesse[2]. Son éducation paraît avoir été négligée, et on croit qu'il étudia d'abord dans une école de village, ensuite à Reims[3], ville pour laquelle il avait une prédilection particulière. Lorsqu'il eut terminé des études imparfaites, un chanoine de Soissons, nommé G. Héricart, lui fit présent de quelques livres de piété[4], et il crut avoir du penchant pour l'état ecclésiastique. Ce n'est pas une des moindres singularités de cet homme célèbre, lorsque l'on considère son caractère, ses goûts, les inclinations qui l'ont dominé pendant tant d'années, et la nature d'un grand nombre de ses écrits, de voir le commencement et la fin de sa vie consacrés à des études pieuses. Il fut reçu à l'institution de l'Oratoire le 27 avril 1641. Son exemple y attira la même année, au mois d'octobre, Claude de la Fontaine, son frère puîné, qui persista dans sa résolution, se fit prêtre, et en 1649 donna tous ses biens à son frère Jean, à condition que celui-ci lui payerait une rente viagère. Claude resta à l'institution de l'Oratoire jusqu'en 1650, et se retira ensuite à Nogent-l'Artaut, où il est

[1] *Pièces justificatives*, à la fin du second volume; *Mémoires de Coulanges*, p. 505; d'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, p. 277.

[2] *Pièces justificatives*; la Fontaine, *Épîtres*, épît. VI, t. VI, p. 76 et 77, note 1.

[3] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, p. 304; Fréron, *Fables de la Fontaine*, édit. de Barbou, 1806, in-12, p. VI.

[4] Entre autres, d'un Lactance, édit. de Lyon, 1548. Voyez Adry, *Fables de la Fontaine*, édit. de Barbou, p. XXII, note 2.

mort du vivant de son frère. Jean avait été envoyé au séminaire de Saint-Magloire le 28 octobre 1641 ; mais, bientôt ennuyé de ce genre de vie, il en sortit après y être resté environ un an [1].

A cette époque de mœurs légères et relâchées, peu de jeunes gens étaient dévots, mais fort peu étaient incrédules. Des sentiments qui paraissaient innés, et qui n'étaient que le résultat des impressions reçues dans l'enfance, faisaient considérer la religion comme un lien qu'on pouvait élargir, mais qu'il fallait se garder de rompre. On continuait à regarder le salut comme le but de la vie ; seulement, on ne voulait lui consacrer que le temps strictement nécessaire, et jusqu'au dernier moment on différait de s'en occuper. Personne pourtant n'aurait voulu mourir dans l'impénitence finale, et la Fontaine lui-même, pendant les deux années qui précédèrent sa mort, se livra à toutes les pratiques d'une piété aussi tendre qu'exaltée. Il ne paraît pas cependant avoir été dans sa jeunesse porté à la dévotion, et l'on ne saurait comment expliquer sa retraite au séminaire, sans une coutume assez singulière de cette époque. Celui qui, comme la Fontaine, voulait tirer parti de ses talents, et faire fortune par les lettres, devait recevoir la tonsure, et devenir abbé, pour se rendre apte à recevoir des bénéfices, sans être néanmoins forcé de renoncer à ses goûts mondains ou d'entrer dans les ordres. D'ailleurs le costume que la loi fixait pour l'homme de lettres

[1] Adry, *Fables de la Fontaine*, édit. de Barbou, 1806, p. XXII, note 2.

roturier ne différait que très-peu du costume ecclésiastique.

Quoique la culture des lettres fût le seul motif qui décidât la Fontaine à se faire abbé, il fallait pour le devenir savoir un peu de théologie. Mais cette étude ennuyait la Fontaine, qui ne pouvait y réussir, et lui-même il écrit à sa femme, à propos de quelques paroles très-légères sur une Madeleine du Titien : « Aussi ce n'est pas mon fait que de raisonner sur des matières spirituelles ; j'y ai eu mauvaise grâce toute ma vie[1]. »

Rentré dans le monde, la Fontaine fit, en effet, bientôt voir par les inclinations qui le dominèrent combien il s'était mépris sur sa vocation. Dans le journal manuscrit[2] d'un contemporain de sa jeunesse, nous apprenons que dès lors notre poëte se fit remarquer par ses distractions, son indolence et son vif penchant pour les plaisirs. Son père, s'étant rendu à Paris pour suivre un procès, l'avait emmené avec lui. Il le chargea un jour d'un message pressé, en lui disant que de sa célérité dépendait en partie le succès de son affaire. La Fontaine sort, rencontre quelques-uns de ses camarades, se met à causer avec eux ; et, oubliant son message, il se laisse conduire à la comédie : ce ne fut qu'à son retour que les reproches de son père lui rappelèrent ce dont il s'était

[1] Lettre en date du 12 septembre 1663.

[2] Gédéon Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits* intitulés *Historiettes*. Au sujet de ce manuscrit voyez nos préfaces des *Œuvres complètes de la Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. XIII, et des *Nouvelles œuvres de J. de la Fontaine*, 1820, in-8°, p. XI.

chargé, et lui firent connaître la faute qu'il avait commise. Une autre fois, en revenant à cheval de Paris à Château-Thierry, il avait attaché à l'arçon de sa selle des papiers de famille de la plus grande importance; ils se détachèrent, et tombèrent sans que la Fontaine, occupé à rêver, s'en aperçût. Le courrier de l'ordinaire passe quelques minutes après, voit un paquet à terre, et le ramasse; puis à quelque distance il aperçoit un cavalier seul sur la route : c'était la Fontaine, auquel il demanda s'il n'avait rien perdu. La Fontaine, tout étonné de la question, regarde de tout côté, et répond avec assurance que rien ne lui manque. « Cependant, dit le courrier, je viens de trouver à terre ce sac de papiers. — Ah! c'est à moi, s'écrie la Fontaine, et il y va de tout mon bien. » Puis il reprend son paquet avec empressement, et l'emporte [1].

Vers cette époque aussi la Fontaine fut soupçonné d'intrigues amoureuses avec plusieurs dames de Château-Thierry et des environs. Un jour, pendant l'hiver, et durant une forte gelée, on l'aperçut, la nuit, courant, une lanterne sourde à la main [2], et en bottines blanches, ce qui caractérisait alors la grande parure [3]. Cet incident donna lieu à bien des suppositions.

Son aventure avec la femme du lieutenant du roi de

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits.*

[2] Tallemant, *loc. cit.*

[3] Au sujet de ce costume voyez les *Mémoires de Grammont*, chap. III, dans les *Œuvres d'Hamilton*, t. I, p. 29, ligne 7, édit. 1812, in-8°.

Il paraît que vers 1657 la mode des souliers prévalut si bien qu'on ne porta plus ni bottes ni bottines. (Tallemant des Réaux, t. I, p. 270.)

Château-Thierry fit encore plus de bruit. Il en était amoureux, et désirait vivement la voir en particulier. Pour cela il résolut de s'introduire chez elle pendant la nuit, en l'absence de son mari. Mais cette dame avait une petite chienne qui faisait bonne garde. La Fontaine commença par se saisir de la chienne, et l'emporta chez lui; puis, le même soir, d'intelligence avec la suivante, il se glissa dans la chambre à coucher de la dame, et se cacha sous une table couverte d'un tapis à housse. Malheureusement, la lieutenante avait retenu une de ses amies pour passer la nuit, et se trouvait couchée avec elle. La Fontaine ne fut pas déconcerté par ce contretemps. Il attendit que l'amie fût endormie, et, s'approchant ensuite doucement du lit, il dit à voix basse : « Ne craignez rien, c'est la Fontaine »; il prit en même temps la main de sa dame, qui par bonheur ne dormait pas. Tout ceci fut fait avec tant de promptitude et d'adresse qu'elle n'en fut point effrayée. La Fontaine s'entretint avec elle à loisir, et s'échappa avant que l'amie fût éveillée. « La lieutenante, dit l'auteur du journal, parut enchantée d'une si grande marque d'amour, et quoique la Fontaine assure qu'il n'en a obtenu que de légères faveurs, je crois qu'elle lui a tout accordé[1]. »

Lorsque la Fontaine eut atteint l'âge de vingt-six ans, son père voulut l'établir, et dans ce dessein il lui transmit sa charge[2] et lui fit épouser Marie Héricart, fille

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits.*

[2] Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 1.

d'un lieutenant au bailliage de la Ferté-Milon. Elle épousa la Fontaine le 10 novembre 1646; elle lui survécut de treize ans, et mourut le 9 novembre 1709 à Château-Thierry, âgée de soixante-dix-sept ans, selon son acte mortuaire. Si cette énonciation est exacte, elle serait née en 1632, et avait trente et un ans lorsque la Fontaine lui adressait ses lettres. Elle n'aurait eu que quinze ans lors de son mariage, et ce calcul s'accorde bien avec une lettre de la Fontaine qui nous apprend qu'en 1656 elle n'avait pas encore vingt-cinq ans. La Fontaine se soumit à ces deux engagements plutôt par complaisance que par goût. Mais, incapable par caractère de toute gêne et de toute contrainte, il négligea presque toujours l'exercice de sa charge, qu'il garda vingt ans. Il s'éloigna peu à peu de sa femme, et finit par l'abandonner tout à fait; il parut même oublier en quelque sorte qu'il était marié.

On a parlé fort diversement de la femme de la Fontaine. On s'accorde à dire qu'elle avait de la vertu [1], de la beauté et de l'esprit; mais d'Olivet, le père Niceron et Montenault [2] prétendent qu'elle était d'une humeur

[1] Furetière et son ami Robbe furent les seuls qui, par haine pour la Fontaine, aient mis en doute la vertu de sa femme. (Voyez le *Recueil des Factums de Furetière*, Amsterdam, 1694, in-12, t. II, p. 345.) La prétendue épitaphe de la Fontaine qu'on trouve dans le *Varillasiana*, 1734, in-12, p. 23, n'est pas de Varillas. C'est une épigramme de Maynard, relative à un autre. (Voyez M. Auguste de Labouisse, dans le *Journal anecdotique*, du 4 septembre 1822, p. 69, et la 3e édition de cette histoire, p. 8, note 1.)

[2] D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, in-4°, p. 278; Montenault, *Fables de la Fontaine*, in-folio, t. I, p. x; Niceron, *Hommes illustres*, t. XVIII, p. 315.

impérieuse et fâcheuse. Ils n'hésitent même pas à penser que c'est elle que la Fontaine a voulu peindre dans le conte de *Belphégor*, sous le nom de madame Honesta:

> Belle et bien faite.............
> ....mais d'un orgueil extrême;
> Et d'autant plus, que de quelque vertu
> Un tel orgueil paroissoit revêtu [1].

La Harpe et plusieurs autres auteurs [2], pour excuser la licence de quelques-uns des contes de la Fontaine, ont avancé, comme une chose reconnue, que les mœurs de cet homme célèbre étaient pures et irréprochables. Dans ce cas, sa femme, qui, pour n'avoir pas su dominer ses défauts, l'aurait forcé de s'exiler du toit domestique, aurait eu tous les torts. Mais cette assertion sur les mœurs de la Fontaine est malheureusement tout à fait contraire à la vérité, et celle qui concerne l'âpreté du caractère de sa femme est au moins douteuse. Les auteurs des *Mémoires de Trévoux* [3] affirment, sur le témoignage de personnes qui ont connu madame de la Fontaine, qu'elle était du caractère le plus doux, le plus liant, et que son mari n'a pas plus pensé à elle dans la pièce de *Belphégor*, qu'il n'a songé à faire le portrait d'autres personnages de son temps en peignant dans ses écrits des ridicules ou des vices. Si nous devons craindre d'admettre sans restrictions les témoignages donnés pro-

[1] La Fontaine, *Contes*, 5, 7.
[2] La Harpe, *Éloge de la Fontaine*, dans le *Recueil de l'académie de Marseille*, 1774, in-8°, p. 47; et Chamfort, même recueil, p. 37.
[3] Juillet 1755 et février 1759.

bablement par des descendants de madame de la Fontaine, sur celle dont ils voulaient défendre la mémoire, nous devons aussi nous défier du zèle des amis d'un poëte dont la perte causait de si vifs regrets : pour justifier cette partie de sa conduite, la moins susceptible de justification, ils ont accueilli avec trop de faveur peut-être les rumeurs incertaines et les interprétations malignes d'un public frivole et léger. Il est un moyen d'échapper à toutes ces incertitudes, c'est de s'en rapporter sur ce point, comme sur tous les autres qui concernent la Fontaine, à la Fontaine lui-même, l'homme le plus ingénu et le plus vrai qui ait existé; qui toujours se plut à confier à sa muse ses projets, ses désirs, ses pensées les plus secrètes, ses inclinations les plus cachées, et qui a laissé en quelque sorte son âme entière par écrit. Nulle part il ne s'est plaint de l'humeur impérieuse de sa femme; mais il lui reproche de n'avoir de goût que pour les choses frivoles, et de ne point s'occuper des soins du ménage[1]. Ce reproche est grave pour une femme qui devint mère quelques années après la célébration de son mariage; et, comme il n'y a jamais eu d'homme plus ennemi du souci que la Fontaine, et moins propre à augmenter, ou même à conserver sa fortune, il ne pouvait être heureux avec une compagne à qui manquaient les vertus qui lui étaient le plus nécessaires, la prévoyance et l'économie. Mais il était trop honnête homme pour rien écrire dans la vue de l'outrager; et si

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre I.

ses vers prêtèrent à quelque allusion ou à quelque rapprochement sur ce sujet délicat, ce fut, nous osons l'affirmer, sans aucune intention de sa part. La Fontaine et sa femme ont subi les inconvénients qui accompagnent souvent les unions prématurées. Marie Héricart n'avait pas encore seize ans lorsqu'elle épousa notre poëte, et lui, quoique alors âgé de vingt-six ans, était loin d'avoir une raison assez formée, et surtout des penchants assez bien réglés, pour supporter patiemment les entraves dans lesquelles l'hymen retient ceux qui veulent vivre heureux sous ses lois.

Nous savons, et la suite de ce récit en fournira des preuves trop nombreuses, que nul homme n'a plus que la Fontaine aimé les femmes, que nul n'a été plus tôt et plus longtemps sensible à leurs attraits, et ne s'est abandonné plus ouvertement, et avec moins de scrupule, aux charmes de leur doux commerce. Ce tort, si grand pour un homme engagé dans les liens du mariage, non-seulement la Fontaine le sentait; mais il a fallu qu'il en fît en quelque sorte l'aveu public. On le trouve, cet aveu, à la fin du conte intitulé les *Aveux indiscrets;* et il est bien placé là, car les seuls aveux indiscrets qu'ait jamais faits la Fontaine ont été pour révéler ses défauts, et non ceux des autres.

Le nœud d'hymen doit être respecté,
Veut de la foi, veut de l'honnêteté;
Si par malheur quelque atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de manière et de sorte

Que ce secret ne soit point éventé.
Gardez de faire aux égards banqueroute;
Mentir alors est digne de pardon.
Je donne ici de beaux conseils, sans doute :
Les ai-je pris pour moi-même? hélas! non[1].

Les faits révélés par l'auteur du journal, son contemporain, ne confirment que trop bien ces aveux. Une jeune abbesse, que les incursions des Espagnols avaient forcée de se retirer à Château-Thierry, alla loger chez la Fontaine. Il en fut épris, et il sut lui plaire. C'était probablement Claude-Gabrielle-Angélique de Coucy de Mailly[2]. Un jour sa femme les surprit ensemble; sans se déconcerter il fit la révérence, et se retira. Le même auteur cite encore de lui des discours qu'on exagérait peut-être, mais qui prouvent qu'il avait pour sa femme la plus complète indifférence[3]. Selon Tallemant des Réaux, la femme de la Fontaine, qui passait pour coquette, parlait de son mari comme d'un homme qui restait parfois trois semaines sans se croire marié, et qui, en entendant nommer quelqu'un qui en voulait à son honneur et cajolait sa femme, s'écria : « Ma foi, qu'il fasse ce qu'il pourra; je ne m'en soucie point : il s'en lassera comme j'ai fait[4]! »

Cependant il se persuada, ou plutôt il se laissa persuader un jour, qu'il en devait être jaloux, et voici à quelle occasion.

[1] La Fontaine, *Contes*, 5.
[2] Voir ci-après, p. 37.
[3] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*.
[4] Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 141 et 143, in-8°, 1834.

Il était fort lié avec un ancien capitaine de dragons, retiré à Château-Thierry, nommé Poignant, homme franc, loyal, mais fort peu galant. Tout le temps que Poignant n'était pas au cabaret il le passait chez la Fontaine, et, par conséquent, auprès de sa femme, lorsqu'il n'était pas chez lui. Quelqu'un s'avise de demander à la Fontaine pourquoi il souffre que Poignant aille le voir tous les jours : « Et pourquoi, dit la Fontaine, n'y viendrait-« il pas ? c'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas ce que « dit le public ; on prétend qu'il ne va chez toi que pour « madame de la Fontaine. — Le public a tort ; mais que « faut-il que je fasse à cela ? — Il faut demander satis-« faction, l'épée à la main, à celui qui nous déshonore. « — Eh bien, dit la Fontaine, je la demanderai. » Il va le lendemain, à quatre heures du matin, chez Poignant, et le trouve au lit. « Lève-toi, lui dit-il, et sortons en-« semble. » Son ami lui demande en quoi il a besoin de lui, et quelle affaire pressée l'a rendu si matinal. « Je « t'en instruirai, répond la Fontaine, quand nous se-« rons sortis. » Poignant, étonné, se lève, sort avec lui, le suit, et lui demande où il le mène : « Tu vas le sa-« voir, » répondit la Fontaine, qui lui dit enfin, lorsqu'il fut arrivé dans un lieu écarté : « Mon ami, il faut « nous battre. » Poignant, encore plus surpris, l'interroge pour savoir en quoi il l'a offensé, et lui représente que la partie n'est pas égale. « Je suis un homme de « guerre, lui dit-il, et toi, tu n'as jamais tiré l'épée. — « N'importe, dit la Fontaine, le public veut que je me « batte avec toi. » Poignant, après avoir résisté inutile-

ment, tire son épée par complaisance, se rend aisément maître de celle de la Fontaine, et lui demande de quoi il s'agit. « Le public prétend, lui dit la Fontaine, que ce « n'est pas pour moi que tu viens tous les jours chez « moi, mais pour ma femme. — Eh! mon ami, je ne « t'aurais jamais soupçonné d'une pareille inquiétude, « et je te proteste que je ne mettrai plus les pieds chez « toi. — Au contraire, reprend la Fontaine en lui ser- « rant la main, j'ai fait ce que le public voulait; mainte- « nant, je veux que tu viennes chez moi tous les jours, « sans quoi je me battrai encore avec toi. » Les deux antagonistes s'en retournèrent, et déjeunèrent gaiement ensemble[1].

Si la femme de la Fontaine n'eut pas tous les défauts odieux qu'on lui a trop légèrement prêtés, il paraît certain qu'elle ne possédait aucune des qualités aimables qui auraient pu inspirer de l'amour à son mari; on ne voit aucune trace de ce sentiment à son égard dans ce qui nous reste de lui. La Fontaine ne laisse, au contraire, jamais échapper l'occasion de faire la satire de l'état conjugal, et se montre trop vivement affecté des inconvénients qui résultent d'une union mal assortie, pour ne pas donner lieu de penser qu'il en avait fait lui-même la triste expérience. Une preuve certaine que tous les torts n'étaient pas de son côté, et que ceux de sa femme, quoique d'une nature moins grave, étaient

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. de la Fontaine* dans les *Œuvres de Racine*, édit. 1820, in-8°, p. CXLII, ou édit. 1808, in-8°, t. V, p. 158; d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, in-4°, p. 302.

cependant reconnus par ses propres parents, c'est la liaison intime qui subsista toujours entre Jannart et lui.

Jacques Jannart, conseiller du roi et substitut du procureur général au parlement de Paris, avait épousé Marie Héricart, tante de la femme de la Fontaine. Par sa fortune, ses dignités, son crédit, son expérience dans les affaires, Jannart était le personnage le plus important des deux familles avec lesquelles, par son mariage, il se trouvait allié[1]. Nous avons eu sous les yeux plusieurs lettres de la main de la Fontaine qui prouvent que Jannart avait un sincère attachement pour notre poëte. Celui-ci consultait toujours ce magistrat éclairé, et le faisait intervenir dans toutes ses affaires. Il avait pour lui autant d'amitié que de respect, et il le nommait toujours *son cher oncle*. Il lui faisait fréquemment des demandes d'argent auxquelles ce bon oncle ne se refusait jamais. Une des lettres de notre poëte nous apprend qu'il était bien avec sa belle-mère, et qu'en gendre dé-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettres 1 à 7; Monmerqué, *Mémoires de Coulanges*, p. 497.

Selon les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, ce serait une erreur de Montenault d'avoir cru que Jannart était dans la dépendance de Fouquet. Jannart était substitut du procureur général au parlement de Paris avant que Fouquet fût pourvu de la charge de procureur général. A la page 497 des *Mémoires de M. de Coulanges*, on trouve sur Jannart la note suivante : « Jacques Jannart, conseiller du roi et substitut du procureur général au « parlement de Paris, était fils de Nicolas Jannart, contrôleur au grenier « à sel de Château-Thierry. Jacques Jannart avait épousé Marie Héricart, « tante de Mme de la Fontaine ; elle lui donna un fils, le 10 avril 1639, qui « fut nommé Jacques. Ce dernier devint conseiller au Châtelet, le 13 avril « 1661, puis conseiller au grand conseil, le 15 juillet 1675. Il épousa, le « 15 janvier 1678, mademoiselle de Chasseux, et mourut sans postérité le « 18 janvier 1712. »

sintéressé, il n'avait pas balancé à acquitter de ses deniers d'anciennes dettes qu'elle avait contractées[1]. Dans d'autres lettres il se livre à des détails d'affaires et à des calculs qui devaient coûter beaucoup à sa paresse; mais il s'y montre si peu habile qu'il s'excuse de ne pouvoir finir un compte, parce qu'il n'a pas pu trouver à Château-Thierry de tables d'intérêts calculées d'avance[2]. La manière dont il recommande à Jannart une certaine madame de Pont-de-Bourg prouve entre eux la plus grande intimité. « Je suis prié, lui dit-il, de vous en écrire de si bonne part qu'il a fallu malgré moi vous être importun, si c'est vous être importun que de vous solliciter pour une dame de qualité qui a une parfaitement belle fille. J'ai vu le temps que vous vous laissiez toucher à ces choses, et ce temps n'est pas éloigné; c'est pourquoi j'espère que vous interpréterez les lois en faveur de madame de Pont-de-Bourg[3]. »

Il paraît que cette « parfaitement belle fille » de madame de Pont-de-Bourg avait déjà une certaine réputation de coquetterie; car on lit dans les dictons que la malignité composait pour tous les personnages connus de ce temps-là, celui-ci, attribué à mademoiselle de Pont-de-Bourg : « Serre la main, et dis que tu ne tiens rien[4]. » Loret, dans sa *Muse historique*, nous apprend qu'elle était protestante, qu'elle avait 5 pieds, et qu'elle

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 2, à Jannart, 29 février 1656.
[2] Ibid., lettre 6.
[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 5, 26 mars 1658, à Jannart.
[4] Manuscrit de Conrart, n° 902, *Histoire*. Bibliothèque de l'Arsenal, t. IX, p. 1239.

épousa, à la fin de l'année 1659, le chevalier d'Albret[1].

Le goût de La Fontaine pour le jeu, et l'éloignement où il se trouvait de sa femme, avaient fait répandre à la Ferté-Milon des bruits désavantageux sur son compte. Comme ces bruits, semés par quelqu'un qui était intéressé à les accréditer, n'avaient aucun fondement et étaient parvenus aux oreilles de Jannart, la Fontaine se crut obligé de le détromper, et il lui écrivit en ces termes : « Monsieur mon oncle, ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est très-faux : si vous l'avez cru, il me semble que vous ne pouviez moins que de m'en faire la réprimande ; je la méritois bien par le respect que j'ai pour vous, et par l'affection que vous m'avez toujours témoignée. J'espère qu'une autre fois vous vous mettrez plus fort en colère, et que, s'il m'arrive de perdre mon argent, vous n'en rirez pas. Mademoiselle[2] de la Fontaine ne sait nullement gré à ce donneur de faux avis, qui est aussi mauvais politique qu'intéressé. Notre séparation peut avoir fait quelque bruit à la Ferté, mais elle n'en a pas fait à Château-Thierry, et personne n'a cru que cela fût nécessaire[3]. » Du reste, cette séparation de biens entre la Fontaine et sa femme, et les propos qui en furent la suite, n'altérèrent en rien la bonne harmonie et l'accord qui existaient entre l'oncle et le neveu ; car, peu de jours après la date de

[1] Loret, *Muse historique*, t. X, p. 187 (29 novembre 1659).

[2] C'est de sa femme qu'il parle : on ne donnait alors le titre de *madame* qu'aux femmes nobles.

[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 7, 1er février 1659.

cette lettre, un acte en entier écrit de la main de notre poëte nous le montre agissant comme procureur de Jannart, relativement à des terres que ce dernier possédait dans les environs de Château-Thierry [1].

La Fontaine avait, dit-on, atteint sa vingt-deuxième année avant de donner le moindre signe du penchant qui devait bientôt l'entraîner vers la poésie. Un officier qui se trouvait en quartier d'hiver à Château-Thierry lut un jour devant lui, avec emphase, l'ode de Malherbe sur la mort de Henri IV, qui commence ainsi :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours [2] ?

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement, semblable à un homme qui, né avec le génie de la musique, aurait été nourri dans un désert, et qui entendrait tout à coup un instrument harmonieux, savamment touché, résonner à ses oreilles : telle fut l'impression que firent sur la Fontaine les vers de Malherbe. Il se mit aussitôt à lire cet auteur ; il passa les nuits à l'apprendre par cœur, et il allait le jour déclamer ses odes dans les lieux solitaires. La Fontaine nous ayant dit, dans son épître au duc de Bouillon, que, dès son enfance, il sacrifia aux

[1] Voyez dans les *Pièces justificatives*, à la fin du second volume, la transaction faite par la Fontaine, au nom de Jannart, en date du 10 mars 1659.
[2] Malherbe, *Poésies*, édit. de Ménage, 1689, in-12, p. 35.

Muses, il est probable que cette anecdote a été défigurée, et que la lecture de l'ode de Malherbe ne fit que révéler à la Fontaine un nouveau genre de poésie plus relevé que les pièces galantes de Marot et autres auteurs de cette époque. Il voulut, du reste, s'essayer dans ce genre, et nous possédons de lui des odes dont quelques strophes peuvent être comparées avec ce que Malherbe a fait de mieux. Bientôt il prit du goût pour Voiture, et il fit des vers dans le genre de ceux de ce poëte, ou plutôt il imita ses défauts, ses expressions recherchées et ses froides antithèses. Heureusement un de ses parents, nommé Pintrel, auquel il communiqua les premiers essais de sa muse, lui fit comprendre que, pour mûrir et pour développer son talent, il ne devait pas se borner à nos poëtes français, mais qu'il fallait aussi lire et relire sans cesse Horace, Homère, Virgile, Térence et Quintilien [1]. Il se rendit à ce sage conseil; et un de ses amis, M. de Maucroix [2], qui cultivait avec succès la poésie, contribua aussi à l'affermir dans son nouveau plan d'étude, et à lui inspirer cette admiration pour l'antiquité qui dégénéra même chez lui en une sorte de préjugé superstitieux. La Fontaine fit surtout ses délices de Platon et de Plutarque, quoiqu'il ne pût les lire que

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, p. 305; Montenault, *Fables de la Fontaine*, in-fol., t. I, p. XII.

[2] Voyez les *Poésies inédites de F. de Maucroix* à la suite des *Nouvelles œuvres diverses de la Fontaine*, 1820, in-8°; d'Olivet, dans la *Préface des œuvres posthumes de M. de Maucroix*, 1710, in-12, p. 3. Voyez aussi les extraits d'un manuscrit de M. François Maucroix, prêtre chanoine de l'église de Reims, qui fixe à 1645 le commencement de la liaison de Maucroix et de la Fontaine.

dans des traductions. D'Olivet a eu sous les yeux les exemplaires qui lui avaient appartenu, et il a remarqué qu'ils étaient notés de sa main presque à chaque page, et que la plupart de ses notes étaient des maximes qu'on retrouve dans ses fables.

La Fontaine, ainsi que nous le verrons, a témoigné d'une manière touchante sa reconnaissance envers Pintrel et de Maucroix, en publiant, après la mort du premier, sa traduction des Épîtres de Sénèque[1], et en prêtant le secours de son nom et de ses poésies pour faciliter le débit des ouvrages du second[2].

L'étude des anciens ne fit pas négliger à notre poëte celle des modernes ; mais parmi ceux qui avaient écrit dans cette langue, aucun alors, si on excepte Corneille, n'était digne d'être pris pour modèle : aussi, après Malherbe, il se borna à un petit nombre, et s'attacha principalement à Rabelais, Marot et Voiture. L'*Astrée* de d'Urfé l'amusa longtemps[3]. Il fit ses délices des contes naïfs et joyeux de la reine de Navarre ; mais, excepté ces auteurs favoris, il se plaisait davantage avec les Italiens, surtout avec Arioste, Boccace et Machiavel[4] ;

[1] *Les Épîtres de Sénèque, nouvelle traduction, par M. Pintrel, revue et imprimée par les soins de M. de la Fontaine*, 2 vol. in-8°, 1671.

[2] *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de la Fontaine*, 1685, 2 vol. in-12.

[3] Dans sa ballade 7, *sur la lecture des romans et des livres d'amour*, la Fontaine dit, en parlant de l'*Astrée* de d'Urfé :

Étant petit garçon je lisois son roman,
Et je le lis encore ayant la barbe grise.

[4] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, p. 307.

non pas, dit un habile critique [1], le Machiavel du *Prince* et de l'*Histoire de Florence*, mais celui de la *Mandragore*, de la *Clytie* et de *Belphégor*. Il est possible qu'en effet la Fontaine préférât le conteur et l'auteur comique à l'historien et au politique ; mais plusieurs passages de ses écrits prouvent cependant qu'il savait très-bien apprécier Machiavel sous ce dernier rapport [2].

La Fontaine, quoique éloigné de la capitale, indépendamment des conseils de ses deux aristarques, Pintrel et de Maucroix, avait, dans sa propre famille, des encouragements qui contribuèrent au développement de ses talents poétiques. Son père aimait passionnément les vers, quoiqu'il fût incapable de les bien juger, et plus encore d'en faire. Il fut enchanté que son fils devînt poëte, et se montra pour lui un auditeur toujours prêt et toujours indulgent. La Fontaine consultait aussi avec avantage sa femme et sa sœur, qui toutes deux avaient de l'instruction, de l'esprit et du goût [3].

Le premier ouvrage que publia la Fontaine fut la traduction de l'*Eunuque* de Térence, en vers, imprimée en 1654 [4]. Un des plus concis, mais non pas des moins spirituels biographes de notre poëte [5], a cité les premiers vers de cette pièce, afin de prouver qu'elle était

[1] M. Auger, *Œuvres de la Fontaine*, t. I, p. VIII, édit. 1814, in-8°; t. I, p. X, de l'édit. 1818.

[2] La Fontaine, *Opuscules en prose*.

[3] Racine, *Lettres*, lettre 2, t. VI, p. 150, édit. 1820, in-8°, ou lettre 17, t. VII, p. 161, édit. 1808, in-8°.

[4] La Fontaine, *Théâtre*.

[5] M. Desprès, *Œuvres de la Fontaine*, 1817, in-8°, t. I p. 2.

écrite dans le style de la bonne comédie. Ce biographe a raison de dire qu'il n'a pas usé de tous ses avantages; car, effectivement, il y a plusieurs autres scènes mieux écrites que le commencement de celle qu'il cite. Mais nous pensons qu'il a tort d'avancer que cette pièce ne méritait pas l'indifférence avec laquelle le public la reçut. La Fontaine ne s'était point proposé, ainsi qu'il le déclare dans sa préface, de reproduire l'*Eunuque* de Térence; il voulut seulement l'imiter. Son ouvrage est en même temps une traduction trop libre et une imitation trop servile; c'est une comédie ancienne avec des formes modernes : elle manque par conséquent de vraisemblance; elle est froide et sans intérêt; le style, quoique assez passable, est loin de donner une idée du naturel exquis et de l'élégante simplicité de l'auteur latin.

La Fontaine, dont les passions, quoique fortement empreintes en lui par la nature, furent toujours douces et modérées, et qui ne voyait en elles que des causes de jouissance et des moyens de bonheur, ne fut point détourné de son amour pour les vers par le peu de succès de son premier ouvrage; et, sans soin du présent, sans inquiétude pour l'avenir, il cultivait les muses obscurément dans la province où il était né, et jouissait inconnu des douceurs de l'amitié. Celle qu'il avait contractée avec de Maucroix ne faisait que s'accroître avec le temps. De Maucroix avait d'abord embrassé la profession d'avocat et s'y était distingué; il en fut détourné par la passion qu'il conçut pour mademoiselle de Joyeuse, fille du lieutenant du roi au gouvernement de Champa-

gne[1]. Ne pouvant assurer le bonheur de sa vie par une union à laquelle la différence des rangs et des fortunes opposait un obstacle invincible, de Maucroix embrassa l'état ecclésiastique, obtint un canonicat de l'église de Reims, et partit pour l'Italie. Il se rendit à Rome, sous le nom supposé d'abbé de Crussy ou Cresy, afin de remplir une mission secrète que Fouquet lui avait confiée[2]: bientôt de retour, il réunit au canonicat de l'église de Reims un autre bénéfice, ce qui lui procura une fortune indépendante, qui, quoique modique, suffisait à la sagesse de ses goûts et à la modération de ses désirs. Retiré à Reims, il invitait sans cesse la Fontaine à venir le voir, et celui-ci trouvait un double avantage en cédant à ses instances, puisqu'il se dérobait aux tracas domestiques, et qu'il jouissait en même temps de la société de son ami et des plaisirs d'une grande ville[3]. Il nous révèle lui-même un des principaux motifs qui lui rendaient le séjour de Reims si agréable.

Il n'est cité que je préfère à Reims;
C'est l'ornement et l'honneur de la France;
Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits;* Walck., *Vie de François de Maucroix* à la suite des *Nouvelles œuvres diverses de J. de la Fontaine*, p. 169 à 214.

[2] Fouquet, *Recueil de défenses*, t. III, p. 366, 368 et 392, et t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 117, 140 et 175; d'Olivet, *Préface des œuvres posthumes de M. de Maucroix*, 1710, in-12, p. 3.

[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre I, 14 février 1656.

Par ce point-là je n'entends, quant à moi,
Tours ni portaux, mais gentilles Galoises [1];
Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un roi [2].

Notre la Fontaine paraît avoir été lié, dans sa jeunesse, avec M. Belin, médecin à Troyes, et avec le fameux Gui Patin; mais on ne peut s'appuyer que sur un passage d'une lettre de Gui Patin [3].

Cependant Jannart conjectura que le talent de la Fontaine pour les vers pourrait être agréable à Fouquet, dont il était l'ami et le substitut dans la charge de procureur au parlement de Paris. Il le lui présenta donc comme son parent. Fouquet, alors surintendant des finances, avait, à l'exemple du premier ministre Mazarin, profité des désordres du temps pour accumuler d'immenses richesses. Il mettait à en jouir le même empressement qu'il avait montré pour les acquérir. Doué d'une grande capacité pour les affaires, d'une prodigieuse facilité pour la rédaction, d'un esprit très-orné, prompt, adroit, fertile en expédients; mais né avec un caractère ardent et présomptueux, vain et avide de louanges; réunissant toutes les passions, et voulant toutes les satisfaire à la fois; corrompant, à la cour, les hommes pour son ambition, et les femmes pour ses plaisirs; ne connaissant, pour ses desseins,

[1] *Galoise*, ancien mot qui signifie une gaillarde, une femme facile et complaisante. Il vient de *galer*, se réjouir dont nous n'avons plus que le composé *régaler*.

[2] La Fontaine, *Contes*, 3, 4.

[3] *Lettres*, n° 334, t. II, p. 417, édit. in-8°, 1846.

d'autre puissance que celle de l'or, et cependant n'étant pas dénué de grandeur d'âme : tel était Fouquet. Il éclipsait, par son luxe, le souverain même [1]. Il savait distinguer les gens de lettres et les artistes qui naissaient alors à la gloire, et les encourager par des largesses. L'homme le plus éloquent de ce temps, Pellisson, était son premier commis ; le Nôtre dessinait ses jardins ; il commandait à le Brun des tableaux pour ses palais, à Molière et à Quinault [2] des pièces pour ses fêtes [3]. La Fontaine plut à Fouquet ; celui-ci le prit pour son poëte, se l'attacha, et lui fit une pension de mille francs, à condition qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers, condition qui fut exactement remplie [4].

La Fontaine avait le goût et le sentiment des arts, qui s'allient presque toujours avec le génie poétique ; il savourait avec délices la tranquillité du séjour de la campagne, mais il recherchait aussi la société, et surtout celle des femmes aimables ; enfin il ne haïssait pas la bonne chère [5]. Qu'on juge de son bonheur, lorsque le surintendant lui procura toutes ces jouissances sans qu'il

[1] De Gourville, *Mémoires*, 1724, in-12, t. II, p. 304 ; Choisy, *Mémoires*.

[2] Voyez la dédicace du *Feint Alcibiade*, tragi-comédie, au surintendant Fouquet ; Paris, 1658, in-12.

[3] La Fontaine, *Lettres*, 2 ; Perrault, *Hommes illustres*, t. II, p. 71 ; François de Neufchâteau, *Esprit du grand Corneille*, 1819, in-8°, p. 253 à 256. P. Corneille, *Œuvres*, édit. in-8° de 1824, t. VII, p. 113 et 118, dans la pièce de vers et l'avis au lecteur qui précèdent la tragédie d'*Œdipe*.

[4] La Fontaine, *Odes*, 2 ; *Epîtres*, 3 ; *Ballades*, 2, 3, 4 ; *Madrigaux*, 7 ; *Dizains*, 1, 2 ; *Lettres à divers*, 9 ; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 13.

[5] Vigneul de Marville, *Mélanges*, t. II, p. 255 ; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 402.

en coûtât aucun sacrifice à son insouciance et à sa paresse! Aussi dès lors il fut tout à Fouquet ; sa reconnaissance en fit un héros : il l'aima véritablement dans sa prospérité, mais il l'aima plus encore dans son malheur.

Transporté tout à coup du fond d'une province au milieu de la société la plus brillante du royaume, la Fontaine se fit de tous ceux qui le connurent des protecteurs et des amis.

On s'étonnera justement de ce succès, si l'on considère le portrait qu'ont tracé de lui quelques-uns de ses contemporains. On ne peut expliquer l'empressement qu'on mettait à l'accueillir par l'éclat de sa réputation et par le plaisir qu'on trouvait à la lecture de ses ouvrages : la Fontaine n'avait encore rien produit qui pût le tirer de l'obscurité. D'ailleurs, alors comme aujourd'hui, on savait très-bien, au besoin, applaudir aux écrits d'un auteur et négliger sa personne : l'exemple du grand Corneille suffirait seul pour le prouver. La Fontaine avait donc des qualités aimables, puisqu'il se faisait aimer ; mais, ennemi de toute dissimulation, ces qualités ne se manifestaient qu'avec les personnes dont il était particulièrement connu, ou lorsque la joie qu'il éprouvait le faisait sortir de son habituelle apathie. Concentré dans ses propres pensées, distrait, rêveur, il était souvent, dans la société, d'une nullité complète, qui, lors de sa grande célébrité, choquait d'autant plus ceux qui avaient lu ses écrits, qu'avant de l'avoir vu ils s'étaient promis beaucoup de jouissance de la conversation d'un homme

d'une tournure d'esprit si gaie, si originale. Aussi, en recueillant avec soin tout ce que les contemporains ont écrit sur notre poëte, il faut bien distinguer ceux qui n'eurent avec lui que des relations passagères d'avec ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui seuls peuvent nous en donner une idée exacte. Sa distraction et sa candeur donnèrent lieu à des aventures plaisantes, et souvent presque incroyables. Nous ne devons pas omettre ces particularités, toutes minutieuses qu'elles sont, parce qu'elles servent à peindre cet homme singulier ; mais nous devons les séparer des contes absurdes que, même de son vivant, on a débités sur lui, et dont il est facile de démontrer la fausseté. C'est ainsi que nous obtiendrons un portrait piquant par sa vérité, au lieu d'une risible mais fausse caricature.

Louis Racine, qui n'a connu la Fontaine que par tradition, et par ce que lui en ont dit ses sœurs, en parle dans les termes suivants : « Autant il étoit aimable par la douceur du caractère, autant il l'étoit peu par les agréments de la société. Il n'y mettoit jamais rien du sien ; il ne parloit pas, ou vouloit toujours parler de Platon [1]. »

La Bruyère, qui aime à charger ses portraits, trace ainsi celui de la Fontaine :

« Un homme paroît grossier, lourd, stupide ; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes ; il fait

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. CXL, édit. 1820, in-8°, ou t. V, p. 136 de l'édit. 1808, in-8°.

parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle pas ; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et que délicatesse dans ses ouvrages [1]. » La Bruyère ajoute à ce portrait celui du grand Corneille, qui offrait un pareil contraste entre sa personne et ses écrits ; mais on laissait le grand Corneille dans sa solitude et l'on recherchait la Fontaine. Continuons de rassembler les témoignages de ses contemporains, et nous en saurons bientôt les raisons.

Une femme qui eut avec la Fontaine, dans les dernières années de sa vie, des liaisons intimes dont nous ferons connaître la nature, a réclamé avec chaleur contre le portrait qu'en a tracé la Bruyère, et à cet égard elle en appelle au témoignage de tous ceux qui ont connu la Fontaine. Ce qu'elle en dit est confirmé par d'Olivet, qui a vécu avec plusieurs amis de notre poëte, et qui s'exprime ainsi sur son compte :

« A sa physionomie on n'eût point deviné ses talents. Rarement il commençoit la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à tout autre chose, sans qu'il pût dire à quoi il rêvoit. Si pourtant il se trouvoit entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, surtout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient, c'étoit la Fontaine en personne, et non pas un fantôme revêtu de sa figure.

[1] La Bruyère, *Caractères*, chap. XII ; *Des jugements*, t. II, p. 83, édit. in-12, Paris, 1768.

« On ne tiroit rien de lui dans un tête-à-tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux et d'intéressant pour celui qui parloit. Si des personnes dans l'affliction s'avisoient de le consulter, non-seulement il écoutoit avec grande attention, mais, je le sais de gens qui l'ont éprouvé, il s'attendrissoit ; il cherchoit des expédients, il en trouvoit ; et cet idiot (c'est d'Olivet qui parle), qui, de sa vie, n'a fait à propos une démarche pour lui, donnoit les meilleurs conseils du monde : autant il étoit sincère dans ses discours, autant étoit-il facile à croire tout ce qu'on lui disoit.

« Une chose qu'on ne croiroit pas de lui, et qui est pourtant très-vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissoit rien échapper de libre ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés ; mais il étoit sourd et muet sur ces matières : toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à celles qui avoient de la raison, et ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquoient [1]. »

Nous voyons par là que la Fontaine était un convive aimable, un homme de bon ton et de bon conseil, sensible et affectueux, plein d'indulgence pour les autres, simple et sans prétention pour lui-même : un composé si rare nous explique suffisamment ses succès dans le monde. Aussi la dame dont nous avons parlé plus haut, et qui publia les œuvres posthumes de notre poëte un

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, p. 380.

an après sa mort, oppose-t-elle la manière dont il était accueilli partout au portrait qu'en a tracé la Bruyère. « Si l'auteur qui l'a peint sous des traits si contraires à la vérité l'avoit bien connu, dit-elle, il auroit avoué que le commerce de cet aimable homme faisoit autant de plaisir que la lecture de ses livres. Aussi tous ceux qui aiment ses ouvrages (et qui est-ce qui ne les aime pas?) aimoient aussi sa personne. Il étoit admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France: tout le monde le désiroit, et si je voulois citer toutes les illustres personnes et tous les esprits supérieurs qui avoient de l'empressement pour sa conversation, il faudroit que je fisse la liste de toute la cour [1]. »

Le rédacteur du *Journal des Savants* qui annonça la publication de ces œuvres posthumes loua surtout ce portrait et en confirma l'exactitude par son propre témoignage [2].

Mais c'est plutôt encore dans ses ouvrages, que dans les renseignements donnés par ses contemporains, que nous devons étudier cette alliance d'un esprit plein de finesse et de malice avec cette simplicité et cette bonhomie innées et inaltérables, qui font de la Fontaine l'homme le plus singulier peut-être et le plus original qui ait paru.

Fouquet avait commencé dès l'année 1640 [3] à em-

[1] *Œuvres posthumes de la Fontaine*, 1696, in-12, dans le *Portrait de M. de la Fontaine*, par M***.

[2] *Journal des Savants*, juillet 1696, p 381.

[3] Fouquet, dans les *Conclusions de ses défenses*, 1668, in-18, p. 90.

bellir sa terre de Vaux-le-Vicomte, située à dix lieues de Paris, près de Melun et des bords de la Seine; mais en 1653 il y fit commencer de grands travaux, dans le dessein d'en faire un lieu conforme, par sa magnificence, aux grandes richesses qu'il avait acquises. L'architecte le Vau, que Boileau [1] prétend être le véritable auteur de la célèbre colonnade du Louvre, construisit le palais; le Nôtre dessina les jardins, le Brun et les meilleurs artistes du temps exécutèrent les peintures. Bientôt Vaux surpassa en splendeur Compiègne, Fontainebleau et les autres habitations royales qui existaient alors. Fouquet y dépensa dix-huit millions, qui en valaient près de trente-six de notre monnaie actuelle.

C'est dans ce lieu que se donnaient les fêtes les plus somptueuses que l'on eût encore vues en France. C'est là que Fouquet recevait ce que la cour et la ville avaient de plus brillant, et le roi lui-même ne dédaignait pas d'y venir. Pour s'y faire recevoir, la belle et jeune femme de Scarron demandait à madame Fouquet la permission d'y témoigner sa reconnaissance au héros qui en était le maître, « osant, disait-elle, espérer qu'on ne la « trouveroit pas de trop dans ces allées où l'on pense « avec tant de raison et où l'on badine avec tant de « grâce [2]. »

Toutes ces merveilles enchantèrent la Fontaine, et,

[1] Boileau, t. III, p. 165 et 222, édit. de Saint-Marc 1747, in-8°. « L'un des plus célèbres de l'académie d'architecture » dont parle Boileau est d'Orbay, élève de le Vau.

[2] *Lettres de Mme de Maintenon*, Amst., 1756, t. I, p. 24, lettre en date du 25 mai 1658, à madame Fouquet.

autant pour céder à sa propre impulsion que par le désir de louer le goût et la magnificence de son protecteur, il entreprit, en 1658, de célébrer ces beaux lieux dans un ouvrage mêlé de prose et de vers, qu'il intitula le *Songe de Vaux*. Il nous apprend lui-même que les architectes, les sculpteurs et les peintres qui avaient contribué aux constructions et aux ornements de Vaux, lui remirent des mémoires sur chacune des parties qu'ils avaient exécutées, pour l'aider dans la composition de son ouvrage [1]. Il en fut occupé pendant plus de trois ans [2], sans doute bien agréablement, puisqu'il jouissait en même temps des lieux qu'il décrivait : cependant il ne l'a jamais terminé, et n'en a publié que des fragments. La disgrâce de Fouquet lui fit interrompre cet ouvrage et lui ôta toute envie de le continuer. Le père Bouhours, dont les décisions étaient alors une autorité en littérature, dit que ces fragments brillent d'esprit depuis le commencement jusqu'à la fin. Il est vrai; mais c'est de celui de Voiture et de Sarrasin, pour lequel on avait alors une admiration beaucoup trop grande, et qu'on a peut-être trop rabaissé depuis.

La Fontaine feint, dans le *Songe de Vaux*, que les quatre arts qui avaient contribué à l'embellissement et à la célébrité de ce séjour enchanté, l'architecture, la

[1] La Fontaine, *Lettres*, 5. Voyez *Fables nouvelles et autres poésies* du sieur de la Fontaine, 1671, in-12, p. 1 de l'avertissement du *Songe de Vaux*. — M. de Scudéri a fait une description de Vaux-le-Vicomte dans le t. X de *Clélie*, p. 1091.

[2] Ibid., *Songe de Vaux*, avertissement du recueil intitulé *Fables nouvelles et autres poésies*.

peinture, le jardinage et la poésie, se disputent la préséance. Ces arts sont représentés par quatre fées, Palatiane, Appellanire, Hortésie et Calliopée, qui plaident successivement leur cause en présence d'Oronte ou de Fouquet, et de « force demi-dieux , » pour nous servir des termes mêmes de l'auteur. On sent combien cette allégorie est froide ; l'exécution s'en est ressentie. La Fontaine a raison quand il dit qu'on ne trouvera point dans cet ouvrage

......................Cet heureux art,
Qui cache ce qu'il est, et ressemble au hasard[1];

art enchanteur, qui, semblable à un heureux instinct de la nature, devait parer d'attraits si doux ses légères productions! Cependant, si on s'aperçoit que la Fontaine, dans ce premier essai, cherchait encore son talent, il faut avouer aussi qu'il le trouve quelquefois, comme dans la peinture de l'Oisiveté, et dans l'invocation au Sommeil, que nous citerons, parce qu'il y saisit l'occasion, qu'il n'a jamais laissé échapper depuis, d'apprendre à ses lecteurs combien il aimait à dormir :

......................Toi que chacun réclame,
Sommeil, je ne viens pas t'implorer dans ma flamme.
Conte à d'autres que moi ces mensonges charmants
Dont tu flattes les vœux des crédules amants;
Les merveilles de Vaux me tiendront lieu d'Aminte :
Fais que par ces démons leur beauté me soit peinte.

[1] La Fontaine, *Songe de Vaux*, 2.

Tu sais que j'ai toujours honoré tes autels ;
Je t'offre plus d'encens que pas un des mortels :
Doux Sommeil, rends-toi donc à ma juste prière [1].

Aucun poëte, soit ancien, soit moderne, n'a mieux ue la Fontaine loué les femmes, les délices de la vie ıampêtre, les charmes de la solitude, les douceurs du ›mmeil et de la paresse. Quand ces sujets se présen›nt sous sa plume, il est toujours heureusement inspiré. e dieu Morphée, l'objet de son culte assidu, donnait es charmes particuliers à la léthargie où il le plongeait, t le favorisait par d'heureuses illusions. La Fontaine :rit à sa femme « que son sommeil étoit bigarré par d'agréables songes [2]. » Dans le cinquième fragment e ce *Songe de Vaux*, la peinture qu'il fait de la Nuit ıppelle la grâce de l'Albane et du Corrége.

Voyez l'autre plafond où la Nuit est tracée :
Cette divinité, digne de vos autels,
Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels,
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs et ne les répand pas [3].

uis il ajoute :

Avec tous ses appas, l'aimable enchanteresse
Laisse souvent veiller les peuples du Permesse ;

[1] La Fontaine, *Songe de Vaux*, 1.
[2] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 6, et ci-après (p. 136).
[3] La Fontaine, *Songe de Vaux*, 5.

Cent doctes nourrissons surmontent son effort.
Hélas! dis-je, pour moi, je n'ai rien fait encor;
Je ne suis qu'écoutant parmi tant de merveilles.
Me sera-t-il permis d'y joindre aussi mes veilles?
Quand aurai-je ma part d'un si doux entretien[1]?

La Fontaine avait près de trente-huit ans lorsqu'il se plaignait, avec raison, de n'avoir encore rien fait qui pût passer à la postérité; mais les muses, dont il implorait les entretiens avec tant de charme, devaient bientôt le combler de leurs précieuses faveurs.

Il s'essaya dans le genre héroïque, et, quoique ce ne fût pas celui qui convînt le mieux à la nature de son génie, il prouva par la composition du poëme d'*Adonis* qu'il était aussi destiné à produire ces merveilles qui causaient son admiration. Le poëme d'*Adonis* ne parut et ne fut entièrement terminé qu'après le fragment du *Songe de Vaux* que nous venons de citer; mais il avait été composé auparavant, et la Fontaine en présenta dès 1658 à Fouquet une copie manuscrite différente de celle qui a été imprimée depuis. Après l'invocation et l'exposition le poëte disait :

Vois de bon œil cet œuvre, et consens pour ma gloire
Qu'avec toi l'on le place au temple de Mémoire.
Par toi je me promets un éternel renom;
Mes vers ne mourront point, assistés de ton nom[2].

[1] La Fontaine. *Songe de Vaux*, 5.
[2] *Adonis*, poëme par J. de la Fontaine, tel qu'il a été présenté à Fouquet en 1658, publié d'après le manuscrit original, par C. A. Walckenaer, 1825, in-8°, p. 1.

Cependant la Fontaine paraît avoir été, à cette époque, dominé encore plus par son goût pour le plaisir que par son amour pour la gloire.

Une abbesse peu scrupuleuse, que le roi exila depuis par lettre de cachet, et qui est peut-être la même que celle dont nous avons précédemment parlé [1], invita notre poëte à venir la voir [2]. Elle gouvernait alors le couvent des religieuses bénédictines de Sainte-Marie, à Mouzon, dans les Pays-Bas. Il n'était pas facile de se rendre en ce lieu. La guerre durait encore avec les Espagnols; ils occupaient Rocroy, et avaient dans cette ville une garnison nombreuse commandée par un chef courageux et expérimenté, nommé Montal, qui jetait la terreur dans toute la Champagne. Les habitants de Reims [3] avaient même, sans l'autorisation du roi, fait avec lui une espèce de trêve. Il envoyait des cavaliers en partisans, jusque dans les bois de Vincennes; l'Hôpital, gouverneur de Paris [4], fut obligé de faire des patrouilles pour attraper les coureurs de Rocroy.

[1] Voyez p. 13.

[2] Claude Angélique de Coucy de Mailly, quatrième fille de Louis de Mailly, IIIe du nom, *dit* de Coucy, qui avait épousé une fille de Philippe de Croy. (Voyez Anselme, *Histoire générale et chronologique de la maison royale de France*, t. VIII, p. 335 et 646.)

[3] Voyez Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, année 1757, t. III, p. 194, édit. de Petitot, 1825, in-8°, t. XLII de la collection. Voyez aussi Monglat, *Mémoires*, année 1657, t. LI, p. 35 de la collection. Le comte de Grandport, en août, 1657 remporta un avantage sur Montal.

[4] Felibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. X, p. 518, et 3e édit. de cette histoire, p. 597.

La Fontaine écrivit donc une lettre en vers à la jeune et aimable abbesse, pour lui expliquer comment il n'osait céder à son invitation, et il lui cita l'aventure alors récente de M. Girardin [1], qui, en se rendant à Bagnolet, fut enlevé par M. Barbezières et par son frère Chémeraut, puis transporté à Bruxelles, où l'on négociait encore pour sa rançon [2].

Les Rocroix, gens sans conscience,
Me prendroient aussi bien que lui,
Vous allant conter mon ennui.
J'aurois beau dire à voix soumise :
Messieurs, cherchez meilleure prise ;
Phébus n'a point de nourrisson
Qui soit homme à haute rançon ;
Je suis un homme de Champagne
Qui n'en veux point au roi d'Espagne ;
Cupidon seul me fait marcher.
Enfin j'aurois beau les prêcher,
Montal ne se soucîroit guère
De Cupidon ni de sa mère :
Pour cet homme en fer tout confit
Passe-port d'amour ne suffit [3].

[1] Voyez Loret, VIII, p. 74, Lettre en date du 26 mai, p. 108 ; en date du 21 juillet, p. 134 ; en date du 8 septembre, p. 143 ; en date du 22 septembre, p. 1552 ; en date du 6 octobre, 1657.

[2] La Fontaine, *Épîtres*, 1, t. VI, p. 54, note 1 de l'édit. de 1827 ; Fouquet, *Défenses*, t. II, p. 209, et t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 77 ; Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 203 ; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine*, p. 11, de l'édit. in-12, et p. 15 de l'édit. in-16 ; *Pluton Maltôtier*, 1708, in-12, p. 92 ; Loret, VIII, p. 60, 87 ; Gourville, t. LII, et p. 310 à 312 collection Petitot.

[3] La Fontaine, *Épîtres*, 1.

Fouquet faisait alors une cour assidue à madame de Sévigné, et l'on sait que la résistance qu'il trouva en elle le força de se réduire aux témoignages d'une simple amitié : il lui montra cette épître de la Fontaine. Cette aimable veuve, aussi régulière dans sa conduite qu'indulgente et facile pour tout le reste, et dont la vertu n'ôtait rien à l'enjouement et aux grâces [1], loua cette épître, quoique la fin en soit assez libre. La Fontaine, flatté du suffrage d'une femme aussi polie que spirituelle, envoya de suite à Fouquet un dizain pour madame de Sévigné, où il laisse éclater la joie que lui cause ce succès.

Entre les dieux, et c'est chose notoire,
En me louant, Sévigné me plaça :
J'étois alors deux cent mille au-deçà,
Voire encor plus, du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis, son nom seroit piéça
Delà le ciel, si l'on m'en vouloit croire [2].

La réputation qu'avait déjà madame de Sévigné justifie suffisamment ce mouvement d'orgueil. « Le nom seul « de la marquise de Sévigné, dit l'abbé Arnauld, vaut

[1] Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, t. I, p. 316, ou t. II, p. 318, de l'édit. 1721 ; la Fontaine, t. VI, p. 282, note 2 de l'édit. de 1827 ; Bussy-Rabutin, lettre à Mme de Sévigné du 17 août 1654, t. I, p. 15 de l'édition in-12 stéréot., et lettre de Mme de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin, du 19 juillet 1655, t. I, p. 21, où elle dit de Fouquet : « J'ai toujours avec lui les mêmes précautions et les mêmes craintes. »

[2] La Fontaine, *Dizains*, I.

« un éloge à tous ceux qui savent estimer l'esprit, l'a-
« grément et la vertu [1]. »

Mais la liaison de la Fontaine avec la femme de Colletet, qui subsistait alors, ne se bornait pas, comme pour madame de Sévigné, à de simples jeux d'esprit. Guillaume Colletet, le père de celui que Boileau a insulté dans ses vers [2], était au nombre des gens de lettres qui avaient part aux bienfaits de Fouquet [3]. Colletet était, selon l'expression de Ménage, particulièrement enclin aux amours *ancillaires* [4] : il avait épousé successivement trois de ses servantes ; la troisième, qui se nommait Claudine le Nain, était d'une famille fort pauvre, qui vint demeurer chez Colletet, après son mariage, et qu'il lui fallut nourrir. Il prit le parti de composer de cette nombreuse parenté une maison complète à sa femme, comme à une grande dame. Le père, qui était un tailleur de pierres, devint valet de chambre ; la mère, qui se nommait Marie Soyer [5], fut femme de charge ; la sœur, femme de chambre ; la cousine, cuisi-

[1] L'abbé Arnauld, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 314, collection Petitot, 2e série.

[2] Boileau, *Satires*, I, 77, t. I, p. 33 de l'édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, ou t. I, p. 85 de l'édit. de M. Saint-Surin, 1821, in-8°.

[3] Voyez le *Traité du sonnet*, dédié à Fouquet, par Guillaume Colletet, 1658, in-12, chez Sommaville.

[4] *Menagiana*, édit. 1715, t. II, p. 83 ; Martial, *Épigr.* XII, 58. Dans le seizième siècle le mot *ancelle* pour servante, esclave, était en usage en poésie et dans le style soutenu ; dans la fable 89 de Corrozet, imprimée en 1542, l'abeille dit à Dieu :

Très-puissant Dieu, concède à ton *ancelle*.

[5] Tallemant, *Mémoires*, t. V, p. 316, et dans les épigrammes de Colletet, p. 178 et p. 190, *Triomphe de ma belle et chère Claudine.*

nière; et une jeune fille, que Colletet avait eue de sa seconde femme, fut la demoiselle de compagnie[1]. « Nous allions, dit Chevreau, manger bien souvent chez lui, à condition que chacun y porterait son pain, son plat, avec deux bouteilles de vin de Champagne et de Bourgogne, et par ce moyen, nous n'étions pas à charge à notre hôte. Il ne fournissait qu'une vieille table de pierre sur laquelle Ronsard, Jodelle, Belleau, Baïf, Amadis Jamyn avaient fait dans leur temps d'assez bons repas[2]. » Claudine était blonde[3] et fort jolie, mais assez sotte. Colletet entreprit pourtant de lui faire une réputation littéraire, et il y parvint en composant pour elle des vers français, qu'elle récitait à table avec assez d'agrément, et dont on la croyait l'auteur; un assez grand nombre ont été imprimés sous son nom dans les recueils du temps ou dans les ouvrages de son mari[4]. Beaucoup de beaux esprits furent alors dupes de cette ruse; et, charmés de la figure de la belle Claudine plus encore que de ses vers, ils s'empressèrent de la célébrer. L'abbé de Marolles[5], dans ses *Mémoires*, met

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*, et *Œuvres de la Fontaine*, t. VI, p. 272, note 1, et p. 275, note 3, et *Mémoires*, 1834, in-8°, t. V, p. 311, article *Colletet*.

[2] Voyez encore, sur Colletet, les *œuvres mêlées de Chevreau et des frères Parfaict. Histoire du Théâtre français*, 1746, in-12, t. VI, p. 197. Voyez aussi *Carpenteriana*, p. 216, et *Hadriani Valesii poemata* à la suite du *Valesiana*, 1695, l'épigramme intitulée *De Colleteto poeta Famulasque ducente*, p. 78, qui se termine ainsi : « Sic quinque famulas duxit. Hæc connubia vocare possis nuptias poeticas. »

[3] Colletet, *Poésies diverses*, 1656, in-12, p. 315 et 363.

[4] *Cabinet des Muses choisies*, 1668, in-12, p. 183, 186, 309 et 311; Colletet, *l'Art poëtique*, 1658.

[5] Michel Marolles, *Mémoires*, 1755, in-12, t. II, p. 232.

au nombre des meilleurs poëtes de cette époque « l'illustre Claudine de M. Colletet. » Le savant Nicolas Heinsius, qui la vit pendant son séjour à Paris, écrivait à Colletet, dans une lettre en latin datée de Stockholm : « Quand je vois ta Claudine, cet assemblage de toutes les grâces, il me semble que j'ai devant moi toutes les muses ensemble [1]. »

Costar, dans une de ses lettres, parle des demi-dieux adorateurs de la déesse Claudine. Lui-même, dit-il, sans ses infirmités, il se mettrait sur les rangs. Il fut surtout séduit par les éloges que Claudine, sous la dictée de Colletet, lui prodigua dans une épître [2]. Un poëte, nommé la Forge, ne craignit point, dans un poëme intitulé *le Cercle des femmes savantes*, de la placer sur le même rang que mesdames de Sévigné, de Grignan, de Montausier, etc. [3].

La plupart des poëtes de ce temps firent des sonnets pour Claudine ; et Colletet lui-même en composa pour elle un recueil qu'il intitula *les Amours de Claudine.* Pelletier disait dans un des siens :

> Claudine est l'entretien des plus célèbres cours,
> Comme chez les savants elle est considérée ;
> Si ses yeux sont brillants, brillants sont ses discours,
> Et de ses vers pompeux la grâce est admirée [4].

[1] Lettre de Heinsius, en latin, dans le *Recueil des poésies diverses* de Colletet, p. 307.

[2] Lettres de M. Costar, deuxième partie, 1659, in-4°, p. 567. *Ibid.*, p. 602, Lettre 252, p. 662, l. 262.

[3] *Recherches sur le Théâtre Français*, par de Beauchamps, t. III, p. 357.

[4] Le *Cabinet des Muses choisies*, 1668, in-12, p. 293.

La Fontaine fut plus qu'un autre épris des charmes de la jeune muse; il fit des vers à sa louange; et, parmi plusieurs autres, que sans doute il avait composés sur le même sujet, il nous a conservé un sonnet et deux madrigaux relatifs à *mademoiselle C.* (Claudine). Le sonnet est adressé à Sève, peintre assez célèbre, qui a orné de ses tableaux plusieurs églises de Versailles et de Paris, et qui avait fait le portrait de Claudine; le poëte lui dit :

Par d'inutiles soins pour moi tu te surpasses;
Clarice est en mon ame avec toutes ses grâces;
Je m'en fais des tableaux où tu n'as point de part.
Pour me faire sans cesse adorer cette belle,
Il n'étoit pas besoin des efforts de ton art,
Mon cœur sans ce portrait se souvient assez d'elle[1].

Colletet voulut conserver, après lui, à Claudine la réputation qu'il lui avait acquise; et, peu de temps avant de mourir, il fit sous son nom les six vers suivants, dans lesquels elle protestait qu'après la mort de son époux[2], elle renonçait à la poésie :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous louai d'un langage assez doux,

[1] La Fontaine, *Madrigaux* 1 et 2.
[2] Colletet mourut le 11 février 1659, comme il paraît d'après la *Gazette de Loret* du 15 février 1659. D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 334; les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 201.

Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous [1].

Claudine ayant tenu trop exactement sa promesse de ne plus faire de vers, on se douta de la ruse. Ceux qui l'avaient le plus admirée, ne trouvant plus en elle qu'un esprit vulgaire, furent entièrement désabusés. La Fontaine, désenchanté, non-seulement quitta Claudine, mais fit contre elle des stances satiriques qui commencent ainsi :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien [2].

Notre poëte imprima dans un recueil [3] ces stances, à la suite du sonnet et des deux madrigaux ; et comme on le raillait sans doute d'avoir été pris pour dupe, il fit précéder ces pièces de vers d'une lettre à un de ses amis, qui contient des aveux singulièrement remarquables par leur naïveté :

« Vous vous étonnez, dites-vous, de ce que tant « d'honnêtes gens ont été les dupes de mademoiselle C.

[1] *Menagiana*, t. III, p. 84.
[2] La Fontaine, *Stances*. La mort de Guillaume Colletet a inspiré à Ménage une de ses meilleures pièces. V. *Ægidii Menagii poemata*, Elzevir, 1663, in-12, p. 290, et Bruzen de la Martinière, *Nouveau recueil des Épigrammatistes français*, 1720, in-12, t. I, p. 264.
[3] La Fontaine, *Fables nouvelles et autres poésies*.

« (Colletet), et de ce que j'y ai été moi-même attrapé. « Ce n'est pas un sujet d'étonnement que ce dernier « point ; au contraire, c'en seroit un si la chose s'étoit « passée autrement à mon égard. Savez-vous pas bien « que, pour peu que j'aime, je ne vois dans les défauts « des personnes non plus qu'une taupe qui auroit cent « pieds de terre sur elle? Dès que j'ai un grain d'amour, « je ne manque pas d'y mêler tout ce qu'il y a d'encens « dans mon magasin ; cela fait les meilleurs effets du « monde : je dis des sottises en vers et en prose, et « serois fâché d'en avoir dit une qui ne fût pas solen-« nelle. Enfin je loue de toutes mes forces. *Homo sum* « *qui ex stultis insanos reddam*. Ce qu'il y a, c'est que « l'inconstance remet les choses en leur ordre. Ne vous « étonnez donc plus ; voyez seulement ma palinodie, « mais voyez-la sans vous en scandaliser[1]. »

La veuve de Colletet ne tint qu'en partie le serment poétique que son mari lui avait fait faire. Elle eut plusieurs amants et fut successivement la maîtresse déclarée de l'abbé de Tallemant, de l'abbé de Richelieu, et de quelques autres. Elle essaya en vain de séduire Gilles Boileau, le frère aîné de Despréaux[2], qui lui avait prêté quelque argent. Lorsqu'elle eut perdu ses appas, elle épousa un homme de la lie du peuple, prit de lui le goût ignoble de la boisson, et mourut enfin de misère et de débauche[3].

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, VIII, 1659.
[2] Tallemant des Réaux, *Mémoires*, t. V, p. 322.
[3] Idem, *Mémoires manuscrits*.

Si Claudine n'avait pas voulu jouer le rôle de bel esprit, et paraître autre qu'elle n'était, la Fontaine n'aurait pas fait contre elle des stances satiriques, et probablement ne l'aurait pas quittée si promptement; il n'avait que trop de goût pour les amours vulgaires : il parle d'après sa propre conviction quand il nous dit « qu'une grisette est un trésor », et il en fait connaître de suite la raison :

On en vient aisément à bout;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout[1].

Il s'explique à cet égard avec encore moins de retenue dans le prologue d'un de ses contes, et raconte sans déguisement une aventure de sa jeunesse, qui prouve que les femmes dont il était le plus aimé et le plus amoureux, ne pouvaient compter sur sa fidélité qu'autant qu'elles le quittaient peu, ou qu'elles le surveillaient de près.

Il m'en souvient ainsi qu'au premier jour,
Chloris et moi nous nous aimions d'amour :
. . . .
Je vais un soir chez cet objet charmant :
L'époux étoit aux champs heureusement;
Mais il revient la nuit à peine close.
Point de Chloris. Le dédommagement
Fut que le sort en sa place suppose[2]

[1] La Fontaine, *Contes*, I, 1.
[2] Met, place, vient de *supponere*.

Une soubrette à mon commandement :
Elle paya cette fois pour la dame[1].

La condition que la Fontaine avait faite avec Fouquet d'acquitter par des vers chaque quartier de sa pension lui fit composer à cette époque différentes petites pièces qui n'ont rien aujourd'hui de remarquable, mais qui le paraîtront beaucoup si on les compare avec les recueils de sonnets, de madrigaux et autres poésies que publiaient les Hesnault, les Colletet, les Perrin, les Bonnecorse, et tant d'autres poëtes de ce temps. On ne connaissait, en quelque sorte, que le style maniéré et recherché dont Voiture était le modèle, le style froidement ampoulé de Ronsard et de Brébeuf, et l'ignoble burlesque mis à la mode par Scarron. Les muses françaises semblaient avoir perdu, depuis Marot, l'art de badiner avec grâce. La Fontaine, qui avait fait une étude approfondie de cet ancien poëte, aimait à s'approprier ses tours si énergiques dans leur naïve précision ; à enrichir sa langue des mots expressifs de nos vieux auteurs, que l'usage et le temps avaient laissé perdre ; et, guidé par son heureux instinct et par l'excellent modèle qu'il s'était choisi, il fut le premier qui, dans les petits vers de circonstance, fut aisé, naturel et vrai. Sous ce rapport, ses premières poésies méritent attention, et sont, en quelque sorte, des monuments pour notre histoire littéraire. La Fontaine réunit, par le caractère et le style de ses écrits, les deux beaux siècles

[1] La Fontaine, *Contes*, v, 8.

de François Ier et de Louis XIV. Il a les grâces ingénues et spirituelles du premier, et s'élève souvent à la magnificence du second. C'est non-seulement par le choix heureux des vieilles expressions rajeunies par lui, mais encore par la forme même de ses premiers essais, qu'il s'est rapproché des poëtes du seizième siècle. Du temps de notre poëte, il semble qu'on ne pouvait s'exprimer que par des sonnets ou des madrigaux. La Fontaine en a composé très-peu. Dans toutes les petites pièces de vers qu'il fit, ou pour Fouquet ou par ses ordres, il s'assujettit au mètre de la ballade chevaleresque, du rondeau gaulois, du sixain ou du dizain des troubadours, de l'épître familière, et de l'ode anacréontique.

Quelquefois, en s'adressant à Pellisson, il badine sur l'engagement qu'il avait pris avec le surintendant, au sujet de l'acquittement de sa pension.

Pour acquitter celle-ci chaque année
Il me faudra quatre termes égaux.
A la Saint-Jean je promets madrigaux
Courts, et troussés, et de taille mignonne :
Longue lecture en été n'est pas bonne.
Le chef d'octobre aura son tour après ;
Ma Muse alors prétend se mettre en frais ;
Notre héros, si le beau temps ne change,
De menus vers aura pleine vendange.
Ne dites point que c'est menu présent ;
Car menus vers sont en vogue à présent.
Vienne l'an neuf, ballade est destinée :
Qui rit ce jour, il rit toute l'année.

. . . .
Pâques, jour saint, veut autre poésie.
J'enverrai lors, si Dieu me prête vie,
Pour achever toute la pension,
Quelques sonnets pleins de dévotion.
Ce terme-là pourroit être le pire;
On me voit peu sur tels sujets écrire[1].

On s'aperçoit, par ces vers, que la Fontaine s'était en écarté des idées qui l'avaient fait entrer, vingt ans paravant, à la congrégation de l'Oratoire. Il ajoute :

Mais tout au moins je serai diligent;
Et, si j'y manque, envoyez un sergent;
Faites saisir, sans aucune remise,
Stances, rondeaux, et vers de toute guise.
Ce sont nos biens; les doctes nourrissons
N'amassent rien, si ce n'est des chansons.
. . . .
Et je prétends. . . . .
Qu'au bout de l'an le compte y soit entier;
Deux en six mois, un par chaque quartier.
Pour sûreté j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse;
Même au besoin notre ami Pellisson
Me pleigera[2] d'un couplet de chanson.

La Fontaine n'eut pas besoin d'emprunter le secours son ami Pellisson pour l'accomplissement de sa pro-

La Fontaine, *Épîtres*, 3.
[2] Sera *ma caution, mon répondant* pour...

messe, du moins pendant cette première année, car nous avons toutes les pièces envoyées pour cet effet. L'engagement avait commencé à courir au 1er avril 1659, époque de la composition de l'*Épître à Pellisson*[1] dont nous venons de citer quelques vers.

Pour le terme de la Saint-Jean, notre poëte envoya la *Ballade à madame Fouquet*[2], dont Pellisson lui fit une quittance en vers, et le *Madrigal sur le mariage de mademoiselle d'Aumont et de M. de Mézières*[3]. Mézières était le surnom du plus jeune des frères de Fouquet. Premier écuyer de la grande écurie, il épousa la fille du marquis d'Aumont, gouverneur de la Touraine. Le mariage paraît n'avoir été alors que projeté, et n'avoir été conclu qu'au mois de mai ou avril suivant.

Pour le second terme, ou celui d'octobre, la Fontaine écrivit la jolie ballade qui a pour refrain

Promettre est un, et tenir est un autre[4].

Pour le troisième terme, ou celui de janvier 1660, il envoya la *Ballade sur la paix des Pyrénées*, et le *Madrigal au roi et à l'infant*[5]. Pour le quatrième terme, ou celui de Pâques de la même année, il donna d'abord un *Dizain pour madame Fouquet*, et un *Sixain pour le*

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 3.
[2] Id., *Ballades*, 2.
[3] Id., *Madrigaux*, 7.
[4] Id., *Ballades*, 3.
[5] Id., *Ballades*, 4, et *Madrigaux*.

roi. Ce sixain est remarquable, parce qu'il nous apprend que les attentions du jeune roi pour Olympe Mancini avaient fait présumer, avec quelque raison, qu'il en était devenu amoureux; ce qui était vrai, malgré la préférence qu'il accorda bientôt à sa jeune sœur, Marie Mancini. Le poëte dit :

Dès que l'heure est venue, amour parle en vainqueur.
Soit de gré, soit de force, il entre dans un cœur.
. . . .
Alcandre de ce droit s'est longtemps excusé,
Mais par les yeux d'Olympe amour le lui demande [1].

Mais Fouquet n'ayant pas paru satisfait de recevoir des pièces aussi courtes, et surtout de ce que, au terme de la Saint-Jean précédente, il n'avait envoyé que trois madrigaux, la Fontaine lui fit parvenir l'*Ode pour la paix* [2], qu'il avait composée lors du départ du cardinal Mazarin pour Saint-Jean de Luz; il l'accompagna du *Dizain* [3] suivant :

Trois madrigaux, ce n'est pas votre compte,
Et c'est le mien; que sert de vous flatter [4] ?
Dix fois le jour au Parnasse je monte
Et n'en saurois plus de trois ajouter.
Bien vous dirai qu'au nombre s'arrêter
N'est pas le mieux, seigneur, et voici comme :

[1] La Fontaine, *Dizains*, 2; *Sixains*, 1.
[2] Id., *Odes*, 2.
[3] Id., *Dizains*, 3.
[4] Id., *Ballades*, 3.

secrétaire, et il envoya à notre poëte, ... Fouquet, deux quittances en vers : ...t le notaire du Parnasse qui s'ex-

...:

...Parnasse notaire,
... beautés
... exemplaire,
...s ayant comptés,
et vantés,
...tisfaire,
...re
...s.
...taire,
...aitez.
...it ans autant faire[1] !

...pas nous étonner que Pellisson, au ...arras des affaires, s'amusât encore à ...ers. C'est à son talent, ou si l'on veut à ... poésie, qu'il dut le commencement de ...jouissait auprès de Fouquet. Celui-ci, à ...e madame Duplessis-Bellière, avait ac-...sion à mademoiselle Scudéri, pour la-...t avait conçu un amour platonique, et ...sous le nom de Sapho. Pellisson, afin de ...connaissance au bienfaiteur de son amie, ... pièce de vers [2], et Fouquet en fut si sa-

...*lades*, 2, 1659.
...e le *Remerciement du poëte* et se trouve dans les ...nant que possède M. Monmerqué.

Quand ils sont bons, en ce cas tout prud'homme
Les prend au poids au lieu de les compter;
Sont-ils méchants, tant moindre en est la somme,
Et tant plutôt on s'en doit contenter.

Une note, imprimée en tête de l'épître de la Fontaine à Pellisson, nous apprend que ce dernier avait dit que notre poëte lui devait payer une pension à cause du soin qu'il prenait de faire valoir ses vers. On a trouvé, en effet, une copie manuscrite de cette même épître avec une apostille de la main de Pellisson, qui prouve qu'il s'était empressé de transmettre à Fouquet cette épître avec d'autres pièces de vers de la Fontaine, sur lesquelles il appelait également l'attention du surintendant [1]. Pellisson, qui fut dans tous les temps l'ami sincère de notre poëte, ne se contenta pas d'être pour lui un utile intermédiaire; il fit en sorte qu'il se trouva remboursé de ses engagements poétiques, non-seulement en argent, mais encore en vers, qui rivalisaient de grâce avec les siens. Ainsi, la Fontaine, dans une de ses ballades, demande quittance à madame Fouquet pour les vers qu'il avait envoyés :

J'ai fait ces vers tout rempli d'espérance,
Commandez donc en termes gracieux
Que, sans tarder, d'un soin officieux
Celui des Ris qu'avez pour secrétaire
M'en expédie un acquit glorieux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

[1] Chardon de la Rochette, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine*, in-12, p. 24, en note.

Pellisson fut ce secrétaire, et il envoya à notre poëte, au nom de madame Fouquet, deux quittances en vers : dans la première c'est le notaire du Parnasse qui s'exprime ainsi :

Par-devant moi, sur Parnasse notaire,
Se présenta la reine des beautés
Et des vertus le parfait exemplaire,
Qui lut ces vers ; puis les ayant comptés,
Pesés, revus, approuvés, et vantés,
Pour le passé voulut s'en satisfaire,
Se réservant le tribut ordinaire
Pour l'avenir aux termes arrêtés.
Muses de Vaux et vous, leur secrétaire,
Voilà l'acquit tel que vous souhaitez.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire[1] !

Nous ne devons pas nous étonner que Pellisson, au milieu des embarras des affaires, s'amusât encore à composer des vers. C'est à son talent, ou si l'on veut à son goût pour la poésie, qu'il dut le commencement de la faveur dont il jouissait auprès de Fouquet. Celui-ci, à la sollicitation de madame Duplessis-Bellière, avait accordé une pension à mademoiselle Scudéri, pour laquelle Pellisson avait conçu un amour platonique, et qu'il a chantée sous le nom de Sapho. Pellisson, afin de témoigner sa reconnaissance au bienfaiteur de son amie, lui adressa une pièce de vers [2], et Fouquet en fut si sa-

[1] La Fontaine, *Ballades*, 2, 1659.

[2] Elle était intitulée le *Remerciement du poëte* et se trouve dans les manuscrits de Tallemant que possède M. Monmerqué.

tisfait qu'il en récompensa l'auteur avec sa munificence ordinaire. Ce dernier paya ce nouveau bienfait par une nouvelle pièce de vers : ce fut alors que le surintendant le prit pour travailler à sa correspondance. Un flatteur croyant faire sa cour à Fouquet lui parlait du bonheur de Pellisson, et de l'honneur qui rejaillissait sur lui d'avoir gagné la confiance d'un si grand ministre. « Il est vrai, lui répondit Fouquet, que M. Pellisson m'a fait l'honneur de se donner à moi [1] » : réponse admirable, qui décèle à la fois la grande âme et le discernement de Fouquet.

Pellisson, en envoyant au surintendant l'épître et la ballade dont nous venons de nous occuper, a soin de lui faire remarquer une épigramme de son ami qu'il lui transmet en même temps, et dont il fait un éloge particulier; c'était l'*Épitaphe d'un paresseux*, que la Fontaine, dans un accès de gaieté, avait faite contre lui-même, qui a été tant de fois réimprimée à la suite des *Contes* et des *Fables*, sous le titre d'*Épitaphe de la Fontaine*, mais qu'il faut toujours transcrire, parce qu'elle peint avec vérité sa molle indolence et son aversion pour tous les tracas de la vie :

> Jean s'en alla comme il étoit venu,
> Mangea le fonds avec le revenu,
> Tint les trésors chose peu nécessaire.
> Quant à son temps, bien sut le dispenser :
> Deux parts en fit, dont il souloit passer
> L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire [2].

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*.

[2] La Fontaine, *Épitaphes*, I. Naigeon (Notice de la Fontaine, p. 71), qui

Cette pièce indique que la Fontaine avait déjà vendu une portion de son patrimoine pour subvenir à sa dépense. Nous devons dire pour sa justification qu'il avait trouvé la succession de son père embarrassée, et il est à propos de donner ici, d'après les papiers de famille que nous avons eu sous les yeux, les détails qui concernent la fortune de notre poëte, afin qu'à l'avenir ces reproches d'insouciance et d'incurie sur ses intérêts, qu'il a en partie mérités, soient cependant réduits à leur juste valeur. Les lecteurs instruits des changements monétaires ne doivent pas oublier, en lisant cet exposé, que les sommes étant énoncées par nous telles qu'elles se trouvent relatées dans les actes expriment, en monnaie actuelle, une valeur réelle à peu près double de leur valeur nominale.

Charles de la Fontaine mourut au mois de mars ou avril 1658[1]: il devait alors à son fils Jean, tant en principal qu'en intérêts, une somme de 11,977 liv.; à de Maucroix, 17,600 liv.; aux héritiers Pidoux, 4,067 liv. : ses legs pieux, les frais de ses funérailles, ses donations à ses domestiques, se montèrent à 3,000 liv., de sorte que le passif de sa succession fut de 36,644 liv. Notre poëte était son seul et unique héritier, attendu que Claude de la

n'a pas su remonter à la source, croit que cette épitaphe a été imprimée pour la première fois dans les œuvres posthumes, p. 271. C'est là seulement que cette pièce porte le nom de M. de la Fontaine. Dans le recueil de 1671, la Fontaine l'avait intitulée : *Épitaphe d'un paresseux.* C'est dans l'édition des *Contes*, faite en 1696 à Amsterdam, qu'on la trouve, t. II, p. 241, avec des fautes qui se sont perpétuées jusque dans les éditions des *Fables* et des *Contes* données de nos jours.

[1] La Fontaine, *Lettres*, 15.

Fontaine, son autre fils, avait, par acte passé le 21 janvier 1649, fait donation de tous ses biens à son frère Jean, au moyen d'une rente viagère de 1,100 liv., payable seulement après la mort de leur père. Quoique dans cet acte Claude eût stipulé qu'il faisait à son frère cette donation, tant à cause de l'amitié fraternelle qui existait entre eux qu'à cause de son mariage avec Marie Héricart, cependant, à l'époque de l'exécution, il se repentit de l'avoir souscrit, et prétendit qu'il était lésé. Notre poëte, ennemi de toute chicane, offrit à son frère de révoquer l'acte qu'ils avaient consenti entre eux, et de l'admettre au partage de la succession de leur père, mais à la charge par lui d'acquitter aussi sa part des dettes dont elle était grevée. Claude aima mieux transiger, et fit avec notre poëte un nouvel acte qui confirmait la première donation, au moyen d'une somme de 8,225 liv. qui lui fut payée. Ainsi, le passif de la succession de Charles de la Fontaine se trouva porté par cette nouvelle transaction à 44,869 liv. : en défalquant de cette somme celle de 11,977 due à l'héritier qui confondait dans sa personne l'actif et le passif, il restait toujours un total de 32,892 liv. qu'il fallait liquider. D'après ces détails, il ne faut pas s'étonner que la Fontaine, qui n'était pas exactement payé de ce qui lui était dû par son père, et qui de plus avait acquitté quelques dettes de sa belle-mère, se soit vu forcé, du vivant même de son père, et dès l'année 1656, de vendre à son beau-frère, M. de la Villemontée, une ferme de Damar, et ensuite une maison et un domaine situés à Châtillon-sur-Marne

qui lui avaient été concédés en échange, et à titre de supplément de prix, pour la ferme de Damar [1]. Après la mort de son père, notre poëte, pour payer les dettes de sa succession, ne put s'empêcher de contracter des obligations pécuniaires envers sa femme, qui se trouvait séparée de lui quant aux biens. Tout porte à croire que cette séparation fut prononcée en justice, en 1659, sur la demande de madame de la Fontaine, qui aurait démontré que son avoir était en péril. Quand la séparation fut prononcée, le poëte abandonna à sa femme le domaine de la Trueterie, plus anciennement nommé la *Fontaine au Renard*, qui avait peut-être donné son nom à la famille qui le possédait depuis un temps immémorial [2].

En outre, une espèce de traité, conclu entre Jean de la Fontaine, maître particulier triennal de Château-Thierry et de Châtillon, Charles de la Fontaine, ancien maître des eaux et forêts, et un certain sieur Guerin ou Gaviez, maître particulier alternatif, nous apprend que la Fontaine, avant de succéder à son père dans l'exercice de sa charge, avait déjà un certain grade très-approché de la maîtrise [3]. Nous apprenons, par un acte fait à Paris le 15 août 1661, qu'il lui paya alors la somme de 9,512 liv. 9 sous à valoir sur celle de 18,512 liv., dont il lui était redevable en vertu d'une transaction passée

[1] Voyez, dans les *Pièces justificatives*, une quittance entièrement écrite par la Fontaine.

[2] *Œuvres de la Fontaine*, Lettres à divers, 7.

[3] Voyez les *Pièces justificatives*.

le 18 juillet précédent. Ce contrat fut signé dans l'enclos du Palais, chez M. Jannart, où logeaient aussi M. et madame de la Fontaine. Enfin, en 1676, la Fontaine, après avoir cédé sa charge, se vit forcé de vendre aussi sa maison de Château-Thierry à Antoine Pintrel, son parent et son ami, afin d'acquitter une partie des dettes qu'il avait contractées envers Jannart. Madame de la Fontaine reçut de son mari le reste du prix réservé sur cette vente[1]. C'est ainsi que, par suite d'embarras pécuniaires qui commencèrent dès sa jeunesse, la Fontaine s'habitua peu à peu à ne jamais mettre ses dépenses au niveau de ses recettes, et qu'il continua de manger, comme il le dit lui-même, son fonds avec son revenu : pourtant au total sa fortune, sans être considérable, eût été suffisante si sa femme et lui eussent su la gérer ; mais tous deux manquaient d'ordre et d'économie, sans lesquels les plus grandes fortunes ne peuvent se maintenir.

Cependant si la Fontaine négligeait ses propres affaires, il se mêlait quelquefois avec zèle de celles des autres ; il rendait la faveur dont il jouissait auprès du surintendant profitable à ses compatriotes et à sa ville natale : ainsi, au moyen d'une charmante ballade dont le refrain est

L'argent surtout est chose nécessaire[2],

il obtint que le pont et la chaussée de Château-Thierry,

[1] Voyez les *Pièces justificatives*.
[2] La Fontaine, *Ballades*, 5.

renversés par les débordements de la Marne, fussent réparés aux frais de l'État.

Les petites pièces que notre poëte se plaisait à composer n'avaient pas toujours un but aussi important. Pour acquitter la dette qu'il avait contractée, il n'oubliait pas d'adresser à madame la surintendante une ode ou une épître lors de la naissance de chacun de ses enfants[1]. Quelquefois un impromptu suffisait pour payer un quartier de sa pension, comme celui qu'il fit pour le mariage projeté de M. de Mézières avec la fille du maréchal d'Aumont, qu'on devait célébrer à Vaux[2]. En un mot, il ne laissait passer presque aucun événement sans le chanter, sur un ton ou sérieux ou badin.

Le siége que soutinrent les Augustins, en 1658, contre les archers du parlement, lequel voulait les contraindre à recommencer une élection, lui inspira une ballade qui fit alors du bruit dans la société, et qui parut tellement plaisante que Boileau, longtemps après, et lorsqu'elle n'avait pas encore été imprimée, la récitait presque en entier. Jannart avait été chargé d'exécuter les ordres du parlement dans cette affaire, et la Fontaine fut instruit de la résistance des religieux: croyant qu'un combat entrepris contre eux ne pouvait être ni long ni meurtrier, il courait pour aller voir cette bagarre, lorsqu'un de ses amis le rencontra sur le Pont-Neuf, et lui demanda où il allait; il lui répondit en riant: « Je vais voir « tuer des Augustins. » Cette plaisanterie, si simple dans

[1] La Fontaine, *Odes*, 1.
[2] Id., *Madrigaux*, 7.

une telle occasion, a été rapportée par quelques biographes comme un trait de distraction ou d'insensibilité, parce qu'en effet il y eut malheureusement deux Augustins qui perdirent la vie dans cette occasion[1].

La Fontaine se consolait de tout en faisant des vers, et son naturel heureux et doux, son esprit enjoué, trouvaient jusque dans ces petites misères, qui altèrent souvent l'humeur de l'homme le plus patient, des sujets de gaieté et des occasions nouvelles pour badiner avec sa muse. Un jour il se présenta à Saint-Mandé pour faire une visite au surintendant, et, après avoir attendu une heure, il fut obligé de partir sans le voir. Il fallut absolument qu'il exhalât son mécontentement dans une épître. Pour bien connaître la Fontaine, il faut voir comment il s'exprime quand il est fâché :

Seigneur, je ne saurois me taire.
Celui qui, plein d'affection,
Vous promet une pension,
. . . .
Celui-là, dis-je, a contre vous
Un juste sujet de courroux.
L'autre jour, étant en affaire,
Vous ne daignâtes recevoir
Le tribut qu'il croit vous devoir
D'une profonde révérence.
Il fallut prendre patience,
Attendre une heure et puis partir.
J'eus le cœur gros, sans vous mentir

[1] La Fontaine, *Ballades*, 1; Boileau, *Œuvres*, t. II, p. 188 de l'édit. de Saint-Marc.

Un demi-jour, pas davantage;
Car enfin, ce seroit dommage
Que, prenant trop mon intérêt,
Vous en crussiez plus qu'il n'en est [1].

léplore encore les occupations trop multipliées de uet, et dit que si tout cela continue il lui arrivera ne aux moines d'Orbais qui, lorsque les jours de-ent courts, se plaignent de n'avoir pas le temps de lre leur repas. Orbais était une abbaye de béné-ıs à cinq lieues au sud-est de Château-Thierry. Il robable que ces bons moines avaient la réputation ire bonne chère, et le trait satirique que la Fon-leur décoche en passant est bien dans le caractère muse, dont la bonhomie n'est presque jamais sans e. Il continue à plaindre le sort de Fouquet, con-ıé aux ennuis de la grandeur, et il lui donne les ils suivants :

A jouir, pourtant, de vous-même
Vous auriez un plaisir extrême;
Renvoyez donc en certain temps
Tous les traités, tous les traitants,
Les requêtes, les ordonnances,
Le parlement et les finances,
Le vain murmure des frondeurs,
Mais, plus que tous, les demandeurs.
. . . .
Renvoyez, dis-je, cette troupe,

Fontaine, *Épîtres*, 4.

Qu'on ne vit jamais sur la croupe
Du mont où les savantes Sœurs
Tiennent boutique de douceurs.
Mais que pour les amants des Muses
Votre suisse n'ait point d'excuses;
Et moins pour moi que pour pas un:
Je ne serai pas importun;
Je prendrai votre heure et la mienne [1].

Fouquet ne savait que trop bien secouer à Saint-Mandé le joug des affaires; mais c'était pour donner audience à d'autres personnes qu'aux amants des Muses. « Il se chargeoit de tout, dit l'abbé de Choisy dans ses Mémoires, et prétendoit être premier ministre sans perdre un instant de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet de Saint-Mandé; et pendant que toute la cour, prévenue de sa future grandeur, étoit dans son antichambre, louant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit jardin, où ses nymphes, que je nommerois bien si je voulois, et des mieux chaussées [2], lui venoient tenir compagnie au poids de l'or [3]. » Fouquet avait réuni à Saint-Mandé une bibliothèque, qui était alors une des plus riches et des plus nombreuses de l'Europe [4]; il y avait aussi fait con-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 5.

[2] Dans l'ancienne édition il y a « et même les mieux cachées », mais c'est à tort.

[3] Choisy, *Mémoires*, 1747, in-12, p. 108; Caylus, *Souvenirs*, collect. de Petitot et Monmerqué, t. LXVI, p. 365.

[4] Fouquet, *Défenses*, t. I, p. 26 et 266 ; t. III, p. 138 et 139; Michel Marolles, *Mémoires*, 1755, in-12, t. III, p. 278.

struire une superbe galerie[1]. La Fontaine, qui y avait attendu une heure, nous la décrit en détail, et nous apprend qu'elle était ornée des statues d'Osiris et des tombeaux des rois d'Égypte, que le surintendant avait fait venir à grands frais : ainsi les merveilles des arts modernes ne suffisaient point à Fouquet, et il lui fallait encore tout ce que l'antiquité offre de plus curieux et de plus rare[2]. La Fontaine oublie son courroux dans la contemplation de ces antiques, et il termine son épître par une de ces réflexions d'une douce mélancolie qui donnent tant de prix à ses écrits :

Vous que s'efforce de charmer
L'antiquité qu'on idolâtre,
Pour qui le dieu de Cléopâtre,
Sous nos murs enfin abordé,
Vient de Memphis à Saint-Mandé;
Puissiez-vous voir ces belles choses
Pendant mille moissons de roses !
Mille moissons, c'est un peu trop,
Car nos ans s'en vont au galop,
Jamais à petites journées.
Hélas! les belles destinées
Ne devroient aller que le pas.
Mais quoi ! le ciel ne le veut pas.
Toute âme illustre s'en console,
Et, pendant que l'âge s'envole,
Tâche d'acquérir un renom

[1] Gourville, *Mémoires*, 1724, in-12, p. 258.
[2] Germain Brice, *Description de Paris*, 1698, in-12, t. I, p. 122 et 123; Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, t. III, p. 477.

Qui fait encor vivre le nom,
Quand le héros n'est plus que cendre [1].

L'abbé de Marolles nous apprend que Fouquet avait fait composer des descriptions en vers latins et en vers français des tableaux qui ornaient sa galerie de Saint-Mandé. Les vers latins avaient été composés par Gervaise, son médecin, et les vers français par la Fontaine [2].

La traduction en vers de l'*Eunuque*, de Térence, le premier et le seul ouvrage que la Fontaine eût livré à l'impression, prouve qu'il songeait à diriger vers le théâtre le talent qu'il se sentait pour la poésie. Sa vie joyeuse et dissipée contribuait encore à le fortifier dans cette résolution. Une petite pièce qu'il avait composée pour la société folâtre dont il était l'âme, et que nous avons publiée pour la première fois dans l'édition de ses œuvres en 1827, démontre qu'il essaya d'abord de mettre en scènes les aventures qui ont depuis formé la matière de ses contes.

Un pauvre savetier de la ville de Château-Thierry ou des environs, dont la femme était jolie, avait acheté à crédit un demi muid de blé et avait donné en payement un billet à terme. L'échéance arrivée, le vendeur du blé pressa le savetier de le payer, et en même temps chercha à cajoler secrètement la femme de son débiteur.

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 6.

[2] Marolles, *Mémoires*, t. I, p. 278 et 285 ; Henri de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 11 et 258 ; cf. encore les *Mémoires du maréchal de Grammont*, t. II ou LVII de la collection, p. 38. Tous les faits relatifs à l'ambassade de Madrid s'y trouvent racontés en détail.

Celle-ci en avertit son mari, qui lui dit de donner rendez-vous au galant, et de tout lui promettre à condition que le billet serait rendu, puis de tousser au moment critique.

Tout fut exécuté comme le savetier l'avait prescrit. Au signal convenu il sortit de la cachette où il se trouvait, et le vendeur du blé, troublé dans l'exécution de son projet, fut forcé de dissimuler et n'osa réclamer le payement d'une créance dont il avait fait la remise et dont il avait livré le titre par des motifs qu'il ne voulait pas divulguer. Ce fut le savetier qui se vanta du stratagème qui lui avait si bien réussi. La chose parut si plaisante à la Fontaine, qu'il composa sur ce sujet un ballet-intermède, et que, depuis, il inséra dans le premier recueil de contes qu'il publia une narration en vers de cette aventure.

La distribution des rôles de la pièce prouve jusqu'à quel point la Fontaine et ses jeunes compagnons poussaient le goût des farces et des lazzi, car c'est un monsieur de Bressay, un de ses cousins du côté maternel, qui fut chargé de représenter la femme du savetier, et ce fut un monsieur le Formier qui fut chargé de jouer le rôle d'un âne. Le savetier fut représenté par un nommé de la Haye, que la Fontaine nous apprend, dans ses *Lettres*, avoir été un homme très-aimable, et qui fut, ainsi que nous le verrons, honoré de la confiance particulière de la duchesse de Bouillon. Deux cribleurs furent joués par la Barre et le Tellier. Enfin un rôle de meunier fut rempli par un nommé Curron. Tous ces

noms, à la réserve de le Fournier, et de Cureau, sont retrouvés dans les actes relatifs à une propriété longtemps possédée par la famille de la Fontaine. Ces actes[1] nous ont appris qu'un Charles de la Haye, écuyer, était prévôt de Château-Thierry en 1595, qu'un Letellier était notaire en la même ville en 1545, et qu'en 1590 Nicolas de la Barre, écuyer, était garde des sceaux de la prévôté de Château-Thierry, ayant succédé à Louis Jannart, écuyer, seigneur de l'Huis, qui l'était en 1586; et il est probable que les acteurs de la pièce de la Fontaine était les fils, neveux ou parents de ces personnages qu'on doit supposer avoir été trop graves ou trop âgés pour se livrer à ces divertissements.

Ce ballet porte le titre des *Rieurs du Beau-Richard*, du lieu de la scène, à Château-Thierry. En effet, le carrefour de la ville de Château-Thierry, formé par la Grande-Rue ou rue d'Angoulême, la rue du Pont et la rue du Marché, se nomme encore aujourd'hui la *place du Beau-Richard*. A l'emplacement actuellement occupé par un épicier, et qui fait face à la Grande-Rue, existait une chapelle nommée la *chapelle de Notre-Dame du Bourg*, qui fut construite en 1484, par un nommé Richard Fier-d'Épée. Cette chapelle n'a été détruite que pendant la révolution, en 1790; mais tous les vieillards de Château-Thierry attestent que, dans leur jeunesse, les principaux habitants avaient l'habitude de

[1] La lettre de M. Roussin, juge de paix de Château-Thierry, et possesseur du domaine de la Trueterie, ou de la Fontaine au Renard, en date du 6 novembre 1829, à l'auteur de cette histoire.

se réunir à diverses heures du jour, et particulièrement dans les soirées d'été, sur la *place du Beau-Richard*, et qu'ils s'asseyaient sur les marches de la chapelle de Notre-Dame du Bourg, pour raconter les aventures de la ville, les nouvelles du temps et pour gloser sur les passants. Cet usage a été détruit par la révolution, mais il a laissé des traces dans le langage, car lorsqu'on veut faire entendre qu'on doute de quelque fait ou qu'une anecdote est hasardée, on dit encore aujourd'hui à Château-Thierry : *C'est une nouvelle du Beau-Richard*[1].

La pièce de la Fontaine nous prouve que cet usage était en pleine vigueur de son temps, et qu'alors la gaieté présidait aux réunions qui avaient lieu sur la *place du Beau-Richard*. Le prologue de cette pièce, qui fut prononcé par lui, commence ainsi :

Le Beau-Richard tient ses grands jours,
On va rétablir son empire ;
L'année est fertile en bons tours ;
Jeunes gens, apprenez à rire.

Un des couplets du ballet, qui est prononcé par un notaire, détermine la date de cette petite composition.

Mieux que pas un, sans contredit,
Je règle une affaire importante.
Je signerai, ce m'a-t-on dit,
Le mariage de l'infante.

[1] Lettres de M. Vol, maire de Château-Thierry, et de M. Fribert, président du tribunal de la même ville, adressées à l'auteur; *Plan de la ville de Château-Thierry pour les alignements*, dressé en 1822.

En effet, ce fut à cette époque que la Fontaine fut invité par Fouquet à employer sa muse pour des choses plus importantes que celles qui l'avaient occupée jusqu'alors : on l'engagea à chanter un événement que tous les poëtes de cette époque s'empressèrent de célébrer à l'envi ; je veux parler du voyage de toute la cour dans le Midi, de la paix des Pyrénées, qui fut signée le 7 novembre 1659, et du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, qui eut lieu à Fontarabie, le 3 juin 1660[1]. Cette alliance terminait la guerre entre la France et l'Espagne, et tendait à faire cesser l'inimitié qui subsistait depuis si longtemps entre ces deux grandes monarchies, presque toujours divisées, et dont l'union constante serait cependant nécessaire à leur mutuelle prospérité. La Fontaine fit une ode sur la paix qui n'était pas encore conclue, et qui dépendait de la réussite de la négociation du mariage du roi avec l'infante.

Le début de cette ode, tel qu'il fut d'abord imprimé, nous apprend que Mazarin, qui était parti de Paris le 25 juin, pour se rendre à Saint-Jean de Luz, alla coucher à Vaux le 26[2]. Comme tout ce qu'il y avait d'agréable et d'heureux s'alliait dans l'imagination de la Fontaine avec l'idée de Vaux, il tire de cette circonstance

[1] Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. I, p. 336, Montpensier, *Mémoires*, Maëstricht, 1766, in-12, t. V, p. 112 à 116; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. I, p. 30-41 ; Saint-Évremond, *Œuvres*, t. I, p. 35 à 38 ; Hénault, *Abrégé chronol.*, 1768, in-4°, t. II, p. 616.

[2] Monglat, *Mémoires*, année 1659, t. III, p. 81 et 83 de l'édition de 1826, t. LI de la collection Petitot.

ıle un augure favorable à la réussite d'une négocia-
n pour laquelle il fait des vœux bien sincères :

Le plus grand de mes souhaits
Est de voir, avant les roses,
L'infante avecque la paix ;
Car ce sont deux belles choses.

O Paix, source de tout bien,
Viens enrichir cette terre,
Et fais qu'il n'y reste rien
Des images de la guerre !

Accorde à nos longs désirs
De plus douces destinées ;
Ramène-nous les plaisirs
Absents depuis tant d'années [1].

Fouquet, après avoir reçu le premier ministre, eut ısigne honneur de posséder le roi dans sa belle retraite Vaux. Louis XIV, en se rendant à Saint-Jean de Luz, ıa le 17 juillet chez le surintendant avec toute sa ur [2].

La Fontaine fit peu après une ballade pour célébrer paix et le mariage, et enfin deux madrigaux lorsque mariage eut été conclu. La ballade se termine par cet voi à Louis XIV :

Prince amoureux de dame si gentille,
Si tu veux faire à la France un bon tour

La Fontaine, *Odes*, 2.
Fr. Colletet, *Journal contenant la relation véritable et fidelle (sic) voyage du roy et de Son Éminence pour le traité du mariage de Sa jesté et la paix générale*. Paris, in-4°, 1659, p. 5.

Avec l'infante enlève à la Castille
Les Jeux, les Ris, les Grâces et l'Amour[1].

Il ne manquait malheureusement à cela que la vérité. Le jeune roi n'était pas du tout amoureux de l'infante, et faisait à regret ce mariage. Marie Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin, quoiqu'elle fût laide[2], lui avait inspiré la plus vive et la plus forte passion, et il l'aurait épousée si la fière Anne d'Autriche, naturellement si douce, ne se fût révoltée à la seule idée d'une telle alliance. Dans la crainte que Mazarin ne donnât son consentement à ce mariage, elle avait fait rédiger en secret des protestations qu'elle aurait au besoin fait enregistrer au parlement[3]. Le rusé ministre, soit parce qu'il n'espérait pas vaincre sur cet article une reine qu'il dominait cependant entièrement sur toute autre chose; soit qu'il craignît, comme on l'assure, pour son crédit et son pouvoir, le caractère ferme et énergique de sa propre nièce sur le trône; soit enfin par des motifs d'une sage politique, s'opposa aux vœux du jeune monarque: mais celui-ci insistait fortement. Marie Mancini avait employé tous les moyens de séduction pour triompher, dans son amant, de l'habitude de la soumission envers une mère qu'il aimait, envers un ministre qu'il respec-

[1] La Fontaine, *Ballades*, 4.
[2] Mme de Motteville, *Mémoires*, part. IV, t. IV, p. 435 et 453 de la collection Petitot, t. XXXIX; part. IV, t. IV, année 1658, p. 441; part. V, t. V, p. 2, ou t. XL de la collection Petitot, 2e série; Mademoiselle, *Mémoires*, année 1658, t. III, p. 344, 348, 384, 404 (année 1659); Guy Joly, *Mémoires*, t. XLVII, p. 433 de la collection Petitot.
[3] Louis Henri, Loménie, comte de Brienne, *Mémoires* t. II, p. 11 et 19.

tait. Les intérêts de deux grands royaumes furent près d'être sacrifiés à une intrigue d'amour, lorsque Mazarin arracha au jeune roi un ordre de conduire sa nièce au Brouage. Une lettre de Mazarin à Louis XIV, du 26 août 1659, nous apprend que Marie Mancini avait vu le roi à Saint-Jean d'Angely et que depuis lors Louis XIV lui écrivait tous les jours ; ses lettres lui étaient remises par un sieur Téron, parent de Colbert[1]. Avant d'obéir, elle alla trouver son amant, et lui fit répandre des larmes ; mais elle ne put le faire changer de résolution, et en se retirant elle lui dit : « Ah ! Sire, vous êtes roi, « vous m'aimez, et je pars[2] ! »

Après avoir célébré le départ du roi, la Fontaine chanta aussi son retour, et anticipa le payement poétique dont il était redevable à Fouquet, en lui envoyant une longue relation en vers[3] de la pompeuse entrée de la reine dans Paris, le 26 août 1660, qui fut pour Mazarin

[1] *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, n° VI, 1834, p. 177, et *Lettres du cardinal Mazarin*, t. I, p. 303 à 322.

[2] Choisy, *Mémoires*, p. 85 à 86 ; De Monglat, *Mémoires*, 1737, in-12, t. IV, p. 259 ; Madame de la Fayette, *Histoire de madame Henriette*, 1742, p. 23 ; Saint-Simon, dans les *Mémoires de Dangeau*, sous la date du 19 septembre 1705, édit. de Lemontey, p. 170 ; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. I, p. 5, 10 et 37 ; *Le tombeau des amours de Louis XIV, et ses dernières galanteries*, Cologne, 1695, in-18, p. 7 et 9. Gui Patin, dans une de ses lettres datée du 6 août 1659, parle de cette affaire, et l'on voit que l'opinion générale attribuait à la reine l'honneur d'avoir empêché ce mariage. Marie Mancini partit pour le Brouage le 22 juin 1659, accompagnée de ses deux sœurs, Hortense et Marianne. Le roi partit le lendemain et alla passer quelques jours à Chantilly. Il vit encore une fois Marie Mancini à Cognac, en se rendant à Saint-Jean de Luz, et là, dit madame de Motteville, finit le roman.

[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, du 26 août 1660.

un véritable triomphe. La marche dura dix à douze heures. La maison du cardinal, riche et nombreuse, effaçait par son éclat celle de Monsieur. Madame Scarron, alors cachée dans la foule, et bien loin de se douter qu'elle épouserait un jour le roi, fait aussi dans une de ses lettres une description de cette entrée. Ce qui surtout attira son attention et celle de la Fontaine fut la magnificence extraordinaire des mulets de Son Éminence[1]. En effet, Brienne fils nous apprend dans ses Mémoires que, de son temps, les couvertures de ces mulets servaient, dans les grandes solennités, de tentures à l'église des Théatins[2].

Puisque nous avons fait mention de madame Scarron, nous ne devons pas omettre de dire qu'elle devint veuve six semaines après cette entrée de la reine à Paris[3]. La Fontaine fit alors sur la mort de son mari une espèce d'épigramme impromptu, qui serait inintelligible aujourd'hui, si nous ne rappelions pas l'anecdote à laquelle l'auteur a fait allusion, et dont il a négligé lui-même de nous instruire quand il a fait im-

[1] *Entrée triomphante de S. M. Louis XIV*, etc., in-fol. 1662; Fr. Colletet, *Nouvelle relation contenant la royale entrée de Leurs Majestés dans leur bonne ville de Paris*, 1660, in-4°; Monglat, *Mémoires* (1660), t. III, p. 107, t. LI de la col. Petitot; Mme de Motteville, *Mémoires*, t. XL, p. 81; *Curiosités historiques*, t. I, p. 98; Madame de Maintenon, *Lettres*, édit. 1756, in-12, p. 28, édit. 1806, t. I, p. 21; François Colletet, *Abrégé des Annales de Paris*, 1664, in-12, p. 412.

[2] Il nous dit aussi que la belle mule donnée par don Louis de Haro a porté un médecin crotté, nommé Desfougerais, sur le pavé de Paris.

[3] Gui Patin, *Lettres*, mercredi 12 octobre, 1660 t. I, p. 255. « Le pauvre « Scarron, le patron des vers burlesques, est ici mort. Il étoit tout estropié des gouttes et des débauches; son père étoit conseiller de la grande « chambre, que l'on nommoit Scarron l'apôtre. »

primer cette petite pièce. Scarron était près de succomber aux maux qui l'affligeaient depuis longtemps ; ses amis cherchaient à le ramener à des sentiments religieux ; mais il eut une crise qui détermina un hoquet si violent, qu'on crut qu'il allait expirer. Cependant le mal se calma, et, après une secousse aussi forte, on s'imaginait que Scarron ne songerait plus qu'à profiter de ce moment de calme pour se préparer à sa fin ; mais on fut tout étonné de lui entendre dire : « Si j'en reviens, je ferai une belle satire contre le hoquet ! » La Fontaine fit sur ce mot les vers suivants :

Scarron, sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
— Ah ! dit Clothon, vous la ferez là-bas ;
Marchons, marchons, il n'est pas temps de rire [1].

Mazarin, après vingt ans d'une administration traversée par deux furieuses proscriptions, espérait jouir encore longtemps de la gloire qu'il s'était acquise ; mais il ne survécut que peu de mois à la grande négociation dont il avait assuré le succès [2]. Fouquet, qui voulait succéder à une partie de sa puissance, ne fut que plus

[1] La Fontaine, *Épigrammes*, 4. Dans la *Vie de madame de Maintenon de la Beaumelle*, 1753, petit in-12, p. 105, Scarron meurt le 27 juin 1660 ; Segrais confirme aussi cette date ; mademoiselle Scarron dit : « Ma belle-sœur, en parlant de la veuve de Scarron, s'est mise à la Petite-Charité, fort affligée de la mort de son mari. » Lettre de mademoiselle Scarron à M. Nublé, Paris, 1660, dans Matter, *Pièces rares et inédites*, Paris, 1846, in-8°, p. 333.

[2] Le cardinal Mazarin mourut le 9 mars 1661, à l'âge de cinquante-neuf ans.

attentif à captiver le jeune monarque ; et il excitait sans cesse les gens de lettres, qu'il pensionnait, et surtout la Fontaine, à choisir le souverain et sa famille pour sujet de leurs compositions. La grossesse de la reine et le mariage de MONSIEUR, frère unique du roi, furent pour notre poëte l'occasion de deux pièces de vers : la première est une épître assez longue, en prose et en vers, adressée à Fouquet, dans laquelle l'auteur prédit à la reine qu'elle accouchera d'un Dauphin, prédiction qui s'accomplit[1]; la seconde est une ode à MADAME, qui avait épousé Philippe, frère du roi, le 31 mars 1661. Cette princesse était Henriette d'Angleterre, fille du roi Charles Ier, qui avait porté sa tête sur l'échafaud, et sœur de Charles II, qui venait d'être rétabli sur le trône de ses pères par une révolution inespérée[2].

La Fontaine dit dans cette ode :

> Que de princes amoureux
> Ont brigué cet hyménée !
> Elle a refusé leurs vœux ;
> Pour Philippe elle étoit née :
> Pour lui seul elle a quitté
> Le Portugais indompté,
> Roi des terres inconnues ;
> Le voisin du fier croissant :

[1] Le Dauphin naquit le 10 novembre 1661.

[2] Madame de la Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, 1742, in-12, p. 48, 53, 55 ; Choisy, *Mémoires*, in-12, p. 359-364 ; Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, 1754, in-12, t. II, p. 79-156 ; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, etc.*, t. I, p. 64, 153, 154 et 168 ; Saint-Simon, *Œuvres*, in-8°, t. II, p. 37-42.

Et de nos Alpes chenues
Le monarque florissant[1].

Cette strophe nous apprend des particularités qu'on chercherait vainement ailleurs : c'est que la main d'Henriette d'Angleterre fut demandée par Alphonse Henri, roi de Portugal, qui approchait de sa majorité; par Léopold, empereur d'Autriche, âgé de vingt et un ans, et par Charles Emmanuel, duc de Savoie, qui avait vingt-six ans[2]. Anne d'Autriche avait désiré aussi que Louis XIV épousât la princesse d'Angleterre; elle parut trop jeune au jeune roi; il la refusa comme épouse, mais depuis elle ne lui plut que trop comme belle-sœur[3].

La Fontaine se trouvait présent à la magnifique fête que Fouquet donna à Louis XIV et à toute sa cour le 17 août 1661, et la relation la plus détaillée qui nous en reste est celle qu'il adressa dans une lettre, en prose et en vers, à son ami de Maucroix, qui était alors à Rome pour remplir la mission que lui avait donnée Fouquet[4]. Tous les mémoires du temps ne parlent qu'avec admiration de cette fête[5]. Torelli le machiniste et le peintre

[1] La Fontaine, *Odes*, 3.
[2] *Art de vérifier les dates*, in-fol.
[3] Madame de la Fayette, *Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 389, 397 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.
[4] Voyez ci-dessus, p. 24. La date de ce voyage de François de Maucroix à Rome est déterminée par divers passages des défenses de Fouquet, t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 14, 121. Il eut lieu immédiatement après la mort du cardinal Mazarin.
[5] Choisy, *Mémoires*, p. 167; Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 161.

le Brun sont ceux auxquels la Fontaine attribue principalement les merveilles de cette journée.

Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant par leur imposture,
Qu'on croit qu'ils avoient le pouvoir
De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert, et faiseur de miracles ;
Et l'autre c'est le Brun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles,
Le Brun dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeurs des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien au Romain [1].

On commença par se promener, dans les jardins, au milieu des cascades et des jets d'eau qui jaillissaient de toutes parts ; on servit ensuite un festin magnifique, et l'on se rendit dans une allée de sapins, éclairée par des milliers de flambeaux, où l'on avait dressé un vaste théâtre.

Dès que la toile fut levée, Molière parut seul, en habit de ville : s'adressant au roi d'un air triste et surpris, il fit des excuses sur ce qu'il manquait de temps et d'acteurs pour donner à S. M. le divertissement qu'elle semblait attendre. Mais dès qu'il eut cessé de parler, un rocher qui se trouvait sur le théâtre fut tout à coup transformé en une vaste coquille, vingt gerbes d'eau

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 11, à M. de Maucroix, 22 août 1661.

s'élancèrent dans les airs, la coquille s'ouvrit, et il en sortit une jeune et jolie naïade; c'était la Béjart, que Molière, trop amoureux, épousa depuis pour son malheur. La nymphe, s'avançant sur le théâtre, prononça le prologue de la comédie des *Fâcheux*, composé par Pellisson [1]. Après avoir récité ce prologue, elle commanda aux divinités qui lui étaient soumises de s'animer, et les termes et les statues qui ornaient le théâtre furent transformés en faunes et en bacchantes qui dansèrent un ballet, accompagné de chants et de musique. Après le ballet, on joua la comédie, dont le sujet, dit la Fontaine, « est un homme qui, sur le point d'aller à « une assignation amoureuse, est arrêté par toutes « sortes de gens [2] :

> C'est un ouvrage de Molière.
> Cet écrivain par sa manière
> Charme à présent toute la cour.
> . . . .
> J'en suis ravi, car c'est mon homme.
> Te souvient-il bien qu'autrefois
> Nous avons conclu d'une voix
> Qu'il alloit ramener en France
> Le bon goût et l'air de Térence?
> . . . . . .Jamais il ne fit si bon

[1] Pellisson, *Œuvres diverses*, 1735, in-12, t. I, p. 190; Loret, *Muse historique* 20 août 1661; les frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*, in-12, t. IX, p. 64, 67; mais le dialogue du *Passant et de la Tourterelle*, que je cite comme étant de Pellisson, parce qu'en effet il se trouve dans ses œuvres, est attribué à Fourcroy dans le *Recueil de vers choisis* du père Bouhours, 1693, in-12.

[2] La Fontaine, *Œuvres*, *Lettres à divers*, lettre 11, à M. de Maucroix, du 22 août 1661.

Se trouver à la comédie ;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon *in illo tempore* :
Nous avons changé de methode.
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas. »

Jodelet, dont il est ici question, était un personnage de comédie, emprunté au théâtre espagnol, que Scarron introduisit le premier sur la scène française, et qui depuis occupa successivement la plume de différents auteurs, jusqu'à Brécourt, qui donna en 1663 *la feinte mort de Jodelet*. Cette mort ne fut pas feinte, car cette pièce ennuya et ne reparut plus. Comme le dit ici la Fontaine, Molière parvint à changer la mode. Ainsi que tous ceux auxquels la nature a donné un trop grand penchant pour les femmes, Poquelin (c'était le nom de notre grand comique) eut une jeunesse inconstante et orageuse. Il essaya vainement de se soustraire aux goûts et aux passions qui le dominaient. Il fit d'excellentes études au collége de Clermont, que dirigeaient alors les jésuites, et où s'élevait toute la jeune noblesse. Il eut l'avantage de suivre dans toutes ses classes le prince de Conti. Son père, tapissier et valet de chambre du roi, lui avait assuré la survivance de sa charge, qu'il exerça par quartiers jusqu'à sa mort. Ainsi, pendant toute sa vie, il vécut avec les gens de cour et s'en fit aimer, quoiqu'il les mît en scène et fit rire de leurs ridicules.

Son père le destinait probablement à être avocat. Il fit son droit et écrivit peut-être des cours de théologie [1]; mais il aimait déjà, avec passion, jouer la comédie. Peut-être l'amour qu'il conçut pour une actrice, Madeleine Béjart [2], sœur aînée de celle qu'il épousa depuis, contribua-t-elle à accroître son penchant [3]. En 1645 il

[1] Il est probable que Molière étudia la théologie. Le peu de temps qu'il resta avocat confirme cette conjecture. Boulanger, dans *Elomire hypocondre*, 1670, in-12, dit :

> « Je sortis du collége, et j'en sortis savant,
> « Puis, venant d'Orléans où je pris mes licences,
> « Je me fis avocat au retour des vacances ;
> « Je suivis le barreau pendant cinq ou six mois. »

A quelle époque Molière aurait-il pu étudier la théologie ? se demande M. Taschereau. D'après les dates qu'il a lui-même rapprochées, je place cette tentative de Molière dans l'intervalle qui s'écoule depuis la moitié de l'année 1644 jusqu'à la fin de 1645. Il aurait été entraîné à suivre l'état ecclésiastique par Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé, qui, faible et contrefait, avait étudié la théologie pour entrer dans l'Église. Il avait été le camarade de collége de Poquelin, qui d'ailleurs eut un frère, Robert Poquelin, né vers 1630, mort en 1715, qui fut docteur en théologie et doyen de la faculté de Paris. (Voyez Taschereau, p. 427.)

[2] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*, et l'édition des *Œuvres de la Fontaine*, par Walckenaer, 1823, in-8°, t. VI, p. 509. Ce récit de Tallemant des Réaux est celui d'un contemporain, et, quoiqu'il confonde Madeleine Béjart avec sa sœur Armande-Gresinde Claire-Elisabeth Béjart, que Molière épousa depuis, en 1652, il nous apprend ce que le monde pensait de Molière. Mais il faut rapprocher son récit de la comédie intitulée *Elomire* (anagramme de Molière), ou *les Médecins vengés*, par le Boulanger, Chatussay, Paris, 1670, acte IV, scène II, citée dans Taschereau, *Vie de Molière*, p. 11, 339-362 ; Lagrange, *Préface des œuvres de Molière*, 1682 ; Grimarest, p. 312 ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. XVIII ; Beffara, p. 21 ; *Dissertation sur Molière*, Taschereau, p. 7 ; Auger, *Vie de Molière*, p. CXI.

[3] M. Taschereau, *Vie de Molière*, 1828, p. 12, rejette le témoignage de Tallemant des Réaux qui, dit-il, se trouve isolé. Comme ce témoignage est le plus rapproché de la jeunesse de Molière et le seul qui ait été écrit de son

s'associa avec elle, prit le nom de Molière, s'engagea dans une troupe de comédiens, et échappa ainsi à la tendre sollicitude de ses parents. L'amour l'avait fait comédien, mais la nature l'avait fait poëte ; il devint bientôt chef de la troupe dans laquelle il s'était enrôlé, et l'enrichit par ses compositions. Madeleine Béjart composait aussi des pièces ; c'est ainsi qu'en 1660 elle arrangea la pièce de *Don Quichotte ou les Enchantements de Merlin*. Lorsque la Fontaine écrivait cette lettre, Molière avait déjà commencé la réforme de la scène comique, et notre fabuliste non-seulement se montre ici bon juge de son mérite, mais semble prévoir encore les chefs-d'œuvre qu'il devait produire.

La Fontaine peint ensuite le feu d'artifice qui termina cette superbe fête :

> Figure-toi qu'en même temps
> On vit partir mille fusées,
> Qui par des routes embrasées
> Se firent toutes dans les airs
> Un chemin tout rempli d'éclairs,
> Chassant la nuit, brisant ses voiles[1].

vivant, il doit en bonne critique être préféré à tous les autres, d'autant plus qu'il n'est contredit par aucun ; mais de plus ce témoignage n'est pas unique. Dans la vie de Molière attribuée à la Fare, édition des *Œuvres de Molière* de 1735, à la Haye, t. I, il est dit, à propos du changement du nom de Poquelin en Molière : « Je remarquerai ici que M. Bayle dit que bien des gens lui avoient assuré un fait dont la première vie de Molière ne fait aucune mention, à savoir qu'il ne se fit comédien que pour être auprès d'une comédienne dont il était devenu amoureux. Je laisse, dit-il, à deviner, si l'on s'est tu parce que cela n'est pas véritable ou de peur de lui faire tort. »

[1] La Fontaine, *Lettres*, lettre 11, à M. de Maucroix, 22 août 1661.

Après le feu d'artifice il y eut un bal, et l'on dansa jusqu'à trois heures du matin ; ensuite on servit une collation magnifique : lorsqu'on se retira, des milliers de fusées volantes répandirent la plus brillante clarté au milieu de la nuit la plus obscure.

Non-seulement le roi, mais la reine-mère, Monsieur, Madame, tous les princes et les seigneurs de la cour de Louis XIV se trouvaient présents. Dans le commencement de cette soirée, Fouquet croyait avoir atteint le terme de ses désirs, et était comme enivré de son bonheur, lorsqu'il reçut tout à coup un billet de madame du Plessis-Bellière, sa confidente et son amie [1], qui lui annonçait que le roi avait eu le projet de le faire arrêter à Vaux, et que la reine-mère seule l'avait fait changer de résolution [2]. Ainsi, tandis que la foule jouissait avec délices de tous les plaisirs réunis dans cette superbe fête, la colère, la haine, la jalousie fermentaient dans le cœur du monarque auquel on la donnait ; et le maître de ces lieux enchanteurs, qui avait tout préparé, tout ordonné, qui présidait à tous ces jeux brillants, était frappé de crainte et forcé de déguiser sous un front serein, et par de continuels sourires, le noir chagrin dont il était obsédé.

Tout ce qui concerne Fouquet se trouve tellement lié avec la vie de notre poëte, dont ce ministre fut si longtemps le protecteur et l'ami, que nous ne pouvons nous dispenser d'exposer avec quelques détails les

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 68.
[2] Choisy, *Mémoires*, édit. 1828, t. LXIII, p. 253, collection Petitot.

causes de la disgrâce de ce dernier surintendant des finances.

Après la mort du marquis de Vieuville, Nicolas Fouquet, déjà maître des requêtes et procureur général au parlement de Paris, fut, en février 1653, nommé surintendant, principalement par l'influence de l'abbé Fouquet, son frère, qui avait du crédit auprès de la reine mère et du premier ministre Mazarin [1]. Quoique Nicolas Fouquet ne fût pas le seul surintendant, et qu'il eût un collègue dans Servien, cependant sa grande habileté le fit bientôt considérer comme le principal administrateur des finances du royaume [2]. Quand il fut nommé, le trésor, ou l'épargne, comme on s'exprimait alors, était dénué d'argent. Fouquet fit face à tout par son seul crédit : il engagea ses biens, ceux de sa femme, emprunta sur sa signature des sommes considérables à Mazarin lui-même, et, trouvant des ressources pour subvenir à toutes les dépenses, il déguisa toujours la pénurie des finances [3]. Comme il les gouvernait seul, et qu'il en eut seul le secret, il amassa des sommes immenses, et osa exploiter à son profit certaines branches de revenu public, tandis que le premier ministre se fai-

[1] Fouquet, *Défenses*, 1665, in-18, t. II, p. 58, 67; Bussy-Rabutin, *Histoire abrégée du siècle de Louis-le-Grand*, 1699, in-12, p. 70; Monglat, *Mémoires*, t. IV, p. 206; *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*, 1760, in-8°, t. I, p. 86; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, édit. de Kehl, t. XXIV, in-12, p. 18 et 22; Anquetil, *la Cour et la Régence*, t. I, p. 71, 89.

[2] Gourville, *Mémoires*, collection Petitot et Monmerqué, t. LII, p. 321.

[3] La Fare, *Mémoires*, 1750, p. 21, collection Petitot et Monmerqué, t. LXV, p. 147.

sait un patrimoine des places et des dignités, dont il trafiquait ouvertement. Mais Mazarin était avare, et Fouquet était généreux, et même prodigue. Le premier ministre n'amassait tant de millions que pour les renfermer dans ses coffres; le surintendant ne semblait en quelque sorte désirer les richesses que pour les dépenser et les répandre. Mazarin vendait toutes les grâces de la couronne [1]; l'argent de Fouquet allait trouver ceux qui en avaient besoin. Il avait à sa solde les poëtes, les artistes et tous les hommes de mérite de ce temps, et il donnait ainsi un noble exemple au jeune monarque, dont les vues sordides de Mazarin auraient pu rétrécir les idées. Il faisait des pensions à tous les hommes puissants de la cour qui voulaient s'attacher à ses intérêts; et un grand personnage de ce temps dit, dans ses Mémoires, que, pour être porté sur sa liste, il n'y avait qu'à le vouloir [2]. Fouquet, par une telle conduite, fit bientôt ombrage au premier ministre; il s'était aussi brouillé avec son frère qui, l'ayant porté par son crédit à la place qu'il occupait, avait cru pouvoir le gouverner. L'abbé Fouquet, homme débauché [3], imprévoyant,

[1] Voyez Monglat, *Mémoires*, t. III, p. 113; t. LI, collection Petitot. On y voit que la reine en était instruite.

[2] Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, p. 315, ou t. II, p. 107, éd. de 1721.

[3] Basile Fouquet, abbé de Barjeau, mourut en 1683. MADEMOISELLE, dans ses *Mémoires*, année 1658, t. III, p. 296, nous donne des détails très-curieux sur les intrigues de ce mauvais prêtre avec la duchesse de Châtillon. Voyez le cardinal de Retz, *Mémoires*, t. XLV de la collection, t. II, p. 54, et pour celles qu'il eut avec mademoiselle de Chevreuse, cardinal de Retz, *Mémoires*, t. III, p. 98, année 1652, t. XLVI de la collection Petitot. Choisy, dans ses *Mémoires* (collection Petitot, t. LXIII, p. 230), confirme

dans sa colère excita contre le surintendant plusieurs femmes qui avaient du crédit auprès de la reine-mère, entre autres la duchesse de Chevreuse, habile en intrigue. Il se forma donc à la cour deux partis, l'un pour renverser Fouquet, l'autre pour le maintenir. D'un côté étaient les vieux courtisans qui, refusant les grâces du surintendant, ne s'attachaient qu'au premier ministre; de l'autre les jeunes seigneurs qui ne songeaient qu'à se divertir et à jouir des bienfaits de Fouquet [1]. Mais son principal soutien était l'art de se rendre nécessaire: plus le désordre des finances était grand, plus il était difficile de le remplacer, surtout quand la mort de Servien, qui eut lieu en 1659 [2], l'eut laissé le maître de cette partie du gouvernement.

Lorsque Mazarin eut conclu la paix des Pyrénées, et marié le roi avec l'infante d'Espagne, il se crut assez puissant pour rétablir l'ordre dans les finances. Le premier pas à faire était de se débarrasser du surintendant. Il fit rédiger par Colbert un projet, d'après lequel une chambre de justice devait être instituée pour juger Fouquet et tous ceux qui avaient prévariqué sous lui. La minute même de ce projet, envoyée à Mazarin avant son retour de Fontarabie, fut interceptée à Bordeaux par le surintendant, au moyen d'un employé des postes

sur l'abbé Fouquet les récits qu'en fait MADEMOISELLE. Il paraîtrait qu'il avait échoué auprès de la duchesse de Châtillon.

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 136; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 146, 213, 223, 235, 239.

[2] Servien mourut le 16 ou le 17 février 1659, voyez Fouquet, *Recueil des défenses*, in 18, t. II, p. 81; Monglat, *Mémoires*, t. IV, p. 206, ou édit. de 1826, t. III, p. 76, ou t. LI collection Petitot.

qui lui était dévoué. Après avoir pris copie du projet, on fit parvenir l'original à son adresse, de sorte que l'on ne soupçonna rien : Fouquet, alarmé, avait aussitôt appelé Gourville et lui avait révélé ce terrible secret. Gourville, qui, de simple valet de chambre du duc de la Rochefoucauld, était devenu un financier adroit et un habile négociateur, conjura l'orage [1]. Il alla trouver Mazarin, et, dissimulant ce qu'il savait de ses desseins, il fit seulement entendre au premier ministre que, dans le moment même où la conclusion de la paix occasionnait le plus de dépenses, les bruits qui couraient sur la disgrâce du surintendant nuisaient à son crédit ; et que si Son Éminence ne prouvait pas, par des démonstrations publiques, que ces bruits n'avaient aucun fondement réel, il serait impossible à Fouquet et à ses amis de trouver l'argent dont on avait besoin et que les circonstances présentes rendaient nécessaire. Ces considérations empêchèrent Mazarin d'exécuter le projet qu'il avait conçu. D'ailleurs, naturellement timide, il n'osa pas attaquer de front un homme qui s'était fait de si puissants appuis. Lorsque Fouquet eut consenti à prêter un million, il eut à Saint-Jean de Luz une entrevue avec le premier ministre, dans laquelle il osa lui demander des explications sur le

[1] Gourville, *Mémoires*, 1724, t. I, p. 229 à 245 ; Gourville, *Mémoires*, année 1659, collection de Petitot et Monmerqué, t. LII, p. 323. Plus tard, nous voyons que Gourville passait dans l'esprit du roi Charles pour le Français le plus habile et celui qui connaissait le mieux l'Angleterre. Le chevalier Temple, *Mémoires*, t. LXIV, p. 50 de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France ;* La Fare, *Œuvres diverses*, 1750, p. 24 ; Saint-Simon, *Œuvres*, 1791, in-8°, t. IX, p. 274-302.

complot ourdi contre lui. Mazarin feignit l'étonnement et commença par nier la possibilité du fait. Fouquet lui en fournit des preuves par écrit. Alors Mazarin se répandit en plaintes contre Colbert, et rejeta tout sur ce commis, ajoutant cependant que, comme il lui avait confié la conduite de tous ses biens, il lui était impossible de se passer de ses services. Mais il promit de le forcer à donner toute satisfaction au surintendant, dès qu'il serait de retour à Paris. Si l'on en croit Fouquet[1], Colbert parut s'être repenti de ce qu'il avait fait contre lui, et donna les assurances les plus positives que, non-seulement il ne chercherait pas à lui nuire, mais qu'il le seconderait dans son administration. Toutefois Fouquet, averti du danger, le redoutait toujours : il avait eu l'imprudence de confier au maréchal de Villeroi, à le Tellier, et à plusieurs autres personnes, le projet formé contre lui par Mazarin et par Colbert. En se répandant ainsi en plaintes contre le ministre et son favori, et en les accusant d'ingratitude, il voulait animer contre eux ses nombreux amis, mais il avertissait en même temps les courtisans intéressés et pusillanimes qu'il s'était fait des ennemis redoutables. Jugeant mal sa position et les temps, Fouquet conçut, au milieu du tourbillon qui l'entraînait trop rapidement, des plans incohérents, en cas que le premier ministre voulût le mettre en jugement. Il acheta Belle-Isle, fortifia ce lieu, et eut des idées vagues de résistance. Il en parla à quelques-uns

[1] Fouquet, *Recueil des défenses*, t. I, p. 108 et 138; t. II, p. 30 et 92, et t. V, p. 286.

de ses intimes amis, il écrivit même sur ce sujet des notes où les rôles étaient distribués. Ces notes, trouvées depuis parmi ses papiers, furent fatales à ceux qu'il avait nommés, et faillirent lui coûter la vie[1].

Enfin Mazarin mourut[2], et Fouquet se trouva délivré de toutes ses craintes. Débarrassé d'un si puissant rival, il ne douta point qu'avec un roi âgé de vingt-trois ans, qui aimait les plaisirs, et qu'on avait toujours tenu éloigné des affaires, il ne devînt premier ministre[3] : il est certain qu'il en aurait eu en partie la puissance, et qu'il aurait acquis toute la confiance de Louis XIV s'il avait su le juger. Le roi, à qui Mazarin, en mourant, avait surtout conseillé de commencer par mettre l'ordre dans les finances de son royaume, et à qui il avait spécialement recommandé Colbert, ne demandait pas mieux cependant que de se servir des grands talents de Fouquet. Par les hommes de mérite dont il avait su s'entourer, par sa générosité et la grandeur de ses vues, la noblesse et l'élégance de ses manières, le surintendant convenait à Louis XIV plus que tout autre ; aussi fut-il appelé avec le Tellier et Lyonne dans le conseil privé[4]. Mais en même

[1] Fouquet, *Recueil de défenses ;* Madame de Sévigné ; Saint-Simon, etc. ; Gourville, *Mémoires*, dans la collection de Petitot, t. LII, p. 337 et 349.

[2] C'est dans les mémoires de Brienne le fils qu'on trouve les plus curieux détails sur la mort de Mazarin, ch. XIV, XV et XVI, t. II, p. 104, 128, 148. Cependant ils offrent quelques contradictions avec les *Mémoires* du maréchal de Grammont, t. II, ou LVII de la collection, p. 89. Grammont dit que ce fut Valot, premier médecin du roi, qui annonça au cardinal qu'il ne pouvait en revenir ; Brienne, au contraire, t. II, p. 113, dit que ce fut Guénaud.

[3] Motteville, *Mémoires*, 1723, in-12, t. V, p. 160 ; Saint-Simon, etc.

[4] Sur ce premier conseil, tenu à Vincennes, voyez Louis-Henri de

temps le jeune monarque fit entendre à Fouquet qu'il n'ignorait pas les abus qui avaient eu lieu ; il lui dit qu'il voulait connaître les finances de son royaume, comme la partie la plus importante de son gouvernement, et il l'engagea à lui présenter, sans déguisement, la situation des choses[1].

Fouquet consulta ses amis, qui lui conseillèrent unanimement de marcher droit avec le roi, et de ne lui rien cacher[2]. S'il eût suivi ce conseil, il obtenait la confiance de Louis XIV, et il s'associait à la gloire de ce beau règne. Mais il eût fallu pour cela qu'il renonçât à son luxe effréné, à son jeu scandaleux[3], à ses intrigues avec des femmes de la cour, du rang le plus élevé, aux créatures qu'il se faisait par le moyen de quatre millions de pensions distribuées annuellement[4] : il eût fallu enfin qu'il ne vît que le bien de l'État, qu'il se confiât au roi, et qu'il le regardât comme son unique appui. Le surintendant n'eut pas le courage de changer ses habitudes;

Brienne, *Mémoires*, ch. XVII, t. II, p. 149 à 163. Brienne, qui, quoique fort jeune, était secrétaire d'État, fut présent à ce conseil. Sur ces trois ministres, voyez Gourville, *Mémoires*, collection Petitot, t. LII, p. 521 à 528.

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 141, édit. 1828, t. LXIII, p. 222-235 ; Madame de la Fayette, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 380.

[2] Choisy, *ibid.*

[3] Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 252 et 265, ou collection de Petitot et Monmerqué, t. LII, p. 335 et 341.

[4] Il paraît, d'après un roman qui peint les mœurs du temps, que la Feuillade fut au nombre des pensionnaires de Fouquet. (Voyez *Histoire du maréchal duc de la Feuillade, nouvelle galante et historique*, p. 75.) Sur la corruption que Fouquet exerçait dans le parlement, voyez les *Mémoires* de Gourville, collection de Petitot et Monmerqué, t. LII, p. 198.

d'ailleurs il crut que la volonté qu'avait manifestée Louis XIV, de gouverner par lui-même, était le résultat de l'ardeur première d'un jeune homme qui ignore que l'exercice du pouvoir entraîne après lui plus d'embarras que de douceurs. Il se flatta que le monarque se lasserait bientôt de fixer, pendant plusieurs heures de la journée, son attention sur des matières aussi arides que celles des finances, et il crut qu'après que ce premier feu serait calmé, Louis XIV reprendrait le train de vie qu'il menait du temps de Mazarin. Il osa lui présenter des états inexacts. Louis XIV les communiquait tous les soirs à Colbert. Celui-ci démontrait au roi comment Fouquet, en diminuant les recettes et en augmentant les dépenses, se réservait les moyens de continuer toujours son système de profusion. Louis XIV, qui déjà possédait l'art, si nécessaire pour celui qui est appelé à régner, de dissimuler ses pensées et ses intentions au milieu de tant d'hommes qui s'étudient à les pénétrer, dans l'unique but de les faire tourner à leur profit, ne faisait au surintendant que de légères observations; il voulait seulement lui montrer qu'il ne perdait pas de vue cet important objet de son gouvernement, et il essayait de le rendre sincère : mais l'ayant, pendant cinq mois, trouvé fidèle à son plan de déguisement, il résolut de s'en débarrasser et de se confier à l'austère probité de Colbert [1].

Cependant Fouquet était encore protégé par la reine

[1] Louis XIV, *Mémoires historiques*, dans ses *Œuvres*, t. I, p. 53; Choisy, *Mémoires*, édit. 1828, t. LXIII de la collection Petitot, p. 212.

mère, et il est probable que Louis XIV se serait contenté d'écarter le surintendant, et que la punition de toutes ses prévarications se fût bornée à une éclatante disgrâce, sans une circonstance qui aggrava beaucoup ses torts dans l'esprit du monarque, et alluma contre lui sa colère.

Le goût de Fouquet pour les femmes semblait s'augmenter tous les jours, en proportion des facilités qu'il avait trouvées à le satisfaire au milieu d'une cour galante et corrompue [1]. Il était alors dans la force de l'âge, et se trouvait entraîné par son penchant pour le plaisir. Il y avait au nombre des filles d'honneur de MADAME, belle-sœur du roi, une jeune personne dont la beauté n'était pas, au premier abord, fort remarquable, mais qui cependant avait un teint d'une beauté éclatante, de beaux cheveux d'un blond argenté, des yeux bleus, et un regard si tendre, si doux, si modeste, qu'il gagnait le cœur et imprimait le respect. Elle avait peu d'esprit, quoiqu'elle aimât beaucoup la lecture; mais son sourire et le timbre de sa voix prêtaient à ses moindres paroles un charme inexprimable. Un léger vice de conformation rendait sa démarche un peu inégale et traînante, et lui donnait un air indolent qui plaisait, parce qu'il était en harmonie avec son maintien naïf et timide. Malgré ce défaut, c'était une des meilleures danseuses de la cour, et celle qui montait à cheval avec le plus de dextérité. Tous ses gestes étaient si naturellement gracieux, que

[1] Madame de la Fayette, *Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, t LXIV, p. 38 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

l'abbé de Choisy, qui avait été élevé avec elle, et qui nous fournit la plupart des traits dont nous la peignons, dit que la Fontaine semble avoir fait pour elle ce vers charmant :

Et la grâce plus belle encor que la beauté.

A ce portrait, tous mes lecteurs ont déjà reconnu la Vallière[1]. C'est elle dont Fouquet était épris ; la désirer, et chercher à la corrompre, était pour Fouquet la même chose.

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 149 ; Madame de la Fayette, *Histoire de Madame Henriette*, p. 58 ; MADAME, *Fragments de lettres originales*, t. I, p. 114 et 115 ; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 217 ; Montpensier, *Mémoires*, t. VI, p. 353, 354 ; Loménie de Brienne, *Mémoires manuscrits*. La Beaumelle, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. II, ch. III, t. I, p. 230 à 279, quitte la plume de l'historien pour prendre celle du romancier. Aussi c'est dans cet ouvrage principalement que madame de Genlis a puisé ce qu'elle appelle les traits historiques du roman qu'elle a intitulé *Madame de la Vallière*. (Voyez Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 97.) La chose devint publique avant la mort de la reine mère. Ce ne fut qu'en 1667 qu'on commença à la nommer la duchesse de la Vallière. MADEMOISELLE s'accorde avec l'abbé de Choisy dans ce qu'il dit de la Vallière ; Choisy, *Mémoires*, édit. de 1828, in-8°, t. VI, p. 240 et 524 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* ; madame de la Fayette, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 398 ; Monglat, *Mémoires* (année 1661), t. III, p. 119 (t. LI Petitot) ; Madame de Motteville, *Mémoires*, année 1661, part. V, t. V, p. 154, édit. de 1824, t. XIV de Petitot ; Mademoiselle de Montpensier, 4e partie (1674), t. IV ou t. XLIII de Petitot, p. 382, p. 9 (1661), p. 23 (1662), p. 76 (1664). Selon MADEMOISELLE, dans cette année fut le fort de la faveur de la Vallière. Nous avons lu la *Vie de la duchesse de la Vallière, où l'on voit une relation curieuse de ses amours et de sa pénitence*, par ***, Cologne, chez Jean de la Vérité, et nous n'avons pu trouver aucun fait nouveau ; seulement c'est, je crois, le plus ancien ouvrage qui attribue formellement (p. 303) à mademoiselle de la Vallière le livre imprimé en 1680 sous le titre de *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*.

Il eut donc recours à son agent ordinaire pour ces sortes d'affaires, madame du Plessis-Bellière, veuve depuis sept ans d'un officier général[1], sa plus intime amie, la confidente de tous ses secrets, et qui lui rendait au besoin les mêmes genres de service que le duc de Saint-Aignan à Louis XIV[2]. Elle ignorait que la Vallière, re-

[1] Son nom était Suzanne de Bruc. Fouquet fut accusé de lui avoir donné deux cent mille francs pour doter sa fille qui fut mariée au maréchal de Créquy. Fouquet, *Défenses*, in-18, t. I, p. 195 ; t. XI, p. 55 ; et *Conclusion de ses défenses*, 1668, p. 224 ; Monglat, *Mémoires*, t. IV, p. 35 ; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 232 ; Montplaisir, *Poésies*, 1769, in-12, p. 5, 10, 71 et 134 ; Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 236, 238 et 273. Madame Duplessis-Bellière mourut à Paris en mars 1705 (voyez *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, sous la date du 26 mars 1705, édit. de Lemontey, p. 166) ; elle était liée avec de Pomponne. (Voyez l'abbé Arnauld, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 357, collection Petitot, 2e série ; MADEMOISELLE, dans ses *Mémoires* (1658, t. III, p. 366, édit. 1825, in-8°, t. XLII de la collection Petitot), donne de curieux détails sur une intrigue concertée avec Fouquet pour séduire, au moyen d'une de ses nièces nommée Treseson, le prince de Savoie. Voyez encore une lettre de Conrart dans ses *Mémoires inédits* publiés par M. de Monmerqué, t. XLVIII, p. 286 des *Mémoires sur l'histoire de France*, 1825, in-8°. Son mari, « homme de mérite et de grand service, » dit Monglat, fut tué à l'attaque de Naples, en 1654 ; Monglat, *Mémoires*, p. 452, t. II ou LI de la collection Petitot. Choisy voyait beaucoup madame du Plessis-Bellière dans sa vieillesse, et a écrit une partie de ses Mémoires d'après ses récits. « Je laisse jaser la bonne du Plessis-Bellière qui ne radote pas, » dit-il, *Mémoires*, édit. de Monmerqué, 1828, in-8°, t. LXIII, p. 168.

[2] Voyez Choisy, *Mémoires*, t. LXIII de la Collection, p. 253 ; la Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 404. C'est dans la chambre du comte de Saint-Aignan que Louis XIV voyait la Vallière dans le premier temps de ses amours. M. Delort a publié dans son *Histoire de la détention des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*, t. I, p. 15, une lettre de madame *du Plessis-Bellièvre*, adressée à Fouquet, au sujet de l'offre de vingt mille pistoles. J'en suspecte l'authenticité ; il ne dit pas d'où il l'a tirée. Dans tous les cas, il faut lire Bellière et non *Bellièvre*, et couronne *fermée* au lieu de couronne *formée* à la fin de la lettre (p. 16). M. Delort dit que Fouquet était laid et n'appuie cette assertion, que démentent tous les portraits de l'époque, d'aucune autorité.

nonçant à une haute fortune et à une brillante alliance pour se livrer aux doux penchants de son cœur, avait repoussé le jeune comte Loménie de Brienne, qui en était éperdument amoureux, et désirait lui offrir sa main. Dès sa première visite, madame du Plessis-Bellière osa dire à la Vallière que le surintendant avait 20,000 pistoles à son service. La Vallière repoussa cette offre avec indignation, et Fouquet, peu accoutumé à de semblables dédains, rechercha quel pouvait être le motif de celui-ci. Il découvrit bientôt un secret encore inconnu à toute la cour : c'était la liaison du roi avec mademoiselle de la Vallière, commencée pendant les fêtes de Fontainebleau, en 1661 [1]. L'amour seul, et non l'ambition et l'intérêt, avait vaincu la Vallière, à qui la nature avait donné une trop grande sensibilité, mais dont l'âme était pure, élevée et portée à la vertu. Fouquet, qui n'avait pas mieux conçu son caractère que celui du roi, renonçant à ses prétentions sur elle, chercha à se faire un moyen utile à ses projets du secret qu'il avait découvert, et n'ayant pu devenir l'amant de la Vallière, il aspira à devenir son confident. Un jour qu'il la rencontra dans l'antichambre de MADAME, il l'entraîna à l'écart, et lui fit un pompeux

[1] Monglat, *Mémoires*, année 1661 p. 119, du t. III, ou LI de la collection Petitot; Brienne, *Mémoires*, ch. XVIII, t. II, p. 117. Brienne avait fait venir de Venise un artiste, nommé Lefebvre, pour peindre la Vallière. Ayant été surpris en tête à tête avec elle par Louis XIV, les questions du roi, la vivacité de son dialogue, lui révélèrent un secret qu'il ignorait; il se jeta aux genoux de Louis XIV et lui promit de ne plus parler à la Vallière. Brienne ajoute que Lefebvre peignit depuis la Vallière en Diane, mais qu'il mit un Actéon dans le tableau.

éloge du roi; il lui dit que c'était l'homme le mieux fait de son royaume, et en même temps le plus aimable. La Vallière, surprise, confuse et offensée des discours du surintendant, le quitta brusquement. Le soir elle instruisit le roi non-seulement des insinuations que Fouquet s'était permises dans la journée, mais des indignes propositions par lesquelles il avait osé tenter de la séduire[1]. On peut juger de la colère et du ressentiment que l'indiscrète audace du ministre dut allumer dans le cœur d'un monarque tel que Louis XIV. Dès ce moment, il résolut sa perte. On adopta le plan proposé par Colbert, sous Mazarin, et même, par le moyen de la duchesse de Chevreuse, mariée secrètement à du Laignes, ennemi du surintendant[2], on y fit consentir la reine mère[3].

Cependant, comme le gouvernement du jeune roi succédait à celui d'une régence durant laquelle les esprits s'étaient familiarisés avec les troubles et l'agitation, on crut qu'on devait user de dissimulation, et qu'il fallait quelques précautions pour rompre sans secousses

[1] Choisy, *Mémoires*, édit. 1828, t. LXIII, p. 249.

[2] La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 402. Brienne, en parlant de cette intrigue, dit de madame de Chevreuse: « Ce fut la dernière action de sa vie, et je doute qu'on la canonise pour « cela. »

[3] Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 226 dans l'appendice; *Carte de la cour*, p. 71, t. III, par M. Guéret. La Vallière y est désignée sous le nom de Clarice. *Le tombeau des amours de Louis XIV et ses dernières galanteries*, 1695, in-18, p. 26-38; Dreux du Radier, *Mémoires critiques et anecdotiques des reines et régentes de France*, 1782, in-12, t. VI, p. 410. Loménie de Brienne, *Mémoires*, t. I, p. 318; Motteville, *Mémoires*, 1661, part. V, t. V, p. 138, édit. de Petitot, 1824, t. XL de la collection.

les chaînes d'or dont l'habile surintendant avait su entourer le gouvernement et tous les ressorts de l'administration.

Louis XIV accepta donc la fête de Vaux ; mais la surprise que lui causa le luxe du surintendant l'irrita encore plus contre lui. Les courtisans remarquèrent malignement que sur les frises des superbes appartements du château de Vaux on avait peint plusieurs fois la couleuvre qui appartenait aux armes de Colbert, et l'écureuil[1], avec cette devise orgueilleuse : *Quò non ascendam* (où ne monterai-je pas ?), qui faisait partie des armes de Fouquet. Louis XIV ne put se contenir lorsqu'il aperçut un portrait de la Vallière dans le cabinet de l'imprudent ministre[2]. Il avait donné l'ordre de le faire arrêter sur-le-champ ; mais la reine mère lui fit sentir l'inconvenance de sévir contre un sujet, au milieu même d'une fête qu'il lui donnait. L'ordre fut révoqué. Madame du Plessis-Bellière, qui, sous les dehors d'un esprit léger, plein de grâce et d'enjouement, cachait une âme forte et capable de dévouement dans l'amitié, avertit Fouquet du danger qu'il avait couru. Le secret de la disgrâce du surintendant se trouvant presque à moitié découvert, le roi se vit obligé d'user encore d'une plus grande dissimulation. Avant de frapper ce coup

[1] Selon la remarque de la Monnoye, les Fouquets, originaires d'Angers, portaient un écureuil dans leurs armes, parce qu'un écureuil en Anjou s'appelle *Fouquet*.

[2] Choisy, *Mémoires*, p. 167 ; Saint-Simon, *Œuvres*, 1791, in-8°, t. II, p. 226 ; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. III, ou t. XXIV des *Œuvres*, p. 19, édit. de Kehl.

d'État, Louis XIV (il nous l'apprend lui-même)[1] voulait s'assurer la somme de 4 millions (près de 8 millions de notre monnaie actuelle), dont il prévoyait qu'il aurait besoin. Fouquet, naturellement vain et disposé à se flatter comme tout homme dont le succès a toujours couronné les entreprises, y fut trompé. Il crut faire plaisir au roi, en vendant sa charge de procureur général au Parlement[2]; afin de le déterminer, on lui fit concevoir l'espérance d'obtenir le cordon bleu, et le roi eut soin de lui emprunter 1 million sur la somme que lui versa du Harlai[3]; il ne s'aperçut pas qu'on ne l'y avait engagé que pour lui ravir l'appui d'un corps auquel, par cette résignation, il cessait d'appartenir. Fouquet se crut encore en faveur lorsque Louis XIV eut décidé de faire un voyage en Bretagne, province où Fouquet était né. Enfin, le 5 septembre 1661[4], il fut arrêté à Nantes, et conduit en prison; on mit les scellés sur tous ses papiers et sur ceux de madame du Plessis-Bellière, sa confidente, qui fut exilée. De honteux secrets furent révélés. Saint-Évremond et plusieurs autres seigneurs fu-

[1] Louis XIV, *Mémoires politiques* dans ses *Œuvres*, t. I, p. 103, et t. V, p. 50. Le roi ne confia son secret qu'à trois personnes : sa mère, le Tellier et Brienne le père. La duchesse de Chevreuse et Laigues connaissaient le projet, mais le moment de l'exécution leur était caché. Voyez Brienne fils, *Mémoires*, t. II, p. 182.

[2] Monglat, *Mémoires*, année 1661, t. III, p. 121, édit. 1825, t. LI de la collection.

[3] Louis-Henri Loménie de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 182 et suiv.

[4] « Artagnan l'a arrêté de ma part environ vers le midi. » Lettre de Louis XIV à sa mère, du 5 septembre 1661. *Œuvres*, t. V, p. 50; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 260.

rent exilés ou forcés de s'enfuir du royaume [1]. On créa une commission pour juger le surintendant. Après trois ans d'une dure captivité et toutes les peines et les anxiétés qu'entraîne un procès criminel, ses amis le regardèrent comme heureux de n'avoir été condamné qu'à un bannissement perpétuel [2]. Mais Louis XIV, peu satisfait de cette vengeance, et ne voulant pas que Fouquet pût porter à l'étranger les secrets de l'État, le fit renfermer dans la forteresse de Pignerol, où il termina sa vie dans les sentiments de la plus sincère piété [3].

Les courtisans que le surintendant avait enrichis l'abandonnèrent dans son malheur; les gens de lettres qu'il

[1] Gourville, *Mémoires*, année 1663, t. LII, p. 363, collection de Petitot Monmerqué.

[2] Fouquet, *Conclusion de ses défenses*, 1668, in-18, p. 263, 266, 365; *Bastille dévoilée*, ou *Mémoire historique sur la Bastille*, 1789, in-8°, p. 26 à 70; Sévigné, *Lettres*, in-8°, t. I, p. 104; Pellisson, *Œuvres diverses* in-12, t. III; Saint-Simon, *Œuvres*, t. X, p. 136; J. Racine, *Fragments historiques*, t. V, p. 301 de l'édit. 1820, in-8°, t. VI, p. 33 de l'édit. de Geoffroy; Hénault, in-4°, t. II, p. 522; Bussy-Rabutin, *Mémoires*, édit. 1721, t. II, p. 294; l'abbé Arnauld, *Mémoires*, année 1661, t. XXXIV, p. 317, collection Petitot, 2e série; Gourville, *Mémoires*, t. LII, p. 351, collection Petitot; Madame de Motteville, *Mémoires*, année 1661, p. 5, t. V, p. 143, édit. 1824, t. XL de la collection. Madame du Plessis-Bellière fut d'abord exilée à Montbrison; mais cet exil fut commué et on lui permit de se retirer à Châlons. Voyez une lettre d'elle à madame de Pomponne, du 19 septembre 1661, publiée par Monmerqué dans les *Mémoires* de Conrart, t. XLVIII, p. 259 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, 2e série; Maréchal du Plessis, t. LVII, p. 430 et 431 Petitot; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 456, collection des *Mémoires sur l'histoire de France*.

[3] Choisy, *Mémoires*, p. 175 à 183; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 23 à 260; Bussy-Rabutin, *Histoire de Louis-le-Grand*, p. 149; Madame de Sévigné, *Lettres inédites*, édit. de Bossange, 1819, in-12, p. 53; *Lettres*, édit. de Monmerqué, in-8°, t. VI, p. 217.

[illegible] furent tous. Pellisson seul [illegible] par son héroïque dévouement. De la Bastille où on l'avait enfermé, oubliant le soin de sa propre défense, il sut faire parvenir en faveur de Fouquet des plaidoyers dont Voltaire compare l'éloquence à celle des discours de Cicéron; ni les promesses ni les menaces ne purent le faire fléchir. Après avoir fait parler le langage des lois avec énergie afin de convaincre, il s'efforça de toucher le monarque, en prêtant à ses supplications et à ses nobles sentiments les couleurs de la poésie[2].

Mais personne ne contribua plus que la Fontaine à intéresser le public en faveur de Fouquet; personne ne fut plus profondément affligé de cette grande infortune. Nous possédons l'autographe d'un billet qu'il écrivit à son ami de Maucroix au moment même où il venait de recevoir la fatale nouvelle. Nous le transcrivons ici presque en entier, parce que le désordre même qui s'y trouve, peint l'âme aimable et sensible de notre poëte.

« Je ne puis te rien dire de ce que tu m'as écrit sur « mes affaires, mon cher ami, elles ne me touchent pas « tant que le malheur qui vient d'arriver au surinten- « dant. Il est arrêté, et le roi est violent contre lui, au « point qu'il dit avoir entre les mains des pièces qui le

[1] *Menagiana*, t. II, p. 19.

[2] Pellisson, *Œuvres diverses*, t. I, p. 194, et t. II, p. 1 à 199. Dans l'édition originale ses plaidoyers forment un in-4° de 68 pages, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Il y en a un exemplaire à la bibliothèque du roi dans le *Varia variorum* de Huet, t. VI, pièces 74 et 75; ainsi que des *Considérations sommaires*, 49 pages in-4°.

« feront pendre... Ah! s'il le fait, il sera plus cruel que
« ses ennemis, d'autant qu'il n'a pas, comme eux, in-
« térêt d'être injuste.... Adieu, mon cher ami; j'en di-
« rais davantage si j'avois l'esprit...

« Feriunt summos fulmina montes[1]. »

La Fontaine ne s'en tint pas à ces témoignages particuliers de sa douleur. Il composa son *Élégie aux Nymphes de Vaux.* Alors toute l'animosité qui existait contre le surintendant se calma. Les muses françaises n'avaient point encore fait entendre de sons aussi harmonieux et aussi touchants : on imprima cette élégie dans tous les recueils du temps; les amateurs de poésie la récitaient tout entière, et l'on sut particulièrement gré au poëte d'avoir proposé Henri IV pour modèle au jeune roi, lorsque, en s'adressant aux Nymphes de Vaux, il les supplie d'intercéder pour celui qui avait embelli leur demeure :

Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage;
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage;
Du titre de clément rendez-le ambitieux :
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il put se venger il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur :
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence;

[1] Les montagnes les plus élevées sont les plus exposées aux coups de la foudre. La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 12.

S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux [1].

La Fontaine, dans une sorte d'épître à Ariste (qui est, je crois, Pellisson), auquel il adressait le *Songe de Vaux*, se glorifie avec raison du succès de son élégie. Ce n'était pas un poëte dont l'amour-propre jouissait d'une vaine renommée, mais un ami dont le cœur était satisfait d'avoir fait quelque chose d'utile pour un ami dans l'infortune :

Je soupire en songeant au sujet de mes veilles ;
Vous m'entendez, Ariste, et d'un cœur généreux
Vous plaignez comme moi le sort d'un malheureux.
Il déplut à son roi ; ses amis disparurent :
Mille voix contre lui dans l'abord concoururent ;
Malgré tout ce torrent je lui donnai des pleurs :
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs [2].

La Fontaine ne se contenta pas de son élégie ; il composa aussi plus tard une ode sur le même sujet, et la fit parvenir à Fouquet, afin d'avoir ses observations avant de la faire paraître [3]. La fierté et le courage du surintendant n'avaient point été abattus par un an et demi d'une

[1] La Fontaine, *Élégies*, 1, t. VI, p. 1, 4. On la trouve imprimée dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers*, in-18, Cologne, 1667, t. II, p. 195, avec le titre : *Élégie pour le malheureux Oronte*. Il est probable que la Fontaine fit d'abord imprimer cette Élégie séparément et sur une feuille volante, comme il a fait pour beaucoup d'autres de ses ouvrages ; mais le premier recueil publié par lui, où elle ait paru est celui de 1671, p. 105 ; elle y est intitulée *Élégie pour M. F.*

[2] La Fontaine, *Songe de Vaux*, 2.

[3] La Fontaine, *Odes*, 4, et *Lettres à divers*, lettre 12.

dure captivité[1]; car dans une apostille à une des strophes de cette ode, il dit au poëte qu'il demandait trop bassement pour lui une chose que l'on doit mépriser, c'est-à-dire la vie. « Mais, lui répond la Fontaine, peut-être « n'avez-vous pas considéré que c'est moi qui parle; « moi qui demande une grâce qui nous est plus chère « qu'à vous. Il n'y a point de termes si humbles, si pa- « thétiques et si pressants que je ne m'en doive servir « en cette rencontre : quand je vous introduirai sur la « scène, je vous prêterai des paroles convenables à la « grandeur de votre âme[2]. » Nous voyons aussi, par cette lettre de la Fontaine, que Fouquet, qui, deux ans auparavant, avait été un des régulateurs des destinées de la France, ne put rien comprendre à la strophe où le poëte invite le monarque à détourner sa colère d'un sujet déjà trop puni, pour la diriger contre Rome et Vienne qui osent le braver :

Mais si les dieux à ton pouvoir
Aucunes bornes n'ont prescrites,
Moins ta grandeur a de limites,
Plus ton courroux en doit avoir.
Réserve-le pour des rebelles :
Ou, si ton peuple t'est soumis,
Fais-en voler les étincelles
Chez tes superbes ennemis.
Déjà Vienne est irritée
De ta gloire aux astres montée;
Ses monarques en sont jaloux :

[1] Voltaire, *Épître à Servien*, t. XIII, p. 9, édit. de Kehl, in-12.
[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 12.

Et Rome t'ouvre une carrière
Où ton cœur trouvera matière
D'exercer ce noble courroux [1].

Fouquet avait vécu, pendant quelque temps, tellement séparé de tout commerce humain, qu'il prit cette allusion aux affaires d'Europe pour une déclamation téméraire et déplacée, et qu'il demandait la suppression de cette belle strophe. Ainsi le traité conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, dans le dessein d'abaisser la maison d'Autriche, l'aventure des Corses, l'insulte faite au duc de Crequi [2], la saisie d'Avignon déjà ordonnée, étaient des événements qui n'existaient pas pour lui.

[1] La Fontaine, *Odes*, 4.
[2] En 1662 ; on peut en lire le récit détaillé dans l'ouvrage intitulé *Origine des cardinaux du Saint-Siége*, Cologne, 1670, in-12, p. 295 à 437.

LIVRE DEUXIÈME.

1661 — 1669.

Parmi ceux qu'une même inclination pour les lettres, et surtout pour la poésie, avait liés avec la Fontaine, se trouvait un jeune homme qui s'unit avec lui de la plus étroite amitié. Ce jeune homme n'avait encore composé que des vers d'assez mauvais goût; mais, quoiqu'il fût de plus de dix-huit ans moins âgé que la Fontaine, il avait fait des études plus profondes et plus complètes, il était plus que lui initié dans la connaissance des modèles de l'antiquité; la langue d'Homère lui était familière, et la Fontaine se faisait souvent expliquer par lui les œuvres de ce prince des poëtes. Ce jeune homme c'était Racine. Il était de la Ferté-Milon, pays de la femme de la Fontaine, ce qui leur procura des connaissances communes à tous deux, et des occasions plus fréquentes de se trouver ensemble; mais l'estime qu'ils conçurent l'un pour l'autre, la confiance mutuelle qui en fut la suite, les rapports sympathiques de deux cœurs susceptibles d'attachement, purent seuls donner à cette liaison ce degré de stabilité et de durée qui la rendit inaltérable [1].

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans ses *Œuvres*, édit. 1820, in-8°, t. I, p. CXL, ou t. V, p. 156 de l'édit. de Geoffroy.

Pendant le procès de Fouquet, le jeune Racine se trouvait à Uzès, chez un de ses oncles, génovéfain, qui s'engageait à lui résigner tous ses bénéfices s'il embrassait l'état ecclésiastique. Racine s'était fait tonsurer, et étudiait la théologie par intérêt et par nécessité; mais son goût l'entraînait vers la littérature, et il regrettait la capitale, les sociétés qu'il y avait laissées, les plaisirs qu'il y avait goûtés. Les lettres de la Fontaine qui lui rappelaient tout cela et le mettaient au courant de toutes les nouvelles du théâtre et du beau monde, étaient sa principale ressource contre l'ennui qui l'obsédait[1]. En effet, presque toutes les lettres qui nous restent de la Fontaine présentent un mélange d'esprit, de franchise et de bonhomie, qui leur donne un charme tout particulier. Il les entremêle presque toujours de vers, et passe heureusement, et avec facilité, du langage de la prose à celui de la poésie.

La première lettre que Racine écrivit dès qu'il fut arrivé en Languedoc fut adressée à la Fontaine, qui, ainsi que lui, avait eu la fièvre peu de temps auparavant: « Tout ce que j'ai vu, dit-il, ne m'a pas empêché de songer toujours autant à vous que je faisois lorsque nous nous voyions tous les jours,

Avant qu'une fièvre importune
Nous fît courir même fortune,
Et nous mît chacun en danger
De ne plus jamais voyager[2]. »

[1] Racine, *Lettres à quelques amis*, 18, t. VI, p. 126, édit. 1820, in-8°.
[2] Ib., *ibid.*, 1, t. VI, p. 141, édit. 1820.

Comme si alors tout dût être commun entre ces deux amis, ils se ressemblaient non-seulement par leur goût pour la poésie, mais aussi par leur inclination pour les femmes : la lettre dont nous venons de parler le prouve, et n'a pas été lue par ceux qui ont prétendu que c'était sous le beau ciel du Languedoc que Racine avait reçu les premières leçons d'amour [1]. « Je ne me saurois empêcher, écrit le jeune Racine, de vous dire un mot des beautés de cette province. On m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris; mais, sans mentir, on ne m'en avoit encore rien dit au prix de ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence. Il n'y a pas une villageoise, pas une savetière, qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Meneville..... Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde;et pour ce qui est de leur personne,

Color verus, corpus solidum et succi plenum [2].

Mais comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage ; aussi bien ce serait profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière : *Domus mea, domus orationis* [3]. C'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit : Soyez

[1] Geoffroi, *Vie de Racine*, dans les *Œuvres de Racine*, t. I, p. 20.
[2] Un coloris frais, un corps ferme, la fleur de l'embonpoint et de la santé. Tér., *Eun.*, act. II, sc. v.
[3] Ma maison est une maison de prière.

aveugle. Si je ne le puis être tout à fait, il faut du moins que je sois muet : car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. *Adiousias* [1]. »

Ce langage n'est certainement pas d'un novice. Mais disons quelles étaient ces beautés célèbres si bien connues de la Fontaine, auxquelles Racine comparait les femmes du Languedoc. Mademoiselle de Fouilloux et mademoiselle de Meneville étaient toutes deux filles d'honneur de la reine mère [2]. La première, nommée Bénigne de Meaux de Fouilloux, amie intime de mademoiselle de la Vallière, jouissait à ce titre de toute la faveur du roi [3], et reçut de lui 50,000 écus pour dot en épousant le marquis d'Alluye, fils du marquis de Sourdis; étroitement liée avec la duchesse de Bouillon et avec la comtesse de Soissons [4], sa sœur, elle fut impliquée avec cette dernière dans l'affaire des poisons, et elle sortit de France avec cette dernière en 1680 [5]. Élisabeth de Meneville, de la maison de Roncherolle, eut un sort encore moins heureux : lorsqu'on saisit les papiers de Fouquet, on trouva des lettres de dames de la cour qu'il

[1] Racine, *Lettres à la Fontaine*, lettre 1, t. VI, p. 144.

[2] Loret, *Muse historique*, lettre 36, en date du 11 septembre 1661, liv. XI, p. 142 ; Beauchâteau, *la Lyre du jeune Apollon*, 1657, in-4°, p. [illegible]

[3] Le nom de mademoiselle de Fouilloux est porté sur la liste que Louis XIV envoya à Colbert, en mai 1664, pour participer à une loterie de cour. Louis XIV, *Œuvres*, t. V, p. 184.

[4] Madame de Motteville, *Mémoires*. année 1661, part. V, t. V, p. [illegible], édit. de 1824, in-8°, t. XL de la collection Petitot.

[5] Madame Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, 1823, in-8°, p. 93. Ce sont les fragments des lettres de cette princesse.

avait conservées. « Alors, dit la bonne madame de Motteville, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages et qui ne l'étoient pas. » Mademoiselle de Meneville fut une des plus compromises par cette enquête qui fut faite chez le surintendant. Il lui avait donné 50,000 écus, près de 300,000 francs de notre monnaie actuelle. Elle trompa pour lui le bon Guitaut, capitaine aux gardes de la reine mère. Madame du Plessis-Bellière fut encore la confidente de cette intrigue [1]. Mademoiselle de Meneville fut chassée, et forcée de se retirer dans un couvent. Madame de la Fayette assure que c'était une des plus belles personnes de ce temps. Le duc de Damville (auparavant comte de Brionne) en avait été amoureux, et avait voulu l'épouser [2].

Poignant, dont nous avons déjà parlé, l'ami commun de la Fontaine et de Racine, se trouve mêlé dans leur correspondance [3]. On voit que Racine écrivait à Poi-

[1] Louis Loménie de Brienne, *Mémoires inédits*, 1828, ch. XVIII, t. II, p. 172. Brienne ajoute qu'elle avait remis tout son argent à Fouquet pour le faire valoir et que tout fut perdu par sa disgrâce. Voyez aussi madame de la Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 404 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

[2] Madame de la Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, p. 72; t. LXIV, p. 404 de la collection Petitot; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 234 et 247, ou t. V, p. 147 (année 1661), édit. 1824, in-4°, t. XL, collection Petitot; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, année 1657, t. III, p. 200, édit. 1825, in-8°, t. XLII, collection Petitot. Ce fut madame la duchesse de Ventadour, mère du duc de Damville, qui empêcha ce mariage; et cependant le duc de Damville avait alors près de cinquante ans. Voyez aussi le cardinal de Retz, *Mémoires*, livre IV, année 1652, t. III, p. 22, édit. 1825, t. XLVI de la collection Petitot.

[3] Voyez les *Œuvres de Racine*, édit. de Geoffroy, t. VII, p. 156, 193 et 217.

gnant sans espoir de réponse; mais il n'en était pas de même à l'égard de la Fontaine. Dans une lettre à l'abbé le Vasseur Racine dit : « M. de la Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de poésie, et surtout des pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchoit d'écrire vous empêchoit aussi d'aller à la comédie[1]? » Racine ne fait pas à la Fontaine de semblables reproches; au contraire, il lui dit : « Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerois assez doucement mon temps si j'en recevois souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris; je m'imagine même être au milieu du Parnasse, tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable[2]. » Racine faisait tant de cas des lettres de notre poëte, qu'il les envoyait à Paris à son ami Vitart pour lui faire part du plaisir que cette lecture lui procurait; mais en même temps il recommandait qu'on eût soin de les lui renvoyer promptement. « J'envoie, écrivait-il à l'abbé le Vasseur, la lettre de la Fontaine décachetée à M. Vitart. S'il en fait retirer copie, ayez soin, je vous prie, que la lettre ne soit pas souillonnée et qu'on ne la retienne pas longtemps[3]. » Dans la lettre écrite à notre poëte dont nous avons cité les premieres lignes, Racine, après avoir re-

[1] Racine, *Lettres à quelques amis*, lettre 28, t. VII, p. 126 de l'édit. de 1820; t. VII, p. 154 de l'édit. de Geoffroy.

[2] Racine, *Lettres à la Fontaine*, lettre 2, en date du 6 juillet 1662, t. VI, p. 146, édit. 1820.

[3] Ibid., *Lettres à quelques amis*, lettre 28, t. VI, p. 126.

tracé en quatre stances les destinées des Muses, ajoute :

> Paris, le siége des Amours,
> Devient aussi celui des Filles de Mémoire ;
> Et l'on a grand sujet de croire
> Qu'elles y resteront toujours.

Puis il termine par une louange aussi fine que délicate pour son ami : « Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour :

> Tantôt Fontainebleau les voit
> Le long de ses belles cascades ;
> Tantôt Vincennes les reçoit
> Au milieu de ses palissades.
>
> Elles vont souvent sur les eaux
> Ou de la Marne ou de la Seine ;
> Elles étoient toujours à Vaux,
> Et ne l'ont pas quitté sans peine. »

Nous voyons aussi dans cette même lettre que Racine allait souvent à Château-Thierry, et qu'il était fort connu de madame de la Fontaine et des beaux esprits de cette ville. « Renvoyez-moi, dit-il à celui-ci, cette bagatelle des *Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, surtout mademoiselle de la Fontaine. Je ne lui demande aucune grâce pour mes vers; qu'elle les traite rigoureusement [1]. »

[1] Racine, *Lettres à la Fontaine*, lettre 2, t. VI, p. 148, de l'édit. 1820 ; t. VII,

tique était la seule que la Fontaine connût, c'est en vers qu'il fit sa supplique au duc de Bouillon; et malgré son badinage sur le procureur Thomas Bousseau, qui l'a poursuivi, le partisan la Vallée-Cornay, au nom duquel on agissait contre lui, la Fontaine décèle tout le chagrin de son âme. Cette affaire n'était pas en effet la seule qui alors le tourmentait. Fouquet, arrêté à Nantes le 5 septembre (la Fontaine dit le 7 par erreur), avait été transféré d'Amboise à Vincennes, et de là à la Bastille, où il était gardé à vue, ainsi que Guénégaud, trésorier de l'épargne, son ami, et diverses autres personnes enveloppées dans sa disgrâce. Madame Fouquet avait été exilée en Limousin, et un de ses parents, nommé Bailly, avocat général au grand conseil, avait eu ordre de se retirer à Château-Thierry[1]. Enfin, la chambre de l'Arsenal instruisait le procès du malheureux surintendant avec une partialité révoltante. C'est à tous ces événements que le poëte fait allusion :

Prince, je ris, mais ce n'est qu'en ces vers :
L'ennui me vient de mille endroits divers;
Du parlement, des aides, de la chambre,
Du lieu fameux par le sept de septembre,
De la Bastille et puis du Limousin;
Il me viendra des Indes à la fin.
. . . .
Je vous arrête à d'étranges propos :
N'en accusez que ma raison troublée;
Sous le chagrin mon âme est accablée;

[1] *Bastille dévoilée*, p. 50.

L'excès du mal m'ôte le jugement.
Que me sert-il de vivre innocemment,
D'être sans faste et cultiver les Muses?
Hélas! qu'un jour elles seront confuses,
Quand on viendra leur dire en soupirant:
« Le nourrisson que vous chérissiez tant,
« Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles,
« Qui préféroit à la pompe des villes
« Vos antres cois, vos chants simples et doux,
« Qui dès l'enfance a vécu parmi vous,
« A succombé sous une injuste peine[1]. »

Il était difficile de solliciter une faveur en vers plus touchants et plus gracieux. La Fontaine prie le duc, non-seulement d'intervenir en personne auprès du ministre, mais d'engager son épouse à joindre ses sollicitations aux siennes.

Si votre épouse étoit de même humeur
A dire encore un mot sur cette affaire;
Comme elle sait persuader et plaire,
Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,
. . . .
Je suis certain qu'une double entremise
De cette amende obtiendroit la remise[2].

Ces derniers vers prouvent que cette épître est postérieure au 20 avril de l'année 1662, époque à laquelle Marie-Anne Mancini épousa le duc de Bouillon[3]. Parmi

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 6.
[2] Ibid.
[3] Loret, *Gazette historique*, en date du 22 avril 1662, lettre 15, t. III,

les sept nièces que le cardinal de Mazarin avait fait venir successivement d'Italie, et qui toutes s'allièrent aux premières maisons du royaume, les deux plus célèbres par les agréments de leur figure et de leur esprit furent les deux dernières filles de Mancini. L'aînée des deux, Hortense Mancini, fut donnée au duc de la Meilleraie, qui prit le nom de Mazarin[1]; la plus jeune, Marie-Anne, n'épousa le duc de Bouillon qu'un an après la mort du

p. 58; Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 209; *l'Art de vérifier les dates*, 3e édit., in-folio, t. II, p. 749; *Œuvres complètes de la Fontaine*, in-8°, t. V, p. 6 et 327; t. VI, p. 515. Godefroy Maurice de la Tour, duc de Bouillon, naquit le 21 juin 1641 et mourut le 25 juillet 1721. Sa femme, Marie Anne de Mancini, fille de Laurent Mancini, gentilhomme romain, et de Hiéronyme Mazarini, nièce du cardinal Jules Mazarini, fut mariée au Louvre, le 20 avril 1662, mourut subitement à Clichy, le 21 juin 1714, âgée de soixante-huit ans, et fut enterrée aux Théatins. (Anselme, *Histoire généal. de la maison de France*, 3e édit., t. IV, p. 544.) Ce mariage, selon Choisy, avait été arrêté dès l'année 1658. (Voy. Choisy, *Mémoires*, édit. de Monmerqué, t. LXIII, p. 192 et 295.) Ceci ne paraît pas exact, car Gui Patin (*Lettres*, t. V, p. 128, lettre en date du 26 février 1657) écrivait: « On dit que le Mazarin va marier une autre de ses nièces, Marie-Anne, au fils aîné du prince François, auquel on rendra la Lorraine. »

[1] Choisy, *Mémoires*, 1747, in-12, p. 81; Montpensier, *Mémoires*, 1776, in-12, t. III, p. 127; t. V, p. 209 et 211; Motteville, *Mémoires*, 1723, in-12, t. V, p. 222 et p. 499, ou 1824, in-8°, t. IV, p. 395, t. XXXIX de la collection Petitot (année 1656). Madame de Motteville place en 1653 l'arrivée de madame Mancini et de ses filles. D'un autre côté, Monglat (*Mémoires*, t. II, p. 83, t. L de la collection) dit qu'à la fin de 1647 on vit paraître à la cour un fils et deux filles de Mancini et une fille de Martinozzi. Madame Mancini avait cinq filles; il paraît donc évident qu'en 1647 elle n'amena que les plus âgées. Marie-Anne, qui depuis épousa le duc de Bouillon, n'étant alors qu'un enfant, resta à Rome et ne fut amenée en France qu'à l'âge de six ans, en 1656, avec ses deux autres sœurs. C'est ainsi que se concilient ces deux récits qui au premier abord semblent se contredire. Dans une lettre en date du 3 mai 1653, Gui Patin (*Lettres*, t. V, p. 85) rapporte qu'on dit qu'il arriva d'Italie deux autres nièces de Mazarin et un neveu. Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. I, p. 5 et 43.

ministre, son oncle, sur lequel elle avait acquis un grand ascendant [1]. Nous voyons d'après les vers que nous venons de citer que, peu de temps après son mariage, la Fontaine lui fut présenté. Elle sortait à peine de l'enfance, et venait d'avoir seize ans [2], mais elle s'était montrée très-précoce en tout [3]. C'était une brune piquante, plus jolie que belle, vive, et même un peu emportée, aimant les plaisirs et animant la conversation

[1] Bouillon, *Œuvres*, 1663, p. 91. Voyez aussi les *Œuvres de Chaulieu* et celles de Saint-Évremond. Il est certain par Loret, *Muse historique*, t. VII, p. 18, du 29 janvier, que Marie-Anne Mancini ne vint en France qu'en 1656 et qu'elle était âgée de six ans. Loret allait au Louvre et a dû être bien informé.

« Chaque fois que je vais au Louvre,
« Dans la cour de notre monarque,
« Elle me connoît et remarque,
« J'en ai souvent quelque regard,
« Et me dit toujours : Dieu vous gard....
« Marie-Anne de Mancini,
« Fillette d'esprit infini,
« Cette nièce jeune et jolie,
« Qui vint l'autre jour d'Italie,
« Et qui des plus grands de la cour
« Est le cœur, la joie et l'amour.
« N'ayant pourtant atteint que l'âge
« De six ans et pas davantage,
« Eut la fièvre lundi, mardi. »

Madame Martinozzi retourna en Italie et ne revint pas en France. Ce fut madame de Noailles, qui avait été reconduire le duc et la duchesse de Modène, qui ramena à Paris Marie-Anne, la petite-nièce du cardinal, et son neveu Alphonse.

[2] C'est le plus qu'on lui puisse donner. La lettre de Loret que nous venons de citer et le témoignage de Brienne (*Mémoires inédits*, t. II, p. 11) sont positifs.

[3] Loménie de Brienne (fils) dit, en parlant des nièces de Mazarin, que Marie-Anne fut donnée pour femme au duc de Bouillon « quoiqu'elle ne fût encore qu'un enfant. » Il ajoute : « Elle a beaucoup d'esprit, mais peu de jugement. »

par une gaieté spirituelle et des saillies inattendues; elle avait un goût décidé pour la poésie, et même elle faisait des vers [1]. Le désir de lui plaire et d'amuser son imagination libre et badine inspira, dit-on, à la Fontaine ses plus jolis contes, mais malheureusement aussi les plus licencieux. Il est probable qu'il obtint la remise de l'amende à laquelle il était condamné, et qu'il dut cette faveur à sa nouvelle protectrice, dont le crédit était sur ce point très-efficace, puisque son oncle avait été le premier auteur de la fortune de Colbert, de qui cette affaire dépendait; du moins il ne nous reste aucune trace que la Fontaine se soit jamais plaint des rigueurs du *fisc* à son égard.

L'année suivante, Jannart fut exilé à Limoges : ami de Fouquet, il lui était resté fidèle dans son malheur. Il avait demandé à être le conseil de madame Fouquet, et il l'avait obtenu; mais lorsque, d'après son avis, elle eut manifesté le dessein de faire informer sur les abus qui avaient été commis dans l'inventaire des papiers de son mari, Colbert obtint une lettre de cachet pour que Jannart fût conduit à Limoges, où madame Fouquet avait eu ordre de se rendre [2]. La Fontaine se décida aussitôt à suivre Jannart dans son exil. Dans plusieurs lettres à sa femme, il fait en prose, mêlée de vers, la description de ce voyage, qui, pour l'enjouement et

[1] De Saint-Marc a imprimé, dans ses *Remarques sur le Bolæana*, un rondeau de Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, qu'il a, dit-il, copié sur l'autographe même. (Œuvres de M. Boileau-Despréaux, t. V, p. 93.)

[2] Fouquet, *Conclusion de ses défenses*, 1668, in-18, p. 261.

l'agrément des détails, peut être comparé à celui de Chapelle et de Bachaumont. Nous y chercherons seulement les traits qui peuvent servir à mieux faire connaître le caractère de la Fontaine.

Il commence par des remontrances, qui, toutes justes qu'elles pouvaient être, ne devaient pas plaire, car enfin c'étaient des remontrances.

« Vous n'avez jamais voulu lire d'autre voyage que « ceux de la Table Ronde : mais le nôtre mérite bien « que vous le lisiez; il pourra même arriver que si vous « goûtez ce récit, vous en goûterez après de plus sé- « rieux. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous sou- « ciez du ménage, et, hors le temps que vos bonnes « amies vous donnent par charité, il n'y a que les ro- « mans qui vous divertissent. Considérez, je vous prie, « l'utilité que ce vous seroit, si, en badinant, je vous « avois accoutumée à l'histoire, soit des lieux, soit des « personnes; vous auriez de quoi vous désennuyer toute « votre vie, pourvu que ce soit sans intention de rien « retenir, moins encore de rien citer. Ce n'est pas une « bonne qualité pour une femme d'être savante, et c'en « est une très-mauvaise d'affecter de paroître telle. » Ces leçons étaient excellentes; mais elles sont données d'une manière peu aimable, et qui montre peu d'affection. La fin de cette lettre nous prouve que du moins la Fontaine n'avait pas renoncé aux sentiments d'époux et de père. « Faites bien mes recommandations à notre mar- « mot, et dites-lui que j'amènerai peut-être de ce pays « quelque beau petit chaperon pour le faire jouer et

« pour lui tenir compagnie [1]. » Cet enfant, le seul qu'ait eu la Fontaine, fut tenu sur les fonts baptismaux par François de Maucroix, et reçut le nom de Charles; né le 8 octobre 1653, il avait alors dix ans [2].

Jannart fut obligé de s'arrêter à Clamart, et la Fontaine mande à sa femme de la manière suivante les motifs de ce retard : « Les occupations que nous eûmes à « Clamart, votre oncle et moi, furent différentes. Il ne « fit aucune chose digne de mémoire. Il s'amusa à des « expéditions, à des procès, à d'autres affaires. Il n'en « fut pas ainsi de moi. Je me promenai, je dormis, je « passai le temps avec les dames qui nous vinrent voir. » Se réjouir, se promener, dormir, passer le temps avec les femmes et faire des vers, telles furent, en effet, toujours les grandes affaires de la Fontaine et l'occupation de toute sa vie; et c'est en ne songeant qu'à soigner son bonheur, et abandonné à ses goûts et à ses penchants, qu'il parvint à faire des choses dignes de mémoire.

Au Bourg-la-Reine, notre poëte se plaint de l'ennui que lui causa la nécessité où il fut d'entendre une messe paroissiale. « De bonne fortune pour nous, dit- « il, le curé étoit ignorant, et ne prêcha point. » La naïveté avec laquelle la Fontaine faisait confidence à sa femme de ses penchants, qu'il aurait dû tenir secrets, ne devait pas contribuer à la paix du ménage. Il lui ra-

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 1.
[2] Voyez la généalogie de la Fontaine dans les *Pièces justificatives*, à la fin du second volume

conte qu'il avait trouvé heureusement trois femmes dans la diligence. « Parmi ces trois femmes, il y avoit « une Poitevine qui se qualifioit comtesse; elle parois- « soit assez jeune et de taille raisonnable, témoignoit « avoir de l'esprit, déguisoit son nom, et venoit plaider « en séparation contre son mari : toutes qualités d'un « bon augure, et j'y eusse trouvé matière de cajolerie « si la beauté s'y fût rencontrée; mais je vous défie de « me faire trouver un grain de sel dans une personne à « qui elle manque [1]. » Ce comique défi que la Fontaine porte à sa femme vient à l'appui de plusieurs autres passages de ses ouvrages qui nous apprennent que ce qu'il estimait le plus dans les femmes étaient les avantages dont elles tirent elles-mêmes le plus de vanité.

Dans une lettre suivante, il raconte une de ces distractions qui devinrent par la suite en lui si fréquentes, et qui donnèrent une teinte extraordinaire à ce caractère déjà si naturellement original. C'était à Cléry, près d'Orléans, dont il visita l'église. « Au sortir de cette « église, dit-il, je pris une autre hôtellerie pour la nô- « tre; il s'en fallut peu que je n'y commandasse à dî- « ner, et m'étant allé promener dans le jardin, je « m'attachai tellement à la lecture de Tite-Live, qu'il « se passa plus d'une bonne heure sans que je fisse ré- « flexion sur mon appétit. Un valet de ce logis m'ayant « averti de cette méprise, je courus au lieu où nous « étions descendus, et j'arrivai assez à temps pour

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 2.

« compter[1]. » Quand il arriva à Blois, on lui apprit qu'il y avait un grand nombre de jolies personnes. Il ajoute sur-le-champ : « Je m'en fis nommer quelques-unes à « mon ordinaire[2]. »

La Fontaine fait remarquer à sa femme combien, avec l'indolence de son caractère, elle doit lui avoir d'obligation d'être aussi exact à lui écrire. « Il ne s'en « faut pas un quart d'heure qu'il ne soit minuit; j'em-« ploie cependant les heures qui me sont les plus pré-« cieuses à vous faire des relations, moi qui suis enfant « du sommeil et de la paresse[3]. »

En passant par Amboise, où Fouquet avait été renfermé d'abord, la Fontaine voulut voir la chambre qu'avait habitée l'illustre prisonnier, et c'est dans le récit naïf de cette petite circonstance que se décèle tout entière la touchante sensibilité de cet excellent homme. « Je demandai, dit-il, à voir cette chambre : triste « plaisir, je vous le confesse; mais enfin je le demandai. « Le soldat qui nous conduisoit n'avoit pas la clef; au « défaut, je fus longtemps à considérer la porte, et me « fis conter la manière dont le prisonnier étoit gardé. « Je vous en ferois volontiers la description; mais ce « souvenir est trop affligeant.

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nompareil,

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 3.
[2] Id.
[3] Id.

Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grâce,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace !
Vous peindre un tel appartement,
Ce seroit attirer vos larmes.
Je l'ai fait insensiblement :
Cette plainte a pour moi des charmes.

« Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher de cet « endroit[1]. »

Arrivé au Port-de-Pilles, notre poëte remarque que c'est un lieu passant où l'on trouve des commodités même incommodes, telles que de méchants chevaux,

Encore mal ferrés et plus mal embouchés,
Et très-mal enharnachés.

Mais il n'avait pas à choisir, il les fait mettre en état,

Laisse le pire, et sur le meilleur monte[2].

Il arrive enfin à Richelieu, et décrit l'aspect de cette ville encore en projet, et qui consistait en une rue déserte.

Ce sont des bâtiments fort hauts :
Leur aspect vous plairoit sans faute ;

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 4. Les instructions données depuis par Louis XIV à Saint-Mars pour la garde de Fouquet prouvent avec quelle rigueur le roi le fit surveiller, et combien il craignait qu'il ne vînt à s'échapper ou à communiquer au dehors. (Louis XIV, *Œuvres*, 1806, in-8°, t. VI, p. 71.)

[2] Vers de Clément Marot.

Les dedans ont quelques défauts,
Le plus grand est qu'ils manquent d'hôte.
La plupart sont inhabités,
Je ne vis personne en la rue,
Il m'en déplut : j'aime aux cités
Un peu de bruit et de cohue[1].

Dans l'avant-dernière des lettres qui nous restent de ce voyage, la Fontaine fait à sa femme une longue description du château de Richelieu, séjour alors magnifique, et aujourd'hui détruit ; les chefs-d'œuvre qui s'y trouvaient, et que la Fontaine énumère longuement et en homme passionné pour les arts, font maintenant l'ornement de plusieurs des belles collections de l'Europe[2].

La dernière lettre, en date du 19 septembre 1663, contient quelques-uns de ces traits qui peignent notre fabuliste. Elle commence ainsi : « Ce seroit une belle « chose que de voyager, s'il ne falloit pas se lever si « matin. » Ainsi le plaisir même du voyage ne pouvait le faire renoncer sans peine à ses goûts paresseux.

Obligé, contre sa coutume, de sortir du lit, ainsi qu'il le dit lui-même, avant que l'aurore ne fût éveillée, notre poëte se disposait à prendre congé de la ville de Richelieu sans la voir ; mais les portes de cette ville se trouvèrent

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 6.

[2] On trouvera dans la *Topographia Galliæ* de Gasparo Mariani, Francofurti, 1657, part. VI, p. 54, une vue de la ville de Richelieu et une vue du château, propres à éclaircir la description de la Fontaine. Voyez encore le plan gravé de Marot.

fermées par ordre du sénéchal. Le bruit courait que quelques gentilshommes de la province avaient fait le complot de sauver des prisonniers soupçonnés de l'assassinat du marquis de Fors. Ce marquis s'appelait du Vigean[1]; il était frère de la duchesse de Richelieu et de cette demoiselle du Vigean qui alluma dans le cœur du grand Condé une passion violente, et mourut aux Grandes-Carmélites. Le marquis de Fors fut assassiné dans son propre pays, comme il allait dans son carrosse faire visite à un de ses amis. Ce que la Fontaine nous apprend ici des projets formés pour sauver les assassins, joint à la conduite de sa veuve, est bien propre à jeter du jour sur les causes de cet assassinat, qui, je crois, sont restées ignorées. Il est nécessaire de faire connaître l'histoire de cette veuve, non pas sans doute dans le but de justifier la conduite relâchée de notre poëte et les jeux trop libres de sa muse, mais afin d'adoucir la sévérité de nos lecteurs envers lui, en leur faisant connaître tout ce qui peut lui servir d'excuse, et quelles étaient, à l'époque où il écrivit ses premiers contes, les mœurs de la cour et du monde où il vivait.

La marquise de Fors[2], après l'assassinat de son mari, vint se fixer à Paris, et se mit dans un couvent où elle recevait bonne compagnie, et d'où elle sortait souvent,

[1] Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. IV, p. 259. Tallemant nous apprend que le fils aîné fut tué au siége d'Arras. « Il avoit, disait-il, bien du cœur et de l'esprit. »

[2] La Fontaine écrit Faure; il paraît que ce n'est pas le véritable nom : le marquis se nommait Poussart, marquis de Fors, seigneur du Vigean.

sous prétexte de ses affaires. Bientôt elle eut un amant et se trouva enceinte. Cette circonstance la détermina à prendre pour époux un comte de l'Aubespin, gentilhomme de Franche-Comté, beaucoup plus âgé qu'elle et assez mal dans ses affaires. Le comte de Vaubecourt, père de la marquise de Fors, et qui lui devait encore la dot qu'il lui avait constituée, craignant que son nouveau mari ne le pressât de la payer pour se retirer ensuite dans son pays, se plaignit au roi. Le comte de l'Aubespin avait, disait-il, enlevé sa fille du couvent, où elle était renfermée par son ordre. A cette époque, la Franche-Comté appartenait à l'Espagne. L'ambassadeur d'Espagne intervint en faveur du comte de l'Aubespin, sujet de l'Espagne, et l'affaire fut arrangée, on ne dit pas comment, mais probablement, d'après ce qui va suivre, le comte de Vaubecourt se dispensa de payer la dot. L'Aubespin emmena sa femme dans une de ses terres, en Franche-Comté : celle-ci, après un séjour de six semaines, voyant avec frayeur le terme de sa grossesse s'avancer, détermina son mari à revenir à Paris; ils y arrivèrent tous deux, au mois de mars 1664. La comtesse de l'Aubespin savait que sa vie était en danger si un enfant, venu à terme au bout de quatre mois de mariage, révélait à son époux la déception qu'on avait exercée sur lui; elle ne doutait point qu'il ne se portât aux dernières violences, et crut devoir confier son secret à son père, à madame du Vigean, mère de son défunt mari, et à sa sœur, la duchesse de Richelieu. On résolut de mettre tout en usage pour sauver l'honneur de deux familles,

et, dans ce but, le père de la comtesse écrivit à l'Aubespin une lettre pour l'engager à venir le trouver à sa terre de Vaubecourt, afin de se réconcilier avec lui et de terminer à l'amiable les affaires d'intérêt qui les divisaient depuis longtemps. La comtesse devait, pendant l'absence de son mari, faire ses couches à Paris. On aurait soustrait l'enfant et écrit au mari qu'elle avait malheureusement fait une fausse couche après quatre mois de grossesse.

Ce stratagème aurait réussi sans une circonstance qui le fit échouer, qui rendit la position de la comtesse beaucoup plus embarrassante, et mit aussi des entraves aux autres moyens qu'on pouvait employer pour l'en tirer. La comtesse de l'Aubespin avait une femme de chambre qui savait l'état où elle était ; elle la chassa mal à propos et sans avoir de quoi la payer. Celle-ci était courtisée par le bâtard de Manicamp, ami intime du comte de l'Aubespin. Manicamp connut par la suivante toute la conduite de la maîtresse ; il résolut d'en tirer parti, et voulut exiger d'elle deux mille pistoles, menaçant de tout faire connaître au mari si on ne les lui donnait pas. Les propositions furent refusées ; alors, contrefaisant son écriture, il fit remettre à l'Aubespin, par un homme inconnu, un billet qui contenait ces mots : « Donnez-vous de garde d'aller à Vaubecourt, car on veut vous assassiner comme on a fait du marquis de Fors. » Par cet avis, l'Aubespin eut peur, ne se rendit pas à Vaubecourt, et l'on dut songer à un autre moyen pour le séparer de sa femme. Les plus violents parais-

saient légitimes. En conséquence, on résolut de faire enlever la comtesse tandis que son mari irait à la messe, de la mettre en quelque lieu secret pour y faire ses couches, et de faire écrire par le comte de Vaubecourt à son gendre que son refus de déférer à la prière qu'il lui avait faite de se rendre près de lui, les soupçons qu'il avait témoignés et sa conduite envers sa femme, qu'il tenait prisonnière, l'avaient déterminé à la lui reprendre, et qu'il ne la lui rendrait que quand il aurait changé de conduite envers lui et envers elle. Mais ce moyen manqua encore, parce que l'Aubespin, averti par le bâtard de Manicamp, sut qu'on voulait lui ravir sa femme, et l'observa de près.

Cependant le temps s'avançait et, pour parvenir à l'éloigner, dans l'embarras où l'on se trouvait, une amie intime de la comtesse, qui était dans la confidence, résolut d'avoir recours à Lenet, conseiller au parlement de Dijon, bien connu par la part qu'il a eue dans les affaires de la Fronde et par ses *Mémoires* qui nous fournissent le récit de cette scandaleuse affaire.

« Cette dame, belle et bien faite, dit-il, vint le trouver un matin, et, sans le connoître et sur sa seule réputation de servir ceux qui avoient besoin de lui, elle lui révéla tout ce qui concernoit la comtesse de l'Aubespin, et le conjura de l'aider à sauver la vie de son amie. »

Lenet pensa qu'il n'y avait plus d'autre moyen que d'avoir recours à l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de las Fuentes; mais, pour se fortifier auprès de lui, Lenet résolut de s'assurer l'appui et la coopération

d'une des femmes les plus vertueuses de la cour, la célèbre Julie de Rambouillet, duchesse de Montausier et gouvernante du Dauphin. Mais ici le récit, que nous avons abrégé, perdrait trop si nous ne laissions parler lui-même l'historien de cette aventure.

« J'allai donc, dit Lenet, rendre visite à la duchesse de Montausier. Je lui racontai tout au long cette histoire, et, après plusieurs exclamations sur la conduite de cette comtesse et sur la rareté du fait, nous résolûmes d'en parler, à la première occasion, à l'ambassadeur d'Espagne. La duchesse me disoit qu'il falloit épargner la honte à la famille, un déplaisir sensible au mari, et la vie à la mère et à l'enfant. La chose pressoit; la cour étoit à Saint-Germain, et la reine devoit le lendemain venir dîner à Paris et voir M. le Dauphin. Nous crûmes bien que l'ambassadeur ne manqueroit pas de s'y rendre. Je m'y trouvai, et la duchesse m'ayant dit d'abord qu'elle ne savoit comment entamer ce propos, je m'en chargeai. Je fis signe à l'ambassadeur que nous voulions lui parler quand il auroit achevé avec la reine, qu'il entretenoit; Sa Majesté s'en aperçut et lui dit : « Marquis, « on a là quelque chose à vous dire, » et demanda avec bonté si elle pouvoit être de la conversation. « Il n'y a « rien au monde dont vous ne puissiez être, » lui repartit la duchesse de Montausier. « C'est, Madame, lui dis-« je, que nous sommes, madame la duchesse et moi, « sur une question pour la décision de laquelle nous « voulons nous en rapporter à monsieur l'ambassadeur. « Madame de Montausier soutient que les lois de l'ami-

« tié sont telles qu'un ami ne peut et ne doit rien céler « à son ami de tout ce qui lui importe, de quelque na- « ture que ce soit; et moi je dis qu'il y a des choses « qu'on doit céler à ses amis, pour leur épargner de « certains déplaisirs dont on ne peut jamais se consoler. « Par exemple, ajoutai-je, si mon ami avoit été long- « temps absent, et qu'une femme coquette qu'il auroit « étoit devenue enceinte dans ce temps-là; serois-je « obligé...? » La reine ne me laissa pas achever, et, me coupant le discours : « Seigneur Dieu ! » dit-elle, « bien « loin d'être obligé à le lui dire, vous le seriez de mettre « tout en usage pour empêcher qu'un tel sujet de dé- « plaisir ne vînt jamais à sa connoissance, parce que « vous lui sauveriez une très-grande douleur, à sa « femme et à son enfant innocent. »

La duchesse de Montausier et Lenet étant restés ensuite seuls avec l'ambassadeur, lui révélèrent ce dont il était question et lui proposèrent de donner, au nom du roi d'Espagne, une commission à l'Aubespin pour l'éloigner de la capitale. Mais l'ambassadeur répondit qu'il qu'il y avait trois jours qu'il avait voulu donner au comte de l'Aubespin une commission honorable et utile, et qu'il lui avait dit qu'il avait des affaires à Paris d'une telle nature, que rien au monde ne pourrait l'obliger à en sortir : qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il obéît à de nouveaux ordres, et que par conséquent il fallait renoncer à ce moyen.

« Nous étions, dit Lenet, au bout de nos inventions; enfin, après avoir bien songé, l'ambassadeur proposa de

mettre l'Aubespin en prison, et que pour cela il iroit le lendemain conter l'affaire au roi, qui, étant un prince galant, ne refuseroit jamais ce secours à une femme galante. Il le fit comme il l'avoit proposé. Le roi, après avoir bien ri de ce que l'ambassadeur lui avoit envoyé demander audience pour une chose aussi folle que celle-là, dit qu'il feroit fort volontiers ce que le marquis lui demandoit, mais qu'il vouloit en parler à la reine, sa mère, afin qu'elle lui en dît son sentiment, et lui apprendre cette nouvelle de la comtesse l'Aubespin qu'elle connoissoit et de qui il lui avoit vu souvent prendre la défense quand on disoit qu'elle étoit galante un peu plus que de raison. Le roi lui raconta cette histoire : cette bonne princesse, qui jugeoit toujours bien de tout le monde, ne pouvoit se résoudre à la croire véritable ; il fallut que l'ambassadeur l'en assurât. Elle dit après au roi qu'il étoit obligé, en conscience, de sauver la vie et l'honneur à cette dame. « Nous voilà bien forts, dit le « roi, puisque la reine ma mère est pour nous. » Et, ayant fait appeler un secrétaire d'État sans qu'il en rencontrât aucun, Sa Majesté écrivit elle-même l'ordre au prévôt de l'île de mener l'Aubespin à la Bastille ; le prévôt l'exécuta. Le pauvre mari, ne sachant quel crime il pouvoit avoir commis, crut que c'étoit pour quelque affaire d'État et se consoloit par l'espérance du bien que lui feroit un jour le roi son maître, pour le mal qu'il alloit souffrir pour lui ; il chargea sa femme de se retirer chez l'ambassadeur d'Espagne, pour l'avertir de l'outrage qu'on lui faisoit, afin d'en demander justice

au roi, outre qu'il croyoit qu'elle seroit à couvert de l'enlèvement que le bâtard de Manicamp lui avoit fait appréhender, dans une maison d'un tel respect et d'une telle sûreté. Elle y va, elle y accouche le soir même, et, quelques jours après, l'ambassadeur va rendre compte au roi de ce qui s'étoit passé. L'enfant mourut: elle manda à son mari prisonnier que la surprise et l'affliction que lui avoit causées son malheur l'avoient fait accoucher d'un fils mort. Le mari s'afflige, prie le marquis de las Fuentes de savoir du roi quel étoit son crime, et, s'il n'étoit pas des plus noirs et des plus atroces, de vouloir être sa caution envers Sa Majesté et lui faire commuer sa prison de la Bastille en son hôtel, d'où il lui promettoit de ne point sortir, et qu'il auroit du moins la liberté et la consolation de secourir sa chère femme. L'ambassadeur, qui eût voulu déjà être délivré de l'un et de l'autre, va à Saint-Germain, et, après avoir en particulier bien ri avec le roi de toute cette histoire et avoir concerté comment on la finiroit, Sa Majesté éleva la voix et lui dit : « Marquis, j'ai bien des excuses « à vous faire : le prévôt de l'île a fait un quiproquo et, « au lieu de mener à la Bastille le comte de L***, qui « est un gentilhomme limousin qui a battu les officiers « de mes gabelles, il y a conduit le comte de l'Aubespin, « duquel vous me parlez. Je vais envoyer ordre pour le « mettre en liberté ; je lui enverrai faire mes excuses et « je vous charge de mander à S. M. Catholique la chose « tout au long, afin que, si elle va à ses oreilles, elle « ne m'en impute rien. » L'ambassadeur promit au roi

de le faire, et mena, deux jours après, l'Aubespin remercier Sa Majesté, qui lui fit beaucoup d'excuses.

« J'ai cru, ajoute Lenet, devoir rapporter cette histoire, parce qu'elle a été sue de quelques-uns et altérée dans ses principales circonstances, et que c'est une chose extraordinaire qu'une affaire de cette nature ait été conduite et sue par deux rois, deux reines et deux ambassadeurs, et qu'un homme ait été trompé, prisonnier et content[1]. »

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur cette aventure, ni les termes mêmes qu'emploie pour en faire le récit un grave magistrat; les acteurs qui y figurent, son commencement, son issue, les conversations, les intrigues auxquelles elle donne lieu, tout peint l'époque, et il n'est pas inutile de remarquer qu'elle se passa dans l'année même où le conte de *Joconde* fut publié avec privilége du roi.

Nous continuerons à suivre dans son voyage notre bon la Fontaine. Il fut fort contrarié des ordres donnés par le sénéchal de ne laisser sortir personne de la ville. « Mon impatience ordinaire me fit maudire cette rencontre, je ne louai même que sobrement la prudence du sénéchal. Pour me contenter, M. de Châteauneuf lui parla et lui dit que nous portions le paquet du roi; aussi

[1] Lenet, *Mémoires*, t. LIV de la collection Petitot et Monmerqué, p. 73 à 81. Pendant les troubles de la Fronde, un M. de Faure (lisez Fors) était gouverneur de Montargis. (Montpensier, *Mémoires*, t. XLI, p. 202.) Anquetil mit le fait sur le compte d'un piqueur, parce qu'il était Franc-Comtois.

il donna ordre qu'on nous ouvrît, si bien que nous eûmes du temps de reste, et arrivâmes à Châtellerault qu'on nous croyoit encore à moitié chemin. »

La Fontaine trouve à Châtellerault un de ses parents, octogénaire, dont il trace un portrait piquant. « Je trouvai à Châtellerault un Pidoux dont notre hôte avoit « épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du nez, et « abondamment[1]. » Remarquons, en passant, que cette singulière réflexion devient encore plus comique lorsqu'on songe que notre poëte l'a faite par un retour sur lui-même, car il était Pidoux par sa mère, et avait le nez long et aquilin; et, justifiant la loi des contrastes de Bernardin de Saint-Pierre, il déclare ailleurs que dans les femmes il aime les nez petits, courts et même retroussés. Quoi qu'il en soit, il continue ainsi : « On nous « assura de plus qu'ils vivoient longtemps, et que la « mort, qui est un accident si commun chez les autres « humains, passoit pour un prodige parmi ceux de cette « lignée. Je serois merveilleusement curieux que la « chose fût véritable. » Et elle était véritable. La famille des Pidoux était originaire de Châtellerault, et une des plus notables du Poitou[2] : les annales de cette province nous donnent les noms de trois Pidoux octogénaires dans un même siècle. Un des auteurs de cette famille, Jean Pidoux, avait été médecin de deux de nos rois, Henri III et Henri IV. Il a rendu son nom célèbre par la découverte des eaux de Pougues et par l'application de

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 6.

[2] Tabaraud, dans la *Biographie universelle*, t. XXXIV, p. 294.

la douche, inconnue avant lui. Son fils, François Pidoux, médecin comme lui, fut maire de la ville de Poitiers en 1631[1]. La parité des noms porte à penser qu'il était proche parent de Françoise Pidoux, mère de notre poëte. Ce que nous savons de lui s'accorde bien avec ce que la Fontaine nous apprend du Pidoux qu'il rencontra à Châtellerault. François Pidoux se trouva engagé dans une controverse avec Gabriel Duval, avocat à Poitiers, au sujet des religieuses de Loudun, et, comme le Pidoux de Châtellerault, il a publié des livres de controverse. Cependant, si les dates sont exactes, ce sont deux personnages différents, quoique de la même famille et ayant entre eux une conformité singulière dans leurs destinées. François Pidoux, maire de Poitiers, mourut, dit-on, en 1662, à l'âge de soixante-dix-huit ans, ce qui ne peut s'accorder avec le Pidoux que la Fontaine vit à Châtellerault, qui poussa plus loin sa carrière, et qui existait encore en 1663. Voici comme notre poëte continue le portrait qu'il en a tracé : « Quoi que « c'en soit, mon parent de Châtellerault demeure onze « heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe « quatre-vingts ans. Ce qu'il a de particulier, et que ses « parents de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse « et la paume, sait l'Écriture et compose des livres de « controverse : au reste l'homme le plus gai que vous « ayez vu, et qui songe le moins aux affaires, excepté « celles de son plaisir. Je crois qu'il s'est marié plus

[1] Thibaudeau, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, t. V, p. 417.

« d'une fois; la femme qu'il a maintenant est bien faite « et a certainement du mérite; je lui sais bon gré d'une « chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit avec lui « comme si c'étoit son galant, et je sais bon gré d'une « chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des en- « fants. Il y a ainsi d'heureuses vieillesses, à qui les « Plaisirs, l'Amour et les Grâces tiennent compagnie « jusqu'au bout : il n'y en a guère, mais il y en a, et « celle-ci en est une. De vous dire quelle est la famille « de ce parent, et quel nombre d'enfants il a, c'est ce « que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'étant nulle- « ment de m'arrêter à ce petit peuple. Trop bien me « fit-on voir une grande fille que je considérai volon- « tiers, et à qui la petite vérole a laissé des grâces et « en a ôté. C'est dommage, car on dit que jamais fille « n'a eu de plus belles espérances que celle-là.

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions!
Sans ton venin, cause de tant de larmes,
Ma parente m'auroit fait moitié plus d'honneur;
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes :
Tu n'as pas tout détruit; sa bouche en est témoin,
Ses yeux, ses traits, et d'autres belles choses.
Tu lui laissas les lis, si tu lui pris les roses;
Et, comme elle est ma parente de loin,
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurois pris un fort grand plaisir;

J'en eus la volonté, mais non pas le loisir :
Cet aveu lui pourra suffire[1]. »

Il ajoute sur cette parente : « Si nous eussions fait un « plus long séjour à Châtellerault, j'étois résolu de la « tourner de tant de côtés que j'aurois découvert ce « qu'elle a dans l'âme, et si elle est capable d'une pas- « sion secrète : je ne vous en saurois apprendre autre « chose, sinon qu'elle aime fort les romans; c'est à vous, « qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence « on en peut tirer. »

La Fontaine parle ensuite de Poitiers, où il avait un cousin : « Ville mal pavée, dit-il, pleine d'écoliers, « abondante en prêtres et en moines. Il y a en récom- « pense nombre de belles, et l'on y fait l'amour aussi « volontiers qu'en lieu de la terre ; c'est de la comtesse « que je le sais. J'eus quelques regrets de n'y point pas- « ser; vous pourriez aisément en deviner la cause[2]. »

Toujours le même excès de franchise dans ses aveux. Notre poëte passe à Bellac, et se plaint de la malpropreté des habitants de cette ville, puis il ajoute : « Dispensez-moi, vous qui êtes propre, de vous en rien « dire. » C'est la seule chose agréable que la Fontaine adresse à sa femme dans toute cette correspondance, et, par cette raison, tout insignifiante qu'elle est, nous n'avons pas dû l'omettre. « Rien ne m'auroit plu à Bel- « lac, continue-t-il, sans la fille du logis, jeune personne

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 6.
[2] Id.

« assez jolie. Je la cajolai sur sa coiffure ; c'étoit une « espèce de cale à oreilles, des plus mignonnes, et bor- « dée d'un galon d'or large de trois doigts. La pauvre « fille, croyant bien faire, alla quérir aussitôt sa cale « de cérémonie pour me la montrer. Passé Chavigny on « ne parle quasi plus françois ; cependant cette per- « sonne m'entendit sans beaucoup de peine ; les fleu- « rettes s'entendent par tout pays, et ont cela de com- « mode qu'elles portent avec elles leur truchement. « Tout méchant qu'étoit notre gîte, je ne laissai pas d'y « avoir une nuit fort douce ; mon sommeil ne fut nulle- « ment bigarré de songes, comme il a coutume de l'être : « si pourtant Morphée m'eût amené la fille de l'hôte, je « pense que je ne l'aurois pas renvoyée ; mais il ne le fit « pas, et je m'en passai[1]. » Il fallait que la Fontaine fût bien certain de la vertu de sa femme, pour se livrer aussi souvent à des aveux aussi naïfs et aussi singuliers, ou qu'il fût bien indifférent sur les suites.

Il arrive enfin à Limoges : il trouve que le peuple y est fin et poli, que les hommes y ont de l'esprit ; mais les femmes ne lui plaisent point, quoiqu'elles aient de la blancheur. En conséquence, il renferme le jugement qu'il porte de cette ville dans ces jolis vers :

Ce n'est pas un plaisant séjour ;
J'y trouve aux mystères d'amour
Peu de savants, force profanes,
Peu de Philis, beaucoup de Jeannes ;

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 6. Voyez ci-dessus, p. 85.

Peu de muscat de Saint-Mesmin,
Force boisson peu salutaire;
Beaucoup d'ail, et peu de jasmin :
Jugez si c'est là mon affaire[1]!

Après son voyage de Limoges, la Fontaine retourna à Château-Thierry, où se trouvait la duchesse de Bouillon. Son mari s'était joint à ces jeunes Français qui, impatients d'acquérir la gloire militaire, étaient allés en 1664 exercer sous Montecuculli leur valeur contre les Turcs[2]; et la duchesse, pendant son absence, avait eu ordre de se retirer à Château-Thierry, ou dans le chef-lieu des domaines de la maison de Bouillon. La duchesse de Bouillon accueillit la Fontaine, qui fut d'autant plus sensible aux prévenances de la *Dame* des lieux qui l'avaient vu naître, qu'elle était jeune, jolie et spirituelle. Notre poëte, par les charmes de son esprit et de son talent, s'efforça donc de dissiper l'ennui que la duchesse devait éprouver en se trouvant exilée dans une petite ville de province, loin de la pompe et des plaisirs de la cour auxquels elle était accoutumée. Il y réussit : et lorsque la duchesse quitta Château-Thierry, elle l'emmena avec elle à Paris[3], et l'admit dans sa société, qui se composait de ce que la capitale offrait de plus aimable et de plus illustre[4]. Elle le fit connaître

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, lettre 6.

[2] D. Clément, l'*Art de vérifier les dates*, 3e édit., in-folio, t. II, p. 749.

[3] La duchesse de Bouillon était venue à Paris pour faire ses couches; elle mit au monde un fils en janvier 1664. (Voyez Loret, *Muse historique*, p. 10.)

[4] Voyez les *Œuvres de Saint-Evremond et celles de Chaulieu*. Bouillon, *Œuvres*, in-12, Paris, 1663, p. 92.

particulièrement de la duchesse Mazarin sa sœur, du duc de Bouillon son mari, de l'abbé de Bouillon son beau-frère, qui tous chérirent en lui la bonhomie de son caractère, et surent apprécier les grâces inimitables de ses légères productions.

Il en avait fait imprimer quelques-unes séparément; c'est ainsi que *Joconde* avait paru en 1664 : mais enfin il en donna un premier recueil en 1665, d'abord avec une très-petite préface et avec les initiales seules de son nom; puis, enhardi par le succès, il fit réimprimer le même recueil, dans la même année, avec une préface plus longue et avec son nom en toutes lettres. Il était déjà âgé de près de quarante-quatre ans, et ce volume, intitulé *Contes et Nouvelles en vers*, quoiqu'il n'eût pas plus de 92 pages petit in-12, dont il se fit trois ou quatre éditions presque simultanément [1], fait époque dans la littérature française [2]. Pour bien apprécier l'influence de la

[1] Toutes trois avec la date 1665 : la première fut imprimée en Hollande avec la première préface et l'histoire de la *Matrone d'Ephèse* par Saint-Évremond ; la seconde édition, édition originale sans cette histoire, parut chez Claude Barbin ; la troisième fut la réimpression de celle-ci en Hollande.

[2] La Fontaine, *Contes*, t. III, p. 11 de la préface de l'éditeur. Ce volume renferme *Joconde, Richard Minutolo, le Cocu battu et content, le Mari confesseur, Conte d'une chose arrivée à C.* (*Château-Thierry*), *Conte tiré d'Athénée*, autre *Conte tiré d'Athénée, Conte de* *** (c'est celui de *Sœur Jeanne*), *Conte du juge Mesle, Conte du paysan qui a offensé son seigneur, Imitation d'un livre intitulé* les Arrêts d'amour, les *Amours de Mars et de Vénus*, ballade (c'est un fragment du *Songe de Vaux*). Mais la Fontaine lui-même nous prouve, dans sa préface, que la plupart de ces contes étaient déjà connus, puisqu'il dit : « Quelques personnes m'ont « conseillé de donner dès à présent ce qui me reste de ces bagatelles, afin « de ne pas laisser refroidir la curiosité de les avoir qui est encore dans son « premier feu. »

Fontaine sur cette littérature, et la place que l'on doit lui assigner, il est, ce me semble, nécessaire de rappeler en peu de mots les révolutions qu'elle éprouva jusqu'à lui.

Les guerres et les désordres produits en Europe, dans le moyen âge, par une multitude de petits souverains subordonnés les uns aux autres, et cependant indépendants; la forme particulière que prirent les différents États qui succédèrent à la chute de l'empire romain; l'abolition de l'esclavâge personnel et l'introduction de celui de la glèbe; la naissance des castes privilégiées; les idées mystiques et l'extrême crédulité qu'avaient fait naître dans les esprits les fausses interprétations des dogmes du christianisme; la multiplicité des ordres monastiques; les richesses et la puissance toujours croissantes des prêtres; toutes ces causes réunies produisirent des habitudes et des mœurs entièrement différentes de celles de l'antiquité, et donnèrent à la littérature grossière de nos ancêtres un caractère tout particulier. Ce n'étaient plus ces réunions de plusieurs peuples rivaux et alliés, qui, sous un beau ciel et sous de délicieux ombrages, considéraient avec enthousiasme la course rapide des chars ou la lutte des athlètes, ou qui écoutaient avec délices un Homère célébrant les héros des temps passés, un Pindare chantant la gloire des vainqueurs aux jeux Olympiques, un Hérodote racontant en prose simple, mais élégante et harmonieuse, les révolutions des États et les merveilles des contrées lointaines qu'il avait parcourues. Les citoyens d'une ville

entière ne se réunissaient plus dans de vastes amphithéâtres, pour applaudir aux compositions dramatiques d'un Eschyle, d'un Sophocle et d'un Euripide. Les villes d'Europe, dans le moyen âge, n'étaient peuplées que de serfs et de misérables prolétaires qui se trouvaient dans la dépendance absolue des seigneurs. Ceux-ci, uniquement occupés de chasse et de guerre, vivaient retirés dans leurs châteaux, où les rigueurs de la saison les forçaient de se renfermer une grande partie de l'année.

De là naquit le goût pour les contes et les récits propres à émouvoir l'imagination et à tromper l'ennui d'une longue et solitaire oisiveté. D'abord, ces récits prirent la teinte dévote et mystique de ces temps : on falsifia toutes les annales des siècles passés, pour les accommoder à la croyance religieuse ; on chargea l'histoire des martyrs de la religion chrétienne de circonstances miraculeuses, afin d'émouvoir davantage l'imagination des lecteurs, et les tristes et sombres légendes des saints furent les premières productions de la littérature de tous les peuples modernes de l'Europe. Le goût des pèlerinages, qui allait toujours en augmentant, mêla quelques fictions orientales à ces pieux récits ; et les périls auxquels tant de voyageurs avaient échappé en visitant des contrées lointaines, les aventures extraordinaires qui leur étaient arrivées, donnaient une sorte de vraisemblance aux fictions les plus étranges, et augmentaient la facilité que l'on avait à croire tout ce qui était surnaturel et merveilleux. D'un autre côté, l'inégalité des rangs, des richesses et du pouvoir, si forte-

ment prononcée, la vie retirée des châteaux, la solitude forcée des cloîtres, rendirent les communications entre les deux sexes plus difficiles et plus mystérieuses, et donnèrent au sentiment de l'amour une délicatesse et un raffinement que les anciens n'avaient pas connus.

Mais les désordres causés par l'abus de la force, de la part de tant de petits souverains retranchés dans leurs inexpugnables forteresses, s'étaient augmentés de manière à menacer l'existence même de toute civilisation. Toujours ceux qui cherchent à remédier aux grands maux qui tourmentent l'ordre social s'acquièrent, par une juste réciprocité, la reconnaissance des peuples. Si, dans les premiers âges de la Grèce, on mit les Hercule et les Thésée au rang des demi-dieux, pour avoir terrassé les bêtes féroces, la religion aussi prodigua tous les trésors de ses indulgences envers ceux qui, dans les temps désastreux du moyen âge, au lieu d'abuser du droit de la force, se dévouèrent au secours des faibles et des opprimés. On vit alors des guerriers inspirés par un noble enthousiasme exposer leur vie uniquement pour soustraire aux coups de l'injustice les êtres les moins capables de résistance, c'est-à-dire les prêtres et les femmes. En se consacrant ainsi à la défense de ce qu'il y avait de plus vénéré et de plus sacré, et aussi de plus aimable et de plus intéressant, ces guerriers acquirent une renommée qui fut pour eux une source de considération et même de pouvoir. Bientôt tous ceux qui avaient l'âme assez élevée pour aspirer à une honorable réputation s'empressèrent de suivre leur exemple,

et ambitionnèrent le prix obtenu par leur noble courage. Comme tous recevaient des ministres de Dieu des bénédictions et des prières en récompense des périls qu'ils avaient affrontés pour la défense de l'Église, il était naturel aussi que le beau sexe exprimât de diverses manières sa reconnaissance envers des héros qui s'exposaient, pour sa défense, à tant de fatigues et de dangers. Il fut donc permis à la beauté d'animer leur zèle par des faveurs et par des priviléges réservés pour eux seuls. Ainsi naquit la chevalerie, qui eut pour soutien et pour véhicule la religion et la galanterie, et dont les premiers préceptes et les premiers devoirs étaient l'amour de Dieu et des dames. Les croisades furent un des grands résultats de cette institution, et achevèrent d'en exalter tous les principes; mais ces sanglantes et lointaines expéditions produisirent des désordres encore plus grands que ceux dont la chevalerie avait entrepris la réforme. Une extrême licence dans les mœurs qu'amènent toujours la vie des camps et les violences de l'état de guerre, s'allia avec la piété la plus fervente et avec l'enthousiasme religieux, qui portaient à affronter la mort, non-seulement sans crainte, mais encore avec plaisir. Tant il est vrai que l'homme, composé bizarre de vices et de vertus, réunit souvent les extrêmes les plus opposés et les contrastes les plus inexplicables! Le goût pour les récits merveilleux s'accrut encore par le contact et la fréquentation forcée des croisés avec les Arabes, dont l'imagination, continuellement en mouvement, ne peut jamais s'arrêter dans l'enceinte d'un monde réel. Alors, les légendes

des saints, malgré les fictions dont on les avait surchargées, parurent sombres, uniformes et ennuyeuses. On enfanta des productions plus conformes aux mœurs du temps et aux grands événements dont on était les témoins et les acteurs. On vit naître les grands romans de chevalerie, comme chez les anciens on avait vu paraître plusieurs poëmes épiques, après la guerre de Troie, qui était une croisade de tous les peuples de la Grèce contre ceux d'Asie. Avec ces grandes compositions, si pleines de récits merveilleux, parurent aussi les chansons, les tensons, les rondeaux, les ballades, les romances des *troubadours* et des *trouvères*, ainsi que les lais, les nouvelles et les fabliaux des *jongléours*, des *contéours* et des *fabléours*, qui, presque toujours, avaient pour sujet des aventures d'amour, et qui réjouissaient le paladin forcé de rester oisif sous sa tente, ou trompaient l'ennui et le désœuvrement des dames et des seigneurs dans leurs châteaux. Les anciens ne pouvaient avoir eu aucune idée de ces sortes de productions, parce qu'elles étaient le résultat de mœurs différentes des leurs, d'une organisation sociale qui leur était inconnue, des formes particulières aux langues modernes, et surtout de l'introduction de la rime.

Ainsi la littérature du moyen âge prit un caractère particulier et distinct, et, quoique encore irrégulière et grossière, elle renfermait le germe de beautés différentes de celles qu'avaient pu produire les grands écrivains de l'antiquité. Sans doute le génie est essentiellement créateur et l'excellence de sa nature est de mettre au

jour des combinaisons de pensées, de sentiments et d'images, qui n'ont auparavant été ni conçues, ni senties, ni aussi bien exprimées ; cependant le génie même reçoit, malgré lui, l'empreinte des habitudes, des mœurs et des idées dominantes du siècle qui le voit naître ; et, bien loin de chercher à s'y soustraire, son instinct de gloire l'engage à en revêtir toutes ses productions : car, s'il aspire à conquérir les suffrages de la postérité, il veut aussi jouir de ceux de ses contemporains, et il sait que pour cela il est nécessaire qu'il leur parle un langage qu'ils puissent entendre, et qu'il se mette en rapport avec les idées de son siècle et le monde dans lequel il vit. Aussi voyons-nous que les traits caractéristiques de la littérature du moyen âge se retrouvent tous dans les littératures qui, chez les peuples modernes de l'Europe, s'épurèrent et se perfectionnèrent les premières. Pour le prouver, il suffit de rappeler aux lecteurs les immortelles productions de Lope de Véga, de Caldéron, du Dante, de Boccace, de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse, qui toutes nous reportent aux siècles de la féodalité, de la féerie, des enchantements, de la dévotion et de la galanterie chevaleresque.

En France, où cependant avaient fleuri avec le plus d'éclat les troubadours, les trouvères, les romanciers et les conteurs, la littérature, quand elle tendit à son perfectionnement, s'éloigna presque entièrement de cette littérature primitive commune à tous les peuples de l'Europe, dont on retrouve encore tous les caractères dans les créations des beaux génies de l'Italie et de l'Es-

pagne. Il est facile d'assigner les causes de cette différence remarquable.

Le partage de la monarchie française entre un certain nombre de grands vassaux, dont plusieurs étaient aussi puissants et souvent plus puissants que le monarque, avait enfanté de longues et sanglantes guerres intestines, et retardé les progrès de la civilisation, avec ceux du commerce, des arts, des sciences et de la littérature. Les grands génies qui devaient illustrer la France ne parurent que longtemps après ceux de l'Italie et de l'Espagne; mais alors l'invention de l'imprimerie avait fait connaître et avait placé dans toutes les mains les chefs-d'œuvre des grands écrivains de la Grèce et de Rome; les travaux des érudits en avaient rendu l'intelligence plus facile. L'admiration pour les anciens développa dans tous les esprits des règles de goût et des idées du beau toutes différentes de celles qu'on avait eues dans les siècles précédents. Richelieu parut et termina la longue lutte de l'autorité royale contre les grands vassaux de la couronne. Son despotisme anéantit jusqu'aux traces de la féodalité et de la chevalerie, et la révolution qui s'était accomplie dans le gouvernement amena de grands changements dans les mœurs et les habitudes. Influencée par toutes ces causes, la littérature française, qui commença peu après à jeter un grand éclat, fit d'abord quelques emprunts aux Italiens et aux Espagnols; mais bientôt, dans les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Boileau et de Racine, elle se modela sur l'antiquité, et considéra comme les seules règles du bon

goût celles qu'avaient pratiquées les auteurs des siècles classiques. La Fontaine fut le seul de nos poëtes qui, par la nature même de ses productions, par la naïveté expressive et la familiarité piquante de son style, nous reproduisit nos anciens troubadours et nos premiers fabliers. Seul il nous ramena en quelque sorte au berceau même de notre poésie [1]; mais il le couvrit de fleurs, et nous le montra paré de tout l'éclat et de toutes les grâces de la nouveauté.

Dans le volume des *Contes et Nouvelles* dont nous avons parlé, une petite pièce, ayant pour titre *Imitation d'un livre intitulé Arrêts d'Amour* [2], nous rappelle une des institutions les plus extraordinaires de la chevalerie; je veux parler des Cours d'Amour. Les mœurs et les habitudes, plus puissantes que les lois, faisaient respecter les décisions de ces singuliers tribunaux chargés de prononcer en dernier ressort sur les questions controversées par les poëtes dans les tensons, les jeux partis et les jeux mi-partis. Ces arrêts étaient sacrés comme les lois de l'honneur même, et toute personne tenant à sa réputation n'eût pas plus osé les enfreindre que les usages relatifs aux duels consacrés par le temps, quoiqu'ils ne fussent écrits nulle part. Un ecclésiastique du douzième siècle, maître André, chapelain de la cour de

[1] Roquefort, dans son *Essai sur l'état de la poésie française dans les douzième et treizième siècles*, p. 192 et 193, indique, avec son érudition ordinaire, les différents contes de la Fontaine qui se retrouvent dans nos anciens fabliers.

[2] *Nouvelles en vers*, par M. D. L. F., 1665, 1re édit., p. 85; la Fontaine, *Poésies diverses*, 1.

France [1], recueillit dans un livre le Code d'Amour, en trente et un articles, ainsi que les décisions et la jurisprudence de ces tribunaux ordinairement composés de dames, et présidés par les reines et par les femmes des plus grands feudataires de la couronne. Cet ouvrage a donné l'idée à un jurisconsulte du quinzième siècle, lorsque les institutions de la chevalerie et les Cours d'Amour n'existaient plus que par tradition, de composer un recueil de pure imagination, intitulé *Arrêts d'Amour* [2]. C'est dans ce livre de Martial d'Auvergne que la Fontaine a puisé l'idée de la petite pièce dont nous parlons ; et notre poëte ne se doutait probablement pas que la cause qu'il exposait en vers avait été réellement plaidée au tribunal de la reine Éléonore, et que la décision n'avait pas été conforme à l'arrêt qu'il rapporte, mais à celui qu'il nous apprend qu'il aurait lui-même rendu. La reine Éléonore avait dit, en d'autres termes, avant la Fontaine, *qui prend se vend.*

« La Fontaine, dit la Harpe [3], prétend que Dieu mit au monde Adam *le nomenclateur*, en lui disant, *Te voilà : nomme.* On pourrait dire aussi que Dieu mit au monde la Fontaine *le conteur*, en lui disant, *Te voilà : conte.* » Aussi Chaulieu, en parlant de lui, de son vivant, l'appelle quelque part le *conteur* [4], bien certain qu'aucun

[1] Raynouard, *Poésies des Troubadours*, t. II, p. XXXI.

[2] La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1731, deux volumes in-12.

[3] La Harpe, *Lycée ou cours de littérature*, éd. in-8°, an VII, t. VI, p. 332.

[4] Chaulieu, dans le *Voyage de l'Amour*, t. II, p. 64 de l'édit. 1774, in-8°, ou t. II, p. 22 de l'édit. de Saint-Marc, in-12, ou t. II, p. 66 de l'édit. in-12 de Cazin.

de ses lecteurs ne se méprendrait sur celui qu'il nommait ainsi : par la même raison madame de Bouillon le désignait souvent par le nom de *fablier*[1].

Dans la fable, la Fontaine s'est élevé au-dessus de tous les modèles ; dans le conte, l'Arioste lui est supérieur par le génie de l'invention, par une élégance plus soutenue, par une plus grande variété de tons, par une touche plus énergique et un coloris plus vigoureux : mais le poëte de Ferrare n'a pas, dans le style naïf, ni ces traits délicats, ni cette simplicité pleine de finesse, qui nous charment dans la Fontaine. Celui-ci a peut-être aussi surpassé ses modèles dans l'art de préparer, comme sans dessein, les incidents, de ménager des surprises amusantes, de s'entretenir avec son lecteur, de plaisanter sur les objections et les invraisemblances de son sujet, d'animer ses récits par la gaieté du style et par les grâces d'une poésie légère et facile. Nul n'a eu à un plus haut degré le talent de placer à propos des réflexions toujours heureuses, souvent spirituelles et malignes, souvent aussi pleines de sens et de raison. On ne saurait trop le louer d'avoir usé sobrement et avec goût du langage piquant de Rabelais et de Marot ; d'avoir passé avec adresse à côté des écueils que présentaient les sujets qu'il traitait, et d'avoir su presque toujours échapper au danger sans cesse imminent des obscénités.

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, t. II, p. 331 ; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 362, attribue ce mot à madame de Cornuel ; d'autres à madame de la Sablière.

Un auteur qui, par son caractère et quelques-unes de ses productions, a beaucoup d'analogie avec la Fontaine, a su aussi très-bien apprécier le genre de mérite qui le distingue de tous les auteurs. C'est Ducis qui, en faisant l'éloge de Voltaire, auquel il succéda à l'Académie française, établit entre ce brillant génie et notre poëte le parallèle suivant, relativement aux contes que tous deux ont composés. « Si l'on voulait les comparer il serait plus facile de saisir ce qui les distingue que ce qui les rapproche. La Fontaine conte avec une sorte d'ingénuité aimable qui s'empare doucement de votre attention; M. de Voltaire, avec une finesse piquante et qui réveille l'esprit à chaque instant. L'un, dans sa marche, se repose, s'arrête, mais vous aimez à vous arrêter avec lui : son repos a autant de charme que son mouvement; l'imagination rapide de l'autre vous entraîne : la Fontaine semble conter pour lui-même, M. de Voltaire n'oublie jamais qu'il conte pour les autres. Tous deux sont peintres dans leurs récits, mais les traits de l'un ont plus de naïveté et ceux de l'autre plus de force. Souvent la Fontaine indique le tableau, M. de Voltaire le compose. Leur gaieté ne se ressemble pas, leur grâce même est différente. Celle de la Fontaine a plus d'abandon, et pour ainsi dire plus d'oubli d'elle-même; c'est celle de l'enfance et de la beauté qui s'ignore. La grâce chez M. de Voltaire a plus de physionomie, et son charme, quoique naturel, semble plus fin; on voit qu'elle a reçu l'éducation de la société et des cours. Enfin, quoique tous deux aient de la négligence, cette négli-

gence n'est pas la même. Dans la Fontaine elle tient au caractère de son esprit comme de son âme, à une mollesse aimable qui ne veut pas acheter une perfection au prix d'un effort; dans M. de Voltaire elle semble fixée par la chaleur de son imagination qui ne lui permet pas de s'arrêter, peint toujours du premier mouvement, et n'achève pas pour créer encore [1]. »

La Harpe a dit que, du côté des mœurs, la plupart des contes de la Fontaine étaient plutôt libres que licencieux : ce qui n'empêche pas, ajoute-t-il, qu'on ait eu raison d'y voir un mal et un danger qu'il n'y apercevait pas [2]. C'est user d'indulgence envers notre poëte : un trop grand nombre de ses contes sont malheureusement licencieux, et nous sommes forcé d'avouer que l'ensemble de sa conduite prouve qu'il était fort insouciant sur l'espèce de danger qui pouvait résulter de leur publication. La manière badine avec laquelle il se défend sur ce point, dans sa préface, suffirait seule pour le prouver.

On a dit, pour l'excuser, que jamais il ne consentit à réciter aucun de ses contes en société, quoiqu'il y fût plusieurs fois excité : mais c'était par une suite de l'indolence qui lui était naturelle, et non par l'effet d'aucun scrupule; car il menait souvent avec lui un de ses amis, nommé Gaches, et quand on le priait de vouloir réciter un de ses contes ou une de ses fables, il répon-

[1] Ducis, *Discours à l'Académie française*, t. I, p. 37 de ses *Œuvres*, 1819, in-8°.

[2] La Harpe, *Lycée*, t. VI, p. 364.

dait qu'il n'en savait pas, mais que Gaches en pouvait dire; et Gaches en récitait à la satisfaction de tous les auditeurs enchantés, tandis que la Fontaine, à l'écart, rêvait à toute autre chose[1].

Une excuse plus vraie qu'on doit alléguer en faveur de notre poëte, c'est que les mœurs de son siècle s'effarouchaient moins que celles du nôtre de la liberté dans les discours et dans les écrits. Non seulement on permettait à la licence d'égayer les conversations privées et les lectures solitaires, mais elle se produisait avec audace sur le théâtre, et y excitait le rire. Les auteurs dans lesquels la Fontaine a puisé les sujets de ses récits étaient d'ailleurs entre les mains de tout le monde. C'était l'Arioste, qui, par son *Roland le Furieux*, avait mérité la réputation de premier poëte de l'Italie; c'était Boccace, un des hommes les plus savants de son siècle, qui avait cherché et acquis dans la composition du *Décameron* une gloire populaire; c'était Marguerite, reine de Navarre, dont la réputation n'avait reçu aucune atteinte par la publication de l'*Heptaméron*; c'était enfin le Pogge, qui, malgré ses *facéties* graveleuses, obtint la confiance et fut le secrétaire intime d'un des papes les plus vertueux qui aient occupé la chaire de saint Pierre. Si de tels personnages n'avaient rien perdu de leur considération en s'abandonnant aux caprices folâtres de leur imagination, à plus forte raison la Fontaine, qui s'était montré plus réservé que ses modèles, ne de-

[1] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol, p. 462.

vait-il pas craindre d'être blâmé. Aussi ne le fut-il pas, et les plus honnêtes gens ne se firent aucun scrupule de s'amuser de ses joyeuses productions. Pendant longtemps tous les contes qu'il publia parurent avec le sceau de l'autorité, et sous l'égide des priviléges.

Joconde, publié séparément au commencement de l'année 1664 [1], avait donné lieu à une contestation qui augmenta la célébrité de ce petit ouvrage. En 1663, on avait mis au jour les œuvres poétiques et posthumes d'un M. de Bouillon, secrétaire du duc d'Orléans, dans lesquelles se trouvait cette histoire de Joconde, traduite de l'Arioste d'une manière plate et ennuyeuse. Cependant l'envie et le mauvais goût opposèrent cette insipide production à celle de notre poëte. Les partisans de Bouillon lui faisaient un mérite d'avoir traduit l'Arioste littéralement, et soutenaient que le conte de *Joconde*, dans la Fontaine, était défiguré par les changements qu'il y avait faits. Les admirateurs de la Fontaine prétendaient, au contraire, que le conte était devenu plus agréable par ces changements mêmes. Beaucoup de personnes prirent parti dans cette contestation, et elle s'échauffa tellement qu'il se fit des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre poëte [2]. Molière fut pris pour juge; mais, comme chef de la troupe des comédiens de *Monsieur*, il avait eu probablement plus d'une obligation à Bouillon, et, par égard

[1] Il y a une édition, ou plutôt contrefaçon de Hollande, avec la date de 1673.

[2] *Journal des savants*, t. I, p. 28, sous la date du 26 janvier 1665.

pour sa mémoire, il refusa de prononcer[1]. Boileau écrivit sur *Joconde* une dissertation en forme, afin de donner gain de cause à un de ses amis qui avait parié mille francs pour la supériorité du *Joconde* de la Fontaine[2]. Le sévère critique analyse l'une et l'autre production, et les compare entre elles et avec l'Arioste, l'original de toutes deux. Non-seulement Boileau établit la grande supériorité de la Fontaine sur Bouillon, mais il donne même à la Fontaine l'avantage sur l'Arioste. Voltaire a pris le parti du poëte italien[3]; « mais il me semble, dit la Harpe, que dans tous les endroits où Despréaux rapproche et compare les deux poëtes, il est difficile de n'être pas de son avis, et de ne pas convenir que la Fontaine l'emporte par ces traits de naturel et de naïveté, par ces grâces propres au conte, qui étoient en lui un présent de la nature. »

C'est vers cette époque que se forma, entre Boileau, Racine, la Fontaine et Molière, cette étroite liaison qui eut pendant quelque temps l'influence d'un quatuorvirat littéraire[4]. L'antiquité nous montre l'exemple de

[1] De Bret, *Supplément à la vie de Molière* dans les *Œuvres de Molière*, t. I, p. 57, édit. 1778 des libraires associés.

[2] On a dit que Boileau avait fait cette dissertation pour l'abbé le Vayer de Boutigny ou pour François la Mothe de Boutigny, son frère, qui avait gagé pour la Fontaine contre un nommé Saint-Gilles, qui, dit-on, est l'original du Timante du *Misanthrope*, et qui tenait pour Bouillon. M. Daunou et M. Saint-Marc fixent en 1662 la date de la composition par Boileau de cette dissertation, mais ils se trompent, puisque les *Œuvres de M. de Bouillon* ne parurent qu'en 1663. Je crois que cette gageure ne fut faite qu'en 1665, après l'impression du *Joconde* de la Fontaine, qui eut lieu en 1664.

[3] Voyez à ce sujet Guinguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV, p. 431.

[4] La liaison de Racine et de la Fontaine a précédé celle de Racine et de

l'amitié qui unissait Horace et Virgile, nos temps modernes celle de Pope et de Swift; mais peut-être aucun siècle et aucun pays ne peuvent offrir une intimité semblable à celle de quatre poëtes d'un aussi grand génie et d'une nature si diverse. Jamais l'on ne vit réunis quatre auteurs aussi éminents dans des genres si différents, et quatre hommes qui présentassent plus de contrastes dans leurs caractères et dans leurs manières. Boileau, bruyant, brusque, tranchant, mais loyal et franc; Racine d'une gaieté douce et tranquille, mais malin et railleur; Molière, naturellement attentif, mélancolique et rêveur; la Fontaine, souvent distrait, mais quelquefois follement jovial, et réjouissant par ses saillies, ses naïvetés spirituelles et sa simplicité pleine de finesse. N'oublions pas Chapelle, qu'ils avaient aussi admis dans leur réunion, Chapelle qui, dès qu'il paraissait, inspirait la joie à tous les autres; il n'eut pas le génie de ses quatre amis, mais il leur fut supérieur comme homme de société. « Jamais, dit le célèbre Bernier, qui a vécu avec lui [1]; jamais la nature ne fit une imagination plus vive, un esprit plus pénétrant, plus fin, plus délicat, plus enjoué, plus agréable. Les Muses et les Grâces ne l'abandonnèrent jamais; elles le sui-

Boileau. Voyez Racine, *Lettres à divers*, 33, t. VI, p. 139, note 2, édition de Lefèvre, 1820, in-8°, ou lettre 30, édit. 1808, in-8°, p. 173, note 1; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Racine* dans l'édit. des *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, in-8°, t. I, p. XL, *Œuvres de Louis Racine*, t. V, p. 27, 47, 74.

[1] *Extraits de diverses pièces envoyées pour étrennes, par M. Bernier, à madame de la Sablière*, dans le *Journal des savants*, 1688, lundi 14 juin, p. 35 et 36.

voient chez les Crenets et les Boucingauts [1], où elles savoient attirer tout l'esprit de Paris. Les faux plaisants n'avoient garde de s'y trouver; à l'ombre seule il connoissoit le fat, et le tournoit en ridicule. »

Despréaux loua, pendant quelque temps, un petit appartement au faubourg Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier [2], où ces amis se réunissaient deux ou trois fois la semaine, pour souper ensemble et se communiquer leurs ouvrages. Si on excepte Molière, dont la réputation était déjà établie, tous les autres, quoique d'âges différents, prenaient place, en quelque sorte en même temps, sur le Parnasse français; et il est remarquable que la publication de *la Thébaïde* et de *l'Alexandre* de Racine, des *Contes* de la Fontaine, du *Voyage* de Chapelle, et des premières *Satires* de Boileau, date des années 1663 et 1665 [3].

[1] Traiteurs et cabarets célèbres. Chapelle, *Œuvres*, p. 104, édit. 1755; Boileau, *Satire* III, vers 22 à 74, t. I, p. 52 et 57, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°.

[2] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 412; Saint-Marc, *Vie de Chapelle*, p. LXII, en tête des *Œuvres de Chapelle ;* Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans les *Œuvres de L. Racine*, t. V, p. 34 et 74; dans les *Œuvres de J. Racine*, t. I, p. XXIX et LXVI. Puisque *Alexandre* fut donné en 1665, les réunions de la rue du Vieux-Colombier doivent avoir eu lieu en 1663 ou 1664; celles de la *Croix de Lorraine*, en 1665.

[3] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans les *Œuvres de Louis Racine*, t. V, p. 75, ou t. I, p. LXVII, dans les *Œuvres de J. Racine*, édit. de Lefèvre, 1820, in-8°; *Voyage de Chapelle et Bachaumont* dans le *Recueil de plusieurs pièces diverses et galantes de ce temps*, 1663, in-18, Cologne, p. 38 à 76, et dans une autre édition de Paris de 1665, p. 77 à 128. Le Recueil de 1663 de Cologne fut réimprimé page pour page, en 1667, par les Elzévirs. La meilleure édition du *Voyage de Chapelle* est celle de 1732, in-12; la Haye. La plus savante est celle de Saint-Marc; la Haye, 1755, in-12:

La Fontaine a lui-même dépeint au commencement de sa *Psyché*, avec des couleurs séduisantes, mais vraies, ces douces réunions qui eurent plus d'influence qu'on ne pense sur les chefs-d'œuvre de la littérature française.

« Quatre amis, dont la connoissance avoit commencé « par le Parnasse, tinrent une espèce de société que « j'appellerois académie si leur nombre eût été plus « grand, et qu'ils eussent autant regardé les Muses que « le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de « bannir d'entre eux les conversations réglées, et tout « ce qui sent la conférence académique. Quand ils se « trouvoient ensemble et qu'ils avoient bien parlé de « leurs divertissements, si le hasard les faisoit tomber « sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils « profitoient de l'occasion : c'étoit, toutefois, sans « s'arrêter trop longtemps à une même matière, volti- « geant de propos en autre, comme des abeilles qui ren- « contreroient en leur chemin diverses sortes de fleurs. « L'envie, la malignité, ni la cabale, n'avoient de voix « parmi eux. Ils adoroient les ouvrages des anciens, « ne refusoient point à ceux des modernes les louanges « qui leur sont dues, parloient des leurs avec modestie, « et se donnoient des avis sincères, lorsque quelqu'un « d'eux tomboit dans la maladie du siècle, et faisoit un « livre, ce qui arrivoit rarement [1]. »

c'est dans la préface de celle de 1732, que se trouve le conte de *Chapelle et un duc et pair.*

[1] La Fontaine, *Psyché*, 1.

Quoique la Fontaine, dans son roman, ne se soit pas astreint à prêter à ses interlocuteurs le caractère des modèles qu'il avait en vue, et qu'il ait, au contraire, cherché à donner un peu le change à ses lecteurs, il est cependant facile de reconnaître notre inconstant et insouciant fabuliste dans Polyphile, Boileau dans le poëte Acanthe, Racine dans Ariste qui défend la tragédie, et Molière dans Gélaste, qui soutient avec ardeur les intérêts de la comédie et les avantages du rire sur le pleurer [1].

Souvent ces joyeux convives s'amusaient des distractions de la Fontaine, et faisaient contre lui d'innocentes conspirations; ils l'avaient tous surnommé le *bon homme*. Plusieurs anecdotes, relatives à ce qui se passait alors dans leur intimité, nous ont été conservées par eux-mêmes, ou transmises par d'Olivet et Louis Racine à qui ils les avaient racontées : il en est une qui prouve jusqu'à quel point le mérite, en apparence si humble, de la Fontaine, était apprécié par ces hommes supérieurs.

Un jour Molière soupait avec Racine, Boileau, la Fontaine et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine était ce jour-là, encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine et Boileau, pour le retirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Molière trouva que c'était passer les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux

[1] La Fontaine, *Psyché*, 1.

dans l'embrasure d'une fenêtre, et, lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit : « Nos beaux esprits ont « beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon « homme[1]. »

Rabelais, ainsi que nous l'avons déjà dit, était un des auteurs favoris de la Fontaine, qui l'admirait follement. Dans une réunion qui eut lieu chez Boileau, et où se trouvaient Racine, Valincourt et un frère de Boileau, docteur en Sorbonne, celui-ci se mit à disserter sur saint Augustin, et en fit un pompeux éloge. La Fontaine, plongé dans ses rêveries habituelles, écoutait sans entendre; enfin cependant il se réveilla comme d'un profond sommeil. Pour prouver qu'il avait bien saisi le sujet de la conversation, il demanda d'un grand sérieux au docteur, s'il croyait que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le docteur, surpris, le regarda depuis la tête jusqu'aux pieds, et pour toute réponse : « Prenez garde, lui dit-il, monsieur de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui était vrai[2].

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 309; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans les *Œuvres de Louis Racine*, t. V, p. 75, et dans les *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, in-8°, t. I, p. LXVII. M. Auger, dans la *Vie de Molière*, p. CXXXVIII, préfère la version de Racine qui fait dire à Molière : « Ne nous moquons pas du bon homme, il vivra peut-être plus « que nous tous; » et M. Auger développe le motif de cette préférence; mais il n'a pas fait attention que d'Olivet est une aussi bonne autorité que Louis Racine, qu'il avait aussi vu Boileau, et qu'enfin il raconte cette anecdote avec des détails qui paraissent avoir été ignorés de Louis Racine.

[2] D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 306; Brossette, dans les *Œuvres de Boileau*, édit. de 1716; Genève, in-4°, p. 317; Louis Racine, dans les *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. LXVII des *Œuvres de J. Racine*,

Quand la Fontaine était animé par la discussion, il était tout aussi difficile d'interrompre le fil de ses idées que de le tirer de sa léthargie apparente lorsqu'il était plongé dans ses méditations. Dans l'un et dans l'autre cas, il était insensible au bruit et aux discours qui avaient lieu autour de lui. Pendant un dîner qu'il fit avec Molière et Despréaux, on se mit à discuter sur le genre dramatique. La Fontaine condamna les *à parte*. « Rien, disait-il, n'est plus contraire au bon sens. Quoi ! le parterre entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoiqu'il soit à côté de celui qui parle ! » Comme il s'échauffait en soutenant son sentiment, de façon qu'il n'était pas possible de l'interrompre et de lui faire comprendre un seul mot : « Il faut, disait Despréaux à haute voix, tandis qu'il parlait, il faut que la Fontaine soit un grand coquin, un grand maraud ! » Despréaux répétait continuellement les mêmes paroles sans que la Fontaine cessât de disserter. Enfin l'on éclata de rire; sur quoi, la Fontaine revenant à lui comme d'un rêve interrompu : « De quoi riez-vous donc? » demanda-t-il. « Comment, lui dit Despréaux, je m'épuise à vous injurier fort haut, et vous ne m'entendez point, quoique je sois si près de vous, que je vous touche; et vous êtes surpris qu'un acteur sur le théâtre n'entende point un *à parte*, qu'un autre acteur dit à côté de lui[1] ? »

édit. 1820, ou t. V, p. 75 des *Œuvres de Louis Racine*, et t. II, p. 507, dans les *Réflexions sur la poésie*.

[1] Montenault, *Vie de la Fontaine* dans l'édit. in-fol. des *Fables de la*

Cependant on a étrangement exagéré ces distractions et ces rêveries de la Fontaine, et on a cru à tort, d'après une anecdote mal interprétée, qu'elles le plongeaient dans une sorte d'insensibilité physique. La duchesse de Bouillon, allant à Versailles, rencontra le matin la Fontaine, qui rêvait seul sous un arbre du Cours, et le soir, en revenant, elle le trouva dans le même endroit et dans la même attitude, quoiqu'il eût plu toute la journée. Ce fait prouve seulement que la Fontaine aimait mieux travailler en plein air que dans l'enceinte d'une chambre, et qu'il préférait se mettre à couvert sous un dais de verdure plutôt que de se renfermer sous un toit sombre et triste. On ne peut supposer qu'il fût resté dans la même position depuis la première fois que la duchesse l'avait rencontré. Il s'était bien trouvé le matin dans ce lieu solitaire, et il y était retourné le soir [1]. En effet, tous les endroits lui étaient bons pour travailler; il n'eut jamais de cabinet particulier, ni de bibliothèque : mais il se plaisait davantage dans la solitude des champs; et il nous apprend qu'il aimait surtout les frais ombrages, les verts tapis des prés et le doux bruit des ruisseaux.

Cependant il est certain que la Fontaine, de son vivant, était renommé pour ses distractions. Dans un livre intitulé *Apologie de M. de la Bruyère*, p. 258, l'auteur ayant à justifier la Bruyère des traits de distraction dont

Fontaine, avec les figures d'Oudry, t. I, p. XIX; Mervezin, *Histoire de la poésie française*, 1706, in-12, p. 267.

[1] Montenault, *Vie de la Fontaine*, t. I, p. XIX.

il a chargé le portrait de Menalque, dit : « Il est arrivé à feu M. de la Fontaine, ce poëte célèbre, d'aller à l'enterrement d'un de ses amis, et, quelques jours après, de venir le voir comme s'il étoit encore de ce monde. » Nous ignorons si cet anonyme n'a pas chargé ici le portrait de la Fontaine comme la Bruyère ; mais, comme son livre a été publié en 1701, et qu'il a pu connaître la Fontaine, nous n'avons pas dû taire cette anecdote, souvent répétée sans qu'on en ait indiqué la source[1].

La Fontaine allait tous les ans, en automne, à Château-Thierry, pour l'arrangement ou plutôt le dérangement de ses affaires : ses dépenses excédaient ses revenus ; il établissait la balance, ainsi que nous l'avons dit, en vendant régulièrement une portion de son patrimoine. L'exercice de sa charge le contraignait aussi à ces voyages annuels. Nous avons vu une lettre qui lui fut adressée en l'année 1666 par Colbert. Ce ministre lui mandait que le roi avait appris avec peine que les officiers de la maîtrise des eaux et forêts de Château-Thierry s'étaient réservé pour leur usage plus de bois qu'il ne leur en revenait d'après les statuts, et qu'il lui enjoignait d'en dresser le compte, afin que le montant pût être retenu sur les offices de ceux qui se trouveraient dans ce cas. Au mois d'août de cette même année 1666, la Fontaine se trouvait à Reims chez son ami de Maucroix, et il se vit obligé d'écrire[2] à M. Ba-

[1] L'indication de cet anonyme ne se trouve pas dans Barbier ; je la crois de Brillon. Cela me paraît d'autant plus certain qu'on en fait mention dans l'avis au libraire.

[2] M. Dulort, auteur de divers ouvrages, m'a montré la copie de ces deux

froy, intendant des affaires de Mgr le duc de Bouillon, afin de faire lever l'opposition que celui-ci mettait à l'exécution des arrêts de la maîtrise de Château-Thierry pour faire abattre des bois, ce qui empêchait notre poëte et les autres membres de la maîtrise de toucher les appointements de leurs charges. Pendant ces absences forcées, les réunions dont nous avons parlé se trouvaient interrompues, parce que le plus souvent la Fontaine emmenait avec lui Boileau et Racine. Molière était trop occupé pour céder à ses instances; et Chapelle, qui d'ailleurs quittait difficilement la capitale, eût été, par les habitudes qu'il avait contractées, un compagnon de voyage fort incommode.

C'est à Château-Thierry que Boileau conçut l'idée de sa satire sur le festin, et qu'il trouva une partie des originaux qu'il a mis en scène [1], entre autres celui qui dit :

Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.
A mon gré le Corneille est joli quelquefois.

A leur retour de Château-Thierry, les réunions de la rue du Vieux-Colombier recommençaient plus fréquentes qu'auparavant, et parmi les plaisanteries qui

lettres, dont les originaux se trouvent dans la collection de madame de Castellane, et qui sont imprimées dans les *Œuvres de la Fontaine*, p. XIV et XV.

[1] Louis Racine, *Œuvres*, édit. in-8°, t.V, p. 30, dans les *Mémoires sur la vie de J. Racine; Œuvres de J. Racine*; édit. 1820, in-8°, t. I, p. XXVII; *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. I, p. 69, note sur le vers 183.

égayaient le repas, une des plus bouffonnes, sans contredit, était d'avoir toujours ouvert sur une table le poëme de *la Pucelle* de Chapelain, pour servir à la punition de celui qui avait commis quelque faute. Selon les statuts de la société, pour une faute grave on devait lire vingt vers de ce poëme; l'arrêt qui condamnait à lire la page entière était assimilé à un arrêt de mort[1].

Ces vrais amis ne se contentaient pas de se faire respectivement sur leurs ouvrages de salutaires critiques, ils cherchaient aussi à se corriger mutuellement des défauts qu'ils observaient en eux; mais cela était plus difficile. Tous faisaient de continuelles réprimandes à Chapelle sur sa passion pour le vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. « Vous avez raison, dit Chapelle, je me corrigerai; mais entrons ici, nous en causerons plus à notre aise. » Ils entrèrent tous deux dans un cabaret, et Chapelle demanda une bouteille qui fut bientôt suivie d'une autre, puis celle-ci d'une troisième; Chapelle, écoutant avec attention et d'un air repentant, remplissait le verre de Boileau, qui, s'animant dans son discours, buvait toujours sans s'en apercevoir, jusqu'à ce qu'enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent[2]. Depuis

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. XL de l'édit. 1820, in-8°, des *Œuvres de J. Racine*, ou t. V, p. 47 des *Œuvres de Louis Racine*, édit. 1808, in-8°.

[2] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. XXIX des *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, in-8°, ou t. V, p. 34 des *Œuvres de Louis Racine*, 1808, in-8°; le Gallois de Grimarest, *Vie de Molière*, 1705, in-12, p 246 et 247.

lors, Boileau se promit de renoncer à corriger Chapelle de son inclination pour le vin.

De même les quatre amis échouèrent contre l'invincible antipathie de la Fontaine, lorsqu'ils entreprirent de le raccommoder avec sa femme. Madame de la Fontaine était restée assez longtemps à Paris avec son mari, mais ensuite, mécontente de lui, elle l'avait quitté, et s'était retirée à Château-Thierry. On fit comprendre à la Fontaine que cette séparation ne lui faisait point honneur, et on l'engagea à faire un voyage à Château-Thierry, pour se réconcilier avec sa femme. Boileau et Racine l'exhortèrent avec tant d'instances, qu'il se décida, et partit dans la voiture publique. Arrivé chez sa femme, il trouva une domestique qui ne le connaissait pas, et qui lui dit que madame était au salut. La Fontaine se rendit alors chez un de ses amis qui lui donna à souper et à coucher, et le garda pendant deux jours. Soit que, durant cet intervalle de temps, il y ait eu par des personnes intermédiaires des explications qui aigrirent encore davantage les deux époux l'un contre l'autre, soit qu'enfin la Fontaine, n'étant plus poussé par les instances et les conseils de ses amis, n'ait pu vaincre la répugnance que lui causait cette réconciliation, il retourna à Paris par la voiture publique, sans avoir vu sa femme.

Quand ses amis le revirent et lui demandèrent s'il était réconcilié avec elle, honteux, confus, et voulant, pour s'épargner les remontrances, taire la raison de son retour, il leur dit : « J'ai été pour la voir, mais je ne

« l'ai pas trouvée; elle étoit au salut[1]. » Comme les enfants qui craignent de déplaire en laissant entrevoir la vérité, et qui cependant ne peuvent la dissimuler, de même la Fontaine aimait mieux faire une réponse quelconque que d'entrer en explication sur un sujet qui lui déplaisait; peu lui importait que cette réponse fût ou ridicule ou absurde, pourvu qu'il échappât à ce qui l'importunait. Mais il est singulier que ceux qui ont eu à parler de lui aient attribué à une distraction du bon homme la résolution d'éviter toute entrevue avec sa femme. Depuis cette époque, il chercha même à oublier qu'il était marié, et les sociétés qu'il fréquentait n'avaient aucune envie de le lui rappeler.

Cependant, malgré le relâchement de ses mœurs, la Fontaine respecta toujours la religion; il désapprouvait ceux qui se targuaient de leur impiété. Il s'abandonnait sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, à son insouciance; mais, lorsque ses idées s'y portaient sérieusement, il était plutôt enclin, du moins en théorie, au rigorisme qu'à l'indulgence. Quoiqu'il n'ait pris aucune part aux disputes religieuses qui alors agitaient la société, et même ébranlaient l'État, cependant il résuma en quelque sorte toutes les railleries du janséniste Pascal sur les jésuites dans sa jolie *Ballade sur Escobar*[2], et dans cette épigramme en dialogue, que

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. CXLIII des *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, et t. V, p. 159 des *Œuvres de Louis Racine*, édit. 1808, in-8°.

[2] *Ballade sur Escobar*, par M. de la Fontaine, à la suite de la *Satire* XII *de*

nous avons tirée des manuscrits où elle était ensevelie :

Souper le soir et jeûner à dîner,
Cela me cause un léger mal de tête.
— Ne jeûnez point. — Arnauld me fait jeûner.
— Escobar dit qu'Arnauld n'est qu'une bête.
Fi des auteurs qu'on crut au temps jadis !
Qu'ont-ils d'égal aux maximes du nôtre ?
Ils promettoient au plus un paradis :
En voici deux, pour ce monde et pour l'autre[1].

Les assemblées de la rue du Vieux-Colombier devinrent plus rares lorsque Racine eut désobligé Molière, en lui retirant sa pièce d'*Alexandre* pour la faire exclusivement jouer à l'hôtel de Bourgogne, et en lui enlevant pour ce dernier théâtre la du Parc, une de ses meilleures actrices[2]. Chapelle, d'un autre côté, emporté par le tourbillon du grand monde, ne se prêta plus à ses amis aussi souvent qu'ils l'auraient souhaité. Enfin les réunions cessèrent. La Fontaine resta toujours l'intime ami de Racine et de Molière, mais il fréquenta

Boileau Despréaux sur les équivoques, sans indication de lieu ni d'imprimeur. Dans les *Œuvres posthumes de Boileau Despréaux*, Rotterdam, 1722, p. 36, n° VII. Voyez encore le *Journal de Paris*, 21 avril 1811; le *Nouvel almanach des Muses*, 1812, p, 43; la Fontaine, *Ballades*, 6.

[1] Tirée du *Recueil des pièces de Tallemant des Réaux* appartenant à M. de Monmerqué.

[2] *Bolœana*, p. 104, et dans les *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, t. V, p. 82, 83; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. XXX des *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, et t. 1, p. 35 des *Œuvres de Louis Racine*, édit. 1808, in-8°. Voyez la *Gazette de Robinet* du 20 septembre 1665. Nous avons concilié son récit avec celui du Bolœana, qui ne le contredit pas autant que le pensent les frères Parfaict. (*Hist. du Théâtre François*, t. IX, p. 288.)

moins Boileau, dont l'humeur austère et le caractère peu indulgent lui convenaient moins. Quant à Chapelle, dont les excès augmentaient avec les années, la Fontaine cessa de le voir. Le bon homme s'entendait trop bien en plaisirs pour ne pas détester la débauche.

Notre poëte[1] avait acquis ou accepté la charge de gentilhomme servant de Marguerite de Lorraine, duchesse douairière d'Orléans. On ne peut douter qu'il ne fût honoré des bontés de cette princesse et familièrement admis dans la société du Luxembourg. Nous avons entre nos mains le brevet signé de Marguerite de Lorraine, contre-signé par Desprez, son chevalier d'honneur, et daté du 8 juillet 1664, pour la charge qu'il possédait auprès d'elle. Nous apprenons par cet acte que le prédécesseur de la Fontaine avait dû, pour lui faire place, donner sa démission, et avait été dédommagé d'une autre manière. La Fontaine prêta serment, avant d'entrer en fonctions, entre les mains du comte de Saint-Mesme, lieutenant général, le 14 juillet 1664. C'est ce que prouvent suffisamment trois petites pièces qu'il publia dans un recueil en 1671[2], mais qui ont dû être com-

[1] M. Ronsin, juge de paix de Château-Thierry, nous a fait parvenir le brevet de cette charge, accordé à la Fontaine, et toutes les pièces qui en dépendent. Il les a trouvés dans les titres du domaine de la Tueterie, dont il a fait l'acquisition, et qui provient de la famille de la Fontaine. La Fontaine succéda dans la charge de gentilhomme servant à un nommé Curault. Avant nous, tous les auteurs de notices sur la Fontaine ont confondu la duchesse douairière d'Orléans, ou Marguerite de Lorraine, avec Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

[2] *Fables et nouvelles poësies* par M. de la Fontaine, 1671, in-12, p. 113 à 118.

posées dans les années 1665 et 1666. Ces pièces sont l'*Épître pour Mignon*, chien de S. A. R. madame la duchesse douairière d'Orléans, et deux *sonnets*, l'un pour *mademoiselle d'Alençon*, l'autre pour *mademoiselle de Poussé*[1]. Tâchons de faire revivre les grâces et la finesse de ces petites poésies, aujourd'hui perdues pour la plupart des lecteurs, peu au fait des circonstances qui les ont fait naître. En les rappelant, nous ferons connaître des particularités qui ont une sorte d'importance historique, quoique les historiens aient négligé de s'en occuper.

Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII et oncle de Louis XIV, avait, l'an 1626, épousé en premières noces mademoiselle Bourbon de Montpensier, qui mourut l'année suivante, laissant de ce mariage mademoiselle de Montpensier, héritière de ses grands biens. Gaston se remaria en 1633, sans le consentement du roi son frère, et épousa Marguerite, sœur de Charles duc de Lorraine. Gaston étant mort en 1660, Philippe, frère unique du roi, commença la nouvelle branche d'Orléans; sa femme, la princesse Henriette d'Angleterre, devint la duchesse d'Orléans, et Marguerite fut la duchesse douairière d'Orléans. Celle-ci avait eu trois filles de Gaston : mademoiselle d'Orléans, l'aînée de toutes; mademoiselle d'Alençon et mademoiselle de Valois. La première épousa le grand-duc de Toscane, la seconde le duc de Guise, et la troisième le duc de Sa-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 10; *Sonnets*, 1 et 2.

voie [1]. Il avait été question pendant la Fronde de faire épouser mademoiselle de Valois au petit duc d'Enghien, fils du grand Condé, lorsqu'il serait en âge [2]; mais ces trois princesses se trouvaient héritières de Gaston conjointement avec mademoiselle de Montpensier : de là les démêlés et les procès qui eurent lieu entre la belle-mère et la belle-fille, qui jamais, même avant ce temps, n'avaient pu s'accorder ensemble : leur inimitié fut poussée si loin, qu'habitant toutes les deux le palais du Luxembourg, elles partagèrent le jardin afin de ne pas se rencontrer à la promenade [3]. Comme mademoiselle de Montpensier était orgueilleuse et sévère, la Fontaine, qui n'avait pas l'honneur de l'approcher, dit dans son épître :

> Petit chien, qu'as-tu? dis-le-moi :
> N'es-tu pas plus aise qu'un roi?
> Trois ou quatre jeunes fillettes

[1] Hénault, *Abrégé chronologique*, édit. in-4°, t. II, p, 526, 537, 544 et 618; D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 163 et 295; Madame de Montpensier, *Mémoires*, t. I, p. 37, 38 et 94, et dans l'édit. 1825, in-8°, t. IV, p. 9, année 1661, t. XLIII de la collection. *Ibid.*, p. 56, année 1663. La dernière des trois filles du duc d'Orléans, du second lit, la duchesse de Savoie, mourut en 1664, après un an de mariage. *Voyez* Monglat, *Mémoires* (1664), t. III, p. 133, ou t. LI de la collection.

[2] Voyez le *Secret*, ou *les Véritables causes de la détention et de l'éloignement de MM. les princes de Condé et de Conti, et duc de Longueville.*

[3] Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 293, 296; t. VII, p. 142; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 700, année 1694; *Biographie universelle*, t. XIX, p. 199; Montpensier, *Mémoires*, année 1659, t. III, p. 424 et 472, édit. de 1825, in-8°, t. XLII de la collection, années 1659 et 1660, p. 522 et 523, année 1660; t. IV, p. 55, année 1663, t. XLIII de la collection; *ibid.*, 1665, p. 86, 88, 89.

Dans leurs manchons aux peaux douillettes
Tout l'hiver te tiennent placé :
Puis de madame de Crissé
N'as-tu pas maint dévot sourire?
D'où vient donc que ton cœur soupire?
Que te faut-il? Un peu d'amour.
Dans un côté du Luxembourg,
Je t'apprends qu'Amour craint le suisse;
Même on lui rend mauvais office
Auprès de la divinité
Qui fait ouvrir l'autre côté.

Nous apprenons encore par-là que la comtesse de Crissé [1], qui est l'original de la comtesse de Pimbêche dans les *Plaideurs* de Racine, avait une charge chez la duchesse douairière d'Orléans; elle devait se plaire infiniment dans une maison si pleine de noises et de dissensions. A ce discours du poëte, Mignon répond :

Cela vous est facile à dire,
Vous qui courez partout, beau sire ;
Mais moi.... — Parle bas, petit chien ;
Si l'évêque de Bethléem
Nous entendoit, Dieu sait la vie !

Ces vers confirment ce que nous apprend madame de Motteville sur la duchesse douairière d'Orléans [2] : qu'elle était d'une dévotion ridicule, et qu'elle consultait son confesseur sur les moindres bagatelles. Ce confesseur,

[1] Boileau, *Œuvres*, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, t. I, p. 60.
[2] Madame de Motteville, *Mémoires*, t. II, p. 232, édit. 1824, in-8°, t. XXXVII, *Mémoires sur l'histoire de France*, seconde série de la collection Petitot.

dont la Fontaine parait redouter si fort la censure, était François de Batailler, évêque de Bethléem; sorti de l'ordre des capucins, il avait été nommé évêque le 25 juin 1664 [1]. Ce singulier évêché de Bethléem ne donnait que mille livres de revenu, et son territoire se réduisait au faubourg de Panthenor-lez-Clamecy, ou Bethléem, sur la rive droite de l'Yonne, rivière qui le séparait de la ville de Clamecy, dans l'intendance d'Orléans [2]. Batailler devait à l'influence de la duchesse d'Orléans d'avoir été fait évêque. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, étant mort le 22 juin 1701.

Mais le passage le plus important à expliquer dans l'*Épître pour Mignon*, est le commencement :

Petit chien, que les destinées
T'ont filé d'heureuses années!
Tu sors des mains dont les appas
De tous les sceptres d'ici-bas
Ont pensé porter le plus riche.
Les mains de la maison d'Autriche
Nous ont ravi ce doux espoir.

Quel est ce sceptre? quelle est cette importante personne qui a été sur le point de monter sur un des premiers trônes de l'univers? Divers passages des Mémoires de mademoiselle de Montpensier et de l'abbé de Choisy, de Bussy, de madame de Motteville, de ma-

[1] *Gallia Christiana*, t. XII, p. 697.
[2] Expilly, *Dictionn. géograph. de la France*, t. I, p. 621, au mot *Bethléem*. L'église de l'évêché de Bethléem a été vendue, et en 1825 elle était convertie en grange.

dame la duchesse d'Orléans et de Lenet [1], nous apprennent que Marguerite-Louise d'Orléans avait à peine six ans lorsque la reine mère et le cardinal de Mazarin manifestèrent l'intention de la marier à Louis XIV, alors seulement âgé de treize ans; et comme la princesse, en grandissant, était devenue fort belle, et réunissait toutes les qualités propres à fixer en sa faveur l'affection du jeune monarque, elle se flatta longtemps de l'espoir de voir réussir ce grand projet; mais elle fut obligée d'y renoncer quand la reine mère et le roi préférèrent avec raison l'alliance de la maison d'Autriche.

Ce fut par ce motif, et afin de ménager sa sensibilité, qu'on dispensa mademoiselle d'Orléans de figurer [2], comme ses deux sœurs, au mariage de Louis XIV. Elle aimait le prince Charles de Lorraine; par les intrigues de sa sœur, mademoiselle de Montpensier, elle fut forcée de céder à la volonté de Louis XIV, et d'épouser le fils du grand-duc de Toscane [3]. Louis XIV la dota, et la fit

[1] Pierre Lenet, *Mémoires*, année 1750, t. I, ou LIII, p. 475 de la collection de MM. Petitot et Monmerqué, et t. II ou LIV de la collection, p. 203 et 208. MADEMOISELLE, qui aurait voulu être préférée à sa sœur, avait alors vingt-quatre ans.

[2] Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 237, collect. Petitot; Bussy, *Mémoires*, t. II, p. 57; Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 184; MADAME, *Fragments de lettres, etc.*, 1788, 2 vol. in-12, t. II, p. 251; l'*Art de vérifier les dates*, 3ᵉ édit., in-fol., t. III, p. 761; Madame de Motteville, *Mémoires*, année 1658, p. IV, t. IV, p. 440, édit. de Petitot, 1824, t. XXXIX de la collect.; Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 153, année 1657, édit. 1825, in-8°, t. XLII de la 2ᵉ collect. de Petitot, année 1657; *ibid.*, t. III, p. 423, année 1659; *ibid.*, p. 489, année 1660; Monglat, *Mémoires*, année 1660, t. III, p. 101 et 105, t. LI de la collection.

[3] Le mariage eut lieu le 19 avril 1661; la demande avait été faite l'année

conduire à ses dépens dans les États de son beau-père [1].

Ce mariage ne fut pas heureux, et le roi fut obligé d'écrire de fréquentes lettres à la princesse pour l'engager à bien vivre avec son mari, devenu grand-duc de Toscane par la mort de son père, tandis qu'il donnait sans cesse des instructions à ses ambassadeurs près du grand-duc pour qu'ils lui insinuassent de traiter avec bienveillance sa femme. La jeune duchesse ne put jamais s'accoutumer à l'étiquette gênante établie par la duchesse douairière, non plus qu'au crédit que celle-ci avait pris sur l'esprit de son fils. Elle revint en France en 1675 [2]. Louis XIV avait jugé convenable, lors de son retour en France, de lui fixer pour résidence l'abbaye de Montmartre [3]. Il l'y maintint, et elle y mourut en 1721, à l'âge de soixante-seize ans.

C'est elle qui avait donné à sa mère, la duchesse d'Orléans, Mignon, dont toute la petite personne, dit la Fontaine,

précédente; Monglat, *Mémoires*, t. III, p. 108; Mademoiselle de Montpensier, t. IV, p. 13, 15, 17, année 1661.

[1] Louis XIV, *Mémoires historiques*, t. I de ses *Œuvres*, p. 61.

[2] On lit dans une lettre de madame de Sévigné, en date du 16 juin 1675; « Nous craignons bien que vous n'ayez tout du long madame la grande-« duchesse; on lui prépare une prison à Montmartre, dont elle seroit fort « effrayée si elle n'espéroit pas la faire changer. C'est à quoi elle sera « attrapée. Ils sont ravis en France d'en être défaits. » *Ibid.*, 3 juillet 1675.

[3] *Œuvres* de Louis XIV, t. V, p. 172, 333, 458, 518, 540. Plusieurs de ces lettres ont été écrites en 1664. (Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 486 à 489, édit. 1825) Ce passage se rapporte à l'année 1675, quoiqu'il soit sous l'année 1685. *Voy.* même volume, p. 36, année 1663, t. XLIII collect. Petitot, et pour d'autres détails sur la grande-duchesse de Toscane, Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 394, année 1686.

Plaît aux Iris des petits chiens
Ainsi qu'à celles des chrétiens.

Nous voilà bien éclaircis sur tout ce qui concerne cette épître, qui est d'ailleurs charmante d'un bout à l'autre, et digne de la Fontaine.

Parlons actuellement du sonnet adressé à mademoiselle d'Alençon. Louis XIV, après la mort de son beau-père Philippe IV, se disposait, en 1666, à faire valoir, par la force des armes, les droits qu'il prétendait avoir sur le Brabant par son mariage avec l'infante d'Espagne. Il paraît qu'il négociait alors, dans l'intérêt de son ambition, un mariage entre un souverain étranger et Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, par le moyen duquel on espérait que la paix serait maintenue, car la Fontaine dit dans son sonnet :

Opposez-vous, Olympe, à la fureur des armes;
Faites parler l'amour, et ne permettez pas
Qu'on décide sans lui du sort de tant d'États;
Souffrez que votre hymen interpose ses charmes.
. . . .
Je sais qu'il nous faudra vous perdre en récompense.
Un souverain bonheur pour l'empire françois,
Ce seroit cette paix avec votre présence,
Mais le ciel ne fait pas tous les dons à la fois[1].

Déjà, en 1663, mademoiselle d'Alençon avait été promise au fils du roi de Danemark, qui vint à Paris inco-

[1] La Fontaine, *Sonnets*, 1.

gnito pour voir cette jeune princesse[1]. Ce mariage ne réussit pas. Celui pour lequel Louis XIV négociait lorsque la Fontaine écrivait son sonnet n'eut pas plus de succès, et la guerre fut déclarée. Mademoiselle d'Alençon épousa, le 15 mai 1667, Joseph-Louis de Lorraine, duc de Guise. Ce mariage fut célébré dans la chapelle de Saint-Germain en Laye, en présence du roi, de la reine et de toute la cour. Le lendemain Louis XIV partit pour ouvrir la campagne contre l'Espagne et conquérir le Brabant[2].

[1] Loret, *Muse historique*, liv. XIII, p. 98, lettre 25, en date du 1er juillet 1662. On eut, pendant la Fronde, l'intention de marier Mademoiselle d'Alençon à M. le duc de Retz, *Mémoires*, t. XLV, p. 191; mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 34, année 1663. MADEMOISELLE dit : « Elle n'étoit pas bien faite, il n'en voulut pas. » Saint-Simon, *Mémoires*, édit. 1829, t. I, p. 346, dit : « Bossue, contrefaite à l'excès, elle avoit mieux aimé épouser le dernier duc de Guise que de ne pas se marier. » Ce qu'il dit de son orgueil et de l'étiquette qu'elle observait est singulier : « Tous les jours, à dîner, il lui donnoit sa serviette, et quand elle étoit dans un fauteuil et qu'elle avoit déployé sa serviette, M. de Guise debout, elle ordonnoit qu'on lui apportât un couvert qui étoit toujours prêt au buffet. Ce couvert étoit au bout de la table, elle lui disoit de s'y mettre, et il s'y mettoit sur un pliant. »

[2] Dalicourt, *la Campagne royale, etc.*, 1668, in-12, p. 4; D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 293; Dubois, *Histoire d'Alençon*, 1805, in-8°, chap. XXVII, p. 889; l'*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 889; Expilly, *Dictionnaire des Gaules et de la France*, t. I, p. 99; *Dictionnaire de la noblesse*, 2e éd., t. VIII, p. 580; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 106, année 1657, t. XLIII collect. Petitot. Sur ce qui concerne la duchesse de Guise, on peut encore consulter Loret, *Muse historique*, liv. XV, p. 81; lettre 21, en date du 31 mai 1664, p. 92; lettre 23, en date du 14 juin 1664, liv. XVI, p. 7; lettre 2, en date du 10 janvier 1665, p. 23; lettre 6, en date du 7 février 1665, p. 30; lettre 8, en date du 21 février 1665; Sévigné, *Lettres*, t. X, p. 195 à 198, édit. de M. de Monmerqué, lettre en date du 19 mars 1696; le *Journal de Dangeau*, t. II, p. 38, sous les dates des 17 et 18 mars 1696.

Après avoir fait connaître les détails nécessaires à l'intelligence du sonnet adressé à S. A. R. mademoiselle d'Alençon, il ne nous reste plus qu'à nous occuper de mademoiselle de Poussé, dont la Fontaine se déclare amoureux, et à laquelle il dit qu'un seul de ses regards ferait la fortune d'un roi : ici l'obscurité de la personne semble la dérober aux recherches, ou plutôt il devient difficile d'exprimer convenablement ce qu'elles nous apprennent : essayons cependant si nous ne pourrions pas donner à nos lecteurs une idée précise de ce qu'était mademoiselle de Poussé.

Le goût excessif de Louis XIV pour les femmes s'était manifesté de bonne heure. Dans son enfance, son inclination pour la belle duchesse de Châtillon avait inspiré à Benserade un joli couplet de chanson[1]. La Beauvais[2], femme de chambre et favorite de la reine sa mère, quoique déjà âgée et privée d'un œil, avait, par sa propre expérience, révélé le secret des fougueux penchants du monarque[3]. Il paraît que, plus avide que délicat, il

[1] *Voy.* Louis-Henri-Loménie de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 306.

[2] Choisy fait allusion à ces premiers amours de Louis XIV pour Cathau (c'est ainsi que la reine mère nommait la Beauvais), *Collect. des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. LIII, p. 223, note.

[3] Catherine-Henriette Bellier, femme de Pierre Beauvais, était appelée par la reine *Cathau*. La reine lui donna les pierres destinées à bâtir le Louvre. *Voy.* Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 47 ; Madame de Motteville, t. III, p. 403. « Madame de Beauvais, dit Saint-Simon, passoit pour avoir eu le pucelage du roi et avoit conservé du crédit sur lui. » Monglat est celui qui donne le mieux le détail de cette intrigue. Il nous apprend que madame de Beauvais fut exilée dans sa maison de Gentilly. « Elle n'étoit pas, dit-il, ennemie de nature, et avoit toujours mené une vie de plaisir. » *Mémoires*, t. II, p. 202-203, t. IV de la collect. *Voy.* encore la Fare, *Mémoires* de la collection,

descendit d'abord jusqu'aux amours les plus vulgaires. et qu'il les variait sans cesse [1]. Sorti de l'adolescence, et plus jaloux de sa dignité, il y mit plus de choix, mais non plus de mesure : à Olympe Mancini [2], depuis comtesse de Soissons [3], succéda mademoiselle la Motte d'Argencourt [4], et ensuite Marie Mancini [5]. Henriette d'Angleterre, dont l'époux, par ses goûts honteux [6],

t. LXXV, p. 147 et suiv.; id., *Œuvres diverses*, 1730, in-12, p. 37; Bussy-Rabutin, *Supplément aux Mémoires et lettres*, t. II, p. 67; Dreux du Radier, *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, t. VI, p. 365, édit. 1782, in-12.

[1] MADAME, *Fragments de lettres*, t. I, p. 92 et 93; la Baumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. III, chap. I, t. I, p. 217, édit. 1755; *Recueil de chansons critiques et historiques*, manuscrit, t. II, p. 223, et t. III, pages 232 et 252.

[2] Le roi eut même, dit madame de la Fayette, *Hist. de Madame Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 386, une liaison assez suivie avec Hortense Mancini, sœur d'Olympe Mancini. *Voy.* madame de la Fayette, *Hist., etc.*, t. LXIV, p. 374, *Mémoires relatifs à l'histoire de France;* Madame de Motteville, *Mémoires*, années 1655 et 1656, édit. 1824, in 8°, t. IV, p. 370 et 371, t. XXXIX collect. Petitot.

[3] Madame de la Fayette, t. LXIV, p. 381; la comtesse de Soissons eut en même temps que le roi Villequier, duc d'Aumont, et ensuite du Bec-Crépin, marquis de Vardes, capitaine des cent-suisses.

[4] Sur la Motte d'Argencourt, *voy.* la Fare, collect. Petitot et Monm., t. LXV, p. 157, et Dreux du Radier, *Mémoires sur les reines régentes*, t. VI, p. 259, édit. de 1808. Dans cet endroit des *Mémoires* de la Fare, on lisait autrefois à tort : La Motte Houdancourt. Le désir qu'eut le roi de posséder la Motte Houdancourt n'eut lieu qu'en 1662, et occasionna la disgrâce de madame la duchesse de Navailles. (*Voy.* madame de Motteville, t. XL, p. 68, édit. 1824, t. IV, p. 401 à 404) L'auteur donne sur la Motte d'Argencourt des détails curieux et pleins d'intérêt. *Voy.* aussi Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, année 1658, t. III, p. 272 à 274, t. XLII de la collection. Elle parle de la Motte Houdancourt, mais il faut lire la Motte d'Argencourt. *Voy.* encore Mademoiselle de Montpensier, t. LI, p. 344, 348, 384, et t. III, p. 441.

[5] Madame de la Fayette, *Hist. d'Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 371 et 382.

[6] Nul ne s'est exprimé plus librement sur l'intrigue de MONSIEUR avec le

était indigne d'une princesse aussi aimable et aussi sensible, fut aussi pendant quelque temps l'objet des attentions particulières du roi, son beau-frère [1]. A ce penchant si fortement prononcé pour l'amour, qui déjà est auprès des femmes une si puissante recommandation, Louis XIV joignait une belle figure, toutes les grâces de la jeunesse, toute l'amabilité de la galanterie la plus raffinée; et enfin, lorsqu'il commença à régner, tout le prestige et l'éclat que prête à ces brillantes qualités la splendeur d'une couronne environnée de gloire. Aussi jamais homme peut-être ne fut plus dangereux pour les femmes. Celles que ni les richesses ni les dignités n'auraient pu tenter cédaient malgré elles aux hommages flatteurs et aux attraits irrésistibles d'un si puissant séducteur. Ainsi la vertu, dans la Vallière, vaincue par l'amour, ne put que soupirer des regrets, et faire expier ensuite à l'infortunée victime, par un long repentir et les rigueurs du cloître, l'outrage fait à ses saintes lois. Montespan elle-même, qui supporta depuis, avec une si altière impudence, l'opprobre d'un double adultère,

chevalier de Lorraine, *fait comme on peint les anges*, que l'abbé de Choisy, *Mémoires*, t. LXIII des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. MONSIEUR devint aussi amoureux de Henri-Louis Loménie de Brienne. (Voyez ses *Mémoires*, année 1828, in-8°, t. II. p. 298.) Madame de la Fayette, t. LXIV, p. 378 et 392, s'exprime très-clairement. Voyez aussi Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 329 à 389, année 1658, et *passim*. Voyez encore Saint-Simon et les autres *Mémoires* du temps.

[1] Madame de la Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, p. 52 et 53; *Longueruana*, édit. 1754, p. 25. Voyez t. LXIV, p. 396 et 397 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*; Choisy, *Mémoires*, même collection, t. LXIII. p. 391; madame de Motteville, *Mémoires*, année 1661, 5e partie, t. V, p. 123 et 124, édit. Petitot, année 1824.

voulait rester fidèle à l'honneur. Elle fut d'abord plus effrayée que flattée des premières attentions du roi à son égard; elle en avertit son mari, et le supplia de l'emmener loin de la cour. L'imprudent époux, qui voyait la Vallière au sommet de la faveur, crut que sa femme était trompée par les illusions de la vanité; et bientôt après, la fière Montespan prouva qu'il est des dangers qu'on peut fuir, mais dont on ne peut triompher [1]. Durant le règne de ces beautés, il en était d'autres nées avec des sentiments moins élevés, qui, ne pouvant inspirer au monarque un attachement durable, parvinrent à le rendre passagèrement infidèle, et qui spéculaient sur son goût trop connu pour la variété dans les plaisirs : telles furent les de Pons [2], les Chemerault, les la Mothe Houdancourt [3], les Lude, les Soubise [4], les Monaco [5], les Roquelaure, et plusieurs au-

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 6; MADAME, *Fragments de lettres*, t. I, p. 107 et 117; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 109, année 1667, p. 113, 114, 115 et 116 (l'intrigue de madame de Montespan commença en 1667) et 121, année 1668.

[2] *Voyez* madame de Motteville, *Mémoires*, part. v, année 1661, t. V, p. 135, ou t. XL collect. Petitot.

[3] Anne-Lucie. Elle fut depuis duchesse de la Vieuville; elle était nièce du maréchal qui avait figuré dans la Fronde. *Voy.* madame de Motteville, v[e] part. t. V, p. 108, t. XL collect. Petitot. La Motte Houdancourt fut mise en avant par la comtesse de Soissons et la duchesse d'Orléans, MADAME, dans l'espoir d'arracher le roi à la Vallière. Vardes, l'amant de la comtesse de Soissons, entra dans cette intrigue. Voyez encore madame de la Fayette, *Mémoires*, t. LXIV, p. 422, *Collect. de mémoires relatifs à l'histoire de France.*

[4] La duchesse de Soubise est placée au nombre des plus jolies femmes dans la *Carte de la cour*, par Guéret, année 1663, in-12, p. 77.

[5] Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 390 de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France.*

tres[1]. De là ce grand nombre de femmes charmantes, que l'ambition, ou le désir de contrebalancer l'influence de la

[1] La Fare, *Mémoires*, chap. IV, p. 38 des *Œuvres diverses;* Caylus *Souvenirs*, édit. in-12, Paris, 1806, p. 106; MADAME, *Fragments de lettres originales*, 1788, in-12, t. I, p. 85; Saint-Simon, *Œuvres*, édit. 1791, t. XII, p. 50 à 56; Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. I, p. 243 à 251; *Notice sur le comte de Grammont* dans les *Œuvres d'Hamilton*, 1812, in-8°, t. I, p. 17; *le Tombeau des amours de Louis XIV et ses dernières galanteries*, Cologne, 1695, in-18, p. 23; *Recueil de chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. I, p. 172; Monville, *Vie de Mignard*, p. 126; Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques des reines et régentes*, t. VI, p. 320; M[lle] de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 402, année 1680, édit. 1825, in-8°, t. XLIII de la collect. La dame désignée dans ce passage est madame de Soubise. Voyez encore la Fare, *Mémoires*, chap. IV, p. 38 des *Œuvres diverses;* Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. I, p. 243 à 251; Caylus, *Souvenirs*, édit. in-12; Paris, 1806, p. 106 *Fragments de lettres originales de Madame*, in-12, année 1788, p. 85. Madame de Montespan supportait impatiemment ces infidélités, et le roi était obligé de dissimuler avec soin. Les femmes de la cour appelaient cela *croquer le roi*. Dans son intrigue avec madame de Soubise, Louis XIV avait deux personnes à tromper : son orgueilleuse maîtresse et M. de Soubise, homme plein d'honneur et qui n'aurait pu prendre son parti sur un pareil affront. Malgré l'adresse et le secret qu'il mit dans cette intrigue, madame de Montespan la découvrit; elle s'aperçut que madame de Soubise portait souvent des pendants d'oreilles en émeraudes, mais que toutes les fois qu'elle les mettait, M. de Soubise allait à Paris. Madame de Montespan se douta que c'était un signal : elle observa le roi, le fit suivre, et elle s'assura qu'en effet ces boucles d'oreilles d'émeraudes étaient le signal du rendez-vous. Saint-Simon (t. XII, p. 50-56, édit. 1791) a fait connaître en détail tout le parti qu'a tiré M[me] de Soubise de ces *croquades* avec le roi. « On a toujours soupçonné, dit MADAME (*Fragments*, t. I, p. 96), la duchesse de Roquelaure d'avoir eu quelque envie de *croquer le roi.* » L'anonyme désigné par l'initiale S***, dans ces *Fragments*, est évidemment madame de Soubise. C'est parmi ces belles femmes de la cour que Mignard prenait ses modèles. Madame de Ludri, mademoiselle de Théobon, depuis marquise de Beuvron, ne dédaignèrent point de poser pour les peintures que Mignard exécuta à Saint-Cloud. Quand il peignit le petit appartement du roi, ce furent madame de Monaco et mademoiselle d'Armagnac qui posèrent; et même la fille du roi et de madame de la Vallière, la princesse de Conti, servit pour peindre Minerve, et la fille du peintre, qui depuis fut mariée au comte de Feuquières, a été le modèle de la figure de Pandore. (*Vie de Pierre Mignard*, p. 134.)

maîtresse en titre, faisait introduire à la cour, pour les offrir aux regards de Louis XIV et provoquer son inconstance. Mademoiselle de Poussé [1] nous paraît y avoir été conduite dans ce but. Sa mère, la marquise de Poussé, était dame d'honneur de madame la duchesse de Guise, sœur de mademoiselle de Montpensier. La marquise de Poussé fit sortir du couvent sa fille, mademoiselle de Poussé, nièce de Ragiver de Poussé, curé de Saint-Sulpice, qui était destinée à être religieuse; on la mena avec elle à la cour: alors une nouvelle beauté y devenait sur-le-champ l'objet de l'attention générale. Mademoiselle de Poussé eut aussitôt ses partisans et ses détracteurs [2]. Mademoiselle de Montpensier avertit un jour le roi, qui ne l'avait pas vue encore, qu'elle allait passer avec la duchesse de Guise. « Je vous remercie, lui dit le roi, de m'avoir prévenu. J'aurai soin de m'appuyer contre la muraille; car on m'a persuadé qu'il me seroit impossible de voir cette surprenante beauté sans m'évanouir.» « Cette manière de raillerie, dit Mademoiselle, me fit connoître qu'on lui avoit parlé de cette fille chez la Vallière, chez laquelle madame de Montespan

[1] Je crois qu'il faut écrire de Poussé; elle était nièce du curé de Saint-Sulpice, et dans les *Mémoires* de Blache (Taschereau, *Revue rétrospective*, t. I, p. 12) il est fort question de M. de Poussé, curé de Saint-Sulpice en 1670. *Ibid.* p. 34, il est fait mention de la marquise de Poussé, comme belle-sœur du curé de Saint-Sulpice, et de plus comme dame d'honneur de MADAME, douairière d'Orléans. Voyez encore mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 78, année 1664. Mademoiselle de Montpensier écrit toujours *Poussé*, et la Fontaine *Poussay*.

[2] Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 308; *Recueil de chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 221.

commençoit à aller[1]. » Mademoiselle de Guise, qui gouvernait son frère, craignant qu'il ne devînt amoureux de mademoiselle de Poussé, contraignit la mère de cette jeune beauté, dame d'honneur de la duchesse de Guise, à se retirer avec sa fille, au Luxembourg, auprès de madame la duchesse douairière d'Orléans, dont elle était aussi dame d'atours[2]. C'est alors seulement que la Fontaine vit mademoiselle de Poussé, et c'est pourquoi il dit dans son sonnet :

> J'étois libre, et vivois content et sans amour....
> Quand du milieu d'un cloître Amarante est sortie...
> Que de grâces, bons dieux ! Tout rit dans Luxembourg[3].

Ce sonnet est fort médiocre ; mais il rappelle des circonstances qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de ces temps et pour la connaissance des sociétés dans lesquelles notre poëte était admis.

Il fallait bien que, malgré ses distractions et ses bizarreries, la Fontaine fût agréable aux grands, car ils le recherchaient. Mauricette Fébronie de la Tour, sœur du duc de Bouillon, avait épousé, à Château-Thierry, le prince Maximilien de Bavière[4], en avril 1668. Lors-

[1] Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 308, édit. 1746, ou t. IV, p. 97 et 98, édit. 1825, in-8°, t. XLIII collection Petitot, année 1666.

[2] Montpensier, *Mémoires*, t. VI, p. 12, édit. 1646, ou t. IV, p. 128 et suiv., année 1669, édit. in-8°, année 1825, t. XLIII de la collect. Petitot. Madame de Poussé fut remplacée auprès de la duchesse de Guise par madame du Deffant.

[3] La Fontaine, *Sonnets*, 2.

[4] Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 17 8, in-fol., t. I, p. 456 et 825 ; Bussy-Rabutin, *Lettres*, 1727, in-12, t. V, p. 51 ; Madame

qu'elle fut partie, elle voulut que la Fontaine lui écrivît les nouvelles du temps : il s'en acquitta en homme répandu dans le grand monde, et parfaitement bien instruit de tout ce qui s'y passait : ce qui le prouve, c'est une lettre en vers qu'il adressa à la jeune princesse en juillet 1669[1] : pour être bien comprise, cette lettre a besoin de quelques éclaircissements.

Jean Casimir, roi de Pologne, venait de renouveler l'exemple de la reine Christine : fatigué des embarras du gouvernement, il avait abdiqué la couronne à Varsovie le 16 septembre 1668[2], et en descendant du trône il prédit à une noblesse ingrate et factieuse le partage futur de sa patrie. Il quitta la Pologne et se retira à Paris, où Louis XIV lui donna l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Toute l'Europe était en rumeur pour l'élection d'un roi de Pologne : chaque puissance cherchait à en faire un, et répandait de l'argent à cet effet. C'était ce que Louis XIV s'était promis en favorisant cette abdication et en produisant, par les intrigues qui en étaient la suite, une diversion utile à ses conquêtes des Pays Bas[3].

. . . . Les esprits
Font tantôt accorder le prix
Au Lorrain, puis au Moscovite,

de Montmorency, *Lettres*, 1806, in-12, p. 80 ; Mathieu Marais, *Vie de la Fontaine*, p. 49, édit. in-12, ou p. 53 de l'édit. in 18.

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 7.

[2] *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 77.

[3] Louis XIV, *Instruction au Dauphin*, t. II, p. 332.

Condé, Neubourg; car le mérite
De tous côtés fait embarras.

Nos historiens nous disent bien que le duc de Neubourg, le prince Charles de Lorraine, et le prince de Condé, étaient des concurrents pour cette couronne; mais la lettre de la Fontaine, d'accord avec les mémoires du temps, nous apprend aussi que le czar de Russie s'agitait pour l'obtenir[1], et que les raisonneurs en politique voulaient qu'il fût exclus. Notre poëte avoue en même temps qu'il était du nombre de ces oiseux et innocents diplomates qui arrangent à leur gré le sort des États:

Ceux qui des affaires publiques
Parlent toujours en politiques,
Réglant ceci, jugeant cela
(Et je suis de ce nombre-là);
Les raisonneurs, dis-je, prétendent
Qu'au Lorrain plusieurs princes tendent.
Quant à Moscou, nous l'excluons;
Voici sur quoi nous nous fondons:
Le schisme y règne, et puis son prince
Mettroit la Pologne en province.

Louis XIV favorisait les prétentions de Philippe-Guillaume, duc de Neubourg[2], dans l'espérance que pour

[1] *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'histoire du dix-septième siecle*, t. II, p. 337 et 347.

[2] « Le duc de Neubourg me fit prier de favoriser ses prétentions; je « promis au duc ce qu'il me demandoit. » Louis XIV, *Mémoires historiques*, t. II, p. 330; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 470, *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France.*

prix des appuis et des subsides qu'il lui payerait, celui-ci cèderait à la France le duché de Juliers, limitrophe des États de la Hollande, de la Lorraine, et de l'archevêché de Cologne [1]. Aussi le prince Charles, le gouvernement des Provinces-Unies, et divers souverains d'Allemagne, qui avaient le plus à redouter de l'ambition du grand monarque, intriguèrent-ils pour lui trouver des ennemis. Ils réussirent, puisque ce fut peu de temps après que se forma la triple alliance entre l'empereur, l'Espagne et la Hollande, pour la conservation des Pays-Bas [2]. Ceci explique cette partie de l'épître de notre poëte :

Neubourg nous accommoderoit :
Au roi de France il donneroit
Quelque fleuron pour sa couronne,
Moyennant tant, comme l'on donne,
Et point autrement ici-bas.
Nous serions voisins des États,
Ils en ont l'alarme et font brigue.
Contre Louis chacun se ligue.
Cela lui fait beaucoup d'honneur,
Et ne lui donne point de peur.

Mais, avant de terminer sa lettre, la Fontaine apprend que

[1] Le grand Leibniz, alors âgé de vingt-trois ans, publia un écrit en faveur des prétentions du duc de Neubourg, et ce fut un de ses premiers ouvrages, si ce n'est pas le premier.

[2] D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. II, p. 660; Reboulet, *Histoire du règne de Louis XIV*, in-4°, t. II, p. 17; *Fastes des rois de la maison d'Orléans et de celle de Bourbon*, p. 205; l'*Art de vérifier les dates*, t. III, p. 334.

Ces messieurs du Nord font la nique
A toute notre politique,

et qu'ils ont choisi un roi dont le nom est en *ski* : c'était Michel Koribut Wiesnowieski, qui fut élu le 19 juin 1669. La Fontaine, regrettant avec raison l'argent qu'on a dépensé pour cet objet, ajoute avec beaucoup de bon sens :

.... Je crois qu'en paix
Dans la Pologne désormais
On pourra s'élire des princes ;
Et que l'argent de nos provinces
Ne sera pas une autre fois
Si friand de faire des rois.

La Fontaine donne aussi à la princesse des nouvelles de tous ses frères ; elle en avait cinq, et il n'en oublie aucun. Mais, pour bien comprendre ce qu'il dit à ce sujet, il faut se rappeler qu'alors, pour nous servir des expressions mêmes de la Fontaine, Mahomet était en guerre avec Saint-Marc. Les Turcs, après avoir bloqué Candie pendant huit ans, l'assiégeaient avec une armée de trente mille hommes. L'île de Candie, qui appartenait aux Vénitiens, était considérée comme le boulevard de la chrétienté : le secours que la France y porta, le dévouement de M. de la Feuillade, qui, rappelant l'exemple des beaux temps de la chevalerie, y mena cinq cents gentilshommes à ses dépens, tout cela ne put retarder que de trois mois la prise de cette ville, qui eut lieu le 16 septembre 1669 : mais, lorsque la Fontaine

écrivait à la princesse, la ville de Candie n'était pas encore au pouvoir des Turcs[1]. Morosini, ambassadeur de la république de Venise à la cour de France, était parvenu à exciter la générosité de Louis XIV, qui avait envoyé six mille hommes de troupes au secours des Candiotes, sous la conduite du duc de Navailles; ce qui n'empêcha pas le Grand Seigneur de faire rendre au marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte, de grands honneurs à son entrée à Constantinople, et d'envoyer une pompeuse ambassade au roi de France; voilà pourquoi notre poëte dit en parlant du roi :

Que craindroit-il, lui dont les armes
Vont aux Turcs causer des alarmes?
Nous attendons du Grand Seigneur
Un bel et bon ambassadeur :
Il vient avec grande cohorte :
Le nôtre est flatté par la Porte.
Tout ceci la paix nous promet
Entre Saint-Marc et Mahomet.

Après s'être ainsi livré aux conjectures de la politique pour l'avenir, la Fontaine revient aux événements de la guerre qui intéressaient particulièrement la princesse à laquelle il écrivait, puisque ses frères se trouvaient avec

[1] Reboulet, *Histoire de Louis XIV*, in-4°, t. II, p. 15; Hénault, *Abrégé chronologique*, édit. 1768, in-4°, t. II, p. 636; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. XXIII des *Œuvres*, p. 77; l'*Art de vérifier les dates*, 3e édit., t. III, p. 727; Choisy, *Mémoires*, p. 30; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 485, *Collect. de Mémoires pour l'histoire de France*; Bussy-Rabutin, *Histoire abrégée du siècle de Louis le Grand*, p. 169; Daru, *Histoire de Venise*, liv. XXXIII, t. IV, p. 608-610.

les d'Aubusson, les Beauveau, les Langeron, les Créqui, les Tavannes, les Fénelon, les Saint-Pol, dans la troupe de la Feuillade, avec le fils de madame de Sévigné[1]; il lui dit :

Pendant que je suis sur la guerre
Que Saint-Marc souffre dans sa terre,
Deux de vos frères sur les flots
Vont secourir les Candiots.

C'étaient les deux plus jeunes, Constantin-Ignace, et Henri-Maurice, tous deux chevaliers de Malte, et qui, tous deux, après avoir échappé aux dangers de la guerre, périrent peu d'années après en duel. Jamais prince n'a donné de plus belles espérances que Constantin-Ignace de la Tour, l'aîné de ces deux frères. Aucun surtout n'a été dans son enfance aussi précoce. Il n'avait pas six ans lorsque les ducs de la Rochefoucauld et de Bouillon le firent un jour monter à cheval et le lancèrent seul au milieu du peuple mutiné de la ville de Bordeaux qui avait méconnu leur autorité, et qu'ils ne savaient comment apaiser. La foule, étonnée de la hardiesse, des grâces et des discours de cet enfant, se calma aussitôt et fit ce qu'il ordonna[2].

[1] Madame de Sévigné, *Lettre* en date du 2 juillet 1668, t. I, p. 91, édit. stéréot. d'Herhan.

[2] *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 749; Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 1708, in-fol., t. II, p. 456. Choisy rapporte le même fait, et dit que ce jeune prince avait alors douze ans, et qu'on l'appelait le prince de Raucourt. (Voyez t. LXIII, p. 444, de la *collect. de Mém. pour l'histoire de France*.) On parviendrait aisément à éclaircir ce doute

La Fontaine continue ainsi :

Puisqu'en parlant de ces matières
Me voici tombé sur vos frères,
Vous saurez que le chambellan
A couru cent cerfs en un an.

Le chambellan était Godefroy Maurice de la Tour, duc de Bouillon, l'aîné de tous les Bouillons, le mari de Marianne Mancini, protectrice de notre poëte; il avait été revêtu de la charge de grand chambellan : après avoir accompagné le roi, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté[1], il s'était retiré dans ses terres, où il s'amusait à la chasse.

La paix d'Aix-la-Chapelle avait été conclue le 2 mai de cette même année, et voilà pourquoi la Fontaine, qui espérait qu'elle serait durable, fait sur Godefroy de Bouillon les réflexions suivantes :

Courir des hommes, je le gage,
Lui plairoit beaucoup davantage,
Mais de longtemps il n'en courra :
Son ardeur se contentera,
S'il lui plaît, d'une ombre de guerre.

Passant ensuite au quatrième frère, la Fontaine ajoute:

D'Auvergne s'est dans notre terre
Rompu le bras; il est guéri.

en comparant la date de naissance du prince et l'époque de la révolte de Bordeaux.

[1] *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 749.

Ce prince a dans Château-Thierri
Passé deux mois et davantage.

C'est de Frédéric Maurice de la Tour, comte d'Auvergne, qu'il est ici question, le second des Bouillons par rang d'âge, et qui fut colonel général de la cavalerie légère [1].

Ensuite la Fontaine fait un pompeux éloge du troisième, Emmanuel Théodose, avec lequel il était lié, et qui était connu sous le nom de duc d'Albret :

Son bel esprit, ses mœurs honnêtes
L'élèveront à tel degré,
Qu'enfin je m'en contenterai.
Veuille le ciel à tous ses frères
Rendre toutes choses prospères ;
Et leur donner autant de nom,
Autant d'éclat et de renom,
Autant de lauriers et de gloire,
Que par les mains de la Victoire
L'oncle en reçoit depuis longtemps !

Cet oncle était le grand Turenne, qui aimait notre poëte, et qui, ainsi que nous le verrons, fournit à sa muse d'heureuses inspirations. Le duc d'Albret, dans le moment même où la Fontaine écrivait, se servait avantageusement et très-habilement du crédit de son oncle pour obtenir le cardinalat. La Fontaine, qui probablement avait quelque connaissance de ces intrigues, prédit assez clairement au duc d'Albret, dans les vers précédents, qu'il obtiendrait cette haute dignité. Le duc

[1] Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, t. 1, p. 455; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 486, *collect. pour l'histoire de France*.

d'Albret reçut en effet le chapeau de cardinal, le 4 août 1669 : il y avait peu d'exemples qu'un homme aussi jeune qu'Emmanuel Théodose de la Tour d'Auvergne eût été investi de la pourpre ecclésiastique, et comme sa figure le faisait paraître encore plus jeune qu'il n'était réellement, on le surnomma dans le monde l'*enfant rouge* [1]. Notre poëte, dans les six vers qu'il lui adressa à ce sujet, le félicita en prophète qui a le droit de ne pas s'étonner des événements prévus et annoncés d'avance:

Je n'ai pas attendu pour vous un moindre prix ;
De votre dignité je ne suis point surpris :
S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédite.
Vous voilà deux fois prince, et ce rang glorieux
Est en vous désormais la marque du mérite,
Aussi bien qu'il l'étoit de la faveur des cieux [2].

Cependant la Fontaine avait fait paraître un nouveau recueil de contes en 1667, ou 1666 [3], en promettant dans sa préface « que ce seroient les derniers ouvrages de cette nature qui partiroient de ses mains ; » promesse qu'il a toujours renouvelée depuis toutes les fois qu'il la trahissait. Le succès de ce nouveau recueil surpassa

[1] Choisy, *Mémoires*, Utrecht, 1747 in-12, p. 28-30 ; *Curiosités historiques*, ou *Recueil de pièces relatives à l'histoire de France, et qui n'ont jamais paru*, t. I, p. 140, édit. 1828 ; t. LXIII, p. 156 et 454, 460, 473, *Mémoires pour l'histoire de France*. Cette édition des *Mémoires* de Choisy, éditée sur les manuscrits, est excellente ; nous la citerons concurremment avec l'autre. D'après Choisy, le cardinal de Bouillon était né le 24 août 1643 ; il n'avait donc que vingt-six ans ; Louis XIV, *Œuvres*, 1806, in-8°, t. V, p. 424, *Lettre au pape*, du 31 janvier 1669.

[2] La Fontaine, *Sixains*, 2.

[3] Id., *Contes*, liv. II.

encore celui du premier ; on le réimprima l'année d'après en Hollande, en y ajoutant la *dissertation sur Joconde*, et une partie du conte de *la Coupe enchantée*, que les éditeurs s'étaient procuré en manuscrit, et qui n'était point terminé : ceci força la Fontaine de publier encore une nouvelle édition de ses *Contes*; il y inséra, outre trois nouveaux contes, la dissertation sur Joconde et le conte imparfait de cette coupe enchantée qu'il a depuis fini tout autrement que dans cette édition [1] ; et comme dans une note de cette même édition il prenait l'engagement de terminer ce conte, on voit par là que les promesses qu'il avait faites de renoncer à ce genre de composition s'étaient promptement effacées de sa mémoire.

Mais déjà, et dès l'année 1668, la Fontaine avait donné ses *Fables choisies, mises en vers*, en un volume in-4° imprimé avec luxe et accompagné de figures dessinées et gravées par Chauveau [2]. Ce recueil de fables, qui contenait six livres, est dédié au Dauphin, et on voit, par le commencement de la préface, que plusieurs des apologues qu'il renferme, ainsi que nous l'avons déjà remarqué pour les contes, avaient été publiés séparément avant qu'on en formât un volume.

[1] *Œuvres de la Fontaine*, édit. 1820, in-8°, t. III, *Préface de l'éditeur sur les contes ;* mais l'éditeur a oublié de parler dans cette préface d'une contrefaçon de cette édition de 1669, qui est in-12, et contient 155 pages : elle est sans date, ni nom d'imprimeur ; l'éditeur y a intercalé quatre mauvais contes, qui ne sont pas de notre poëte, ils sont intitulés *le Miaulement des chats*, *l'Enfant Colin*, *l'Espagnol*, *Il vaut mieux manger du lard que de mourir de faim.*

[2] *Œuvres de la Fontaine*, édit. 1820, t. I. Voyez *Préface de l'éditeur sur les Fables*, pages CXXVII à CXLIII, et aussi t. VI, p. 205, note 1, où il est fait mention de l'édition de Paris, de 1715.

Il est nécessaire de nous arrêter un instant sur celui-ci. Les petites narrations dont il se compose, variées comme les êtres de la nature que le poëte fait agir et parler, renferment les conseils de la plus haute sagesse, et brillent de l'éclat et des richesses de la poésie : elles assurèrent à la Fontaine le rang élevé qu'il occupe sur le Parnasse français. C'est aussi surtout par ses fables qu'il a mérité, selon l'heureuse expression de d'Olivet, que sa mémoire fût placée sous la protection des honnêtes gens.

Tout le monde sait que l'ingénieuse idée d'instruire les hommes, et de leur inculquer les principes de la morale et les vérités utiles à leur bonheur, par des récits allégoriques, est attribuée à Ésope, qui vivait 620 ans avant Jésus-Christ, et habita la cour de Crésus, roi de Lydie ; ce qui a fait présumer à quelques savants qu'Ésope a pu emprunter cette invention aux Orientaux, attendu que les Lydiens, ainsi que les autres peuples de l'Asie Mineure, faisaient un grand commerce avec les Assyriens, alors maîtres de tout l'Orient. Le livre de *Calila et Dimna*, ou *les Fables de Bidpaï*, qui sont aujourd'hui si répandues en Asie, sont originaires de l'Inde, et sont tirées du *Pantcha-Tantra*, ouvrage d'un brame nommé Vichnou-Sarmah.

Quant à Loqman, que l'on a voulu faire considérer comme le même personnage qu'Ésope, un savant orientaliste a très-bien démontré que les fables attribuées à cet auteur, transplantées de l'Inde ou de la Grèce, sur le sol d'Arabie, n'y ont été connues que longtemps après

Mahomet, et sont postérieures au septième siècle de l'ère chrétienne. D'ailleurs la fable du rossignol et de l'épervier, que l'on trouve dans Hésiode, est une preuve que l'invention de l'apologue est au moins antérieure de trois cents ans à Ésope.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons rien de certain sur cet auteur, que le peu qu'en dit Hérodote, qui vivait soixante et dix-sept ans seulement après lui. La Vie d'Ésope, que la Fontaine a mise à la tête de ses fables, est traduite ou plutôt abrégée du moine Planude, qui l'a écrite en grec au quatorzième siècle. Ce n'est qu'un mauvais roman, plein de contes puérils. La Fontaine dit que Planude vivait dans un siècle où la mémoire des choses arrivées à Ésope n'était pas encore éteinte, et qu'il a pu savoir par tradition ce qu'il raconte : cela prouve que notre fabuliste n'avait pas beaucoup d'érudition, ni de grandes connaissances en chronologie; car entre Ésope et le moine Planude il y a un intervalle de dix-huit siècles et demi. Il est assez probable qu'Ésope n'écrivit point ses fables ; mais la tradition les conserva, et on commença de bonne heure en Grèce à s'en emparer, pour les arranger en prose et en vers.

Socrate s'occupa dans sa prison à versifier les fables d'Ésope ; de grands poëtes, des historiens, des philosophes, à son exemple, composèrent aussi occasionnellement des fables, et on en trouve quelques-unes éparses dans Archiloque, Alcée, Stésichore, Aristote, Platon, Diodore, Plutarque et Lucien. On forma ensuite différents recueils de fables qui tous portaient le nom d'É-

sope. Celui qui pendant longtemps servit aux Romains était en grec et en vers. Sénèque conseille à une personne de la cour de Claude de composer des fables dans le goût d'Ésope, « genre d'ouvrage dans lequel, dit-il, les Romains ne se sont jamais essayés. » Ceci semble démontrer que le recueil de Phèdre ne lui était pas connu [1]; et Quintilien veut qu'en faisant lire les fables de ce recueil aux enfants, on les force de rompre la mesure des vers, afin de les mettre en état de les redire naturellement et d'eux-mêmes. Ainsi dans tous les temps ces ingénieux récits furent considérés comme propre à l'instruction de l'enfance, aussi bien qu'à celle des hommes faits, qui ne sont le plus souvent que de vieux enfants [2].

Le recueil de fables qui fut le plus répandu chez les Romains était celui qu'avait composé Babrias, qui paraît avoir vécu au temps d'Alexandre Sévère [3], et dont la lecture faisait les délices de l'empereur Julien. Cet auteur possédait tous les genres de mérite qui conviennent à l'apologue, la naïveté, la grâce, la finesse, et la correction du langage.

Quoi qu'il en soit, Phèdre, qui vécut sous Auguste, mais qui n'écrivit que sous le règne de Tibère, et peut-être plus tard, versifia en latin les fables d'Ésope avec une précision, une élégance et une pureté de style qui

[1] *Senecæ consol. ad Polyb.*, 27, t. II, p. 213, édit. Bouillet.

[2] Consultez, pour les citations et les preuves, notre *Essai sur la Fable et les fabulistes avant la Fontaine*, dans les *Œuvres de la Fontaine*, édit. in-8°, 1820, t. I, p. LX à CXXVI.

[3] *Babrii fabulæ* CXXIII, nunc primum editæ J.-F. Boissonade, 1844, editoris præmonitio, p. XL.

auraient dû lui acquérir une célébrité plus grande que celle qu'il paraît avoir obtenue de son temps. Sous le règne de Caracalla, un certain Julius Titianus mit en prose latine un recueil de fables d'Ésope et de Babrias, et c'est ce recueil qu'Avianus traduisit après en vers.

La translation de la capitale de l'empire romain à Byzance donna en Orient à la langue grecque la prééminence sur la langue latine, et le rhéteur Aphtonius, qui vivait vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne et le commencement du quatrième, écrivit en prose grecque une quarantaine de fables dont quelques-unes sont tirées d'Ésope et de Phèdre.

La décadence des lettres est toujours signalée par des abrégés. On trouve que tous les livres sont longs quand on ne veut plus lire. Pendant le déclin du grand empire des Romains, la fable dégénéra comme tous les autres genres de la littérature. Au neuvième siècle, un grammairien, nommé Ignatius Magister, qui, du diaconat et de la sacristie de l'église de Sainte-Sophie, parvint au siége épiscopal de Nicée, abrégea les fables de Babrias et réduisit chacune d'elles à quatre vers ïambiques. Cet extrait défiguré n'eut que trop de succès, et nous est parvenu avec le nom de Gabrias, qui n'est que celui de Babrias corrompu. L'ouvrage d'Ignatuus n'a pas peu contribué à nous faire perdre celui de l'auteur original, qui cependant existait encore entier au douzième siècle.

Constantin Cyrille, apôtre des Esclavons, composa dans le neuvième siècle un recueil de fables en grec,

ou peut-être en esclavon, qui fut peu répandu, et dont il ne nous reste qu'une traduction latine qui ne fut publiée que vers la fin du quinzième siècle.

Romulus, ou l'auteur quel qu'il soit qui s'est caché sous ce nom, écrivit ensuite un recueil de fables en latin qu'il annonce avoir été traduit du grec, mais qui n'est presque composé que des fables de Phèdre dont les vers ont été changés en prose en rompant la mesure. Vincent de Beauvais, dans son *Miroir moral*, mit aussi en mauvaise prose latine quelques-unes des fables de Phèdre et de Romulus.

Dès que les langues vulgaires en Europe se formèrent et qu'on commença à les écrire, on s'empressa de faire paraître dans ces langues des recueils de fables : le plus remarquable de tous ceux qu'on composa en langue romane [1] ou en ancienne langue française est celui de Marie de France, qui a été publié récemment : il est écrit en vers avec beaucoup de charme et de naïveté. Marie de France, qui vécut au treizième siècle, et résida presque toujours en Angleterre, loin de sa patrie, déclare qu'elle a traduit ses fables de l'anglais, ce qui semble prouver qu'il existe aussi des recueils de fables en anglo-saxon ; mais l'histoire de la littérature

[1] On trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque du roi des traductions des fables d'Avianus, de l'anonyme latin de Névelet, et d'un autre fabuliste latin du moyen âge, faites dans le treizième siècle, ou au commencement du quatorzième, en vers français. Ces traductions paraissent avoir été inconnues ou mal connues de ceux qui ont écrit sur nos anciens auteurs. Ces recueils ont été publiés par M. Robert, *Fables inédites des* XIIe, XIIIe et XIVe *siècles*, 2 vol. in-8°, 1825.

anglaise dans ces temps reculés est en grande partie ensevelie dans des manuscrits que n'ont point lus les modernes, et elle est moins connue que la nôtre.

Enfin, au quatorzième siècle, Planude, moine de Constantinople, écrivit de nouveau en prose grecque un recueil de fables qu'il publia sous le nom d'Ésope, et il mit en tête une Vie de l'esclave phrygien, remplie, ainsi que nous l'avons déjà dit, de contes populaires et d'anachronismes. Comme Planude fut envoyé par Andronic le Vieux pour être ambassadeur à Venise, son recueil de fables, ainsi que ses autres ouvrages, se répandirent en Occident; et pendant longtemps les fables de Planude ont passé pour les véritables fables d'Ésope.

Dans le quinzième siècle, Renucius ou plutôt Ranutio d'Arezzo traduisit de nouveau en latin vulgaire les fables qui portaient alors le nom d'Ésope et de Babrias. Nicolo Perotti écrivit aussi vers le même temps en vers latins un certain nombre de fables d'Avianus et autres attribuées à Ésope : comme il mit ces fables à la suite des fables de Phèdre qu'il avait transcrites et dont il avait imité le style et pillé les vers, plusieurs critiques de nos jours y ont été trompés, et ont attribué à Phèdre les fables de Perotti.

Dans le seizième siècle, Astemio, Gilbert Cousin et divers autres auteurs, mirent aussi en prose latine des fables et des contes, et on en forma des recueils. Faerne, à qui l'ouvrage de Phèdre, exhumé de la bibliothèque de Pithou, en 1596, paraît avoir été inconnu, traduisit aussi en vers latins, avec une rare élégance, les fab

d'Ésope et de divers auteurs grecs. Corrozet, dont les travaux ont été mal appréciés, traduisit en vers français cent fables d'Ésope, et eut la gloire de prouver le premier que notre langue pouvait prêter de nouvelles grâces à ces sortes de compositions. Philibert Hegemon et Guillaume Gueroult marchèrent sur les traces de Corrozet. Verdizotti, à l'exemple de ces auteurs, mit en vers italiens cent fables tirées des mêmes sources. Le succès de ces divers ouvrages fit bientôt traduire dans toutes les langues de l'Europe, soit en prose, soit en vers, mais le plus souvent en prose, les fables grecques et latines qui avaient paru successivement, et dont Névelet avait publié, en 1610, un recueil qui, toujours recherché, n'a cependant jamais été réimprimé.

Il ne restait plus qu'à faire connaître les fables des auteurs orientaux écrites dans des langues peu accessibles aux lecteurs d'Occident. C'est ce qui fut exécuté, mais très-imparfaitement, par Erpenius et David Sahid. Le premier fit paraître, en 1615, une traduction latine des fables de Loqman, et le second, aidé de Gaulmin, publia, en 1644, la traduction française d'une partie de l'ouvrage de Vischnou Sarmah, sous le titre de *Livre des lumières et de la conduite des rois.*

Par suite des changements que la langue éprouva, les ouvrages de Corrozet, de Philibert Hegemon, et des autres auteurs de ce siècle, cessèrent d'être facilement compris et furent entièrement oubliés. Les recueils de fables en prose se multiplièrent. L'apologue fut considéré comme peu propre à être orné par les muses, et

leurs les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie, et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'âme et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. Le plus familier des écrivains devient tout à coup, et naturellement, le traducteur de Virgile ou de Lucrèce, et les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions, qui les rendent dignes du poëme épique[1]. »

« Le plus original de [illegible]rivains, dit la Harpe, en est aussi le plus naturel. Il ne compose pas, il converse. S'il raconte, il est persuadé, il a vu : c'est toujours son âme qui vous parle, qui s'épanche, qui se trahit ; il a toujours l'air de vous dire son secret et d'avoir besoin de le dire ; ses réflexions, ses sentiments, tout lui échappe, tout naît du moment. Il se plie à tous les tons, et il n'en est aucun qui ne semble être particulièrement le sien : tout, jusqu'au sublime, paraît lui être familier. Il charme toujours, et n'étonne jamais. Le naturel domine tellement chez lui, qu'il dérobe au commun des lecteurs les autres beautés de son style. Il n'y a que les connaisseurs qui sachent à quel point la Fontaine

[1] Chamfort, *Éloge de la Fontaine*, dans les *Œuvres de la Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. XXVIII ; le *Recueil de l'académie des belles-lettres et arts de Marseille*, p. 20 ; dans les *Œuvres de Chamfort*, t. I, p. [illegible] ; les *Œuvres choisies de la Fontaine*, Cazin, 1782, in-18, p. 25.

est poëte, ce qu'il a vu de ressources dans la poésie, ce qu'il en a tiré de richesses. On ne fait pas communément assez d'attention à cette foule d'expressions créées, de métaphores hardies, toujours si naturellement placées que rien ne paraît plus simple.

« Aucun de nos poëtes n'a manié plus impérieusement la langue; aucun surtout n'a plié si facilement le vers français à toutes les formes imaginables. Cette monotonie qu'on reproche à notre versification, chez lui disparaît absolument. Ce n'est qu'au plaisir de l'oreille, au charme d'une harmonie toujours d'accord avec le sentiment et la pensée, que l'on s'aperçoit qu'il écrit en vers. Il dispose si heureusement ses rimes, que le retour des sons semble toujours une grâce et jamais une nécessité. Nul n'a mis dans les rhythmes une variété si prodigieuse et si pittoresque; nul n'a tiré autant d'effet de la mesure et du mouvement. Il coupe, brise, ou suspend son vers comme il lui plaît. L'enjambement qui semblait réservé aux vers grecs et latins est si commun dans les siens, qu'à peine y fait-on attention. L'harmonie imitative des anciens, si difficile à égaler dans notre poésie, la Fontaine la possède dans le plus haut degré. C'est de lui surtout qu'on peut dire qu'il peint avec la parole. Dans aucun de nos auteurs on ne trouvera un si grand nombre de tableaux dont l'agrément soit égal à la perfection [1]. »

[1] La Harpe, *Éloge de la Fontaine*, dans le *Recueil de l'académie de Marseille*, p. 21 et 24.

Ce grand critique, devenu plus sévère à la fin de sa carrière, a cependant encore ajouté, dans son *Cours de littérature* [1], aux éloges qu'il avait faits de la Fontaine; et il faut remarquer, en effet, qu'on apprécie davantage cet auteur à mesure qu'on avance en âge. Son bon sens nous paraît d'autant plus exquis, son style d'autant plus enchanteur, qu'une longue expérience et beaucoup de lecture nous ont fait voir l'inanité de tant d'orgueilleux systèmes, l'éclat trompeur de tant de phrases sophistiques ou vides de sens, et l'odieuse affectation de tant de vertus factices. Tous nos grands écrivains, soit en vers, soit en prose, se sont plu à rendre hommage au talent de la Fontaine, et lui ont tous reconnu le même genre de mérite [2]. Remarquons aussi que la plupart ne l'ont pas loué comme un auteur que l'on admire, mais comme un ami que l'on chérit; plusieurs même, inspirés par un tel sujet, ont déployé alors un talent de style qu'on ne retrouve pas au même degré dans leurs autres ouvrages [3]. Si la Fontaine plaît tant aux esprits délicats et cultivés, on peut dire qu'il n'est aucun de nos poëtes qui soit plus à la portée des enfants, et dont les ouvrages renferment en même temps plus de ces traits propres à être goûtés de

[1] La Harpe, *Lycée ou Cours de littérature*, édit. de l'an VII, t. VI, chap. XI, p. 324 à 385.

[2] Voyez le Bailly, *Hommages poétiques à la Fontaine*. Ce recueil forme aussi le t. XVI de l'édit. des *Œuvres de la Fontaine*, 1820, in-18.

[3] Vergier, dans les *Œuvres de la Fontaine*, *Lettres*, 24, t. VI, p. 577; et Legouvé, Bérenger, Chaussart, etc., dans les *Hommages poétiques*, p. 42, 49, 79, 117, 146.

l'homme du peuple[1]. C'est un prodigieux mérite dans un livre de morale d'avoir ainsi su prendre tous les tons pour plaire à tous les esprits; car la morale et les conseils de la sagesse sont un besoin pour toutes les époques de la vie, pour tous les rangs et pour toutes les classes.

La suite des années a toujours amené de nouveaux éloges de la Fontaine, et en a fait varier les formes; mais c'est encore un bonheur attaché à la destinée de ce poëte que son mérite, pour être reconnu, n'eut point à lutter contre ses contemporains : son siècle a parlé de lui comme les siècles suivants, et le jugement de la postérité a commencé de son vivant.

Quatre des fables de ce premier recueil sont dédiées à différentes personnes. La première fable du troisième livre est adressée à M. de Maucroix[2] : elle fut probablement composée lorsque cet intime ami de la Fontaine, forcé de renoncer aux illusions de l'amour, hésitait sur l'état qu'il devait embrasser.

Pour rendre moins directe la leçon qu'il lui adresse, notre poëte introduit adroitement Racan et Malherbe.

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour mieux dire,
Se rencontrant un jour tout seuls, et sans témoins
(Comme ils se confioient leurs pensers et leurs soins),
Racan commence ainsi : Dites-moi, je vous prie,

[1] Voltaire, *Mélanges littéraires*, au mot *Fable*, t. XLIII, p. 71 des *Œuvres*, 1821, in-8°.
[2] La Fontaine, *Fables*, III, I.

Vous qui devez savoir les choses de la vie,
Qui par tous ses degrés avez déjà passé,
Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé,
A quoi me résoudrai-je? Il est temps que j'y pense.
Vous connoissez mon bien, mon talent, ma naissance:
Dois-je dans la province établir mon séjour?
Prendre emploi dans l'armée, ou bien charge à la cour?
Tout au monde est mêlé d'amertume et de charmes;
La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses alarmes.
Si je suivois mon goût, je saurois où buter;
Mais j'ai les miens, la [illegible] peuple à contenter.
Malherbe là-dessus : Content[illegible]r tout le monde !
Écoutez ce récit avant qu[illegible] réponde.

[illegible] est la fa[illegible]unier, son fils, et l'âne,
[illegible]ur.

[illegible]ième livre[1] est adressée à [illegible] initiales semblent indi-q[illegible]valier [illegible]on. Le commencement prouve que la Fontaine méditait beaucoup sur son art, et qu'il consultait souvent celui à qui il s'adresse; car il lui dit :

Votre goût a servi de règle à mon ouvrage :
J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage.
Vous voulez qu'on évite un soin trop curieux,
Et des vains ornements l'effort ambitieux;
Je le veux comme vous : cet effort ne peut plaire.
Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire.

On sait, en effet, que le chevalier de Bouillon avait beaucoup d'esprit et d'instruction.

[1] La Fontaine, *Fables*, V, 1.

›remière fable du quatrième livre est adressée à
ıoiselle de Sévigné, depuis madame de Grignan,
mais froide et réservée [1]; aussi la Fontaine
:

ontaine, *Fables choisies*, édit. 1668, p. 145. La Fontaine, dans les subséquentes, a retranché les six vers suivants, qui, dans cette erminent cette fable :

Par tes conseils ensorcelants,
Ce lion crut son adversaire.
Hélas! comment pourrois-tu faire
Que les bêtes devinssent gens,
Si tu nuis aux plus sages têtes
Et fais les gens devenir bêtes?

ıeur de mademoiselle de Sévigné ne la préserva pas de la calomnie e fut devenue madame de Grignan, et les attentions qu'avait pour ıevalier de Grignan, son beau-frère, tandis qu'elle demeurait à nèrent lieu à la malignité de s'exercer sur son compte. Au sujet de e d'une demoiselle Cigale, on fit circuler, dans le temps, et même na, en Hollande, une parodie de la première fable de la Fontaine, *la Cigale et la Fourmi*. Nous transcrivons l'anecdote et la elles qu'elles se trouvent dans le *Recueil des pièces curieuses et , tant en prose qu'en vers* (la Haye, 1694, in-12, 2e partie, p. 230), elles peignent l'esprit du temps.

moiselle Cigale, d'une des meilleures maisons de Messine, étoit si de Langeron, capitaine d'un des vaisseaux du roi, pendant le séjour e Vivonne fit en Sicile, qu'il l'auroit épousée si M. de Vivonne ne mpêché par ordre de la cour. La plupart des principales familles ıe passèrent en France. Mademoiselle Cigale, qui fut du nombre, ıt à Marseille, crut trouver son amant constant et toujours résolu *ser*; mais Langeron oublia son amour dans les plaisirs de Paris, la pauvre Cigale abandonnée aux disgrâces de la fortune et de Voici les vers qu'on fit sur ce sujet :

La Cigale ayant baisé
Tout l'été,
Se trouva bien désolée
Quand Langeron l'eut quittée.
Pas le moindre pauvre amant
Pour soulager son tourment.
Elle alla crier famine
Chez la Grignan sa voisine,

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près.

Elle brillait à la cour dans les ballets où le roi dansait avec les la Vallière, les Montespan, les Sully, les Nemours, les d'Aumale, les Luyne, les Grancé, les Castelnau, les la Mothe, les d'Ardennes, les Coëtlogon, les Bouillon, les Duplessis, les Guiche [1], [illegible]e foule de jeunes beautés dont les charmes [illegible] montraient simultanément dans toute leur f[illegible], semblables à ces fleurs qui s'épanouissent av[illegible]ion aux premiers beaux jours du prir[illegible]elle de Sévigné se fit remarquer, à [illegible] régularité de ses traits, la dignité [illegible] les mémoires du temps nous appr[illegible]proclamée la plus belle entre les belles.

La onzième fable du premier livre est adressée à

La priant de lui prêter
Un Grignan pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
Je vous le rendrai, dit-elle,
Avant qu'il soit quatre mois,
Sans l'avoir mis aux abois.
La Grignan n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut.
« Lequel est-ce qu'il vous faut? »
Dit-elle à cette emprunteuse;
« Le chevalier seulement, »
Dit la triste tourterelle :
« Le chevalier ! » lui dit-elle,
« J'en ai besoin maintenant. »

[1] Loret, *Muse historique*, liv. XV, p. 27, lettre 7, en date du 16 février 1664, et liv. XVI, p. 20, lettre 5, en date du 31 janvier 1665.

M. le duc de la Rochefoucauld [1], et c'est moins une fable qu'un éloge ingénieux du célèbre livre des *Maximes*.

La Fontaine ne pouvait être lié avec le duc de la Rochefoucauld sans l'être avec madame de la Fayette, qui, pendant vingt-cinq ans, fut sa constante amie [2]. Cette femme, si remarquable par son goût, son esprit et la sûreté de son jugement et de son commerce, était consultée avec fruit et célébrée par tous les beaux esprits de ce temps [3]. Ménage lui avait enseigné le latin, et la chanta souvent dans la langue qu'il lui avait apprise. C'est elle qui composa les premiers romans écrits avec goût, qui existent dans notre langue. Elle jouissait alors de la faveur du monarque, et fut désignée par lui pour être au nombre des dames qui furent admises à l'honneur de souper à sa table dans cette fête magique qu'il donna, le 18 juillet 1668 [4], dans les jardins de Versailles. Peu d'années après, lorsque ces beaux lieux avaient, par l'achèvement de divers travaux, pris un nouvel aspect, Louis XIV conduisit madame de la Fayette dans sa calèche avec les dames de la cour. Il ne parla qu'à elle, dit madame de Sévigné,

[1] La Fontaine, *Fables*, I, 11.

[2] *Notice sur madame de la Fayette* dans les *Mémoires pour l'histoire de France*, t. LXIV, p. 341, édit. 1828.

[3] Voyez *Lettres de madame de Sévigné*, passim; *Lettres de mesdames de la Fayette, de Coulanges, de Villars*, 1806, in-12, t. II, p. 2.

[4] Félibien, *Relation de la fête de Versailles, le 18 juillet 1668*, dans le livre intitulé : *Description des ouvrages de peinture, faits pour le roi*, 1671, in-12, p. 284 ; *Œuvres de Molière*, édit. d'Auger, t. VII, p. 316. C'est la relation de Félibien qui y est imprimée.

et prit plaisir à montrer en détail la royale résidence, comme ferait un particulier qu'on va voir à sa campagne. Il reçut avec une satisfaction sensible les louanges qu'elle lui adressa [1].

Parmi les gens de lettres que madame de la Fayette se plaisait à recevoir chez elle, et qui s'y trouvaient réunis avec les hommes et les femmes les plus aimables de la cour [2], était le savant Huet, qui fit pour elle le *Traité de l'origine des romans;* Ségrais lui fut utile pour la composition de ses ouvrages, et enfin la Fontaine, qu'elle goûtait beaucoup. Il lui fit un jour présent d'un petit billard qu'il accompagna de quelques vers qu'on a imprimés après sa mort. L'idée bizarre qu'ils expriment est sans doute le résultat de quelque gageure ou de quelque plaisanterie de société. Le tort n'est pas aux poëtes qui composent par complaisance ou par occasion ces petites pièces insignifiantes ou médiocres, mais à ceux qui les publient et les font sortir de l'obscurité à laquelle leurs auteurs les avaient condamnées. Toutefois le sentiment parle encore un langage vrai dans cette épître si peu digne d'ailleurs de notre fabuliste :

Le Faste et l'Amitié sont deux divinités
Enclines, comme on sait, aux libéralités.

[1] C'était le jeudi 16 avril. Voyez *Lettres de madame de Sévigné*, lettre en date du 17 avril 1671.

[2] Montpensier, *Mémoires*, t. VII, p. 81 et 99; Dangeau, *Journal*, t. I, p. 425, sous la date du 29 mai 1773; Madame de Sévigné, *Lettres inédites*, p. 137.

Discerner leurs présents n'est pas petite affaire :
L'Amitié donne peu, le Faste beaucoup plus ;
Beaucoup plus aux yeux du vulgaire.
Vous jugez autrement de ces dons superflus [1].

[1] La Fontaine, *Epîtres*, lettre 8.

LIVRE TROISIÈME.

1669 — 1679.

Le premier recueil des fables de la Fontaine eut un prodigieux succès, et fut réimprimé la même année sous un plus petit format [1]. Dans l'épilogue qui le termine, le poëte disait :

> Bornons ici cette carrière :
> Les longs ouvrages me font peur.
> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur.
> ....
> Amour, ce tyran de ma vie,
> Veut que je change de sujets :
> Il faut contenter son envie.
> Retournons à Psyché. Damon, vous m'exhortez
> A peindre ses malheurs et ses félicités :
> J'y consens [2].....

En effet, *Psyché* parut [3] en 1669. De toutes les fables

[1] Voyez *Œuvres de la Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. CXXVIII.
[2] La Fontaine, *Fables*, liv. VI, *épilogue*.
[3] La première édition de la *Psyché* (la Fontaine écrit toujours *Psiché*), est un gros volume in-8°, Paris, chez Cl. Barbin, 1669, de 500 pages, sans compter le titre et la préface. Le privilége est du 2 mai 1668, et le livre fut achevé d'imprimer pour la première fois le 31 janvier 1669. Le poëme d'*Adonis* est à la fin.

de l'antiquité, celle de *Psyché* est la plus ingénieuse et la plus intéressante; « mais, dit la Harpe, elle est racontée dans Apulée avec un sérieux trop monotone, et n'est pas exempte de mauvais goût : il y a des pensées ridiculement recherchées; la Fontaine l'a rendue plus agréable, en y mêlant ce badinage qui naissait si facilement sous sa plume[1]. « La Harpe blâme cependant avec raison la longueur des épisodes de ce roman, et voici ce qui fut la cause principale de ce défaut :

Louis XIV, ennuyé du séjour de Saint-Germain-en-Laye, voulut, en 1661, agrandir le petit édifice que Louis XIII avait fait bâtir pour rendez-vous de chasse, dans la terre de Versailles, au Val de Galie, acquise pour cet effet en 1627[2]. Comme la cour de Louis XIV était plus nombreuse que celle de son père, le pavillon qu'avait construit Louis XIII, et qu'on voulait entourer, devint un superbe château. Ensuite, entraîné par ces premiers embellissements, Louis XIV prodigua des millions; et les Mansard, les le Nôtre, les le Brun, les Puget, les Coustou et cette foule d'artistes habiles en tout genre, que ce siècle a produits, furent appelés à déployer dans ces beaux lieux toute l'étendue de leur génie. Versailles devint une des plus étonnantes merveilles du monde entier. La Fontaine assistait en quelque sorte à cette création qui n'était pas encore complète, mais il prévoyait ce qu'elle deviendrait un jour;

[1] La Harpe, *Lycée ou Cours de littérature*, t. VI, p. 371.
[2] Le Bœuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 307-330.

et, éminemment sensible à tous les charmes des beaux-arts, il ne put résister au plaisir de célébrer ce chef-d'œuvre de grandeur et de gloire. Il a donc cherché par des épisodes à rattacher la description de Versailles au récit des aventures de Psyché, qui n'y ont aucun rapport; ce qui allonge et refroidit sa narration. C'est ainsi qu'il employa trois grandes pages de vers à décrire cette célèbre grotte de Téthys que Louis XIV, après y avoir dépensé de fortes sommes, fit détruire, afin d'agrandir son château, mais dont les beautés parurent alors dignes d'occuper les burins des plus habiles graveurs, et d'être transmises à la postérité dans un superbe ouvrage de Félibien [1]. La description que la Fontaine en donne [2] ne saurait être comprise que par ceux qui auraient sous les yeux ce volume; et ce morceau même prouve que le genre de la poésie purement descriptive ne convenait pas à son talent. Il réussit parfaitement quand il faut peindre par des traits énergiques et précis; mais quand il faut tracer des tableaux chargés de détails, son style est contraint et embrouillé. En général, dans le roman de *Psyché*, sa prose est préférable à ses vers, et il dit lui-même, dans sa préface, qu'elle lui a coûté davantge.

[1] Félibien, *Description de la grotte de Versailles*, à l'Imprimerie royale, 1679, in-fol. de 11 pages de texte et 20 planches. Ce volume fait partie de la collection intitulée *Description du cabinet du roi*. La grotte de Téthys se trouve encore décrite, mais sans planche, dans un recueil de Félibien intitulé : *Recueil de descriptions de peintures et autres ouvrages faits pour le roi*, 1689, in 12, p. 339 à 387.

[2] *Psyché*, liv. I.

Il faut cependant excepter quelques passages qui sont dignes de lui, et même au nombre de ses meilleurs : telle est la chanson que Psyché entend dans le palais de l'Amour ; tel est aussi le tableau de Vénus portée sur les eaux dans une conque marine, la prière que Psyché dans les enfers fait à Pluton et à Proserpine, et enfin l'hymne à la Volupté, qui se termine par ces vers charmants, où notre poëte s'est peint tout entier :

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas ; viens-t'en loger chez moi ;
Tu n'y seras pas sans emploi :
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout ; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.
Viens donc[1]....

On voit qu'il justifie parfaitement le nom de Polyphile, *aimant beaucoup de choses,* qu'il s'est donné dans ce roman. Quand Polyphile visite les enfers, il nous raconte qu'il a vu entre les mains des cruelles Euménides

. . . . . Les auteurs de maint hymen forcé
L'amant chiche et la dame au cœur intéressé,
La troupe des censeurs, peuple à l'amour rebelle ;
Ceux enfin dont les vers ont noirci quelque belle.

[1] La Fontaine, *Psyché*, liv. II.

Chacun se fait un enfer comme un paradis à sa façon : la Fontaine y plaçait alors ceux qui étaient rebelles à l'amour ; cela lui paraissait un crime impardonnable.

Polyphile, en faisant la peinture du palais où Cupidon avait logé Psyché, la terminera par cette observation que « bien dormir étoit un des plaisirs de ce beau séjour ; » et s'il veut nous donner une idée heureuse du sommeil de l'Amour, il nous dira « qu'il dormoit à la manière d'un dieu, c'est-à-dire profondément. » A de pareils traits on reconnaît aisément notre poëte. Du reste, si les entretiens souvent badins et quelquefois sérieux et moraux des amis de la Fontaine produisent des divagations et des longueurs, il en résulte un avantage : on oublie le livre et l'auteur pour s'intéresser à une conversation entre des hommes choisis et distingués par leur esprit, à laquelle nous fait assister la prose naïve et élégante de la Fontaine.

Le roman de *Psyché* eut, malgré ses défauts, un très-grand succès, et Claude Barbin en publia deux éditions dans la même année, ce qui détermina Molière à en composer un opéra, qui fut représenté dans l'hiver qui suivit la publication de l'ouvrage de la Fontaine [1]. Molière, pressé par le temps, engagea Quinault et le grand Corneille à l'aider dans la composition de son opéra, et l'auteur de *Cinna*, dit Voltaire [2], fit, à l'âge de soixante-sept ans, cette déclaration de Psyché à

[1] Cet opéra fut imprimé pour la première fois en octobre 1671. Voyez *Psyché*, tragédie-ballet, par J.-B.-P. Molière, 1671, in-12 de 90 pages.

[2] Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. LXI, p. 207, édit. 1785, in-12.

l'Amour, qui passe encore pour un des morceaux les plus tendres et les plus naturels qui soient au théâtre.

A la suite de *Psyché* se trouve le poëme d'*Adonis*, imprimé dans ce volume pour la première fois, mais qui, ainsi que nous l'avons dit, était composé depuis longtemps. Ce sujet avait acquis une sorte de vogue, depuis que Marini avait publié en 1623, en italien, son long poëme d'*Adonis*, imprimé à Paris, avec une préface de Chapelain, qui le justifiait des critiques qu'on en avait faites dans les lectures particulières [1]. Un président, Nicole, à qui nous devons un mauvais recueil de poésies, traduisit en vers le premier chant en 1662 [2]. Un anonyme, dont nous n'avons pu lever le voile, en fit paraître douze chants entiers, également traduits en vers français, deux ans avant la publication du poëme d'*Adonis* de la Fontaine [3]. Malgré la réputation qu'avait acquise en France Marini, qui même avait formé une sorte de secte littéraire [4], la Fontaine se garda bien de suivre un aussi mauvais modèle : admirateur passionné des anciens, il imita Ovide, mais il imita en maître. En comparant la copie de ce poëme, que la Fontaine avait présenté à Fouquet en 1658 [5], avec l'édition

[1] Madame Guizot, *Vie de Chapelain*, dans la *Vie des poëtes français du siècle de Louis XIV*, in-8°, t. I, p. 341.

[2] *Œuvres de M. le président Nicole*, Paris, in-12, chez de Sercy.

[3] *Les amours de Vénus et d'Adonis, poëme du chevalier Marini*, Paris, in-12, chez Gabriel Quinet, 1667.

[4] Madame Guizot, *Vie des poëtes français*, t. I, p. 80.

[5] *Adonis, poëme tel qu'il fut présenté à Fouquet, en* 1658, publié pour la première fois d'après le manuscrit original par C. A. Walckenaer, 1825, in-8°. Tiré seulement à 50 exemplaires.

qu'il en donna douze ans après, on s'aperçoit que l'auteur a fait à son ouvrage d'heureuses corrections. qu'il a ajouté des vers, et qu'il en a retranché un assez grand nombre. Cet examen réfute suffisamment les assertions de certaines personnes, suivant lesquelles la Fontaine aurait poussé l'insouciance jusqu'à ne se donner aucune peine pour polir ses ouvrages. D'ailleurs, à cette époque, l'*Art poétique* et *le Lutrin* n'avaient pas encore vu le jour, et l'*Adonis* de la Fontaine était le seul poëme vraiment digne de ce nom qui existât dans la langue française. Il n'est pas parfait, parce que le genre exigeait que notre auteur se contraignît à ne pas quitter le ton élevé, et s'assujettît à des vers d'une seule mesure : son imagination mobile,

> Variant, comme Iris, ses couleurs et ses charmes [1],

perdait une partie de ses forces dès qu'on entravait la liberté de ses mouvements : aussi trouve-t-on dans ce poëme des endroits faibles et négligés. « Mais, dit la Harpe (que nous aimons à citer, parce que aucun littérateur n'a plus étudié ni mieux apprécié la Fontaine), il y en a de charmants, surtout celui des amours de Vénus et d'Adonis. Le poëte habite avec eux des lieux enchantés, et il y transporte son lecteur. C'est là qu'on reconnaît l'auteur de la fable de *Tircis et Amarante*. Jamais les jardins d'Armide, ce brillant édifice de l'Imagination, qu'elle a construit pour l'Amour, n'ont

[1] Delille, *Imagination*, I, 49.

rien offert de plus séduisant et de plus doux. Vous croyez entendre autour de vous les chants du bonheur et les accents de la tendresse : vous êtes environné des images de la volupté. Tout ce que les cœurs passionnés ont de jouissances intimes, tout ce que les jours qui s'écoulent entre deux amants ont de délices toujours variées, et toujours les mêmes, tout ce que deux âmes confondues l'une dans l'autre se communiquent de ravissements et de transports ; enfin ce que l'on voudrait toujours sentir, et qu'on croit ne pouvoir jamais peindre, voilà ce que la Fontaine nous représente avec les pinceaux que l'Amour a mis dans ses mains[1]. »

Dans la préface de ce poëme, notre poëte avoue franchement que c'est autant pour satisfaire son goût particulier que pour plaire au public qu'il traite des sujets amoureux. « En quelque rang, dit-il, qu'on « mette ce poëme, il m'a semblé à propos de ne le « point séparer de Psyché. Je joins aux amours du « fils celles de la mère, et j'ose espérer que mon pré« sent sera bien reçu. Nous sommes en un siècle où « on écoute favorablement tout ce qui regarde cette « famille. Pour moi, qui lui suis redevable des plus « doux moments que j'ai passés en ma vie, j'ai cru ne « pouvoir moins faire que de célébrer ses aventures « de la façon la plus agréable qu'il m'est possible[2]. »

[1] La Harpe, *Cours de littérature*, t. VI, p. 37.
[2] La Fontaine, *Adonis*.

Le libraire Barbin publia, dans la même année, deux éditions de *Psyché* et d'*Adonis* [1], l'une in-8, et l'autre in-12. Cependant il ne fut pas satisfait, s'il faut en croire un auteur contemporain qui dit, en parlant de la Fontaine : « La *Psyché* n'a pas eu tout le « succès qu'il s'en promettoit ; et Barbin commence à « regretter les cinq cents écus qu'il en a donnés, aussi « bien que Ribon les deux cents pistoles que lui coûte « le *Tartuffe* [2]. »

Le public qui, lorsqu'il est frappé des fautes ou des défauts des grands, croit toujours voir, dans les écrits qui paraissent, des allusions malignes, découvrit dans le roman de *Psyché* de la Fontaine des traits de plaisanterie et de satire applicables à Louis XIV. La Fontaine, qui avait eu, dans cet ouvrage, plutôt le désir de flatter le monarque que de l'offenser, fut extrêmement alarmé de ces bruits ; c'est pourquoi le duc de Saint-Aignan, qui aimait et protégeait notre poëte, l'introduisit chez le roi dans le moment où il se trouvait environné de ses courtisans. Le duc de Saint-Aignan aimait notre ancien langage. Un auteur contemporain, Guéret, l'accuse, ainsi que Voiture, d'avoir, par ses *Lettres gauloises*, mis la barbarie à la mode. La Fontaine présenta son roman de *Psyché* au monarque, en reçut une réponse flatteuse ; dès lors toutes les intentions qu'on lui avait

[1] *Les Amours de Psiché* (sic) *et de Cupidon*, par M. de la Fontaine, Paris, Cl. Barbin, 1669 (in-8°, 500 pages ; in-12, 392 pages).

[2] Gabriel Guéret, *la Promenade de Saint-Cloud, Mémoires historiques, critiques et littéraires*, Paris, 1751, in-12, t. II, p. 204.

prêtées furent discréditées, et on cessa d'en parler [1].

La Fontaine dédia sa *Psyché* à la duchesse de Bouillon, et c'est ici le lieu de remarquer peut-être que dans aucune de ses épîtres dédicatoires on ne trouve ce ton de basse humilité qu'on a durement reproché au grand Corneille et à Molière, qui se conformaient en cela aux protocoles en usage alors pour ces sortes d'écrits. Il y a deux épîtres dédicatoires au Dauphin, dans le premier recueil de fables de la Fontaine, et toutes deux se distinguent par la noblesse et la justesse des pensées et du style. Celle qui est en prose fut insérée comme un modèle en ce genre dans un choix des plus belles lettres des auteurs français que Richelet publia quelque temps après [2]. Dans l'épître dédicatoire à la duchesse de Bouillon que la Fontaine a mise en tête de la *Psyché*, il n'y a ni autant d'esprit ni autant de talent que dans les lettres qu'il lui écrivait en particulier, et dont nous pouvons juger par la seule de cette époque qui nous reste. Quoiqu'il fût dans sa cinquantième année, il faisait à la jeune duchesse une cour assidue, et elle avait pour lui les attentions les plus aimables : en quittant Château-Thierry, elle avait recommandé à M. de la Haye [3], prévôt du duc de

[1] Montenault, *Vie de la Fontaine*, p. XXII, t. I, de l'édit. des *Fables*, in-fol.

[2] Richelet, *Les plus belles Lettres des auteurs françois*, Lyon, 1689, p. 151, ou la Haye, 1708, in-12, t. I, p. 198.

[3] Il y a eu un de la Haye fils ambassadeur en Turquie en 1666, c'est-à-dire cinq ans avant l'époque de cette lettre. Peut-être était-il parent de celui dont il est ici question. (Voyez Louis XIV, *Mémoires historiques*, dans ses *Œuvres*, t. II, p. 168.)

ouillon, le même qui avait rempli le rôle du savetier ans la pièce des *Rieurs du Beau-Richard* [1], d'avoir oin de lui procurer des plaisirs et des amusements onformes à ses goûts. La Fontaine, dans une lettre crite en juin 1671, l'en remercia dans les termes suiants :

« Vous fîtes dire l'année passée à M. de la Haye qu'il eût soin que je ne m'ennuyasse point à Château-Thierry. Il est fort aisé à M. de la Haye de satisfaire à cet ordre; car, outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse ?
Nez troussé, c'est un charme encor selon mon sens,
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue;
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se soucîra très-peu.
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose :
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause [2]. »

Il est remarquable que cette lettre fut imprimée dans n recueil publié en Hollande, du vivant même de notre

[1] Voyez dans les *Œuvres de la Fontaine* l'indication des personnages et s acteurs de la pièce des *Rieurs du Beau-Richard*.
[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 13.

poëte et de la duchesse de Bouillon, qui par conséquent avait consenti à ce qu'on en prît copie[1].

La Fontaine publia cette même année la *troisième partie des Contes et Nouvelles en vers*[2], et il y inséra des pièces auxquelles on ne peut donner le titre de contes, entre autres le *Différend de Beaux-Yeux et de Belle-Bouche*[3], et *Clymène*[4], qu'il intitule comédie, tout en disant qu'elle se rapproche du genre du conte. La première pièce est évidemment de la même espèce que celle des *Arrêts d'Amour*, et est imitée d'une pièce anonyme qui avait paru dans un des recueils en prose du libraire Sercy, intitulé : *Nouveau recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps;* la seconde n'est ni un conte, ni une comédie, ni une pastorale : c'est une petite pièce mythologique, dont les neuf Muses sont les personnages; c'est une composition pleine d'esprit et de délicatesse, mais qui malheureusement a ce point de ressemblance avec quelques-uns des contes de ce volume, de contenir des détails trop libres et des images trop voluptueuses. Elle se rapproche des *tensons* ou *dialogues d'amour* de nos vieux troubadours. Il y a peu de doute que cette *Clymène* ne doive son origine à quelque aventure amoureuse de la Fontaine, qui, sous le nom d'Acanthe, s'est fait un des interlocuteurs de la pièce. La versifica-

[1] *Pièces curieuses et nouvelles*, la Haye, 1694, in-18, t. II, p. 552.
[2] La Fontaine, *Contes*, liv. III.
[3] Id., *Poésies diverses*, 2.
[4] Id., *Théâtre*.

tion en est faible, et donne lieu de croire qu'elle fut composée dans la jeunesse de l'auteur. Mais il y a de jolis détails. — Il n'est pas impossible de déterminer à peu près l'époque à laquelle cette pièce fut écrite. En effet, l'auteur fait dire à l'Amour :

> Adieu donc, ô beautés ! je garde mon emploi
> Pour les surintendants sans plus et pour le roi.

Servien et Fouquet étaient tous deux surintendants et tous deux adonnés aux femmes. Servien mourut le 17 février 1659, et Fouquet étant resté seul surintendant, cette pièce, où ce mot se trouve au pluriel, doit être antérieure à cette époque. Nous la croyons du temps où la Fontaine n'était pas encore présenté à Fouquet. L'héroïne de l'aventure fut une beauté qui n'était pas sortie de sa province, ainsi que nous l'apprend ce vers :

> La province, il est vrai, fut toujours mon séjour.

La Fontaine nous fait connaître que dès lors il s'était proposé Marot pour modèle, mais que son goût exquis cherchait seulement à imiter ses tours vifs et précis, et évitait avec soin les expressions surannées et inintelligibles qu'on trouve dans cet auteur, et surtout dans les poëtes qui lui sont antérieurs; il fait donc dire à Apollon :

> Au reste, n'allez pas chercher ce style antique
> Dont à peine les mots s'entendent aujourd'hui;

Montez jusqu'à Marot et point par delà lui :
Même son tour suffit.

On voit aussi dans cette pièce que la Fontaine connaissait bien les défauts de son caractère, et qu'il ne craignait pas de les avouer; car il fait dire à Apollon, par Thalie :

Sire, Acanthe est un homme inégal à tel point,
Que d'un moment à l'autre on ne le connoît point :
Inégal en amour, en plaisir, en affaire ;
Tantôt gai, tantôt triste[1].

C'est dans cette comédie qu'Apollon dit :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde,

vers que l'auteur a depuis transporté dans une de ses fables.

Il paraît que la Fontaine résolut de profiter de la vogue qu'avaient ses écrits pour vider en quelque sorte son portefeuille; car, peu de mois après la publication de ce recueil de contes, il fit paraître, à la faveur de sept nouvelles fables, ses fragments incomplets du *Songe de Vaux* et beaucoup de petites pièces de vers de sa jeunesse déjà connues, et dont nous avons parlé : il réimprima aussi le poëme d'*Adonis* et l'*Élégie pour M. Fouquet*, qui furent très-bien reçus du public. Ce recueil, intitulé *Fables nouvelles et au-*

[1] La Fontaine, *Théâtre.*

tres Poésies[1], est dédié au duc de Guise, celui qui avait épousé mademoiselle d'Alençon, la fille de la duchesse douairière d'Orléans que l'*Épître pour Mignon* nous a donné occasion de faire connaître comme la protectrice et l'amie particulière de la Fontaine : aussi cette épître, ainsi que les sonnets à mademoiselle d'Alençon et à mademoiselle de Poussé, se trouvent-ils dans ce volume. Le duc de Guise en avait en quelque sorte ambitionné la dédicace; la Fontaine ne le cache pas, puisqu'il lui dit : « Vous m'avez fait l'honneur de me « demander une chose de peu de prix; je vous l'ai « accordée dès l'abord. » Il ne lui dissimule pas non plus que sa qualité de gendre de la duchesse douairière d'Orléans est le principal motif des hommages qu'il lui rend : « Vous êtes maître de mon loisir et de tous les « moments de ma vie, puisqu'ils appartiennent à l'au« guste et sage princesse qui vous a cru digne de pos« séder l'héritière de ses vertus. »

La Fontaine loue ensuite dans le jeune duc son amour pour la gloire et son étonnante bravoure. Ce n'était point une vaine flatterie. Le duc de Guise, en février 1668, et âgé seulement de dix-huit ans, avait suivi Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté, et y avait donné des preuves d'un courage à toute épreuve. Notre poëte, dans son épître, témoigne le désir de vivre assez de temps pour célébrer, par la suite, les hauts faits que lui promettent les belles qualités qu'on remarque dans

[1] Achevé d'imprimer le 12 mars 1671.

ce jeune héros. Hélas! c'était à celui-ci qu'il fallait souhaiter de plus longs jours. Né le 7 août 1650, il mourut à Paris de la petite vérole, le 3 juillet 1671, âgé seulement de vingt et un ans; et l'année même de sa mort son épouse, la duchesse d'Alençon, accoucha d'un fils, qui ne survécut que quatre ans à son père; dans cet enfant s'éteignit la maison des Guise de Lorraine, qui avait jeté un si grand éclat [1].

Il y a dans le recueil dont nous nous occupons quatre élégies amoureuses assez médiocres, mais qui méritent de nous arrêter un instant, parce que la Fontaine s'y peint avec sa franchise ordinaire. Il y raconte ses premières intrigues amoureuses. Ces petites mésaventures, résultat de l'inexpérience du jeune âge, dont on se garde bien de se vanter dans un âge plus avancé, la Fontaine en fait l'aveu avec une naïveté pleine de charme. Il se plaint à l'Amour de toutes les inhumaines qui lui ont fait connaître ses peines, et non pas ses plaisirs. C'est d'abord une certaine Chloris, à qui l'ignorance du jeune adolescent fit essuyer un affront que les femmes pardonnent rarement :

J'aimai, je fus heureux : tu me fus favorable
En un âge où j'étois de tes dons incapable.
Chloris vint une nuit : je crus qu'elle avoit peur.
Innocent! ah! pourquoi hâtoit-on mon bonheur?
Chloris se pressa trop [2].

[1] Voyez de la Chesnaye Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., t. VII, p. 580. Voyez encore Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 328, année 1671, t. XLIII de la collection Petitot.
[2] La Fontaine, *Élégies*, 2.

Ensuite une autre maîtresse, qu'il nomme Amarylle, e fait attendre un an ; au bout de ce temps elle lui onne un rendez-vous : il s'y trouve :

Ni joueur, ni filou, ni chien ne me troubla.
J'approchai du logis : on vint, on me parla ;
Ma fortune, ce coup, me sembloit assurée :
Venez demain, dit-on, la clef s'est égarée.
Le lendemain l'époux se trouva de retour.

'ient une troisième ; elle est plus que volage, mais elle st jolie, et aux yeux de notre poëte cela suffit pour que tout lui soit pardonné.

On la nomme Phyllis ; elle est un peu légère :
Son cœur est soupçonné d'avoir plus d'un vainqueur,
Mais son visage fait qu'on pardonne à son cœur.
Nous nous trouvâmes seuls ; la pudeur et la crainte
De roses et de lis à l'envi l'avoient peinte.
Je triomphai des lis et du cœur dès l'abord ;
Le reste ne tenoit qu'à quelque rose encor.
Sur le point que j'allois surmonter cette honte,
On me vint interrompre au plus beau de mon conte :
Iris entre ; et depuis je n'ai pu retrouver
L'occasion d'un bien tout près de m'arriver.

Après s'être plaint ainsi à l'Amour de plusieurs autres belles, il s'adresse à Clymène, dont il est épris ; mais elle refuse d'écouter ses vœux, parce qu'elle regrette un objet chéri ; et alors il se dit à lui-même :

Que faire ? mon destin est tel qu'il faut que j'aime,

On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,
Inquiet, et fécond en nouvelles amours :
Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours.
Si faut-il une fois brûler d'un feu durable.
. . . .
Si l'on ne suit l'Amour, il n'est douceur aucune.
Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune.
Quelque ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois ;
Et pour me rendre heureux un souris peut suffire[1].

On n'a jamais mieux loué les femmes, ni rien dit de plus galant et de plus flatteur pour leur vanité. Les vers suivants respirent une véritable passion :

Devant que sur vos traits j'eusse porté les yeux,
Je puis dire que tout me rioit sous les cieux.
Je n'importunois pas au moins par mes services ;
Pour moi le monde entier étoit plein de délices :
J'étois touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours ;
Mes amis me cherchoient, et parfois mes amours.
Que si j'eusse voulu leur donner de la gloire,
Phébus m'aimoit assez pour avoir lieu de croire,
Qu'il n'eût en ce moment osé se démentir.
. . . .
Adieu plaisirs, honneurs, louange bien-aimée ;
Que me sert le vain bruit d'un peu de renommée ?
J'y renonce à présent ; ces biens ne m'étoient doux
Qu'autant qu'ils me pouvoient rendre digne de vous.
Je respire à regret, l'ame m'est inutile[2].

[1] La Fontaine, *Élégies*, 3.
[2] Id., ib.

Si ces élégies se soutenaient toujours sur ce ton, elles seraient au nombre des meilleurs ouvrages de la Fontaine; mais malheureusement il n'en est pas ainsi. N'oublions pas de remarquer que, malgré sa modestie, la Fontaine savait fort bien s'apprécier, puisqu'ici il ne craint pas de dire qu'il est aimé d'Apollon et qu'il peut donner la gloire : mes lecteurs auront encore plus d'une occasion de faire cette observation. La plus grande récompense qu'il promet à ses bienfaiteurs, à ceux qu'il chérit ou aux belles qu'il veut flatter, est toujours de leur élever un temple dans ses vers.

Ces deux volumes que la Fontaine publia dans l'année 1671 charmèrent madame de Sévigné; elle les envoya à sa fille, et l'interrogea ensuite ainsi, dans une première lettre : « Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de la Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de la Rochefoucauld : nous apprîmes par cœur celle du *Singe et du Chat;* » puis elle en écrit quelques vers, et ajoute : « Et le reste. Cela est peint; et *la Citrouille*, et *le Rossignol*, cela est digne du premier tome. » Il paraît que madame de Grignan, dont le goût était plus dédaigneux et moins sûr que celui de sa mère, critiqua ces nouvelles productions de la Fontaine, car madame de Sévigné lui répondit : « Ne rejetez pas si loin ces derniers livres de la Fontaine; il y a des fables qui vous raviront, et des contes qui vous charmeront : la fin des *Oies de frère Philippe, les Rémois, le Petit Chien*, tout cela est très-

joli : il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. Je voudrois faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique : il ne faut pas qu'il sorte du talent qu'il a de conter[1]. »

Ce défaut de constance, que madame de Sévigné reprochait à la Fontaine, il le connaissait, et s'en accuse de manière à se le faire pardonner par tous ceux qui sont sensibles aux charmes de la poésie.

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles :
Je suis chose légère, et vole à tout sujet;
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet;
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours.
Mais, quoi! je suis volage en vers comme en amours[2].

La Harpe observe sur ces vers, qu'après les *Fables* et les *Contes*, il n'était guère possible à la Fontaine d'aller plus haut; que les différents genres qu'il a essayés n'étaient pas cependant tous étrangers à son génie, et nous ont valu des ouvrages assez agréables pour qu'on lui sache gré de s'en être occupé.

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, des 13 mars 1671, 27 avril 1671, 6 mai 1671, 9 mars 1672, t. I, p. 297; t. II, p. 140, 349 et 352, édit. de 1818, in-8°.

[2] La Fontaine, *Épîtres*, 17; Platon, *Dialogue intitulé* Ἴων, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, in-4°, t. XXXIX. p. 263.

On peut ajouter avec vérité que, quand la Fontaine s'est écarté tout à fait des genres qui lui étaient propres, ce fut pour céder aux instances de ses amis, auxquels il ne savait pas résister, et qui abusaient de la facilité de son caractère. Ainsi Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui, après avoir été secrétaire d'État, s'était retiré à l'Oratoire, fut engagé par sa mère et par les personnes qui s'intéressaient à l'éducation du jeune prince de Conti, à former un recueil des meilleures poésies chrétiennes : on imagina ensuite de prier la Fontaine, que M. de Loménie nomme, dans ses Mémoires, son ami particulier [1], de prêter son nom à ce recueil, afin de s'assurer par cette fraude pieuse un plus grand débit, et on ajouta un troisième volume de poésies diverses aux deux volumes de poésies chrétiennes. La Fontaine se soumit sans difficulté à ce qu'on exigeait de lui, et il consentit à ce qu'on ornât le recueil des poésies diverses de quelques-unes de ses fables; il rima une longue paraphrase du psaume XVII, *Diligam te, Domine* [2]; enfin il composa une épître dédicatoire au prince de Conti. Ainsi parut, sous la protection du nom de l'auteur de *Joconde* et de la *Courtisane amoureuse*, le *Recueil des Poésies chrétiennes et diverses*, en 3 volumes in-12. Cependant l'imposture n'existait que

[1] Moreri, *Grand dictionnaire historique*, 1759, in-fol., t. V, p. 219, au mot *Fontaine* (Jean de la); d'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, p. 314; Boissonade, *Journal de l'Empire*, 9 juin 1812; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine*, p. 55, in-12, ou p. 73 de l'édition in-18.

[2] La Fontaine, *Odes*, 5.

sur le titre, et la Fontaine a soin d'instruire le public de la vérité, en disant au prince de Conti dans l'épître dédicatoire :

> De ce nouveau recueil je t'offre l'abondance,
> Non point par vanité, mais par obéissance.
> Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état
> Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat;
> Mais, craignant de sortir de cette paix profonde
> Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
> Ils m'engagent pour eux à le produire au jour [1].

Au reste, ce recueil est composé avec goût; on y trouve plusieurs morceaux qui méritent d'être lus, et qu'on chercherait vainement ailleurs; entre autres la seule pièce de vers de quelque importance qu'ait composée Conrart. Cet excellent homme, ami et protecteur de tous les hommes de mérite de son temps, fût, par les réunions littéraires qui avaient lieu chez lui, le véritable créateur de l'Académie française [2]; et peut-être pensera-t-on que les services qu'il a rendus aux lettres devaient le mettre à l'abri du trait de satire qu'après sa mort Boileau lui a lancé [3]. Il était souvent affecté de la goutte, et Sarrasin, pour le consoler, lui adressa une ballade intitulée *le Goutteux sans pareil* [4]. Conrart y

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 9.

[2] Antillon, *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres de la république des lettres*, 1709, in-8°, p. 1-133; *Menagiana*, 1715, t. II, p. 231; Vigneul de Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1701, t. III, p. 345 et 347; Pellisson, *Histoire de l'Académie*, 1729, in-4°, p. 333.

[3] Boileau, *Épîtres*, 1, v. 40, t. I, p. 270 de l'édit. de Saint Marc, 1747, in-8°.

[4] Sarrasin, *Œuvres*, 1658, in-12; *Poésies*, p. 50.

ṕpondit par une autre ballade ayant pour titre *la Mi-ère des goutteux*. La Fontaine le complimenta à ce su-t, en lui envoyant plusieurs ballades de sa composi-on [1]. Conrart lui en témoigna sa reconnaissance dans ne lettre qui prouve à la fois sa modestie et la haute pinion qu'il avait de notre poëte, quoique celui-ci 'eût encore à cette époque, c'est-à-dire en 1660, rien ait paraître que la traduction de l'*Eunuque*.

« Tout ce que vous m'avez envoyé, lui dit-il, m'a emblé admirable, et m'a extrêmement satisfait; vous n'aviez ordonné de ne me servir pas de tout mon es-rit pour lire vos vers, et j'ai trouvé que je n'en avois as le quart pour les estimer selon leur mérite. Au reste, Monsieur, vous êtes le plus modeste de tous les poëtes que j'aie jamais connus, puisque vous me priez d'avoir de l'indulgence pour vos ballades, et que vous les trai-tez d'inférieures à une que M. de Sarasin m'obligea de faire, il y a plusieurs années, pour répondre à celle qu'il m'adressa. C'est l'unique que j'aie faite de ma vie, et elle ne doit être comptée que pour un impromptu fort indigne de voir le jour, et d'être placé en un lieu si éminent; comment seroit-elle digne de votre approba-tion et de celle de M. de Maucroix ? C'est à vous autres, Messieurs, à prétendre à faire aller votre nom jusqu'à la

[1] La lettre de la Fontaine, ainsi que nous l'apprenons de la réponse de Conrart, fut écrite le 27 février 1660; mais, par la négligence de Furetière, qui s'était chargé de la remettre, Conrart ne la reçut que le 27 avril, et répondit le 1er mai 1660. Cette lettre inédite de Conrart s'est trouvée dans les papiers de la succession de la Fontaine, que possédait feu M. le vicomte Héricart de Thury.

postérité; mais il y a trop de chemin à faire pour un homme comme moi. Quand même vous me serviriez tous deux de guides, je ne pourrois me promettre d'y arriver, parce que je ne me sens pas capable de vous suivre; c'est assez que je vous regarde de loin, et que j'aie le plaisir de voir de temps en temps combien vous approchez. Toute la grâce que je vous demande, c'est que vous ne m'oubliiez point par le chemin, encore que vous m'ayez laissé bien loin derrière vous, et que vous me fassiez quelquefois l'honneur de m'assurer que vous ne cessez point de m'aimer. »

Il y a dans le troisième volume du recueil dont nous nous occupons une ode de François de Maucroix, adressée à Conrart, qui justifie les éloges qui lui sont donnés dans la lettre que nous venons de citer[1]. Cette ode précède immédiatement les poésies de la Fontaine qui terminent le recueil. Ces poésies sont : l'*Élégie pour Fouquet*, l'*Ode au roi pour le même*, des *fragments de Psyché*, et six *Fables* prises dans les six premiers livres.

La même facilité de caractère qui avait fait consentir notre poëte à mettre son nom aux *Poésies chrétiennes et diverses* le détermina, d'après les instances de MM. de Port-Royal, à traiter le sujet de *la Captivité de saint Malc*, tiré d'une épître de saint Jérôme, qui avait été traduite en français par Arnauld d'Andilly[2]. Ce n'est pas

[1] *Poésies chrétiennes et diverses*, 1671, in-12, t. III, p. 334; *Nouvelles œuvres diverses de la Fontaine et de Maucroix*, 1820, p. 204.

[2] La Fontaine, *la Captivité de saint Malc*.

que ce poëme, qu'il dédia au cardinal de Bouillon, soit dépourvu de mérite : Jean-Baptiste Rousseau l'estimait beaucoup ; et Lebrun, impie par nature, a, dans une note manuscrite de son exemplaire des Œuvres diverses de la Fontaine, porté de cette production le jugement suivant : « Ce petit poëme, quoique le sujet en soit pieux, est rempli d'intérêt, de vers heureux et de beautés neuves. »

Malgré des autorités aussi imposantes, nous oserons dire que dans cet écrit la Fontaine est resté au-dessous de son sujet ; c'est, suivant nous, un des plus heureux qui puissent se présenter sous la plume d'un poëte. Quoi de plus digne en effet des couleurs de la poésie qu'un jeune homme et une jeune et belle vierge qui tous deux ont fait vœu de chasteté ! Tous deux d'un rang élevé, ils sont précipités dans la classe la plus abjecte ; ils deviennent esclaves par le sort de la guerre. Envoyés dans un désert pour y garder les troupeaux, ils ne peuvent trouver de consolation que dans leur affection mutuelle, et, pour obéir à leurs vœux sacrés, il leur faut résister aux désirs qui les consument, à tout ce que l'amour peut offrir de tentations sous un climat brûlant, dans une silencieuse solitude, quand rien ne peut les distraire du charme irrésistible qui les entraîne l'un vers l'autre, quand aucun obstacle ne s'oppose à leur ineffable bonheur, si ce n'est la crainte d'offenser le Dieu qu'ils adorent.

Mais ils se voient soumis à des épreuves plus difficiles encore : pour éviter la mort dont ils sont menacés, il

leur faut feindre un hyménée qu'exige un maître avare et cruel, qui veut multiplier le nombre de ses esclaves. La même couche reçoit et l'amant et l'amante; ils s'exhortent mutuellement à une résistance qui paraît impossible. Bientôt le fougueux jeune homme presse contre son sein la vierge, dans la coupable espérance de lui faire partager le délire auquel il est en proie : elle résiste, et son éloquence toute divine triomphe de celui qui la contemple avec délices et qui l'écoute avec admiration. Alors tous deux, à genoux, enlacés dans les bras l'un de l'autre, ils lèvent au ciel leurs yeux baignés de pleurs, et reportent vers Dieu tous ces sentiments d'amour dont leurs cœurs sont embrasés.

Cependant la nature, trop faible, succomberait à tant de tourments; ils fuient ensemble, sont poursuivis, s'élancent dans la caverne d'une lionne furieuse qui allaitait ses petits. Par un miracle inattendu, l'animal féroce les protége, et met en pièces l'Arabe dont le cimeterre, déjà levé sur eux, allait leur donner la mort. Enfin, après avoir échappé à mille dangers, ils arrivent à une bourgade chrétienne, se disent un éternel adieu, et, fidèles aux vœux qu'ils avaient formés, ils se renferment pour toujours dans des cloîtres différents, et demandent à Jésus-Christ, au pied des autels, la céleste récompense d'un si douloureux sacrifice.

Du reste, la Fontaine n'était pas lui-même satisfait de son poëme; il supprima l'édition in-12 qui en a été faite, et il se proposait de le corriger et de le faire réimprimer in-4°, format qui était alors le plus en vogue

pour les ouvrages sérieux et de quelque importance [1].
Si notre poëte n'a pas exécuté ce projet, c'est qu'alors il ne s'occupait que par complaisance et malgré lui de sujets pieux.

Dans l'invocation à la Vierge, qui commence le poëme, la Fontaine s'exprime cependant ainsi :

Mère des bienheureux, Vierge, enfin, je t'implore,
Fais que dans mes chansons aujourd'hui je t'honore ;
Bannis-en ces vains traits, criminelles douceurs
Que j'allois mendier jadis chez les neuf sœurs [2].

Ces vers ont fait croire que le chantre de saint Malc avait été touché d'un repentir sincère. Si ce repentir eut lieu, il ne fut pas de longue durée, et notre poëte ne tarda pas à composer de nouveaux contes, au moins aussi licencieux que les premiers.

Ses ouvrages avaient tout fait pour sa réputation, mais rien pour sa fortune, que son insouciance, son inexpérience pour les affaires, et son peu de conduite avaient presque anéantie. Heureusement son caractère lui avait procuré beaucoup d'amis : ils s'étaient occupés à lui assurer une honorable indépendance, et ils avaient réussi en lui obtenant, ainsi que nous l'avons déjà dit, la charge de gentilhomme servant de madame la du-

[1] Note du temps de la Fontaine sur un exemplaire de *Saint Malc*, in-12, copiée par Adry sur un exemplaire qui nous appartient. Cette première édition de *Saint Malc*, 1673, in-12, chez Cl. Barbin, n'a ni privilége ni permission, ce qui confirme la note rapportée par Adry.

[2] La Fontaine, *la Captivité de saint Malc.*

chesse d'Orléans [1]; mais celle qu'il avait déclarée dans son épître dédicatoire au duc de Guise « la maîtresse de ses loisirs, » et dont la protection lui eût été alors si utile, Marguerite de Lorraine, termina ses jours le 3 avril 1672 [2]. Il ne resta rien à notre poëte de ses bienfaits qu'un titre honorifique, qu'il conserva toujours, et qu'il prenait dans tous ses actes.

Aucun être humain ne réunit peut-être un plus grand nombre de contrastes que Marguerite de Lorraine : sa figure, quoique belle, ne plaisait pas; sa taille, sans être déformée, semblait avortée. Les belles formes de sa gorge eussent pu séduire, si la maigreur de ses mains et de ses bras n'eût été repoussante; elle avait dans les grandes occasions fait preuve d'esprit, mais habituellement elle n'en témoignait aucun. Pleine de raison et de jugement, elle s'entourait de personnes sottes ou ridicules, et cédait à des caprices puérils; courageuse, résolue et active dans les grandes occasions, elle était ordinairement indolente et indécise [3]. Elle ne sortait

[1] Montenault, dans sa *Vie de la Fontaine* (t. I, p. XIV, de l'édition des fables in-folio), a dit que la Fontaine avait obtenu une place de gentilhomme chez MADAME Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans : c'est une erreur que l'examen des actes et des papiers de famille de la Fontaine nous a donné les moyens de rectifier, mais que, d'après Montenault, nous avions commise dans les deux éditions de la *Vie de la Fontaine*, par Walckenaer, de 1820, in-8°, p. 90, 121 et 398, et de 1821, in-18, t. I, p. 203.

[2] Le 3 avril 1672, selon don Calmet, t. IV, p. 296; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 350, édit. 1825, in-8°, t. LIII collection Petitot, dit que ce fut le 2 mars.

[3] Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. II, p. 92, ou t. XLI, année 1658. C'est en cette année qu'elle place la fuite de madame de Lorraine de Nancy, déguisée en page, au lieu de 1633, qui est la véritable date, et c'est en 1658,

presque jamais de chez elle et redoutait la moindre agitation : « Quand elle venoit chez la reine en deux ans, « dit madame de Motteville, elle se faisoit apporter en « chaise, mais avec tant de façon que son arrivée au « Palais-Royal étoit toujours célébrée à l'égal d'un petit « miracle ; souvent elle n'étoit qu'à trois pas du Luxem« bourg, qu'il falloit la rapporter comme étant attaquée « de plusieurs maux qu'elle disoit sentir et qui ne pa« roissoient nullement. Elle mangeoit du pain qu'elle « avoit toujours dans ses poches de provision, et les « bottes de cuir de Russie étoient ses ennemis mortels [1]. » Pour terminer l'énumération des contradictions que présentait dans son caractère et dans ses goûts Marguerite de Lorraine, nous ajouterons qu'elle était dévote jusqu'au scrupule, et que cependant elle se plaisait à la lecture des ouvrages de la Fontaine, qu'elle aimait beaucoup.

La perte de cette princesse mit notre fabuliste dans une position pénible. Madame de la Sablière la fit cesser, en le retirant chez elle [2] : elle l'a gardé tant qu'elle a vécu, et lorsqu'elle-même, ainsi que nous le dirons,

nous dit-elle, *Mémoires*, t. II, p. 228, que le grand Condé fut obligé de sortir de la chambre, à cause de l'odeur de ses bottes.

[1] Madame de Motteville, *Mémoires*, édit. 1824, in-8°, t. II, p. 23, ou t. XXXVII collect. des *Mémoires pour l'histoire de France* (Petitot, 2e série).

[2] Perrault, *Hommes illustres*, in-fol., 1696, p. 84; d'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, t. II, p. 279. Perrault et d'Olivet s'accordent pour dire que la Fontaine passa vingt ans chez madame de la Sablière; comme il en sortit en 1693, d'après ce que nous annonce une lettre du père Pouget, il a dû y entrer en 1673, deux ou trois ans après la mort de MADAME, qui eut lieu en 1670.

avait abandonné sa maison, lorsque le poëte lui était devenu indifférent, et qu'elle ne pouvait plus chérir dans la Fontaine que l'ami sincère et dévoué. Elle lui épargna pendant vingt ans tous les tracas de la vie. Elle pourvoyait, dit d'Olivet, à tous ses besoins, persuadée qu'il n'était guère capable d'y pourvoir lui-même. La Fontaine devint une partie inséparable de sa famille. « J'ai renvoyé tout mon monde, disait-elle un jour; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et la Fontaine [1]. » Elle avait une telle confiance dans la sincérité de ses discours, qu'elle répétait souvent : « La Fontaine ne ment jamais en prose. »

Le lecteur ne sera pas étonné si la vie de madame de la Sablière se trouve désormais mêlée avec la vie de la Fontaine : rien de ce qui concernait les destinées de cette généreuse bienfaitrice ne pouvait être étranger à celles de notre poëte. Essayons donc de la faire connaître.

Parmi ce grand nombre de femmes charmantes, douées des dons de la beauté et de ceux de l'esprit, qui exercèrent, suivant nous, une si forte influence sur la perfection de la littérature et des arts dans le siècle de Louis XIV, nulle ne fut plus remarquable que madame de la Sablière. Son nom était Hessein, et elle était la sœur de cet Hessein, ami intime de Boileau et de Racine, mais redouté par eux [2], parce qu'il était le modèle

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, p. 280.
[2] *Œuvres de la Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 546, note 3; *Œuvres de Racine*, 1820, t. VI, p. 174, 179, 181.

ou l'émule de ce neveu de Fontenelle [1] qu'a immortalisé la muse de Rulhière,

....................Ce monsieur d'Aube
Qu'une ardeur de dispute éveilloit avant l'aube [2].

Madame de la Sablière ne ressemblait en rien à son frère sous ce rapport; elle était au contraire aussi réservée, aussi modeste que savante : non-seulement elle entendait parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savait par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'était étrangère à aucune des connaissances humaines cultivées de son temps. Sauveur et Roberval, tous deux de l'Académie des sciences, lui avaient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie [3]. Le célèbre Bernier, son ami particulier, et qui logeait aussi chez elle, lui avait enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie, et l'avait initiée aux plus sublimes spéculations de la philosophie; c'est pour elle qu'il fit cet excellent abrégé des ouvrages de Gassendi, où le système de ce précurseur de Newton et de Locke se trouve exposé avec plus de clarté que dans aucun autre [4].

[1] Voyez sur Richer d'Aube, Walck. dans la *Biographie universelle*, à l'art. *Fontenelle*, t. XV, p. 224; Trublet, *Mémoires sur la vie de Fontenelle*, et l'art. *Richer d'Aube*, par M. Weis, t. XXXVIII, p. 221.

[2] Rulhière, *Discours sur les disputes*, dans les *Jeux de mains* et autres poëmes, 1808, in-8°, p. 27.

[3] Fontenelle, *Éloge de Sauveur*, dans les *Œuvres diverses*, in-fol., La Haye, 1729, t. III, p. 222.

[4] De Gérando, article *Gassendi*, dans la *Biographie universelle*, t. XVI, p. 522.

Tant de science dans madame de la Sablière ne nuisait en rien aux charmes de son sexe ; sa maison était le séjour des grâces, de la joie et des plaisirs. Son mari, M. Rambouillet de la Sablière, secrétaire du roi, et un des régisseurs des domaines de la couronne, joignait à une grande fortune [1] les talents du poëte, la politesse de l'homme du monde, le don de plaire, et l'habitude de la plus aimable galanterie. Il était le fils du financier Rambouillet, un des titulaires des cinq grosses fermes, qui avait élevé à grands frais, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, un célèbre et magnifique jardin, à travers lequel se trouve aujourd'hui percée la rue qui porte son nom [2].

Les seigneurs de la cour les plus dissipés, tels que Lauzun, Rochefort [3], Brancas, la Fare, de Foix, Chaulieu, aimaient à se réunir chez M. de la Sablière, avec les étrangers les plus illustres, les hommes les plus éminents dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, les femmes les plus remarquables par leurs attraits

[1] En l'année 1669 il prêta 40 mille écus (près de 250 mille francs d'aujourd'hui) au prince de Condé. (Voyez *Mémoires de Gourville*, collect. Petitot, t. LII, p. 403.)

[2] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits ;* Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris*, 1698, in-12, t. I, p. 357; Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, in-fol., t. II, p. 287. Voyez encore le huitième plan de Paris, qui est dans le *Traité de la police*, par Delamare, 1705, in-fol., t. I, p. 86.

[3] Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. L, p. 170, édit. 1825, in-8°, t. XLIII collect. Petitot, 1670. On voit par ce passage que Rochefort cherchait à donner le change à la jalousie de MADEMOISELLE, en lui présentant une fausse idée de « cette petite femme de la ville nommée la Sablière. » Il est dit aussi que Lauzun avait donné au frère de madame de la Sablière, à Essein (sic), la charge de secrétaire des dragons.

›ur esprit [1]; et madame de la Sablière, par sa con-
ation toujours variée, par sa politesse exquise, par
aieté naturelle, était l'ornement, le lien et l'âme de
cercles brillants. Quoiqu'elle n'ait jamais composé
ɹn ouvrage, telle était sa réputation dans l'étranger,
Bayle, en rendant compte, dans son journal, d'un
› que Bernier avait dédié à cette dame, dit : « Ma-
e de la Sablière est connue partout pour un esprit
aordinaire et pour un des meilleurs; M. Bernier,
est un grand philosophe, ne doute pas que le nom
tre qu'il a mis à la tête de ce traité-là n'immortalise
ouvrage plus que son ouvrage n'immortalisera son
[2]. »

ɔuis XIV, à l'œil scrutateur duquel aucun genre de
te n'échappait, sut apprécier madame de la Sa-

ɒus citons ici une chanson charmante, imitée d'Horace, qui fut impro-
ɔar Chaulieu dans un souper de madame de la Sablière : elle peut nous
r une idée de la gaieté et de la liberté qui régnaient dans ces repas
lieu, *Œuvres*, t. I, p. 134 et 167, édit. de 1774, in-8°) :

Le beau duc de Foix nous réveille,
Chantons Vénus et Cupidon ;
Chantons Iris et la bouteille
Du disciple d'Anacréon.

Vénus l'accompagne sans cesse,
Les Grâces, les Ris et les Jeux.
Qu'il est doux d'être la maîtresse
De ce jeune voluptueux !

Verse du vin, jette des roses,
Ne songeons qu'à nous réjouir,
Et laissons là le soin des choses
Que nous cache un long avenir.

ıyle, *Nouvelles de la république des lettres*, mois de septembre 1685,
›. 1020, et *Œuvres*, in-fol., t. IV, p. 374 et 375.

blière, et l'honora plusieurs fois de ses dons[1]. Ce n'est pas seulement la Fontaine qui loue dans cette femme célèbre

......Ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire et de n'y penser pas,
....
Et ce cœur vif et tendre infiniment
Pour ses amis.........
Et cet esprit qui, né du firmament,
A beauté d'homme avec grâce de femme[2];

ce sont tous les écrits, tous les mémoires du temps. Elle eut le bonheur, tant qu'elle vécut, de recueillir les suffrages universels[3]; et si Boileau, pour se venger de ce qu'elle avait justement critiqué quelques-uns de ses vers, la poursuivit de ses traits satiriques, ce fut du moins lorsqu'elle fut descendue dans la tombe[4].

[1] Perrault, dans la préface de son *Apologie des femmes*, 1694, in-4°, p. 6, ou *Œuvres posthumes*, Cologne, 1729, in-12, p. 344.

[2] La Fontaine, *Fables*, XII, 15.

[3] Fontenelle, *Œuvres diverses*, in-fol., t. III, p. 222; d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, in-4°, p. 279; Perrault, *Hommes illustres*, in-fol., p. 84; Id., *Apologie des femmes*, p. VI de la préface; Bayle, *République des lettres*, 1785, septembre, p. 1020; Chaulieu, *Œuvres*, 1774, in-8°, t. I, p. 167; Amelot de la Houssaye, dans la préface de son édition des *Maximes de la Rochefoucauld*, 1743, in-12, p. XIX.

[4] Boileau, *Dialogue ou Satire* X, in-4°, 1694, p. 17; *Œuvres*, 1747, in-8°, t. I, p. 192, 437 et 466; Perrault, *Apologie des femmes*, p. VI de la préface, et t. I, p. 437 des *Œuvres de Boileau*, édit. de 1747; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. V, p. 31 des *Œuvres complètes*, 1808, in-8°; La Beaumelle, *Mémoires de madame de Maintenon*, t. II, p. 4; Madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 18 septembre 1680; *Mémoires de Mademoiselle*, t. VI, p. 69; Montchenay, *Bolæana*, p. 79, ou t. V, p. 68 des *Œuvres de Boileau*, 1747, in-8°. Boileau, pour se venger de madame de la Sablière, qui

Mes lecteurs, qui connaissent maintenant l'amie de la Fontaine, tranquilles désormais sur le sort de ce poëte, pourront plus facilement fixer leur attention sur ce que nous avons à dire relativement à ses écrits.

Il eut la douleur de perdre, en 1673, son ami Molière, né seulement quelques mois après lui, et auquel il survécut plus de vingt ans. La prédiction que renferment les vers qu'il écrivit alors sous le titre d'épitaphe ne s'est malheureusement que trop vérifiée :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
. . . .
Ils sont partis ! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,

avait dit de lui qu'il parlait de l'astrolabe sans le connaître, la dépeignit dans sa *Satire sur les femmes* sous les traits de

. . . . cette savante
Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente.

Perrault répondit à la satire de Boileau par l'*Apologie des femmes*, et voici ce qu'il dit du portrait de la savante ridicule :

« On croit que le caractère de la savante ridicule a été fait pour une « dame qui n'est plus (la satire de Boileau ne fut imprimée qu'après la mort « de madame de la Sablière), et dont le mérite extraordinaire ne devait lui « attirer que des louanges. Cette dame se plaisoit, aux heures de son loisir, « à entendre parler d'astronomie et de physique, et elle avoit même une « très-grande pénétration pour ces sciences, de même que pour plusieurs « autres que la beauté et la facilité de son esprit lui avoient rendues fami- « lières. Il est encore vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, et qu'on « n'estimoit guère moins en elle le soin de cacher ces dons que l'avantage « de les posséder. Elle étoit estimée de tout le monde ; le roi même prenoit « plaisir à marquer la considération pour son mérite par de fréquentes « gratifications. Elle est morte dans la réputation d'une piété singu- « lière. »

Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts[1].

L'époque qui précède immédiatement la mort de notre grand comique est celle des conquêtes et de la plus grande gloire de Louis XIV. Lorsque ce monarque se disposait à envahir la Hollande, il courut un virelai assez plaisant que l'on attribua dans le temps à la Fontaine, et que nous avons pour la première fois introduit dans les Œuvres de ce poëte[2], non que nous soyons certain qu'il est de lui, mais parce que les éditeurs de ces nouvelles Œuvres complètes, à l'exemple de ceux qui les ont précédés, ont cru devoir réimprimer non-seulement les ouvrages qui sont réellement de la Fontaine, mais encore ceux qu'on lui a attribués, et dont les auteurs sont ignorés : système condamnable, qui a surchargé les Œuvres de notre poëte de mauvaises pièces de vers, auxquelles il n'a eu aucune part[3].

Ce qui ferait cependant croire que ce virelai pourrait bien être de lui, c'est que, malgré l'insouciance de son caractère, ses liaisons avec les hommes illustres de son temps lui faisaient prendre un grand intérêt aux événe-

[1] La Fontaine, *Épitaphes*, 3 ; Bussy-Rabutin, *Lettres*, 1737, in-12, t. IV, p. 48 ; *Recueil des épitaphes les plus curieuses faites sur la mort du fameux comédien, le sieur Molière*, Utrecht, 1697, p. 132.

[2] La Fontaine, *Poésies diverses*, 3 ; Bussy-Rabutin, *Lettres*, t. V, p. 255, lettre 168, édit. de 1727, in-12 ; *Œuvres complètes de la Fontaine*, 1820, in-18, t. XIII, p. 196 ; *Nouvelles œuvres diverses de J. de la Fontaine, et poésies de François de Maucroix*, 1820, in-8°, p. 132 ; *Manuscrit de la bibliothèque de Monsieur, à l'Arsenal*, n. 151, t. I, p. 269.

[3] *Œuvres de la Fontaine*, t. VI, p. IX à XI de la préface de l'éditeur.

ments de la politique et à ceux de la guerre. Turenne l'honorait d'une amitié toute particulière. Ce grand capitaine avait un goût très-vif pour la littérature; il aimait surtout nos anciens poëtes[1], et, par cette raison peut-être, il admirait les ouvrages de la Fontaine.

Lorsqu'après les succès de sa belle campagne sur le Rhin, Turenne eut dispersé avec vingt mille hommes une armée de soixante et dix mille Allemands commandés par Caprara et le vieux duc de Lorraine, la Fontaine lui adressa successivement deux lettres en vers. Dans la première il dit :

> Grande est la gloire, ainsi que la tuerie[2].

En effet, l'incendie du Palatinat, le sanglant combat de Sénef, livré par Condé, rendirent cette campagne fameuse par les désastres qu'elle occasionna et par les malheurs des peuples.

Si l'on s'en rapportait au président Hénault et à Voltaire, on croirait que la seconde conquête de la Franche-Comté par Louis XIV a été aussi facile et aussi peu sanglante que la première, et cependant notre poëte, dans cette épître, en parlant de cette conquête, nous dit :

> Louis lui-même, effroi de tant de princes,
> Preneur de forts, subjugueur de provinces,

[1] Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1760, in-12, t. I, p. 253, ou 1721, in-12, t. I, p. 389.

[2] La Fontaine, *Épîtres*, 11.

A-t-il conquis ces États et ces murs
Sans quelque sang, non de guerriers obscurs,
Mais de héros qui mettoient tout en poudre?
Les Bourguignons en éprouvant sa foudre
Ont fait pleurer celui qui la lançoit.
Sous les remparts que son bras renversoit
Sont enterrés et quelques chefs fidèles,
Et les Titans à sa valeur rebelles[1].

Ici c'est le poëte qui est plus vrai et plus exact que les historiens; car nous apprenons d'après les lettres de Pellisson que cette campagne ne se fit pas sans beaucoup de perte. L'armée éprouva une disette de fourrage, et les chevaux même du roi ne mangeaient que des feuilles. La petite ville de Faverney fit résistance, on la prit d'assaut et elle fut pillée. Mais il périt dans ce siége plusieurs gardes du corps[2]. Remarquons que la Fontaine dit les *Bourguignons* en parlant des *Francs-Comtois*, parce qu'alors, pour désigner la *Franche-Comté*, on disait plus habituellement la *Comté de Bourgogne*. L'épithète de *subjugueur*, que notre poëte donne à Louis XIV, n'aura pu échapper non plus au lecteur attentif. Nul de nos auteurs classiques n'a, plus que la Fontaine, enrichi la langue de mots heureusement créés ou empruntés à nos vieux auteurs. Les lexicographes, qui ont voulu ne rien omettre en ce genre, ont cepen-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 11.
[2] Pellisson, *Lettres historiques*, t. II, p. 135; Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, t. II, p. 174; le duc de Villars, *Mémoires*, 1758, in-12, t. I, p. 27 à 41; La Fare, *Mémoires*, dans les *Œuvres diverses*, p. 135.

dant négligé de recueillir celui-là. C'est aussi la Fontaine qui a créé le mot *fabuliste*, avant lui inconnu dans notre langue [1].

Les malheurs particuliers qu'avait occasionnés cette conquête de la Franche - Comté n'empêchèrent pas Louis XIV de la célébrer par des fêtes magnifiques qui eurent lieu dans le château et le parc de Versailles, et qui durèrent six jours. Le troisième, on y joua la dernière pièce que composa Molière, *le Malade imaginaire*; on avait dressé pour cette représentation un théâtre devant la grotte de Téthys que la Fontaine a décrite dans sa *Psyché*.

Cette première épître nous apprend encore qu'un jour Turenne, voyageant avec notre poëte pour aller prendre le commandement de l'armée, lui récita une épigramme et une ballade de Marot. La Fontaine, qu'enchantait une telle conformité de goûts entre lui et le héros, se complaît à lui rappeler cette circonstance :

Car on vous aime autant qu'on vous estime.
Qui n'aimeroit un Mars plein de bonté ?
Car en tels gens ce n'est pas qualité
Trop ordinaire. Ils savent déconfire,
Brûler, raser, exterminer, détruire ;
Mais qu'on m'en montre un qui sache Marot.
Vous souvient-il, seigneur, que mot pour mot,
Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure,
Frère Lubin, et mainte autre écriture,
Me fut par vous récitée en chemin [2] ?

[1] La Fontaine, Préface des *Fables*.
[2] Id., *Épîtres*, 11 ; Marot, 1731, t. II, p. 135, et t. III, p. 75.

Dans la seconde épître, la Fontaine dit qu'un temps viendra qu'on inscrira ces vers au temple de Mémoire :

Turenne eut tout : la valeur, la prudence,
L'art de la guerre, et les soins sans repos.
Romains et Grecs, vous cédez à la France :
Opposez-lui de semblables héros[1] !

Mais le poëte, comme s'il était saisi d'une crainte prophétique, avait dit en commençant son épître :

Hé quoi ! seigneur, toujours nouveaux combats !
Toujours dangers ! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir ? Tout meurt, tout héros passe.
. . . .
Songez-y bien, si ce n'est pour vous-même,
Pour nous, seigneur[2] . . . .

Le 27 juillet 1675, c'est-à-dire quelques mois après que la Fontaine eut tracé ces vers, Turenne fut ravi à la France ; les ennemis aussitôt en franchirent les frontières, et en ravagèrent le sol.

« Je me trouvois au palais, dit l'abbé Arnauld, quand cette nouvelle commença à être sue. Ce n'étoit que murmures et que plaintes, on passoit jusqu'à la frayeur, et, comme si les ennemis eussent déjà été à nos portes, on voyoit les plus timides chercher à se mettre en sûreté par la fuite[3]. » La Fare confirme ce récit[4].

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 12.
[2] Id., ib.
[3] L'abbé Arnauld, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 361, collection Petitot.
[4] La Fare, *Mémoires*, collection Petitot et Monmerqué, 1828, t. LXV, p. 220 ; Madame de Sévigné, *Lettres*, 9 août, 1675 ; Ramsay, *Histoire du vicomte de Turenne*, Paris, 1735, in-4°, t. I, p. 585.

Cette terrible catastrophe ne fit qu'accroître l'horreur que notre poëte avait pour les combats, et qu'il manifeste en toute occasion. Ce caractère de douceur et de bonté, qui le distinguait si éminemment, augmentait encore son penchant pour la société des femmes, qu'il préférait à celle des hommes.

Une de ses meilleures amies, et une de ses plus constantes protectrices, fut madame de Thianges, sœur de madame de Montespan et de l'abbesse de Fontevrault. Ces trois filles du duc de Mortemart plaisaient, ainsi que le duc de Vivonne leur frère, par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de finesse et de naïveté, qu'on distinguait à la cour par la dénomination particulière d'*esprit des Mortemart*[1], et qui charmait d'autant plus qu'il avait une sorte de vertu communicative et faisait valoir l'esprit des autres.

Madame de Fontevrault, la plus jeune et la plus belle

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, 1785, in-12, t. XXIV, p. 50; Saint-Simon, *Œuvres complètes*, 1791, in-8°, t. II, p. 7; Madame de Caylus, *Souvenirs*, 1806, in-12, p. 116; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 51, ou t. XLII de la collection Petitot (année 1656). Mademoiselle dit que le mari de madame de Thianges était de Bourgogne, et qu'elle fut fort liée avec lui dans sa jeunesse.

Gabrielle de Rochechouart, marquise de Thianges, était la fille aînée du duc de Mortemart, pair de France. Elle fut mariée à Claude de Damas en 1655, et mourut à Paris, le 12 septembre 1693. (Voyez Anselme, *Histoire chronologique générale de la maison de France*, t. IV, p. 680.)

Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan, fut mariée en 1663, et mourut le 28 mai 1707, âgée de soixante-six ans. (Anselme, *ibid.*, p. 681.)

Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, religieuse bénédictine à l'Abbaye-aux-Bois, fut nommée abbesse de Fontevrault le 16 août 1670; elle mourut le 15 août 1704, âgée de cinquante-neuf ans (Anselme, *ibid.*, p. 681.)

des trois sœurs, que Saint-Simon nomme la reine des abbesses, joignait encore aux qualités communes à toute sa famille un savoir rare et étendu. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état dans l'étude de l'Écriture sainte, de la théologie, des Pères de l'Église et des langues savantes, qu'elle possédait parfaitement. Elle était adorée dans son ordre, où elle donnait l'exemple et où elle entretenait la plus grande régularité : chargée de son voile et de ses vœux, elle paraissait fréquemment à la cour, y partageait la faveur de ses sœurs, était de toutes les fêtes, sans que jamais sa réputation en ait souffert la moindre atteinte[1]. Les deux autres se ressemblaient par leur penchant pour les plaisirs, par la gaieté et la vivacité de leurs réparties, par leur talent pour la raillerie; mais il y avait entre elles cette différence, que les plaisanteries de madame de Thianges n'avaient jamais rien de dur ni d'injuste, tandis que madame de Montespan était dénigrante et caustique, et si habile à saisir au premier coup d'œil les ridicules ou les défauts de chacun, que les officiers redoutaient de défiler devant le roi lorsqu'elle se trouvait à côté de lui, et qu'ils appelaient cela « passer par les armes[2]. »

Du reste, quoique haute et impérieuse, elle était la première à se moquer des ridicules préjugés de madame de Thianges, qui se glorifiait de l'antiquité de sa race, et attribuait l'avantage qu'elle se supposait sur les au-

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 9.
[2] Id., ib.

tres, par la perfection de son tempérament et la délicatesse de ses organes, à la différence que la naissance avait mise entre elle et le commun des mortels[1]. Madame de Montespan, exempte de tout préjugé, concevait ou encourageait toutes les idées grandes et généreuses qui pouvaient contribuer à la gloire personnelle du roi ou à la splendeur de son règne[2] : femme qui eût paru vraiment digne d'être assise sur le trône si, à côté de celle qui s'y trouvait placée, elle n'avait pas insolemment usurpé toute la puissance et tous les droits d'une reine. Elle appelait auprès d'elle et protégeait les gens de lettres. Madame de Thianges les admettait dans sa familiarité, et s'en faisait aimer. Plus âgée que sa sœur de dix ans, et moins belle, il ne pouvait exister entre elles aucune rivalité; aussi furent-elles toujours unies.

Mais lorsque madame de Montespan eut cessé d'être la maîtresse du roi, et se fut retirée de la cour, madame de Thianges y resta, et conserva, malgré la disgrâce de sa sœur, la faveur et la confiance de Louis XIV. Elle a joui de ses bienfaits jusqu'à la fin de ses jours, et du privilége des entrées du cabinet, le soir après souper, avec les princesses[3]. A l'époque dont nous nous occupons,

[1] Madame de Caylus, *Souvenirs*, p. 117; Montpensier, *Mémoires*, t. VIII, p. 352 et 356.

[2] Madame de Caylus, *Souvenirs*, 1806, in-12, p. 127 à 129; La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. III et IV, t. I, p. 217 à 296, et t. II, p. 1 à 168.

[3] Dangeau, *Journal*, t. I, p. 430; Pierre Michon Bourdelot, *Relation des assemblées faites à Versailles pendant ce carnaval de l'an* 1683, 1683, in-12, p. 94 à 113.

elle avait cessé d'être jeune ; elle commençait à donner dans la dévotion [1], ne mettait plus de rouge, cachait sa gorge, et tâchait de se retrancher sur les plaisirs de la table qu'elle aimait beaucoup ; mais ce qui lui était plus difficile, c'était de se restreindre sur son penchant à la raillerie et à la médisance. Cependant elle y prenait garde, et quand il lui échappait quelque trait mordant, elle faisait un cri, en détestant sa mauvaise habitude. Madame de Sévigné, à qui nous empruntons ces détails, dit que madame de Thianges en était devenue plus aimable [2]. En effet, malgré ses dispositions à la dévotion, elle pardonnait à la Fontaine ses *Contes* et le servait à la cour de tout son pouvoir.

Au commencement de l'année 1675, elle donna pour étrennes au duc du Maine, fils légitimé du roi et de madame de Montespan, une chambre toute dorée, grande comme une table. Au-dessus de la porte, il y avait, en grosses lettres : *Chambre du sublime;* au dedans, un lit et un balustre, avec un grand fauteuil dans lequel était

[1] Elle y montrait du penchant dès sa jeunesse, ainsi qu'on peut le voir d'après ce que MADEMOISELLE rapporte d'elle en 1657. (Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 110, t. XLII de la collection Petitot.)

[2] Sévigné, *Lettres*, en date du 5 janvier 1674, t. III, p. 196. Le marquis de Thianges, du nom de Damas, dont le père était chevalier de l'ordre, eut de son mariage avec Marie de Rochechouart, fille aînée du duc de Mortemart, un fils et deux filles. Sa femme l'abandonna pour s'attacher à la honteuse faveur de sa sœur, dont elle partagea l'autorité et le pouvoir sans que leur intimité en fût blessée, et, n'entendant plus parler de son mari, quitta ses armes et ses livrées, pour porter les siennes propres, comme madame de Montespan avait fait. M. de Thianges, sans aucune des raisons qu'avait son beau-frère, M. de Montespan, de se retirer, mais blessé du mépris de son altière et puissante femme, se confina chez lui où il s'enterra dans l'oisiveté et l'obscurité. Il mourut en Bourgogne.

assis le duc du Maine, fait en cire, et fort ressemblant; auprès de lui, M. de la Rochefoucauld, auquel il donnait des vers pour les examiner; autour du fauteuil, M. de Marcillac, et Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, madame de Thianges et madame de la Fayette lisaient des vers ensemble. Au dehors du balustre, Despréaux, avec une fourche, empêchait sept ou huit méchants poëtes d'approcher; Racine était auprès de Despréaux, et, un peu plus loin, la Fontaine, auquel il faisait signe d'avancer. Toutes ces figures étaient de cire et en petit; les principales étaient fort ressemblantes, parce que ceux qu'elles représentaient avaient posé devant l'artiste[1]. Ce fut sans doute à cette occasion que la Fontaine écrivit à madame de Thianges une lettre en vers, ou prose et vers, que nous n'avons plus, mais dont il circula des copies à cette époque. Le Père Bouhours en envoya une au comte de Bussy-Rabutin, qui, dans sa lettre datée d'Autun, le 10 février 1675 (l. CVII), lui répond : « Je viens de recevoir votre lettre, mon révérend Père, avec celle de la Fontaine à madame de Thianges. Cette lettre est, comme tout ce qu'il fait, aisée et naturelle; cependant j'aime mieux ses autres ouvrages; sa façon convient mieux à conter qu'à écrire. »

Ce que nous venons de dire augmente encore la dif-

[1] Bussy-Rabutin, *Supplément de ses Mémoires*, t. I, p. 181. Ce fait y est rapporté sous la date du 12 janvier 1675; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 68 de l'édit. in-18, et p. 89 de l'édit. in-12; *Menagiana*, 1715, in-12, t. I, p. 222.

ficulté que l'on éprouve à rendre raison du silence de Boileau sur la fable dans son *Art poétique*. Cet admirable poëme parut en 1674, dans le premier recueil que donna l'auteur de ses œuvres complètes. Il devait renfermer des préceptes sur tous les genres de poésies; et Boileau en effet y donne en peu de mots la poétique de l'idylle, de l'églogue, de l'élégie, de l'ode, du sonnet, de l'épigramme, du vaudeville même. Il ne dit rien de l'apologue, que les anciens ont fait descendre du ciel pour l'instruction des hommes ; cependant on ne peut douter que Boileau ne reconnût tout le mérite du fabuliste français, lui qui, dans l'effusion de son admiration pour cet auteur et pour notre grand comique, dit un jour : « La belle nature et tous ses agréments ne se sont fait sentir que depuis que Molière et la Fontaine ont écrit.» On a attribué cette omission à la désunion qu'on croit avoir existé alors entre Boileau et la Fontaine ; mais il eût mieux valu pour l'auteur de l'*Art poétique*[1] qu'il commît l'injustice de parler de la fable sans faire mention de la Fontaine, que d'omettre dans un ouvrage tel que le sien de caractériser un genre de poésie dans lequel Phèdre avait laissé de si parfaits modèles.

Au reste, la Fontaine s'est plu dans divers endroits de ses ouvrages à donner des préceptes sur ce genre d'écrire, et dans son premier recueil de fables il l'avait fait dans des vers qui sont tellement dans la manière de Boileau, qu'ils semblent avoir été composés d'a-

[1] *Bolæana*, p. 54 et 114 ; *Œuvres de Boileau*, 1747, in-8°, t. V, p. 23.

vance pour suppléer à la lacune que le législateur du Parnasse devait laisser dans son code poétique.

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être :
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire[1].

Il paraît que l'omission du nom de la Fontaine et du genre de la fable dans l'*Art poétique* fut souvent reprochée à Boileau par ses contemporains. Louis Racine et de Losme de Monchesnay nous ont fait part des conversations qu'ils avaient eues avec lui à ce sujet ; tous deux s'accordent à dire que Boileau s'excusait sur ce que la Fontaine avait imité Marot et Rabelais, et n'était pas le créateur de son genre. Mais il y avait peu de franchise dans cette réponse, et la preuve en est dans l'aveu que la force de la vérité lui arracha lorsque de Monchesnay le fit expliquer sur ce point. « Au reste, lui dit-il, la Fontaine a quelquefois surpassé ses originaux ; il y a des choses inimitables dans ses *Fables;* et ses *Contes,* à la pudeur près qui y est toujours blessée, ont des grâces et des délicatesses que lui seul étoit capable de répandre dans un pareil ouvrage. »

On a inséré pour la première fois, dans une des dernières éditions des Œuvres complètes de la Fontaine, une épigramme contre Boileau. Quoique nous pensions

[1] La Fontaine, *Fables*, VI, 1.

que même en supposant que cette épigramme soit de notre poëte, il n'en est pas moins certain qu'elle n'a pas été composée contre Boileau[1], cependant nous avouerons qu'on pourrait, d'après plusieurs indices, soupçonner ces deux illustres écrivains de n'être plus aussi unis, au temps dont nous nous occupons, qu'ils l'étaient dans leur jeunesse. On doit dire, à la louange de Boileau, que la sévérité de ses principes et de ses mœurs paraît avoir été une des causes qui l'éloignèrent de la Fontaine. Boileau fut toujours par tempérament insensible auprès des femmes, et il ne montrait aucune indulgence pour les faiblesses qu'il n'avait jamais ressenties.

Si la cause du bon goût, outragé par la comparaison qu'on avait établie entre le *Joconde* de Bouillon et celui de la Fontaine, l'avait porté à écrire sa Dissertation, pour démontrer la prééminence de l'ouvrage de ce dernier, il s'en était repenti depuis. Il ne fit point imprimer de lui-même cette Dissertation, et, tant qu'il vécut, elle ne fut point admise dans le recueil de ses Œuvres. On ne peut douter que l'auteur de l'*Art poétique* n'ait eu en vue la Fontaine dans les vers suivants, aussi bien écrits que bien pensés :

> Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
> N'offrent jamais de vous que de nobles images.

[1] La Fontaine, *Épigrammes*, 6 ; *Les quatre saisons du Parnasse*, t. IV, p. 41 ; *Œuvres diverses de la Fontaine*, édit. stéréotype, 1813, in-18, t. I, p. XII des *Remarques sur la Fontaine*, et t. I, p. 184 des *Poésies*.

Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable [1].

Peut-être ces vers hâtèrent-ils la mesure de rigueur qui fut prise contre les nouveaux ouvrages de la Fontaine. Jusqu'alors les divers recueils de contes qu'il avait publiés avaient paru avec privilége du roi. A la fin de l'année 1674, il mit au jour un nouveau recueil, sous la rubrique de Mons, mais que nous soupçonnons avoir été imprimé à Paris [2]. Ce fut contre ce recueil qu'il y eut une sentence rendue par le lieutenant de police la Reynie, le 5 avril 1675 [3], qui en interdisait le débit, attendu, est-il dit dans la sentence, « que ce petit livre est imprimé sans aucun privilége ni permission, qu'il se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes, et dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs, et d'inspirer le libertinage. »

Malheureusement cette défense ne produisit d'autre

[1] Boileau, *Art poétique*, IV, p. 91 à 96, édit. de 1747, t. II, p. 155, ou 1re édit. de 1674, p. 137; et l'édit. stéréotype de M. Daunou, t. I, p. 367, *Lettre de Boileau à Brossette*, en date du 3 juillet 1703, et lettre 116, dans l'édit. de 1721. Ce fut Gibert, professeur du collége des Quatre-Nations, qui, au bout de trente ans, fit remarquer le premier la faute de langue qui se trouvoit dans le premier vers.

[2] *Nouveaux contes de M. de la Fontaine*, 1674, in-12 de 168 pages, chez Gaspard Migon, imprimeur à Mons; la Fontaine, *Contes*, liv. IV, t. III, p. 353 à 481.

[3] Furetière, *Recueil de Factums*, 1694, t. I, p. 543, et t. II, p. 124, ou 1686, p. 59; *Œuvres complètes de la Fontaine*, 1821, in-8°, t. III, p. 349.

résultat que d'augmenter, pour cet ouvrage qu'on voulait interdire, l'empressement du public, déjà très-grand pour tout ce qui sortait de la plume de la Fontaine. Il parut l'année d'après, en 1675, une autre édition de ce même recueil, évidemment imprimée en France subrepticement, quoiqu'elle porte encore le nom de Mons pour lieu d'impression, et celui de Gaspard Migon pour imprimeur; et enfin, dans cette même année, une troisième réimpression, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

Il ne faut pas croire cependant, d'après les termes de la sentence de police rapportés ci-dessus, que la Fontaine soit jamais tombé dans ce genre ignoble qui a souillé la plume des Théophile, des J.-B. Rousseau, des Ferrand et des Piron. Il en est accusé néanmoins par Gudin, qui, dans son *Histoire des Contes*, prétend que notre poëte, pour complaire à la duchesse de Bouillon, fit une fois des vers obscènes. « Vers élégants, dit Gudin, pensées fines et même délicates, rendues avec des mots grossiers, que nous voudrions transcrire ici, parce qu'ils sont peu connus, que nous ne transcrirons pourtant point, par égard pour le public, auquel on ne doit pas présenter, même en badinant, ce qu'on n'oseroit pas faire entendre à une personne respectable. Nous dirons seulement ici, pour la gloire de la Fontaine, qu'on a défiguré ces vers dans quelques sottisiers où on les a imprimés, et dans lesquels on n'a pas manqué de lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit, de sorte qu'on a fait une platitude sans mérite d'un badinage où

il avoit conservé une certaine fleur de délicatesse et de décence [1]. »

Malgré une assertion aussi positive, et quoique nous ne connussions pas les vers auxquels l'historien des *Contes* fait allusion, nous avons affirmé dans les notes de notre première édition que la Fontaine ne pouvait en être l'auteur. Les mots obscènes, disions-nous, n'auraient pu plaire à la duchesse de Bouillon, et le bon goût de notre fabuliste les réprouvait [2].

Depuis, un homme qui a mérité par ses talents comme administrateur et comme publiciste d'être porté aux premières dignités de l'État, nous a fourni les preuves de la vérité de notre opinion. Il a su de Gudin même quels étaient les vers dont il avait voulu parler, et il nous a, en même temps, par une tradition certaine et qui remonte jusqu'à la source, fait connaître l'origine de ces vers et leur véritable auteur.

On sait que la duchesse du Maine avait à Sceaux composé sa cour de tous les beaux esprits de son temps, et formé une sorte de petite académie qu'elle se plaisait à présider. Dans cette société brillante, la licence des mœurs de la régence n'était pas toujours bien déguisée par l'élégance du ton et la politesse des manières. Fontenelle, s'y trouvant un jour, dit que les idées les plus libertines pouvaient être présentées en termes décents.

[1] Gudin, *Histoire des Contes*, t. I, p. 176.

[2] Si bien que le conte de *la Vénus Callipyge*, qu'il avait composé dans sa jeunesse, n'a jamais été inséré dans ses œuvres de son vivant parce qu'il s'y trouve un seul mot obscène : ce conte est, d'ailleurs, fréquemment attribué à J.-B. Rousseau.

Ferrand ajouta que la pensée était tellement indépendante des mots, que les sentiments les plus délicats pouvaient s'exprimer en mots obscènes. Cette assertion parut si paradoxale, qu'il fut fait défi à Ferrand de justifier sa proposition par un exemple. Le lendemain, pour répondre à ce défi, il lut en présence de la princesse et de son académie les vers dont Gudin a fait l'éloge, et dont la pensée est que l'union des cœurs sans les jouissances de l'amour ne suffit point au bonheur, mais qu'aussi les jouissances de l'amour ne sont rien sans l'union des cœurs [1]. Il était important pour l'honneur de la Fontaine de le justifier de l'accusation de Gudin, et qu'on ne pût lui attribuer les vers par lesquels Ferrand n'a que trop bien prouvé la thèse qu'il avait soutenue.

Nous avons remarqué le goût particulier de la Fontaine pour tous les genres de compositions qui rappelaient notre ancienne poésie. Dans les recueils de *Contes* qui précédèrent celui dont nous nous occupons ici, il avait inséré des ballades et des arrêts d'amour ; dans celui-ci il mit un *blason*, sorte de petit poëme dont le nom et la nature étaient tout à fait oubliés. Nos anciens poëtes entendaient par le mot *blason* la louange ou le blâme continu de la chose qu'on voulait *blasonner*. Ce mot était encore en usage du temps d'Amyot. Cet auteur

[1] *Lettre de M. le marquis Garnier à l'auteur*, en date du 12 janvier 1821. Les vers de Ferrand s'y trouvent transcrits. M. Garnier pensait qu'ils n'avaient jamais été imprimés ; on m'a assuré qu'ils l'étaient ; je ne sais pas assez érudit en ces matières pour décider ce point de critique.

appelle une épitaphe un *blason funéral*. Les *blasonneurs* devaient écrire en rimes plates et en petits vers. Les plus grands vers ne devaient pas excéder huit ou dix syllabes.

Le *blason* de la Fontaine est intitulé *Janot et Catin*[1]. Ce dernier nom, dans l'ancien langage, est le diminutif de Catherine, et Ronsard donne encore le nom de *Catin* à la reine Catherine de Médicis. La Fontaine dit au sujet de *Janot et Catin :* « J'ai composé ces stances en « vieux style, à la manière du *blason des fausses amours* « et de celui *des folles amours*, dont l'auteur est in« connu. Il y en a qui les attribuent à l'un des Saint« Gelais. Je ne suis pas de leur sentiment, et je crois « qu'ils sont de Cretin. » On pense aujourd'hui que le *blason des faulces amours* est de Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussy ou Buzy, au diocèse d'Évreux, qui vivait vers 1480[2]. Quant à l'autre, il n'est pas bien sûr qu'il soit de Cretin, et Coustelier ne l'a point inséré dans l'édition qu'il a donnée de ce poëte. Au reste, l'imitation de la Fontaine est excellente, et l'on croit lire les vers simples et naïfs d'un de nos vieux poëtes, qui, sans changer son langage, et sans rien perdre de ses grâces d'autrefois, est devenu pour nous parfaitement intelligible.

Il est probable que plusieurs des contes de ce recueil

[1] La Fontaine, *Poésies diverses*, 4.

[2] Le Duchat, dans la préface de son édition du *Blason des fausses amours*, à la suite des *Quinze joies du mariage*, La Haye, 1726, in-12, p. 214.

furent d'abord imprimés à part. Nous en avons la preuve, du moins pour le conte des *Troqueurs*, que nous avons retrouvé dans un recueil de pièces diverses formé par Huet [1]. Ce conte s'y trouve imprimé en grosses lettres italiques sur une feuille in-4° de huit pages. Il n'est signé que par les initiales de l'auteur M. D. L. F. Sans doute que le savant évêque l'avait reçu de la Fontaine lui-même; car Huet, dans sa propre vie qu'il a écrite en latin, nous apprend que c'est précisément à l'époque où nous sommes arrivés, en 1674 [2], qu'il fit connaissance avec la Fontaine; et il met au nombre des années heureuses celle pendant laquelle il acquit cet ami, aussi remarquable par sa candeur et sa bonté que par son esprit et par ses talents.

Le conte des *Troqueurs*, dans cette première impression et dans les deux éditions du recueil dont nous avons parlé, contient à la fin dix vers que l'auteur a retranchés depuis, et qu'aucun éditeur moderne n'a connus [3]. Mais on a bien remarqué que la Fontaine avait supprimé du conte de l'*Abbesse* celui de *Dindenaut*, qui s'y trouvait intercalé dans les deux éditions du recueil dont nous venons de faire mention [4].

Tout ceci prouve que la Fontaine travaillait ses ouvra-

[1] *Huetii Varia variorum*, t. V, 24e pièce. Notre cabinet de livres en renferme aussi un exemplaire : ces deux sont les seuls que nous ayons vus jusqu'ici.

[2] *Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 315 et 316.

[3] La Fontaine, *Contes*, IV, 4, édition grand in-8°, revue par M. Walckenaër, publiée chez MM. Didot.

[4] Id., 3.

avec plus de soin qu'on ne pense, puisque ses *Con-*
qui sont écrits avec beaucoup de négligence, en
ıparaison de ses *Fables*, offrent des variantes aussi
sidérables. Nous verrons par la suite qu'il ne crai-
it pas de refaire en entier celles de ses fables dont il
ait pas satisfait.

u reste, la Fontaine, dans ses nouveaux *Contes*
ıme dans les précédents, quand il parle de lui-même ne
imule rien, et se montre franc épicurien. Dans le *Dia-*
de Papefiguière il fait, d'après François Rabelais, la
ıture du pays de Papimanie, où tout le monde pros-
ɘ, par opposition à celui de Papefiguière, maudit de
ı, habité par les démons, auxquels rien ne réussit :

Maître François dit que Papimanie
Est un pays où les gens sont heureux ;
Le vrai dormir ne fut fait que pour eux :
Nous n'en avons ici que la copie.
Et, par saint Jean, si Dieu me prête vie,
Je le verrai ce pays où l'on dort.
On y fait plus, on n'y fait nulle chose ;
C'est un emploi que je recherche encor.
Ajoutez-y quelque petite dose
D'amour honnête, et puis me voilà fort[1].

ıa réputation dont la Fontaine jouissait manqua de
ɔrouiller avec Benserade. Ce bel esprit, dont la re-
nmée comme poëte était alors très-grande, s'était
ɜé de mettre en rondeaux toutes les métamorphoses
ᑊvide. Cet ouvrage, supérieurement imprimé aux dé-

La Fontaine, *Contes*, IV, 6.

pens du roi, et orné de figures, parut in-4° en 1676. Il n'eut point de succès, mais il donna lieu à un rondeau épigrammatique, qui en eut beaucoup plus que tous ceux que Benserade avait composés :

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guère;
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.
Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut un rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces rondeaux un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire;
Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

Ce rondeau, qui n'est point de Chapelle, mais d'un nommé Stardin [1], affligea la Fontaine. Déjà il aspirait à

[1] Racine le fils, dans une note sur les *Lettres de J. B. Rousseau*, 1750, in-12, t. II, p. 301 ; Tallemant, *Vie de Benserade*, en tête des *Œuvres de Benserade*, 1697, in-12, t. I, p. 30 ; *Menagiana*, t. II, p. 375 ; Saint-Marc dans les *Œuvres de Chapelle*, 1755, in-12, p. 189 ; l'abbé de la Porte, *Portefeuille d'un homme de goût*, t. I, p. 112 ; Berthelin dans Richelet, *Dictionnaire des rimes*, 1751, in-8°, p. LXXXII ; Prepetit de Grammont, *Traité de la versification françoise*, à la suite de la *Traduction en vers françois de l'Art poétique d'Horace*, 1711, in-12, p. 400 ; Boileau, *Lettre à Brossette*, en date du 14 mars 1706, t. IV, p. 552 ; Et Cizeron-Rival, dans une édition des *Lettres familières de Boileau-Despréaux à Brossette*, 1770, in 12, t. II, p. 114. Le premier ouvrage où ce petit rondeau se trouve im-

une place à l'Académie française, dont Benserade était membre, et dans laquelle il avait beaucoup d'influence. La Fontaine craignit que Benserade, qui s'était montré très-sensible au trait malin du rondeau, ne devînt son ennemi, et ne cherchât par la suite à empêcher son élection. La Fontaine se trompait : Benserade lui rendait justice, et appréciait tout son mérite ; il fut même un de ceux, ainsi que nous le dirons, qui contribuèrent le plus à sa nomination.

Quoique la Fontaine ait deux fois travaillé pour l'Opéra, cependant il désapprouvait ce genre comme contraire au bon goût ; mais il aimait la musique, et les noms des meilleurs artistes des deux sexes, tant d'Italie que de France, lui étaient familiers. M. de la Sablière l'avait introduit dans une maison où il jouissait de leurs talents et de l'agrément de leur société ; c'était celle de M. de Nyert, premier valet de chambre du roi, amateur des beaux-arts, et surtout des médailles, qui, par sa place, avait une sorte d'intendance sur les spectacles, et particulièrement sur l'Opéra.

M. de Nyert [1], qu'on nommait aussi dans le monde de Niel [2], était fils d'un marchand de Bayonne, qui, se

primé est le *Portefeuille* de M. L. D. F*** (de la Faille, auteur des *Annales de Toulouse*). Carpentras, 1694 (170 pages). Aucune des pièces contenues dans le recueil n'est de lui, dit M. de la Faille dans la préface. Une réimpression beaucoup plus belle que l'original fut livrée au public en 1695.

[1] Une quittance de lui, qui appartient à M. de Monmerqué, est signée *Pierre Denyert.* (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. IV, p. 428.)

[2] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits* ; la Fontaine, *Œuvres*, t. VI, p. 111, note 3 ; madame de Sévigné, *Lettres*, t. IX, p. 163 ; Loret, *Muse historique* sous la date du 14 juillet 1663 ; la Beaumelle, *Mémoires*,

trouvant jurat ou maire de cette ville sous Charles IX, refusa d'exécuter les ordres atroces donnés au nom du roi pour le massacre de la Saint-Barthélemy. Après la mort de son père, M. de Nyert, étant sans fortune, vint à Paris, et comme il jouait bien du luth et avait une jolie voix [1], il fut reçu comme musicien de M. le duc d'Épernon. Il s'attacha ensuite au duc de Créqui, et alla avec lui à Rome. C'est alors que M. de Nyert prit chez les Italiens une manière de chanter qu'il combina avec celle qui était en usage en France. A son retour, il entra au service de M. de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre du roi [2]; il charma toute la cour, et fit une révolution dans la musique. Louis XIII, qui, comme on sait, fut surnommé *le Juste*, sur la recommandation du duc de Mortemart, le prit à son service; il goûta tellement ses talents et sa personne que, dans les derniers jours de sa vie, il le faisait venir près de son lit, et trouvait un soulagement à lui faire chanter des airs dont il essayait de répéter les refrains [3].

de Maintenon, t. III, p. 91; madame de Sévigné dit *de Niel*, et la Chartre, *Mémoires* (an. 1643), t. LI, p. 199, collection Petitot, écrit *Nielle*. Brienne, dans ses *Mémoires*, le nomme aussi *Niel*, et nous apprend que la rumeur publique le désignait comme l'auteur de la musique d'un rondeau contre le ministre Desnoyers (*Mémoires inédits de Brienne*, 1828, in-8°, t. I, p. 315.) Indépendamment de cet exemple, je remarque que, dans le siècle de Louis XIV, on confondait souvent l'*r* avec l'*l*. Ainsi M. *Héroart* est souvent appelé *Héroal*, et la personne que Montrésor nomme *Saint-Ibar* est appelée par le cardinal de Retz (*Mémoires*, t. I, p. 241) *Saint-Ibal*.

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, édit. de 1829, in-8°, t. I, p. 67.

[2] Id., ib., p. 71.

[3] Voyez les *Mémoires de la Chartre*, t. LI, p. 199, *Mémoires pour l'histoire de France*. « Il se fit faire la barbe, passa l'après dînée à faire en-

C'est par allusion à ces circonstances que la Fontaine, dans l'épître en vers qu'il adressa à M. de Nyert, en 1677, lui dit :

Nyert, qui, pour charmer le plus juste des rois,
Inventa le bel art de conduire la voix [1].

Après la mort de Louis XIII, non-seulement Louis XIV nomma de Nyert son premier valet de chambre, mais il donna la survivance de cette charge à son fils [2]. Comme celui-ci n'avait que cinq ans, et que pour entrer en possession il fallait qu'il passât la chemise au roi, le monarque eut la bonté de s'agenouiller devant l'enfant,

ller des morilles et des champignons, et à entendre chanter Nielle dans sa ruelle et à lui répondre parfois. »

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 13.

[2] Loret nous apprend (t. VII, p. 77) que la survivance de de Nyert à son ils fut donnée dans le mois de novembre 1656 ; il écrit toujours *de Nielle*. le Nyert, suivant Tallemant (*Histor.*, t. I, p. 224 et t. II, p. 119), avait pousé une femme de chambre de la reine dont Mortemart était amoureux. e la Porte, dans ses *Mémoires*, t. LIX, p. 427, fait mention de madame de yert, femme de chambre de la reine. Ce même la Porte nous apprend u'en 1649 M. de Nyert faisait les fonctions de premier valet de chambre ıprès de Louis XIV enfant. *L'État de la France* pour 1678 désigne M. de yert comme un des quatre premiers valets de chambre. Son fils, bailli du ailliage d'Amont en la comté de Bourgogne, est nommé comme ayant la ırvivance. C'est de M. de Nyert le fils qu'il est fait mention dans une ttre de Racine à Boileau du 3 octobre, et une lettre de Boileau à Racine u 26 mai 1687. La Porte en parle et dit qu'après sa disgrâce, en 1653, Nyert, premier valet de garde-robe, vint le trouver pour lui dire, que c'étoit à lui à monter à la chambre, étant le plus ancien de la garde-robe. » 'est de Nyert le fils qui protégea Fagon et le fit devenir premier médein du roi (Choisy, *Mémoires*, t. VI, p. 354). Les filles de de Nyert père araissent avoir été au service d'Anne d'Autriche, car elles sont portées omme légataires sur le testament de cette princesse. (Madame de Motteille, *Mémoires*, t. V, p. 312.)

pour qu'il pût accomplir le cérémonial usité [1]. M. de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, fut fait duc et pair, emmena Nyert au voyage de Lyon et Savoie, où le père de Saint-Simon l'entendit chanter plusieurs fois chez M. de Mortemart.

C'est ce même fils de M. de Nyert qui depuis épousa par amour une très-belle personne, nommée Charlotte Vanghangel, dont la sœur aînée avait inspiré depuis longtemps l'attachement le plus tendre à M. de la Sablière. Le père de ces deux beautés, M. Vanghangel [2], était un Hollandais qui s'était fixé à Paris depuis que M. de la Sablière, fermier des domaines du roi, l'eut intéressé dans cette administration. C'est ainsi que, par suite de liaisons d'affaires, de parenté et d'amour, notre fabuliste, commensal de M. de la Sablière, se trouvait lié, et avec M. Vanghangel, et avec MM. de Nyert [3].

Dans l'épître en vers dont nous venons de faire mention, et qui est adressée à M. de Nyert le père, la Fontaine nous apprend que le chant des Atto [4], des Léonora [5], fameux artistes d'Italie, ainsi que la musique

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits.*

[2] Tallemant, *Histor.*, t. IV, p. 431 et t. V, p. 362 ; il écrit *Van Ghangel.*

[3] Cette famille des Vanghangel ou Vangangel était protestante, mais Charlotte Vanghangel, avant d'épouser de Nyert, se convertit à la religion catholique (marquis de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 379.)

[4] Voyez *Mémoires du maréchal de Grammont* (an. 1757), t. LVI, p. 464 et 465 collection Petitot. « Le cardinal Mazarin avait fait faire deux « voyages à Munich à un certain castrat, musicien italien nommé Atto, « drôle qui ne manquait pas d'intelligence, et qui connoissoit particulière- « ment l'électrice. »

[5] Léonora était une chanteuse que Mazarin avait, en même temps qu'Atto, fait venir d'Italie. Elle faisait les délices d'Anne d'Autriche pendant

instrumentale des le Camus, des Gaultier, des Boësset, des Hémon, en France, étaient passés de mode; que Chambonnière et les Couperains n'étaient plus les premiers sur le clavecin; que la Barre n'avait plus la supériorité sur la flûte, ni Dubut sur le luth; et même que le célèbre Lambert, qui, avec sa belle-sœur madame Hilaire, donnait de si ravissants concerts dans les appartements, les jardins et les bosquets de sa maison de Puteaux-sur-Seine, avait cessé de faire les délices des amateurs [1]. Le goût était changé; on avait abandonné le luth, le théorbe, la flûte, la viole : on voulait un plus grand fracas d'instruments :

Ce n'est plus la saison de Raymond ni d'Hilaire :
Il faut vingt clavecins, cent violons pour plaire.

Cependant cette révolution dans le goût musical avait été rapide, et elle était alors récente, puisque, huit ou neuf ans auparavant, on réunissait encore dans les concerts les deux célèbres cantatrices dont la

son séjour à Ruel en 1644 (*Mémoires de madame de Motteville*, édit. 1824, in-8, t. II, p. 81, ou t. XXXVII de la collection Petitot). Monglat (*Mémoires*, t. II, p. 39, t. L de la collection) se trompe en disant que le cardinal Mazarin fit venir Léonora en 1647 d'Italie, ou bien elle y était retournée.

[1] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, 1732, in-folio, p. 392, et 401 à 405, et p. 464 à 477; Saint-Évremond, *Sur l'Opéra*, t. IV, p. 39 et 49 de ses *Œuvres*, 1753, in-12; Pavillon, *Œuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 56; Fouquet, *Défenses*, t. VIII, ou t. III de la continuation, p. 167; Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits; Recueil des plus beaux airs mis en chant*, 1661, in-12, t. I, p. 16 à 29; Loret, *Muse historique*, liv. XIII, p. 53, lettre 14, en date du 15 avril 1662; et liv. XIV, p. 10, lettre 3, en date du 20 janvier 1663.

Fontaine donne ici les noms pour nous apprendre qu'elles n'étaient plus de saison.

Nous lisons, dans les *Mémoires de Gourville*, qu'en 1668 M. le duc, le fils aîné du prince de Condé, voulant donner à souper à M. le comte de Saint-Paul dans sa petite maison de la rue Saint-Thomas du Louvre, « y fit trouver une musique admirable, entre autres mademoiselle Hilaire et mademoiselle Raymond[1]. » Cette dernière assemblait chez elle la plus brillante société, et le marquis de Sévigné, dans une lettre écrite à sa sœur, madame de Grignan (6 mars 1671), se félicite d'avoir entendu une symphonie charmante de Camus et d'Ytier chez mademoiselle Raymond, en compagnie de madame de la Sablière, Ninon de Lenclos, mademoiselle de Simmes, madame de Salins et madame de Montsoreau[2]. A l'époque à laquelle la Fontaine écrivait son épître, mademoiselle Raymond s'était retirée dans le couvent de la Visitation, rue du Bac ; mais elle porta dans les dévotions le goût du luxe et des commodités de la vie.

Dans une lettre, en date du 21 octobre 1676, madame de Sévigné écrivait à sa fille : « Je suis venue par le plus « beau temps du monde à dîner chez nos sœurs de « Sainte-Marie du faubourg (Saint-Germain). Je suis « dans la plus belle maison de Paris, dans la chambre de « mademoiselle Raymond, qui s'y est fait faire, comme

[1] Gourville, *Mémoires*, collection Petitot et Monmerqué, t. LII, p. 399.
[2] Madame de Sévigné, *Lettres*, t. II, p. 362, édit. de M. Gault de Saint-Germain, 1823, in-8°.

« bienfaitrice, un petit appartement enchanté. Elle sort « quand elle veut, mais elle ne le veut guère, parce « qu'elle a principalement dans la tête de vouloir aller « en paradis [1]. »

Rien n'est plus digne de remarque que cette passion pour la retraite et la vie contemplative, qui s'emparait également de tant de personnes différentes par leurs goûts, leurs fortunes, leurs positions et leurs caractères, et qui les transformait en sages désabusés de toutes les vanités du monde ou en dévots cénobites. La magistrature et l'armée, la littérature et la cour avaient bon nombre de leurs membres qui se convertissaient ainsi ; mais ces conversions étaient sincères, réelles, complètes, irrévocables, et ne peuvent être attribuées à aucun motif d'intérêt ou d'ambition. Les causes de cette influence qu'exerçait la religion sur les âmes fortes comme sur les âmes faibles, sur les ignorants comme sur les savants, dans la prospérité comme dans l'infortune, chez les grands comme chez les petits, mériteraient d'être étudiées, et n'ont point encore été développées d'une manière satisfaisante.

Nous apprenons encore par cette épître de la Fontaine que le public français ne goûta point d'abord l'opéra transporté d'Italie en France par le cardinal Mazarin, et que ce fut Louis XIV seul qui soutint ce spectacle et le mit à la mode [2]. Il est évident aussi, d'après ce que

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, t. V, p. 176.
[2] Titon du Tillet, *Remarques sur la poésie et la musique françoise*, à la suite du *Parnasse françois*, p. XLIII ; Perrin, *Œuvres de Poésie*, 1662, in-12, p. 293 ; et les *Œuvres de la Fontaine*, t. VI, p. 113, note 1.

dit la Fontaine, qu'à cette époque l'art du décorateur, ou du moins du machiniste, était encore dans son enfance :

Des machines d'abord le surprenant spectacle
Éblouit le bourgeois, et fit crier miracle ;
Mais la seconde fois il ne s'y pressa plus,
Il aima mieux le Cid, Horace, Héraclius.
Aussi de ces objets l'âme n'est point émue,
Et même rarement ils contentent la vue.
Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets.
Souvent au plus beau char le contre-poids résiste;
Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste;
Un reste de forêt demeure dans la mer,
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

Si l'on oppose au poëte le charme produit par la réunion de tant d'arts divers, il répond :

De genres si divers le magnifique appas
Aux règles de chaque art ne s'accommode pas.
. . . .
Le bon comédien ne doit jamais chanter.
Le ballet fut toujours une action muette.
La voix veut le théorbe et non pas la trompette;
Et la viole, propre aux plus tendres amours,
N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.
Mais Louis... veut. . . . .
. . . . sur le théâtre, ainsi qu'à la campagne,
La foule qui le suit, l'éclat qui l'accompagne;
Grand en tout, il veut mettre en tout de la grandeur;
La guerre fait sa joie et sa plus forte ardeur;

Ses divertissements ressentent tous la guerre :
Ses concerts d'instruments ont le bruit du tonnerre,
Et ses concerts de voix ressemblent aux éclats
Qu'en un jour de combat font les cris des soldats.
Les danseurs, par leur nombre, éblouissent la vue,
Et le ballet paroît exercice, revue,
Jeu de gladiateurs, et tel qu'au champ de Mars
En leurs jours de triomphe en donnoient les Césars [1].
Glorieux, tous les ans, de nouvelles conquêtes,
A son peuple il fait part de ses nouvelles fêtes,
Et son peuple, qui l'aime et suit tous ses désirs,
Se conforme à son goût, ne veut que ses plaisirs,
....

La Fontaine se plaint ensuite de ce qu'on a trop d'engouement pour l'opéra et pour Lully :

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours :
Hiver, été, printemps, bref, opéra toujours;
Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde....
Avec mille autres biens le jubilé fera
Que nous serons un temps sans parler d'opéra.
Mais aussi, de retour de mainte et mainte église,
Nous irons, pour causer de tout avec franchise,
Et donner du relâche à la dévotion,
Chez l'illustre Certain faire une station :
Certain, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux arts également savante ;
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperains.

[1] Raguenet, *Parallèle des Italiens et des François en ce qui regarde la musique*, 1702, in-12, p. 20 et 22.

De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique :
Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux
Pour contenter l'esprit, et l'oreille, et les yeux.

Mademoiselle Certain, dont les talents furent développés par Lully, devint célèbre par les beaux concerts qu'elle donnait chez elle, et où les plus habiles compositeurs faisaient porter leur musique; mais à l'époque à laquelle la Fontaine écrivait son épître, cette jeune virtuose, que M. de Nyert faisait élever, n'avait pas plus de quinze ans[1].

Ce fut alors qu'on célébra en France le jubilé ouvert par le pape Clément X, jubilé[2] que notre poëte se pro-

[1] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, p. 637; Chaulieu, *Œuvres*, 1774, in-8°, t. II, p. 86; *Chansons historiques*, in-folio, manuscrit, t. VI, p. 278, et t. III, p. 87. De Nyert était ami de Félix, le premier chirurgien du roi; l'évêque d'Agen, dans ses *Mémoires*, en rendant compte de son adresse dans l'opération de la fistule (si difficile alors) que Félix fit au roi en 1686, dit : « Le lendemain qu'il eut sauvé la vie au roi, il estropia dans une saignée de Nyert, son meilleur ami. » La Beaumelle, *Mémoires de madame de Maintenon*, t. III, p. 91, édit. d'Amsterdam, 1756, gr. in-12.)

[2] *Catéchisme des indulgences et du jubilé*, 1677; Pellisson, *Œuvres diverses*, 1735, in-12, t. II, p. 413 et 419; *Lettres*, en date du 2 avril 1677; Madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 22 avril 1676, édit. de 1818, in-8°, t. IV, p. 264; cette lettre a été publiée pour la première fois en 1754. Voyez l'édition des *Lettres de madame de Sévigné*, 1754, in-12, t. IV, p. 35. Le jubilé dont parle la Fontaine fut, en 1675, ouvert par Clément X; mais, comme celui de 1700, il ne fut célébré en France que deux ans après son ouverture. A Pâques de 1677 il fut proclamé en France, et à ce moment l'opéra d'*Isis* avait eu déjà plusieurs représentations.

Visé, dans son *nouveau Mercure galant*, 1677, t. I, p. 44, parle du grand succès de cet opéra. Il nous apprend que le sieur Berain, dessinateur du roi, avait donné le dessin des habits et des coiffures, p. 45; et t. II, p. 4, il nous dit que la reine et le Dauphin ont, dans le jubilé, édifié tout le

posait de passer d'une manière si peu édifiante, et dont l'effet le plus efficace et le plus heureux, suivant lui, était de faire cesser les entretiens sur l'opéra, qui l'ennuyaient si fort. L'opéra d'*Isis* de Quinault fut joué pour la première fois le 5 janvier 1677. Ces deux circonstances fixent la date de la composition de cette épître de la Fontaine au commencement de 1677. La prochaine publication du jubilé remuait alors en France toutes les consciences, et occupait toutes les têtes, depuis les palais jusqu'aux chaumières. Les temps sont changés.

La Fontaine non-seulement aimait les concerts, mais il s'amusait de toutes sortes de spectacles, même des farces, surtout quand elles étaient jouées par Angelo Constantini. Cet acteur célèbre, plus connu sous le nom de Mezetin, que portait toujours dans les canevas des pièces italiennes celui qui jouait les intrigants, était né à Vérone. Il vint à Paris en 1681, et fit les délices du public non-seulement par son jeu, mais par ses talents pour la danse et pour le chant. La troupe italienne dont il faisait partie ayant été supprimée, Constantini se mit au service du roi de Pologne, qui l'anoblit et le fit son trésorier.

Une si haute fortune tourna la tête au pauvre Constantini; il osa adresser ses vœux à une maîtresse du monarque, et fut plongé dans un cachot, où il demeura

monde, que Monsieur de Paris et les plus grands magistrats ont visité à pied plus de soixante églises.

où il s'était rendu dans le dessein de vaquer à ses affaires, il exprime ce sentiment avec autant de galanterie que de grâce et de naïveté : « Que vous aviez raison, « Mademoiselle, de dire qu'ennui galoperoit avec moi « devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand « village ! C'est chose si vraie, que je suis présentement « d'une mélancolie qui ne pourra, je le sens, se dissiper « qu'à mon retour à Paris.

A guérir un atrabilaire,
Oui, Champmeslé saura mieux faire
Que de Fagon tout le talent ;
Pour moi, j'ose affirmer d'avance
Qu'un seul instant de sa présence
Peut me guérir incontinent.

« Bois, champs, ruisseaux et nymphes des prés me « touchent plus guère depuis qu'avez enchaîné le bon- « heur près de vous ; aussi compté-je partir bientôt. »

On voit aussi par cette lettre que Racine, par les conseils duquel notre poëte s'était rendu à Château-Thierry, s'oubliait facilement, et oubliait un peu ses amis quand il était amoureux de la Champmeslé : « M. Racine avoit promis de m'écrire : pourquoi ne « l'a-t-il pas fait ? Il auroit sans doute parlé de vous, « n'aimant rien tant que votre charmante personne : « ç'auroit été le plus grand soulagement à la peine que « j'éprouve à ne plus vous voir. S'il savoit que j'ai suivi « en partie les conseils qu'il m'a donnés, sans cesser « pourtant d'être fidèle à la paresse et au sommeil, il

« auroit peut-être, par reconnoissance, mandé de vos « nouvelles et des siennes : mais véritablement je l'ex- « cuse; aussi bien les agréments de votre société rem- « plissent tellement les cœurs que les autres impres- « sions s'affoiblissent. »

Les louanges que notre poëte donne à la Champmeslé n'étaient pas exagérées; elle eut toujours une cour très-nombreuse; et dans une autre lettre [1] que la Fontaine lui écrivit de la campagne, lorsque Louis XIV était au fort de ses conquêtes, et qu'elle se trouvait entourée par beaucoup d'adorateurs, il lui dit : « Tout « sera bientôt au roi de France et à mademoiselle de « Champmeslé. » Nous voyons par cette même lettre que la Fare, bien connu de la Fontaine, à cause de sa grande intimité avec madame de la Sablière, était souvent chez la Champmeslé. Son amant en titre était M. de Tonnerre, qui supplanta Racine; ce qui fit faire sur ce grand poëte ce mauvais jeu de mots : « qu'il avoit « été déraciné par le tonnerre. » La Fontaine, qu'amusait beaucoup la gaieté folâtre de M. de Tonnerre, exprime dans sa lettre le regret de ne plus se trouver exposé à ses niches et à ses brocards [2].

La Champmeslé aimait la société de notre poëte, et avait pour lui de grandes bontés : « Vous êtes, lui « dit-il, la meilleure amie du monde, aussi bien que la

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 15.

[2] Charles-Amédée de Broglie, comte de Revel, qui se distingua au combat de Crémone, fut aussi au nombre de ses amants. (Voyez, *Lettres de Boileau*, lettre 24, du 17 avril 1702, au comte de Revel, et madame de Sévigné, lettre du 1er avri 1671.)

« plus agréable. » Quoiqu'elle eût alors plus de trente ans, et lui plus de cinquante, ce n'était pas sa faute si elle était seulement son amie : la dédicace du conte de *Belphégor* [1] en fait foi; et à cet égard on ne peut s'exprimer plus clairement, mais aussi il est impossible de mettre dans un tel aveu plus d'enjouement, d'esprit et de grâce.

De votre nom j'orne le frontispice
Des derniers vers que ma muse a polis.
Puisse le tout, ô charmante Phylis!
Aller si loin que notre lôs [2] franchisse
La nuit des temps! Nous la saurons dompter,
Moi par écrire, et vous par réciter.
Nos noms unis perceront l'ombre noire;
Vous régnerez longtemps dans la mémoire,
Après avoir régné jusques ici
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connoît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur?
. . . .
De mes Phylis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon ame tout entière,
Si de mes vœux j'eusse plus présumé :
Mais en aimant, qui ne veut être aimé?
Par des transports n'espérant pas vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,

[1] La Fontaine, *Contes*, v, 7.
[2] Renommée.

De ceux qui sont amants plus d'à demi :
Et plût au sort que j'eusse pu mieux faire !

i l'on en croit Furetière, l'accomplissement du vœu rimé dans cette dédicace en fut la récompense. « La mpmeslé en a fait le payement, dit-il, d'une ma-e fort plaisante, et que je ne rapporterai point ici, ce qu'elle est assez connue de tout le monde [1]. » Un mot de Racine, que J.-B. Rousseau nous a trans-, prouve assez la grande facilité de la Champmeslé, joute encore à la probabilité de l'inculpation de Fu-ère.

acine, lorsqu'il aimait la Champmeslé, n'ignorait qu'elle partageait ses faveurs entre plusieurs amants, compter son mari. Un jour que ce dernier cajolait une e servante, fort coquette, et dont le commerce offrait de sécurité, Racine, qui se trouvait présent, l'arrêta, lisant : « Ah ! Champmeslé, prends-y garde, ce jeu t pas sûr ; tu veux donc nous gater tous ? » Ce mot it si plaisant, que Boileau et Racine, se trouvant en té avec d'autres jeunes gens de leur âge, en compo-nt une épigramme, que depuis les éditeurs de Boi-, mais non pas lui, ont insérée dans ses œuvres [2].

'uretière, *Recueil des factums contre l'Académie*, 1694, t. I, p. 292.
. B. Rousseau, *Lettres sur différents sujets de littérature*, 1750, , t. II, p. 37, lettre en date du 15 octobre 1715. L'éditeur de ces let-st Racine le fils, qui ne dément pas le mot attribué à son père par eau, ni la part que l'auteur d'*Athalie* eut à l'épigramme. Au reste, le mot qui en fait le sujet a été connu de madame de Sévigné, qui l'at-e à un comédien; *Lettres de madame de Sévigné*, t. II, p. 35, lettre en lu 8 avril 1671. Segrais l'avait consigné dans un recueil qu'il avait fait

La lettre que la Fontaine avait adressée à la Champmeslé est datée de la campagne, en 1678; il allait quelquefois passer l'automne au château des Cours, près de Troyes, avec une société choisie, rassemblée par M. Rémond des Cours, frère du fermier général[1]. Les frères Simon, riches et joyeux habitants de la ville de Troyes, à l'un desquels la Fontaine adressa une épître en vers, dont nous ferons mention par la suite, figuraient aussi parmi cette société. On y faisait des vers, et, en 1678, on y composa un ballet à l'occasion de la paix de Nimègue; la Fontaine fournit pour sa part un intermède imprimé avec le ballet, où les bergers de la pièce sont comparés à ceux du Lignon[2].

En général, notre poëte s'éloignait peu de Paris et des campagnes qui l'entourent. Depuis son retour de Limoges, ses plus longs voyages furent à Château-Thierry, à Reims ou à Troyes; cependant Brossette nous dit que la Fontaine se rendit une fois à Lyon chez un riche banquier de ses amis, nommé Caze. Il y vit M. du Puget[3], plus connu comme physicien que comme poëte; celui-ci lui communiqua un apologue en vers, intitulé *le Chien politique;* il avait pour but de critiquer la mauvaise administration des deniers publics dont on accusait les ma-

« de ce qui avait été dit de plus fin, » dit madame de Sévigné, lettre du 1er mai 1671.

[1] Adry, *Notes sur la vie de la Fontaine*, édit. de Barbou, 1806, p. 27.

[2] La Fontaine, *Poésies diverses*, 5. Voyez Grosley, *Mémoires sur les Troyens célèbres*, *Œuvres inédites*, 1812, in-8°, t. II, article *Simon*.

[3] Louis du Puget, né à Lyon en 1629, et mort le 16 décembre 1709, à quatre-vingts ans. (Voyez Pernetty, *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon et des Lyonnais dignes de mémoire*, t. II, p. 126.)

gistrats de la ville de Lyon. Ceci donna l'idée à notre poëte de traiter le même sujet, et il écrivit alors la fable du *Chien qui porte à son cou le dîner de son maître*[1].

Brossette dit que le sujet de cette fable est tiré d'une lettre de Sorbière, qui y raconte un fait semblable, arrivé à Londres lorsqu'il se trouvait dans cette ville[2] : cela n'est pas impossible; mais on doit faire observer que le sujet de cette fable avait déjà été traité par Walchius et Régnier, bien avant le voyage de Sorbière en Angleterre.

Walchius aussi rapporte cette aventure comme étant réellement arrivée à Strasbourg de son temps[3], et un collecteur d'anecdotes avait mis en français cette historiette dans un petit livre imprimé à Rouen en 1611[4].

Dans tout ce qui nous reste de la Fontaine on ne trouve aucune mention de M. Caze, mais il est certain qu'un jeune homme de ce nom, amant de mademoiselle Deshoulières, et qui lui a adressé de jolis vers, se trouva en même temps que notre poëte chez madame d'Hervart à Bois-le-Vicomte, dans l'été de 1689[5], et le savant Spon, dans ses *Recherches sur les antiquités de*

[1] La Fontaine, *Fables*, VIII, 7.

[2] *Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette, publiées par Cizeron-Rival*, 1770, in-12, t. II, p. 159. Voyez encore t. I, p. 23, 131, 140, 153, 214; et t. II, p. 54. Du Puget était né en 1629, et mourut le 16 décembre 1709.

[3] Walchius, *Fabul.* III, 1609, in-4° ; Regnerii Belnensis *Apologia Phædri*, pars I, fab. 17, p. 23.

[4] *Trésor des récréations*, p. 232, Rouen, in-16, 1611.

[5] Voyez la lettre de M. Caze à mademoiselle Deshoulières, en date du 4 octobre 1689, dans les *Œuvres de madame et de mademoiselle Deshoulières*, 1764, in-12, t. II, p. 204 et p. 17, et t. I, p. XLI de la notice.

Lyon, publiées en 1675, fait mention de la maison de M. Caze comme d'une des plus belles maisons de Lyon. Elle était située dans le quartier Bellecour, ressemblait à un palais, et avait été bâtie par Jove, architecte italien [1].

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement et du récit de Brossette, la fable dont nous venons de faire mention appartient à un recueil dont nous n'avons point encore parlé, et dont il est temps de nous occuper.

C'est alors qu'eut lieu devant le parlement de Rouen un procès grotesque entre deux paysans qui avaient troqué de femmes. La Fontaine en fit le conte des *Troqueurs*, d'abord imprimé séparément, et qui fut, pour la première fois, inséré dans l'édition de ses Contes qui se fit à Lyon, lors de son voyage en cette ville, ou peu après son départ. Cette édition renferme aussi d'autres poésies de la Fontaine. Ce fut un jésuite instruit, le père Colonia, qui fut l'éditeur de ce recueil [2].

Nos lecteurs ont pu remarquer dans le prologue de *Belphégor* avec quelle confiance la Fontaine, que tant de biographes ont dépeint comme s'ignorant lui-même parle des succès de sa muse :

> Nos noms unis perceront l'ombre noire,
> Moi par écrire.....

Sa conviction était à cet égard d'autant plus grande,

[1] *Recherches sur les antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1675, in-12, p. 185, ch. VIII.

[2] *Contes de la Fontaine* en 3 parties, in-12. Lyon, 1679.

que, lorsqu'il traçait ces vers, il avait publié, en 1678 et en 1679, son second recueil de fables[1], dédié à madame de Montespan, à laquelle il disait aussi :

> Protégez désormais le livre favori
> Par qui j'ose espérer une seconde vie[2].

Le nouveau recueil ne renfermait que cinq livres; ce qui faisait, avec le premier recueil, qui fut de nouveau publié, corrigé et augmenté par l'auteur, onze livres de fables. Le douzième et dernier livre des fables ne parut que longtemps après, et devait être le chant du cygne. Ce nouvel ouvrage mit le sceau à la réputation de la Fontaine : il se terminait par un épilogue consacré à la louange du roi, qui ne manqua jamais, quoi qu'on en ait dit, d'encourager notre poëte quand il usait de ses rares talents pour l'utilité des mœurs et de la morale. Si, en effet, d'une part, Louis XIV laissait interdire le débit de ses *Contes* par une sentence de police, de l'autre, il permettait qu'on s'écartât, par une honorable exception, du protocole ordinaire des priviléges, pour déclarer dans celui qu'il accordait pour son second recueil de *Fables*, « que c'étoit afin de témoigner à l'auteur l'estime qu'il faisoit de sa personne et de son mérite, et parce que la jeunesse avoit reçu beaucoup de fruit en son instruction des *Fables choisies* et mises en vers qu'il avoit précédemment publiées[3]. »

[1] La Fontaine, *Fables*, liv. VII à XI.
[2] Livre VII, dédié à madame de Montespan.
[3] Voyez le privilége du roi qui est imprimé à la suite de la Vie d'Ésope et avant la table dans l'édit. des Fables de 1678, t. I, in-12.

La Fontaine fut même admis à offrir en personne ses fables à Louis XIV. Il se rendit à cet effet à Versailles; mais, après avoir fort bien récité son compliment au monarque, il s'aperçut qu'il avait oublié le livre qu'il devait lui présenter; il n'en fut pas moins accueilli avec bonté et comblé de présents. Mais on ajoute qu'à son retour il perdit aussi, par distraction, la bourse pleine d'or que le roi lui avait fait remettre, et qu'on retrouva heureusement sous le coussin de la voiture qui l'avait ramené [1].

La Fontaine, dans l'avertissement de son second recueil, prévient ses lecteurs qu'il a cru devoir donner à ses dernières fables un tour un peu différent de celui qu'il avait donné aux premières, « tant, dit-il, à cause « de la différence des sujets que pour remplir de plus « de variété mon ouvrage. » La vérité est que, d'abord gêné par son respect pour les anciens, la Fontaine ne s'était écarté qu'avec une sorte de crainte de la brièveté de Phèdre et d'Ésope; mais s'étant aperçu que les fables qui avaient eu le plus de succès étaient celles où il s'était abandonné à son génie, il résolut de n'écouter que ses inspirations.

Aussi ce second recueil est-il, suivant nous, supérieur au premier. L'envie, du temps de la Fontaine, a

[1] *Notes manuscrites de M. Despots sur la Fontaine*, dans les papiers de feu M. le vicomte Héricart de Thury ; le président Bouhier, dans les *Notes d'Adry sur la vie de la Fontaine*, édit. des *Fables* de Barbou, 1806, in-12, p. XXVII, note 15; Bauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, 1735, in-8°, t. II, p. 286.

prononcé le contraire [1], et cela était tout simple; mais on s'étonne que Chamfort ait adopté un semblable jugement [2] : il y a encore plus lieu d'être surpris que ce littérateur si plein d'esprit et de goût, après avoir été dans sa jeunesse un panégyriste éloquent et enthousiaste de la Fontaine, soit devenu pour lui, dans un âge plus avancé, un commentateur chagrin et souvent injuste. Cependant il est possible de rendre raison de cette apparente contradiction. Chamfort avait un caractère difficile, jaloux et envieux [3] : dans sa sauvage indépendance, il haïssait toutes supériorités sociales; il prenait, comme tant d'autres, les fougueux accès de l'orgueil et de la misanthropie pour de la force et de la fierté.

La réflexion et la lecture eussent peut-être corrigé ou adouci l'âpreté de ces défauts, surtout lorsque, par la protection d'une vertueuse princesse, l'infortunée Élisabeth, le sort cessa de lui être contraire [4]; mais la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur, le rendit ingrat envers ses bienfaiteurs, et les leçons de

[1] Baillet, *Jugements des savants*, in-4°, t. IV, p. 413.

[2] Guillon, *la Fontaine et tous les fabulistes*, an XI (1803), in-8°, t. II, p. 1, note 2, sur l'avertissement de la Fontaine.

[3] Une femme spirituelle qui, comme nous, l'a bien connu, en porte le même jugement. Voyez les *Essais de mémoires sur M. Suard*, 1820, in-12, p. 76.

[4] Ginguené, *Biographie universelle*, t. VIII, p. 11, article *Chamfort*, et la notice sur cet écrivain, en tête des diverses éditions de ses œuvres; Solvet, *Études sur la Fontaine*, t. I, p. 92. Ginguené dit que Chamfort avait composé son commentaire pour madame Élisabeth, et Solvet pour madame Diane de Polignac. Ces deux récits sont différents, mais non contradictoires. M. Boissy d'Anglas a comparé habilement les éloges de la Fontaine par Chamfort et par la Harpe. (Voyez *Études littéraires et poétiques d'un vieillard*, 1825, in-12, t. VI, p. 46.)

cet auteur favori, de ce poëte qu'il avait tant aimé, devinrent impuissantes contre les vices de son cœur. Aussi les louanges que la Fontaine donne aux grands lui causent presque toujours de l'humeur. Il combat ou méconnaît sans cesse la sage et douce philosophie du fabuliste, qu'à une époque plus heureuse nul n'avait mieux que lui définie et appréciée[1].

« Ce qui distingue, dit Chamfort dans son excellent éloge[2], la Fontaine de tous les moralistes, c'est la facilité insinuante de sa morale; c'est cette sagesse naturelle comme lui-même, qui paraît n'être qu'un heureux développement de son instinct. Il ne vous parle que de vous-même ou pour vous-même; et de ses leçons, ou plutôt de ses conseils, naîtrait le bonheur général. Son livre est la loi naturelle en action : tout sentiment exagéré n'avait point de prise sur son âme; s'en écartait naturellement; et la facilité même de son caractère semblait l'en avoir préservé.

« La Fontaine n'est point le poëte de l'héroïsme; il est celui de la vie commune, de la raison vulgaire. Le travail, la vigilance, l'économie, la prudence sans inquiétude, l'avantage de vivre avec ses égaux, le besoin qu'on peut avoir de ses inférieurs, la modération, la retraite; voilà ce qu'il aime et ce qu'il fait aimer. L'amour, cet objet de tant de déclamations, « ce mal qui peut-être « est un bien, » dit la Fontaine, il le montre comme une

[1] De Fontanes, *Mercure de France*, mois de ventôse an XI.

[2] Chamfort, dans les *Œuvres de la Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. XXI; dans le *Recueil de l'Académie de Marseille*, 1774, in-8°, p. 11.

faiblesse naturelle et intéressante. Il n'affecte point ce mépris pour l'espèce humaine qui aiguise la satire mordante de Lucien, qui s'annonce hardiment dans les écrits de Montaigne, se découvre dans la folie de Rabelais, et perce même quelquefois dans l'enjouement d'Horace. Ce n'est point cette austérité, qui appelle, comme dans Boileau, la plaisanterie au secours d'une raison sévère, ni cette dureté misanthropique de la Bruyère et de Pascal, qui, portant le flambeau dans l'abîme du cœur humain, jette une lueur effrayante sur ses tristes profondeurs. Le mal qu'il peint, il le rencontre : les autres l'ont cherché. Pour eux, nos ridicules sont des ennemis dont ils se vengent : pour la Fontaine, ce sont des passants incommodes, dont il songe à se garantir; il rit, et ne hait point [1]. L'âme, après la lecture de ses ouvrages, calme, reposée, et, pour ainsi dire, rafraîchie, comme au retour d'une promenade solitaire et champêtre, trouve en soi-même une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la Providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi, enfin l'heureuse disposition de supporter patiemment les défauts d'autrui, et même les siens : leçon qui n'est peut-être pas une des moindres que puisse donner la philosophie. »

Si la Fontaine, dans ce second recueil a varié sa manière, heureusement il ne l'a pas changée : ce qui pro-

[1] *Ergo deus quicumque adspexit, ridet et odit.*
(JUVÉNAL, satire XV, vers 71.)

bablement, lors même qu'il l'aurait voulu, lui eût été impossible. Nous retrouvons encore au même degré, et souvent à un plus haut degré de perfection, ce style enchanteur qui s'élève et descend sans effort, parcourt toutes les nuances, prend tous les tons, depuis le langage majestueux et énergique de l'ode et de l'épopée, jusqu'à la naïve et familière éloquence du jargon populaire. C'est toujours ce même fonds de bienveillance générale qui l'intéresse à tous les êtres vivants,

Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux [1].

C'est toujours le même art de s'identifier avec les personnages qu'il fait agir, de s'astreindre aux lois des monarchies et des républiques d'animaux qu'il a fondées, de ne jamais déroger aux rangs et aux titres qu'il a établis parmi eux. Maître Renard garde toujours son caractère rusé, Jean lapin et Robin mouton leur bonhomie. Le chat hypocrite est Grippeminaud le bon apôtre, ou Rominagrobis. Est-il guerrier, et la terreur des rats, c'est Rodillard. Siége-t-il comme juge, c'est l'archiduc des chats fourrés. Le lion a toujours son Louvre, sa cour des pairs, ses officiers, ses médecins. C'est toujours nos seigneurs les ours, sultan léopard, don coursier, et les parents du loup, gros messieurs qui l'ont fait apprendre à lire. C'est enfin la même simplicité de dialogue, où les enfants, comme les hommes du goût le plus exercé, aiment à retrouver le langage de la conversation. C'est

[1] La Fontaine, *Fables*, x, 1.

encore le jeu divertissant de ces scènes si courtes et si animées.

En lui, chaque idée réveille soudain l'image et le sentiment qui lui est propre. Jupiter n'est qu'un homme dans les choses familières, et le moucheron, quand il combat le lion, est un guerrier redoutable qui sonne à la fois la charge et la victoire. Il voit tour à tour dans un renard Patrocle, Ajax, Annibal, et, dans un chat, Alexandre. Il rappelle dans le combat de deux coqs pour une poule la guerre de Troie pour Hélène; il met de niveau Pyrrhus et la laitière; représente dans la querelle des deux chèvres, qui se disputent le pas, fières de leur généalogie, Philippe IV et Louis XIV, s'avançant dans l'île de la Conférence; et, à propos de la tardive maternité de l'alouette, il peint les délices du printemps, les amours de tous les êtres, et met l'enchantement de la nature en contraste avec le veuvage d'un oiseau. Il passe d'un extrême à l'autre, avec une justesse parfaite et une étonnante rapidité, et finit par vous persuader que c'est sérieusement et de bonne foi qu'il confond les grandes choses avec les petites, et qu'il met tant d'intérêt à ces dernières.

Ce n'est point un poëte qui imagine, ce n'est pas un conteur qui plaisante, c'est un témoin présent à l'action, et qui veut vous y rendre présent lui-même. Écoutez la belette et le lapin plaidant pour un terrier : tout est mis en usage, coutume, autorité, droit naturel, généalogie ; on y invoque les dieux hospitaliers. Voyez s'il est possible de mieux plaider une cause. Entendez le loup qui

daube, au coucher du roi, son camarade absent, le renard, et dites si vous n'avez pas assisté au coucher de sa majesté lionne, si vous ne savez pas ce qui s'y est passé.

Si un rat, bon citoyen, vient demander des provisions à un autre rat égoïste et solitaire, que de motifs ne fait-il pas valoir? Le blocus de Ratopolis, la république attaquée, son état indigent, le secours qu'on attend, et qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Ne voyez-vous pas, à la gravité de ces raisons, qu'il s'agit de la chose la plus importante, de la destinée entière du peuple rat, dont le peuple chat a juré la destruction? Quand ce rat gros et gras se retire dans un fromage de Hollande, c'est que, comme un moine, il est las des soins d'ici-bas. Le chat, priant le rat de le délivrer, l'assure qu'il l'aime comme ses yeux, et lui dit qu'il était sorti pour aller faire sa prière aux dieux, comme tout dévot chat en use tous les matins. Tartuffe parle-t-il mieux?

Si la Fontaine vous fait voir la belette extrêmement maigre, c'est qu'elle sortait de maladie. Si ce cerf ignore une maxime de Salomon, le poëte se croit obligé de nous avertir que ce cerf n'avait pas accoutumé de lire. S'il parle de ce vieux rat, qui a échappé à beaucoup de dangers, il n'oublie pas qu'il a perdu sa queue à la bataille. Si des chiens et des chats vivent en bonne intelligence, il a soin d'ajouter que cette union presque fraternelle édifiait tous les voisins.

A tous ces traits nous rions de la simplicité et de la naïveté du poëte, et c'est à ce piége si délicat que se prend notre vanité. Grâce à l'art que l'auteur a mis à

dessiner les caractères de tous ses personnages, au soin qu'il a pris de nous intéresser à tout ce qui les concerne, les scènes qu'il nous présente détachées et isolées les unes des autres n'en semblent pas moins unies par un lien commun, et forment, comme il le dit lui-même,

Une ample comédie à cent actes divers [1].

Quand nous songeons que celui qui a fait converser, en un langage si naïf, dame belette ou Jean lapin, est le même homme qui, ensuite, avec l'éloquence d'un Démosthène, fait tonner contre la tyrannie le paysan du Danube, et qui, majestueux et énergique comme Bossuet, pour combattre les chimères de l'astrologie, demande au ciel

S'il auroit imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles [2];

nous croyons pouvoir dire que les anciens ni les modernes n'offrent rien de comparable à l'originalité et à la flexibilité d'un tel génie. Mais finissons. La Harpe dit vrai : il ne faut pas louer la Fontaine, il faut le lire, le relire, et le relire encore. Il en est de lui comme de la personne que l'on aime : en son absence, il semble qu'on aura mille choses à lui dire, et, quand on la voit, tout est absorbé dans un seul sentiment, dans le plaisir de la voir. On se répand en louanges sur la Fontaine, et,

[1] La Fontaine, *Fables*, V, 1.
[2] Id., ib., II, 13.

dès qu'on le lit, tout ce qu'on voudrait dire est oublié; on le lit, et on jouit[1].

Ce grand critique observe encore que, sur près de deux cent cinquante fables que la Fontaine a faites, il n'y en a pas dix de médiocres, et qu'il y en a plus de deux cents qui sont des chefs-d'œuvre[2]. Nul n'a composé un plus grand nombre de vers devenus proverbes. En général ses moralités sont courtes. La précision est une qualité qui tient essentiellement au caractère de la philosophie, plus occupée à méditer qu'à discourir. C'est une tradition constante, parmi les gens de lettres, que, de toutes ses fables, celle que la Fontaine préférait était celle qui a pour titre : *le Chêne et le Roseau*[3]. Mais, dans « ce beau jardin de poétiques fleurs », tous les critiques ont accordé le prix à l'apologue qui ouvre le second recueil, *les Animaux malades de la peste*[4]. La poésie est aussi parfaite dans cette fable que dans celle du *Chêne et le Roseau;* mais le fond est beaucoup plus riche et plus étendu, et les applications morales autrement importantes.

S'il nous était permis, après tant d'habiles juges, de

[1] Voyez la Harpe, Chamfort, Gaillard, dans leurs *Éloges de la Fontaine;* ils se trouvent tous les trois réunis dans le *Recueil de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Marseille, pour l'année* 1774, Marseille, 1774, in-8°; la Harpe, *Lycée ou Cours de littérature*, 2e partie, chap. VII, t. VI, an VII, in 8°, p. 324; Marmontel, *Éléments de littérature,* article *Fable*, t. XIII, édit. de 1818, in-8°.

[2] La Harpe dit d'abord près de trois cents, et ensuite deux cent cinquante; il est évident qu'il s'est fié à sa mémoire, puisque le recueil entier de la Fontaine ne contient que deux cent quarante-sept fables.

[3] La Fontaine, *Fables*, I, 22.

[4] Id., ib., VII, 1.

parler de notre choix particulier, nous indiquerions une fable qu'aucun d'eux n'a citée; c'est celle qui est intitulée : *la Mort et le Mourant*[1]. Dans aucune, la Fontaine ne nous paraît s'être élevé plus haut pour la force et la dignité de l'expression; dans aucune, il n'a su allier plus heureusement, et plus naturellement, la naïveté du dialogue et le comique de la scène, avec la sagesse la plus impérieuse et la plus austère éloquence. C'est le génie de Pascal et celui de Molière qu'il a fait revivre dans cet opuscule.

Dans son second recueil, la Fontaine s'est abandonné, plus que dans le premier, à ces retours sur lui-même; à cette sensibilité douce, naïve, attirante, qui donnait tant de charme à son caractère; à ces effusions d'un bon cœur, qui prêtent à tous ses écrits un attrait irrésistible.

Relisez cette admirable fable des *Deux pigeons* et voyez avec quels tendres accents il regrette et redemande les plaisirs qu'il a goûtés dans l'amour.

Amants, heureux amants, voulez-vous voyager ?
Que ce soit aux rives prochaines.
Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau;
Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.
J'ai quelquefois aimé : je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, changé les lieux

[1] La Fontaine, *Fables*, VIII, 1.

Honorés par les pas, éclairés par les yeux
De l'aimable et jeune bergère
Pour qui, sous le fils de Cythère,
Je servis, engagé par mes premiers serments.
Hélas! quand reviendront de semblables moments!
Faut-il que tant d'objets si doux et si charmants
Me laissent vivre au gré de mon âme inquiète!
Ah! si mon cœur osoit encor se renflammer!
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer[1]?

Comme ce vers

Honorés par les pas, éclairés par les yeux

se retrouve exactement dans une lettre à la duchesse de Bouillon, et que le suivant s'y lit également avec une légère modification, il est probable que la Fontaine a voulu faire une allusion à sa liaison avec cette princesse et lui déclarer d'une manière délicate que la première elle avait possédé son cœur[2].

Voyez quelle douce et sublime philosophie, quel calme et quelle tranquillité d'un cœur pur et en paix avec lui-même, respirent dans les vœux qu'il forme à la suite de cet apologue oriental, intitulé : *le Songe d'un*

[1] La Fontaine, *Fables*, IX, 2.
[2] Voyez *Lettre à la duchesse de Bouillon*, juin 1671, *Œuvres de la Fontaine*. Cette ingénieuse conjecture, qui appartient à M. des Resnaudes, se trouve dans sa *Notice historique et littéraire sur la vie de la Fontaine*, p. XIV et XV. Cette notice n'est d'ailleurs qu'un abrégé de l'*Histoire de la Fontaine* par Walckenaër; mais comme elle a été faite sur la première édition, il s'y trouve des fautes qui ont été corrigées depuis.

tant du Mogol[1]; combien les adieux qu'il fait à la mpriment à l'âme de sentiments touchants, et la ·trent d'une mélancolie pleine de charmes !

Si j'osois ajouter au mot de l'interprète,
J'inspirerois ici l'amour de la retraite :
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du ciel, qui naissent sous les pas.
Solitude, où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais !
Oh ! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles !
Quand pourront les neuf Sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux !
. . . .
Que si je ne suis né pour de si grands projets,
Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets !
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie !
La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie,
Je ne dormirai point sous de riches lambris :
Mais voit-on que le somme en perde de son prix ?
En est-il moins profond et moins plein de délices ?
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices.
Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords.

ı Fontaine, ainsi qu'il le dit lui-même, a pris la plu- des sujets des fables de ce second recueil dans lien Pilpay ou Bidpaï ; mais il en a le plus souvent

[1] ı Fontaine, *Fables*, XI, 4. Consultez, au sujet de cette fable, la traduction *ılistan ou l'empire des roses, composé par Sadi et traduit par André* *ıer*, 1634, in-8°, p. 88. C'est le véritable original de la Fontaine.

tellement changé le fond, qu'il pourrait à juste titre réclamer le mérite de l'invention. Il est quelques fables d'ailleurs qu'il paraît avoir inventées, ou du moins dont les sources n'ont pu encore être découvertes par les commentateurs, qui ont épuisé tous leurs efforts sur ce sujet. Il est vrai que les citations mêmes de notre fabuliste ont quelquefois augmenté la difficulté de leur tâche : c'est ainsi qu'on chercherait en vain dans les écrits du plus vertueux des empereurs de Rome ce bel apologue du *Paysan du Danube,* de cet homme

......dont Marc-Aurèle
Nous fait un portrait fort fidèle.

Marc-Aurèle n'en a rien dit; c'est Guevara qui lui a prêté ce récit, dans son livre intitulé : l'*Horloge des princes,* et la Fontaine a ensuite versifié d'une manière sublime le long discours de Guevara[1].

Quelques-unes de ses fables ne sont qu'un trait d'histoire qui le frappait dans ses lectures, ou une anecdote qu'il avait entendu raconter en société, ou enfin le récit de faits singuliers, qui prouvent l'intelligence des animaux. Quelquefois un apologue n'est pour lui que l'occasion ou le prétexte de combattre un préjugé, et de disserter sur les sujets les plus élevés et du plus grand intérêt pour le bonheur de l'homme.

Ainsi la fable de *l'Astrologue qui se laisse tomber dans*

[1] La Fontaine, *Fables*, XI, 7; Cassandre, *Parallèles historiques*, 1676 ou 1680, in-12, p. 433 à 470; Guevara, *Horloge des princes*, traduit par Robert de Grise, Lyon, 1575, liv. III, chap. 3, p. 386 à 398.

un puits[1] est racontée par lui en quatre vers, tandis que les réflexions qu'elle lui suggère en ont quarante-quatre, également remarquables par la justesse et la profondeur des pensées, et par des traits de la plus haute poésie. Souvent même notre poëte intitule fable le résumé d'une conversation qui lui avait paru intéressante, et qui lui avait suggéré des réflexions utiles et morales. C'est ainsi qu'il a versifié dans le premier apologue du dixième livre[2] ce que Jean Sobieski, depuis roi de Pologne, lui avait raconté, chez madame de la Sablière, des castors de son pays : la même fable contient aussi divers faits vrais, sur l'intelligence de la perdrix et du rat, admirablement bien mis en vers. Mais lorsque la Fontaine, dans la neuvième fable du livre XI, nous raconte qu'un chat-huant, après avoir pris plusieurs souris, les entassa dans son nid, leur coupa les pattes avec son bec, pour les empêcher de s'enfuir, les nourrit avec du blé pour pouvoir ensuite les dévorer à loisir, et qu'enfin il nous assure en note que ce fait est vrai, nous craignons qu'il n'ait été abusé par quelque observateur superficiel[3].

Une autre anecdote rapportée par Mathieu Marais prouve que la Fontaine trouvait du plaisir à observer les animaux, pour discerner dans leurs actions les traits d'intelligence qui les caractérisent. Étant à Antony, chez

[1] La Fontaine, *Fables*, II, 13.
[2] Id., ib., X, 1.
[3] Conférez Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*, 1770, in-12, t. II, p. 161 à 175 ; Dumont, *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. IX, p. 120,

un de ses amis, il ne se trouva point à l'heure du dîner, et ne parut qu'après qu'on eut terminé le repas. On lui demanda où il était allé : il dit qu'il venait de l'enterrement d'une fourmi; qu'il avait suivi le convoi dans le jardin; qu'il avait reconduit la famille jusqu'à la maison, qui était la fourmilière, et il fit là-dessus une description du gouvernement de ces petits animaux, qu'il a depuis, dit Marais, transportée dans ses *Fables*, dans sa *Psyché*, dans son *Saint Malc*[1].

Nous croyons à la vérité de cette anecdote; les mœurs des fourmis sont si curieuses, si attachantes, qu'elles attirent même l'attention du vulgaire et des enfants, et il n'y a rien d'extraordinaire, selon nous, à oublier son dîner lorsqu'on se trouve un peu fortement engagé dans la contemplation d'un si admirable spectacle. Mais il ne faut pas s'imaginer, comme on le pense communément, que la Fontaine ait étudié en véritable observateur les mœurs et les habitudes des animaux; ce genre de mérite demandait une patience constante, et une ténacité dans les recherches, dont il n'était pas capable: cela même eût été, j'ose le dire, plus nuisible qu'utile à son but.

Les hommes prêtent quelquefois à tort aux animaux des penchants semblables aux leurs, et ces préjugés rendent ces êtres bien plus propres à figurer utilement

[1] Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 122 et 123; La Fontaine, *Poëme sur la captivité de saint Malc*. Mais, ainsi que nous l'avons remarqué, cette description du travail des fourmis est traduite en vers de l'épître de saint Jérôme, comme tout le reste du poëme.

dans l'apologue : une exactitude scientifique détruirait souvent toute illusion. Le naturaliste doit chercher à décrire et à faire connaître les êtres tels qu'ils sont réellement; le poëte fabuliste doit les peindre tels que le vulgaire les imagine : l'effet qu'il se propose de produire sera manqué s'il contrarie les idées de ses lecteurs par une science intempestive; car alors ils seront plus occupés des nouvelles notions qu'il veut leur donner, que de son récit et de la moralité qui en est le résultat.

C'est ainsi qu'a pensé la Fontaine; les caractères d'animaux qu'il a tracés se fondent sur les idées que le peuple en a conçues, souvent justes lorsqu'elles sont générales, mais aussi presque toujours inexactes quand on descend dans les particularités. Si notre fabuliste avait eu la moindre partie des connaissances en histoire naturelle qu'on lui a prêtées, il n'aurait pas versifié, sans y rien changer, cette ancienne fable d'Ésope, intitulée : *l'Aigle et l'Escarbot* [1], dont l'absurdité est sans doute le résultat de quelque ancien contre-sens commis par un traducteur ignorant. Il est singulier que, ni la Fontaine, ni ses commentateurs, ne se soient aperçus qu'il était absolument impossible qu'un lapin pût se retirer et se blottir dans le trou d'un scarabée [2].

Parmi les apologues qui doivent leur origine à des aventures réelles qui se sont passées du temps de la

[1] La Fontaine, *Fables*, II, 8 ; *Vie d'Ésope* dans Nevelet, p. 79, fable 223.

[2] Chauveau, dans la première édition des *Fables de la Fontaine*, a figuré un scarabée presque aussi gros qu'un lapin, afin de mettre sa figure d'accord avec le texte, 1668, in-4°, p. 63.

Fontaine, on doit compter la onzième fable du livre VII, intitulée : *le Curé et le Mort*. Madame de Sévigné, dans une lettre à sa fille, en date du 26 février 1672, lui marque : « M. de Boufflers a tué un homme après sa mort : il étoit dans sa bière en carrosse, on le menoit à une lieue de Boufflers pour l'enterrer ; son curé étoit avec le corps. On verse ; la bière coupe le cou du pauvre curé. »

Ensuite, dans une autre lettre, du 9 mars, elle lui dit : « Voilà cette petite fable de la Fontaine sur l'aventure du curé de M. de Boufflers, qui fut tué roide en carrosse auprès de son mort : cet événement est bizarre, la fable est jolie, mais ce n'est rien au prix de celles qui suivront. Je ne sais ce que c'est que ce *pot au lait*[1]. »

D'après ces passages, on voit que ce petit apologue n'a pu être écrit qu'après le 26 février et qu'il circulait déjà dans le monde le 9 mars, tant était grand l'empressement que l'on mettait à se procurer les moindres productions de notre poëte ! Cette fable se termine ainsi :

Proprement toute notre vie
Est le curé Chouart qui sur son mort comptoit,
Et la fable du Pot au lait.

Donc, la fable charmante de *la Laitière et le Pot au lait*[2], inconnue encore à madame de Sévigné, était com-

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, t. II, p. 339 et 357, lettres 229 et 233, ou t. II, p. 399 et 420 de l'édit. de Gault-Saint-Germain, 1823, in-8°.
[2] La Fontaine, *Fables*, VII, 10.

posée en 1672, et sa lettre nous prouve que plusieurs des fables qui ne furent publiées qu'en 1678 circulaient déjà en manuscrit.

Ainsi la fable 7 du livre VII, intitulée *la cour du Lion*, fut composée en 1674. Nous en avons la preuve par une lettre du 22 mai 1674, où madame de Sévigné écrit à madame de Grignan : « Voilà une fable des plus jolies ; ne connoissez-vous personne qui soit aussi bon courtisan que ce renard ? »

Ce passage de la lettre de madame de Sévigné réfute complétement un conte ridicule que Fréron a consigné dans son *Année littéraire* en 1775[1], et qui est fondé uniquement sur le nom de Jean Chouart, que la Fontaine a donné au curé de sa fable. Un nommé Choquet, qui se dit prêtre, assure au journaliste que la Fontaine n'a écrit la fable du *Curé et le Mort* que pour se venger du curé Chouart, personnage réel, suivant lui, et d'une famille distinguée de la Touraine, qui, dans un dîner où se trouvaient Racine et Boileau, avait adressé des réprimandes au fabuliste sur le scandale de sa séparation avec sa femme.

Pour achever de démontrer la fausseté de cette anecdote, il suffit d'ajouter à ce que nous venons de dire sur la véritable origine de cet apologue, que le nom de messire Jean Chouart se trouve plusieurs fois dans Rabelais, qui nomme ainsi un batteur d'or de Montpellier. Il est vrai que, dans un de ses accès de folie licencieuse, cet

[1] *Année littéraire*, 1775, t. V ; Solvet, *Études sur la Fontaine*, t. II, p. 27.

auteur l'a aussi employé pour désigner une chose qu'on ne peut nommer. Notre fabuliste avait sans doute oublié cette circonstance lorsqu'il a donné ce nom à un curé. Il ne se souvenait que du batteur d'or [1].

Remarquons que si la Fontaine a laissé échapper de sa plume une ou deux épigrammes, jamais il n'a permis qu'on les imprimât. Dans tout ce qu'il a fait paraître de son vivant, il n'y a pas une seule ligne qui soit dirigée contre quelqu'un en particulier, ou écrite dans l'intention de blesser qui que ce soit.

Il y a dans ce second recueil cinq fables dédiées à différentes personnes, savoir M. Barillon, le duc de la Rochefoucauld, mademoiselle de Sillery, madame de la Sablière et M. le duc du Maine. Celle qui est dédiée à M. Barillon est intitulée : *le Pouvoir des Fables* [2]. Pour bien entendre le prologue et les louanges que la Fontaine donne à M. Barillon, il faut rappeler les circonstances qui y donnèrent lieu, et suppléer encore au silence des commentateurs.

Charles II avait été rétabli en 1660 sur le trône de ses pères. Jamais règne ne commença sous de plus heureux auspices que le sien. Tous les partis, tour à tour oppresseurs et opprimés, avaient espéré trouver sous son sceptre légal deux sortes d'avantages que l'on s'efforce si souvent en vain de concilier, la liberté et le repos. Le jeune roi éprouva bientôt combien, après un

[1] Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 52, t. II, p. 129, édition de 1741, in-4°.

[2] La Fontaine, *Fables*, VIII, 4, et liv. II, ch. 21.

long interrègne d'anarchie et de despotisme, il est difficile de raffermir un trône qu'un usurpateur a, par de grands succès, entouré d'un éclat passager. Dans cette position, Charles avait également à se garantir de ses amis et de ses ennemis; il était jeune, aimait le plaisir, détestait le travail, et n'avait aucune des qualités nécessaires pour surmonter tant d'obstacles. Il ne pouvait se passer du parlement, et le parlement s'opposait à toutes les mesures qu'il voulait prendre. Bientôt il ne put gouverner avec lui ni sans lui. Louis XIV profita de son embarras, lui fit parvenir des subsides, et lui promit de le soustraire, par son appui, à la tutelle de la chambre des communes.

Pour ces négociations délicates, Louis XIV choisit Barillon, homme d'un esprit vif, aimable, ami intime le madame de Sévigné, de madame de Grignan, sa fille, le madame de Coulanges, et de toute la société que la ontaine fréquentait le plus habituellement, et où il se laisait davantage. Par l'habileté de ce négociateur et ar les subsides de Louis XIV, l'Angleterre, indignée, levint l'instrument mercenaire de la grandeur de la rance. Mais enfin, lorsque celle-ci se fut emparée, vec tant de rapidité, de la Flandre, de la Franche-omté et d'une moitié de la Hollande, presque toute Europe alarmée se ligua contre le grand monarque, t le parlement, que Charles II avait assemblé le plus ard possible, mais enfin qu'il avait été forcé d'assembler, et qui ouvrit ses séances le 13 avril 1675, le conraignit à se joindre aux autres puissances pour entrer

sérieusement dans les négociations qui amenèrent, peu de temps après, la paix de Nimègue. C'est durant les débats très-vifs qui eurent lieu à ce sujet dans la chambre des communes que la Fontaine dédia la fable dont nous venons de parler à M. Barillon [1].

La qualité d'ambassadeur
Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires ?
Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères ?
S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur,
Seront-ils point traités par vous de téméraires ?
Vous avez bien d'autres affaires
A démêler que les débats
Du lapin et de la belette.
Lisez-les, ne les lisez pas ;
Mais empêchez qu'on ne nous mette
Toute l'Europe sur les bras.
Que de mille endroits de la terre
Il nous vienne des ennemis,
J'y consens; mais que l'Angleterre
Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis,

[1] Hum's *History of England*, ch. 66, édit. in-8°, 1782, t. VIII, p. 11; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XI; Madame de Sévigné, *Lettres*, t. II, p. 394, lettre 243; t. VIII, p. 287, 306, 403, lettres 1014, 1018, 1043; Saint-Évremond, *Œuvres*, 1753, in-12, t. VI, p. 287; Fox's *History of the early parts of the reign of James the second*, 1808, in-4°, p. 7 à 143 de l'Appendix; *Œuvres de la Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 537 et note 2; *Lettres pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV; Journal de Dangeau*, 10 janvier 1689; *Dictionnaire de la noblesse*, t. I, p. 731; Mazure, *Histoire de la révolution de 1688 en Angleterre*, liv. I, II, III; le chevalier Temple, *Mémoires*, t. LXIV, p. 261, 71, 82 et 83 (*Mémoires pour l'hist. de France*). « Messire Paul Barillon, conseiller d'État ordinaire, est mort depuis peu de jours (juillet 1691); il avoit été maître des requêtes, intendant de Paris, ambassadeur de Cologne pour négocier la paix en 1677, et ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Son frère, messire Jean-Jacques Barillon, étoit président aux enquêtes du palais. » (*Merc. galant*, juillet 1691, p. 316.)

'ai peine à digérer la chose.
-il point encor temps que Louis se repose ?
autre Hercule enfin ne se trouveroit las
mbattre cette hydre ? et faut-il qu'elle oppose
ouvelle tête aux efforts de son bras ?
i votre esprit plein de souplesse,
'ar éloquence et par adresse,
adoucir les cœurs et détourner ce coup,
s sacrifirai cent moutons : c'est beaucoup
Pour un habtant du Parnasse [1].

n était petit, mais il possédait les moyens aux femmes, surtout à celles qui étaient ga-

e, qui est resté sans rival dans la poésie légère, beaucoup le prologue de la treizième fable du , que la Fontaine a dédiée à mademoiselle de os lecteurs nous demanderont de leur faire celle à qui notre poëte adressait un hom- Voltaire loue comme un modèle de grâce et [3]. Gabrielle-Françoise Brulart de Sillery était ne fille de Louis Brulart de Sillery et de Marie- de la Rochefoucauld ; c'était la nièce chérie e la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. it fait remarquer par la vivacité de son esprit ces de sa personne, et se plaisait beaucoup à

aine, *Fables*, VIII, 4.
nt des Réaux, t. IV, p. 236.
dans *la Connaissance des beautés et des défauts de la poésie*, : cité dans Guillon, *la Fontaine et tous les Fabulistes*, t. II,

la lecture des ouvrages de la Fontaine. Elle avai lu ses *Contes* et les trouvait peu clairs, ou plu gnait de ne pas les entendre ; c'est pourquoi ell geait notre poëte à écrire des fables de préf Il obéit; mais, sans doute bien instruit des tions secrètes de mademoiselle de Sillery, il c une fable où il n'est question que d'amour et plutôt une églogue qu'un apologue. Dans le pré il dit à cette jeune beauté :

J'avois Ésope quitté,
Pour être tout à Boccace ;
Mais une divinité
Veut revoir sur le Parnasse
Des fables de ma façon.
Or, d'aller lui dire : non,
Sans quelque valable excuse ;
Ce n'est pas comme on en use
Avec les divinités ;
Surtout quand ce sont de celles
Que la qualité de belles
Fait reines des volontés.
Car, afin que l'on le sache,
C'est Sillery qui s'attache
A vouloir que, de nouveau,
Sire loup, sire corbeau,
Chez moi se parlent en rime.
Qui dit Sillery, dit tout.
. . . .
Mes contes, à son avis,
Sont obscurs : les beaux esprits
N'entendent pas toute chose.

Faisons donc quelques récits
Qu'elle déchiffre sans glose [1].

écit, ou plutôt cette espèce de lettre en vers, in-, *Tircis et Amarante*, adressée à mademoiselle ery, est, dans le manuscrit autographe, datée du embre 1674; six mois après, le 23 mai 1675, oiselle de Sillery, âgée de vingt-six ans, épousa le Tibergeau, marquis de la Mothe au Maine [2]. quit dans le monde de la célébrité par son es-s vers et la protection qu'elle accordait aux gens res : elle entretint longtemps un commerce épis- avec le duc de la Rochefoucauld, son oncle, avec on et avec Destouches. Comme Saint-Aulaire, ne de Tibergeau fit, à l'âge de quatre-vingts ans, promptu charmant. Un jour, qu'on disputait elle pour savoir s'il était plus tendre d'écrire à tresse en vers, ou de lui écrire en prose, elle im- sur-le-champ ce quatrain [3] :

n, ce n'est point en vers qu'un tendre amour s'exprime :
ne doit point rêver pour trouver ce qu'il dit ;
tout arrangement de mesure et de rime
e toujours au cœur ce qu'il donne à l'esprit.

'ontaine, *Fables*, VIII, 13.
de ce que Mathieu Marais parle occasionnellement de mademoi-illery et de cette fable sous la date de 1667, au sujet d'une édition es, il ne s'ensuit pas qu'il ait voulu dire que cette fable ait été com-1667, comme on l'a dit. (Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages ntaine*, par Mathieu Marais, p. 39.)
me de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature fran-*11, in-12, t. II, p. 129.

Madame de Tibergeau conserva, pendant une longue vieillesse, le goût pour la poésie et les qualités aimables qui l'avaient distinguée dans sa jeunesse, et mourut, à Paris, le 27 juin 1732, à l'âge de quatre-vingt-trois ans[1].

Passons actuellement à la fable dédiée à madame de la Sablière. A cette époque, Descartes et ses disciples avaient, par leurs arguments, donné une réputation de nouveauté à une question de métaphysique bien ancienne : celle qui concerne l'âme des bêtes. On avait publié de part et d'autre des traités[2] que la Fontaine n'avait pas lus. Mais il avait, chez madame de la Sablière, entendu débattre ces matières par Bernier et par d'autres savants; et comme une telle question l'intéressait vivement, il y rêva de son côté, et voulut aussi en parler, mais à sa manière et dans son langage naturel, c'est-à-dire en vers. C'est dans ce but qu'il a écrit le discours que nous avons déjà cité et qui forme la fable première du dixième livre. On l'a souvent, avec raison, apporté en exemple pour prouver la flexibilité du talent de la Fontaine, et comme le premier essai heureux des muses françaises sur un sujet abstrait; mais, pour l'objet qui nous occupe, ce que nous devons le plus remarquer dans ce discours, c'est l'extrême

[1] *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., in-4°, t. III, p. 293; *Œuvres d'Hamilton*, 1812, in-8°, t. III, p. 170; *Notice sur Destouches* dans la *Petite bibliothèque des théâtres;* Monet, *Anthologie françoise*, 1765, in-8°, t. I, p. 169; Madame de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature*, 1811, in-8°; Auguste de la Bouisse, *Journal anecdotique et feuille d'affiche de la ville de Castelnaudary*, en date du 21 août 1822, p. 33 à 39.

[2] Voyez Bayle, dans la *Nouvelle république des lettres*, mars 1684, art. II.

bonne foi du poëte. Madame de la Sablière était cartésienne, et la Fontaine, qui en savait sur ces matières beaucoup moins qu'elle, voulait être cartésien ; aussi commence-t-il par un pompeux éloge du maître.

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
> Chez les païens, et qui tient le milieu
> Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme
> Le tient tel de nos gens, franche bête de somme [1].

Il reproduit ensuite très-bien les arguments de Descartes; mais comme ils tendent à prouver que les bêtes sont de pures machines, et que cette conclusion révolte le bon sens naturel de notre poëte, il expose ses doutes, et cite plusieurs traits d'intelligence de divers animaux, qui démontrent, par induction, le contraire de ce qu'il a déduit par raisonnement.

On pense bien que la Fontaine n'a pas dédié une fable à madame de la Sablière sans louer cette généreuse bienfaitrice. Comme elle craignait surtout de passer pour savante, la Fontaine, d'après son désir, a l'air d'ignorer qu'elle connût les matières dont il va l'entretenir, et lui demande si elle a ouï parler

> De certaine philosophie
> Subtile, engageante, et hardie.

Il paraît aussi qu'elle avait interdit à notre poëte des louanges qui, dans sa position, auraient perdu de leur

[1] La Fontaine, *Fables*, x, I.

prix, et n'auraient semblé qu'une reconnaissance intéressée. Avec quelle adresse il échappe à cet écueil !

Iris, je vous louerois, il n'est que trop aisé ;
Mais vous avez cent fois notre encens refusé,
En cela peu semblable au reste des mortelles,
Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles :
Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.
Je ne les blâme point, je souffre cette humeur :
Elle est commune aux dieux, aux monarques, aux belles.
Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,
Le nectar, que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre,
C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point ;
D'autres propos chez vous récompensent ce point :
Propos, agréables commerces,
Où le hasard fournit cent matières diverses ;
Jusque-là qu'en votre entretien
La bagatelle a part : le monde n'en croit rien.
Laissons le monde et sa croyance.
La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon : je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens :
C'est un parterre où Flore épand ses biens ;
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
Et fait du miel de toutes choses[1].

La dernière fable du premier livre de ce second recueil nous fournit encore un exemple du genre de celle dont nous venons de parler. Ce n'est pas non plus une

[1] La Fontaine, *Fables*, x, 1.

opremont dite, c'est le récit d'un fait plaisant
u bruit dans le temps.
evalier Paul Néal, un des membres de la Société
le Londres, prétendit un jour avoir aperçu, au
le son télescope, un éléphant dans la lune. Le
niné avec l'attention qu'il méritait, on finit par
ir que l'éléphant n'était qu'une souris qui s'était
ntre les verres du télescope. Le bruit de cette
e aventure se répandit bientôt en Europe, et
amusa beaucoup aux dépens de la science et
ectateurs. Samuel Butler fit longtemps après,
ıjet, une espèce de poëme ayant pour titre :
nt dans la Lune, qui est une satire contre la
oyale de Londres [1].
ntaine, lorsque ce fait venait de se passer, ver-
fable intitulée : l'*Animal dans la Lune*. Mais,
losophe que Butler, loin de se moquer de l'er-
chevalier Néal, il en prend occasion de se répan-
éflexions pleines de justesse sur les erreurs que
imprimont à nos jugements, dans des vers où
e et la rime ne nuisent en rien à la clarté des
ements métaphysiques, et en ôtent seulement
esse. Par une transition naturelle, il passe du
faisait l'objet de l'apologue à l'éloge de
V et à celui de Charles II, et enfin à des vœux
aix, qu'il a renouvelés toutes les fois qu'il en a

Butler's *Poems*, dans *the Works of the english Poets, with Johnson*, 1790, in-12, t. XIV, p. 145, *the Elephant in the Moon* ;
tes sur *la Fontaine*, t. II, p. 42.

pu trouver l'occasion [1]. Mais il le fait de manière à ne pas blesser la politique de son roi, et il use des ménagements que les circonstances d'alors exigeaient.

La paix fait nos souhaits, et non point nos soupirs.
Charles en sait jouir : il sauroit dans la guerre
Signaler sa valeur, et mener l'Angleterre
A ces jeux qu'en repos elle voit aujourd'hui.
Cependant, s'il pouvoit apaiser la querelle,
Que d'encens! Est-il rien de plus digne de lui?

C'est vers la fin de l'année 1676 ou le commencement de celle de 1677, époque à laquelle la Fontaine écrivait cette fable, que toutes les puissances, se trouvant épuisées par la guerre, désiraient la paix ; mais toutes voulaient la conclure à des conditions avantageuses pour chacune d'elles, ce qui était impossible. On négociait à Nimègue sans pouvoir rien terminer. Dans cette extrémité, toutes les parties belligérantes invoquèrent la médiation de l'Angleterre, qui avait gardé la neutralité.

Charles II devint donc, par cette raison, l'arbitre de l'Europe. Cependant son embarras était extrême. Ses liaisons secrètes avec Louis XIV, dont il voulait se conserver l'appui, en cas d'une nouvelle révolution, lui faisaient désirer de prescrire des conditions qui fussent avantageuses à ce monarque ; mais l'opposition du parlement, soutenue par la haine nationale contre les Français, lui inspirait des craintes bien fondées, si, trahissant les intérêts de l'Angleterre, il ne favorisait pas les

[1] La Fontaine, *Fables*, VII, 18.

nations coalisées contre la France[1]. Cette situation difficile, dont il ne sut pas se tirer avec habileté, devint, comme nous le dirons bientôt, la cause principale de ses malheurs.

La quinzième fable du dixième livre, comme les deux dont nous venons de nous occuper, n'est pas une fable proprement dite, mais un discours que la Fontaine a adressé à M. le duc de la Rochefoucauld, au sujet d'une réflexion que la chasse aux lapins lui avait suggérée. Le duc de la Rochefoucauld, homme aimable et penseur profond, avait publié son livre des *Maximes* en 1665, et, lorsque la Fontaine lui dédiait cette fable, ce livre, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, avait déjà eu six éditions.

Vous.....
.....dont la modestie égale la grandeur,
Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur
　　La louange la plus permise,
　　La plus juste et la mieux acquise;
Vous enfin, dont à peine ai-je encore obtenu
Que votre nom reçût ici quelques hommages,
Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages,
Comme un nom qui, des ans et des peuples connu,
Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde
　　Qu'aucun climat de l'univers,
Permettez-moi du moins d'apprendre à tout le monde
Que vous m'avez donné le sujet de ces vers[2].

[1] Hume's *History of England*, chap. 66, t. VIII, p. 25, édit. de Cadell, London, 1782, in-8°; Mazure, *Histoire de la révolution de 1688 en Angleterre*, t. I, p. 136-139; le chev. Temple, *Mémoires*, t. LXIV, p. 185.
[2] La Fontaine, *Fables*, x, 15.

Le duc de la Rochefoucauld, et son fils, le prince de Marsillac, étaient alors en grande faveur auprès de Louis XIV, et le second, depuis la disgrâce de Lauzun, fut même, tant qu'il vécut, regardé comme une espèce de favori [1]. Madame de Montespan formait avec eux à la cour une société à part, à laquelle se réunissaient madame de Thianges, le duc de Vivonne, madame de Coulanges, et la veuve de Scarron, depuis madame de Maintenon, alors gouvernante des enfants que le roi avait eus de madame de Montespan : celle-ci aimait beaucoup à cette époque madame Scarron, et l'appelait sans cesse auprès d'elle. C'est pour flatter madame de Montespan, à laquelle il avait dédié ce second recueil, que la Fontaine composa pour son fils, le duc du Maine, la fable intitulée : *les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter*. Cette ingénieuse allégorie, entièrement de l'invention de notre poëte, si elle n'est pas très morale, présente du moins un tableau plein d'imagination, de coloris et de grâce.

L'enfance n'aime rien : celle du jeune dieu
Faisoit sa principale affaire
Des doux soins d'aimer et de plaire.
En lui l'amour et la raison
Devancèrent le temps, dont les ailes légères
N'amènent que trop tôt, hélas ! chaque saison...
Jupiter cependant voulut le faire instruire.

[1] Il avait été nommé duc du vivant de son père, en 1671. (Madame de Sévigné, lettre du 6 septembre 1671 ; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 309 ; la Fare, *Mémoires*, t. LXV, p. 187 ; Caylus, *Mémoires*, t. LXV, p. 410, collect. Petitot.)

| assembla les dieux, et dit : J'ai su conduire,
eul et sans compagnon, jusqu'ici l'univers ;
Mais il est des emplois divers
Qu'aux nouveaux dieux je distribue.
ur cet enfant chéri j'ai donc jeté la vue :
'est mon sang ; tout est plein déjà de ses autels.
.fin de mériter le rang des immortels,
| faut qu'il sache tout..........
Je veux, dit le dieu de la guerre,
Lui montrer moi-même cet art
Par qui maints héros ont eu part
,ux honneurs de l'Olympe et grossi cet empire.
— Je serai son maître de lyre,
Dit le blond et docte Apollon.
- Et moi, reprit Hercule à la peau de lion,
Son maître à surmonter les vices,
ι dompter les transports, monstres empoisonneurs,
;omme Hydres renaissants sans cesse dans les cœurs ;
Ennemi des molles délices,
I apprendra de moi les sentiers peu battus
}ui mènent aux honneurs sur les pas des vertus.
Quand ce vint au dieu de Cythère,
Il dit qu'il lui montreroit tout.
;'Amour avoit raison. De quoi ne vient à bout
L'esprit joint au désir de plaire[1] ?

duc du Maine était né à Versailles le 30 mai 1670; légitimé le 29 septembre 1673, et il ne pouvait plus de huit ans lorsque la Fontaine composa lui cette fable, puisqu'elle parut dans son second il, en 1679.

Fontaine, *Fables*, XI, 2.

. . . .

C'est de vous que mes vers attendent tout leur p
Il n'est beauté dans nos écrits
Dont vous ne connoissiez jusques aux moindres t
Eh ! qui connoît que vous les beautés et les grâc
Paroles et regards, tout est charmes dans vous.
Ma muse, en un sujet si doux,
Voudroit s'étendre davantage :
Mais il faut réserver à d'autres cet emploi :
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage [1].

Ce grand maître était Louis XIV. Pour que cett sion ne fût pas indiscrète, il fallait que la longue cité des amours du monarque en eût affaibli le dale dans l'esprit des peuples.

Toutefois, l'éloge de ce monarque termine nob ce recueil. Dans l'épilogue court, mais parfait, qu tient cet éloge, la Fontaine ne craint pas de se justice à lui-même, en se présentant comme l mier qui ait ouvert, chez les modernes, la c

J'ai du moins ouvert le chemin :
D'autres pourront y mettre une dernière main :
Favoris des neuf Sœurs, achevez l'entreprise.
. . . .
Mais vous n'avez que trop de quoi vous occuper :
Pendant le doux emploi de ma muse innocente,
Louis dompte l'Europe ; et, d'une main puissante,
Il conduit à leur fin les plus nobles projets
Qu'ait jamais formés un monarque.
Favoris des neuf Sœurs, ce sont là des sujets
Vainqueurs du Temps et de la Parque [1].

En effet, après de brillantes conquêtes, Louis XIV ait parvenu à dicter à Nimègue les conditions de la aix auxquelles l'Europe se soumit ; et c'est l'année suiante, en 1680, que le surnom de *Grand* lui fut donné ar les étrangers comme par les Français [2].

[1] La Fontaine, *Fables*, liv. XI, épilogue.
[2] *Fastes des rois de la maison d'Orléans et de celle de Bourbon*, 1697, n-8°, p. 222 ; le chev. Temple, t. LXIV, p. 128 à 326, *Mémoires pour 'histoire de France*. Le traité de Nimègue fut signé le 5 février 1679.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

ERMÉES DANS L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES
DE JEAN DE LA FONTAINE,

DISPOSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

TOME Ier.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE

PAR C. A. WALCKENAER

MEMBRE DE L'INSTITUT.

De ma rêveuse enfance il a fait les délices.
Ducis.

QUATRIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'APRÈS LES NOTES POSTHUMES DE L'AUTEUR.

TOME SECOND.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT

RUE JACOB, 56

1858

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

LIVRE QUATRIÈME.

1679 — 1685.

La Fontaine, quoiqu'il eût débuté dans la littérature par la traduction d'une comédie de Térence, n'avait pas songé cependant, depuis sa jeunesse, à travailler pour le théâtre. C'est surtout dans la poésie théâtrale qu'en peu d'années la gloire littéraire de la France s'était élevée bien au-dessus de celle de tous les peuples modernes, et avait peut-être surpassé celle des anciens. La variété et l'abondance se joignaient à la perfection, et il serait difficile d'imaginer un genre de composition scénique dont on ne pût trouver des modèles dans les théâtres de Corneille, de Racine, de Molière et de Quinault. Ces hommes illustres avaient déjà produit la plu-

part de leurs chefs-d'œuvre, lorsque Lully[1] crut qu'un poëte tel que la Fontaine pourrait facilement, et en peu de temps, composer un opéra auquel sa célébrité, bien supérieure à celle de Quinault, assurerait un succès certain. Plein de cette idée, Lully va trouver la Fontaine, le cajole, le berce des promesses les plus flatteuses, et fait si bien qu'il parvient à son but. La Fontaine se mit à composer l'opéra de *Daphné*[2]. Le musicien, pressé par le temps, obsédait sans cesse le poëte, habitué à travailler à loisir, et pour qui toute espèce de contrainte était antipathique; mais le pire fut qu'habitué à la docilité de Quinault et à tout assujettir à l'effet musical, Lully tourmentait sans cesse la Fontaine pour changer la disposition des scènes, pour allonger ou raccourcir certains vers.

Au bout de quatre mois de persécution, Lully, peu satisfait de l'ouvrage de la Fontaine, l'abandonna sans mot dire, pour adopter l'opéra de *Proserpine* de Quinault, qu'il mit en musique, et qui fut joué à Saint-Germain, le 3 février 1680. Madame de Thianges avait en vain sollicité à la cour pour qu'on jouât aussi la pastorale de la Fontaine; Lully déclara au roi qu'elle ne va-

[1] Sur Lully, voyez Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 241.

[2] Quinault, *Théâtre*, 1715, in-12, t. I, p. 44 à 47. La Harpe raconte, au sujet de cet opéra, que la Fontaine, à la première représentation après avoir longuement bâillé pendant les premières scènes, finit par sortir s'endormir dans un *café*, et que, comme un de ses amis le réveillait et s'étonnait de le voir autre part qu'à son opéra, il répondit qu'il avait vu le premier acte, mais qu'il lui avait été impossible d'en voir davantage. Cette plaisante anecdote est par malheur complétement fausse, la pièce n'ayant pas été représentée.

lait rien, et on y renonça entièrement[1]. La Fontaine ne put se refuser à l'indignation qu'inspira ce procédé à tous ses amis. C'est alors qu'il exhala son humeur dans une singulière et comique satire, intitulée *le Florentin*.

Le Florentin[2]
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire.....
J'en étois averti ; l'on me dit : Prenez garde ;
Quiconque s'associe avec lui, se hasarde.
....
Malgré tous ces avis, il me fit travailler.
Le paillard s'en vint réveiller
Un enfant des neuf Sœurs, enfant à barbe grise,
Qui ne devoit en nulle guise
Être dupe : il le fut, et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchants tours.
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guère.
........Il me persuada ;
A tort, à droit me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes
Confits au miel ; bref il *m'enquinauda*[3].

Madame de Thianges chercha à apaiser le courroux

[1] *Vie de Quinault*, en tête de ses *Œuvres;* 1715, in-12, t. I, p. 47.

[2] Lully fut amené très-jeune d'Italie en France par le chevalier de Guise, pour être au service de MADEMOISELLE, qui apprenait alors l'italien. Voyez MADEMOISELLE, *Mémoires*, 1169, t. III, p. 400, ou t. XLII de la collection. Ce passage est curieux et dément tous les contes que l'on a faits sur la jeunesse de Lully.

[3] La Fontaine, *le Florentin*. Consultez au sujet de Quinault les *Œuvres de Pavillon*, t. II, p. 177, et les *Œuvres de Chaulieu*, 1774, in-8°, t. II, p. 91; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. VI, p. 273.

de la Fontaine, et à le réconcilier avec Lully, ce qui ne fut pas difficile. Le raccommodement fut si complet et si sincère que la Fontaine supprima sa diatribe, et que, depuis, à la sollicitation du comte de Fiesque, il fit pour Lully deux dédicaces en vers, l'une pour l'opéra d'*Amadis*, et l'autre pour celui de *Roland;* la dernière est charmante, et Louis XIV y est loué avec beaucoup de grâce et de délicatesse [1].

Le poëte lui dit :

Votre mérite est tel que tout lui fait la cour;
La déesse aux ailes légères
Lui fait partout des tributaires,
Il en vient des portes du jour.

La Fontaine, par ces vers, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans une note, fait allusion aux ambassadeurs de Siam que le roi avait reçus en passant dans la galerie, le 7 novembre 1685. D'autres avaient été envoyés en 1680, mais ils avaient péri sur mer. Ces ambassades avaient eu lieu à l'instigation d'un Grec de Céphalonie, nommé Constantin ou Constance, et devenu, après diverses aventures, premier ministre du roi de Siam. Il fit accroire à la cour de France que le monarque siamois voulait se faire chrétien, et Louis XIV se détermina à envoyer en ambassade à Siam le chevalier de Chaumont, accompagné de divers ecclésiastiques, et entre autres de l'abbé de Choisy, qui a écrit la relation de ce voyage [2].

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 19 et 20.

[2] Voyez Riboulet, *Histoire de Louis XIV*, t. III, p. 333; Henault, 1685, t. III, p. 922, édit. de Walckenaer; *Biographie universelle*, t. IX, p. 461.

Ceux-ci, à leur retour (en juin 1686), ramenèrent avec eux des ambassadeurs du roi de Siam qui apportaient des présents à Louis XIV. Leur audience de réception, leur audience de congé, la pompe de leur marche dans Paris, furent l'objet de la curiosité publique, et devinrent à cette époque un des nombreux aliments de conversation que les événements du temps fournissaient à la cour et à la ville sur la gloire du grand roi.

Cependant, la Fontaine, pour s'excuser auprès de madame de Thianges qui avait désapprouvé sa satire, lui avait adressé une épître en vers, dans laquelle il exposait ce qui s'était passé alors dans son esprit avec sa gaieté, sa franchise et sa bonhomie ordinaires :

Vous trouvez que ma satire
Eût pu ne se point écrire,
Et que tout ressentiment,
Quel que soit son fondement,
La plupart du temps peut nuire,
Et ne sert que rarement.
J'eusse ainsi raisonné si le ciel m'eût fait ange,
Ou Thiange;
Mais il m'a fait auteur, je m'excuse par là :
Auteur qui pour tout fruit moissonne
Un peu de gloire : on le lui ravira,
Et vous croyez qu'il s'en taira ?
Il n'est donc plus auteur : la conséquence est bonne.
S'il s'en rencontre un qui pardonne,
Je suis cet indulgent; s'il ne s'en trouve point,
Blâmez la qualité, mais non pas la personne.
Je pourrois alléguer encore un autre point :
Les conseils.—Et de qui?—Du public. C'est la ville,

C'est la cour, et ce sont toute sorte de gens,
Les amis, les indifférents,
Qui m'ont fait employer le peu que j'ai de bile :
Ils ne pouvoient souffrir cette atteinte à mon nom.
La méritois-je ? On dit que non [1].

Il amène ensuite très-naturellement l'éloge du roi, de son bon goût et de son discernement en littérature. La Fontaine désirait que son opéra fût joué devant Louis XIV, et il n'eût point été indifférent sur le succès ou la chute de cet ouvrage. Nous avons ailleurs démontré la fausseté des récits qui semblaient prouver le contraire, et fait voir l'absurdité des contes puérils dont on a surchargé cette partie de la vie de notre poëte. Pour que le but des louanges que la Fontaine donne au roi soit clairement exprimé, il termine ainsi son épître :

Retourner à Daphné vaut mieux que se venger.
Je vous laisse d'ailleurs ma gloire à ménager.
Deux mots de votre bouche et belle et bien disante,
Feront des merveilles pour moi.
Vous êtes bonne et bienfaisante,
Servez ma muse auprès du roi.

Ce fut aussi à l'instigation de madame de Thianges que la Fontaine fit des vers pour madame de Fontanges; mais, pour expliquer comment madame de Thianges pouvait engager notre poëte à chanter une rivale de sa sœur, il faut entrer dans le détail de ce qui se passait alors à la cour de Louis XIV.

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 15.

Madame de Montespan s'apercevait de jour en jour que son ascendant sur le roi diminuait avec ses attraits. Elle aurait vu finir sans trop de regrets un commerce dont les plaisirs étaient émoussés par une longue habitude; mais elle ne pouvait, sans une peine extrême, se voir dépouiller de la puissance qu'elle exerçait dans la plus brillante cour de l'Europe, ni renoncer à l'éclat de la grandeur royale dont elle était environnée. Elle aima mieux humilier son orgueil que de sacrifier les intérêts de son ambition. C'est ainsi que, comme une nouvelle Livie, elle chercha à inspirer du goût au roi pour une de ses nièces, la duchesse de Nevers, fille aînée de madame de Thianges, jeune et belle personne, pleine de grâces et d'esprit. La duchesse de Nevers se serait volontiers prêtée à ces projets, puisqu'elle se livra depuis à M. le Prince, fils aîné du grand Condé, un des hommes les plus laids de son temps, mais aussi un des plus spirituels, des plus galants et des plus généreux [1].

Un obstacle insurmontable s'opposait au succès de son intrigue avec le roi. Entraîné par la fougue de l'âge, Louis XIV avait désobéi sans pudeur aux préceptes de la religion; mais cependant, par une contradiction qui ne se concilie que trop bien avec notre misérable nature, il fut toujours sincèrement attaché à ses dogmes, il ne négligeait point ses pratiques, il ne rejetait point

[1] Caylus, *Souvenirs*, p. 121; Choisy, *Mémoires*, *Recueil de chansons critiques et historiques*, manuscrit, t. I, p. 235. Mademoiselle de Thianges avait été mariée au duc de Nevers, le 14 décembre 1670. (Voyez la *Gazette de Robinet* et l'*Histoire du Théâtre-Français*, par les frères Parfaict, t. XII, p. 107.)

ses conseils. Lorsque ses directeurs spirituels, et surtout Bossuet [1], virent que le feu des passions s'était amorti en lui, et que son amour pour madame de Montespan s'était presque éteint par une longue jouissance, ils tâchèrent de l'arracher à ses habitudes. Ils lui représentèrent qu'un tel commerce était beaucoup plus coupable avec une femme mariée qu'avec toute autre. Ces scrupules qu'ils avaient fait naître en lui, et qui lui firent prendre la résolution de se séparer de madame de Montespan, s'appliquaient aussi à madame la duchesse de Nevers, et empêchèrent la réussite du plan qu'on avait formé.

Il était difficile pour madame de Montespan de trouver quelqu'un qui pût remplacer sa nièce. Louis XIV n'aimait pas seulement les femmes pour leurs attraits, il recherchait aussi en elles ces délassements de l'esprit, ces jouissances de l'âme qu'on ne goûte que dans leur société. Presque toujours, dans ses fantaisies amoureuses, l'attendrissement du cœur venait se joindre à l'entraînement des sens. Avec de telles dispositions, il était à craindre pour la maîtresse en titre que le moyen qu'elle voulait employer pour perpétuer sa domination ne fût la cause qui contribuât à la faire cesser, et qu'elle ne devînt ainsi l'artisan de sa propre infortune.

[1] De Beausset, *Histoire de Bossuet*, t. II, p. 54-58; Madame de Maintenon, *Lettres*, Amsterdam, 1756, t. II, p. 99, lettre 11, adressée à la comtesse de Saint-Céran; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 392, t. XLIII de la collection Petitot.

Cependant l'ascendant que la veuve Scarron prenait sur le roi, les scrupules qu'elle lui inspirait, rendirent la position de madame de Montespan de plus en plus chancelante, et la déterminèrent à pousser elle-même le monarque dans les bras de mademoiselle de Fontanges [1], d'une éclatante beauté, mais sans esprit, et incapable, à ce qu'elle croyait, d'avoir aucun ascendant sur lui. Le prince de Marsillac, fils du duc de la Rochefoucauld, et qui jouissait auprès de madame de Montespan d'une grande faveur, fut l'agent dont elle se servit pour cette intrigue [2].

S'il était besoin de fournir encore des preuves que madame de Montespan favorisait cette liaison du roi, il suffirait de produire les vers qui nous restent de la Fontaine, au sujet de la nouvelle maîtresse, qu'il n'eût certainement pas composés, s'il avait cru déplaire à l'ancienne.

Une de ces pièces de vers consiste en quatre quatrains, qui sont des prédictions pour les quatre saisons

[1] Caylus, *Souvenirs*, p. 78, ou collect. Petitot et Monmerqué, t. LXVI, p. 377; Madame de Sévigné, *Lettres*, t. VI, p. 99; lettre 701, p. 105; lettre 702, p. 118; lettre 704, p. 186; lettre 716, p. 191; lettre 717, lettre 752, p. 350; et les lettres en date du 15 juillet 1680 et du 3 avril 1681, t. VII, p. 55; *Lettres inédites*, 1819, in-12, p. 63; *Passe-temps du Palais-Royal, ou les Amours de madame de Fontanges*, inséré dans les *Amours des Gaules;* MADAME, *Fragments des lettres originales*, t. II, p. 51-103-105; la Beaumelle, *Mémoires de madame de Maintenon*, 1755, in-8°, liv. VI, ch. III, p. 186 à 201; la Fare, *Mémoires*, t. LXV, p. 240, collect. Petitot et Monmerqué.

[2] *Remarques sur le gouvernement du royaume de France durant les règnes de Henry IV le Grand, de Louis XIII, surnommé le Juste; de Louis XIV, surnommé Dieudonné, le Grand, l'Invincible* Cologne, 1688, p. 126.

de l'année : ces quatre quatrains furent mis dans un almanach écrit à la main sur du vélin, et garni d'or et de diamants, que madame de Fontanges donna en étrennes à madame de Montespan, le premier jour de l'an 1680[1].

Madame de Sévigné parle de ce présent et d'autres que madame de Fontanges avait faits aux enfants du roi et de madame de Montespan, dans ce passage d'une de ses lettres, datée du 5 janvier 1680, qu'on n'a point compris : « Pour la personne qu'on ne voit point, elle « paroît quelquefois comme une divinité. Elle a donné « des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous les « enfants. »

L'autre pièce est une épître assez longue, adressée à madame de Fontanges, que le roi venait de faire duchesse. Cette pièce seule, lorsque tous les monuments historiques viendraient à périr, suffirait pour conserver à la postérité le souvenir des désordres de Louis XIV et du scandale de sa vie.

Le poëte, dans cette épître, a fait entrer l'éloge de la figure noble et majestueuse du roi, de la beauté, des grâces de celle dont les dieux ont récompensé ce *dompteur* des humains; et en même temps il y célèbre le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Blois, fille naturelle de madame de la Vallière, et celui du Dauphin, héritier légitime de la couronne, avec la princesse de Bavière. Ces deux mariages eurent

[1] *Manuscrits de Coulanges*, à la bibliothèque de l'Arsenal, en 3 vol. in 4°, t. 1, p. 192; la Fontaine, *Poésies diverses*.

lieu en 1680, à peu de mois d'intervalle : le premier, le 16 janvier, et le second, le 7 mars suivant [1].

Si on met à part les inconvenances morales, dont on ne doit pas faire reproche au poëte, puisqu'elles ne frappaient point la cour ni le monarque, on doit convenir que cette épître est digne de la Fontaine. Le dieu des vers par lequel il fait prononcer les épithalames de ces deux mariages ne l'aurait point désavouée. Il commence par celui du prince de Conti :

Le dieu des vers lut deux épithalames.
En voici l'un : Couple heureux et parfait,
Couple charmant, faites durer vos flammes
Assez longtemps pour nous rendre jaloux ;
Soyez amants aussi longtemps qu'époux.
Douce journée ! et nuit plus douce encore !
Heures, tardez, laissez au lit l'Aurore.
Le temps s'envole ; il est cher aux amants ;
Profitez donc de ses moindres moments.
Jeune princesse, aimable autant que belle,
Jeune héros, non moins aimable qu'elle ;
Le temps s'envole, il faut le ménager ;
Plus il est doux, et plus il est léger [2].

[1] Madame de Sévigné, *Lettres inédites*, 1819, in-12, p. 54, n° 615 ; et *Lettres*, t. VI, p. 183, lettre 715 en date du 28 février 1680, et t. VI, p. 109, lettre 703, en date du 17 janvier 1680 ; l'*Art de vérifier les dates*, 3ᵉ édit., in-fol., t. I, p. 689 ; Hénault, t. II, p. 679, in-4° ; Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, p. 117 ; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 119 ; Caylus, *Souvenirs*, p. 163 168. Dreux du Radier s'est trompé comme beaucoup d'autres. Voyez les *Mémoires et anecdotes des reines et régentes de France*, in-12, t. VI, p. 447 ; Mademoiselle de Montpensier, t. XLIII de la collect. Petitot et Monmerqué, ou t. IV, p. 391, année 1680.

[2] La Fontaine, *Épîtres*, 14.

Mais, d'après les bruits qui coururent alors à la cour, il paraît que le *jeune héros* n'avait pas autant de facultés que son frère pour faire le bonheur d'une femme, et la Fontaine aurait pu faire sur ce mariage un conte plus propre à réjouir les malins que son épithalame « Pour « M. le prince de Conti, » écrit madame de Sévigné à sa fille (22 et 29 mars 1680), « c'est une chose bien « étrange que les bruits qui courent de lui; cela com- « mence à l'embarrasser. Ce jeune prince de la Roche- « sur-Yon (son frère) le désole. L'autre jour, madame « la princesse de Conti dansait. Il dit tout haut : « Vrai- « ment, voilà une fille qui danse bien ! » Cette folie toute « simple et toute brusque fit rougir ce pauvre frère « aîné. »

Le poëte passe ensuite, dans sa pièce, à l'épithalame du Dauphin, dont le mariage était arrêté, mais non encore célébré.

..................Puis le père des vers,
Changeant de ton pour l'autre épithalame,
Lut ce qui suit : Chantez, peuples divers;
Que tout fleurisse aux terres leurs demeures.
Ne tardez plus; avancez, lentes heures ;
Allez porter aux humains un printemps
Tel que celui qui commença les temps.
Heures, volez ; hâtez l'heur et la joie
Du fils des dieux à qui l'Olympe envoie
Une princesse au regard enchanteur.

Cette épître à madame de Fontanges paraît n'avoir été imprimée qu'après la mort de la Fontaine; mais elle

circula beaucoup dans le temps, et madame de Sévigné en parle dans une de ses lettres, en date du 22 septembre 1680 [1].

Madame de Montespan s'était trompée dans ses calculs. Dès que madame de Fontanges connut la passion qu'elle avait inspirée, elle se livra à toute la hauteur qui faisait le fond de son caractère ; elle fut la dispensatrice des grâces, et donna le ton. Tout le monde sait qu'à une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coiffure, elle se la fit rattacher négligemment avec un ruban, dont les nœuds lui tombaient sur le front : cette mode se répandit dans toute l'Europe, et le vocabulaire des modistes, que la frivolité écrit et efface avec une rapidité égale à l'inconstance de ses goûts, a cependant toujours conservé depuis le nom de *Fontanges* [2].

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, lettre du 22 septembre 1680.

[2] La mode à laquelle madame de Fontanges avait donné lieu perdit bientôt de sa simplicité ; nous voyons, d'après une petite comédie publiée en 1696, intitulée *la Fontange bernée ou les Façonnières*, qu'on portait des *fontanges* de différentes manières. A la page 36 de cette comédie, *Clorine*, un des personnages, dit : « Je trouve aussi que ces fontanges, « surtout celles qui sont si hautes, choquent la modestie et la bienséance « tout ensemble. Mais ce qu'il y a de plus ridicule en cela, est la bizarre « variété qu'on y remarque : quelques-unes portent leur fontange en mon- « tagne, d'autres en queue de paon, et quelques-unes à différents degrés, « comme si leur orgueil voulait escalader le ciel. » Et à la page 36, dans « une pièce de vers que récite *Amintc*, autre personnage de cette comédie, « on trouve ce portrait d'une femme parvenue :

Elle étale à nos yeux divers ajustements,
Mélange les rubans avec l'or et l'argent,
Et, portant sa fontange à différents étages,
Semble imiter du paon le superbe plumage. »

On distinguait dans la fontange trois parties : l'*appui*, la *culbute* et le

Madame de Montespan, indignée de se voir supplantée par celle qu'elle avait cru pouvoir faire agir au gré de son ambition, aurait voulu que les ecclésiastiques qui entouraient le roi s'armassent de toute leur sévérité pour l'arracher à ses nouvelles amours. Ce fut alors qu'elle se permit un jeu de mots trivial sur la trop grande facilité du père la Chaise [1], et que, dans un accès de jalousie, elle accusa madame de Maintenon d'être aussi la maîtresse du roi. Celle-ci, sans se déconcerter, lui dit : « Il en a donc trois? — Oui, répliqua « madame de Montespan : moi de nom, cette fille de « fait et vous de cœur [2]. »

Fontanges ne jouit pas longtemps de sa grandeur : les suites d'une couche lui firent perdre tous ses charmes, et avec eux disparut l'amour de Louis XIV. Elle se retira à l'abbaye de Port-Royal. Après avoir langui quelque temps, elle mourut âgée seulement de vingt ans [3], et chacun lui appliqua ces vers si connus, de Malherbe :

frontispice, et deux pièces pendantes, presque toujours en dentelle, nommées les *engageantes*, accompagnaient cette parure de chaque côté. *Clymène*, une des façonnières, dit, dans la comédie que nous venons de citer, p. 3 : « Regardez d'abord ma fontange, et dites-nous si l'appui, la culbute et le « frontispice vont comme il faut? » *Bélise :* « Vous portez la fontange à « l'anglaise? » *Clymène :* « Oui, ma chère ! c'est à présent la grande mode, « avec des engageantes. Ces deux ornements vont toujours de compagnie. »

[1] Elle dit que le père la Chaise, le confesseur du roi, était une chaise de commodité : Dreux du Radier, *Anecdotes des reines et régentes*, t. VI, p. 458. Ce mot fut dit au sujet de la permission qu'obtint le roi de communier à la Pentecôte de l'année 1680.

[2] Madame de Maintenon, *Lettres*, lettre du 14 juin 1679, t. II, p. 109.

[3] Madame de Sévigné, *Lettres*, lettre du 30 juin 1681, t. VII, p. 72. La mort de madame de Fontanges eut lieu le 28 juin 1631.



Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Le roi revint à madame de Montespan, mais sans empressement[1]; et, de jour en jour, ses directeurs spirituels et la veuve Scarron, qui les secondait dans leurs pieux desseins, gagnèrent plus d'influence sur lui; ils réussirent. Louis XIV quitta madame de Montespan pour toujours, eut quelques intrigues passagères, et s'interdit enfin par scrupule de conscience toute liaison illégitime. Dans tous les temps il avait su apprécier les femmes vertueuses : celles dont il n'avait pu triompher lui inspiraient un respect qui, malgré les désordres où l'entraînait l'effervescence des sens, manifestait l'élévation de son âme et la moralité de ses sentiments.

Ce fut par sa longue résistance à tous les genres de séduction, par la pratique des plus difficiles vertus, par une piété douce, mais inébranlable dans ses scrupules, par les charmes insinuants d'un caractère égal et d'une raison parfaite, que la veuve de Scarron, devenue madame de Maintenon, parvint à s'emparer entièrement de la confiance de Louis XIV, à concentrer sur elle ses désirs ou du moins ses habitudes, à fixer en sa faveur sa volonté flottante. L'attachement qu'elle lui inspira fut assez fort pour qu'après la mort de la reine elle conçût le dessein de la remplacer. On vit madame de Montespan expulsée de la cour par celle qu'elle y avait introduite, et le plus orgueilleux des monarques, âgé

[1] Mademoiselle de Montpensier, *Mém.*, t. IV, p. 362; t. XLIII collection.

seulement de quarante-sept ans, épouser une femme qui en avait cinquante, et qui, dans son enfance, avait été nourrie et élevée par charité [1].

Cet événement extraordinaire anéantit le crédit dont jouissaient tous les amis de madame de Montespan. Celui d'entre eux qui, par son fils, avait le plus d'influence sur le roi, le duc de la Rochefoucauld, était mort au mois de mars 1680. Non-seulement la Fontaine resta sans appui à la cour, mais ses écrits licencieux indisposaient de plus en plus le monarque contre lui : nous verrons bientôt qu'il éprouva, d'une manière fâcheuse, les effets de ce changement pour sa réception à l'Académie, la seule chose peut-être qu'il ait désiré obtenir et à la réussite de laquelle il ait travaillé avec constance.

Mais l'amitié le consolait facilement de toutes les disgrâces de la fortune; il inspirait ce sentiment à tous ceux qui étaient, comme lui, bons et sensibles, parce qu'il le partageait vivement lui-même. Ce furent les souvenirs de l'amitié qui, à l'époque dont nous nous occupons, l'engagèrent à se charger d'une fonction pénible, bien peu conforme à ses goûts, celle d'éditeur. Pintrel, dont nous avons déjà fait mention, comme ayant su, avec de Maucroix, donner, par ses excellents conseils, une meilleure direction aux études de notre poëte, avait laissé après sa mort une traduction manus-

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 254 et 333; la Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. VII, ch. 9, t. III, p. 51; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. de 1806, t. II, p. 214; la Fare, *Mémoires*, collect. Petitot et Monmerqué, t. LXV, p. 139 et 141.

crite des épîtres de Sénèque. La Fontaine consentit à la revoir et à la publier.

Cette traduction parut d'abord anonyme, mais elle se vendait peu : le libraire réimprima un nouveau titre en y mettant le nom du traducteur et de son éditeur, comme si c'eût été une nouvelle édition et un nouveau livre. Cette ruse lui réussit, et les *Épîtres de Sénèque, traduites par feu M. Pintrel, et publiées par M. de la Fontaine*, en deux volumes in-8°, furent annoncées et eurent un prompt débit. Il est vrai que la Fontaine s'était donné la peine de traduire en vers français tous les vers latins qui se trouvent dans l'auteur ancien[1]. Plusieurs passages de Virgile, d'Euripide et d'autres poëtes y sont très-heureusement rendus. Ces exercices du talent flexible de notre fabuliste avaient échappé à la connaissance de tous les littérateurs jusqu'à l'époque où nous les avons tirés du livre où ils étaient ensevelis, pour les placer dans ses *Œuvres complètes*, à la suite de cette touchante *épitaphe du tombeau d'Homonée*[2], qu'il a aussi traduite du latin en vers et en prose. Il a fait imprimer lui même cette double traduction dans un recueil dont nous parlerons bientôt, et qu'il publia, en 1685, en commun avec de Maucroix.

Ainsi la Fontaine, tantôt par goût, tantôt par amitié, et quelquefois par complaisance, forçait sa muse à s'essayer dans tous les genres; mais jamais il n'a donné un exemple plus frappant de la facilité de son caractère et

[1] La Fontaine, *Traductions en vers d'après différents poëtes anciens.*
[2] Id., ib.

de l'empire qu'exerçaient sur lui ceux qu'il aimait, que lorsque, à la sollicitation de la duchesse de Bouillon, et malgré lui, il se laissa aller à célébrer le *quinquina*, et composa sur ce sujet un poëme en deux chants, qu'il lui dédia [1]. L'erreur fut complète, et les détails techniques, inévitables dans un pareil sujet, rendent difficile la lecture de ce poëme. C'est peut-être par cette raison que l'on n'a pas remarqué qu'il se termine par une fable assez bien faite, et qu'on aurait dû ajouter au recueil de la Fontaine, dans lequel on a placé deux ou trois compositions qui ne sont pas des fables, et qui n'avaient jamais été insérées par lui dans celles qu'il a publiées; cette nouvelle fable devrait être intitulée : *Jupiter et les deux tonneaux* [2].

Si l'on ne connaissait l'histoire de cette écorce salutaire que l'on nomme quinquina, on aurait de la peine à comprendre comment une femme aimable, gaie et spirituelle, pouvait engager un poëte tel que la Fontaine à s'occuper d'un pareil sujet; mais les discussions des médecins sur ce fébrifuge avaient à cette époque attiré l'attention des gens du monde, qui, selon l'usage, prenaient parti pour ou contre, sans connaissance de cause. L'écorce de l'arbre du Pérou qu'on nomme quinquina était restée pendant un siècle et demi inconnue aux Espagnols qui avaient découvert l'Amérique. Les indigènes du nouveau monde, qui en connaissaient les ver-

[1] La Fontaine, *le Quinquina*, poëme.

[2] On a suivi ce conseil, et dans une assez belle édition in-4° des *Fables de la Fontaine*, on trouve la fable de *Jupiter et les deux tonneaux*.

tus médicales, les avaient, par haine, soigneusement cachées aux féroces conquérants de leur patrie. Cependant l'un d'eux, en 1638, sensible aux services qu'il avait reçus d'un Espagnol, gouverneur de Loxa, pour en témoigner sa reconnaissance, lui fit présent du quinquina et lui en révéla les propriétés. Par le moyen de cette écorce, cet Espagnol fut assez heureux pour guérir d'une fièvre opiniâtre la comtesse de Cinchon, épouse du vice-roi du Pérou : de là le nom de *Cinchona*, que les botanistes ont donné à ce genre de végétal, et de *poudre de la comtesse*, par lequel on désigna le quinquina réduit en poudre.

Le procurateur général des jésuites de l'Amérique, s'étant rendu à Rome en 1649, apporta le quinquina, qu'on nomma *poudre des pères* et *poudre des jésuites*, puis *poudre du cardinal de Lugo*[1]. Mais les médecins s'élevèrent contre ce remède, et il ne réussit pas en Europe. A la vérité, les jésuites le vendaient au poids de l'or; par cette raison, il n'était administré qu'à petite

[1] *Les admirables qualités du quinquina confirmées par plusieurs expériences*, Paris, 1694, in-12, p. 1. La 1re édit. est de 1689. Conférez Blegny, *De la découverte de l'admirable remède anglois*, 1680 ; conférez encore le Pays, lettre au révérend père C...., théologien de la compagnie de Jésus. L'auteur le supplie de lui envoyer du *kina-kina*, pour le guérir de la fièvre quarte. Voyez le Pays, *Amitiés et Amourettes*, nouvelle édit., 1685, p. 58. Le Pays dit : « C'est à vous que j'ai recours pour recouvrer « un certain bois qu'on appelle, si je ne me trompe, du *kina-kina ;* il s'en « trouve en plusieurs lieux de falsifié, mais on m'a dit que le véritable « n'étoit que chez vous, et que vos pères en étoient les seuls dépositaires. » Cette lettre doit être de 1664. En 1663, les médecins administrèrent le quinquina à Anne d'Autriche, mais seulement après quarante jours de fièvre. (Madame de Motteville, *Mémoires*, t. XL, p. 186.)

dose, et il ne faisait aucun bien ou faisait du mal. Cependant, s'il eut ses détracteurs, il eut aussi ses partisans : divers médecins écrivirent en sa faveur; mais ce ne fut qu'en 1679 qu'un Anglais, nommé le chevalier de Talbot, en l'administrant infusé dans du vin, fit des cures si répétées, qu'enfin le quinquina attira l'attention de tous les gens de l'art, et fut préconisé comme un remède souverain contre la fièvre [1]. Il fut d'abord connu en France sous le nom de *remède anglais*. Lorsque Colbert et plusieurs seigneurs de la cour eurent été guéris par ce moyen, Louis XIV donna au chevalier de Talbot deux mille louis d'or et une pension annuelle de deux mille francs, pour obtenir de lui la manière de préparer et de prendre le quinquina, et il fit en même temps acheter à Cadix et à Lisbonne une très-grande quantité de ce spécifique pour les hôpitaux de son royaume.

C'est dans ces circonstances que madame la duchesse de Bouillon, qui avait épousé avec chaleur la cause du quinquina, crut qu'un des moyens les plus efficaces d'en propager l'usage, était de faire célébrer ses vertus par la muse de la Fontaine, chérie du public, et devenue en quelque sorte populaire. On voit cependant que notre poëte pressentait combien était ingrate la tâche qu'on lui imposait, et qu'il ne s'en acquittait qu'à regret et comme malgré lui :

> Je ne voulois chanter que les héros d'Ésope :
> Pour eux seuls en mes vers j'invoquois Calliope;

[1] *Les admirables qualités du kinkina, etc.*, p. 53.

Même j'allois cesser, et regardois le port.
La raison me disoit que mes mains étoient lasses :
Mais un ordre est venu plus puissant et plus fort
Que la raison ; cet ordre accompagné de grâces,
Ne laissant rien de libre au cœur ni dans l'esprit,
M'a fait passer le but que je m'étois prescrit.
Vous vous reconnoissez à ces traits, Uranie :
C'est pour vous obéir, et non point pour mon choix,
Qu'à des sujets profonds j'occupe mon génie,
Disciple de Lucrèce une seconde fois [1].

Par ce dernier vers la Fontaine fait allusion au discours sur l'âme des bêtes, adressé à madame de la Sablière, et inséré dans ses fables.

Le poëme du *Quinquina* retraçait fidèlement, en vers faciles et élégants, tout ce qui se trouvait de plus essentiel dans les traités en prose que François de Monginot et Blegny avaient publiés sur le même sujet. Blegny était un charlatan qui ne savait que s'approprier le travail des autres; mais de Monginot était un homme de mérite, intime ami de la Fontaine. Le premier il avait fait connaître la manière de préparer et d'administrer le quinquina, que plusieurs de ses confrères cachaient encore comme un secret, et c'est à son traité intitulé : *De la guérison des fièvres par le quinquina*, qui avait paru en 1679, et qui avait eu un très-grand succès [2], que notre poëte fait allusion quand il dit :

[1] La Fontaine, *le Quinquina*, poëme.

[2] Il s'en fit successivement cinq éditions : une à Lyon en 1679, et quatre à Paris en 1680, 1681, 1683 et 1688. Ce traité fut traduit en latin par Théophile Bonet dans le *Zodiacus medico-gallicus*, annus 2, 1680, Genevæ, 1682, in-4°, p. 161.

Ce détail est écrit; il en court un traité.
Je loûrois l'auteur et l'ouvrage :
L'amitié le défend et retient mon suffrage;
C'est assez à l'auteur de l'avoir mérité.
Je lui dois seulement rendre cette justice,
Qu'en nous découvrant l'art il laisse l'artifice,
Le mystère, et tous ces chemins
Que suivent aujourd'hui la plupart des humains.

De Monginot n'était pas seulement un médecin habile, c'était un homme de bon ton et de bonne compagnie, recherché dans le monde pour les agréments de son esprit. La marquise de Périne, sa fille, lui ressembla sous ce rapport, et c'est à elle que Saint-Évremond adressa les derniers vers échappés à sa muse octogénaire [1].

Il est un passage de ce poëme qui mérite d'être remarqué, parce qu'il nous prouve que la Fontaine, reconnaissant envers ses bienfaiteurs, était juste même envers ceux dont il n'avait pas à se louer. Colbert, qui n'avait jamais pu oublier que la Fontaine était l'ami et

[1] Saint-Évremond, *Œuvres*, 1753, in-12, t. VI, p. 273. Nous avons aussi d'un Monginot un *Traité sur l'art de conserver la santé*, imprimé en 1635 et dédié au cardinal de Richelieu. Ce médecin devait être plus que septuagénaire lorsque la Fontaine écrivait des vers à sa louange et se félicitait d'être son ami. Mais notre poëte était lui-même plus que sexagénaire quand son poëme parut; et la disproportion des âges, quoique grande, n'était pas cependant telle qu'elle dût mettre un obstacle à leur amitié. Il me semble pourtant plus probable que l'ami de la Fontaine était le fils de l'auteur du *Traitté* (sic) *de la conservation et prolongation de la santé*, et de la *Description d'un rein monstrueux trouvé à l'ouverture d'un corps le 9 octobre* 1677, publiée dans le *Journal des savants*. Une belle maison, bâtie en 1680, dans la rue du Bouloi, appartenait à un M. de Monginot. Était-ce le nôtre? Voyez *Description de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, 1685, p. 107.

le panégyriste de Fouquet, ne l'avait point compris au nombre des gens de lettres auxquels il fit distribuer, de la part du roi, des gratifications et des pensions. La Fontaine, qui, dans ce poëme, avait célébré la guérison du ministre, comme un exemple connu et remarquable des effets du remède qu'il préconisait, saisit cette occasion de le louer des encouragements qu'il donnait aux lettres.

Et toi que le quina guérit si promptement,
Colbert, je ne dois point te taire;
. . . .
D'autres que moi diront ton zèle et ta conduite,
Monument éternel aux ministres suivants;
Ce sujet est trop vaste, et ma muse est réduite
A dire les faveurs que tu fais aux savants [1].

Malgré la médiocrité du poëme du *Quinquina* et de l'opéra de *Daphné* [2], le volume qui contenait ces deux ouvrages eut du succès, parce que l'auteur y joignit deux nouveaux contes, celui de *Belphégor* et celui de *la Matrone d'Éphèse* [3] : ce dernier avait déjà paru, mais en prose, et écrit par Saint-Évremond, dans le recueil des contes que la Fontaine avait publié en 1665, et cette addition, faite par le libraire de Hollande à son premier recueil, dut inspirer à notre poëte le désir d'em-

[1] La Fontaine, *Quinquina*, poëme.
[2] Id., *Théâtre*.
[3] Id., *Contes*, v, 6 et 7. Ce conte de *Belphégor* était très connu par la traduction en prose qu'en avait faite, d'après Machiavel, M. Lefèvre, père de la célèbre madame Dacier, qui avait beaucoup de prétentions au bel esprit. (*Les vies des poëtes grecs*, en abrégé, par Lefèvre, in-12; Paris, 1665.)

raits de sa muse cette célèbre et charmante

suite du poëme du *Quinquina* se trouvent aussi d'un opéra intitulé : *Galatée*[2], que la Fon- commencé dès l'année 1674; du moins ce ns l'épître adressée dans la même année à emble ne pouvoir s'appliquer qu'à *Galatée :*

En surmontant Charles et Caprara,
Vous avez fait, seigneur, un opéra;
Nous en faisons un nouveau, mais je doute
Qu'il soit si bon, quelque effort qu'il m'en coûte[3].

La Fontaine n'acheva point son opéra. « L'incons- « tance et l'inquiétude, qui me sont si naturelles, » dit-il dans son avant propos, « m'ont empêché d'achever « les trois actes à quoi je voulois réduire ce sujet. » Peut-être est-il fâcheux que la Fontaine n'ait pas terminé cette petite pièce; les deux actes qui nous en restent promettaient quelque chose de mieux que *Daphné*. Elle commence par une chanson charmante, qui fut mise en musique par Lambert; et Mathieu Marais, qui écrivait plus de vingt ans après, dit que, de son temps, cette chanson se trouvait dans la bouche de tout le monde[4].

[1] Cette même traduction se trouve réimprimée et rendue à son véritable auteur dans les *Œuvres mêlées de M. de Saint-Évremond*, IIIe partie; Paris, 1670, Claude Barbin, in-12, p. 119 à 155.

[2] La Fontaine, *Théâtre*.

[3] La Fontaine, *Épîtres*, 11.

[4] Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 73 de l'édit. in-12, et p. 97 de l'édit. in-18.

La Fontaine avait chanté le mariage du Dauphin dans son épître à madame de Fontanges; et, deux ans et demi après, il composa deux ballades sur la naissance de Louis, duc de Bourgogne [1], dont l'enfance devait bientôt protéger sa vieillesse. La Dauphine accoucha le 6 août 1682 [2], et la Fontaine eut bien raison de dire, dans une de ces ballades :

Or est venu l'enfant si souhaité.

Jamais événement ne produisit une plus grande allégresse. « Chacun, dit Choisy, se donnoit la liberté d'embrasser le roi. La foule le porta, depuis la Surintendance, où madame la Dauphine accoucha, jusqu'à ses appartements; il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas peuple paroissoit hors de sens; on faisoit des feux de joie, et tous les porteurs de chaises brûloient familièrement la chaise dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la galerie des Princes, et y jettèrent une partie des lambris et des parquets, destinés pour la grande galerie. Bontemps, en colère, le vint dire au roi, qui se mit à rire, et dit : « Qu'on les « laisse faire; nous aurons d'autres parquets! » La joie parut aussi vive à Paris, et fut de bien plus longue durée: les boutiques furent fermées pendant trois jours; toutes les rues étoient pleines de tables, où les passants étoient conviés et forcés de boire sans payer; et

[1] La Fontaine, *Ballades*, 8 et 9.
[2] A deux heures six minutes du soir. Voyez le *Supplément aux mémoires et lettres de M. le comte de Bussy-Rabutin*, 2e partie, p. 182.

tel artisan mangea cent écus, dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année [1]. »

Malgré la bienveillance que tant de personnes en crédit à la cour avaient pour la Fontaine, le roi, qui commençait à ressentir des scrupules de conscience sur sa propre conduite, ne pardonnait que difficilement à notre poëte la licence de ses écrits. On en vit la preuve après la mort de Colbert, qui eut lieu le 6 septembre 1683. Ce grand ministre ne jouissait déjà plus, depuis quelque temps, de la faveur du monarque qu'il avait servi avec tant de zèle, et fut poursuivi jusque dans la tombe par la haine de la nation, à la prospérité de laquelle il avait tant contribué; sa vie offre un des nombreux exemples de l'ingratitude des peuples et des rois [2].

Notre poëte partagea les sentiments du public à cet égard, et les consigna même dans un impromptu épigrammatique qui lui échappa au sujet d'une maladie qu'avait eue le chancelier le Tellier, dont Colbert convoitait la place [3]. La Fontaine ne pouvait pardonner à ce ministre d'avoir été le persécuteur de Fouquet, et il avait en outre un motif particulier pour n'éprouver aucun regret de sa perte. Colbert laissait une place vacante à l'Académie française, et notre poëte voulait se faire recevoir dans cette compagnie. Il avait publié presque

[1] Choisy, *Mémoires*, Utrecht, 1747, in-12, p. 201, édit. 1828, t. LXIII, p. 275 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

[2] Voyez à ce sujet une lettre curieuse de madame de Maintenon, en date du 10 septembre 1683, t. II, p. 141, lettre 17, édit. de Léopold Collin.

[3] La Fontaine, *Épigrammes*, 7.

toutes ses fables et la plupart de ses contes; Boileau avait fait paraître *l'Art poétique*, *le Lutrin*, neuf de ses satires et neuf de ses épîtres, et ni l'un ni l'autre de ces deux grands poëtes n'était de l'Académie.

Il faut avouer, pour la justification de ce corps, que, sous le rapport des convenances morales, les contes du premier, comme, sous le rapport des convenances sociales, les satires du second, formaient des motifs d'objections très-fondés; mais cette compagnie comprit enfin que c'était s'illustrer elle-même que d'admettre dans son sein deux hommes qui faisaient la gloire de la littérature française : seulement ses membres ne s'accordaient pas sur celui qu'il fallait recevoir le premier. La Fontaine, qui désirait vivement être nommé, mit dans cette affaire plus de suite et de constance que son caractère indolent ne semblait le comporter.

Déjà, l'année précédente, il s'était présenté pour occuper la place de l'abbé Cotin, qui était mort, et avait été refusé. On lui préféra Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, frère du marquis de Dangeau, qui était de l'Académie [1]. A ce propos, le savant et spirituel la Monnoie, outré de cette préférence, fit, dans une épigramme, parler ainsi notre poëte :

Quand on a comme moi la fortune ennemie,

[1] Voyez le *Discours prononcé le 26 janvier 1682 par l'abbé le Gallois, directeur, lorsque l'abbé de Dangeau fut reçu à la place de l'abbé Cotin*, dans le *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise*, 1698, in-4°, p. 367 ; et Moreri, *Grand Dictionnaire historique*, t. IV, p. 201.

On n'est pas aujourd'hui propre à l'Académie.
J'ai du génie et de l'acquis ;
Ma prose ni mes vers ne me font point de honte ;
Mais je ne suis, hélas! duc, évêque, ni comte,
Ministre, cardinal, président, ni marquis[1].

Cependant la Fontaine ne s'était point laissé abattre par ce premier refus; il renouvela ses démarches, et, sachant qu'on avait pris le prétexte de ses contes pour empêcher son admission, il écrivit, dit-on, une lettre à un prélat, membre de l'Académie, pour témoigner quelques regrets de la licence de ses écrits, et pour promettre de n'en plus composer de semblables[2]. Comme il craignait la concurrence de Boileau, il le pria de se désister en sa faveur. Boileau lui dit que, si l'Académie lui faisait l'honneur de le nommer, il accepterait, mais qu'il ne ferait aucune demande. Cependant les amis de Boileau cherchèrent autant qu'ils le purent à empêcher la nomination de son concurrent : un d'eux, l'académicien Roze[3], qui était secrétaire du cabinet du roi et président d'une cour souveraine, jeta sur la table de l'Académie un des volumes des *Contes* de la Fontaine,

[1] Voyez Bernard la Monnoie, *Œuvres choisies*, 1770, in-4°, t. II, p. 215 et 216. L'épigramme intitulée *Madrigal*, qu'il composa sur ce sujet, et le fragment de lettre qui précède, doivent être du commencement de 1682, puisque Cotin mourut en janvier 1682.

[2] *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, t. III, p. 63; Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 96.

[3] Loret, t. VIII, p. 64, dit qu'il fut fait secrétaire en 1657, et qu'il servait Mazarin depuis longtemps. Il devait donc alors être plus qu'octogénaire. Sur Roze, voyez encore Saint-Simon, qui le fait bien connaître (*Mémoires*, t. III, p. 66, édit. 1829, in-8°). Roze mourut en 1701, âgé de quatre-vingt-sept ans.

comme pour faire honte à l'Académie de penser à choisir un homme qui était l'auteur d'écrits aussi licencieux [1]. S'apercevant qu'il n'avait pas produit par ce moyen beaucoup d'impression, il dit avec humeur : « Je vois bien, Messieurs, qu'il vous faut un Marot. — Et à vous une marotte [2], » répliqua vivement Benserade, qui opinait pour la Fontaine, et que cet acharnement du président Roze, contre le bonhomme, impatientait [3]. Cette bouffonnerie fit rire, et l'opinion de Benserade, si hautement déclarée, eut sur plusieurs membres encore incertains une heureuse influence pour la Fontaine.

L'Académie, par ses statuts, lorsqu'il y avait une place vacante, devait procéder à deux scrutins, le premier pour déterminer à la pluralité des suffrages quel candidat elle proposerait au protecteur, c'est-à-dire au roi, et l'autre pour consommer l'élection après que le protecteur aurait répondu en faveur du sujet proposé. Le second scrutin n'était, comme on le pense bien, qu'une forme imaginée pour avoir l'air de laisser à l'Académie seule le libre choix de ses membres.

[1] Montenault, *Vie de la Fontaine*, in-fol., p. 22 ; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 75, ou p. 98 de l'édit. in-18; Furetière, *Recueil de Factums contre l'Académie*, 1694, in-12, t. I, p. 292.

[2] Charleval, en envoyant à une dame les *Œuvres de Marot*, a fait le même jeu de mots :

D'autres sont fous de leur marotte,
Moi je le suis de mon Marot.

Voyez de la Martinière, *Recueil des épigrammatistes français*, t. I, p. 92.

[3] Tallemant le jeune, dans le *Discours touchant la vie de M. Benserade*, p. 31, en tête des *Œuvres* de ce poëte, 1697, t. I, p. 32.

Au premier scrutin, la Fontaine eut seize voix, et Boileau sept. Aussitôt les amis de Boileau et les antagonistes de notre fabuliste allèrent prévenir Louis XIV, et n'eurent pas de peine à intéresser sa religion ; car il était déjà très-mécontent qu'on eût donné la préférence à la Fontaine sur Boileau qui était en faveur auprès de lui, et qu'il avait nommé son historiographe avec Racine. Lors donc que, selon l'usage, M. Doujat, député de l'Académie, alla le lendemain savoir de Sa Majesté si l'on procéderait au second scrutin, le roi répondit avec humeur : « Je sais qu'il y a eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. » M. Doujat voulut lui faire entendre que tout s'était passé dans les formes, et lui expliquer ces formes ; mais le roi l'interrompit en disant : « Je le sais très-bien, mais je ne suis pas encore déterminé, et je ferai savoir mes intentions à l'Académie [1]. »

Le roi partit pour la campagne de Flandre, et ne donna point de décision. Ce fut alors que la Fontaine, qui désirait le fléchir, composa, pour célébrer ses victoires, une ballade dont le refrain était :

L'évènement n'en peut être qu'heureux.

L'envoi de cette ballade avait pour but de faire consentir le monarque à sa nomination. Madame de Thianges se chargea de la faire connaître au roi. Son crédit

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, depuis 1652 jusqu'en 1700, in-4°, t. II, p. 22. D'Olivet cite à ce sujet les *Registres de l'Académie françoise*, en date du 20 novembre 1683.

avait plutôt augmenté que diminué depuis la retraite de sa sœur. Pendant le carnaval de l'année 1683, le roi avait donné des divertissements à toute sa cour, dans les grands appartements qu'il avait ajoutés au château de Versailles. Le grand écuyer, M. le Duc, et le cardinal de Bouillon, donnèrent ensuite successivement des fêtes auxquelles le roi assista. Madame de Thianges termina délicieusement les plaisirs de ce carnaval, en donnant à Louis XIV un bal masqué, et en faisant jouer devant lui une comédie dans laquelle reparurent successivement l'Avare, le Misanthrope, le Bourgeois gentilhomme, le Malade imaginaire, la comtesse d'Escarbagnas, le Trissotin des *Femmes savantes* et les principaux personnages des comédies de Molière, qui, en s'abandonnant à l'impulsion de leur caractère, faisaient malgré eux, sous la forme de la satire, un éloge du monarque, de sa cour et des événements de son règne [1].

Le roi fut plus enchanté de cette fête que de toutes celles qu'il avait reçues. La faveur dont madame de Thianges jouissait auprès de lui s'en accrut. Elle en profita pour venir au secours de son poëte chéri, et lut à Louis XIV la nouvelle ballade de la Fontaine [2]. Comme on le pense bien, elle appuya fortement sur la fin, où le

[1] Bourdelot, *Relation des assemblées faites à Versailles, dans le grand appartement du roy, pendant ce carnaval de l'an* 1683, in-12, 1683. Bourdelot ne nous apprend pas le nom de l'auteur de cette comédie. Est-elle imprimée ? existe-t-elle encore en manuscrit dans une des collections de pièces de théâtre que l'on a formées ?

[2] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise, depuis* 1652 *jusqu'en* 1700, in-4°, t. II, p. 23.

poëte, en parlant du plaisir qu'il a de songer à la gloire dont le roi jouira dans l'histoire, dit :

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits, qui ne sont que sornettes.
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus ? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux,
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'évènement ne peut m'être qu'heureux[1].

De Vizé, qui inséra cette ballade dans son *Mercure* du mois de janvier 1684, dit qu'elle est du fameux M. de la Fontaine, et il en fait un grand éloge. Le journaliste ne déguise pas que l'auteur l'a principalement composée dans le but d'obtenir du roi que la surséance, mise à sa réception, fût levée[2]. Le sérieux que l'on mit dans cette affaire fut pour la cour un objet de dérision, et M. le Duc, le second fils du grand Condé, dont la brutale causticité ne respectait rien[3], osa même en plaisanter avec le roi, et lui dit qu'une chose de cette importance et si essentielle à l'État ne demandait pas moins qu'un juge tel que Sa Majesté[4].

On fit aussi circuler contre le président Roze une ballade qui peut-être fut composée par Benserade. On n'osa

[1] La Fontaine, *Ballades*, 10.
[2] Vizé, *Mercure galant*, mai 1684, p. 63 et 65 ; *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de la Fontaine*, t. I, p. 262 à 275.
[3] Saint-Simon, *Œuvres*, t. III, p. 51.
[4] *Lettre de M. de la Sablière le fils à Bayle* dans la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe*, 1731, in-12, t. VI, 1re partie, p. 336.

point alors la faire imprimer, mais on en a retrouvé une copie, de la main de d'Olivet, dans les papiers de ce savant académicien :

Vous vous trompez, auteurs de notre temps,
Si vous mettez dans votre fantaisie
Que c'est assez que vous soyez savants
Pour obtenir place à l'Académie.
C'est un abus, quittez cette hérésie ;
Pour être admis il faut d'autres talents :
Soyez dévots, fréquentez bien l'église,
Écrivez mal, mais sur sujets pieux,
Faites des vers que jamais on ne lise,
Vous entrerez, Roze a dit : Je le veux !

Sonnets, rondeaux, fables, contes plaisants,
Sont peu de cas pour cette compagnie ;
Mieux sont reçus les dévots postulants
Portant brevets de bonne et sainte vie.
Livres savants, chansons, prose polie,
D'admission ne sont pas bons garants ;
Si vous voulez enfin qu'on vous élise
De sainteté produisez-nous des vœux :
Tels passe-ports seulement sont de mise,
Vous entrerez, Roze a dit : Je le veux !

Dans l'envoi, l'auteur de la ballade s'adresse directement au roi et lui dit :

Prince, qui sais par tes faits glorieux
Rendre à tes lois toute chose soumise,
Donne la paix à deux ambitieux
Dont l'intérêt tout Parnasse divise.
Tu peux, grand roi, mettre l'accord entre eux ;
Faisant justice à qui tu l'as promise,

Et puis diras au demeurant des deux :
Une autre fois, puisque la place est prise,
Vous entrerez, Roze a dit : Je le veux[1] !

Louis XIV ne se laissa pas ébranler par ces railleries, et ne confirma l'élection de la Fontaine qu'après que Boileau eut été nommé de l'Académie, en remplacement de M. de Bezons, conseiller d'État, mort le 22 mars 1684. Lorsque l'Académie envoya, le 24 avril, un député au roi, pour lui faire part de cette nouvelle élection, Sa Majesté répondit : « Le choix qu'on a fait de Despréaux m'est très-agréable, et sera généralement approuvé... Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment la Fontaine ; il a promis d'être sage. »

L'Académie reçut avec joie cette approbation, et, sans attendre la réception de Boileau, elle se hâta de procéder à celle de la Fontaine, qui se fit dans la séance publique du 2 mai 1684[2].

Ainsi le sort voulut que notre fabuliste remplaçât, dans le fauteuil académique, le ministre qui l'avait injustement exclu de la liste des gens de lettres auxquels le roi faisait des pensions, et qu'il obtînt, dans la même circonstance, la préférence sur le poëte auquel le goût et la raison reprocheront éternellement d'avoir laissé in-

[1] M. Guillaume, juge au tribunal de Besançon, a eu l'obligeance de nous communiquer cette pièce curieuse.

[2] Ces séances de réception furent d'abord tenues à huis-clos, comme toutes les autres. Sur la demande de Charles Perrault, l'Académie décida qu'elles seraient rendues publiques. Fléchier fut le premier reçu selon cette nouvelle forme le 12 janvier 1673. (Voyez Charles Perrault, *Mémoires*, p. 131 et 132, et le *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise*, 1698, in-4°, p. 210.)

complet son tableau du Parnasse en omettant le genre de l'apologue et le nom de celui qui l'avait présenté sous des couleurs si riantes et si vives.

La séance publique qui eut lieu pour la réception de la Fontaine commença par le discours du récipiendaire qui, selon l'usage, fit l'éloge de son prédécesseur; de Richelieu, fondateur de l'Académie, du roi, et de l'illustre compagnie dans laquelle il était admis. Dans ce discours, qui a le mérite, aujourd'hui si rare, d'être court, la Fontaine, en parlant de Richelieu, dit que ce fut un ministre redoutable aux rois : il loue, avec une finesse peut-être un peu malicieuse, la grâce que Louis XIV mettait dans tout, même dans ses refus. « S'il m'est permis, « dit-il, de descendre jusqu'à moi, un simple clin d'œil « m'a renvoyé, je ne dirai pas satisfait, mais plus que « comblé. » Il rend pleine justice à Colbert; mais, comme il ne pouvait l'aimer, il passe rapidement sur ce qui le concerne : il loue enfin la piété de ses collègues, « dont « l'exemple, dit-il, ne pouvoit que lui être très-profi-« table [1]. »

L'abbé de la Chambre, qui était alors directeur, parla, dans sa réponse, du nouvel académicien d'une manière qui prouve combien il était apprécié de son temps. « L'Académie, dit-il, reconnoît en vous, Monsieur,

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose; Recueil de harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise*, 1698, in-4°, p. 438 à 446; *Discours, harangues et autres pièces d'éloquence de Messieurs de l'Académie françoise et autres beaux esprits*, 1697, t. I, p. 154. Il y a dans ce recueil une faute grave relativement à la date du discours de Boileau.

génie aise, facile, plein de délicatesse et de naïveté; quelque chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente, et sous un air négligé, renferme de grands trésors e grandes beautés. » Mais, en même temps, crut devoir se permettre quelques exhorta- s qui ne pouvaient paraître déplacées dans une constance, si l'on considère la profession de qui parlait et la nature de plusieurs des écrits auquel le discours était adressé. « Songez, lui ces mêmes paroles que vous venez de pro- s les insérerons sur nos registres; plus vous s de peine à les polir et à les choisir, plus elles ondamneroient un jour, si vos actions se trouvoient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage [1]. »

Perrault lut ensuite une épître chrétienne de consolation à un homme veuf [2]. Remarquons que la reine venait de mourir, et que, dans son discours, l'abbé de la Chambre avait déjà fait mention de la douleur publique, au sujet de cet événement. Après Perrault, Quinault lut les deux chants d'un poëme intitulé : *Sceaux;* et le journaliste d'alors, dans lequel nous puisons les détails de cette séance, a soin de remarquer qu'il fut très-applaudi. Ce poëme, qui est une description de la belle

[1] *Discours de l'abbé de la Chambre lors de la réception de M. de la Fontaine, prononcé au Louvre le 2 mai 1684*, in-4°, dans la collection de Huet, intitulée : *Varia variorum*, t. XIV, pièce numérotée 8.

[2] *Mercure galant*, mai 1684, p. 63 à 65; Bayle, *République des lettres*, janvier 1685, t. III, p. 3 à 13.

maison de Colbert à Sceaux, resté longtemps dans l'oubli, a été retrouvé de nos jours et imprimé en 1811[1]. La poésie en est élégante et facile, mais faible, et la publication de cet opuscule a fourni une nouvelle preuve qu'il faut se défier du prestige des lectures publiques. Benserade lut ensuite une traduction du *Miserere*, destinée à faire partie des *Heures*, auxquelles il travaillait pour le roi.

Enfin, la Fontaine, qui avait ouvert la séance, la termina par un discours en vers, adressé à madame de la Sablière. Les beautés de ce discours, où le talent de l'auteur brille dans toute sa force, les convenances du lieu, des personnes et des temps, avec lesquelles il se trouvait si bien d'accord, tout contribuait à donner à cette lecture le plus haut degré d'intérêt. La Fontaine, en louant sa bienfaitrice, en l'associant en quelque sorte aux honneurs publics qu'il recevait, acquittait la dette de la reconnaissance; et, en faisant une confession générale de toute sa vie, en révélant en beaux vers ses défauts comme homme et comme écrivain, il intéressait vivement son auditoire; il expiait le passé, satisfaisait au présent et donnait de nouvelles espérances pour l'avenir.

....
Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre;
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens.

[1] *Œuvres choisies de Quinault*, 2 vol. in-18, édit. stéréotype, 1811, Didot, t. II, p. 264 à 286

Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans et le jeu..........
Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années[1].

Les amis des bonnes mœurs et de la belle poésie, qui tous aimaient la Fontaine, malgré ses écarts, et désiraient sa réforme, durent entendre avec une vive satisfaction la fin de cet admirable discours.

Que me servent ces vers avec soin composés?
N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés?
C'est peu que leurs conseils, si je ne sais les suivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre :
Car je n'ai pas vécu, j'ai servi deux tyrans:
Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris? vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête; il me semble l'entendre :
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité:
Faire usage du temps et de l'oisiveté;
S'acquitter des honneurs dus à l'Être suprême;
Renoncer aux Phyllis en faveur de soi-même;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs sans cesse renaissants[2].

Mais les lecteurs qui se rappellent que nous avons laissé madame de la Sablière au milieu du monde et de

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 17.
[2] Id. ib.

toutes ses séductions, et entourée de savants, de gens de lettres, d'hommes de cour, et d'une jeunesse aimable et folâtre, doivent être fort surpris de voir sur quel ton la Fontaine lui parle dans ce discours. C'est qu'il s'était fait un changement total dans les dispositions, les goûts et la manière de vivre de cette femme intéressante. Elle avait renoncé à tous les plaisirs, même à ceux de l'esprit ; et, sans cesse au pied des autels, dans les hôpitaux, ou en retraite dans une maison religieuse, elle ne songeait plus qu'à Dieu et à son salut.

Comme la métamorphose opérée par la religion dans madame de la Sablière nous explique la position dans laquelle s'est trouvé la Fontaine pendant plusieurs années, il est nécessaire d'en faire connaître les causes.

Parmi les jeunes gens qui fréquentaient la maison de madame de la Sablière, et qui lui faisaient une cour assidue[1], il s'en trouva un qui conçut pour elle une passion vive, et qui parvint à la lui faire partager : c'était le marquis de la Fare, d'une ancienne et illustre maison de Languedoc. Il avait donné des preuves de la plus brillante valeur, lors de la défaite des Turcs au passage du Raab, ainsi qu'aux combats de Senef, de Mulhausen et de Turkeim. Il joignait à l'imagination la plus enjouée l'esprit le plus délicat et le caractère le plus aimable. Ami de Chaulieu, qui lui inspira le goût de la poésie, il s'est associé sans le vouloir, par quelques compositions

[1] *Recueil de Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. VI, p. 252.

charmantes, à la célébrité de ce poëte facile et plein de grâce.

La passion ardente qu'il avait conçue pour madame de la Sablière ne lui permit d'écouter aucune considération : il renonça à l'ambition, à la gloire et à la fortune, vendit la charge de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin au fils de madame de Sévigné, qui était alors enseigne dans la même compagnie[1]. Dès lors la Fare ne quitta plus celle qui occupait toutes ses pensées, et dans laquelle se concentrait toute son existence. Il passait chez elle les jours entiers, et plusieurs années s'écoulèrent sans que cette passion fût moins vive de part ou d'autre. Telle était la force de l'amour qu'éprouvait le marquis de la Fare, qu'on crut d'abord que la belle la Sablière manquerait plus tôt de persévérance que son amant[2]. Il n'en fut pas ainsi : madame de la Sablière s'aperçut que l'attachement du marquis de la Fare pour elle commençait à s'affaiblir, qu'il la négligeait, et passait des journées entières à jouer à la bassette : elle en eut un profond chagrin, et les sentiments de la plus fervente piété purent seuls remplacer, dans ce cœur sensible et délicat, le vide douloureux que l'amour y avait

[1] La Fare, *Mémoires*, p. 80 et 154; collection de Petitot et Monmerqué, t. LXV, p. 184 : c'est madame de la Sablière dont il est question dans cette partie des Mémoires de la Fare, quoiqu'il ne la nomme pas. Et, en rapprochant ce passage de celui de MADEMOISELLE, t. XLIII, p. 171, on a la preuve que cette liaison entre la Fare et madame de la Sablière commença en 1670. Madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 19 mai 1677, t. V, p. 81. Voyez encore celle du 19 août 1676, t. IV, p. 432.

[2] Madame de Sévigné, *Lettres*, lettre du 4 août 1677, t. V, p. 173.

laissé. On la vit alors, dans l'âge des passions, et brillante encore de tout l'éclat de sa beauté, soigner les pauvres, les malades, et exécuter par degrés la résolution de consacrer toutes ses pensées à la religion, et de diriger toutes ses affections vers le seul être éternel et immuable. Comment, en effet, pouvait-elle espérer qu'aucun mortel pût effacer le souvenir de celui qu'elle perdait ?

Chaulieu, homme de plaisir, qui vivait au milieu des hommes les plus aimables de son temps, dit que la Fare les surpassait tous par les agréments de sa société. « C'étoit, ajoute-t-il, un composé de grâce, de sentiment et de volupté, et les siècles auront peine à former quelqu'un qui réunisse comme lui tant de belles et séduisantes qualités [1]. » Mais écoutons, sur cette rupture, madame de Sévigné, si admirable par sa dévotion indulgente, sa douce gaieté et son imperturbable confiance dans la Providence.

« Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre la Fare et madame de la Sablière : c'est la bassette ; l'eussiez-vous cru ? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée ; c'est pour cette prostituée de Bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un, que la bas-

[1] Chaulieu, *Œuvres*, 1774, in-8°, t. II, p. 46, et p. 185, lettre à madame la duchesse de Bouillon.

sette ? Ah ! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Madame de la Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion ; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouoit, les ennuis, les ne savoir plus que dire ; enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté ; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même ; et, sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit ; elle les gouverne tous : ses amis vont la voir, elle est toujours de très-bonne compagnie.

« La Fare joue à la bassette : voilà la fin de cette grande affaire, qui attiroit l'attention de tout le monde ; voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme : elle n'a point dit, les bras croisés, j'attends la grâce : mon Dieu, que ce discours me fatigue ! hé! mort de ma vie ! la grâce saura bien vous préparer les chemins : les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, tout sert, tout

est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît[1]. »

Le jeu n'était pas, comme le croyait madame de Sévigné, la seule cause de ce changement[2]. Nous voyons, par un passage de la lettre de la Fontaine à mademoiselle Champmeslé, que la Fare avait pris du goût pour cette actrice[3]. Il est probable que si madame de la Sablière avait pu croire que la bassette était le seul motif des torts de son amant envers elle, au lieu de s'en séparer à jamais, elle eût plutôt cherché à le ramener à elle; et avec d'autant plus d'espoir de succès, qu'il était au jeu presque toujours maltraité par le sort. Mais le cœur fier et passionné de madame de la Sablière ne put supporter l'idée d'une rivale, et encore moins d'une rivale du genre de celle qui lui était préférée.

Le penchant à la dévotion, qui se manifesta en elle, fut encore augmenté par un événement qui eut lieu quelques mois avant l'époque à laquelle a été écrite la lettre de madame de Sévigné ; je veux parler de la mort de M. de la Sablière, dont la cause a été ignorée, à ce qu'il paraît, de madame de Sévigné, mais qui, connue de madame de la Sablière, a dû fortifier en elle les pen-

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, en date des 14 juillet et 4 août 1680, t. VI, p. 373, et aussi p. 10, 125, 335 et 403.

[2] Chaulieu, *Œuvres*, t. II, p. 194, lettre à madame la marquise de Lassay.

[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, 15 ; Chaulieu, *Œuvres*, t. II, p. 194. Ce goût pour les actrices continua, car lui-même, dans le récit de la fête donnée à Anet, dit : « Comme le grand prieur, l'abbé de Chaulieu et moi « avions chacun notre maîtresse à l'Opéra. » (La Fare, *Mémoires*, collect. de Petitot et Monmerqué, t. LXV, p. 255, année 1686.)

sées que lui inspirait sa propre expérience sur les suites presque toujours funestes des affections illégitimes. On se rappelle l'attachement de M. de la Sablière pour mademoiselle Manon Vanghangel, sœur de madame de Nyert, dont nous avons eu occasion de parler précédemment. Le temps n'avait fait qu'accroître cette passion. C'est pour cette jeune beauté que M. de la Sablière a composé presque tous les madrigaux qui nous restent de lui, et dont Voltaire a loué la finesse et le naturel [1]. Cet objet d'une affection si tendre et si constante mourut subitement, à la fleur de l'âge; M. de la Sablière en apprit la nouvelle inopinément, et au moment où il s'y attendait le moins : il en fut si frappé, que dès lors il resta plongé dans une sombre mélancolie, à laquelle il succomba un an après [2].

Madame de la Sablière, que déjà les consolations de la religion avaient en partie guérie des peines de cœur que l'amour lui avait causées, ressentit vivement un malheur dont elle ne pouvait se considérer comme entièrement innocente, et ces motifs l'affermirent encore dans la résolution qu'elle avait prise. Après avoir été les délices d'un monde où elle avait brillé avec tant d'éclat, elle en devint, par son repentir et sa piété, l'admiration et le modèle; son nouveau genre de vie attira même sur

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, édit. de Kehl, 1785, in-12, t. I, p. 221.

[2] C'est ce que nous apprend une note manuscrite d'un contemporain, trouvée par M. Walckenaër à la suite des madrigaux de la Sablière, sur un exemplaire de ses *Œuvres*, qui présente tous les caractères de véracité et d'authenticité désirables.

elle l'attention de Louis XIV, qui lui fit une pension de 2,000 livres[1].

Un si touchant exemple de courage et de vertus inspira d'abord au marquis de la Fare les plus vifs regrets, et ensuite le désir de l'imiter. Il réforma sa conduite, et, le 3 novembre 1684, il épousa l'unique héritière du seigneur de Ventelet[2].

L'influence du roi força en quelque sorte l'Académie française à admettre Boileau, qui, après tant d'années d'exclusion, fut enfin élu à l'unanimité. Dans la séance publique que l'Académie tint le 1er juillet 1684[3], pour sa réception, la Fontaine lut la jolie fable intitulée *le Renard, le Loup et le Cheval*[4], qui aurait pu par conséquent paraître dans le recueil qui lui était commun avec Maucroix[5]. Il ne l'inséra que dix ans après dans son dernier volume de Fables, publié en 1694.

Si le changement de madame de la Sablière eut une heureuse influence sur l'objet de ses plus tendres affections, il eut, sous tous les rapports, des résultats fâcheux pour la Fontaine. La nature, qui avait pourvu ce

[1] En mars 1685. Voyez les *Mémoires secrets et inédits de la cour de France*, par le marquis de Sourches, t. I, p. 46.

[2] *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, in-4°, t. VI, p. 243; d'Hozier, *Généalogie de la maison de la Fare*, 1694; *Mémoires secrets et inédits de la cour de France*, par le marquis de Sourches, t. I, p. 45.

[3] Voyez *la Vie de M. Boileau-Despréaux*, par M. des Marzeaux, Amsterdam, 1712, p. 153; Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, juillet 1684.

[4] La Fontaine, *Fables*, XII, 17.

[5] Le privilége de ce recueil est du 1er février 1685. Il fut achevé d'imprimer le 28 juillet 1685.

poëte d'une imagination forte et gracieuse, lui avait donné un caractère faible et irrésolu. Il se laissait aller aux penchants que sa raison désapprouvait : il avait besoin d'être guidé comme un enfant; il retombait facilement dans les mêmes fautes, lorsqu'on cessait de le diriger. Madame de la Sablière exerçait sur lui un empire salutaire et qui dut beaucoup diminuer lorsqu'elle eut changé sa manière de vivre et de penser; non que la Fontaine ait discontinué de loger chez elle, mais elle ne demeurait plus avec lui que pendant des intervalles de temps très-courts. Elle faisait pour les Incurables des absences qui devinrent de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes : occupée du soin de secourir l'humanité, et de beaucoup de bonnes œuvres, elle ne pourvoyait plus avec la même attention aux besoins de notre poëte, ni à l'ordre de ses affaires. D'ailleurs elle ne pouvait avoir sur la Fontaine la même autorité, le même ascendant que lorsque, étant femme du monde, elle avait, par ses goûts, son genre de vie, ses occupations habituelles, ses faiblesses même, des rapports plus intimes avec lui. Enfin, le temps n'était pas encore venu pour notre poëte, et il était trop éloigné des pensées dont elle l'entretenait pour pouvoir profiter de ses exhortations : c'est ce qu'il avoue lui-même avec cette franchise et cet abandon qu'on retrouve toujours en lui.

Si j'étois sage, Iris (mais c'est un privilége
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),

Si j'avois un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrois vos leçons, au moins en quelque chose ;
Les suivre en tout, c'est trop ; il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter[1].

Ainsi donc la Fontaine, ne voulant pas s'engager dans la voie que madame de la Sablière lui indiquait par ses discours et ses exemples, chercha ailleurs des distractions à l'espèce d'isolement où le laissait le changement de sa bienfaitrice.

Les princes de Conti et de Vendôme devinrent pour lui des bienfaiteurs généreux : leur société était composée d'hommes, comme eux, aimables et spirituels; mais le libertinage y donnait le ton. La Fontaine, dont les goûts, malgré le poids des années, étaient encore jeunes et joyeux, ne se ressentit que trop de l'influence de ces nouvelles liaisons. Ses mœurs (il faut l'avouer, puisque nous avons promis de tout dire), depuis cette époque jusqu'à celle de sa conversion, contractèrent quelque chose du cynisme de ceux qu'il fréquentait le plus habituellement. Ses véritables amis, tels que Racine et de Maucroix, s'en affligèrent; mais leur affection pour lui n'en fut point altérée, car ils savaient que son cœur était excellent et ses intentions pures; ils savaient qu'il était entraîné par l'empire des habitudes et de l'exemple : ses principes et sa morale leur étaient connus, et ils espéraient toujours le ramener. La suite a

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 17.

prouvé qu'ils ne s'étaient point trompés à cet égard.

Toutefois le premier effet des nouvelles sociétés que la Fontaine fréquenta, fut de lui faire rompre l'engagement qu'il avait pris de ne plus composer de nouveaux contes; et la promesse qu'il avait faite à ce sujet, en vers et publiquement, il l'abjura de même dans le prologue du conte de *la Clochette*.

Oh! combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré, même en assez beaux vers,
De renoncer à tout conte frivole;
Et quand juré? c'est ce qui me confond;
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse.
Puis fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment! Dieu ne fit la sagesse
Pour les cerveaux qui hantent les neuf Sœurs :
Trop bien ont-ils quelque art qui vous peut plaire,
Quelque jargon plein d'assez de douceurs;
Mais d'être sûrs, ce n'est là leur affaire[1].

Ces beaux vers ne purent obtenir la grâce du pécheur auprès des personnes sévères. Le savant Baillet dit, en parlant de notre poëte :

« Si nous avions voulu croire ses amis, depuis plus d'un an il étoit disposé à effacer la mémoire et l'impression de ses contes, avec ses larmes et avec son sang s'il en eût été besoin. Mais nous avons sujet de douter

[1] La Fontaine, *Contes*, v, 1. La date seule de ce conte (1684) suffit pour réfuter l'erreur de ceux qui l'ont cité comme preuve que la Fontaine avait composé des contes depuis sa conversion.

que ses amis eussent parole de lui pour faire de ces grandes avances[1]. »

Il faut remarquer cependant que la Fontaine fut plus retenu, et que le petit nombre de contes qu'il a fait paraître, depuis sa réception à l'Académie, n'approchent pas de la licence de plusieurs de ceux des recueils précédents. Aussi, même en violant sa promesse, il avait contracté avec lui-même l'engagement d'être plus sage ; et comme il ne prenait pas une résolution sans en faire confidence à sa Muse, après le prologue de *la Clochette*, il dit dans celui du conte du *Scamandre* :

Me voilà prêt à conter de plus belle ;
Amour le veut, et rit de mon serment :
Hommes et dieux, tout est sous sa tutelle ;
Tout obéit, tout cède à cet enfant.
J'ai désormais besoin, en le chantant,
De traits moins forts et déguisant la chose ;
Car, après tout, je ne veux être cause
D'aucun abus ; que plutôt mes écrits
Manquent de sel, et ne soient d'aucun prix[2] !

Ainsi, en avançant en âge, notre poëte ne perdait rien de sa gaieté. Il aimait surtout à défendre les jeunes femmes contre les attaques de celles que le temps a dépouillées des moyens de plaire. On en eut la preuve dans la dispute poétique qu'excita sur le Parnasse fran-

[1] A. Baillet, *Journal des savants, sur les principaux ouvrages des auteurs*, édition revue par de la Monnoye, 1732, in-4°, t. V, p. 414.
[2] La Fontaine, *Contes*, V, 2.

Plus n'est le temps de dame sans mérite;
Quand beauté luit sous simples bavolets,
Plus sont prisés que reine décrépite;
Sous quelque toit que Bonne-Grace habite,
Chacun y court, jusqu'au plus refroidis...
Et quand Grace est de Bonté soutenue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Toi qui te plains d'Am[illegible]e ses traits,
Dame chagrine, apaise [illegible]rets;
Si quelque ingrat rend ton [illegible]eur bourrue,
Ne t'en prends point à l'en[illegible] de Cypris,
Cause il n'est pas de ta déco[illegible]enue :
Quand la dame est d'attrait [illegible]ssez pourvue,
On aime encor comme on a[illegible]oit jadis.

La Fontaine, fidèle à la [illegible]'il s'était faite de ne jamais rien publier de dés[illegible]t contre qui que ce fût, n'a point laissé paraître cette jolie ballade de son vivant; mais il est assez étrange qu'elle ait échappé jusqu'à nous à tous les éditeurs de ses œuvres, soit diverses, soit complètes, puisqu'elle était depuis longtemps imprimée sous son nom dans le recueil des poésies de Pavillon.

Il en est de même d'une autre ballade, dont le refrain est

Le mal d'amour est le plus rigoureux.

On l'a aussi imprimée dans le même recueil, et également sous le nom de notre poëte; il la composa vers le même temps que la précédente, et elle prouve que c'é-

tait d'après sa propre expérience qu'il soutenait la thèse opposée à celle de madame Deshoulières, puisqu'il se laissait alors dominer par une inclination qu'avait fait naître en lui une beauté trop rebelle à ses désirs, à laquelle il fait, de la manière suivante, l'envoi de sa ballade :

Objet charmant, de qui la belle image
Tient dès longtemps mon cœur en esclavage,
Soulage un peu mon tourment amoureux.
Si tu me fais un tour si généreux,
Plus ne tiendrai ce déplaisant langage :
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

Si, d'une part, la Fontaine, par l'impuissance où il était de résister au penchant qui l'entraînait à écrire sur des sujets libres, s'aliénait malgré lui l'affection de Louis XIV, d'une autre part, il ne négligeait aucun moyen de regagner les bonnes graces de ce monarque, et saisissait toutes les occasions de composer des vers à sa louange. Il en trouva une dans sa liaison avec le comte de Fiesque, descendant des Fiesques de Gênes[1], qui avaient été chassés de leur patrie et obligés de se réfugier en France, après la conspiration formée par Louis de Fiesque, comte de Lavagne, en 1547. Louis XIV prétendit que les Génois, au mépris de leur alliance avec la France, entretenaient des intelligences avec

[1] Bayle, *Lettres*, 1714, in-12, t. I, p. 145 ; Sismonde de Sismondi, *Biographie universelle*, t. XIV, p. 508. Sismonde de Sismondi soutient, dans son Histoire, que ce ne fut qu'un prétexte du roi de France pour opprimer cette république. (*Histoire des Français*, t. XXV, p. 464.)

l'Espagne et même avec les Algériens, dont ils favorisaient les pirateries. Louis XIV en demanda réparation : les Génois la refusèrent ; alors il fit bombarder Gênes au mois de mai 1684, par Duquesne[1]. Le comte de Fiesque, qui était fort pauvre, et qui, si l'on en croit certains écrits satiriques du temps[2], ne subsistait que par les libéralités de madame de Lionne, dont il était l'amant, saisit cette occasion pour renouveler des prétentions sur la république de Gênes, qu'il avait développées dans une requête et un Mémoire adressés au roi, et imprimés en 1681. Louis XIV, mécontent de la république de Gênes, avait, par une déclaration insérée à la suite du Mémoire, reconnu les droits du comte de Fiesque[3]. Celui-ci en fit l'abandon au roi, qui pensait

[1] D. Clément, *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 74 ; Hénault, p. 676 et 678 ; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XIV, t. XXIII, p. 66, édit. in-12. Voyez Sismonde de Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV, p. 464 à 473. M. de Bonrepaux, ami de la Fontaine, était intendant de la flotte. Piquelai, ministre de la marine, l'envoya sommer le doge de donner satisfaction.

[2] Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, t. II, p. 301, ou *France galante*, 1695, p. 117 ; le passage est dans le morceau des *Vieilles amoureuses* ; alors il n'est pas de Bussy-Rabutin ; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit in-fol., t. I, p. 19. Le père de Fiesque s'était ruiné en suivant le parti du prince de Condé, et sa mère avait encouru la disgrâce de MADEMOISELLE, au service de laquelle elle était placée. Voyez Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 45, ou t. XLII de la collection.

[3] *Requeste au roy et mémoires de M. le comte de Fiesque, pour ses prétentions et droits contre la république de Gennes*, Paris, 1681, chez J. Guignard et Jacques Villery, in-4° de 36 pages : on trouve à la suite du Mémoire une *Déclaration du roy en faveur de Charles Léon, comte de Fiesque, et de ses frères*. Ce Mémoire se trouve dans la collection formée par Huet, *Varia variorum*, t. XV, pièce 38e. Le géographe de Fer dressa pour ce Mémoire une carte de la haute Lombardie, qui fut gravée et publiée en 1682. On y voit tous les États possédés autrefois par la maison de Fiesque

alors à s'emparer de Gênes, et faisait publier des écrits pour démontrer la justice de cette usurpation, et même pour prouver aux Génois que leur réunion à la France leur serait avantageuse [1]. Mais le pape étant intervenu dans cette affaire, Louis XIV se contenta de la satisfaction que lui donna la république, qui lui envoya son doge et quatre sénateurs, pour lui faire des excuses, et qui se soumit en outre à payer cent mille écus comptant au comte de Fiesque, par provision et en attendant qu'on eût liquidé ses prétentions et jugé son affaire. La Fontaine alors composa, sur ce sujet, un compliment en vers, que le comte de Fiesque récita au roi le 7 novembre 1684 [2], lorsqu'il alla le remercier de la bonté qu'il avait eue de s'occuper de ses intérêts [3].

J'étois près de céder aux destins ennemis,
Quand j'ai vu les Génois soumis,
Malgré les faveurs de Neptune,
Malgré des murs où l'art humain
Croyoit enchaîner la fortune
Que vous tenez en votre main.
Cette main me relève ayant abaissé Gêne.
. . . .
Vous témoignez en tout une bonté profonde,

jusqu'en l'an 1547. Voyez *Atlas de Baudrand*, n° 383, vol. I, n° 142 (Bibliothèque du roi).

[1] Louis XIV, *Œuvres*, t. II, p. 379; le Noble, *Relation de l'État de Gennes*, 1685, in-12, p. 100 à 106.

[2] Reboulet, dans son *Histoire du règne de Louis XIV*, in-4°, t. II, p. 331, nous apprend que le traité avec Gênes ne fut signé qu'en février 1685.

[3] Dangeau, *Journal*, sous la date du 7 novembre 1684, t. I, p. 90;

Et joignez aux bienfaits un air si gracieux,
Qu'on ne vit jamais dans le monde
De roi qui donnât plus, ni qui sût donner mieux[1].

Le comte de Fiesque avait beaucoup d'instruction, il savait par cœur les bons poëtes latins et français, qu'il citait souvent et toujours à propos[2]. Ce fut lui qui donna les inscriptions, tirées de Virgile, que le grand Condé fit mettre à Chantilly. Son goût exquis lui faisait préférer dans les auteurs tout ce qui était simple et naturel. Il avait une prédilection particulière pour la Fontaine, et le nommait son poëte. Il ne chercha point à s'attribuer la petite pièce qu'il avait récitée au roi, car elle fut publiée peu de temps après par la Fontaine lui-même dans un recueil dont nous parlerons bientôt[3].

Vers cette époque, notre poëte fréquentait assidûment le Théâtre-Français, où la Champmeslé, son amie, attirait la foule. En 1684, on représenta sur ce théâtre une comédie en cinq actes, intitulée *Ragotin*[4], et l'année suivante une petite pièce en un acte, ayant pour

Madame de Sévigné, *Lettres*, lettre en date du 27 décembre 1684, t. VII, p. 218.

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 18.

[2] Il faisait aussi des vers, et l'on trouve une chanson dont il avait composé les paroles et la musique dans le *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant*, 1661, in-12, t. 1, p. 175.

[3] *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de la Fontaine*, 1685, in-12, p. 92.

[4] *Œuvres de la Fontaine*, *Théâtre*; les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. XII, p. 434; *Bibliothèque du Théâtre-François*, Dresde, 1768, t. III, p. 42; Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 280.

titre *le Florentin*[1]. Cette dernière est une de celles que depuis plus d'un siècle on a le plus souvent jouées, et que le public revoit avec le plus de plaisir. L'intrigue en est faible, mais la scène entre le jaloux Harpagême et sa pupille Hortense est préparée avec art, dialoguée avec beaucoup de finesse et de naturel, et d'un effet très-piquant; elle est digne de la Fontaine, qu'on croit être l'auteur de la pièce : cependant il ne l'a jamais avouée, et elle n'a pas été imprimée de son vivant, non plus qu'aucune de celles qu'on lui a depuis attribuées, et qui toutes ont été présentées au théâtre par Champmeslé.

La Fontaine avait commencé une tragédie d'*Achille*, dont les deux premiers actes, écrits de sa main, ont été déposés par d'Olivet à la Bibliothèque du roi, et imprimés depuis[2]. Si à ces deux actes on ajoute l'*Eunuque*, les fragments de *Galatée*, l'opéra de *Daphné*, le petit ballet, intitulé *les Rieurs du Beau-Richard*, dont nous avons fait mention; l'opéra d'*Astrée*, dont nous parlerons en son lieu, et si l'on veut aussi *Clymène*, puisque l'auteur lui a donné le titre de comédie, on aura réuni tout ce qui, sans contestation, doit former ce qu'on appelle le *Théâtre de la Fontaine*. Les nouveaux éditeurs de

[1] *Œuvres de la Fontaine, Théâtre;* les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. XII, p. 484; le chevalier de Mouhy, *Abrégé de l'histoire du Théâtre-François*, t. I, p. 201; *Petite bibliothèque des théâtres*, t. VIII, p. III des *jugements;* Furetière, *Nouveau Recueil des factums, etc.*, in-12, 1694, p. 498.

[2] *Œuvres de la Fontaine, Théâtre; Petite bibliothèque des théâtres*, 1785, in-12, t. VIII.

de lui, toutes celles qu'on lui avait précédemment attribuées. D'après les recherches très-suivies que nous avons faites à ce sujet, il nous paraît démontré que la Fontaine et Champmeslé ont composé ces pièces en commun, et que notre auteur a eu la principale part à celles qu'il a versifiées seul [1].

Notre fabuliste avait aussi composé en commun avec Champmeslé une petite pièce en un acte, d'abord intitulée : *les Amours de campagne*, et ensuite *le Veau perdu*. Cette pièce n'a jamais été imprimée, et ne s'est point retrouvée [2]. Deux de ses contes en ont fourni le sujet, et cette pièce, ainsi que la *Coupe enchantée*, prouvent que, vers la fin de sa vie, la Fontaine se plaisait à arranger pour le théâtre les joyeuses aventures qu'il avait si bien su raconter dans ses contes, ainsi que, lors de son début, il avait d'abord mis en scène, dans le ballet des *Rieurs du Beau-Richard*, l'historiette du Savetier qu'il inséra depuis dans le premier recueil de ses contes.

Le fragment d'*Achille* suffit pour prouver que la Fontaine n'aurait pu réussir dans la tragédie, et c'est probablement parce qu'il le sentait lui-même qu'il n'a

[1] *Œuvres de la Fontaine*, *Théâtre*.

[2] La Fontaine, *Théâtre*. Un libraire de Hollande, nommé Adrian Mœtjens, publia en 1702 un recueil de *pièces de théâtre de M. de la Fontaine*, dont les manuscrits, dit-il, à la réserve de celui de *Je vous prends sans vert*, lui ont été communiqués. Ce recueil contient cinq pièces, dont une seule, *le Florentin*, peut être attribuée à la Fontaine. Les quatre autres sont : *Pénélope, ou le retour d'Ulysse*, tragédie que réclama depuis Saint Genest; *Ragotin*, *Je vous prends sans vert* et une tragédie de Vaernelvijck intitulée *le duc de Montmouth*.

pas achevé cette pièce. *Le Florentin* nous offre un comique de situation, que peut rencontrer un homme d'esprit sans avoir pour cela le génie de la comédie.

On a souvent comparé la Fontaine à Molière; mais c'est par ses fables, et non par son théâtre, que notre poëte a associé son nom à celui de ce peintre si énergique et si profond des ridicules de l'espèce humaine. Souvent, en effet, Molière et la Fontaine ont, malgré la différence des personnages qu'ils mettent en scène, des ressemblances frappantes dans certaines détails. Ainsi, l'ours flairant un homme qui contrefait le mort, en disant : « Otons-nous, car il sent, » ressemble assez bien à M. de Sottenville, qui, croyant que George Dandin est ivre, le repousse, en lui disant : « Retirez-vous, vous sentez le vin ! » Le chien du fermier, battu parce que son raisonnement n'est que d'un simple chien, n'est-ce pas Sosie, dont les discours sont des sottises, partant d'un homme sans éclat ? Mais cependant, malgré ces rapprochements que l'on pourrait multiplier, la Fontaine et Molière diffèrent autant par la nature de leur génie que par le but qu'ils se sont proposé et les moyens qu'ils ont employés pour y parvenir.

Nul n'a mieux saisi et exprimé ces différences que Chamfort : « Sans méconnoître, dit-il, l'intervalle immense qui sépare l'art si simple de l'apologue et l'art si compliqué de la comédie, j'observerai, pour être juste envers la Fontaine, que la gloire d'avoir été, avec Molière, le peintre le plus fidèle de la nature et de la société, doit rapprocher ces deux grands hommes. Mo-

lière, dans chacune de ses pièces, ramenant la peinture des mœurs à un objet philosophique, donne à la comédie la moralité de l'apologue; la Fontaine, transportant dans ses fables la peinture des mœurs, donne à l'apologue une des grandes beautés de la comédie, les caractères. Le poëte comique semble s'être plus attaché aux ridicules, et a peint quelquefois les formes passagères de la société; le fabuliste semble s'adresser davantage aux vices, et a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait plus rire de mon voisin, le second me ramène plus à moi-même. Celui-ci me venge des sottises d'autrui, celui-là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir vu les ridicules, comme un défaut de bienséance, choquant pour la société; l'autre, avoir vu les vices, comme un défaut de raison, fâcheux pour nous-mêmes. Après la lecture du premier, je crains l'opinion publique; après la lecture du second, je crains ma conscience. Enfin, l'homme corrigé par Molière, cessant d'être ridicule, pourroit demeurer vicieux; corrigé par la Fontaine, il ne seroit plus ni vicieux ni ridicule : il seroit raisonnable et bon[1]. »

Après s'être essayé sur le théâtre, notre poëte retourna au genre de composition qui convenait le mieux à son génie, et on vit paraître, en 1685, chez le libraire Barbin, les *Ouvrages de Prose et de Poésie* des sieurs de Maucroix et de la Fontaine, en deux volumes. De

[1] Chamfort, *Éloge de la Fontaine* dans les *Œuvres de la Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. XVIII.

Maucroix avait traduit quelques dialogues de Platon et quelques discours de Démosthène et de Cicéron. La Fontaine, ainsi que nous l'avons déjà dit[1], pour associer son nom à celui de son ami, et faciliter le débit de ses traductions, s'en rendit l'éditeur, et y ajouta plusieurs de ses propres poésies, qui cependant n'y avaient aucun rapport. Il composa en outre une préface et l'épître dédicatoire en tête du premier des ce deux volumes.

Ainsi ces deux vrais amis mettaient tout en commun, jusqu'à la renommée; et leur attachement réciproque n'éprouva pas, durant leur longue carrière, le moindre nuage. Les rapports de sympathie qui les unissaient si étroitement furent toujours les mêmes. Dans leur jeunesse, même goût pour les plaisirs, même inclination pour la poésie; et dans tout le cours de leur vie, même dédain pour les richesses, même sensibilité de cœur, même franchise de caractère, même chaleur dans l'amitié.

Le recueil dont nous venons de parler fut annoncé par Bayle, dans son journal, avec beaucoup d'éloges[2]. Il remarque que la Fontaine nous apprend, dans sa préface, avec quel esprit il faut lire les dialogues de Platon, et qu'il dit là-dessus, en peu de mots, des choses solides et propres à nous faire bien pénétrer le caractère de cet ancien philosophe. Le choix et la variété des mor-

[1] Voyez ci-dessus, t. I, p. 21.
[2] Bayle, *Nouvelle république des Lettres*, 2e édit., septembre 1685, p. 1018, ou 1re édit., p. 1006, ou *Œuvres*, in-fol., t. IV, p. 374 et 375.

ceaux qui forment le premier volume [1] nous montrent que la Fontaine ne négligeait rien pour assurer un succès qui devait lui être commun avec son ami. Indépendamment du beau discours à madame de la Sablière, dont nous avons parlé, et qu'il prononça lors de sa réception à l'Académie, il a réuni dans ce recueil, entre autres poésies, des fables, des contes, *Philémon et Beaucis*, *les Filles de Minée*, et une charmante idylle, imitée de Théocrite, intitulée : *Daphnis et Alcimadure*.

La première fable qui se rencontre dans ce volume est celle qui est intitulée : *la Folie et l'Amour* [2]. « La plus belle fable des Grecs, dit Voltaire, est celle de Psyché; la plus plaisante fut celle de la Matrone d'Éphèse; la plus jolie, parmi les modernes, fut celle de la Folie, qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide [3]. » La Fontaine les a racontées toutes les trois, et nous savons tous comment il a su raconter la dernière.

Dans le conte du *Fleuve Scamandre*, tiré de la dixième des lettres attribuées à Eschine, la Fontaine n'a pu retenir l'élan de son admiration pour Homère, et pour

[1] Il y en eut une édition faite en Hollande, à Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1688; mais le t. I renferme ce qui est de Maucroix, le t. II ce qui est de la Fontaine, à l'inverse de l'édition originale.

[2] La Fontaine, *Fables*, XII, 14; *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de la Fontaine*, t. I, p. 6.

[3] Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot *Fable*, t. LI, p. 246 des *Œuvres*, édit. de Kehl, in-12. Voltaire se trompe en disant que Boileau n'a jamais compté la Fontaine parmi ceux qui faisaient honneur à ce grand siècle.

l'antiquité en général, qu'il devait bientôt être obligé de défendre contre les attaques de Perrault :

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi ;
Lieu fécond en sujets propres à notre emploi,
Ne verrai-je jamais rien de toi, ni la place
De ces murs élevés et détruits par des dieux,
Ni ces champs où couroient la Fureur et l'Audace,
Ni des temps fabuleux enfin la moindre trace
Qui pût me présenter l'image de ces lieux[1] ?

C'est au duc de Vendôme que la Fontaine a adressé le poëme de *Philémon et Baucis,* tiré des Métamorphoses d'Ovide. Le duc de Vendôme, petit-fils d'un des enfants légitimés d'Henri IV, obtint les honneurs de prince du sang, par sa valeur et ses services[2] : il était adoré du soldat; mais, s'il avait toutes les vertus, il avait aussi tous les vices que l'on peut contracter dans les camps[3] : son frère, qui cette année obtint la charge importante de grand prieur de France pour l'ordre de

[1] La Fontaine, *Contes,* v, 2.

[2] En 1674, son rang fut définitivement réglé. Il obtint au parlement la préséance sur tous les pairs, même ecclésiastiques, et marchait après M. le duc du Maine : c'est là surtout ce qui excita la colère du duc de Saint-Simon.

[3] On avait, à cause de lui, surnommé le petit hôtel de Vendôme l'*hôtel Sodome.* (L.-H. Loménie de Brienne, *Mémoires,* t. II, p. 295.) Voy. aussi Saint-Simon, *Œuvres complètes,* t. XII, p. 111 et 123; Chaulieu, *Poésies ;* Voltaire, *Épîtres,* 13, t. XIII, p 32 à 35, édit. de Kehl, in-12 ; Palaprat, *Recueil de pièces de vers adressé à monseigneur le duc de Vendôme,* Paris, 1771, in-12. Il ne faut croire ni le mal qu'en dit Saint-Simon ni le bien qu'en dit Voltaire.

Malte [1], lui ressemblait par ses qualités et ses défauts. Ils aimaient les lettres et ceux qui les cultivaient. L'abbé de Chaulieu était leur homme d'affaires et le compagnon de leurs plaisirs. La Fare fut leur ami. Campistron, Quinault, la Fontaine et, quelques années après, J. B. Rousseau, Palaprat et Voltaire furent en quelque sorte attachés à leur cour. Dans son beau château d'Anet, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers [2], le duc de Vendôme donnait des fêtes splendides, et faisait jouer la comédie et l'opéra. Il s'occupait aussi alors à orner ces lieux célèbres par de belles plantations. C'est à cela que la Fontaine fait allusion à la fin de *Philémon et Baucis*.

...Quel mérite enfin ne vous fait estimer?
Sans parler de celui qui force à vous aimer.
Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages;
Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages.
. . . .
Peu de gens élevés, peu d'autres encor même,
Font voir par ces faveurs que Jupiter les aime.
Si quelque enfant des dieux les possède, c'est vous;
Je l'ose dans ces vers soutenir devant tous.

[1] Il prêta serment de fidélité entre les mains du roi en octobre 1685. (Voyez *Mémoires secrets de la cour de France*, par le marquis de Sourches, t. I, p. 382.)

[2] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 167; la Fare, *Mémoires*, édit. 1750, p. 204; Expilly, *Dictionnaire géographique de la France*, in-fol., t. I, p. 178. Dangeau évalue à 5,000 pistoles, la Fare à 100,000 livres (200,000 fr. d'aujourd'hui), la dépense que le duc de Vendôme fit à Anet pour les fêtes de réception du Dauphin. Voy. aussi le Noir, *Musée des monuments français*, t. IV, p. 49 et 86; la Fare, *Mémoires*, t. LXV, p. 255 de la collection; Marquis de Sourches, *Mémoires secrets, etc.*, t. I, p. 267.

Clio, sur son giron, à l'exemple d'Homère,
Vient de les retoucher, attentive à vous plaire :
On dit qu'elle et ses sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Transportent dans Anet tout le sacré vallon :
Je le crois. Puissions-nous chanter sous les ombrages
Des arbres dont ce lieu va border ses rivages[1] !

Mais il est un passage, dans *Philémon et Baucis*, que nous devons surtout faire remarquer à nos lecteurs, parce que la Fontaine y a laissé échapper un des secrets de son cœur; il y a rendu, comme il le dit lui-même quelque part, son âme visible. On y découvre que ce n'était pas sans repentir et sans regrets qu'il se livrait à l'inconstance de ses goûts, et que nul homme peut-être n'eût plus que lui, si le sort l'avait voulu, savouré les délices d'un hymen bien assorti. Ce passage est celui qui suit la métamorphose de Philémon et Baucis en arbres :

Même instant, même sort à leur fin les entraîne;
Baucis devient tilleul, Philémon devient chêne.
On les va voir encore, afin de mériter
Les douceurs qu'en hymen Amour leur fit goûter.
Ils courbent sous le poids des offrandes sans nombre.
Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah! si... mais autre part j'ai porté mes présents[2].

Oui, la Fontaine! nous le répétons après toi : *Ah! si*

[1] La Fontaine, *Philémon et Baucis.*
[2] Id., ib.

le ciel t'avait donné une compagne qui t'eût fait connaître les tranquilles jouissances de la vie domestique, ton imagination n'eût été ni moins gaie, ni moins vive, ni moins spirituelle; mais elle eût été mieux réglée et plus pure : tes fables seraient toujours l'objet de notre admiration et de nos louanges; mais, dans tes autres écrits, la peinture des plus doux sentiments du cœur, dont tu connais si bien le langage, qui a fait des chefs-d'œuvre irréprochables du petit nombre de contes où tu l'as employée, aurait remplacé ces tableaux licencieux où tu as outragé les mœurs et quelquefois le dieu du goût. Alors, ô la Fontaine! les Satyres n'eussent point mêlé des fleurs pernicieuses parmi les fleurs suaves et brillantes dont les Muses et les Grâces ont tressé ta couronne; et ces vierges du Parnasse ne te reprocheraient point, en rougissant, de les avoir si souvent forcées à se séparer de la pudeur, qui doit toujours être leur inséparable compagne ! Alors il ne nous faudrait plus soustraire, comme un poison corrupteur, aux regards des jeunes gens et des enfants une seule des pages du poëte de l'enfance et de la jeunesse !

Les *Filles de Minée* sont, comme *Philémon et Baucis*, imitées d'Ovide ; mais notre poëte a ajouté aux récits du poëte latin deux autres récits : celui du jeune homme, sauvage et rustre, apprivoisé et formé par l'Amour [1], est tiré de Boccace ; l'autre, beaucoup plus romanesque, contenant les aventures de deux jeunes

[1] La Fontaine, *Filles de Minée*; Boccaccio, *Decamerone*, *giorn.* v, *nov* 1, t. V, p. 7-46, Parma, 1813, in-12.

amants tués ensemble le jour de leurs noces[1], a été pris d'une longue inscription latine qui se trouve dans le recueil des antiquités de Boissard[2]. Il faut que les deux gros in-folio de cet auteur, qui contiennent tant de monuments antiques seulement connus des savants, aient excité, pendant quelques instants, la curiosité de notre poëte, et qu'il les ait parcourus, car, ainsi que nous l'avons déjà dit[3], c'est dans ce recueil qu'il a puisé l'*épitaphe du tombeau d'Homonée*[4], dont il a donné une double traduction, afin de prouver, dit-il dans l'avertissement, « que quand les vers sont bien compo-« sés, ils disent, dans une égale étendue, plus que la « prose ne sauroit dire.»

L'idylle, imitée de Théocrite, est dédiée à madame de la Mésangère, à laquelle la Fontaine demande la permission de partager entre elle et sa mère « un peu « de cet encens qu'on recueille au Parnasse, et qu'il a, « dit-il, le secret de rendre exquis et doux[5] » ; preuve que notre poëte avait la conscience de son talent. Madame de la Mésangère, fille de madame de la Sablière[6],

[1] La Fontaine, *Filles de Minée.*

[2] J.-J. Boissardi *Antiquitatum romanarum IV pars, sive* t. II, p. 49, in-folio, 1598 : les noms des amants sont Lucius et Sardica dans l'inscription ; Telamon et Chloris dans la Fontaine. Cette inscription est supposée. Voyez Gruter, *Corpus inscriptionum*, 1707, in-fol., t. II, p. 15, note 8 des *Spuria ac supposititia.*

[3] Voyez ci-dessus, p. 17.

[4] J.-J. Boissardi *Antiquit. rom. III pars, sive* t. I, p. 87, in-folio, 1587 ; Gruter, *Corpus inscriptionum*, 1707, in-fol, p. 607, n° IV ; Wernsdorff, *Poetæ latini minores*, 1782, in-8°, t. III, p. 213 ; Brunck, *Analecta græca*, t. IV, p. 278.

[5] La Fontaine, *Fables*, XII, 26.

[6] Note manuscrite du temps dans notre exemplaire des *Ouvrages de prose*

était cette beauté célèbre à laquelle Fontenelle dédia, neuf ans après l'époque de la publication de l'idylle de la Fontaine, l'ouvrage sur la *Pluralité des Mondes* [1], et dont il a fait une de ses interlocutrices pour avoir occasion de lui adresser des compliments pleins de grâce et de finesse. Elle conserva longtemps ses attraits. Elle avait épousé, dans le mois de mai de l'année 1678, M. Scot, marquis de la Mésengère (*sic*), conseiller au parlement de Rouen [2], et, en 1690, elle épousa en secondes noces, contre le vœu de sa mère et de tous les siens, M. le comte de Nocé [3], seigneur de Fontenai, fils du sous-gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent, avec lequel il avait été élevé, et qui fut dans son enfance

et de poésie des sieurs de Maucroix et de la Fontaine, t. I, p. 70 ; *Recueil des chansons critiques et historiques*, t. III, p. 389, et t. IV, p. 55 et 43.

[1] Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*, 1767, in-12, p. 128.

[2] *Mercure galant*, mai 1678, p. 371 et 372 : « M. Scot de la Mésengère, conseiller au parlement de Normandie, a épousé mademoiselle de la Sablière. Il est fils de M. Scot, qui eut l'honneur de recevoir le roi d'Angleterre chez lui quand ce prince passa inconnu à Rouen, après qu'il eut heureusement échappé à la fureur de ses ennemis. Mademoiselle de la Sablière est une fort aimable personne. Elle est belle, bien faite, et partage les avantages de sa famille, qui est tout esprit. » Trublet nous apprend que madame de la Mésangère était une très-belle brune, et que, pour la déguiser un peu, Fontenelle la fit blonde dans son livre de la *Pluralité des Mondes*; et il ajoute qu'on a à Rouen son portrait, peint par mademoiselle Chiron. La Beaumelle, dans un ouvrage intitulé *l'Esprit*, Paris, 1802, p. 114, dit : « Madame la marquise de la Mésangère ne put jouir qu'en secret de la « partie qui lui était due dans les applaudissements aux soirées de Fonte- « nelle ; » p. 265, numéro 29 : « C'est la marquise de la *Pluralité des « Mondes*. » C'est M. Baulour, bibliothécaire de la ville de Genève, qui rapporte cette anecdote, qu'il tient du frère de madame de la Mésangère, M. de la Sablière.

[3] D'autres écrivent Noçay.

comme dans sa jeunesse le trop constant compagnon des plaisirs de ce prince[1].

Quant à madame Harvey, à laquelle notre poëte a dédié l'apologue intitulé : *le Renard anglais*, qui se trouve dans ce recueil, elle était la sœur de milord Montaigu, ambassadeur d'Angleterre en France, et veuve de M. le chevalier Harvey, mort à Constantinople, où il avait été envoyé par Charles II. Elle vint à Paris en 1683, et la Fontaine fit connaissance avec elle chez son frère. Notre poëte jouissait en Angleterre d'une grande réputation. Saint-Évremond et la duchesse de Mazarin, tous deux retirés à Londres, étaient ses admirateurs, et n'avaient pas peu contribué à faire connaître son mérite. Ils avaient formé avec le duc de Devonshire, milord Godolphin, et milord Montaigu, une sorte de ligue pour l'attirer en Angleterre[2].

Madame Harvey, qui avait beaucoup d'esprit et d'adresse, et qui était habituée à conduire de plus grandes intrigues, puisqu'elle eut part aux divers changements de ministère qui arrivèrent sous Charles II, s'était en quelque sorte chargée d'être la négociatrice du parti

[1] Titon du Tillet, *Parnasse François*, 1732, in-folio, p. 360; *Mémoires sur la cour de Louis XIV et la régence*, *extraits de la correspondance allemande de Madame Élisabeth-Charlotte*, *duchesse d'Orléans*, *mère du régent*, 1 vol. in-8°, 1823, p. 107. Madame de Sévigné, dans une lettre en date du 16 février 1690, dit à sa fille : « Madame de la Mésangère a épousé « le fils de Fontenay, qui est à Monsieur de Chartres; autre folie désap- « prouvée de madame de la Sablière et de tout le monde. » (*Lettres inédites de madame de Sévigné*, *de sa famille et de ses amis*.)

[2] Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond*, dans les *Œuvres* de cet auteur, 1753, in-12, t. I, p. 183 et 184; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 331 et 389.

qui voulait enlever la Fontaine à la France. Bernier se trouvait à Londres, en 1685[1], et l'on comptait sur l'amitié que la Fontaine avait pour lui, pour le faire céder plus facilement. Ceci explique les prévenances de l'ambassadeur anglais et de madame Harvey envers la Fontaine, et les louanges peu françaises que, dans la fable que nous avons citée, la reconnaissance arrache au poëte en faveur d'une nation dont les hommes les plus illustres et les plus distingués lui montraient tant de bienveillance. Les éloges qu'il donne à madame Harvey sont assortis au rôle important que cette dame avait joué :

> Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens ;
> Avec cent qualités trop longues à déduire,
> Une noblesse d'ame, un talent pour conduire
> Et les affaires et les gens,
> Une humeur franche et libre, et le don d'être amie
> Malgré Jupiter même et les temps orageux[2].

A la fin de cette fable (qui n'est pas une de ses meilleures), la Fontaine prie madame Harvey d'agréer les dons de sa muse, et il ajoute :

> . . . . Ne pourriez-vous faire
> Que le même hommage pût plaire
> A celle qui remplit vos climats d'habitants
> Tirés de l'île de Cythère ?

[1] Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond*, t. I, p. 178.
[2] La Fontaine, *Fables*, XII, 23.

Vous voyez par là que j'entends
Mazarin, des Amours déesse tutélaire.

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, avait été en effet la plus belle femme de son temps, et la Fare, qui en porte ce jugement, ajoute qu'elle a conservé sa beauté jusqu'à son dernier jour [1]. Elle avait, dit Saint-Évremond [2], des charmes qui pouvaient engager les rois à la rechercher par amour, et des biens capables à les y obliger par intérêt. En effet, Charles II, roi d'Angleterre, expulsé du trône, demanda sa main au cardinal de Mazarin qui la lui refusa. Il l'accorda depuis au duc de la Meilleraye, avec une dot de plus de vingt millions. Ce mariage ne fut point heureux; les galanteries de la femme d'une part, de l'autre la bizarrerie et les extravagances de l'époux, amenèrent une séparation et des procès.

La duchesse de Mazarin, quoiqu'elle fût devenue un instant l'objet des attentions de Louis XIV [3], fut obligée de sortir de France et de se retirer d'abord en Italie, pour se soustraire au pouvoir de son mari. Elle alla ensuite en Savoie, et, après diverses aventures, elle finit par passer en Angleterre [4], sous le prétexte de voir sa

[1] La Fare, *Mémoires*, p. 129; et de la collection, p. 215.
[2] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 50 et 51; t. VI, p. 261; et t. VIII, p. 272.
[3] Madame de la Fayette, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, t. LXIV, p. 386 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.
[4] En 1675, selon l'annotateur de Waller, *Poeticals Works*, Édimbourg, 1777, in-18, t. II, p. 147. Voyez Louis-Henri Loménie de Brienne, *Mémoires*,

parente, la duchesse d'York, mais réellement dans le dessein de devenir la maîtresse de celui qui, à une autre époque, avait cherché à l'obtenir pour femme. Elle réussit : Charles II en devint amoureux, lui fit une pension de quatre mille livres sterling, et lui accorda un hôtel près de son palais. Elle aurait anéanti pour toujours le crédit de la duchesse de Portsmouth, si elle avait su régler les mouvements de son cœur.

Dans une charmante pièce intitulée *le Triple combat*, Waller, courtisan assidu du roi et peut-être alors son confident, ne craignit pas de divulguer dans ses vers ces intrigues amoureuses dont la cour d'Angleterre était alors si fortement préoccupée.

« La belle Mazarin, dit le poëte anglais, après avoir « parcouru le monde en vainqueur, arrive dans cette île « brillante comme le soleil qui l'accompagna dans sa « course. Albion est le dernier triomphe qu'elle a ré- « servé à l'orgueil de ses regards. Mais la fille de ces « anciens Bretons qui repoussèrent l'invasion du géné- « ral romain, la fière Portsmouth, se présente pour s'op- « poser à la nouvelle conquête de l'héritière de César. « Inférieure à sa rivale par le rang et la dignité, elle a « sur elle l'avantage d'une taille plus élevée. En voyant « la superbe amazone, l'aimable Mazarin rougit ; mais « elle se rassure en songeant que contre la puissance de « ses charmes la force est d'un vain secours. Tandis que « la victoire agite ses ailes incertaines entre ces deux

t. II, p. 11 ; *Causes célèbres et intéressantes*, 1739, in 12, t. XIV, p. 392-384.

« éclatantes beautés, Chloris, que les Grâces elles-« mêmes ont formée, se présente sur le champ de ba-« taille. Alors se renouvelle la triple lutte autrefois livrée « sur le mont Ida. L'Amour survient, croyant reconnaî-« tre les trois déesses, et, ravi par tant d'attraits enchan-« teurs, pour les conserver tous, il s'abstient de décider « entre eux. Doux combats qui ont heureusement suc-« cédé à ceux qui ensanglantèrent les flots du Rhin, « puissent les muses, invitées par le gracieux spectacle « que vous leur offrez, chanter longtemps encore cet « âge d'or que la paix a ramené parmi nous! Quand « l'amour fait la loi, la beauté tient le sceptre, et le « monde obéit avec délices. »

La duchesse de Mazarin se montra trop sensible à la passion qu'elle inspira au jeune duc de Monaco; le roi d'Angleterre la quitta, et poussa le ressentiment jusqu'à lui ôter la pension qu'il lui avait accordée. Cependant, à la sollicitation de ses nombreux amis, il la lui rendit peu de temps après, et il lui permit de reparaître à la cour. Elle eut elle-même une petite cour, dont elle n'était redevable qu'au plaisir qu'on éprouvait à la voir, et aux charmes d'un esprit plein d'enjouement, de grâce et de finesse. Sa maison était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de personnes considérées en Angleterre. Les dames les plus qualifiées, les ministres étrangers, et les hommes les plus aimables et du plus haut rang, s'y rendaient assidûment. L'abbé de Saint-Réal, qui ne fut pas insensible à ses attraits, était son secrétaire particulier, et demeurait avec elle. Saint-Évremond,

qui l'avait connue dans sa jeunesse[1], devint son ami, son amant, son admirateur, son poëte, son conseiller, son homme d'affaires; il ne pouvait plus se passer d'elle, ni elle de lui.

Étrange bizarrerie des événements humains! Une nièce du cardinal Mazarin charmait l'exil de celui que ce ministre n'avait cessé de persécuter. Saint-Évremond aurait voulu que la duchesse de Mazarin, après avoir vu à ses pieds les ducs de Lorraine et de Savoie[2], se fût conduite de manière à conserver une aussi importante conquête que celle du roi d'Angleterre. C'est à quoi il fait allusion dans une épître en vers qu'il lui adressa:

Vous êtes adorée en cent et cent climats,
Toutes les nations sont vos propres États...
Il ne vous restoit plus qu'à régner sur les mers :
Votre nouvel empire embrasse l'univers;
Vous pourriez des mortels régler les destinées.
Plus puissante aujourd'hui que n'étoient les Romains,
Vous feriez des sujets de tous les souverains,
Si vous n'apportiez pas plus de soin et d'étude
Pour votre liberté que pour leur servitude[3].

Les passions vives et inconstantes de la duchesse de Mazarin trompaient tous les calculs de Saint-Évremond:

[1] Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond* dans les *Œuvres de Saint-Évremond*, t. I, p. 128 à 137; Waller, *Poeticals Works*, Édimbourg, 1777, in-8, t. I, p. 56, n° 63, *The triple combat;* Saint-Simon, *Mémoires*, édit. 1829, in-8°, t. II, p. 321.

[2] Dreux du Radier, *Mémoires historiques des reines et régentes de France*, 1782, in-12, t. VI, p. 401.

[3] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 137.

il était parvenu cependant à lui inspirer le goût des lettres et des savants ; mais à une certaine époque, vers 1683, il vit avec peine ce goût céder à celui du jeu. La bassette, qui faisait fureur en France [1], et que le roi avait défendue par une ordonnance [2], fut apportée en Angleterre, et la duchesse de Mazarin oublia tout pour cette nouvelle passion. C'est ce dont Saint-Évremond se plaint amèrement.

Qu'est devenu le temps heureux
Où la raison d'accord avec vos plus doux vœux,
Où les discours sensés de la philosophie
Partageoient les plaisirs de votre belle vie ?
Vossius apportoit un traité de la Chine,
Où cette nation paroît plus que divine...
Justel.............................
Étoit venu chercher, au bruit de votre nom,
Comment, sans crainte et sans dommage,
On feroit imprimer quelque nouvel ouvrage
Du trop savant Père Simon [3].
Léti de Sixte-Quint vous présentoit l'histoire...
Que sert à ces messieurs leur illustre science ?

[1] Le goût pour ce jeu était porté au plus haut point en 1680. On joua alors deux comédies nouvelles intitulées *la Bassette ;* l'une de ces pièces était de Hauteroche, et n'a jamais été imprimée. Voyez le *Mercure galant*, avril 1680, p. 233 et 234, et les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. XII, p. 188. C'est entre 1680 et 1691 que furent rendues de nombreuses ordonnances pour mettre un frein à la fureur des jeux de *hocca* et de *bassette*. On déguisa le premier sous le nom de *Pharaon*, et le second sous celui de *Pour et Contre*.

[2] C'est une circonstance que rappellent toutes les réponses en vers faites à l'énigme proposée dans le *Mercure galant* du mois de janvier 1681, t. XIII, p. 259 à 261

[3] C'est le chapelain de la duchesse de Mazarin, qui avait publié en Hol-

A peine leur fait-on la simple révérence;
Et les pauvres savants, interdits et confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout se change ici-bas, à la fin tout se passe;
Les livres de bassette ont des autres la place;
Plutarque est suspendu, Don Quichotte interdit,
Montaigne auprès de vous a perdu son crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon la Fontaine a la même fortune[1].

Ce dernier trait était une exagération faite à dessein. La duchesse de Mazarin avait une prédilection toute particulière pour la Fontaine[2]; aussi Saint-Évremond, qui le savait, mettait un grand intérêt à l'attirer en Angleterre, et comptait beaucoup sur ce moyen pour réveiller en elle le goût des lettres, et la distraire de sa passion pour le jeu. Nous verrons bientôt que ceux qui par la suite se mêlèrent de cette affaire firent intervenir la duchesse de Bouillon dans leur complot, et ce n'est qu'alors qu'ils furent sur le point de le faire réussir.

Mais, à l'époque dont nous nous occupons, il eût été impossible de faire abandonner à la Fontaine la maison

lande, chez les Elzevirs, en 1679, une édition de l'*Histoire critique du vieux Testament*, par le père Simon. Voyez l'abbé Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, t. I, p. 125; Huet, *Commentarium de rebus ad eum pertinentibus*, Amst., 1718, in-8°, p. 60 : « Inerat præterea in eo comitas singu- « laris et elegantia morum, ut hominem in aula utraque et pontificia et « regia diu versatum facile esset agnoscere. »

[1] Saint-Évremond, *Épître à madame la duchesse de Mazarin sur la bassette*, t. IV, p. 322, et Vie de l'auteur, p. 164 à 166.

[2] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. VI, p. 261. Elle refusait alors de revenir en France, ne voulant pas se raccommoder avec son mari (Voyez marquis de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 347.)

de madame de la Sablière. Il semble que la tendre amitié qu'elle avait inspirée à notre poëte augmentait avec les privations causées par ses fréquentes absences. Le recueil que nous examinons est en quelque sorte plein du nom de madame de la Sablière. On a déjà pu remarquer que les louanges que la Fontaine lui donne ne ressemblent à aucune de celles qu'il adressait à d'autres femmes : ce n'est pas de la galanterie, mais l'expression vive et franche de l'admiration et de la reconnaissance ; c'est un sentiment aussi passionné, mais plus respectueux que celui de l'amour, aussi fort et aussi solide que celui de l'amitié, mais plus tendre et plus touchant. Dans la fable intitulée : *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat*[1], qu'il lui a dédiée, et qui est destinée à peindre l'héroïsme de l'amitié, il commence par lui dire qu'il veut lui bâtir un temple dans ses vers où elle sera éternellement adorée ; il détaille avec délices toutes les qualités qui la rendent digne de l'hommage des mortels ; enfin, abandonnant toutes les louanges, et se livrant à l'effusion de son cœur, il s'écrie :

O vous, Iris, qui savez tout charmer,
Qui savez plaire en un degré suprême,
Vous que l'on aime à l'égal de soi-même ;
Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,
Car c'est un mot banni de votre cour,
Laissons-le donc........

Il le laisse, en effet, pour conter sa fable ; mais en ter-

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 15.

minant il revient encore sur un sujet si doux et si cher.

Que n'ose et que ne peut l'amitié violente !
Cet autre sentiment que l'on appelle amour
Mérite moins d'honneur; cependant chaque jour
Je le célèbre, et je le chante.
Hélas! il n'en rend pas mon ame plus contente!
Vous protégez sa sœur, il suffit; et mes vers
Vont s'engager pour elle à des dons tout divers.
Mon maître étoit l'Amour; j'en vais servir un autre,
Et porter par tout l'univers
Sa gloire aussi bien que la vôtre.

C'est surtout dans la dédicace des deux volumes dont nous achevons l'examen, qu'on voit, avec attendrissement, combien la Fontaine aimait à rapporter à madame de la Sablière tout ce qui pouvait l'élever dans l'opinion des autres, même à son propre détriment. Cette dédicace est une épître en vers et en prose, adressée à M. de Harlay, procureur général au parlement. C'était un petit homme maigre, sec, plein de vigueur : sa science profonde, la rectitude de son jugement, sa connaissance du monde, son talent de faire sortir de leurs replis les secrets des cœurs, sa sévère probité, ses mœurs antiques, son énergie, son amour pour le bien public, lui avaient donné un tel ascendant sur le parlement, qu'il dominait ce corps et le conduisait à son gré. Son inflexibilité et surtout la nature de son esprit, vif, brillant, caustique, sa franchise sévère qui s'expliquait sans ménagement, et souvent avec du-

reté, lui avaient fait beaucoup d'ennemis[1]. Un tel caractère n'avait aucune analogie avec celui de la Fontaine; il formait avec lui un contraste complet par ses défauts, et même par la plupart de ses vertus. Aussi notre fabuliste n'était pas très-lié avec de Harlay, qui cependant aimait beaucoup ses *Fables* et les lisait sans cesse. De Harlay, voulant être le bienfaiteur d'un poëte qui faisait ses délices, s'était, vers l'année 1668, chargé de son fils, âgé de quatorze ans; il l'avait pris chez lui, et s'occupait, à l'époque dont nous traitons, de son établissement. Madame de la Sablière fit entendre à la Fontaine qu'il devait un hommage public à un homme aussi généreux envers lui, et d'un aussi grand mérite, que le procureur général. C'est alors que notre fabuliste écrivit la dédicace dont nous avons parlé. Mais, au risque d'être moins agréable à son protecteur, il n'a pu s'empêcher de rendre à son amie, à sa bienfaitrice, tout l'honneur de cette pensée :

> Iris m'en a l'ordre prescrit.
> ....
> Cette Iris, Harlay, c'est la dame
> A qui j'ai deux temples bâtis,
> L'un dans mon cœur, l'autre en mon livre.
> ....

Voici ses propres mots, si j'ai bonne mémoire :

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. X, p. 73 à 83, en a tracé un portrait affreux, mais piquant : il avoue qu'il était son ennemi ; on peut donc être certain que tout le bien qu'il en dit est exact ; Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 124; madame de Sévigné, *Lettres*, t. IV, p. 40, lettre en date du 13 octobre 1675; la Bruyère, *Caractères*, t. I, p. 378, dans la clef.

Acanthe, le public à vos vers applaudit ;
C'est quelque chose ; mais la gloire
Ne compte pas toujours les voix,
Elle les pèse quelquefois.
Ayez celle d'Harlay . . . .
. . . .
Vous pourrez en passant louer, m'a-t-elle dit,
La finesse de son esprit
Et la sagesse de son ame ;
Mais en passant, je vous le dis.

La Fontaine loue ensuite de Harlay par les qualités qui le distinguaient particulièrement comme magistrat :

Au moindre des mortels votre porte est ouverte ;
Nos vœux y sont ouïs, notre plainte soufferte :
L'équité sort toujours contente de ces lieux.
Que si la passion, où l'intérêt nous plonge,
Fait que quelque client y mène le mensonge,
Le mensonge n'y peut imposer à vos yeux,
De quelque adresse qu'il se pique [1].

La Fontaine avait fait donner à son fils une excellente éducation, à laquelle avait présidé son ami de Maucroix [2]. Dès que M. de Harlay se fut chargé de ce fils, son père ne s'en occupa plus, et ce qui doit un peu l'excuser, c'est qu'il ne s'occupait pas de lui-même. Voici ce qu'a raconté à Titon du Tillet Dupin, docteur

[1] La Fontaine, *Épitres dédicatoires ; Ouvrages de prose et de poésie des sieurs Maucroix et de la Fontaine*, t. I, p. 7.
[2] Mademoiselle de la Fontaine, *Lettre à Fréron* dans l'*Année littéraire*, année 1758, t. II, p. 11.

en Sorbonne, et parent de Racine [1], auteur d'un grand nombre de savants ouvrages : la Fontaine l'étant venu voir, il le reconduisait sur l'escalier; dans le même moment, le fils de la Fontaine monta, et Dupin lui dit : « Monsieur, vous voilà en pays de connoissance; allez dans mon appartement, je reconduis monsieur votre père. » La Fontaine ne fit pas grande attention à son fils, qu'il avait cependant salué, et il demanda à Dupin quel était ce jeune homme. « Quoi! lui dit-il, vous n'avez pas reconnu votre fils? » La Fontaine, après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air tout embarrassé : « Je crois l'avoir vu quelque part [2]. »

Nous avons transcrit le récit que Titon du Tillet lui-même a fait de cette anecdote; mais nous ferons remarquer qu'on se plaît à exagérer les traits de distraction, afin de les rendre plus plaisants, et sans s'apercevoir que presque toujours ils deviennent alors invraisemblables, et même impossibles, à moins de supposer une véritable aliénation mentale. Dans l'anecdote que nous venons de raconter, par exemple, si, sans y rien changer, on se représente que la Fontaine, en passant sur un escalier, peut-être mal éclairé, eut une idée confuse que le jeune homme qu'il saluait lui était connu, et que, préoccupé de cette idée, il ait répliqué à Dupin : « Je croyois bien, en effet, l'avoir vu quelque

[1] Dupin était cousin issu de germain du grand Racine. Voyez l'abbé Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, in-4°, t. I, p. 147, et une note du marquis Garnier dans les *Œuvres de Racine*, 1820, in-8°, t. VI, p. 64, note 1.

[2] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 461.

part, » alors ce fait n'aura rien de surprenant, et pourra arriver à quelqu'un qui ne serait ni distrait ni préoccupé, et qui verrait tous les jours son fils. La personne à qui échapperait involontairement une pareille naïveté serait la première à en rire. Nous ne prétendons point cependant garantir l'exactitude de cette explication : nous avons voulu seulement montrer comment, en interprétant mal plusieurs faits très-simples, on a pu augmenter à tort le nombre déjà grand par lui-même des distractions de la Fontaine : car nous convenons que, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, notre poëte, se trouvant fortement préoccupé, a pu répondre sans savoir ce qu'on venait de lui dire ni ce qu'il disait lui-même.

Le fait suivant n'est pas de la même nature, et nous paraît tout à fait invraisemblable. On prétend qu'il y avait plusieurs années que la Fontaine et son fils ne s'étaient vus, lorsqu'on les fit rencontrer dans une maison où l'on voulait jouir du plaisir et de la surprise du père. La Fontaine ne se douta point que ce fût son fils. Il l'entendit parler, et témoigna à la compagnie qu'il trouvait au jeune homme de l'esprit et de très-bonnes dispositions. L'on saisit ce moment pour lui dire que c'était son fils; mais, sans être plus ému : « Ah! répondit-il, j'en suis bien aise. »

Nous croyons cette anecdote imaginée à plaisir : c'est Montenault qui l'a racontée le premier[1], et long-

[1] Montenault, *Vie de la Fontaine* dans l'édit. des *Fables* in-fol., t. I, p. XIX.

temps après la mort de la Fontaine. Remarquons que Montenault ne nomme pas la personne chez laquelle se fit cette rencontre du père et du fils. Il est probable que c'est le fait arrivé chez Dupin qui donna lieu à l'invention de cette historiette. Perrault, d'Olivet et Mathieu Marais, qui ont été contemporains de la Fontaine, n'en font point mention. Tous parlent de ses distractions; mais Mathieu Marais nous avertit de nous défier des contes ridicules qu'on a faits à ce sujet[1].

Il est certain cependant que la Fontaine fut toute sa vie distrait, et nous avons précédemment rapporté des faits qui prouvent que ce défaut de son esprit se manifesta dès sa jeunesse : il dut d'autant plus augmenter avec l'âge que, différent de Boileau et de Racine, qui cessèrent d'assez bonne heure d'éprouver le besoin de produire, il continua de faire des vers jusqu'à son dernier jour; tellement que quelques-unes des plus belles fables qu'il ait composées se trouvent dans le recueil qu'il fit paraître un an avant sa mort. La Fontaine, n'ayant jamais su se contraindre, dut, lorsque sa réputation eut préparé tout le monde aux égards et à l'indulgence envers lui, faire moins d'efforts encore pour plaire en société, quand il ne s'y trouvait pas disposé.

On ne doit donc pas s'étonner du fait raconté avec tant de prolixité par le chartreux un peu mondain qui

[1] Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de la Fontaine*, p. 122 de l'édit. in-12, et p. 158 de l'édit. in-18.

s'est caché sous le nom de Vigneul-Marville. Il avait, avec quelques-uns de ses amis, invité la Fontaine à dîner dans une petite maison écartée, afin de jouir à l'aise de la conversation de ce poëte. La Fontaine, qui n'était connu dans cette société que de celui par qui on fait inviter, fut exact à l'heure, et arriva à midi. r étant excellent, il mangea beaucoup et but de un puis s'endormit. Il se réveilla après trois quarts de somme, en fit des excuses, mais resta silencie ste de la soirée : ses convives, n'en pouvant e reconduisirent chez lui, étonnés de ne lui entendu dire de spirituel ni qui pût justifier éputation [1].

raits les plus plaisants de distraction et d'inso de la part de la Fontaine est celui qui a été racc par Cotolendi : il a échappé à tous les biographes de notre fabuliste, quoiqu'il se trouve consigné dans un livre imprimé de son vivant. La Fontaine avait un procès, ne s'en inquiétait nullement, et restait à la campagne. Un de ses amis apprend que ce procès va être jugé le lendemain, il en prévient la Fontaine, et lui envoie en même temps un cheval, pour qu'il se rende tout de suite à Paris, afin de solliciter ses juges. La Fontaine se met en route, puis, pour se reposer, il s'arrête chez une de ses connaissances, qui demeurait à une lieue de la capitale. Il est reçu avec joie, accueilli avec empressement, parle de vers, et oublie son pro-

[1] Vigneul-Marville (Dom Bonaventure d'Argonne), *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1700, in-12, t. II, p. 354.

cès : on l'invite à coucher, il consent à rester, dort toute la nuit, et se réveille tard dans la matinée; mais en se réveillant il se rappelle enfin le motif pour lequel il s'est mis en route; il repart, arrive après le jugement rendu, et essuie les reproches de son ami. Sans se déconcerter, la Fontaine répond qu'il était bien aise au fond de cet incident, parce qu'il n'aimait ni à parler d'affaires, ni à en entendre parler [1].

Dans une circonstance semblable, le duc de Brancas, dont les singulières distractions ont souvent été à tort imputées à notre poëte, en eut une encore plus forte que la sienne. Il sollicita vivement la réussite d'un procès à la seconde chambre des requêtes tandis qu'on le jugeait à la première [2].

Le désir qu'avait la Fontaine de céder à la volonté des autres, et de ne rien faire qui pût leur être désagréable, contrariait les habitudes qu'il avait prises de ne supporter aucune contrainte, et lui arrachait quelquefois, pour se tirer d'embarras, des réponses qui, de la part de tout autre, eussent été impolies et grossières, mais qui, de la sienne, ne paraissaient que plaisantes, parce que tout le monde connaissait ce caractère doux et inoffensif qui lui avait si universellement mérité le surnom de *bon homme*.

Le Verrier, financier de ce temps, qui avait le triple travers de vouloir passer pour homme à bonnes fortunes,

[1] *Le livre sans nom*, 1695, p. 131. Ce livre est, je crois, de Cotolendi et non de Berdelon.

[2] Madame de Sévigné, *Lettres*, lettres des 27 et 29 avril 1671.

pour ami des grands seigneurs, et pour savant [1], avait invité la Fontaine à dîner, dans l'espérance qu'il amuserait ses convives. La Fontaine mangea, et ne parla point. Comme le dîner se prolongeait, il s'ennuya, et se leva de table sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui fit observer qu'il n'était pas encore temps, et que deux heures venaient de sonner. « Ah bien! ré« pondit-il, je prendrai le plus long. » Et il sortit [2].

Madame de la Sablière, étonnée elle-même et peut-être impatientée d'un trait d'absence semblable à celui que nous venons de raconter, lui dit un jour : « En vérité, mon cher la Fontaine, vous seriez bien bête si vous n'aviez pas tant d'esprit [3]! »

Ses ouvrages, qu'on réimprimait sans cesse, prouvaient en lui non-seulement beaucoup d'esprit, mais encore du plus fin et du plus malicieux. On publia en Hollande, en 1685, un recueil complet de ses *Contes* sans sa participation, avec des figures de Romain de Hooge. Ce recueil eut un grand succès, car on en multiplia rapidement les éditions et les contrefaçons. Bayle, en rendant compte de cette édition dans son journal, a dit : « Avec la permission de ceux qui mettent l'antiquité si au-dessus de notre siècle, nous dirons

[1] Monchesnay, *Bolæana*, dans l'édit. des *Œuvres de Boileau*, par Saint-Marc, 1747, in-8°, t. V, p. 110-12.

[2] Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 157; Montenault, *Vie de la Fontaine* dans l'édit. des *Fables* in-folio, p. XVII; Fréron, *Vie de la Fontaine*, p. XIII de l'édit. des *Fables* de Barbou, 1806, in-12, et dans les *Mélanges de littérature.*

[3] *Notes manuscrites de M. Despotz*; la Harpe, *Cours de littérature*, 2e partie, ch. XI, t. VI, p. 331.

ici franchement qu'en ce genre de compositions, ni les Grecs, ni les Romains, n'ont rien produit qui soit de la force des *Contes* de M. de la Fontaine, et je ne sais comment nous ferions pour modérer les transports et les extases de MM. les humanistes s'ils avoient à commenter un ancien auteur qui eût employé autant de finesse d'esprit, autant de beautés naturelles, autant de charmes vifs et piquants, que l'on en trouve dans ce livre-ci [1]. »

[1] Bayle, *République des lettres*, t. III, p. 435.



LIVRE CINQUIÈME.

1684 — 1689.

Dans le recueil des *Contes*, publié en 1685, les éditeurs de Hollande terminent ainsi leur avertissement : « Mais parce que l'on est très-bien informé que M. de la Fontaine n'est pas celui qui prise le plus ses ouvrages, et qu'il n'est pas exact à les conserver, on prie ceux qui en pourront recouvrer, qui n'auront pas été imprimés, d'en vouloir faire part au public qui leur en sera redevable. »

La Fontaine, en effet, écrivait un assez grand nombre de petits opuscules, qu'il ne se donnait pas la peine de recueillir, et dont plusieurs n'ont été imprimés qu'après sa mort. C'est ainsi que dans une lettre à un des princes de Conti, il fit une comparaison d'Alexandre, de César et du prince de Condé, qui montre des connaissances historiques et un excellent jugement [1]. Une idée sur laquelle il revient plusieurs fois dans ce parallèle, devait le conduire à une sorte de scepticisme qui convenait bien à l'indécision de son caractère : c'est que toutes les choses ont deux faces, et qu'on peut par conséquent disputer de part et d'autre tant qu'on voudra. « Ainsi,

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose.*

« dit-il, Charles Stuart a empêché de tout son pouvoir « qu'on n'ait cherché les conspirations qui se faisoient « contre lui. Il ne vouloit point qu'on punît les conspi- « rateurs. Par là il se fit aimer, et ne se fit pas assez « craindre [1]. »

La Fontaine juge assez bien, et même assez sévèrement, les fautes de ses héros; mais il est plein d'indulgence pour eux quand c'est l'amour qui les fait faillir. « César, dit-il, a des traits d'humanité et de clé- « mence. Mais j'ai peine à lui pardonner deux fautes : « l'une, de ne s'être point encore assez défié de Brutus; « l'autre, de s'être laissé présenter le diadème, et d'a- « voir fait une tentative si périlleuse ; car, quant à l'a- « mour de Cléopâtre, je trouverois les grands person- « nages bien malheureux s'ils étoient obligés de ne « vivre que pour la gloire. J'estime autant la conquête « de cette reine que celle de l'Égypte entière. Du tem- « pérament dont César étoit, il en devoit devenir amou- « reux ; c'est une marque de son bon goût. Je le loue « d'avoir été *formarum spectator elegans*. Alexandre et « M. le Prince en ont usé de la sorte. Je pourrois tirer « mes exemples de plus haut, et alléguer Jupiter. *Quem* « *Deum* [2] ? » Ce Jupiter, ce dieu, était Louis XIV. Malheureusement les exemples qu'il avait donnés mettaient en crédit cette morale relâchée.

On pense bien que, dans ce parallèle, le grand Condé n'est pas jugé avec sévérité. Ce prince aimait beaucoup

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose.*
[2] Id., ib.

la Fontaine, qui ne fit cet écrit que parce qu'une indisposition l'empêchait d'accepter une invitation du héros. Depuis l'année 1675, que le grand Condé quitta le commandement des armées, jusqu'au 11 décembre 1686, époque où, victime de l'amour paternel, il mourut de la maladie qu'il prit auprès de la duchesse de Bourbon, sa fille, il coula des jours heureux dans sa belle retraite de Chantilly [1], qu'il rendit le centre des beaux-arts et des sciences [2].

Le savant Huet témoigne que ce héros avait le désir immodéré de s'instruire, et qu'il le satisfaisait par des lectures assidues de livres de tous les genres [3]. Il aimait à discuter. « Les contestations de M. le Prince, dit la « Fontaine dans sa lettre, sont fort vives, il n'ignore « rien non plus que vous. Il aime extrêmement la dis« pute, et n'a jamais tant d'esprit que quand il a tort. « Autrefois la fortune ne l'auroit pas bien servi, si elle « ne lui avoit opposé des ennemis en nombre supérieur, « et des difficultés presque insurmontables. Aujour-

[1] Ce lieu était déjà célèbre par sa beauté, dans le commencement du seizième siècle. Rabelais, dans *Gargantua*, liv. I, ch. LIII, dit « Ledict bastiment estoyt cent foys plus magnifique que nest Ronivet, ne Chambourg, « ne Chantilly. »

[2] Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. II p. 205; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 493, t. XLIII, collection Petitot, année 1686. Mais les détails les plus curieux sur la mort du prince de Condé se trouvent dans les *Mémoires de Gourville*, t. LII, p. 596 et 597 de la collect. Petitot.

[3] *Petr. Dan. Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, etc.*, lib. V, p. 273. « Accedebat infinita sciendi et discendi cupido, quam alebat « continua lectione librorum omnis generis. » Huet ajoute que le grand Condé lut sa *Demonstratio evangelica* en moins de dix-sept jours, et qu'il lui en parla de manière à prouver qu'il n'en avait rien oublié.

« d'hui il n'est point content que lorsqu'on peut le com-
« battre avec une foule d'autorités, de raisonnements
« et d'exemples; c'est là qu'il triomphe. Il prend la
« Victoire et la Raison à la gorge pour les mettre de son
« côté [1]. »

Ce parallèle est dans une lettre adressée, en 1684, à Louis-Armand, prince de Conti, celui-là même dont la Fontaine avait célébré le mariage avec mademoiselle de Blois [2], dans son épître à la duchesse de Fontanges. Ce prince mourut à Fontainebleau, à la fleur de l'âge, le 9 novembre 1685, de la petite vérole, qu'il avait gagnée en soignant sa femme, atteinte de la même maladie; ce qui étonna d'autant plus qu'il ne vivait pas bien avec elle [3].

Après sa mort, François-Louis, son frère, connu auparavant sous le nom de prince de la Roche-sur-Yon, devint prince de Conti. Ce fut un des hommes les plus brillants du siècle de Louis XIV, mais peu estimable par ses mœurs : doué d'une figure charmante, séduisant auprès des femmes, il savait, sans rien perdre de sa dignité, plaire à l'homme du peuple comme aux grands : esprit lumineux, juste, exact, étendu, plein d'instruction, sa mémoire vaste et sûre lui donnait la faculté de

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose*. Louis Racine confirme ceci quand il nous apprend que Boileau avait résolu d'être toujours de l'avis de M. le Prince, quand il aurait tort. (Voyez *Œuvres de J. Racine*, 1820, in-8°, t. I, p. LVIII.)

[2] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 148; madame de Sévigné, *Lettres*, lettres des 22 et 29 mars 1680, t. VI, p. 207 et 213.

[3] Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. II, p. 245 à 257; la Bruyère, *Caractères*, ch. XI, t. II, p. 30 de l'édit. de Blin de Ballu, 1790, in-8°.

placer avec un art imperceptible des louanges délicates sur les personnes et sur les familles ; ses réparties, quoique vives, ne blessaient jamais : les jeunes gens et les vieillards trouvaient dans ses entretiens de l'instruction et du plaisir. « Ce n'est point une hyperbole, dit Saint-Simon, mais une vérité, cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure du repas. Il fut, ajoute-t-il, les délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, le héros des officiers, l'amour du parlement, l'admiration des savants. » M. de Montausier et Bossuet, qui l'avaient vu élever avec le Dauphin, l'aimaient tendrement : il vivait avec eux dans une intime confiance, et se concilia aussi l'affection des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, des cardinaux de Janson et d'Estrées, et du vertueux Fénelon. Le grand Condé ne cachait pas la prédilection qu'il avait pour lui ; le duc de Luxembourg se plaisait dans sa société, et ces deux grands capitaines l'initiaient aux secrets de l'art militaire, qui les avait rendus si fameux [1].

Dans sa jeunesse, Louis XIV eût distingué un tel homme, et en eût fait un instrument de sa puissance et de sa gloire. Mais les temps étaient changés : Louis XIV, ainsi que madame de Maintenon, étaient jaloux du prince de Conti, à cause du duc du Maine, qui se trouvait effacé par lui [2]. Lorsque, dans le salon de

[1] Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 491 (1685), 1825, in-8°, ou t. XLIII de la collection ; la Fare, t. LXV, p. 253 de la collection.
[2] Caylus, *Souvenirs*, p. 221 et 239 ; Saint-Simon, t. I, p. 103 ; Robinet, *Momus nouvelliste*, 1685, in-12, p. 144.

Ma[illegible] on voyait le prince de Conti, entouré et écouté a[illegible] dité, le roi ne pouvait s'empêcher d'en témoi- [illegible] déplaisir : « mais, dit Saint-Simon, quoiqu'on [illegible] ce n'étoit pas faire sa cour, on ne laissoit pas [illegible]ier, comme attiré par une force irrésis- [illegible]

[illegible] était le seul prince sans charge, sans gouver- [illegible]t même sans régiment. Il allait se consoler de [illegible]es chez sa belle-sœur, avec laquelle on le [illegible], non sans raison, d'avoir une liaison intime, [illegible]nême de son frère [1]. Là se réunissaient aussi [illegible]rg et tous les seigneurs qui avaient des pré- [illegible] la faveur du Dauphin, qu'attirait dans cette [illegible] inclination pour mademoiselle Choin, fille d[illegible] de la princesse [2]. La Fontaine fut aussi admis dans cette société, et plusieurs des épîtres en vers et des lettres en prose qui nous restent de lui n'auraient pu être comprises qu'imparfaitement, sans la connaisssance des détails dans lesquels nous venons d'entrer.

Le premier prince de Conti, celui auquel la Fontaine adressa la comparaison d'Alexandre, de César et de Condé, vivait encore alors; et avec son frère, le prince de la Roche-sur-Yon, il avait obtenu la permission de suivre le prince de Turenne dans la guerre contre les Turcs. Les lettres fréquentes que le prince de Conti

[1] Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, édit. 1754, t. V, p. 194-201; la Beaumelle, *Mémoires de Maintenon*, t. VI, p. 65.

[2] Caylus, *Souvenirs*, p. 218; Saint-Simon, *Œuvres*, t. III, p. 58-66.

écrivait à sa femme excitèrent les soupçons du roi, qui donna des ordres pour intercepter cette correspondance. On arrêta à Strasbourg un des pages du prince, nommé Merfit, porteur de plusieurs lettres de divers personnages, dans lesquelles on trouva des critiques amères sur le gouvernement, des railleries sur la religion, et des détails sur un genre de débauche trop commun alors, et que le roi avait dans une juste horreur[1]. Le cardinal de Bouillon fut disgracié, par suite de cette affaire; l'un des fils du duc de la Rochefoucauld fut exilé, un autre renfermé: le fils du maréchal de Villeroi, dont les lettres étaient pleines de sarcasmes impies, fut simplement exilé. « Il est bien moins coupable que les autres, disait malignement son père; il ne s'en est pris qu'à Dieu et non au roi. »

Comme c'était le prince de la Roche-sur-Yon qui était regardé comme le chef de toute cette jeunesse frondeuse, et que plusieurs des lettres saisies lui étaient adressées, ce fut surtout sur lui que tomba la colère du roi. Quand ce prince fut de retour, Louis XIV ne voulut ni le voir ni lire un mémoire justificatif qu'il lui fit remettre. Alors il se retira dans son château de l'Isle-

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, lettre du 8 août 1685, t. VII, p. 324; Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. VII, p. 128 à 137 de l'ancienne édition, et t. IV, p. 484 de l'édition de 1825, in-8°, t XLIII de la collection, année 1685; Maintenon, *Lettres*, t. I, p. 131 de l'édit. de Léopold Collin; Dangeau, *Mémoires*, sous la date du 1er novembre 1685, t. I, p. 114 et 186; *Nouveaux Mémoires*, édit. de Lemontey, p. 17; la Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. VII, ch. 2, t. III, p. 4; la Fare, *Mémoires*, t. LXV, p. 252 de la collection; le marquis de Sourches, t. I, p. 249, 250, 260, 266, 287.

Adam[1], et il n'en sortit que pendant quelques jours pour aller soigner son frère, dont la mort lui causa un vif chagrin. Après ce funeste événement, le prince de la Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti, retourna dans sa retraite de l'Isle-Adam[2]. C'est dans ce lieu, situé sur les bords de l'Oise, que la Fontaine lui écrivit une épître pour le consoler.

Pleurez-vous aux lieux où vous êtes?
La douleur vous suit-elle au fond de leurs retraites?
. . . .
Le dieu de l'Oise est sur ses bords,
Qui prend part à votre souffrance;
Il voudroit les orner par de nouveaux trésors,
Pour honorer votre présence.
. . . .
. . . . Rien ne rit sous les cieux
Depuis le moment odieux
Qui vous ravit un frère aimé d'amour extrême.
Ce moment, pour en parler mieux,
Vous ravit dès lors à vous-même[3].

L'épître est d'un style facile, et, dans certains passages, d'une poésie assez remarquable. Il se passa plus d'un an avant que le roi voulût pardonner au prince de Conti; et ce ne fut qu'à la prière du grand Condé, qui, en mou-

[1] Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. VII, p. 129 à 137; t. XLIII de la collection, année 1685; madame de Caylus, *Souvenirs*, p. 221; Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, 1726, in-folio, t. I, p. 347; de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 333, 334 et 338.

[2] Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 485 et 486, année 1685.

[3] La Fontaine, *Épîtres*.

rant, demanda au monarque la grâce de son neveu [1].

La lettre en vers que la Fontaine adressa, cette même année, à un M. Simon de Troyes, est un modèle de grâce et de facilité. Notre fabuliste y fait la description d'un repas où il s'est trouvé avec le sculpteur Girardon, et où l'on mangea un pâté qu'avait donné M. Simon [2].

J'ai déjà dit que ce M. Simon faisait partie de la joyeuse société de Remond des Cours. Il était aussi, je crois, son parent [3]. La lettre que lui adressa la Fontaine courut en manuscrit, et le père Bouhours l'imprima dans son recueil de *Vers choisis* [4]. Elle est intéressante pour la connaissance des mœurs du temps et des faits auxquels elle fait allusion. Mais, pour bien comprendre le récit de cette conversation, il faut connaître tout ce qui occupait alors le public.

Charles II, roi d'Angleterre, venait de mourir. Jacques II, qui lui succédait, était suspect aux Anglais, à cause de son attachement à la religion catholique : Guillaume, prince d'Orange, son gendre, conçut le hardi projet de détrôner son beau-père, et d'abaisser le roi de France [5]. Il fomenta les haines, et engagea secrè-

[1] Par une lettre touchante, dit Gourville, *Mémoires*, t. LII, p. 497 de la *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France*. Cette lettre a été insérée par Désormeaux, dans son *Histoire du grand Condé*, t. IV, p. 493. Voyez aussi madame de Sévigné, *Lettres*, lettre du 15 janvier 1637, à Bussy, t. VII, p. 412.

[2] La Fontaine, *Épîtres*, 16.

[3] Grosley, *Mémoires sur les Troyens célèbres*, *Œuvres inédites*, édit. de 1812, in-8°, t. II, article *Simon de Troie*.

[4] *Recueil de vers choisis*, Paris, 1693, in-12, p. 170 à 173, et dans l'édition de Hollande, p. 145.

[5] Marquis de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 359.

tement toutes les puissances de l'Europe à se confédérer de nouveau contre Louis XIV. Déjà l'empereur, une partie de l'empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient secrètement unis entre eux à Augsbourg; mais le mystère de cette coalition, dans laquelle entrèrent l'année suivante l'Espagne, la Savoie et la Suède, était déjà révélé : l'épître de la Fontaine le prouve [1].

> Votre Phidias et le
> Et celui de toute
> Girardon, notre ami, l nom troyen,
> M'oblige à vous mander, non aix ou la guerre,
> Dont sur ma foi je ne sais rien;
> Non la ligue d'Augsbourg, que j sais moins encore;
> Non, dans un bel écri oralité,
> Des sottises du temps que j'ignore,
> (Et sauroit-il être co
> Mais la défaite d'un pâte.
> . . . .
> . . . . L'eau du sacré vallon
> Auroit profané même un vin tel que le nôtre :
> Pur, et sans mélange on le but.
> Votre pâté, dès qu'il parut,
> Ramena les santés, et fit naître l'envie
> De boire à Chloris, à Sylvie,
> A ce qu'on aime enfin : bonne et louable loi.
> De la maîtresse, on vint au roi.

Alors le duc de la Feuillade voulut ériger un monu-

[1] *Mémoire de M. de ***, pour servir à l'histoire du XVIIe siècle*, t. III; Hénault, *Abrégé chronologique*, p. 681 à 685; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XV, t. XXIII, p. 174; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 345 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

ment à Louis XIV, auquel il avait voué une sorte de culte : il acheta l'hôtel de Senneterre, un des plus magnifiques de Paris; il le fit abattre, ainsi que l'hôtel d'Emery et plusieurs autres maisons, au nombre desquelles se trouvait la plus jolie petite maison qu'il y eût à Paris, celle de Perrault le médecin, qui, après avoir immortalisé son nom comme architecte par l'admirable colonnade du Louvre, avait employé tout son talent à construire et à orner pour son usage cette élégante demeure, située dans le plus beau quartier de Paris[1]. De l'espace que laissèrent vide toutes ces démolitions on forma la place des Victoires, au milieu de laquelle on éleva ce superbe monument que nous avons vu de nos jours détruire et remplacer par le chef-d'œuvre d'un de nos plus habiles sculpteurs[2]. Les façades de cette place furent exécutées sur les dessins de Mansard, et la statue de métal doré, élevée sur un piédestal en marbre blanc, était l'ouvrage du sculpteur Desjardins, qui avait aussi représenté la Victoire plaçant une couronne de laurier sur la tête du monarque, et quatre esclaves enchaînés à ses pieds dans des proportions énormes[3].

[1] *Mémoires inédits sur la cour de France*, par le marquis de Sourches, 1836, in-8°, p. 34.

[2] *Moniteur*, 25 août 1822.

[3] Regnier-Desmarais, *Description du monument érigé à la gloire du roi par le maréchal de la Feuillade*, 1686, in-4° de 34 pages. Voyez à la Bibliothèque du roi, t. XVI du *Varia variorum* de Huet, 18e pièce; Bussy-Rabutin, *Nouvelles lettres*, t. VI, p. 245; le Maire, *Paris ancien et nouveau*, t. III, p. 255; Germain Brice, *Description de Paris*, édit. de 1752, t. I, p. 398 à 434; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 60 à 78;

Mais, à la même époque, le roi venait d'acheter l'hôtel de Vendôme[1], bâti par Henri IV pour son fils, et on projetait de le raser pour y former une autre place, au milieu de laquelle on voulait mettre la statue équestre en bronze de Louis XIV, qu'exécutait le sculpteur Girardon. Cette place, qu'on eût désiré appeler du nom de Louis-le-Grand, mais qui a toujours conservé celui de Vendôme, ne fut achevée que deux ans après[2], et ce ne fut même qu'en 1699, treize ans après la date de l'épître de la Fontaine, qu'on put y placer une statue[3] faite par Girardon. Celle dont parle la Fontaine dans son épître fut trouvée trop petite, et donnée à la ville de Beauvais; mais alors on la croyait encore destinée à orner la nouvelle place construite dans la capitale, et il était bien naturel qu'il en fût question dans un repas où se trouvait le sculpteur qui l'exécutait[4].

Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 302 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

[1] En avril 1685. Voyez le marquis de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 72.

[2] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 197, sous la date du 30 janvier 1687.

[3] Lister, dans son voyage à Paris, en 1698, vit encore cette statue dans l'atelier du sculpteur, situé dans la cour du Louvre. (Lister, *Journey to Paris, the year* 1698, p. 26 et 43, in-8°, London, 1699.) D'après Saint Simon (*Mémoires*, t. II, p. 236), ce monument aurait été inauguré le 13 août 1699, après midi. « Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, à cheval, à la tête du corps de ville, y fit les tours, les révérences et les autres cérémonies imitées de la consécration des empereurs romains. Il n'y eut, à la vérité, ni encens ni victimes : il fallut bien donner quelque chose au titre de roi très-chrétien. Il y eut un beau feu le soir sur la rivière, que MONSIEUR et MADAME allèrent voir du Louvre. »

[4] *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, par M. B*** (Brice), 1685, in-12, t. I, p. 22; ou 1698, in-12, t. I, p. 143; *Biographie universelle*, au mot *Girardon*, t. XVII, p. 458.

De la maîtresse on vint au roi;
Du roi l'on vint à la statue;
De la statue on prit sujet
D'examiner la place, et cet autre projet
Où l'image du prince est encore attendue.
Il faut du temps; le temps a part
A tous les chefs-d'œuvre de l'art.
La reine des cités, dans sa vaste étendue,
N'aura rien qui ne cède à ce double ornement.
L'équestre en est encore à son commencement;
La pédestre, à la fin le monarque l'a vue.
Desjardins, il faut l'avouer,
Mérite par cette œuvre une éternelle gloire.
Nous en louâmes tout, car tout est à louer,
Et le vainqueur, et la Victoire,
Et les captifs.........

Pour admirer ce chef-d'œuvre de l'art, la Fontaine et tous les convives s'étaient, aussi bien que Louis XIV, transportés à l'hôtel Saint-Chaumont, qu'habitait le duc de la Feuillade, et où est actuellement le passage de ce nom, entre la rue Saint-Denis et la rue du Ponceau. C'est là que Martin Van den Bogaert, connu vulgairement sous le nom de Desjardins, travaillait sans relâche depuis trois ans, aux frais du maréchal-duc, au plus grand et au plus bel ouvrage qui soit sorti de ses mains. Il était terminé lorsque la Fontaine écrivait son épître, mais la place qui devait le recevoir n'était pas même encore commencée. Le duc de la Feuillade traitait avec la ville de Paris, pour qu'elle contribuât pour sa part à cet embellissement. Tout réussit comme il le désirait; les travaux furent exécutés avec rapidité, et la dédicace

de ce superbe monument se fit, avec beaucoup de pompe et au milieu d'un concours prodigieux de spectateurs, le 28 mars 1686 [1], peu de temps après l'époque du repas où se trouvait la Fontaine.

Notre poëte passe ensuite à l'éloge du duc de la Feuillade, et dit :

Où d'autres échoûroient, il se rend tout facile.
Quand on eût admiré ce qu'il fit en Sicile,
Parlé de son adresse et de sa fermeté
Et de l'honneur qu'au Raab il avoit remporté,
Nous avouâmes tous que pour Sa Majesté
Il n'épargne aucun soin, ne le cède à nul homme.
La France entière n'auroit pu
Seule occuper deux la Feuillades;
Ainsi la Grèce n'eût pu
Contenir deux Alcibiades.

La première affaire dont parle ici la Fontaine eut lieu lorsque le duc de la Feuillade, ayant remplacé le duc de Vivonne dans le commandement de l'armée navale stationnée près de la Sicile, fit évacuer habilement les Français qui se trouvaient dans cette île, et avec eux quatre cents familles qui avaient pris leur parti. L'affaire du Raab est beaucoup plus célèbre. C'est la bataille du

[1] Le Maire, *Paris ancien et nouveau*, 1685, in-12, t. III, p. 255; *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans Paris*, par M. B*** (Brice), 1685, in-12, t. I, p. 115 à 118, ou 1698, t. I, p. 169 à 201; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, 1768, in-12, t. III, p. 66; marquis de Sourches, Louis XIV, *Mémoires historiques* dans ses *Œuvres*, t. II, p. 193; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 296 des *Mémoires relatifs à l'histoire de France;* Bussy-Rabutin, dans les *Mémoires* de Choisy, *loc. cit.;* d'Avrigny, *Mémoires chronologiques*, t. III, p. 150.

1er août 1664, où les troupes envoyées par Louis XIV au secours de l'empereur forcèrent le grand vizir à repasser le Raab avec son armée en désordre. Il paraît, d'après les *Mémoires de Choisy* et un passage assez curieux des *Mémoires de Rabutin* récemment publiés, que le duc de la Feuillade, dans le rapport qu'il fit au roi, s'attribua tout entier un succès qui était dû en grande partie au comte de Coligny, commandant en chef, et qu'il exagéra de beaucoup les actes de bravoure qui auraient eu lieu dans cette affaire[1]. Cependant on ne peut refuser au duc de la Feuillade une sorte d'héroïsme guerrier et chevaleresque. Il en fit preuve lorsqu'il transporta en pleine paix, à ses frais, trois cents gentilshommes devant Candie pour combattre les Turcs. En 1666 encore il se rendit de son propre mouvement à Madrid pour se battre en duel contre Saint-Aunai[2], qui, après avoir quitté le service de la France, avait écrit au ministre le Tellier une lettre injurieuse pour le roi.

Puis le poëte raconte ce qui s'est dit dans le repas sur les journaux de la Hollande, et surtout sur Bayle et son continuateur Leclerc. Ce dernier, après avoir coopéré au journal de Bayle, intitulé : *Journal de la république des lettres*, en avait entrepris un pour son compte, intitulé : *Bibliothèque universelle*, dont le premier numéro venait de paraître, et qui, par conséquent, était, par sa nouveauté, le sujet des conversations.

[1] La Fare, *Mémoires*, t. LXV de la collection, p. 154 et 155.
[2] La Fare, ibid., p. 186.

mais le conte entier, qui n'a jamais paru [1]. Un jour aussi Racine, dans une discussion très-vive, le réduisit au silence, en lui citant en latin, pour s'amuser, un prétendu texte de l'Écriture qui était de son invention, et que notre poëte n'osa pas contredire, parce qu'il le crut réellement tiré des livres saints [2].

Girardon, que la Fontaine a mis en scène d'une manière si aimable dans l'épître à M. Simon, n'était pas alors le seul artiste dont l[illegible]e de Troyes dût s'enorgueillir; Pierre Mignard y [illegible] né [3]. Ce peintre, par le grand nombre de portraits q[illegible] avait faits en France, et par les belles fresques du [illegible]-de-Grâce, avait encore augmenté la réputation qu'il[illegible] était acquise en Italie. Les contemporains disaient q[illegible]l réunissait le dessin de Raphaël au coloris du Corrége [illegible]; mais la postérité n'a pas confirmé ce fastueux éloge. Barthélemy d'Hervart, autrefois intendant et contrôleur général des finances, homme d'une richesse immense, et qui savait l'art d'en jouir, avait acheté l'ancien hôtel d'Épernon, et l'avait agrandi et embelli. Il sacrifia une somme considérable pour orner de peintures à fresque son cabinet et son salon. Mignard fut chargé de les exécuter. Il avait représenté sur la voûte du cabinet l'apothéose de Psyché : on la voyait s'élever sur le sommet de l'Olympe, portée

[1] Saint-Marc, dans son *Commentaire sur Boileau*, Paris, 1747, in-8°, t. III, p. 183.

[2] Ciseron du Rival, *Récréations littéraires, ou anecdotes et remarques sur différents sujets*, 1765, in-12, p. 211.

[3] De Monville, *Vie de Mignard*. 1730, in-12, p. 1.

[4] L'abbé Arnaud, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 296, coll ction de Petitot.

par Mercure et par Hyménée; Jupiter paraissait empressé de recevoir la divinité qui venait embellir son empire; une troupe d'Amours servaient de cortége à leur nouvelle souveraine. Sur la voûte du salon, Mignard avait peint les principales aventures d'Apollon, sa cruelle vengeance envers Niobé, le combat contre le serpent Python, son séjour à la cour du roi Laomédon, la douleur dont il avait été accablé par la perte du beau Hyacinthe, son amour pour la sévère Daphné, et le soin qu'il prenait d'arroser l'arbre que la métamorphose de cette nymphe lui avait rendu si cher. Sur la coupole on le voyait dans toute sa gloire, occupé à instruire les Muses attentives.

Cette fresque était considérée comme le chef-d'œuvre de Mignard [1]. Ce grand peintre était intimement lié avec la Fontaine, ainsi que lui « homme de Champagne [2] » (il fit même le portrait de sa femme), et encore

[1] De Monville, *Vie de Mignard*, p. 87 à 89; le Maire, *Paris ancien et nouveau*, 3 vol. in-12, p. 301. Ces fresques existaient encore en 1752; voyez Lepicié, *Vies des premiers peintres du roi depuis M. le Brun jusqu'à présent*, Paris, 1752, in-12, p. 142; Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris*, 1698, in-12, t. 1, p. 214. L'histoire de Psyché se trouvait aussi peinte à fresque sur le plafond du salon de Ninon de Lenclos, [illegible] rue des Tournelles; *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de mademoiselle de Lenclos*, Rotterdam, in-12, p. 26; [illegible] *Mémoires [illegible] de mademoiselle de Lenclos*, Amsterdam, 1751, in-12, p. [illegible]

[2] Je suis un homme de Champagne,
Qui n'en veux point au roi d'Espagne.

dit la Fontaine, en parlant de lui-même dans l'épître [illegible] p. 55.

plus avec Molière ; il fut même, dans le temps, admis aux petites réunions de ces deux poëtes avec Racine, Boileau et Chapelle [1]. Molière fit un poëme exprès pour célébrer la fresque du Val-de-Grâce [2], et le roman de *Psyché*, qu'avait composé la Fontaine, contribua aussi à la célébrité des peintures que Mignard exécuta dans le cabinet de l'hôtel d'Hervart. C'est dans cet hôtel, qui était situé rue Plâtrière, à l'endroit où est actuellement l'administration des postes, que la Fontaine devait terminer sa vie [3].

Le goût que la Fontaine avait pour les beaux-arts l'avait lié d'amitié avec plusieurs artistes ; il prenait intérêt à leur sort : c'est ainsi qu'il s'efforça, par ses conseils, de mettre un terme aux débauches de Raimond de la Fage, dessinateur et graveur, dont tout le monde admirait le talent, mais qui, par suite de son inconduite, mourut dans la force de l'âge, en 1684. Lorsque Van der Bruggen publia, cinq ans après, l'œuvre de la Fage [4], avec le portrait de cet artiste et celui de M. Bertin, trésorier de la chancellerie de France, qui avait fait la

[1] De Monville, *Vie de Mignard*, p. 93.

[2] Ibid., p. 93 et 191.

[3] Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. II ; *Quartier Saint-Eustache*, p. 42 ; de Monville, *Vie de Mignard*, p. 88 en note ; *Menagiana*, t. III, p. 351 ; Germain Brice, *Description de la ville de Paris*, 1752, in-12, t. I, p. 471-474 ; Lepicié, *Vies des premiers peintres du roi*, 1752, p. 127 à 138 ; le Maire, *Paris ancien et nouveau*, t. III, p. 301. Ce dernier nous apprend que les figures qui ornaient les encoignures du cabinet de M. d'Hervart, peint par Mignard, avaient été exécutées par le sculpteur Anguière.

[4] *Recueil des meilleurs dessins de Raymond de la Fage, gravés par cinq des plus habiles graveurs, et mis en lumière par les soins de Van der Bruggen*, 1689, in-folio.

dépense de cet ouvrage, notre poëte composa les vers qui furent gravés au bas de ces deux portraits[1].

La Fontaine fut aussi lié avec plusieurs ecclésiastiques recommandables, et même avec des jésuites. Le père Bouhours, un des plus beaux esprits de cet ordre, qui publiait alternativement des livres de littérature et des pièces de vers, et que l'on accusait de servir tour à tour et par semestre le monde et le ciel, était au nombre de ses amis et lui envoyait tous ses ouvrages. Cette liaison nous explique comment le père Bouhours a pu, dans *Pièces de vers choisies*, publier plusieurs morceaux inédits de notre poëte après sa mort, et donner à sa publication tous les caractères de l'authenticité[2]. Le jésuite Commire sut gré à notre poëte d'avoir imité plusieurs de ses fables, et composa des vers latins à sa louange, pour lui témoigner sa reconnaissance[3]. Nous avons déjà fait mention de Huet, son ami particulier, qu'on nomma sous-précepteur du Dauphin, puis évêque de Soissons, et ensuite évêque d'Avranches, homme remarquable par sa prodigieuse érudition, et cependant exempt de pédanterie, pieux, mais sans exagération, passionné pour la poésie, d'un caractère égal et prévenant, loyal et franc[4].

[1] La Fontaine, *Vers pour des portraits.*

[2] Voyez le *fac-simile* de la lettre de la Fontaine au père Bouhours, annexée au portrait de la Fontaine, lithographié d'après celui de Rigaud, et qui fait maintenant partie de la collection de M. Héricart de Thury, dans l'*Iconographie française.*

[3] J. Commirii, e societate Jesu, *Opera posthuma*, 1704, Parisiis, p. 211.

[4] Pet. Dan. Huetii E. A., *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12, p. 271, 362, 366 et 371; d'Olivet, *Notice sur Huet* en tête du

Notre poëte avait eu des liaisons encore plus intimes avec l'abbé le Camus, qui d'abord s'était montré galant, aimable, libertin, et même impie [1]. L'exemple de Bouthillier de Rancé, fondateur de la Trappe, qui, dans sa première jeunesse, avait mené aussi une vie assez déréglée, convertit l'abbé le Camus. Il fut nommé aumônier du roi ; on lui donna l'évêché de Grenoble, et ensuite le chapeau de cardinal [2]. La Fontaine fait indirectement allusion à la conduite passée et à la vie présente de ce prélat dans quelques vers qu'il écrivit au bas d'une lettre que lui avait adressée M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble, pour le rendre juge d'une gageure faite au sujet d'une difficulté grammaticale [3] qui s'était élevée sur le refrain d'un rondeau. Notre poëte, après avoir exposé fort clairement les raisons de sa décision, en vers jolis et faciles, ajoute :

> Je ne me donne point ici pour un oracle ;

Huetiana, 1722, in-12, p. 15. Évêque de Soissons en 1685, il permuta cet évêché contre celui d'Avranches en 1686. En 1699, Huet se démit de cet évêché et fut nommé abbé de Fontenay.

[1] Il fut exilé par la reine en 1659. (Voyez Motteville, *Mémoires*, 1659, partie v, t. V, p. 7 de l'édit. in-8° de 1824 ; t. XL de la collection de Petitot.) Nous avons de l'abbé le Camus un petit ouvrage manuscrit intitulé *Amours de M. l'abbé Roquette*, par M. l'abbé le Camus. C'est à lui, selon toute probabilité, que la Fontaine fait allusion dans son chapitre XI, *de l'Homme*, t. II, p. 55 de l'édit. de Coste.

[2] Dangeau, *Nouveaux Mémoires*, à la date du 11 septembre 1686, dans l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par Lemontey, p. 23 ; de Subligny, *Muse dauphine*, à la date du 19 août 1666, p. 112; *Œuvres de la Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 173, note 1.

[3] Tallemant, *Remarques et décisions de l'Académie*, 1698, in-12; Boileau, t. IV, p. 309, lettre 93.

Et sans chercher si loin, Grenoble en possède un :
Il sait notre langue à miracle;
Son esprit est en tout au-dessus du commun.
C'est votre cardinal que j'entends : ses lumières
Dédaignent, il est vrai, de semblables matières.
. . . .
Ballades et rondeaux, ce n'est point son affaire.
A l'égard du salut, unique nécessaire,
Il n'est point de difficulté
Qui ne doive occuper, en pareille occurrence,
Non-seulement son éminence,
Mais même encor sa sainteté[1].

Mais de tous ceux que la Fontaine fréquentait, Racine était, après de Maucroix, celui qu'il chérissait le plus, et qui avait pour lui l'amitié la plus tendre et la plus sincère. Racine aurait voulu corriger notre poëte de ses défauts, et l'exhortait surtout à prendre plus de soin de ses affaires. C'est probablement dans ce but que la Fontaine s'était déterminé à se rendre à Château-Thierry en 1686. Racine, ne recevant pas de ses nouvelles, s'en plaignit; et la Fontaine lui écrivit : « Poignant, à son « retour de Paris, m'a dit que vous preniez mon silence « en fort mauvaise part : d'autant plus qu'on vous avoit « assuré que je travaillois sans cesse depuis que je suis « à Château-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à « mes affaires, je n'avois que des vers en tête. Il n'y a « de tout cela que la moitié de vrai : mes affaires m'oc- « cupent autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 25.

« nullement ; mais le loisir qu'elles me laissent, ce n'est « pas la poésie, c'est la paresse qui l'emporte. » Il rapporte aussi à son ami une chanson qu'il a faite en réponse à un couplet que lui avait adressé une petite fille de huit ans : « Ç'a été là, ajoute-t-il, ma plus forte occu« pation depuis mon arrivée[1]. » Puis viennent des vers qui contiennent des jugements sur Ronsard, Racan et Malherbe, qu'il se proposait d'insérer dans une lettre au prince de Conti :

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvoient lasser.
. . . .
Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
On voit bien qu'il a lu, mais ce n'est pas l'affaire ;
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit!
. . . .
Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment :
Sous lui, la cour n'osoit ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

Heureusement pour la gloire du grand siècle, que la mode de sacrifier à l'ignorance était bornée à la cour, et n'avait pas gagné les auteurs. La Fontaine termine en disant : « Ne montrez ces vers à personne, car ma« dame de la Sablière ne les a pas encore vus. » On aime ces touchants égards de la Fontaine pour sa bien-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 17.

faitrice ; et il paraît, d'après ce passage, que madame de la Sablière, quoique livrée alors tout entière à de pieux devoirs, conservait cependant encore le goût des vers.

La Fontaine, dans cette lettre, ne fait aucune mention de sa femme; cependant il la vit et il paraît même que dans ce voyage, s'étant arrêté à la Ferté-Milon, il se réconcilia avec elle. Nous avons vu une procuration générale en brevet, datée de cette ville, le 19 avril 1686, par devant Grégoire, notaire, donnée à Marie Héricart et signée des deux époux. Toutefois madame de la Fontaine ne suivit pas son mari à Paris et resta à Château-Thierry. Après la vente faite en 1676 de la maison que son mari possédait en cette ville, rue des Cordeliers [1], elle s'était retirée dans le château où le duc de Bouillon avait accordé un logement à notre poëte, et elle paraît y avoir séjourné jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 9 novembre 1709 [2]. Ce ne fut que longtemps après que le fils de la Fontaine acheta à Château-Thierry une autre maison, qui n'a cessé, jusqu'à ces derniers temps, d'appartenir à ses descendants [3].

Quant à notre poëte, le voyage qu'il fit à Château-Thierry, en 1686, fut probablement le dernier. Depuis

[1] Voyez ci-dessus, t. I, p. 58. Cette maison de la Fontaine est à l'extrémité nord de la ville, vis-à-vis le château ou citadelle, et près du collége municipal qu'on a établi dans l'ancien couvent des Cordeliers.

[2] Voyez les *Pièces justificatives* à la fin de ce volume.

[3] *Lettre de madame J. Tanevot, datée de Château-Thierry, le* 19 *novembre* 1820, adressée à M. du Temple, ex-maire de Château-Thierry, en réponse aux éclaircissements demandés par l'auteur.

il ne paraît pas avoir quitté Paris et ses environs. Il était surtout fort assidu aux séances de l'Académie française, et il s'était fait tellement aimer de ses confrères académiciens, qu'un jour ils voulurent se départir en sa faveur d'une règle académique dont on ne s'écarte jamais. Il est d'usage, dans ces corps littéraires, de signer des listes de présence, et, lorsqu'on commence la séance, le secrétaire tire une barre pour clore la liste. Ceux qui arrivent après la barre tirée n'ont point part aux jetons de cette séance. La Fontaine entra un jour comme on venait de tirer la barre; tous ses confrères, qui savaient qu'il n'était pas riche, réclamèrent aussitôt pour que l'on fît exception en sa faveur; mais il ne voulut pas permettre que la règle fût enfreinte. « Non, « Messieurs, dit-il, cela ne seroit pas juste. Je suis venu « trop tard; c'est ma faute[1]! »

L'attachement que les membres de l'Académie témoignaient à la Fontaine, la confiance qu'ils avaient en lui, furent ce qui engagea cet homme si doux, si conciliant, dans la querelle avec Furetière, et qui lui attira l'inimitié de ce dernier, avec lequel il était fort lié.

L'édit du roi Louis XIII, en date du 24 janvier 1636, qui créait l'Académie française, ne fut vérifié et enregistré que le 10 juillet 1637. D'assez vives oppositions s'étaient élevées, dans le sein du parlement, contre la création de ce corps littéraire. On savait qu'il était l'ouvrage du cardinal de Richelieu, et l'on craignait que

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. V, *Œuvres*, p. 157, édit. 1808, in-8°.

cette innovation ne cachât encore quelques nouveaux piéges de ce ministre despote : comme rien ne déterminait les limites de la compétence académique, on redoutait les empiétements d'une compagnie constituée légalement. Aussi, le parlement n'enregistra les priviléges accordés à l'Académie qu'avec cette clause : « A la charge que ceux de ladite assemblée et Académie ne connoîtront que de l'ornement, embellissement, et augmentation de la langue françoise, et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le désireront et voudront [1]. »

La suite démontra que la prévoyance du parlement n'était pas inutile, ni ses craintes tout à fait vaines. L'Académie, d'après ses statuts, devait s'occuper à composer une rhétorique, une poétique et un dictionnaire de la langue française; mais, sous prétexte qu'elle craignait l'infidélité des copistes employés à transcrire ses cahiers, elle obtint, le 28 juin 1674, un privilége, signé en commandement, par lequel défenses étaient faites de publier un dictionnaire français avant que le sien ne fût au jour [2]. L'Académie s'attribuait ainsi un monopole contraire aux termes de la loi qui l'avait créée, et qui lui interdisait toute juridiction sur les livres composés par des auteurs qui n'avaient point été admis dans son sein, à moins qu'ils n'eussent désiré ou voulu s'y soumettre. Ce nouveau privilége n'était pas moins nui-

[1] Pellisson, *Histoire de l'Académie françoise*, 1729, in-4°, t. I, p. 36 à 44; Ancillon, *Mémoires, etc.*, 1709, in-12, p. 2 et 112.

[2] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, 1729, in-4°, t. II, p. 30.

sible aux lettres qu'attentatoire aux droits de ceux qui les cultivaient. Toutefois, l'on conviendra qu'il devait au moins être respecté par tous les membres de l'Académie. Cependant Furetière, qui en faisait partie depuis plus de vingt ans, obtint de son côté, et sans l'aveu de ses confrères, le 24 août 1684, un privilége du grand sceau, pour l'impression d'un *Dictionnaire universel*, dans lequel, suivant le titre qu'il avait montré à l'approbateur, on ne devait trouver que des termes d'arts et de sciences, mais qui, d'après le titre inséré dans le privilége, devait renfermer tous les mots français, tant vieux que modernes.

Lorsqu'on apprit que le *Dictionnaire universel* s'imprimait, il y eut un soulèvement général de toute l'Académie contre l'auteur de cet ouvrage. Elle l'accusait non-seulement de violer les priviléges du corps, mais d'en avoir pillé le travail pour enrichir le sien. On convoqua une assemblée extraordinaire où Furetière fut interrogé. Ces procédés violents l'aigrirent contre ses confrères, et l'Académie permit que Racine, la Fontaine et Boileau, qui étaient particulièrement liés avec lui, allassent le trouver pour le disposer à la soumission et à une réconciliation. Tout fut inutile. M. de Novion, premier président du parlement, qui était alors directeur de l'Académie, et qui prenait un vif intérêt à Furetière, lui déclara qu'il ne pouvait, ni comme juge, ni comme académicien, ni comme ami, se dispenser de le condamner. Alors Furetière ne garda plus de mesure, et publia des factums et des libelles en vers et en prose

où plusieurs membres de l'Académie, et notamment la Fontaine, étaient maltraités.

Un des articles des statuts de l'Académie l'autorisait et même l'obligeait à destituer un académicien qui aurait fait quelque action indigne d'un homme d'honneur : ce fut en vertu de cet article que l'Académie, dans sa séance du 22 janvier 1685, exclut Furetière de son sein. Le roi, dont l'approbation était nécessaire, se fit rendre compte de cette affaire ; et, comme on avait mêlé la demande de l'expulsion avec celle de la réforme du privilége, le roi se contenta de répondre que l'affaire devait suivre le cours ordinaire de la justice. L'Académie plaida donc contre Furetière, et, s'étant pourvue au conseil, elle fit supprimer, par arrêt contradictoire, rendu le 9 mars 1685, le privilége qu'il avait obtenu. Furetière continua d'écrire, pour diffamer ses confrères, des libelles qui furent supprimés par sentence de police[1].

[1] Antoine Furetière, *Factum contre quelques-uns de Messieurs de l'Académie françoise*, Amsterdam, 1686, in-12 ; *Second factum*, Amsterdam, 1686; *Troisième factum servant d'apologie*, Amsterdam, 1688; *Recueil de plusieurs vers, épigrammes et autres pièces qui ont été faites contre M. l'abbé Furetière, et contre Messieurs de l'Académie françoise*, Amsterdam, 1687; *Plan et dessin du poëme allégorique des couches de l'Académie françoise*, Amsterdam, 1687; *Preuves par écrit des faits contenus au procès de M. Furetière*, Amsterdam, 1688, in-12; *Nouveau recueil des factums du procès contre défunt M. l'abbé Furetière*, 1694, 2 vol. in-12. Les passages contre la Fontaine sont aux pages 13, 14 et 44 de l'édition originale in-4° du *Second factum pour M. Antoine Furetière, abbé de Chalivoy*. Il ne porte ni nom d'imprimeur, ni privilége, ni approbation. A la fin est gravé un emblème avec cette devise : *è duro perch'è vero*. On peut lire un récit curieux de ces démêlés entre Furetière, la Fontaine et l'Académie française dans le *Mercure galant* du mois de mai 1688, p. 211 et 254. Le passage sur la Fontaine est à la page 234. C'est une lettre de Tallemant aîné.

C'est ainsi qu'il perdit les trois dernières années de sa vie ; et il n'eut pas même la satisfaction de voir paraître son dictionnaire, qui ne fut publié, en Hollande, que deux ans après sa mort, arrivée le 12 mai 1688.

On a dit que la Fontaine, à la séance qui eut lieu pour l'exclusion de Furetière, avait mis, par distraction, une boule noire au lieu d'une boule blanche, et que de là venait la colère de ce dernier contre lui. C'est un conte inventé par des hommes peu instruits des détails de cette affaire. La Fontaine était bon confrère ; il crut, quoique lié avec Furetière, qu'il était de son devoir de le condamner, pour soutenir les droits du corps auquel il appartenait ; d'autant plus qu'alors il était, en quelque sorte, chargé de le représenter[1], puisque, six jours avant sa décision, l'Académie l'avait nommé, avec Tallemant le jeune, pour faire les démarches qu'elle jugeait nécessaires dans cette circonstance. Aussi Furetière crut-il devoir prendre à partie la Fontaine avec les autres académiciens qui avaient agi le plus activement contre lui, dans le procès qu'il intenta à l'Académie. L'intitulé de ses plaidoiries porte : « contre MM. Régnier-Desmarais, Charpentier, Tallemant, Boyer, et Jean de la Fontaine, de l'Académie françoise, qui en tiennent ordinairement le bureau, intimés en leurs propres et privés noms. » Mais Furetière était mal instruit, et notre poëte,

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, t. II, p. 41; *Bolæana*, dans Boileau, t. V, p. 48 de l'édit. de Saint-Marc; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine*, p. 82 de l'édit. in-12, ou p. 108 de l'édit. in-18.

pendant tout le cours de ces contestations, n'a point été officier de l'Académie [1].

La Fontaine mettait réellement peu d'intérêt à toutes ces disputes, et probablement au Dictionnaire même. Pavillon, dans une lettre à Furetière, commence de la manière suivante la description d'une des séances de l'Académie :

Troublé d'une fureur divine,
Je vois les Muses, Apollon,
Accompagnés de Mnémosyne,
Se présenter dans ce salon.
Le grec Charpentier y préside;
Le tendre Quinault y réside;
La Fontaine n'y peut parler,
Il dort; et, prêt à s'en aller,
Le chevalier de l'Équivoque
Le regarde, et s'en moque [2].

Par le chevalier de l'Équivoque, Pavillon désigne Benserade, qui dissertait beaucoup dans l'Académie sur les divers sens des mots.

Dans ses libelles, Furetière cherche à indisposer l'autorité contre la Fontaine, relativement à la publication de ses *Contes* : il le plaisante sur ses distractions, et il lui attribue le trait singulier de M. le comte de Brancas, qui alla pour faire visite à une personne de sa connais-

[1] *Extrait des registres de l'Académie française*, publié par M. Raynouard, son secrétaire perpétuel, dans le *Journal des savants*, mars 1824, p. 153.

[2] Ét. Pavillon, *Œuvres*, Amsterdam, 1750, in-12, t. I, p. 143.

leur naissance ne survécut pas à leur auteur et au poëme de Sarrasin intitulé : *La Défaite des bouts-rimés, ou Dulot vaincu* [1]. La Fontaine, qui moins qu'un autre pouvait assujettir ses pensées à des rimes déterminées d'avance, n'aurait probablement jamais abaissé sa muse à ce puéril abus de la versification, s'il n'y avait été provoqué par Furetière.

Rien ne révolta plus dans les plaidoyers de ce dernier que les grossières injures qui s'y trouvaient contre la Fontaine. Bussy-Rabutin, ami de Furetière, lui écrivit pour lui témoigner combien il les désapprouvait : madame de Sévigné surtout en fut indignée ; elle ne pouvait concevoir comment Furetière, dans ses vilains factums, dans ses noires satires, comme elle les appelait, pouvait déprécier les écrits de la Fontaine. Ceux qui ne les admirent pas, elle les qualifie d'esprits durs et farouches ; elle dit que nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer, et qu'elle leur ferme sa porte à jamais [2]. « Il est bien certain, disait alors Bayle dans son journal, que MM. de Benserade et de la Fontaine sont aussi estimés qu'ils l'étaient avant le factum de M. Furetière [3]. » Mais les critiques de Furetière contre la Fontaine étaient l'expression de sa haine, et non celle de son jugement.

On voit, en effet, dans la préface d'un recueil de fa-

[1] Sarrasin, *Œuvres*, 1658, in-12, *Poésies*, p. 116-136.

[2] Madame de Sévigné, *Lettres*, en date des 8 et 14 mai 1686, t. VII, p. 382 et 389.

[3] Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, juin 1686, t. VIII, p. 710, in-18.

manie des vers, et, pour s'éviter la difficulté de trouver la rime, c'est par la rime qu'il commençait tous ses vers. On connut cette singulière méthode parce que, dans une grande assemblée, il se plaignit de ce qu'on lui avait dérobé trois cents sonnets. Et comme on s'étonnait qu'il en eût pu composer un si grand nombre, il répondit qu'à la vérité il n'en avait encore fait que les rimes, mais qu'il commençait toujours par là. Cette manière de faire des vers parut si plaisante, qu'aussitôt tous les gens de cour et de qualité s'amusèrent à choisir des rimes bizarres afin de rendre leurs vers plus burlesques, et la fureur des bouts-rimés devint générale [1].

D'abord précepteur de l'abbé de Tillière, beau-frère du maréchal de Bassompière, Dulot fut attaché au cardinal de Retz lorsqu'il était coadjuteur, et ensuite à l'évêque de Metz. Peu régulier dans ses mœurs, Dulot était devenu amoureux d'une certaine Madeleine Quipet [2] et cet amour le rendit fou; mais sa folie n'avait rien de fixe ni de dangereux, elle contribuait seulement à le rendre plus plaisant : il n'en faisait que mieux des bouts-rimés.

On s'aperçut pour la première fois de l'aliénation de son esprit un jour qu'il disait la messe à son ancien élève. Au lieu de prononcer ces mots *Dominus vobiscum*, il se mit à dire à haute voix : « M. de Tillière, vous êtes un sot [3] ! » La vogue qu'avaient eue les bouts rimés dans

[1] *Le génie et la politesse de l'esprit, et la délicatesse de la langue françoise*, 1705, in-12, p. 182.

[2] M. de Monmerqué à *la Quipet*.

[3] Tallemant des Réaux, *Mémoires* intitulés *Historiettes*, manuscrits, t. V, p. 221.

timent de son immortelle origine, les poëtes ne nous font jamais éprouver de plus délicieuses sensations que quand ils nous peignent une nature sublime, qu'ils nous racontent de grandes actions, ou qu'ils nous entraînent avec eux dans le domaine des vérités religieuses et morales. Sous ce dernier rapport, non-seulement ils plaisent, mais ils instruisent, non en philosophes, mais en poëtes. L'instruction n'est cependant pas le but principal auquel ils tendent, c'est pour eux un moyen de plus pour plaire. Le poëte ne veut pas, à l'exemple du philosophe, enrichir notre mémoire de nouvelles connaissances, convaincre ou éclairer notre raison. Non, il a de plus hautes, ou du moins de plus ambitieuses prétentions; il veut, par la magie de son art enchanteur, s'emparer de notre imagination, émouvoir à son gré nos cœurs, charmer nos esprits, et imprimer à nos âmes les élans du noble enthousiasme qui le possède. Les idées et les images qu'il emploie n'ont donc pour lui de valeur et d'existence réelle qu'autant qu'elles se présentent de manière à produire tout l'effet que son art se propose.

Il est évident, d'après cela, que le véritable poëte est toujours créateur, soit qu'il emploie des pensées ou des fictions connues de tous, ou qu'il en enfante de nouvelles : il importe donc peu qu'elles procèdent directement ou indirectement de lui, puisque de toutes manières elles lui appartiennent tout entières, quand il a su leur donner l'empreinte de son génie : sans les formes qu'il leur a prêtées, sans les couleurs dont son

imagination les a revêtues, elles ne pourraient ni plaire ni émouvoir : c'est donc lui qui en est le créateur. Auparavant, poétiquement parlant, elles n'existaient pas ; car une chose n'existe que par les attributs et les qualités qui la constituent. Voilà pourquoi ce qu'on appelle invention du sujet, combinaison nouvelle d'événements, est compté pour si peu en poésie. Ces combinaisons, ces idées nouvelles ne produisent rien, si le poëte ne sait les mettre en œuvre, s'il ne sait les enfanter de nouveau et les animer du feu de son génie. L'idée d'un guerrier fougueux est dans toutes les têtes ; mais il a fallu qu'il naquît un Homère pour nous faire connaître un Achille. Assurément, depuis qu'il y a des femmes au monde, on a vu des coquettes et des perfides ; mais, sans le Tasse, peut-être une Armide n'aurait-elle jamais existé.

Pour revenir à la Fontaine, il est bien vrai qu'il a choisi les sujets de presque toutes ses fables dans les auteurs qui l'ont précédé ; mais il n'est pas vrai, comme le dit Furetière, qu'il les ait traduits. Il ajoute souvent aux sujets qu'il a empruntés de nouvelles circonstances : quelquefois il en altère entièrement le fond, d'autres fois il en tire une morale toute différente ; il crée ses caractères d'animaux, et les fait agir et parler autrement que l'auteur original. Enfin, les couleurs de sa poésie donnent un aspect tout différent aux choses mêmes qu'il n'altère pas. Ses apologues lui appartiennent donc tous, et on peut dire que la Fontaine doit être considéré comme inventeur, à aussi juste titre que tout autre poëte.

Le mérite de Voltaire ne paraît pas moins grand dans

la tragédie de *Mérope*, qui est en partie calquée sur celle de Maffei, que dans *Alzire*, dont le sujet est de l'invention de l'auteur. *Phèdre* n'est-elle pas considérée comme une des plus sublimes pièces qu'ait enfantées le génie de Racine, quoiqu'il ait puisé le sujet de cette tragédie, et même les motifs des plus belles scènes, dans Euripide? Cependant on peut ajouter encore qu'avant Corneille, Racine et Voltaire, Melpomène était connue dans toute sa majesté par les chefs-d'œuvre des anciens; mais la muse plus humble de l'apologue, que l'affranchi d'Auguste semblait avoir asservie pour toujours à une simplicité sévère, incompatible avec nos idiomes modernes, par qui, pour la première fois, a-t-elle été ornée d'attraits assez variés pour la rendre digne de paraître souvent dans le Parnasse? Par la Fontaine. Ainsi donc nul poëte, je le répète, n'a plus que lui de droit à être considéré comme inventeur; et cependant quelle modestie! Aujourd'hui nous réimprimons sans cesse son recueil avec ce titre : *Fables de la Fontaine;* mais de son vivant il l'intitula toujours : *Fables choisies mises en vers par M. de la Fontaine.* C'est la seule fois que ses éditeurs ont eu raison de s'écarter du texte des éditions de ses ouvrages imprimées sous ses yeux; car les *Fables* qu'il a *mises en vers* sont bien les siennes, et c'est d'après lui qu'on a traduit ou imité ensuite ces mêmes fables dans toutes les langues de l'Europe.

A peine la querelle littéraire qu'avait excitée l'expulsion de Furetière commençait à s'apaiser, qu'il s'en éleva une autre : voici quelle en fut l'occasion. Le roi,

dont la santé avait toujours été très-robuste, éprouva une révolution dans ses humeurs, et on fut obligé de lui faire subir l'opération douloureuse, et alors encore inusitée, de la fistule. Lorsqu'il fut rétabli, il y eut des réjouissances dans tout le royaume : lui-même fit, le 30 janvier 1687, une entrée solennelle dans Paris, pour aller à Notre-Dame rendre des actions de grâces, et il dîna pour la première fois à l'hôtel de ville [1]. L'Académie française, trois jours auparavant, avait fait, à ce sujet, chanter un *Te Deum*, et l'après-dînée avait tenu une assemblée extraordinaire, dans laquelle Perrault lut un poëme intitulé : *Le siècle de Louis le Grand*, qui alluma dans le sein de l'Académie et sur le Parnasse français une guerre littéraire qui a duré plus de cinquante ans. Déjà Desmarest de Saint-Sorlin avait cherché à la provoquer; mais les doctrines de ce poëte fanatique avaient fait peu de sensation.

Il n'en fut pas de même lorsque Perrault, qui ne manquait ni d'esprit ni de jugement, les reproduisit dans l'Académie. Il avait, dans son poëme, cherché à tourner les anciens en ridicule, et exalté les modernes; et cependant, parmi les hommes illustres du siècle de Louis le Grand qu'on pouvait opposer aux anciens, il ne nommait ni Racine, ni Boileau, ni la Fontaine. C'était

[1] Dangeau, *Mémoires*, sous les dates du 17 novembre 1686 et du 30 janvier 1687, t. I, p. 180, 195 et 197; Félibien, *Histoire de Paris*; madame de Montmorency, *Lettres*, édit. de 1805, in-12, p. 118 et 119; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. de 1806, t. I, p. 158, lettre en date du 3 janvier 1687; Choisy, *Mémoires*, dans la *collection des Mémoires*, t. III, p. 102, 354 et 358.

ajouter l'insulte au scandale. Boileau, pendant la lecture de ce poëme, outré de colère, voulait interrompre l'auteur, et l'empêcher de continuer. Huet le retint, et lui fit sentir l'indécence et la grossièreté d'un tel procédé; mais il grondait tout bas à chaque vers, et lorsque cette lecture fut terminée, il éclata, et dit que c'était une honte pour l'Académie d'écouter de pareils blasphèmes contre les plus beaux génies de l'antiquité. Le malin Racine, au contraire, prit la parole avec beaucoup de calme et de sang-froid, et se répandit en louanges sur Perrault, et sur le tour heureux qu'il avait su donner à son excellente plaisanterie : celui-ci protesta qu'il avait écrit sérieusement, et chercha à en convaincre Racine, qui continua toujours sur le même ton : il en résulta une scène comique, à la suite de laquelle Perrault, croyant avoir besoin de prouver qu'il était sincère dans ses opinions, fit imprimer sa pièce[1].

Alors le déchaînement fut général parmi les érudits et les hommes de lettres qui faisaient le plus d'honneur à la France par leur talent. Boileau, comme on le pense bien, fut un de ceux qui combattirent avec le plus d'ardeur. « Il n'aiguisa pas ses traits, dit d'Olivet, il les envenima. » Cependant aucune des épigrammes dont il cherche à accabler son adversaire ne vaut les vers par lesquels Perrault termine sa préface contre l'abbé Régnier, Dacier, et les autres traducteurs maladroits des anciens. « Ces traductions des poëtes grecs, disait Perrault, sont contre la bonne politique.

[1] Charles Perrault, *Mémoires*, 1759, in-12, liv. IV, p. 201.

Ils devoient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect[1]
De la gent qui porte férule.
D'un savant traducteur on a beau faire choix,
C'est les traduire en ridicule,
Que de les traduire en françois. »

La Fontaine fut le premier qui se déclara publiquement en faveur des anciens : non-seulement il fit à ce sujet un aveu, dont Dacier se prévalut depuis dans ses préfaces[2], mais, dix jours après la célèbre séance académique, il publia, sur une feuille séparée, une épître en vers, adressée à son ami et son confrère le savant Huet, alors évêque de Soissons, auquel il avait donné un Quintilien de la traduction d'Oratio Toscanella [3]. Dans cette épître, qui se ressent de la précipitation avec laquelle l'auteur l'a composée, non-seulement la Fontaine défend les anciens, mais il expose sa propre doctrine et ses goûts particuliers en matière de littérature.

[1] Perrault a écrit ainsi pour la rime et par licence poétique. On trouve dans la Fontaine, dans Corneille et dans les autres poëtes de ce temps un grand nombre d'exemples de ce genre de licence ; Perrault, *Entretiens sur les anciens et les modernes*, t. I, à la fin de la préface ; et Bruzen de la Martinière, *Nouveau recueil des épigrammatistes françois*, 1720, in-12, t. I, p. 372.

[2] Dacier, *Œuvres d'Horace*, Hambourg, 1733, in-12, p. III de la préface, ou p. 116 de l'édit. de Paris, 1709.

[3] La Fontaine, *Épîtres*, 22. Ce que Huet a écrit sur cette matière dans son *Huetiana*, Paris, 1722, in-12, p. 16, n° 12, ne vaut pas l'épître de la Fontaine, et renferme bien des idées et des assertions erronées. Il eût été très-facile à Perrault de le réfuter : c'est probablement le résumé de la dissertation qu'il avait envoyée à Perrault, et que dans ses Mémoires il reproche à ce dernier d'avoir supprimée. (Voyez *Petri Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 312.)

Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées.
J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence est dans mes mains ; je m'instruis dans Horace,
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers ; on veut d'autres discours :
Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite ;
Mais, près de ces grands noms, notre gloire est petite[1].

La Fontaine, en parlant de [illegible]on admiration pour Voiture, avoue qu'il fut près [illegible] laisser égarer par le goût des antithèses et des conce[illegible]ti dont cet auteur est plein :

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître ;
Il pensa me gâter. A la fin, grace aux dieux,
Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

Il ne peut s'empêcher de témoigner encore ici son admiration pour Platon :

Quand notre siècle auroit ses savants et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon ?

Il ne veut pas cependant que l'on soit exclusif, et il recommande la lecture des modernes, tant des nationaux que des étrangers :

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse ;
Plein de Machiavel, entêté de Boccace,

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 22.

J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi[1].

Enfin, tout en admirant les anciens, il récommande de ne pas les imiter servilement :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
J'en use d'autre sorte; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

Il se plaint, avec une bonhomie vraiment touchante, de ce que les antagonistes des anciens ne veulent pas, sans se fâcher ou s'en moquer, écouter ses raisons :

On me dit là-dessus : De quoi vous plaignez-vous ?
De quoi ? Voilà mes gens aussitôt en courroux ;
Ils se moquent de moi, qui, plein de ma lecture,
Vais partout prêchant l'art de la simple nature[2].

Il a prêché, et Perrault, plus équitable dans sa prose que dans ses vers, se servait des ouvrages mêmes de

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 22.
[2] Id, ib.

la Fontaine pour combattre ce qu'il appelait ses préjugés sur les anciens. Dans les *Dialogues* que Perrault publia pour répondre à ses adversaires, il ne se contente pas de remarquer que le fabuliste moderne l'emporte de beaucoup sur Phèdre, il ajoute encore qu'il a créé un nouveau genre de poésie qui n'a point de modèle dans l'antiquité. « On a beau, dit-il, vanter le sel attique, il est de la même nature que tous les autres sels; il n'en diffère que du plus au moins; mais celui de M. de la Fontaine est d'une espèce toute nouvelle, il y entre une naïveté, une surprise et une plaisanterie d'un caractère qui lui est tout particulier, qui charme, qui émeut, et qui frappe tout d'une autre manière. » Perrault en cite ensuite des exemples, ajoutant : « Il y a dans toutes ses fables une infinité de choses semblables, toutes différentes entre elles, et dont il n'y a pas une seule qui ait son modèle dans les écrits des anciens [1]. »

Dès son début, la Fontaine avait fait un aveu qui nous révèle en quelque sorte le secret de son talent et du genre qu'il avait adopté. Il déclare, en terminant la préface de la première édition de ses *Contes*, que comme Térence il n'écrit pas seulement pour un petit nombre de gens choisis, mais qu'il veut aussi plaire au peuple. *Populo ut placerent quas fecisset fabulas* [2]; et Voltaire, qui est injuste à son égard, n'a pu cependant s'empêcher de dire, en parlant de ses *Fables :* « Je ne

[1] Perrault, *Parallèle des anciens et des modernes en ce qui regarde la poésie*, 1692, in-12, t. III, p. 303 à 306.

[2] La Fontaine, *Contes*.

connais guère de livre plus rempli de ces traits qui sont faits pour le peuple, et de ceux qui conviennent aux esprits délicats. Je crois que, de tous les auteurs, la Fontaine est celui dont la lecture est d'un usage plus universel... Il est pour tous les esprits et pour tous les âges [1]. »

Entièrement absorbé par les jouissances que lui procuraient la culture des lettres, la société des hommes les plus spirituels et des femmes les plus aimables de Paris et de la cour, notre poëte s'était fait une habitude invincible de son insouciance pour les affaires et pour tout ce qui tenait aux soins de sa fortune. Cependant la gêne où il se trouvait l'engagea à se rappeler au souvenir du roi, et à solliciter ses bienfaits. Voici à quelle occasion. François d'Usson, seigneur de Bonrepaux, de la famille de Bonac, homme aimable et d'une grande capacité, était l'ami intime de notre poëte et celui de madame de la Sablière. « C'étoit, dit Saint-Simon, un « très-petit homme, gros, d'une figure assez ridicule, « avec un accent désagréable, mais qui parloit bien, « et avec qui il y avoit à apprendre et même à s'amu-« ser; honnête homme et fort bien reçu dans les mai-« sons les plus distinguées de la cour; point marié, « riche, honorable, et cependant économe. » Plus loin, il ajoute : « Il étoit frère de d'Usson, lieutenant général, « qui n'étoit pas sans mérite à la guerre où il a passé sa « vie : point mariés tous deux, ils prirent soin d'un fils

[1] Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. II, p. 70, in-8°, ou t. XLIII des *Œuvres complètes*, édit. in-8° de Renouard.

« de leur frère aîné, qui étoit demeuré dans son pays « de Foix, et dont on n'a jamais ouï parler. Ce neveu « s'appelait Bonac, dont j'aurai occasion de parler [1]. » François d'Usson s'était attaché à Seignelay, qui lui avait d'abord procuré l'emploi modeste de lecteur du roi à la place de Dangeau [2], démissionnaire. Il eut plusieurs missions de confiance, puis, après avoir passé par les divers grades de la marine [3], et avoir commandé en qualité de chef d'escadre au bombardement de Gênes, M. de Bonrepaux fut nommé conseiller [4] et intendant général de la marine et des armées navales de France; puis, chargé des négociations les plus importantes, il fut envoyé plusieurs fois comme ministre plénipotentiaire en Angleterre [5].

Pendant un de ces voyages, qui eut lieu au commencement de l'année 1687, la Fontaine lui adressa une

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 54, édit. 1829, in-8°, année 1697.

[2] Marquis de Sourches, *Mémoires*, édit. de 1836, t. I, p. 352-378. Il écrit *Bonrepos*.

[3] Saint-Simon, qui en 1697 écrivait *Bonrepos*, dit qu'il a passé sa vie dans les bureaux de la marine, où il obtint toute la confiance de Seignelay et de Croisy, son neveu (t. II, p. 53).

[4] Voyez l'*État de la France* de 1694, p. 227. Le nom s'y trouve écrit *Bonrepaus*.

[5] *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., in-4°, t. XII, p. 719; *Œuvres de Saint-Évremond*, édit. 1753, t. V, p. 162, 205, 243; *Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa main*, 1819, in-8°, t. III, p. 257 de la traduction française; Hume's *History of England*, ch. LXXI, t. VIII, p. 289, in 8°, 1782; *Dépêches de Dusson de Bonrepaus* manuscrites, conservées dans les archives des affaires étrangères; Mazure, *Histoire de la révolution de* 1688, liv. XII, t II, p. 124, 161, 250, 251, 263, 272 et 279. Bonrepaux était, en 1697, ambassadeur de France en Danemark (Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p 7).

lettre mêlée de vers et de prose, dont un fragment parut à la suite de l'épître à Huet dont nous venons de parler. Ce fragment commence par un éloge du roi, fait à propos de sa convalescence. Notre poëte loue ensuite le monarque de la révocation de l'édit de Nantes[1]. Cette mesure cruelle et désastreuse obscurcit les dernières années d'un règne dont les commencements avaient été si brillants[2] : cependant ceux mêmes qui se sont le plus élevés contre Louis XIV avouent qu'il fut alors abusé par l'impitoyable Louvois, qui lui cacha le véritable état des choses[3]. Lorsque l'autorité a l'imprudence de déchaîner les unes contre les autres des factions ou des croyances contraires, elle s'environne aussitôt de ténèbres ou ne discerne plus les objets qu'à la lueur des flambeaux du fanatisme, qui, comme les torches des furies, n'éclairent que des fantômes. La

[1] La déclaration est du 22 octobre 1685, mais les persécutions avaient commencé bien avant ce temps. Voyez les *Mémoires du marquis de Sourches*, grand prévôt de France, t. I, p. 21, 275, 289, 292, 298, 306, 311, 326, 337, 345, 346, 359, 361, 365, 373, 384. L'auteur donne l'analyse de la déclaration du roi, p. 317-319.

[2] On peut voir les changements qui s'étaient opérés dans l'esprit de Louis XIV, en un petit nombre d'années, relativement à la conduite à tenir envers les protestants, en comparant la lettre qu'il écrivit au duc de Saint-Aignan, en date du 1er avril 1666, et celle qu'il adressa à Colbert le 3 mai 1674. (Voyez Louis XIV, *Œuvres*, t. V, p. 375.)

[3] Saint-Simon, cité par Anquetil dans *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. I, p. 176-179; Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1791, in-8°, p. 193; madame Suard, *Vie de madame de Maintenon*, p. 187; Auger, *Vie de madame de Maintenon*, à la tête de ses *Lettres*, 1806, in-12, p. CLXXIII; Choisy, *Mémoires*, t. LXIII, p. 284, de la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, et le marquis de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 289 à 294.

Bruyère[1] et Fontenelle même y furent trompés, et applaudirent au projet glorieux de réunir tous les Français par une seule et même religion. La Fontaine suivit donc en cela le torrent de l'opinion commune, et disait du roi :

Il veut vaincre l'erreur; cet ouvrage s'avance :
Il est fait : et le fruit de ces succès divers
Est que la Vérité règne en toute la France,
    Et la France en tout l'univers.
Non content que sous lui la valeur se signale,
Il met la piété sur le trône à son tour[2].

D'ailleurs tout n'était pas à blâmer dans les diverses mesures que prenait Louis XIV pour la conversion des fidèles. En Poitou et en Saintonge, Fénelon, ayant refusé l'emploi de la force armée, gagna, par la seule puissance de sa vertu et le seul ascendant de son éloquence, plusieurs milliers de personnes à la foi catholique. Dans les instructions qui furent données à M. de Bonrepaux avant son départ pour la Hollande et l'Angleterre, on lui recommanda la conversion des hérétiques, et on mit dans ce but des fonds considérables à sa disposition. Il eut le bon esprit de s'attacher principalement aux ouvriers des manufactures; il leur donnait de l'argent et leur payait leur passage. Il enleva ainsi un grand nombre d'ouvriers anglais qui vinrent s'éta-

[1] La Bruyère, *Caractères*, chap. X, *du souverain ou de la république*, 1790, in-8°, t. I, p. 380 et 388.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 18.

blir en France. Quelques-uns y apportèrent le secret de la fabrication du papier, et c'est à cette émigration que remonte l'établissement de nos plus belles papeteries de France[1].

A la fin de sa lettre, la Fontaine fait entendre au monarque qu'il désirerait avoir part à ses bienfaits.

Il faut plus de loisir pour louer ce héros :
Une Muse modeste et sage
Ne touche qu'en tremblant à des sujets si hauts.
Je me tais donc, et rentre au fond mes retraites :
J'y trouve des douceurs secrètes.
La Fortune, il est vrai, m'oublîra dans ces lieux;
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites;
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux.....

Et, après ces mots, viennent deux lignes de points qui terminent cette épître, dans la première édition que la Fontaine fit imprimer. Pour un homme aussi réservé que lui, c'était s'expliquer suffisamment. On feignit de ne point le comprendre, ou plutôt on ne fit pas attention à son épître. Madame de Maintenon, d'ailleurs, avait un puissant motif pour écarter de sa présence la Fontaine : il avait autrefois vécu dans son intimité. Madame Fouquet emmenait souvent à Saint-Mandé et à Vaux la femme de Scarron. A cette époque, notre poëte eut occasion de la voir fréquemment : elle était brillante de jeunesse et de beauté, mais dans une situation pénible, et qui

[1] Mazure, *Histoire de la révolution de 1688 en Angleterre*, note II, t. III, p. 393; de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 21-352.

l'eût été encore davantage si le généreux Fouquet n'avait pas fait une pension à son mari[1]. Le souvenir de ces temps, et de tous ceux qui l'avaient connue alors, ne pouvait être agréable à madame de Maintenon; elle comblait de biens ceux de ses anciens bienfaiteurs qui faisaient partie de la cour, mais elle en éloignait tous ceux qui l'avaient fréquentée avant son élévation, et qui auraient voulu se rapprocher d'elle.

Ce fut après la publication de l'épître à M. de Bonrepaux que la Fontaine, excité par le mauvais état de sa fortune et par l'ennui de ne plus voir que rarement madame de la Sablière, qui restait presque toujours aux Incurables, fut sur le point de se décider à passer en Angleterre, où on lui offrait un asile. Madame la duchesse de Bouillon voulait l'emmener avec elle à Londres, où elle alla voir, en 1687, madame la duchesse de Mazarin, sa sœur[2]. La Fontaine sut résister à ses séduisantes instances, et il fut retenu dans sa patrie, non-seulement par son attachement pour elle, mais encore par divers motifs. Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne, encore enfant, mais que guidait le vertueux Fénelon, surent par leurs largesses subvenir aux besoins de notre poëte : ils ne purent re-

[1] Scarron, *Œuvres*, 1737, t. I, p. 92; lettre de Scarron au maréchal d'Albret, en date du 13 octobre 1659; Bruzen de la Martinière, dans la *Vie de Scarron*, t. I, p. 79 des *Œuvres*, 1737, in-12; *Dernières œuvres de Scarron*, 1700, in-12, t. I, p. 57; La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon et du siècle passé*, Amsterdam, 1755, in-12, t. I, p. 162.

[2] Saint-Évremond, *Œuvres*, édit. 1753, in-12, t. I, p. 183.

médier au peu d'ordre de ses affaires, parce que cela ne dépendait pas d'eux, et que la Fontaine était un de ces hommes qu'il est impossible d'enrichir; mais, sans être riche, il ne manqua jamais d'argent, même pour satisfaire ses fantaisies. Outre ce qu'il recevait de la munificence des princes, il avait des amis qui pourvoyaient attentivement à ce qui lui était nécessaire : il trouva enfin dans M. et madame d'Hervart tout ce que le changement de vie de madame de la Sablière lui avait fait perdre de douceur et d'agréments.

Le riche financier Barthélemy d'Hervart [1], né en 1606 d'une famille noble d'Augsbourg, mourut conseiller d'État ordinaire vers la fin du mois d'octobre 1676, à Tours (selon Chandon), dans la soixante-dixième année de son âge. Il laissa deux fils et une fille de son mariage avec Esther Wymar. L'aîné se nommait Jean-Antoine, le cadet Anne, la fille Esther. Elle épousa Charles de la Tour, marquis de Gouvernet (c'est le marquis de Gouvernet dont parle la Fontaine). Leur mère (veuve de Barthélemy d'Hervart), Jean-Antoine et Esther, quittèrent la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se retirèrent en Angleterre, auprès d'Esther de la Tour de Gouvernet, leur nièce et petite-fille, mariée à milord d'Éland, fils aîné de Georges Saville, marquis d'Halifax.

Anne d'Hervart, conseiller au parlement de Paris et maître des requêtes, épousa Françoise de Ragois de Bre-

[1] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. VI, p. 241; Spon, *Histoire de Genève*, 1730, in-4°, t. I, p. 426 à 434; Fouquet, *Défenses*, 1665, in-18, t. II, p. 60; De Monville, *Vie de Mignard*, p. 69.

tonvilliers, petite-fille du seigneur de Bretonvilliers, qui, vers 1630, avait bâti le bel hôtel de ce nom. Les richesses en partie léguées à son fils par Barthélemy d'Hervart, et le souvenir des services que ce dernier avait rendus à la reine régente en débauchant à prix d'argent les troupes du grand-duc de Weimar, n'avaient pu soustraire Anne d'Hervart aux mesures portées contre les réformés, et après avoir perdu sa place de conseiller au parlement il aurait été relégué loin des siens dans quelque ville de province, comme M. de Beringhen et tant d'autres, s'il n'avait abjuré en 1685 [1]. Sa jeune femme, l'une des plus belles personnes, dit Marais, que l'on ait jamais vues [2], non-seulement partagea l'amitié que son mari avait pour notre poëte, mais elle eut pour lui ces attentions aimables, ces soins touchants, qui, dans les femmes, nous enchantent à tout âge, parce qu'ils semblent, en quelque sorte, le témoignage d'un sentiment plus vif, plus affectueux que l'amitié même. Madame d'Hervart devint pour la Fontaine une seconde madame de la Sablière. Toute jeune qu'elle était, elle donnait à notre vieux poëte d'utiles conseils, qu'il ne suivait guère. Mais il faut avouer aussi que la société qu'elle recevait chez elle était peu propre à inspirer à la

[1] Voyez, sur les d'Hervart, Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, au mot *Fouquet*; *Mémoires de Joly*, t. XLVII, p. 72 de la collection; madame de Motteville, *Mémoires*, année 1665, t. V, p. 254 (au lieu *d'Herval*, lisez *d'Hervart*); marquis de Sourches, *Mémoires*, t. I, p. 345; Louis Moreri, *Grand Dictionnaire historique*, édit. 1759, t. V, p. 646; Tallemant des Réaux, in-8° (1835), t. V, p. 215.

[2] Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 100 de l'édit. in-12, et 131 de l'édit. in-18; Vergier, *Œuvres*, t. I, p. 274.

Fontaine des pensées sérieuses et conformes à son âge. Cet abbé Vergier, qui depuis abandonna la soutane pour l'uniforme de la marine, qui composait de si jolies chansons, et des contes, dont quelques-uns ont mérité d'être placés à côté de ceux de notre poëte ; cette belle d'Arais, si vive et si spirituelle ; cette Gouvernet, si remplie de grâce ; sa belle-sœur, l'aimable Viriville ; sa nièce, la charmante d'Héland[1] ; cette jeune et folâtre Beaulieu, qui s'amusait de la passion qu'elle avait inspirée à un vieillard, et qui ne s'effarouchait pas de la licence de ses vers[2] : toute cette société, si gaie, si séduisante, ne contribua pas peu à entretenir dans la Fontaine ce goût pour une vie indolente et joyeuse qui ne l'avait jamais quitté, et dont l'habitude avait fait chez lui une seconde nature.

Dès qu'il connut madame d'Hervart, il voulut la chanter ; « et, pour cela, écrivait-il, il lui faut donner un nom « de Parnasse. Comme je suis le parrain de plusieurs « belles, je veux et entends qu'à l'avenir madame d'Her- « vart s'appelle Sylvie dans tous les domaines que je pos- « sède sur le double mont[3]. » Le bon la Fontaine oubliait-il que, dans *le Songe de Vaux*, il avait déjà baptisé madame Fouquet du nom de Sylvie[4], ou croyait-il qu'elle était par trop âgée pour se montrer sur ses do-

[1] Madame d'Éland, femme de milord d'Éland ou d'Hélang, comme écrit Vergier, devint, à la mort de son beau-père, marquise d'Halifax.

[2] Vergier, *Œuvres*, t. I, p. 159 ; t. II, p. 98, 101, 154 et 265, édit. de 1750.

[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 19.

[4] La Fontaine, *Songe de Vaux*, 3 et 4.

es du Parnasse[1] ? La Fontaine d'abord fit pour ma- e d'Hervart une chanson[2], et depuis il composa pour elle des vers, dont une partie seulement nous est parvenue[3].

M. de Bonrepaux continuait son séjour en Angleterre : dans une de ses lettres à madame de la Sablière, il avait demandé avec instance des nouvelles de la Fontaine. Celui-ci, sensible à cette marque d'intérêt, s'occupait à écrire à M. de Bonrepaux, lorsqu'il reçut lui-même une lettre de cet intendant de la marine, qui l'invitait à passer en Angleterre. Afin de le déterminer plus facilement, M. de Bonrepaux lui parlait de madame de Bouillon, du vieux poëte Waller, qui désirait le connaître, et de son ancien ami, l'aimable Saint-Évremond. La réponse de la Fontaine mérite de nous arrêter un instant, parce qu'elle nous fait connaître les dispositions de son esprit, ses occupations habituelles, la situation où il se trouvait alors, demeurant encore chez madame de la Sablière, objet de reconnaissance, de tendresse et de regrets, et se livrant aux plaisirs qui l'entraînaient dans la société de madame d'Hervart.

Notre poëte commence d'abord par remercier M. de Bonrepaux de ce que, malgré les négociations et les

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, t. I, p. 291, édit. 1791, in-8°. Madame Fouquet mourut sous le régent.

[2] La Fontaine, *Chansons*, 1 ; et *Lettres à divers*, lettre 19.

[3] La famille d'Hervart avait toujours aimé les lettres et protégé les poëtes ; c'est ainsi que M. d'Hervart le père avait donné asile au poëte Gabriel Gilbert, connu par dix-neuf pièces de théâtre et quelques poëmes, *l'Art de plaire*, etc. (Voyez les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre François*, t. VI, p. 120, et l'article *Gilbert* dans la *Biographie universelle*, t. XVII, p. 35!

traités, il pense encore à lui. Ces paroles prouvent que la Fontaine n'ignorait pas que le voyage de cet intendant de la marine avait pour objet une mission diplomatique de la plus haute importance[1]. Il se félicite ensuite de ce que madame d'Hervart a congédié les vapeurs et la toux, et n'a retenu que la gaieté et les grâces. Puis, passant à madame de la Sablière, il dit : « Les graces de « la rue Saint-Honoré nous négligent. Ce sont des in- « grates à qui nous présentions plus d'encens qu'elles « n'en vouloient. Par ma foi, Monsieur, je crains que « l'encens ne se moisisse au temple. La divinité qu'on y « venoit adorer en écarte tantôt un mortel, tantôt un « autre, et se moque du demeurant, sans considérer ni « le comte ni le marquis, aussi peu le duc... Autrefois je « vous aurois écrit une lettre qui n'auroit été pleine que « de ses louanges : non qu'elle se souciât d'être louée ; « elle le souffroit seulement, et ce n'étoit pas une chose « pour laquelle elle eût un si grand mépris. Cela est « changé.

J'ai vu le temps qu'Iris (et c'étoit l'âge d'or
Pour nous autres gens du bas monde),
J'ai vu, dis-je, le temps qu'Iris goûtoit encor,
Non cet encens commun dont le Parnasse abonde ;
Il fut toujours, au sentiment d'Iris,
D'une odeur importune ou plate ;
Mais la louange délicate
Avoit auprès d'elle son prix.

[1] On en trouve le détail dans Mazure, *Hist. de la révolution de* 1688, livre XVI, t. II, p. 279, 281, 283, 313, 316.

Elle traite aujourd'hui cet art de bagatelle ;
Il l'endort ; et, s'il faut parler de bonne foi,
L'éloge et les vers sont pour elle
Ce que maints sermons sont pour moi [1]. »

Il revient ensuite aux louanges de madame d'Hervart, qui avait été l'objet des attentions particulières et des galanteries aimables de M. de Bonrepaux.

Jamais cette beauté divine
N'affranchit un cœur de ses lois
Notre intendant de la marine
A beau courir chez les Anglois ;
Puisque une fois il l'a servie,
Qu'il aille et vienne à ses emplois,
Il en a pour toute sa vie.

Que cette ardeur où nous convie
Un objet si rare, et si doux,
Ne soit de nulle autre suivie,
C'est un sort commun pour nous tous ;
Mais je m'étonne de l'époux,
Il en a pour toute la vie.

« J'ai tort de vous dire que je m'en étonne, il faudroit « au contraire s'étonner que cela ne fût pas ainsi. Com- « ment cesseroit-il d'aimer une femme souverainement « jolie, complaisante, d'humeur égale, d'un esprit « doux, et qui l'aime de tout son cœur ? Vous voyez « bien que toutes ces choses, se rencontrant dans un

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 19.

« seul sujet, doivent prévaloir à la qualité d'épouse[1]. »

Cette dernière plaisanterie, qui avait bien pour la Fontaine son côté sérieux, rappelle ce joli vers d'une de nos comédies modernes que prononce un mari enchanté de la figure et de l'esprit de celle que sa famille lui avait fait épouser, et dont il s'était toujours tenu séparé, pour se conformer aux mœurs du jour :

Il est bien malheureux que ce soit là ma femme[2] !

Comme la Fontaine ne pouvait plus habiter continuellement le salon de madame de la Sablière, désormais désert, il se trouvait forcé de recevoir ses amis et sa société particulière dans son appartement. Cette société se composait principalement de M. d'Hervart, qu'à cause des robes rouges que portaient les membres du parlement, il surnommait, dans son style de fablier, « l'ornement de la gent porte-écarlate ; » puis d'un M. Saint-Dié, qui, ainsi que M. d'Hervart et M. Hessein, frère de madame de la Sablière, était une des connaissances intimes de M. de Bonrepaux ; enfin du joyeux Vergier : tels étaient les principaux habitués de ces petites réunions. La Fontaine avait aussi un clavecin, et quelque actrice ou chanteuse charmait par sa voix et son jeu cette société de vrais amis. Notre poëte avait orné la chambre où il recevait de bas-reliefs et des bustes en terre cuite des principaux philosophes de l'antiquité. Il

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 19.
[2] Vigée, *l'Entrevue*, comédie.

entretient M. de Bonrepaux de tous ces détails avec une joie d'enfant.

« Il faut pourtant que je vous mande, Monsieur, en « quel état est la chambre des philosophes. Ils sont cuits, « et embellissent tous les jours. J'y ai joint un autre or- « nement qui ne vous déplaira pas, si vous leur faites « l'honneur de les venir voir avec ceux de vos amis qui « doivent être de la partie.

Mes philosophes cuits, j'ai voulu que Socrate,
Et Saint-Dié mon fidèle Achate,
Et de la gent porte-écarlate
D'Hervart tout l'ornement, avec le beau berger
Verger,
Pussent avoir quelque musique
Dans le séjour philosophique.
Vous vous moquez de mon dessein;
J'ai cependant un clavecin.
Un clavecin chez moi! Ce meuble vous étonne.
Que direz-vous si je vous donne
Une Chloris de qui la voix
Y joindra ses sons quelquefois?
La Chloris est jolie, et jeune; et sa personne
Pourroit bien ramener l'Amour
Au philosophique séjour.
Je l'en avois banni; si Chloris le ramène,
Elle aura chansons sur chansons;
Mes vers exprimeront la douceur de ses sons.
Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
Je ne m'en plaindrai point, n'étant bon désormais
Qu'à chanter les Chloris, et les laisser en paix[1]. »

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 19.

Cependant, malgré les sermons que ne lui épargnait pas madame de la Sablière, à laquelle il aurait voulu complaire, il envie le sort de Waller, qui, selon ce que lui avait dit M. de Bonrepaux, était amoureux et poëte à quatre-vingt-deux ans. « Je n'espère pas du ciel, répond « la Fontaine, tant de faveurs. C'est du ciel dont il est « fait mention au pays des fables que je veux parler; car « celui que l'on prêche à présent en France veut que je « renonce aux Chloris, à Bacchus et à Apollon. Je con- « cilierai tout cela le moins mal et le plus longtemps « qu'il me sera possible. »

Ninon de Lenclos, qui était en correspondance avec Saint-Évremond, autrefois son amant, apprit les tentatives que l'on faisait pour attirer la Fontaine en Angleterre. Cette femme célèbre réunissait alors chez elle tout ce que Paris renfermait de plus aimable et de plus distingué par les talents et la naissance. Bonrepaux lui avait été recommandé par madame de la Sablière, et était devenu un de ses amis les plus fidèles, et la Fare, un de ses plus assidus courtisans, lui récitait ses vers. Comme elle le dit très-bien elle-même, il ne recherchait auprès d'elle, et elle auprès de lui, que la meilleure et la plus insatiable des voluptés, celle de l'esprit. Ses contemporains assurent que, quoique septuagénaire[1], elle

[1] Elle était née le 15 mai 1616, et mourut le 17 octobre 1705, et non 1706. Voyez les registres de l'ancienne paroisse Saint-Paul, année 1705, feuillet 53, n° 651 ; le *Journal des Gourmands et des Belles*, 3e trimestre 1806, juillet, p. 8, note 1 ; le *Journal de Verdun* ou la *Clef des cabinets de l'Europe*, décembre 1705, t. III, p. 439. Voyez aussi l'édition des *Mémoires de Saint-Simon* de 1829, in-8°, qui fait mention de la mort de Ninon en 1705 : le long

core non-seulement par son esprit, mais par
de sa personne; ce qui faisait dire à Chau-
'amour s'était réfugié jusque sous les rides de

e de père et de mère dès l'âge de quinze ans,
ıe sa beauté, sa jeunesse, l'abandon où elle se
's de son entrée dans le monde, fixèrent sur
es regards, et lui concilièrent tous les cœurs
généreux. Son habileté à jouer du luth et du théorbe, à danser la sarabande, la firent admettre avec empressement dans les sociétés les plus brillantes. Les femmes recherchaient mademoiselle de Lenclos pour en faire l'ornement de leurs cercles; les hommes, subjugués par ses charmes, tentaient auprès d'elle tous les moyens de plaire, et n'étaient que trop favorisés par ses dispositions naturelles et par l'éducation qu'elle avait reçue. Elle se fit d'abord une habitude et ensuite une sorte de gloire de s'abandonner sans scrupule à ses penchants, et de ne reconnaître d'autre guide que le plaisir; mais, par une exception rare chez les personnes de son sexe, la coupe enivrante de la volupté n'altéra ni la solidité de son jugement, ni la sincérité de son cœur.

Dans tout le cours de sa longue et heureuse carrière, elle se montra volage dans ses choix, mais invariable dans ses sentiments; inconstante dans ses goûts, mais constante dans ses affections; maîtresse infidèle, mais compagne toujours bonne et toujours aimable; capri-

passage de cet auteur est très-curieux, et confirme le portrait que nous avons tracé de cette femme extraordinaire.

cieuse amante, mais amie sûre et désintéressée. Elle conserva ses attraits au delà du terme prescrit par la nature : le temps sembla pour elle seule arrêter le cours de ses ravages, et la montra belle à plusieurs générations successives. Aussi nulle femme n'a, par ses seuls charmes, exercé un empire plus entier, plus durable et plus absolu ; nulle n'a fasciné les âmes par d'aussi puissantes séductions. Après avoir étonné par l'éclat et le nombre de ses conquêtes, elle triompha encore du scandale de sa conduite par l'excellence de son caractère. Elle se concilia l'affection des personnes les plus austères, comme des moins scrupuleuses, par sa franchise, sa loyauté et les agréments infinis de son commerce. La société la plus brillante et la mieux choisie accourait à l'extrémité de Paris, dans la rue des Tournelles, où elle demeurait, pour y jouir de la douceur de ses entretiens. Les hommes les plus illustres, les femmes les plus vertueuses la fréquentaient et se faisaient un délice d'être admis à ses modestes soupers. Sa maison était, selon la Fare, la seule où l'on passât des journées entières sans jeu et sans ennui.

Ce qui faisait chérir Ninon de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, c'était cette grâce qui brillait dans ses gestes, dans ses regards, dans ses paroles, et sans laquelle, disait-elle, la beauté est un hameçon sans appât ; c'était aussi cet esprit plein d'originalité, de finesse et de solidité qui se manifestait par des saillies vives et subites, par des remarques pleines de justesse, par des réflexions piquantes et souvent profondes.

Elle saisissait avec une promptitude merveilleuse le ridicule et le comique en toutes choses, et savait plaire et réjouir sans jamais offenser [1]. « Quant à elle, dit l'abbé Fraguier, qui l'a connue précisément à l'époque dont nous nous occupons, on ne se seroit point pardonné de l'avoir blessée. C'étoit une liaison naturelle, une amitié intime entre tous ceux qui la voyoient. Elle apercevoit le bon au travers de mille défauts, et elle l'aimoit. Elle avoit la confiance de tout le monde dans les grandes affaires comme dans les petites. Si elle eût passé sa vie dans les premiers emplois de l'État, elle n'auroit pas eu une vieillesse plus honorable et plus respectée que celle qui suivoit une vie pleine de galanterie et d'amour [2]. »

Mais ce jugement exquis, ce prompt discernement, ce tact parfait des convenances qui distinguaient si éminemment Ninon de Lenclos, et avaient fait de sa société le type du bon goût et du bon ton, lui faisaient repousser aussi tout ce qui s'y trouvait contraire. Elle n'avait d'indulgence pour les faiblesses qu'autant qu'elles se conciliaient avec l'urbanité des manières et l'élévation des sentiments. Elle se montrait scrupuleuse, non sur le

[1] *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de mademoiselle de Lenclos*, Rotterdam, 1751, attribué à Douxmesnil; *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos*, par B*** (Bret), Amsterdam, 1751; réimprimés en tête des *Lettres de Ninon de Lenclos et du marquis de Sévigné*, par Damours, 1756, in-12, t. I; Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. II des *Mélanges*, ou t. XLIII des *Œuvres*, p. 470, édit. de Renouard; Tallemant des Réaux, *Mémoires* manuscrits.

[2] L'abbé Fraguier, *Portrait de mademoiselle de Lenclos* dans les *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de mademoiselle de Lenclos*, p. 146.

nombre, mais sur le choix des plaisirs, et, indépendante dans ses relations, elle ne se laissait dominer ni par la réputation, ni par le rang, ni par les richesses. Elle n'admettait à sa familiarité que les personnes qui pouvaient lui plaire et auxquelles elle se trouvait heureuse de plaire.

Ainsi lorsqu'elle vit que, malgré tous ses efforts, il lui était impossible de corriger Chapelle de son goût pour le vin, et que ses excès dans ce genre augmentaient de jour en jour, elle lui ferma sa porte, et aima mieux s'exposer à ses piquantes épigrammes que de supporter son ignoble gaieté [1].

Par une raison semblable, quoique par des motifs différents, Ninon ne cherchait point alors à attirer chez elle la Fontaine. Assurément, celle qui avoit nourri son esprit des chefs-d'œuvre de notre littérature, qui lisait les poëtes de l'Italie et de l'Espagne dans leur langue originale; celle qui composa une critique si spirituelle et si juste du discours de réception de l'académicien Tourreil [2], qui devina Voltaire enfant, et fit de ce poëte de treize ans un de ses légataires [3]; celle enfin que Molière consultait sans cesse pour la composition de ses pièces [4], ne peut être soupçonnée d'avoir été insen-

[1] Bret, *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos*, 1751, in-12, p. 137; Voltaire, *Sur mademoiselle de Lenclos*, 1751, t. II des *Mélanges littéraires*, ou t. XLIII des *Œuvres*, édit. in 8° de Renouard, p. 468.

[2] *Journal de Verdun* ou *Clef des cabinets*, décembre 1705, t. III, p. 439; Bret, *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos*, p. 103.

[3] Voltaire, t. XLIII, p. 470.

[4] Bret, *Mémoires*, etc., p. 103.

sible au mérite d'un auteur qui avait dans ses écrits, ainsi qu'elle dans sa conduite, je ne dis pas concilié, mais réuni la morale et la volupté. Ninon était charmée des ouvrages de la Fontaine et en appréciait toute la valeur; mais elle savait que notre poëte était intimement lié avec le grand prieur de Malte, dont elle avait autrefois repoussé les vœux [1], et qui se montrait dans ses discours aussi déréglé que dans ses mœurs. La délicate Ninon ne se souciait pas d'admettre à ses soupers ceux qui fréquentaient les soupers du Temple [2]. Elle n'ignorait pas d'ailleurs que la Fontaine, « qui avoit passé le temps d'aimer [3], » n'avait pu cependant renoncer aux femmes, et que, trop entraîné par l'exemple de ses nouveaux amis, il ne se refusait pas des jouissances faciles auprès des Jannetons et des Chloris.

Ces circonstances portaient Ninon à croire que l'esprit de notre poëte était baissé ; mais, en laissant percer ce sentiment, elle s'exprimait de manière à faire connaître la haute estime qu'elle avait pour lui [4]. « J'ai su,

[1] Douxmesnil, *Mémoires et lettres, etc.*, p. 122 ; Bret, *Mémoires*, p. 93.
[2] Bret, *Mémoires, etc.*, p. 23 et 24.

[3] Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer?
(La Fontaine, *Fables*, IX, 2.)

[4] Pour ce qui concerne Ninon, consultez encore le chevalier de Méré, *Œuvres*, t. II, p. 196, lettre 88 ; Saint-Évremond, *Œuvres*, édit. 1753, in-12, t. I, p. 2 et 135 ; t. II, p. 87-89 ; t. IV, p. 160-306 ; t. VI, p. 36, 71, 74, 75 ; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. 1758, t. I, p. 17, 18, 70, surtout la lettre en date du 12 novembre 1679 ; madame de Sévigné, *Lettres*, édit. stéréotype de Grouvelle, in-12, t. I, p. 112, lettre du 13 mars 1671 ; t. II, p. 57 et 71, en date du 22 et du 27 avril 1671 ; t. IX, p. 159, en date du 10 février 1689 ;

écrivait-elle à Saint-Évremond, que vous souhaitiez la Fontaine en Angleterre : on n'en jouit guère à Paris ; sa tête est bien affoiblie ! C'est le destin des poëtes : le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait eu du philtre amoureux pour la Fontaine ; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense [1]. »

Dans le même temps que la moderne Aspasie portait un jugement si sévère sur l'Anacréon français, Saint-Évremond lisait une lettre que notre poëte venait d'écrire à madame la duchesse de Bouillon. Cette lettre seule suffisait pour prouver que la Fontaine n'avait rien perdu des grâces de son esprit. Il badine sur son projet de voyage en Angleterre, et indique assez qu'il n'a pas dessein de le réaliser. Il se plaint de ce que madame la duchesse de Bouillon reste si longtemps à Londres auprès de sa sœur. « Mais, dit-il, on ne quitte « pas madame la duchesse Mazarin comme l'on vou- « droit. Vous êtes toutes deux environnées d'enchante- « ments et de grâces de toutes les sortes.

Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs :

t. X, p. 168, en date du 22 février 1695 ; et t. XI, p. 297, en date du 3 février 1696 ; *Mémoires manuscrits de Tallemant des Réaux ; Chansons historiques et critiques*, t. III, p. 357 et 358, manuscrit. Voyez aussi Madame de Motteville, *Mémoires*, année 1656, t. IV, p. 392 de l'édit. Petitot. Madame de Motteville nous dit que de toutes les femmes que la reine Christine vit en France, Ninon fut la seule à qui elle donna des marques d'estime. (Saint-Simon, *Mémoires*, édit. 1829, in-8°, t. IV, p. 420, ch. XXXIV, année 1705.)

[1] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. VI, p. 73.

sible au mérite d'un auteur qui avait dans ses écrits, ainsi m'elle dans sa conduite, je ne dis pas concilié, mais ... ú la morale et la volupté. Ninon était charmée des ... vrages de la Fontaine et en appréciait toute la valeur; mais elle savait que notre poëte était intimement lié ... vec le grand prieur de Malte, dont elle avait autrefois ... ousé les voeux [1], et qui se montrait dans ses dis... rs aussi déréglé que dans ses moeurs. La délicate ... on ne se souciait pas d'admettre à ses soupers ceux ... ntaient les soupers du Temple [2]. Elle n'igno... ailleurs que la Fontaine, « qui avoit passé le ... ps d'aimer [3], » n'avait pu cependant renoncer aux ... mes, et que, trop entraîné par l'exemple de ses nouveaux amis, il ne se refusait pas des jouissances faciles auprès des Jannetons et des Chloris.

Ces circonstances portaient Ninon à croire que l'esprit de notre poëte était baissé ; mais, en laissant percer ce sentiment, elle s'exprimait de manière à faire connaître la haute estime qu'elle avait pour lui [4]. « J'ai su,

[1] Douxmesnil, *Mémoires et lettres, etc.*, p. 122 ; Bret, *Mémoires*, p. 93.
[2] Bret, *Mémoires, etc.*, p. 23 et 24.

[3]
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête ?
Ai-je passé le temps d'aimer ?
(La Fontaine, *Fables*, IX, 2.)

[4] Pour ce qui concerne Ninon, consultez encore le chevalier de Méré, *Œuvres*, t. II, p. 196, lettre 88 ; Saint-Évremond, *Œuvres*, édit. 1753, in-12, t. I, p. 2 et 135 ; t. II, p. 87-89 ; t. IV, p. 160-306 ; t. VI, p. 36, 71, 74, 75 ; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. 1758, t. I, p. 17, 18, 70, surtout la lettre en date du 12 novembre 1679 ; madame de Sévigné, *Lettres*, édit. stéréotype de Grouvelle, in-12, t. I, p. 112, lettre du 13 mars 1671 ; t. II, p. 57 et 71, en date du 22 et du 27 avril 1671 ; t. IX, p. 159, en date du 10 février 1689 ;

écrivait-elle à Saint-Évremond [illegible] Fontaine en Angleterre [illegible] sa tête est bien affaiblie [illegible] le Tasse et Lucrèce [illegible] eu du philtre amoureux pour [illegible] guère aimé de femmes qu[illegible] pense [1]. »

Dans le même temps que la moderne Aspasie [illegible] un jugement si sévère sur l'Anacréon français [illegible] Évremond lisait une lettre que nous [illegible] crire à madame la duchesse de Bouillon [illegible] seule suffisait pour prouver que [illegible] rien perdu des grâces de son esprit. [illegible] projet de voyage en Angleterre [illegible] n'a pas dessein de le réaliser [illegible] madame la duchesse de Bouillon [illegible] Londres auprès de sa sœur [illegible]
« pas madame la duchesse Mazarin [illegible]
« droit. Vous êtes toute [illegible]
« ments et de grâces [illegible]

Vous [illegible]

1. X. p. [illegible] vrier 169[illegible] Mémoires [illegible] historiques [illegible] dame de Mo[illegible] Madame de Mo[illegible] tine vit en France [illegible] time. (Saint-Simon, Mémoires [illegible] année 1705.)

2. Saint-Évremond, Œuvres [illegible]

11.

Allez en des climats inconnus aux zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses[1]. »

La duchesse de Bouillon avait eu sans doute quelque motif grave pour se retirer à Londres, et son voyage en Angleterre était probablement un exil forcé; car la Fontaine ajoute :

Mais, comme aucun bonheur n'est constant dans son cours,
Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.
C'est là que vous savez témoigner du courage :
Vous envoyez aux vents ce fâcheux souvenir.
Vous avez cent secrets pour combattre l'orage :
Que n'en aviez-vous un qui le sût prévenir[2] !

La Fontaine s'occupe ensuite de Saint-Évremond, qui avait été fort étonné d'apprendre que Descartes n'était pas le premier auteur du système sur l'âme des bêtes. En effet, Bayle, à qui rien n'échappait, découvrit qu'un médecin espagnol, nommé Gomésius Pereïra, avait établi cette doctrine dans un livre imprimé à Medina del Campo, en 1554[3]. « Quand on ne lui en auroit point ap-« porté de preuves, dit la Fontaine, je ne laisserois pas

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 20; mais les citations que nous faisons ici ont été conférées avec l'autographe même de la Fontaine que nous n'avions pas vu lorsque nous imprimâmes cette lettre dans notre première édition de ses *Œuvres*. Cette lettre, et la lettre de la Fontaine à Saint-Évremond, furent imprimées du vivant de notre auteur, dans les *Œuvres mêlées de monsieur de Saint-Évremond*, troisième partie, chez Claude Barbin, 1692, p. 227 à 264.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 20.

[3] Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1684, ou 2e édition, Amsterdam, 1686, in-12, p. 20.

« de le croire, et ne sais que les Espagnols qui pussent « bâtir un château tel que celui-là[1].» On voit, d'après cela, que la Fontaine ne croyait pas que les bêtes fussent de pures machines. La remarque de Bayle semble avoir diminué le respect de notre poëte pour Descartes, car il ajoute :

« Tous les jours je découvre ainsi quelque opinion « de Descartes répandue de côté et d'autre dans les « ouvrages des anciens, comme celle-ci : Qu'il n'y a « point de couleurs au monde ; ce ne sont que de diffé- « rents effets de la lumière sur de différentes superfi- « cies. Adieu les lis et les roses de nos Amintes ! Il n'y a « ni peau blanche ni cheveux noirs : notre passion n'a « pour fondement qu'un corps sans couleur. Et, après « cela, je ferai des vers pour la principale beauté des « femmes ! » En effet, la Fontaine a pu trouver cette idée sur les couleurs dans Platon et dans Plutarque, deux auteurs qu'il lisait beaucoup ; il aurait pu aussi la remarquer dans Aristote, mais il ne le lisait guère[2].

Notre poëte revient ensuite à l'éloge de madame la duchesse de Bouillon, et il lui dit qu'elle voulait tout savoir sans se donner d'autre peine que d'en entendre parler à table.

« Vous jugez de mille sortes d'ouvrages, et en jugez bien.

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 20.

[2] Plato, *In Timæo*, 68, b-c, A-B ; Plutarch., *de Placit. Philos.*, liv. IV, cap. 13 ; Stobæus, *Eclog. Phil.*, p. 35 ; Lucretius, *de Rerum Natura*, liv. IV, v. 754-794 ; Dutens, *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, t. I, p. 181, chap. VIII.

Tout vous duit [1], l'histoire et la fable,
Prose et vers, latin et françois...
Parmi ceux qu'admet à sa cour
Celle qui des Anglois embellit le séjour,
Partageant avec vous tout l'empire d'Amour,
Anacréon et les gens de sa sorte,
Comme Waller, Saint-Évremond et moi,
Ne se feront jamais fermer la porte.
Qui n'admettroit Anacréon chez soi?
Qui banniroit Waller et la Fontaine?
Tous deux sont vieux, Saint-Évremond aussi;
Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène,
Gens moins ridés en leurs vers que ceux-ci?
Le mal est que l'on veut ici
De plus sévères moralistes.
Anacréon s'y tait devant les Jansénistes!
Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs
Pleins d'esprit et bon disputeurs.
Vous en savez goûter de plus d'une manière :
Les Sophocles du temps, et l'illustre Molière,
Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point.
Sur quoi ne disputez-vous point [2]? »

On aime à voir la Fontaine s'estimer franchement ce qu'il valait, et se placer lui-même à côté d'Anacréon. Ce n'était pas un mal, quoi qu'il en dise, de souhaiter de plus sévères moralistes que lui; mais c'en était un réel que les misérables querelles des Jansénistes et des Molinistes : excepté la Fontaine, qu'elles ennuyaient, tout le monde s'en mêlait, même les femmes les moins

[1] Vous convient.
[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 20.

dévotes, telles que la duchesse de Bouillon. Cependant ces disputes laissaient encore quelque place pour la littérature, bien différentes en cela des discussions politiques qui nous occupent si tristement depuis cinquante ans.

La Fontaine, continuant sur le même ton, ressuscite Anacréon, et suppose qu'il se rencontre en Angleterre avec cet ancien poëte, avec Waller et Saint-Évremond.

Il nous feroit beau voir, parmi de jeunes gens,
Inspirer le plaisir, danser, et nous ébattre,
Et de fleurs couronnés, ainsi que le printemps,
Faire trois cents ans à nous quatre[1] !

Presque dans le même temps que la Fontaine traçait ces lignes, Waller expirait[2]. Sans pouvoir être comparé à notre fabuliste, Waller fut un de ceux qui contribuèrent le plus à donner du nombre et de l'harmonie à la poésie anglaise. Il fut un poëte élégant et spirituel, mais il manquait de force et de naturel.

La Fontaine, à la fin de sa lettre, revient sur les motifs qui l'empêchent de passer en Angleterre : un des plus décisifs est qu'on lui a dit que madame d'Hervart, madame de Gouvernet et madame d'Éland n'étaient

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 20; *Lettres écrites de Londres sur les Anglais et les autres sujets*, par M. D. V*** (Voltaire), 1734, in-8°, p. 184, lettre 21.

[2] Le 21 octobre 1687, suivant Jonhson, *Works of the english poëts*, édit. 1790, t. II, p. 44 ; et le 31 octobre, selon l'édition de Saint-Évremond. *Œuvres*, t. V, p. 219.

pas disposées à faire ce voyage, et il fait entendre qu'il en coûterait trop d'efforts à son indolence pour les convertir. « Non plus que Perrin-Dandin, dit-il, je ne suis « bon que quand les parties sont lasses de contester[1]. » Enfin, après une digression en vers sur le roi d'Angleterre, Jacques II, et sur Louis XIV, la Fontaine dit de ce dernier :

On trouvera ses leçons
Chez ceux qui feront l'histoire :
J'en laisse à d'autres la gloire,
Et reviens à mes moutons.

« Ces moutons, Madame, c'est votre altesse, et madame Mazarin... » Il n'y a que la Fontaine qui ait pu se permettre, avec une altesse, une si comique transition ; mais il n'y avait que lui qui alors savait écrire des choses aussi aimables et aussi spirituelles que celles qui suivent immédiatement.

« Ce seroit ici le lieu de faire aussi son éloge (de ma-« dame de Mazarin), afin de le joindre au vôtre ; mais, « toutes réflexions faites, comme ces sortes d'éloges « sont une matière un peu délicate, je crois qu'il vaut « mieux que je m'en abstienne.

Vous vous aimez en sœurs : cependant j'ai raison
D'éviter la comparaison.
L'or se peut partager, mais non pas la louange.
Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 20.

Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints[1]. »

Toute la société de madame de Mazarin et de la duchesse de Bouillon fut enchantée de cette lettre : elle augmenta les regrets de ne pouvoir posséder le poëte qui l'avait écrite. Saint-Évremond fut chargé d'y répondre au nom de tous. Sa lettre, qui est en prose et en vers, commence ainsi : « Si vous étiez aussi touché du mérite de madame de Bouillon que nous en sommes charmés, vous l'auriez accompagnée en Angleterre, et vous eussiez trouvé des dames qui vous connoissent autant par vos ouvrages que vous connoît madame de la Sablière par votre commerce et votre entretien[2]. » Saint-Évremond, dans cette lettre, apprend à la Fontaine la nouvelle de la mort de Waller, et exprime sa douleur de cette perte. « M. Waller, dit-il, dont nous regrettons la perte sensiblement, a poussé la vie et la vigueur de l'esprit jusqu'à quatre-vingt-deux ans :

Et dans la douleur que m'apporte
Ce triste et malheureux trépas,
Je dirois, en pleurant, que toute muse est morte,
Si la vôtre ne vivait pas.
O vous, nouvel Orphée ! ô vous de qui la veine
Peut charmer des enfers la noire souveraine
Et le terrible dieu qu'on appelle Pluton,
Daignez, tout-puissant la Fontaine,
Rendre Waller au jour au lieu d'Anacréon ! »

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 20.
[2] Id., lettre 21.

Saint-Évremond s'étend ensuite sur les qualités de la duchesse de Bouillon, et de la duchesse de Mazarin qui fondait l'espoir de son retour en France sur la mort de son mari.

Par tous moyens traversez son retour,
Jeunes beautés; tremblez au nom d'Hortense :
Si la mort d'un époux la rend à votre cour,
Vous ne soutiendrez pas un moment sa présence.

Saint-Évremond loue ensuite la Fontaine sur son esprit, et même sur sa moral parce que c'était aussi la sienne :

Vous possédez tout le bon sens
Qui sert à consoler des maux de la vieillesse;
Vous avez plus de feu que n'ont les jeunes gens;
Eux, moins que vous, de goût et de justesse.

« Après avoir parlé de votre esprit, il faut dire un mot de votre morale.

S'accommoder aux ordres du destin,
Aux plus heureux ne porter point d'envie;
De ce faux air d'esprit que prend un libertin
Connoître avec le temps, comme nous, la folie,
Et dans les vers, jeu, musique et bon vin,
Entretenir son innocente vie;
C'est le moyen d'en reculer la fin.

« Puissiez-vous pousser la vie plus loin que n'a fait Waller !

Que plus longtemps votre muse agréable
Donne au public ses ouvrages galants !
Que tout chez vous puisse être conte et fable,
Hors le secret de vivre heureux cent ans[1] ! »

Dans la réponse à cette lettre, nous voyons que la Fontaine fut surtout très-satisfait de ce que Saint-Évremond ne le comptait pas, malgré la licence de ses mœurs et de ses écrits, au nombre des hommes irréligieux ; car le mot *libertin* avait alors cette signification.

« J'en reviens à ce que vous me dites de ma morale, « et suis fort aise que vous ayez de moi l'opinion que « vous en avez. Je ne suis pas moins ennemi que vous « du faux air d'esprit que prend un libertin. Quiconque « l'affectera, je lui donnerai la palme du ridicule.

Rien ne m'engage à faire un livre,
Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers :
Citoyen qui, voyant un monde si divers,
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires;
Mais qui dira qu'ils soient contraires
A ces éternelles leçons ?
On peut goûter la joie en diverses façons,
Au sein de ses amis répandre mille choses,
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 21 ; Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 219.

Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau ;
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe ou la bergère
N'occupe notre esprit et nos yeux qu'en passant.
Le chemin du cœur est glissant :
Sage Saint-Évremond, le mieux est de m'en taire,
Et surtout n'être plus chroniqueur de Cythère,
Logeant dans mes vers les Chloris,
Quand on les chasse de Paris.
On va faire embarquer ces belles ;
Elles s'en vont peupler l'Amérique d'Amours[1]. »

Il faut avouer qu'il échappe ici au bonhomme un singulier aveu. L'éditeur des œuvres de Saint-Évremond n'a voulu nous laisser aucun doute sur le sens, déjà fort clair, de ces derniers vers : il nous apprend que, lorsque la Fontaine écrivit cette lettre, on faisait enlever à Paris un grand nombre de courtisanes, qu'on envoya peupler l'Amérique. L'usage était de les transporter non-seulement aux Indes occidentales, mais à Madagascar. Bussy-Rabutin a décrit assez plaisamment, dans un petit poëme, ces sortes d'exécutions de la police de Paris, qui se faisaient régulièrement, et il nomme aussi *Chloris* une de ces dames, qui, embarquée pour Madagascar, se trouve obligée,

. . . . .malgré ses dents,
D'obéir à la politique
Qui règle la chose publique[2].

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 22.
[2] Bussy-Rabutin, *Amours des Gaules*, 1754, t. II, p. 109-131 ; *Amo*

Deux ou trois ans avant la date de cette lettre de la Fontaine, on en transporta une troupe nombreuse au Canada, et le baron de Lahontan décrit plaisamment les circonstances de leur arrivée à Québec [1].

La Fontaine, dans cette même lettre, exprime de justes regrets sur la mort de Waller, et les vers qu'il consacre à son éloge sont dans sa meilleure manière.

« Je ne devrois peut-être pas, dit-il, faire entrer « M. Waller dans une lettre aussi peu sérieuse que « celle-ci. Je crois toutefois être obligé de vous rendre « compte de ce qui lui est arrivé au delà du fleuve « d'Oubli.

Les beaux esprits, les sages, les amants,
Sont en débat dans les Champs-Élysées;
Ils veulent tous en leurs départements
Waller pour hôte, ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit : « J'ai vos raisons pesées;
« Cet homme sut en quatre arts exceller :
« Amour et vers, sagesse et beau parler.
« Lequel d'eux tous l'aura dans son domaine? »
Sire Pluton, vous voilà bien en peine.
S'il possédoit ces quatre arts en effet,
Celui d'amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter; car quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire [2]. »

des dames illustres de notre siècle, Cologne, 1681, in-12, p. 361; Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 235; Subligny, *Muse dauphine*, 1667, in-12, p. 202.

[1] De Lahontan, *Lettres* (Québec, 15 mai 1686); *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1733, in-12, t. I, p. 15.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 22.

Waller avait fait à la fois, à l'âge de dix-huit ans, son entrée dans le monde, sur le Parnasse, au parlement et à la cour, et il ne cessa pendant quatre règnes de paraître avec éclat sur ce quadruple théâtre. Riche des biens paternels, homme aimable, courtisan habile, orateur éloquent et poëte charmant, ses succès, sa réputation, son bonheur, eussent été complets s'il avait vécu dans des temps ordinaires et tranquilles; mais, faible par les qualités de l'âme, sans élévation et sans courage, on devine ce qu'il a dû devenir lorsqu'il eut à traverser une époque d'exaltation et de fanatisme qui fut, comme toutes celles de ce genre, féconde en vertus publiques et en vices énergiques. Neveu de Hampden et cousin de Cromwell, sa parenté l'entraînait dans le parti patriote; ses sentiments, ses liaisons, ses opinions, le faisaient pencher du côté des royalistes. Les avantages de la fortune le précipitèrent dans de grands dangers, mais l'en retirèrent aussi. Il servit divers partis et ne s'attira la confiance d'aucun; il acquit de la célébrité sans gloire, fut recherché sans être aimé, et loué sans être estimé[1].

La Fontaine rend à Saint-Évremond les louanges que celui-ci lui avait données et qui étaient d'autant plus flatteuses que la réputation de Saint-Évremond comme auteur était alors prodigieuse : tout ce qui sortait de la plume de cet ingénieux écrivain avait la vogue, et une pièce de lui, insérée dans un recueil, suffisait pour

[1] Voyez notre article WALLER dans la *Biographie universelle.*

en assurer le succès. Les libraires de ce temps disaient sans cesse aux auteurs : « Faites-nous du Saint-Évremond [1]. » La Fontaine le reconnaît, trop modestement, comme son maître; mais il ajoute qu'il a aussi beaucoup profité à la lecture de Clément Marot, de Vincent Voiture et de François Rabelais.

L'éloge qui vient de vous
Est glorieux et bien doux :
Tout le monde vous propose
Pour modèle aux bons auteurs.
Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai su plaire aux neuf Sœurs :
Cause en partie, et non toute;
. . . .
J'ai profité dans Voiture;
Et Marot, par sa lecture,
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sais qui fut son maître :
Que ce soit qui ce peut être,
Vous êtes tous trois les miens.

« J'oubliois maître François, dont je me dis encore « le disciple, aussi bien que celui de maître Vincent « et celui de maître Clément [2]. »

Nous apprenons encore, par cette lettre, que la Fontaine, qui paraît avoir joui constamment d'une santé robuste, commençait à ressentir les atteintes de l'âge; il souffrait beaucoup du rhumatisme, qu'il appelle une in-

[1] La Harpe, *Cours de littérature*, an VII, in-8°, t. VII, p. 287.
[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 22; Voiture, *Œuvres*, 1677, t. I, p. 255, lettre 23.

vention du diable, pour rendre impotents le corps et l'esprit. Après avoir parlé des belles que la police de Paris faisait embarquer pour l'Amérique, il ajoute :

> Que maint auteur puisse avec elles
> Passer la ligne pour toujours !
> Ce seroit un heureux passage.
> Ah ! si tu les suivois, tourment qu'à mes vieux jours
> L'hiver de nos climats promet pour apanage !
> Triste fils de Saturne, hôte obstiné d'un lieu,
> Rhumatisme, va-t'en : suis-je ton héritage?
> Suis-je un prélat? Crois-moi, consens à notre adieu[1].

Pour bien comprendre tout ce que ce dernier vers a de comique, il faut se rappeler que la Fontaine, dans une de ses fables, raconte que la goutte abandonna l'orteil d'un pauvre homme qui, étant toujours en mouvement, la tracassait de mille manières, pour aller se loger dans le corps d'un prélat, où elle reposait en paix, et où les médecins la choyaient bien et la faisaient prospérer[2].

Ce rhumatisme, non-seulement lui ôtait la faculté de marcher, mais, soit que la douleur fût trop vive, soit qu'il lui paralysât les mains, il le gênait infiniment pour écrire, ainsi que le montre le *fac-simile* d'une lettre adressée au père Bouhours (voy. ci-dessus, p. 111) qui lui avait envoyé son ouvrage sur *la manière de penser dans les ouvrages d'esprit*, dialogues, et sa traduction d'un ouvrage du père Ligneri contre les quié-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 22.
[2] Id., *Fables*, III, 8.

tistes. Autant le premier plut à la Fontaine, autant le second lui déplut. « Madame de la Sablière, dit-il, est « aussi très-satisfaite de vos *Dialogues;* vous êtes un « de nos maîtres; votre traduction sur les quiétistes est « aussi de bonne main, j'aurois voulu que vous eussiez « employé votre talent sur une autre matière. » Il mande au père Bouhours que son rhumatisme l'empêche de marcher et d'aller plus loin que la rue Saint-Honoré.

Cependant la Fontaine, malgré ses infirmités, avait encore assez de vigueur et de santé et assez peu d'empire sur lui-même pour ne pas renoncer au penchant qui, dans tout le cours de sa vie, l'avait entraîné vers les femmes.

A l'âge de cinquante ans il disait :

> J'ai servi des beautés de toutes les façons [1].

Deux lettres de lui, insérées dans ses *Œuvres posthumes,* et publiées par madame Ulrich, décèlent une intrigue dont nous avons pénétré enfin le secret. Mais, pour excuser les faiblesses que nous avons à révéler, il faut se rappeler les amis et les protecteurs dont notre poëte était entouré, son caractère facile et surtout les mœurs de cette époque.

La société était alors, en France, divisée en deux portions distinctes : l'une se réglait sur la cour devenue sérieuse et dévote, l'autre s'abandonnait sans contrainte

[1] La Fontaine, *Contes*, III, 1, *les Oies du frère Philippe.*

à ce goût effréné pour les plaisirs dont l'exemple du monarque avait fait une sorte de mode dans le commencement de son règne. La licence semblait ne plus connaître de mesure depuis qu'elle manquait de modèle. Les mauvaises mœurs s'accroissaient par l'extrême sévérité des doctrines, et la multiplicité des pratiques pieuses contribuait aux succès de l'impiété. La nouvelle génération, qui ne pouvait s'assujettir à tant de rigorisme, pour en éviter les inconvénients, se précipita dans l'excès contraire, et se laissa entraîner à ces vices aimables qui se liaient dans ses souvenirs avec les années de joie, de grandeur et de gloire du monarque qui les proscrivait. Il semblait, à cette jeunesse hardie et frondeuse, qu'en se livrant à ses inclinations voluptueuses elle faisait un acte de courage, puisqu'elle contrariait les désirs d'un souverain qui, après ne s'être rien refusé lorsqu'il était dans l'âge des passions, voulait, dans le déclin de sa vie, asservir jusqu'aux consciences.

Les revers que les chances de la guerre firent éprouver à Louis XIV, à la fin de son règne, amenèrent le désordre des finances ; les fortunes exorbitantes de gens sortis de la lie du peuple, qui en furent la suite, accélérèrent encore le déclin de la morale. Le vice ne chercha plus, comme précédemment, à déguiser ce qu'il avait d'impur par les prestiges du sentiment, et ne crut plus avoir besoin de se couvrir du vêtement des grâces et de s'orner des fleurs de la galanterie ; il osa enfin se produire dans toute sa grossière et honteuse nudité avec ses fidèles compagnes, l'impudicité et la débauche

Il se fit une révolution complète dans les mœurs, les habitudes et les manières ; et il est digne de remarque que, plusieurs années avant la mort de Louis XIV, Thalie retrouva encore toute l'énergie de ses pinceaux pour immoler dans *Turcaret*[1] des vices et des ridicules qui n'étaient déjà plus ceux que Molière avait retracés, et que son génie n'aurait pu même deviner. Les cantiques sublimes de J.-B. Rousseau et quelques licencieuses épigrammes sont l'exemple et le résultat du contraste que présentait, à cette époque, la haute société à laquelle le poëte s'efforçait de plaire par un emploi à la fois si noble et si coupable de son talent[2].

La Fontaine ne fut pas le témoin de cette ruine complète de la morale publique, mais il fut fort répandu dans les sociétés qui contribuèrent le plus à l'accélérer : celles des Vendômes, des Contis et des Bouillons. C'est dans la maison d'un de ces derniers qu'il rencontra une femme dont la conduite n'était que trop bien d'accord avec la licence de ces temps, et aux séductions de laquelle il opposa une résistance qui, d'après l'empire que la beauté n'avait cessé d'exercer sur lui, ne pouvait être bien longue. Cette femme est cette madame Ulrich, qui a publié les *OEuvres posthumes* de notre poëte, et qui occupe une trop grande place dans les événements de sa vie pour que nous ne la fassions

[1] *Turcaret* fut représenté pour la première fois en 1709, c'est-à-dire six ans avant la mort de Louis XIV.

[2] La première édition des *Œuvres de J.-B. Rousseau* est de 1712, mais la composition des pièces qu'elle renferme est plus ancienne.

pas connaître plus particulièrement à nos lecteurs.

Madame Ulrich était la fille d'un des vingt-quatre violons du roi. Ces vingt-quatre violons, choisis parmi les musiciens de la chambre, et célèbres par leurs talents dans toute l'Europe, avaient la charge exclusive de jouer aux bals parés et masqués de la cour, et aussi pendant le lever du roi et à son grand couvert. Le père de madame Ulrich mourut pauvre, et sa femme, presque sans ressource, resta seule chargée d'une nombreuse famille. Un Suédois, nommé Ulrich, maître d'hôtel du comte d'Auvergne, frère du duc de Bouillon, proposa à cette veuve infortunée de prendre soin d'une de ses filles et de l'élever pour l'épouser ensuite. La mère accepta cette offre, et Ulrich mit dans un couvent la jeune personne qui n'avait pas encore atteint sa quatorzième année. Elle était belle, spirituelle, parfaitement bien faite; son père l'avait destinée pour le théâtre de l'Opéra; elle dansait avec une grâce merveilleuse, et promettait par sa voix de surpasser les plus habiles cantatrices. Le Suédois en devint éperdument amoureux, et, en attendant l'époque fixée pour son mariage, il allait la voir assidûment.

Les fréquentes visites et les longs entretiens de cet homme, dont l'âge était si disproportionné avec le sien, ne causèrent à la jeune fille que de l'ennui et du dégoût. Elle eut occasion de voir à la grille du couvent un jeune homme d'une charmante figure, plein de vivacité et d'esprit : c'était d'Ancourt, si connu depuis comme auteur et comme acteur.

Né d'une famille noble, et petit-fils d'un sénéchal de Saint-Quentin, d'Ancourt avait fait d'excellentes études au collége des Jésuites à Paris. Le père la Rue, qui le distingua entre tous ses élèves, voulut l'attirer dans son ordre, mais il ne put y réussir. D'Ancourt se fit recevoir avocat; mais bientôt il s'amouracha d'une comédienne, et se consacra tout entier au théâtre. Il fut très-sensible aux charmes de notre jeune recluse, et parvint à s'en faire aimer. Il eut avec elle de fréquentes entrevues par le moyen d'une de ses parentes qui se trouvait dans le même couvent. Ulrich le sut, et, espérant rompre cette intrigue, il retira subitement la jeune fille du couvent et l'épousa. Elle n'en eut que plus de facilité pour voir son amant : elle se livra à lui avec tout l'emportement de la passion, et sans se donner même la peine de conserver les apparences. D'Ancourt fit des vers pour elle, et, selon un auteur contemporain, il s'est plu à en faire l'héroïne de quelques-unes de ses comédies [1]. Il paraît même certain qu'elle composa une petite pièce en un acte, intitulée *la Folle enchère*, dont elle s'avoua l'auteur, qu'elle fit jouer avec succès, et qui fut ensuite imprimée. D'Ancourt a depuis placé cette pièce dans ses œuvres comme étant de lui, parce que, sans doute, ayant une assez grande part à sa composition, il ne se sera fait aucun scrupule de reprendre un bien qui lui appartenait en partie [2].

[1] *Pluton maltôtier*, p. 134, édit. 1712, in-12; *Notes du recueil manuscrit de chansons historiques et critiques*, t. II, p. 156.

[2] On lit dans les *Anecdotes dramatiques*, Paris, 1775, in-8°, t. I, p. 388 :

A ce premier amant madame Ulrich en fit succéder plusieurs autres. Le plaisir seul détermina d'abord le choix de ses liaisons ; mais bientôt, trouvant la fortune de son mari trop peu considérable pour ses goûts dispendieux, elle en vint jusqu'à trafiquer de ses charmes: son faste s'augmenta sans mesure, et par conséquent aussi le scandale de sa conduite.

Dans le nombre de ceux qu'elle parvint à atteler à son char fut un partisan fort riche, nommé Boulanger, qu'elle ruina presque entièrement. Elle fut aussi pendant quelque temps la maîtresse du marquis de Sablé, et ensuite du duc de Ventadour [1]. Plus séduisante encore par son esprit que par sa beauté, elle sut plaire à madame la duchesse de Choiseul-Praslin [2], dont les

« *la Folle enchère*, comédie en un acte et en prose, par mademoiselle Ulrich, attribuée à Dancourt au Théâtre Français. » Remarquons que madame Ulrich, quoique mariée, ne portait, puisqu'elle n'était pas noble, que le titre de *mademoiselle* (ce qui prouve que ce fait a été puisé dans un recueil plus ancien). Dans le même ouvrage, on lit : « *La Folle enchère*. On « prétend que cette comédie n'est pas de Dancourt, mais d'une femme qui, « dans la première édition, disait en forme de préface: « Cette petite pièce a « extrêmement diverti ceux qui en ont vu les représentations, et je me suis « *étonnée* moi-même que, *sans aucune connoissance du théâtre*, j'aie pu « faire quelque chose qui ait mérité une attention favorable. » Dancourt a « mis dans ses éditions : je me suis *étonné*, mais il a laissé *sans aucune « connoissance du théâtre ;* or il avait déjà composé sept pièces. On sait « d'ailleurs qu'il s'appropriait souvent les ouvrages d'autrui. » Ces dernières réflexions prouvent que l'auteur des *Anecdotes* ne connaissait pas la nature de la liaison de d'Ancourt avec madame Ulrich.

[1] *Pluton maltôtier*, p. 36-130-140, Cologne, 1708, in-12 ; ou Rotterdam, 1710, in-12. Dans ces deux éditions, le titre de l'ouvrage diffère ; cependant la dernière n'est qu'une réimpression de l'autre. *Chansons historiques*, manuscrit, t. III, p. 337.

[2] Marie-Louise-Gabrielle le Blanc de la Vallière. Elle était nièce de

mœurs avaient quelque conformité avec les siennes [1], et qui compta au nombre de ses amants le maréchal de Luxembourg et le fils du président Briou, devenu célèbre par le procès relatif à son mariage avec mademoiselle de la Force, dont nous aurons bientôt occasion d'entretenir nos lecteurs.

Madame la duchesse de Choiseul eut une fille dont l'existence fut ignorée de son mari tant qu'il vécut et du public pendant vingt-sept ans, mais qui, élevée par la marquise de Hautefort sous le nom de mademoiselle de Saint-Cyr, parvint à se faire reconnaître et légitimer, et gagna, en 1726, contre le duc de la Vallière, ce procès célèbre qui la déclara unique héritière et maîtresse de la succession du duc et de la duchesse de Choiseul. Dans les commencements de son mariage, madame de Choiseul trouvait dans madame Ulrich une compagne aimable, complaisante et utile : elle ne pouvait se passer d'elle, et, afin de ne point s'en séparer, elle lui accorda un logement dans son hôtel, rue de l'Université, au faubourg Saint-Germain. C'est là que madame Ulrich réunissait une société nombreuse, composée en partie des hommes les plus riches et les plus aimables de la ville et de la cour, qui s'étaient adonnés au jeu, à la bonne chère et à la dissipation. Elle n'eut pas d'autre enfant qu'une fille qui, par les soins de son mari ou de

célèbre madame de la Vallière, et avait épousé, le 30 juillet 1681, César-Auguste duc de la Vallière, comte du Plessis-Praslin.

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, édit. 1820, t. VII, p. 226; *Supplément aux Lettres et Mémoires de M. le comte de Bussy-Rabutin*, t. II, p. 128; *Recueil de chansons historiques et critiques*, t. II, p. 156.

celui qui en était le père, fut, au sortir de l'enfance, séparée de sa mère, placée dans un couvent d'où elle ne sortait pas, et où elle était élevée dans les principes d'une piété rigoureuse. De sorte que madame Ulrich, n'étant plus retenue par aucune considération ni par aucun devoir, poursuivit sans scrupule le genre de vie qu'elle avait adopté. Dans ce but elle s'efforçait de rendre sa maison une des plus remarquables de Paris par les agréments de la société. Elle y attira facilement la Fontaine, qu'elle avait eu occasion de connaître chez le comte d'Auvergne, qu'il fréquentait, ainsi que tous les Bouillons.

Notre poëte, souvent distrait et silencieux dans la société, avait dans le tête-à-tête avec les femmes une amabilité peu commune L'attachement singulier et bien désintéressé qu'eurent pour lui madame de la Sablière et madame d'Hervart, la bienveillance constante avec laquelle il fut accueilli par madame de Thianges, madame de Sévigné et madame de la Fayette, en sont des preuves certaines. Les femmes ne souffrent pas ceux qui les ennuient : leur curiosité les excite quelquefois à accueillir un instant un homme célèbre ; mais quand elles recherchent longtemps sa société, c'est pour les qualités qui le rendent aimable, et non pour celles qui établissent sa réputation. Madame Ulrich, dont l'imagination licencieuse se complaisait dans la lecture des *Contes* de la Fontaine, eut la fantaisie d'essayer sur ce poëte le pouvoir de ses charmes : elle désira se l'attacher en lui accordant les dernières faveurs, espérant en obtenir par

ce moyen de nouveaux ouvrages dans le goût de ceux dont la lecture l'avait enchantée.

On voit, d'après les deux lettres de notre fabuliste qu'elle-même a publiées, qu'elle éprouva quelque résistance. La Fontaine sentait tout ce qu'une telle intrigue, à son âge, avait d'extravagant. D'ailleurs, le Suédois ne souffrait pas toujours patiemment les désordres de sa femme, qui se croyait encore obligée à user de quelques ménagements envers lui, et notre poëte craignait de s'exposer à son juste ressentiment. Cependant sa raison ne tint pas longtemps contre les attaques d'une femme aussi séduisante, et l'attrait du plaisir l'emporta chez lui sur la crainte. « Comme vous n'avez « pas résolu (lui écrivait-il) de profiter des remontrances « que je vous ai faites, je vous suis fort obligé de ce que « vous me dispensez de vous en faire d'autres à l'ave- « nir : c'est là tout à fait mon compte. Je n'ai nulle- « ment le caractère de Bastien le remontreur [1]. »

Et, dans une seconde lettre, il lui dit encore : « Je « suis au désespoir de vous avoir fait les remontrances « que je vous ai faites, non qu'elles ne soient raisonna- « bles; mais votre lettre ne permet pas qu'on écoute la « raison en façon du monde, et vous renverserez l'es- « prit de qui vous voudrez et quand vous voudrez, fût- « ce un philosophe du temps passé [2]. » Mais il l'engage surtout à prendre garde à son mari. « Délivrez-moi le « plus tôt que vous pourrez de l'inquiétude où je suis

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 25.
[2] Id., lettre 26.

« touchant le retour de votre époux, car je n'en dors « point..... J'accepte, madame, les perdrix, le vin de « Champagne et les poulardes, avec une chambre chez « M. le marquis de Sablé... En un mot, j'accepte tout « ce qui donne bien du plaisir, et vous en êtes toute « pétrie. Mais j'en viens toujours à ce diable de mari, « qui est pourtant un fort honnête homme. Ne nous « laissons point surprendre. Je meurs de peur que « nous ne le voyions sans nous y attendre, comme le « larron de l'Évangile..... Vous payerez de caresses « pleines de charmes; mais moi, de quoi payerai-je? « Adieu, madame, aimez-moi toujours [1]. »

Pendant que madame Ulrich était à la campagne, elle chargea la Fontaine d'aller voir sa fille au couvent; il s'acquitta exactement de cette commission. « J'ai « vu, lui écrivait-il, mademoiselle Thérèse, qui m'a « semblé d'une beauté et d'un teint au-dessus de toutes « choses. Il n'y a que la fierté qui m'en choque. » On voit par là que ceux qui dirigeaient cette jeune personne l'instruisaient à n'accueillir qu'avec précaution ceux qui venaient la voir de la part de sa mère. En effet, elle persista toujours dans les pieux principes qu'on lui avait inculqués, et la conduite de celle qui lui avait donné le jour lui inspira tant de chagrin et tant de dégoût pour le monde, qu'elle se fit religieuse dans un couvent d'Évreux [2].

Madame Ulrich parvint au but qu'elle s'était proposé

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 25.
[2] Id., ib.

dans sa liaison avec la Fontaine. Elle en obtint de nouveaux ouvrages [1], et surtout un nouveau conte ; c'est celui qu'il a intitulé : *les Quiproquo* [2]. Il ne le publia point, parce que sa conversion, qui s'opéra peu de temps après cette intrigue, lui fit désirer d'anéantir tout ce qu'il avait composé en ce genre ; mais madame Ulrich le fit imprimer dans ses *Œuvres posthumes*, dont elle se rendit éditeur. Elle ne gardait alors aucun ménagement, car elle dédia ce volume au marquis de Sablé, un de ses amants, qui, ainsi que l'abbé Servien, son frère, était connu par ses mœurs dissolues [3].

Nous avons déjà eu occasion, au commencement de cet ouvrage [4], de citer quelques passages du portrait que madame Ulrich a tracé de la Fontaine. Elle l'appelle son ami, et assure que s'il était philosophe c'était du moins un philosophe galant. Elle ne dissimule pas que,

[1] *Pluton maltôtier*, p. 137, Rotterdam, 1710, in-12.

[2] Sablier (*Variétés amusantes*, 1765, in-12, t. II, p. 111) dit : « On sait que madame Hulrich (sic), amie de la Fontaine, donna un recueil de ses *Œuvres posthumes;* mais elle oublia d'y mettre quelques pièces qu'elle a depuis communiquées à l'abbé G., qui les écrivit lui-même à la suite de son la Fontaine. »

[3] *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*, t. I, p. 87 ; madame de Sévigné, *Lettres*, t. I, p. 55 ; *Menagiana*, t. III, p. 351 ; Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules ;* Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1791, in-8°, t. I, p. 291 ; Voltaire, *Œuvres*, t. XIII, p. 6 ; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 62, 64 et 326. L'abbé Servien et le marquis de Sablé étaient tous deux fils d'Abel Servien : celui-ci, lorsqu'il eut été fait surintendant, acquit le marquisat de Sablé, qu'il laissa en mourant à son fils aîné. L'abbé Servien fut mis en prison à Vincennes, en 1714, pour quelques aventures par trop scandaleuses.

[4] Voyez t. I, p. 29.

de tous ses ouvrages, ce sont ses *Contes* qu'elle préfère. « Pour ses *Contes*, dit-elle, je ne trouve personne qui puisse entrer en parallèle avec lui ; il est absolument inimitable. Quels récits véritablement charmants ! Tout y coule de source ! Leur lecture fait sentir à l'âme un plaisir qu'on ne peut décrire [1] ! »

On ne sera pas étonné d'apprendre qu'une femme qui trouvait les *Contes* de la Fontaine si fort à son gré ait tenu une conduite tellement désordonnée, que son mari, ou l'homme puissant qui fut le père de sa fille (ceci est un mystère que nous n'avons pu percer), ait à la fin obtenu une lettre de cachet pour la faire renfermer à la Salpêtrière, où elle termina ses jours.

Madame Ulrich, en publiant, dans les *OEuvres posthumes*, les deux lettres que notre poëte lui avait adressées, eut cependant encore assez de pudeur pour remplacer son nom par des astérisques et pour supprimer les dates ; mais il est facile de prouver que ces lettres de la Fontaine furent écrites à la fin de l'année 1688. En effet, dans la seconde on lit ces mots : « Comme on dit « que le prince d'Orange s'en retourne en Angleterre, « nos princes et nos grands seigneurs pourroient bien « s'en revenir au plus vite. » Ceci nous donne la date de cette intrigue.

Les fautes de Charles II, son impéritie, sa légèreté, sa trahison même, n'avaient pu lui faire perdre un trône sur lequel il avait été placé par le concours de toutes les volontés. Il était mort roi d'Angleterre. Son

[1] *OEuvres posthumes de M. de La Fontaine*, 1698, in-12.

frère, Jacques II, lui avait succédé sous les plus heureux auspices. La nation anglaise, fatiguée, était disposée à se reposer de ses secousses dans les bras du pouvoir, lorque le roi s'aliéna tous les cœurs, et effraya toutes les consciences, en s'efforçant de changer la religion nationale et de convertir l'Angleterre au culte catholique, dans le même temps que Louis XIV exerçait, au nom de ce culte, des cruautés qui inspiraient une juste horreur à l'Europe entière, et forçaient cinq cent mille Français à s'expatrier et à transporter chez l'étranger leurs richesses et leur industrie. Le prince d'Orange profita de cette faute, et, vers la fin de 1688, il se transporta en Angleterre, et détrôna son beau-père, Jacques II, qui vint en France, avec sa femme et son fils encore enfant, se mettre, comme avait fait son frère, sous la protection de Louis XIV. Cette révolution mémorable et la ligue d'Augsbourg déterminèrent de nouveau la guerre entre Louis XIV et la plus grande partie de l'Europe coalisée [1].

Un des événements les plus remarquables de cette première campagne fut la prise de Philisbourg, assiégé par Vauban et par Catinat, alors lieutenant général [2]. Cette ville se rendit le 26 octobre 1688. Le Dauphin se trouvait à ce siége, et montra tant de bravoure que

[1] Hume's *History of England*, chap. 71, t. VIII, p. 275, London, 1782, in-8; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 15; *Histoire des révolutions d'Angleterre, sous le règne de Jacques II, jusqu'au couronnement de Guillaume III*; Amst., 1689, in-18.

[2] Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. II, p. 227; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 16.

les soldats le surnommèrent Louis le Hardi. C'est à propos de ce surnom que la Fontaine composa une ballade, qui fut louée dans le temps par Bayle [1]; et, comme il était de la destinée de notre poëte d'essayer de tous les genres de poésie, depuis les plus élevés jusqu'aux plus futiles, il fit aussi sur ce sujet des stances à la manière de Neuf-Germain.

Dans ce genre de poésie, les dernières syllabes de chaque vers, ou les rimes, doivent former, par leur réunion, le nom que l'on veut illustrer. Citons pour exemple un des chefs-d'œuvre du maître. Le cardinal de Richelieu, que Neuf-Germain amusait par ses folies [2], mit les vers suivants au bas de la pièce qui ordonnait à de Bullion, trésorier des finances, de payer au poëte une légère somme qui lui était accordée.

> De par le roi, de Bullion,
> Ne manquez d'élargir la main,
> Pour donner moins d'un million
> Au facétieux Neuf-Germain.

Neuf-Germain, pour n'être pas en reste avec Son Éminence, fit sur-le-champ cette épigramme :

> Fendez en deux une sou*ri*,
> Prenez la moitié d'une mou*che*,
> Coupez milieu par le mi*lieu*,
> Et vous trouverez *Richelieu* [3].

[1] Bayle, *Lettres choisies*, lettre 91, en date du 13 octobre 1701, t. II, p. 729, édit. in-12, 1714.

[2] Id., *Dictionnaire*, t. III, p. 2085.

[3] *Cabinet des Muses*, Paris, 1668, in-12, p. 172.

Les stances de la Fontaine, et c'est tout dire, sont presque dignes de ce chef-d'œuvre; il n'est pas impossible qu'elles aient beaucoup réussi dans le temps: Voiture en a fait de semblables qui ont été fort louées. Ce mauvais goût, qui était universel dans le commencement du règne de Louis XIV, doit augmenter notre reconnaissance pour les grands auteurs de ce siècle, et nous faire apprécier les pas immenses qu'ils ont faits pour nous ramener au vrai et au naturel : la Fontaine y a contribué plus qu'aucun autre.

Le prince de Conti était aussi à ce siége de Philisbourg. Il venait d'épouser, quelques mois auparavant, mademoiselle de Bourbon, petite-fille du prince de Condé[1]; et la Fontaine ne se contenta pas de célébrer cet hymen dans un épithalame, il dédia au prince une de ses fables, dans le prologue de laquelle il fit entrer les louanges de la nouvelle épouse. Il y revient encore, ainsi qu'on le verra, dans une lettre en prose et en vers, qu'il écrivit plus tard, afin d'instruire le prince de Conti, qui était à l'armée, des nouvelles qu'on débitait à Paris.

La Fontaine, dans l'épithalame, qu'on a eu tort d'insérer parmi ses fables, s'adresse ainsi aux deux époux :

Vous possédez tous deux ce qui plaît plus d'un jour,
Les grâces et l'esprit, seuls soutiens de l'amour.
Dans la carrière aux époux assignée,
Prince et princesse, on trouve deux chemins :
L'un de tiédeur, commun chez les humains;

[1] Anselme, *Histoire généalogique et critique de la maison de France*, 3e édit., 1726, in-folio, t. I, p. 341 à 348; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 228.

La passion à l'autre fut donnée.
N'en sortez point; c'est un état bien doux,
Mais peu durable en notre ame inquiète[1].

Et dans sa fable il leur dit :

Hymen veut séjourner tout un siècle chez vous.
Puissent ses plaisirs les plus doux
Vous composer des destinées
Par ce temps à peine bornées[2] !

Ces vœux ne furent point accomplis. Cet hymen, que le grand Condé, en mourant, avait souhaité, ne fut pas heureux. La princesse de Conti avait de beaux yeux; mais elle était petite, et même légèrement contrefaite. Cependant, malgré son peu d'attraits, son mari la tourmenta par sa jalousie, quoique, au témoignage de MADAME, elle n'y donnât pas le moindre sujet, et qu'elle fût la vertu même[3]. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que le prince de Conti conçut, par la suite, une passion tres-vive pour la duchesse du Maine, sa belle-sœur, pleine d'esprit et d'appas, et qu'il parvint à la lui faire partager : on prétend même qu'il lui sacrifia une couronne, et que ce fut son amour qui ralentit son ambition et lui ravit le sceptre de la Pologne, dont le cardinal Radziejouski le proclama roi, en 1697[4].

[1] La Fontaine, *Poésies diverses*, 9.

[2] Id , *Fables*, III, 12.

[3] *Fragments de lettres originales de* MADAME, *Charlotte-Élisabeth de Bavière*, 1788, in-12, t. II, p. 217; ou la nouvelle traduction de cet ouvrage intitulée : *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence, extraits de la correspondance allemande d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.*

[4] Madame de Caylus, *Souvenirs*, p. 242 à 245; *Curiosités historiques, ou*

Quoi qu'il en soit, les intrigues d'amour dans lesquelles le prince de Conti se trouvait presque toujours mêlé [1] lui aliénèrent l'affection du roi. Les occupations de la guerre n'empêchaient même pas ce prince d'en ourdir toujours de nouvelles; et tandis qu'il était à l'armée, on en découvrit une dont il était l'âme, et qui fit beaucoup de bruit à la cour. Il voulait, secondé par le maréchal de Luxembourg et le duc de Montmorency, former un parti pour s'emparer de l'esprit de l'héritier du trône, et le conduire à son gré. Il fallait mettre dans les intérêts de cette coalition mademoiselle Choin, qui avait une grande influence sur le Dauphin. On crut y parvenir en faisant dominer celle-ci par un parent du maréchal de Luxembourg, chevalier de Malte, cornette des chevau-légers, nommé Clermont-Chatte [2], qui était l'amant de la princesse de Blois. Mademoiselle Choin, qui était dame d'honneur de la princesse, n'ignorait pas cette liaison. Lors donc que Clermont, d'après les instructions qu'il avait reçues, voulut faire la cour à mademoiselle Choin, celle-ci lui objecta la passion qu'il

Recueil de pièces utiles à l'histoire de France, t. I, p. 228; Hénault, *Abrégé chronologique*, année 1697, t. II, p. 705; Lassay, *Recueil de différentes choses*, 2e partie, p. 126 à 157. Massillon a fait l'oraison funèbre du prince de Conti et il y parle des Mémoires qu'il a laissés. Ils n'ont jamais paru. Voyez les détails de l'élection de Conti au trône de Pologne dans Saint-Simon, *Mémoires*, 1829, in-8°, t. II, p. 22, ch. II.

[1] Ses excès furent probablement cause de sa mort. Voyez le *Grand Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, t. I, p. 140.

[2] L'auteur de la *Relation des intrigues de cour* dit, en parlant de lui : « Le chevalier de Clermont-Chatte, cadet du comte de Roussillon, homme « de qualité du Dauphin, dont la maison s'étoit entée sur celle de Clermont-« Tonnerre, dont il n'est pas. »

avait pour la princesse. Clermont, sans hésiter, sacrifia à la fille d'honneur les lettres qu'il avait reçues de la maîtresse. Le roi, ayant intercepté des courriers, découvrit toute cette intrigue : sa colère tomba sur sa fille et sur mademoiselle Choin, qu'il fit mettre au couvent. La guerre continuait ; la rare valeur et les talents de Conti et de Luxembourg lui étaient utiles, et il les crut assez punis de voir leur dessein avorté. Pour toute vengeance, il écrivit les détails de cette aventure à leur « gros ami ; » car c'est ainsi que les coalisés appelaient le Dauphin dans leurs lettres.

Il paraît que cette intrigue commença vers l'époque de la campagne de Philisbourg, mais qu'elle ne fut découverte que quelque temps après[1]. La disgrâce qu'elle fit éprouver au prince de Conti et à tous ceux qui composaient sa société rejaillissait sur la Fontaine, que le prince honorait de son amitié, et dont il était le correspondant.

Vers l'époque de la célébration du mariage du prince de Conti, de toutes ces guerres et de toutes ces intrigues, la Fontaine se trouvait étroitement lié avec M. et

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, p. 58 à 66 ; madame de Sévigné, *Lettres*, 6 septembre 1671 et 27 août 1694 ; *Recueil manuscrit de chansons critiques et historiques*, t. III, p. 86 verso, et p. 357 ; Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, in-8°, 1791, t. I, p. 32 à 36. Une relation curieuse, mais malheureusement manquant de sanction, intitulée : *Intrigues de cour qui causèrent l'exil de mademoiselle Choin*, raconte en détail toute cette affaire. Elle se trouve dans le recueil de M. Barrière intitulé : *La Cour et la ville, ou Relation historique sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*. Cet événement se passa, selon toute probabilité, en 1694.

Mme d'Hervart, et allait souvent, pendant la belle saison, à leur campagne de Bois-le-Vicomte [1]. Une jeune personne, qu'il n'avait jamais vue (c'était mademoiselle de Beaulieu), y parut un jour et attira ses regards. M. d'Hervart qui s'aperçut de l'impression qu'elle faisait sur notre poëte, voulut s'en amuser. Il lui fit remarquer, en détail, tous les agréments de cette nouvelle beauté ; et celle-ci, vive et spirituelle, provoqua la Fontaine par des agaceries, qui étaient sans conséquence de la part d'une jeune fille de quinze ans envers un homme qui en avait soixante-huit. Dans l'après-midi, notre poëte monte à cheval pour s'en retourner à Paris, entièrement préoccupé de cette charmante personne, qui lui avait fait passer des heures si agréables. Au bout de l'allée de Bois-le-Vicomte, au lieu de tourner à gauche, pour se diriger sur Paris, il traverse la grand'route, et suit tout droit le chemin qui conduit à Louvres, s'éloignant ainsi de plus en plus de la capitale. Un domestique, qui le connaissait, et qui le rencontra, le tira de sa rêverie et l'avertit de sa méprise. La Fontaine retourna alors sur ses pas, pour rejoindre la grand'route ; mais une pluie violente l'arrêta à Aunay, et, comme il était tard, il fut enfin obligé de suspendre son voyage, et de coucher dans un très-mauvais gîte. Il fit de tout cela un récit fort amusant, et l'adressa à l'abbé Vergier, qui était resté à Bois-le-Vicomte.

[1] Cette terre avait appartenu à Mademoiselle, et elle y fut exilée en octobre 1652 par le roi ; mais elle ne s'y rendit pas. (Voyez la duchesse de Nemours, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 439.)

« Qu'avoit à faire M. d'Hervart, lui écrit-il, de s'atti-« rer la visite qu'il eut dimanche ? Que ne m'avertissoit-« il ? Je lui aurois représenté la foiblesse du personnage, « et lui aurois dit que son très-humble serviteur étoit « incapable de résister à une fille de quinze ans, qui a « les yeux beaux, la peau délicate et blanche, les traits « de visage d'un agrément infini, une bouche, et des « regards ! Je vous en fais juge : sans parler de quel-« ques autres merveilles sur lesquelles M. d'Hervart « m'obligea de jeter la vue [1]. » La Fontaine raconte ensuite sa plaisante aventure, et il avoue que mademoiselle de Beaulieu lui a fait consumer trois ou quatre jours en distractions et en rêveries, dont on a fait des contes par tout Paris. Ensuite il écrit, sur cette jeune beauté, deux pages de vers sur un ton moitié burlesque, moitié gracieux.

Plus je songe en mon cerveau,
De combien peu d'apparence
Seroit pour moi l'espérance
De la toucher quelque jour,
Plus je vois que c'est folie
D'aimer fille si jolie,
Sans être le dieu d'Amour.
. . . .
Comment pourrois-je décrire
Des esprits si gracieux?
Il semble, à voir son sourire,
Que l'Aurore ouvre les cieux.
. . . .

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 23.

Si ceci plaît à la belle,
Dites-lui que les neuf Sœurs
Me font réserver pour elle
Encore d'autres douceurs.

. . . .

Une autre fois, je l'espère,
Je ferai, moyennant Dieu,
Quelque reine de Cythère
D'Amarante de Beaulieu.

La Fontaine charge ensuite Vergier de faire ses compliments à mademoiselle de Gouvernet « que les grâces, « dit-il, ne quittent point. » C'était la sœur du marquis de Gouvernet [1], qui lui-même avait épousé une sœur de M. d'Hervart, une des plus belles femmes de son temps, et dont le portrait était considéré comme le chef-d'œuvre du pinceau de Mignard [2]. Nous verrons bientôt la Fontaine, trois ans plus tard, continuer sur le même ton de plaisanterie avec mademoiselle de Gouvernet lorsqu'elle fut, en se mariant, devenue comtesse de Viriville. Il termine sa lettre en disant : « Vous pouvez vous « moquer de moi tant qu'il vous plaira, je vous le per- « mets ; et si cette jeune divinité, qui est venue trou- « bler mon repos, y trouve un sujet de se divertir, je « ne lui en saurai point mauvais gré. A quoi servent « les radoteurs, qu'à faire rire les jeunes filles [3] ? »

Vergier fit à notre poëte une réponse charmante. Il

[1] *Mercure galant*, octobre 1705, p. 157, et juillet 1691, p. 155.
[2] L'abbé de Monville, *Vie de Mignard*, p. 70.
[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 23.

lui apprend que sa lettre a diverti M. et madame d'Hervart et mademoiselle de Gouvernet, et qu'il l'a fait voir aussi à mademoiselle de Beaulieu. « Sa jeunesse et sa modestie, dit Vergier, ne lui ont pas permis de dire ce qu'elle en pensoit ; mais je ne doute point que des douceurs si bien apprêtées ne l'aient touchée comme elles doivent. » Du reste, il assure la Fontaine que personne n'a été surpris de son aventure, et il ajoute :

Hé! qui pourroit être surpris
Lorsque la Fontaine s'égare?
Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs,
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,
Ne causent jamais son réveil :
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil :
Il se lève au matin, sans savoir pour quoi faire :
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait [1].

On voit, d'après cette lettre, que le peu d'accord qui régnait entre la Fontaine et sa femme était assez connu pour qu'on osât en plaisanter avec lui. Vergier compare les aventures de notre poëte, dans son voyage à Bois-le-

[1] Vergier, *Œuvres*, 1750, in 12, t. II, p. 7-10 ; *Œuvres de La Fontaine*, lettres 24 et 27.

Vicomte, à celles d'Ulysse dans l'Odyssée et il dit : « Je « ne trouverois qu'une différence entre Ulysse et vous :

Ce héros s'exposa mille fois au trépas,
Il parcourut les mers presque d'un bout à l'autre
Pour chercher son épouse et revoir ses appas
Quel péril ne courriez-vous pas
Pour vous éloigner de la vôtre ? »

Quelques mois après la date de cette lettre, Vergier quitta la soutane et le titre d'abbé. Il obtint une place dans l'administration de la marine[1], par la protection du ministre Seignelay, et par celle de M. d'Hervart, dont il avait été le précepteur[2]. Il fut envoyé en mission en Angleterre, et se trouvait à Londres dans le mois de novembre de l'année 1688[3], lors de la révolution qui plaça Guillaume III sur le trône de la Grande-Bretagne. Nous apprenons, par une lettre que Vergier écrivit l'année suivante à madame d'Hervart, que la Fontaine continuait à se plaire à Bois-le-Vicomte ; que la présence de mademoiselle de Beaulieu ajoutait beaucoup aux plaisirs dont il jouissait dans cette campagne ; qu'enfin le badinage de cette société sur un amour si disproportionné dura encore assez longtemps.

Un passage de cette lettre de Vergier achève de peindre notre fabuliste tout entier : « J'ai reçu une lettre du bonhomme la Fontaine. Il me marque qu'il ne

[1] Il fut nommé écrivain principal au Havre, le 2 octobre 1688.
[2] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 391 et 393, édit. de 1765.
[3] Vergier, *Œuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 153 et 158.

vous la fera pas voir, parce qu'il n'en est pas content, et qu'il ne la trouve pas digne de la délicatesse de votre goût. Je vous dirai franchement que je la trouve de même, et, pour la même raison, je le prie de ne pas vous montrer la réponse que je lui ai faite : ce sont, de part et d'autre, cas honteux qu'il faut au moins savoir cacher, quand on a eu la faiblesse de se les permettre. Ce qu'il y a de meilleur dans sa lettre, est qu'il me marque qu'il va passer six semaines avec vous à la campagne. Voilà un bonheur que je lui envie fort, quoiqu'il ne le ressente guère, et vous m'avouerez bien, à votre honte, qu'il sera moins aise d'être avec vous que vous ne le serez de l'avoir, surtout si mademoiselle de Beaulieu vient vous rendre visite, et qu'il s'avise d'effaroucher sa jeunesse simple et modeste par ses naïvetés, et par les petites façons qu'il emploie quand il veut caresser de jeunes filles.

Je voudrois bien le voir aussi,
Dans ces charmants détours que votre parc enserre,
Parler de paix, parler de guerre,
Parler de vers, de vin et d'amoureux souci;
Former d'un vain projet le plan imaginaire,
Changer en cent façons l'ordre de l'univers,
Sans douter, proposer mille doutes divers;
Puis tout seul s'écarter, comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous qui rêvez tant à lui,
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

Car vous savez, Madame, qu'il s'ennuie partout, et

même, ne vous en déplaise, quand il est auprès de vous, surtout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs ou sa dépense[1]. »

Ces derniers mots nous révèlent toute l'étendue des bontés de cette jeune et jolie femme pour notre vieux poëte, dont, par ses remontrances et ses conseils, elle cherchait à réformer la conduite. Comment expliquer cet attachement si vrai, si désintéressé que la Fontaine inspirait à tant de personnes d'âge et de sexe si différents ? C'est qu'avec tous les défauts d'un enfant, la légèreté, l'imprévoyance, la faiblesse de caractère, il en avait aussi toutes les qualités, le naturel, la sensibilité, l'enjouement et la candeur.

Quelques années après l'époque qui nous occupe, lorsque la Fontaine, tout entier au repentir et à la pénitence, était bien loin de songer aux jeunes filles, Vergier, qui avait été nommé commissaire de la marine, fit aussi la cour à mademoiselle de Beaulieu. Il inséra, dans une épître en vers qu'il lui adressa, le conte intitulé *le Gros Guillaume*, aussi licencieux qu'aucun de ceux que la Fontaine ait composés[2]. Nous apprenons encore, par une autre épître de Vergier, qu'à l'âge de vingt quatre ans, mademoiselle de Beaulieu avait eu une inclination, dont l'issue malheureuse lui fit répandre beaucoup de larmes[3]. Elle finit par épouser un

[1] Vergier, *Œuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 133, lettre 21, ou 1731, in-8°, t. I, p. 104, ou les *Contes et nouvelles en vers du sieur Vergier et de quelques auteurs anonimes*, 1727, in-12, t. II, p. 84.

[2] Vergier, *Œuvres*, 1750, in-12, t. I, p. 159, ou 1731, in 8°, t. I, p. 44.

[3] Id., t. II, p. 1.

gentilhomme, du nom de Nully, de la famille du président Nully, fameux ligueur, assez célèbre dans l'histoire. Elle mourut à Paris, en 1733, âgée d'environ cinquante ans. Mathieu Marais, qui l'a connue, assure qu'elle avait conservé jusqu'à la fin presque toute sa beauté. Quant à Vergier, on sait que ce poëte aimable fut assassiné le soir à Paris, au coin de la rue du Bout-du-Monde, par un complice de Cartouche, et qu'il mourut au mois d'août de l'année 1720[1], à l'âge de soixante-cinq ans.

[1] *Lettres bourguignones* de M. Amanton, 1823, in-8°, p. 70 ; *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, 1750, in-12, t. II, p. 313 ; la *Clef ou le journal de Verdun*, octobre 1720, t. VIII, p. 310 ; Piganiol de la Force dans sa *Description de Paris*, t. III, p. 393 ; Mathieu Marais dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 107 ; et l'auteur de la vie de Vergier dans l'édition de ses *Œuvres* de 1750, p. IV de la préface. Vergier était né à Lyon, le 5 janvier 1655, de Hugues Vergier, maître cordonnier. Voyez aussi les *Lettres bourguignones*, p. 65 et 75 ; A. Labouisse dans le *Journal anecdotique de Castelnaudary*, 13 août 1823, p. 11.

LIVRE SIXIÈME.

1689 — 1695.

La jeune douairière de Conti qui aimait tant la société de la Fontaine, et dont nous avons plusieurs fois eu occasion d'entretenir nos lecteurs, fut une des plus belles personnes de ce temps. Sa taille svelte, élancée, majestueuse, l'avait fait surnommer à la cour la grande princesse [1]. Aux grâces de madame la Vallière, sa mère, elle réunissait le port et l'air de Louis XIV, son père; et le bruit de sa beauté s'était tellement répandu que, quelques années après l'époque dont nous traitons, l'empereur de Maroc, ce Muley Ismaïl si fameux par sa férocité, fit demander son portrait au roi, qui le lui envoya, et sur ce portrait et le rapport que lui fit son ambassadeur à Paris, Abdala ben Aïssa, il la fit demander en mariage, demande burlesque qui amusa beaucoup la cour, et fut la matière de plusieurs pièces de vers [2].

[1] Voyez les *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence, extraits de la correspondance de* MADAME, *Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans*, 1 vol. in-8°, Paris, 1823, ou *Fragments de lettres originales de Madame*, t. II, p. 34, 215 et 237; *Lettres du Dauphin à madame de Maintenon*, p. 19 et 29, dans le recueil intitulé : *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, 1822, in-8°.

[2] Il y en eut de J.-B. Rousseau, du duc de Nevers, de Périgny. On fit sur ce sujet un roman assez insipide intitulé : *Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour madame la princesse douairière de Conty*,

Ce fut aussi un portrait de cette princesse qui, trouvé en Amérique au bras d'un armateur français, par don Joseph Valeto, fils du vice-roi du Pérou, lui inspira une passion violente qui divertit longtemps Paris et la cour. Auprès de cette princesse, dit madame de Caylus, les plus belles et les mieux faites n'étaient pas regardées [1]. Elle dansait surtout avec une étonnante perfection.

Le marquis de Sourches dit qu'elle surpassait les meilleures danseuses de l'Opéra et de Paris, entre autres une demoiselle de la Fontaine qui, au théâtre, attirait la foule, et mademoiselle Rolland, qui était considérée dans le monde comme la plus brillante de toutes les danseuses [2].

Madame de Sévigné, qui voulait absolument que sa

écrite en forme de lettres à une personne de qualité, par M. le comte D***. Cologne, 1700. Voyez aussi Thomassy, *Histoire de la politique maritime de la France sous Louis XIV, et de la demande adressée à ce monarque par Muley Ismaïl, empereur de Maroc, pour obtenir en mariage la princesse de Conti*, Paris, 1841, p. 17.

[1] Caylus, *Souvenirs*, p. 63; Sévigné, *Lettres*, en date du 12 août 1685, t. VII, p. 331; Lister, *A Journey to Paris*, in-8°, London, 1699, p. 196; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, etc.*, t. II, p. 250 à 257; Dreux du Radier, *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, 1782, in-12, t. VI, p. 413; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 106, 119, 179. « Peut-être, « dit un contemporain, y a-t-il au monde quelque femme plus belle que la « princesse de Conti, mais il n'y en a jamais eu qui réunit plus de moyens « de plaire; soit qu'elle regardât, soit qu'elle se laissât seulement regarder, « rien n'étoit plus dangereux qu'un pareil amusement. » Voyez la relation intitulée : *Intrigues de cour qui concernent l'exil de mademoiselle Choin en 1694*, dans le recueil de M. Barrière intitulé : *La Cour et la ville sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, 1830, in-8°, p. 101.

[2] *Mémoires du marquis de Sourches*, t. I, p. 262. Mademoiselle Roland était la fille d'un des fermiers des cinq grosses fermes du roi. Sa sœur avait épousé le marquis de Plumartin, qui remporta un prix au carrousel de 1685.

fille eût, sur ce point, la prééminence sur toutes les femmes, se fâche un peu de ce que madame de Grignan lui parle avec trop d'enthousiasme de la princesse de Conti, qu'elle avait vue à un bal. Suivant elle, ce n'est point pour la danse qu'on l'admire, « c'est en faveur de cette taille divine, qui emporte l'admiration,

Et fait voir à la cour
Que du maître des dieux elle a reçu le jour. »

La Fontaine, pendant le carnaval de l'an 1689, vit un soir cette jeune princesse parée et prête à partir pour le bal. Il rêva d'elle pendant la nuit : tel fut le motif d'une petite pièce de vers, intitulé *le Songe*, qu'il lui adressa.

La déesse Conti m'est en songe apparue :
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue.
Elle étaloit aux yeux tout un monde d'attraits,
Et menaçoit les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter! m'écriai-je à sa vue,
On reconnoît bientôt de quel sang vous sortez.
L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti, chacun lui rend les armes;
Sa présence en tous lieux fera dire toujours :
Voilà la fille des Amours;
Elle en a la grâce et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air :
C'est la fille de Jupiter.
Quand Morphée à mes sens présenta son image,
Elle alloit en un bal s'attirer maint hommage.
Je la suivis des yeux; ses regards et son port

Remplissoient en chemin les cœurs d'un doux transport.
Le songe me l'offrit par les Grâces parée ;
Telle aux noces des dieux ne va point Cythérée :
Telle même on ne vit cette fille des flots
Du prix de la beauté disputer dans Paphos.
Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'auroit portée ; une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas [1].

Quelle verve ! quelle touche délicate et gracieuse dans un poëte de soixante-huit ans !

Mais à cet âge encore les femmes et le plaisir l'occupaient sans cesse. Le grand prieur de Malte, tandis que son frère, le duc de Vendôme, se battait sur le Rhin, était revenu passer le carnaval à Paris, et faisait au Temple ses orgies accoutumées. La Fontaine s'y trouvait souvent ; et comme il avait coutume d'écrire au duc de Vendôme, qui lui faisait une pension, il termine une lettre en vers, qu'il lui adressa alors, par le récit d'un souper fait au Temple, chez le grand prieur, à la suite duquel on but presque toute la nuit. L'horrible exécution du Palatinat, mis en cendres par ordre de Louis XIV, venait d'avoir lieu ; et on voit que, malgré le désir de faire sa cour, la Fontaine en était péniblement préoccupé, et qu'il ne pouvait s'empêcher de laisser percer les sentiments d'un bon cœur.

Comment, seigneur, pouvez-vous faire ?

[1] La Fontaine, *Poésies diverses*, 7.

Vous plaignez les peuples du Rhin.
D'autre côté, le souverain
Et l'intérêt de votre gloire
Vous font courir à la victoire.
Mars est dur ; ce dieu des combats,
Même au sang trouve des appas.
Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble[1].

Il ajoute :

J'aime mieux les Turcs en campagne
Que de voir nos vins de Champagne
Profanés par des Allemands.

Louis XIV, et, grâce à son influence, la diète qui siégeait à Ratisbonne, excitaient alors les Turcs à faire la guerre à l'empereur d'Allemagne, et c'était un des reproches qu'on faisait au roi de France. La Fontaine approuvait cette politique.

Notre poëte rapporte ensuite un mot du chevalier de Sillery, qu'il trouve excellent : « C'est que, pour bien faire aller les affaires, il faudroit que le pape se fît catholique, et le roi Jacques, huguenot. » Une des grandes causes des malheurs de Jacques II fut un zèle impolitique pour la religion qu'il professait. Quant au pape, s'il désapprouvait les persécutions par le moyen desquelles Louis XIV prétendait convertir ses sujets protestants, il n'en était pour cela que meilleur catholique ; et si notre poëte badine sur ce sujet avec tant

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 29.

de légèreté, c'est qu'on était mieux instruit à Paris des événements de la guerre et de ce qui se passait au delà des frontières, que des fatales conséquences qu'entraînaient dans l'intérieur du royaume les ordres donnés par les ministres.

La Fontaine parle ensuite de sa pension, et fait un aveu bien naïf de la manière dont il se propose d'employer l'argent qu'il recevra du duc de Vendôme. On se rappelle ce que nous avons déjà dit de son goût pour les sculptures et les bustes, dont il ornait sa chambre, et enfin de ses déplorables faiblesses qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer, même à Saint-Évremond, homme de bon ton et de bonne compagnie. On pense bien que notre poëte les cache encore moins au duc de Vendôme, pour qui c'était un mérite :

L'abbé m'a promis quelque argent.
Amen, et le ciel le conserve !
Apollon, ses chants et sa verve,
Bacchus et peut-être l'Amour,
L'occupent souvent tour-à-tour [1].

L'abbé dont parle ici la Fontaine est le célèbre Chaulieu, qui était chargé de lui payer la pension que lui faisait le duc de Vendôme. Né d'une ancienne famille de Normandie, Chaulieu, après avoir fait des études brillantes, se fit, dès son entrée dans le monde, des protecteurs puissants, par les charmes de son esprit et la

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 29.

gaieté de son caractère. Il avait été, au collége, le condisciple du prince et de l'abbé de Marcillac, tous deux fils du duc de la Rochefoucauld, qui furent depuis ses amis. Il fut accueilli avec empressement par le duc et la duchesse de Bouillon, et par le prince de Conti.

Mais de toutes ses liaisons avec les personnes d'un rang supérieur, aucune ne fut plus intime, et ne servit autant à sa fortune, que celle qu'il forma avec les deux princes de Vendôme. Il eut la direction de leurs affaires, et ils lui procurèrent un revenu de trente mille francs en bénéfices. Il s'abandonna dès lors à son goût pour les plaisirs et la poésie. Élève de Chapelle et de Bachaumont, il fut plus incorrect qu'eux, et cependant plus poëte. Il était l'ami intime du marquis de la Fare, et lié avec J.-B. Rousseau, la Fontaine, et tous les beaux esprits qui se réunissaient au Temple, où il avait fixé son séjour[1]; aussi a-t-il été, par son genre de vie et par ses productions, surnommé à juste titre l'Anacréon du Temple[2]. On peut juger combien les relations de la Fontaine avec un homme de ce caractère devaient être agréables. Notre poëte lui était en grande partie redevable des bienfaits des princes de Vendôme, et la suite de l'épître dont nous nous occupons ne

[1] Chaulieu, *Œuvres*, 1774, t. I, p. 88.

[2] Conférez les différentes notices que Saint-Marc a mises en tête des *Œuvres de Chaulieu*, Paris, 1757, 2 vol. in-12; les notes qui sont à la fin de l'édition des *Œuvres de Chaulieu*, donnée par Fouquet, en 2 vol. in-8°, Paris, 1774, et une note du catalogue manuscrit de l'abbé Goujet, publiée par M. Barbier dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 1823, in-8°, t. II, p. 499, n° 13164.

laisse aucun doute à cet égard. La Fontaine, parlant toujours de l'abbé de Chaulieu, continue ainsi :

Il veut accroître ma chevance.
Sur cet espoir, j'ai par avance
Quelques louis au vent jetés,
Dont je rends grace à vos bontés.
. . . .
Le reste ira, ne vous déplaise,
En bas-reliefs, *et cætera :*
Ce mot-ci s'interprétera
Des Jeannetons, car les Clymènes
Aux vieilles gens sont inhumaines[1].

Il fait ensuite la description du souper, et donne à entendre que, le verre en main, il ne veut connaître que des égaux :

Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles;
Chacun en dit, et des plus belles.
Le grand prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous sans contredit.
J'admirai son sens; il fit rage;
Mais, malgré tout son beau langage
Qu'on étoit ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester.
Je dois tout respect aux Vendômes;
Mais j'irois en d'autres royaumes,
S'il leur falloit en ce moment
Céder un ciron seulement[2].

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 29.
[2] Id., ib.

Quand l'aurore parut, les convives se séparèrent et la Fontaine fut reconduit chez lui par Lanjeamet.

La nuit étant sur son déclin,
Lorsque j'eus vidé mainte coupe,
Lanjeamet, aussi de la troupe,
Me ramena dans mon manoir.

Lanjeamet, dont le nom revient assez souvent dans les vaudevilles satiriques faits contre la cour, était un petit homme avec un grand nez de perroquet élevé et recourbé qui lui couvrait tout le visage. Il avait de l'esprit, beaucoup d'intrigue, une voix de faùsset ; il parlait sans cesse, décidait, tranchait et se fourrait partout. C'était, selon Saint-Simon, un de ces insectes de cour que l'on est toujours surpris d'y voir et dont le peu de conséquence fait toute la considération : cependant il ne manquait pas de valeur, il avait été longtemps lieutenant au régiment des gardes, et, ayant fait une campagne comme aide de camp du roi, il fut nommé gouverneur d'une ville de Bretagne. Dans sa vieillesse il épousa secrètement la fille d'un procureur, son ancienne maîtresse; il déclara ensuite ce mariage. « Elle avoit de la beauté, dit Saint-Simon, mais de l'intrigue comme quatre diables [1]. »

Le prince de Conti se délassait aussi à l'armée des fatigues de la guerre, par les lettres que la Fontaine lui écrivait. Notre poëte lui mandait fort exactement toutes

[1] Voyez Saint-Simon, *Mémoires*, t. VI, p. 201.

les nouvelles de Paris. Une affaire particulière y faisait alors beaucoup de bruit, et occupa un instant les oisifs de la capitale plus que les opérations des armées et la révolution d'Angleterre. Ce fut le procès de mademoiselle de la Force avec le président Briou et son fils. La Fontaine, qui se trouvait présent lorsque cette cause fut plaidée et jugée, en fait un récit burlesque au prince de Conti; mais, pour bien le comprendre, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails: on me les pardonnera d'autant plus facilement qu'ils seront, je crois, entièrement neufs pour tous les lecteurs.

On a écrit plusieurs notices sur mademoiselle de la Force, connue par ses romans historiques; mais dans aucune on ne trouve le moindre récit des circonstances de sa vie [1]. Enfin les erreurs de noms et de dates que renferment, relativement à cet objet, les ouvrages les plus savants, ont rendu nos recherches assez difficiles [2], et ont achevé de nous démontrer que les aventures dont la Fontaine entretient dans sa lettre le prince de Conti, et qui occupaient alors si fortement la cour et la ville, sont aujourd'hui ensevelies dans l'oubli le plus complet.

Charlotte Rose de Caumont de la Force était la pe-

[1] Conférez l'*Histoire littéraire des femmes françoises*, t. II, p. 307-308. Chaudon, *Dictionnaire*, la *Biographie universelle*, t. XV, p. 248; de la Borde, *Notice sur mademoiselle de la Force* en tête de l'édition de l'*Histoire secrète de la maison de Bourgogne*, Paris, Didot aîné; et surtout le *Journal des Audiences*.

[2] Conférez Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, in-fol., t. IV, p. 1728; *Dictionnaire de la noblesse*, t. IV, p. 49; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 200; *le Journal des Audiences*, t. IV, p. 189; l'*État de la France*, 1692, in-12, t. II, p. 573. On a écrit *Brion* au lieu de *Briou*.

tite-fille de Jacques de la Force, maréchal de France[1]. Sa famille, une des plus anciennes de la monarchie, alliée aux premières maisons de France, avait pris le parti de la réforme, et, souvent opposée à la cour, était depuis longtemps en défaveur[2]; aussi ne possédait-elle pas les richesses nécessaires au soutien de sa grande illustration. Mademoiselle de la Force entra donc dans le monde dénuée de richesse et même d'attraits. MADAME, qui en parle dans ses lettres avec beaucoup de détails, nous apprend qu'elle était laide[3] : cependant la nature lui avait donné un penchant très-prononcé pour le plaisir, et une imagination vive ; son esprit était cultivé, son caractère aimable, ses manières engageantes et gracieuses.

Elle mit tous ses soins à tâcher de réparer les torts de la fortune par un mariage avantageux. Reçue comme demoiselle de compagnie chez madame de Guise, elle fut remarquée à la cour, et obtint de brillants succès par les grâces de son esprit[4]. Elle inspira une passion très-vive au marquis de Nesle, qui voulut l'épouser ;

[1] Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. IV, p. 1728.

[2] Voyez Pierre Lenet, *Mémoires*, année 1650, t. LIII, p. 277-319 de la collection de MM. Petitot et Monmerqué, 1826, in 8°.

[3] *Fragments de lettres originales de* MADAME, *Charlotte-Élisabeth de Bavière*, 1788, in-12, t. I, p. 48 à 53 ; ou *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence, extraits de la correspondance allemande de* MADAME, *Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans*, Paris, 1823, in-8°, p. 341 à 343 ; *Recueil manuscrit de chansons historiques et critiques*, in-folio, t. III, p. 428 verso. *Mémoires, fragments historiques et correspondance de Madame la duchesse d'Orléans, princesse palatine, mère du régent*, Paris, 1833, in-8°, p. 390 à 392.

[4] L. S. Desmay, *l'Ésope du temps, fables nouvelles*, 1677, in-12, p. 11.

mais les parents du jeune marquis s'y opposaient vivement, parce qu'elle était sans biens, et parce qu'elle avait quitté madame la duchesse de Guise d'une manière peu convenable. Le grand Condé, parent du marquis de Nesle, pour le distraire de son amour et l'empêcher de se marier, le mena à Chantilly, où il assembla toute sa famille, qui, à l'unanimité, déclara de nouveau que jamais elle ne consentirait à cette union. Le marquis de Nesle, désespéré, voulut, dit-on, se détruire. Comme c'est vers cette époque que paraît avoir existé l'intrigue de mademoiselle de la Force avec l'acteur Baron, il est probable qu'on en donna connaissance au marquis de Nesle, et qu'il fut guéri de son amour : un peu honteux d'avoir si mal placé ses affections, il fit accroire à MADAME que mademoiselle de la Force avait usé de sortilége pour se faire aimer. C'est la seule manière dont on puisse expliquer le singulier récit que MADAME fait à ce sujet[1] avec un sérieux qui étonne.

[1] MADAME, *Fragments de lettres originales, etc.*, 1798, in-12, p. 49 et 50 ou *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence*, 1823, in-8°, p. 341 à 343; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 348. Voici sur mademoiselle de la Force une anecdote que M. Van Praët a extraite d'un recueil manuscrit formé par M. de Brienne : « La célèbre mademoiselle de la Force, parmi toutes ses galanteries, connues de tout le » monde, en a eu une avec Baron le père qui fit grand bruit. Un jour, après » avoir passé la nuit avec elle, il étoit sorti de grand matin pour éviter le » scandale; mais, ayant oublié de lui dire quelque chose qui étoit très- » pressé, il retourna chez elle à son lever, et, comme il étoit fort familier, » il entra dans la chambre où elle étoit encore au lit sans se faire annoncer. » La demoiselle se crut obligée de s'en fâcher, parce qu'elle avoit auprès » d'elle deux prudes qui auroient pu s'en scandaliser. En sorte que, prenant » un ton sérieux, elle demanda brusquement à Baron *de quel droit il se* » *donnoit les airs d'entrer si familièrement dans sa chambre*. Baron,

Mademoiselle de la Force fut réduite à faire des romans pour vivre. On ne peut douter que, malgré son défaut de beauté, elle ne fût très-séduisante, puisqu'elle parvint, âgée de plus de trente-trois ans, à inspirer encore le plus violent amour au fils du président Briou, jeune homme bien fait, aimable, et qui n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans.

Comme il était fils unique et héritier d'une grande fortune, ses parents, et surtout son père, s'opposèrent fortement au mariage qu'il voulait contracter. Mais le jeune Briou se montra décidé à tout sacrifier, et à braver l'autorité paternelle, pour satisfaire la passion qui le dominait. Alors on le retint prisonnier, et on eut soin de lui interdire toute communication avec celle qui l'avait séduit. Celle-ci comprit que l'âge où elle était parvenue ne lui permettait pas de différer la conclusion de cette affaire, et que le temps seul suffirait pour faire avorter ses projets : elle essaya donc d'établir une correspondance avec son amant; mais il était gardé avec tant de vigilance, qu'elle vit d'abord échouer toutes ses tentatives. Elle parvint cependant enfin à gagner un trompette, qui était en même temps un conducteur d'ours, et, par son moyen, elle fit dire au prisonnier qu'elle irait le voir déguisée en ours. Elle vint en effet, revêtue d'une peau d'ours, et dansa devant lui avec les ours que le trompette avait amenés.

« piqué de la réprimande, répondit froidement : « *Je vous demande excuse,*
« *c'est que je venois chercher mon bonnet de nuit que j'avois oublié ici ce*
« *matin.* »

Briou parut s'amuser beaucoup des jeux et de la pantomime de ces animaux si bien apprivoisés ; et ceux qui le surveillaient, ne pouvant soupçonner une telle ruse, partagèrent la gaieté qu'il feignait d'éprouver, et éclatèrent de rire lorsqu'ils virent un de ces ours folâtrer avec lui et approcher son museau du visage du jeune homme, comme pour lui parler. Les accents de cette voix chérie, murmurés doucement à son oreille, firent encore sur lui, sous ce déguisement bizarre, une impression plus profonde ; et mademoiselle de la Force laissa son amant fortement résolu à suivre les conseils qu'elle lui avait donnés. En conséquence, dès le lendemain, il déclara à son père que ses sages réflexions l'avaient tout à fait persuadé de la folie de son amour, et qu'il n'avait plus aucune envie de se marier : on le crut sur sa parole, et on le relâcha. Il usa de sa liberté pour rejoindre son amante, et ne revint pas dans la maison paternelle.

Briou était devenu majeur le 10 avril 1687, et le 22 mai, malgré les remontrances et l'opposition formelle de son père, il passa son contrat de mariage avec mademoiselle de la Force : les deux conjoints reçurent la bénédiction nuptiale le 7 juin, par l'entremise d'un simple prêtre, nommé Jean du Croy, qui officia sans dispense du curé. Ils allèrent ensemble, avant cette cérémonie, pour faire signer leur contrat à madame la duchesse de Navailles, autrefois gouvernante des filles d'honneur, et qui, par sa louable sévérité, s'était attirée la disgrace de Louis XIV et avait conquis son estime :

elle signa l'acte, en ayant soin seulement d'y faire ajouter ces mots : « Auquel seigneur président, son père, il communiquera par respect son futur mariage, et espère en obtenir l'agrément. » Ce contrat fut encore signé par d'autres personnages considérables. Enfin les deux époux furent présentés au roi, qui les reçut avec bonté, et leur accorda même un logement dans les dépendances de son château de Versailles. Ils vécurent ainsi comme personnes mariées à la vue de toute la cour et de tous les grands du royaume : madame de Briou allait presque tous les jours chez la dauphine de Bavière, qui l'aimait beaucoup à cause de son esprit [1], et eut même l'honneur de danser avec le Dauphin à la fête que Monsieur donna dans son château de Saint-Cloud, le 27 novembre 1687, en réjouissance de l'heureux succès de l'opération faite sur la personne du roi [2].

Mais le président Briou, furieux de voir son autorité méprisée, et mécontent de ce mariage, avait, dix jours après sa célébration, fait procéder à une information. Il prétendait prouver que cet hymen avait été conclu illégalement, et qu'il devait être annulé. Cependant, comme il vit que mademoiselle de la Force avait de puissants appuis à la cour et dans le monde, et que le roi l'avait prise sous sa protection, il chercha à négocier avec elle,

[1] MADAME, *Fragments de lettres, etc.*, t. I, p. 51, ou *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence*, 1823, in-8, p. 341 à 343.

[2] Voyez le récit fidèle de cette fête, mis en vers par Laurent, dans la Bibliothèque du roi, manuscrit Y, 5243, imprimé dans les *Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de France, ou Tableau des maisons royales*, par Poncet de la Grave, 1789, in-12, t. IV, p. 24 et 138.

et lui offrit une forte somme d'argent si elle voulait consentir à la rupture du mariage : elle s'y refusa.

Ce fut alors que le président Briou alla trouver le roi, qu'il lui exposa les motifs qu'il avait pour considérer le mariage de son fils avec mademoiselle de la Force comme nul, et pour lui faire part de l'intention où il était de le faire casser. Le roi lui répondit qu'il n'empêchait pas le cours de la justice, mais qu'il serait fâcheux de donner le scandale d'un tel procès avec une fille de la qualité de mademoiselle de la Force [1].

Cette réponse n'arrêta point le président Briou ; il fit incarcérer son fils à Saint-Lazare ; et moitié par crainte, moitié par persuasion, il le fit consentir à se joindre à lui pour demander la nullité du mariage [2]. Les nombreux parents et les amis de M. le duc de la Force et de sa fille se plaignirent au roi, qui promit de s'intéresser à cette affaire, et qui ordonna, en attendant, à madame d'Arpajon de prendre avec elle la nouvelle mariée [3]. Louis XIV daigna condescendre jusqu'à parler au président Briou pour l'engager à arrêter les poursuites ; mais, malgré cette puissante intercession, le président demeura inflexible.

Alors vingt-deux des parents de mademoiselle de la Force, parmi les personnes les plus considérables et les plus puissantes du royaume, les Biron, les Lauzun, les d'Uzès, les d'Elbœuf, les la Feuillade, les Montespan,

[1] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 202, sous la date du 14 mai 1687.
[2] Id., p. 210, sous la date du 8 décembre 1687.
[3] Id., p. 217, sous la date du 17 janvier 1688.

les Pardaillon, les Navailles, les Noguet et d'autres, d'une naissance également illustre, s'agitèrent et intervinrent dans le procès. Aussi cette cause fut-elle plaidée définitivement et sur appel, le 15 juillet 1689, toutes les chambres assemblées, attendu, dit le *Journal des Audiences*, la qualité des personnes pour lesquelles la contestation était formée.

La cour, lorsque les plaidoiries furent terminées, sans avoir égard à l'intervention des parents, déclara qu'il y avait eu abus dans la célébration du mariage du sieur Briou et de la demoiselle de la Force, et qu'il était nul. Elle condamna la demoiselle de la Force à mille francs, et le sieur Briou à trois mille francs d'amende, et ordonna que le prêtre Jean du Croy, qui avait célébré ce mariage, serait arrêté, et que son procès lui serait fait à la requête du procureur général [1].

Ainsi finit cette célèbre affaire, dans laquelle Louis XIV, comme dans plusieurs autres occasions, se montra grand monarque, en ne gênant en rien l'indépendance de la justice, et en préférant l'exécution des lois à l'accomplissement de ses volontés [2].

La Fontaine, ainsi que nous l'avons dit, était présent à la plaidoirie et au jugement qui fut rendu dans cette cause : le récit qu'il en fait, dans sa lettre au prince de

[1] Nicolas Nupied, *Journal des principales audiences du parlement, avec les principaux jugements qui ont été rendus*, Paris, in-folio, 1733, t. IV, p. 189, chap. 26, sous la date du 15 juillet 1689. Dans ce livre comme dans plusieurs de ceux qui sont cités précédemment, au lieu de *Brion*, lisez : *Briou*.

[2] MADAME, *Fragments de lettres, etc.*, t. I, p. 48.

Conti, est très-plaisant, et en même temps fort exact : après l'avoir terminé, il ajoute :

La Force, non sans quelque honte,
A vu rompre les doux liens
Qui lui promettoient de grands biens.
Doux liens? Ma foi non, beau sire.
Sur ce sujet c'est assez rire.
Je soutiens et dis hautement
Que l'hymen est bon seulement
Pour les gens de certaines classes.
Je le souffre en ceux du haut rang,
Lorsque la noblesse du sang,
L'esprit, la douceur et les graces
Sont joints aux biens; et lit à part.
Il me faut plus à mon égard.
Et quoi? — De l'argent sans affaire;
Ne me voir autre chose à faire,
Depuis le matin jusqu'au soir,
Que de suivre en tout mon vouloir;
Femme, de plus, assez prudente
Pour me servir de confidente.
Et quand j'aurois tout à mon choix,
J'y songerois encor deux fois [1].

Cette déclaration du bonhomme était bien franche et bien sincère. Il oubliait qu'il était marié, et il le pouvait facilement, car depuis longtemps il se comportait comme s'il ne l'avait jamais été. Au reste, son bon cœur perce à la fin de sa lettre. Il dit au prince de Conti qu'il lui écrit *sub sigillo confessionis*, et il le supplie de ne communi-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 27.

quer sa lettre à personne. « Mademoiselle de la Force « est trop affligée, et il y auroit de l'inhumanité à rire « d'une affaire qui la fait pleurer si amèrement [1]. »

Notre poëte eut souvent occasion depuis de voir mademoiselle de la Force chez les deux princesses de Conti, qui aimaient son esprit. Elle a dédié, par des épîtres versifiées avec grâce, à l'une son *Histoire secrète de Bourgogne*, à l'autre l'*Histoire de Marguerite de Valois* [2] : elle fut fort liée avec Chaulieu et avec toutes les personnes de la société du duc de Vendôme que fréquentait la Fontaine [3]. Longtemps après on attribua à mademoiselle de la Force des chansons satiriques et impies, qui coururent manuscrites sur diverses personnes de la cour [4] : ce motif, joint à sa conduite assez scandaleuse, détermina Louis XIV à lui ordonner de sortir du royaume, ou d'accepter de lui une modique pension, en entrant dans un couvent [5]. Comme elle n'avait rien, elle choisit

[1] Cette lettre ne fut connue qu'en 1729 par la publication des *Œuvres diverses de la Fontaine*, in-8°, t. II, p. 142. Conférez encore Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 109, édit. in-12, ou p. 143, édit. in-18.

[2] L'*Histoire secrète de Bourgogne*, 1694, 2 vol. in-12, est dédiée à la princesse douairière de Conti (ci-devant mademoiselle de Blois) ; l'*Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre*, 1720, 4 vol. in-12, est dédiée à madame la princesse de Conti, la jeune. La Borde, en réimprimant ces deux ouvrages dans sa *Collection de romans historiques relatifs à l'histoire de France*, a eu tort de supprimer ces épîtres dédicatoires. Conférez encore MADAME, *Fragments de lettres, etc.*, t. I, p. 52.

[3] Chaulieu *Épître au nom de mademoiselle de la Force à mademoiselle d'Aligre de Boislandri*, t. II, p. 219. édit. de Cazin, 1777. in-18.

[4] Bayle, *Lettres choisies*, édit. 1724, t. II, p. 555 et 556.

[5] Sandras de Courtilz, *Annales de la cour et de Paris*, t. I, p. 92 et 93. A la page 85, où il est question de mademoiselle de la Force, au lieu de *Nesse*, lisez : *Nesle*, et au lieu de *Brion*, lisez : *Briou*.

ce dernier parti; mais, dans cette retraite, elle entretenait encore des correspondances avec ses anciens amis. Une épître en vers qu'Hamilton lui adressa en réponse à une de ses lettres prouve néanmoins qu'elle était revenue de ses égarements, et qu'elle avait enfin pris des sentiments conformes à sa nouvelle situation : ce qui ne convenait guère au gai et spirituel historien des aventures libertines du comte de Grammont. Aussi cherche-t-il, dans son épître, à la faire renoncer à son nouveau genre d'existence.

La Force, croyez-moi, passons dans l'innocence,
Dans le repos et dans l'aisance,
Ce qui reste à fêter de nos tranquilles jours;
Des muses et des chants empruntons le secours...
Sortez donc d'un triste manoir;
Il feroit vraiment beau vous voir
Derrière un parapet de grilles,
Nous entretenir au parloir !...
Revoyons-nous bientôt chez la troupe divine,
Près de l'hôtel de Vilgagnon [1].

Mademoiselle de la Force ne céda point aux instances d'Hamilton; elle persista dans la résolution qu'elle avait prise, et mourut à Paris, dans le couvent où elle s'était retirée, en mars 1724, âgée d'environ soixante-dix ans [2].

La lettre de la Fontaine au prince de Conti, relative

[1] Hamilton, *Œuvres*, 1812, in-8°, t. III, p. 237.

[2] Conférez Anselme, *Hist. général. de la maison de France*, in-fol., t. IV, 1728; la *Biographie universelle*; le *Dictionnaire historique* de Chaudon.

à l'affaire de mademoiselle de la Force, est uniquement consacrée à ce sujet ; mais il n'en est pas de même de celle qu'il lui adressa le mois suivant. Cette seconde lettre est, comme l'autre, en prose et en vers ; la Fontaine y parle des nouvelles de diverses parties de l'Europe, qui faisaient le sujet des conversations de Paris. Il débute d'abord par des stances à la louange de la princesse de Conti, qui commencent cependant par son propre éloge ; ce qui ne réussit qu'aux bons poëtes, toujours sûrs de ne pas être démentis par leurs lecteurs.

J'ai rang parmi les nourrissons
Qui sont chers aux doctes pucelles,
Et souvent j'ose en mes chansons
Célébrer des rois et des belles[1].

De la princesse de Conti, la Fontaine passe aux affaires d'Italie : « C'est-à-dire d'une princesse extrêmement « vive, à un pape qui va mourir.

Celui-ci véritablement
N'est envers nous ni saint, ni père :
Nos soins, de l'erreur triomphants,
Ne font qu'augmenter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants.
Sa santé toujours diminue.
L'avenir m'est chose inconnue,
Et je n'en parle qu'à tâtons ;
Mais les gens de delà les monts
Auront bientôt pleuré cet homme ;

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 28.

Car il défend les Jeannetons,
Chose très nécessaire à Rome[1]. »

La Fontaine, qui écrivait cette lettre le 18 août 1689, ne pouvait savoir que, six jours auparavant, le pape était mort, universellement et justement regretté. Le peuple de Rome, quand il l'eut perdu, l'invoqua comme un saint, et se disputa ses reliques[2].

En effet, Benoît Odescalchi, qui prit le nom d'Innocent XI en montant sur le trône de saint Pierre, qu'il occupa près de treize ans, est un des hommes qui ont le plus honoré la tiare par leur désintéressement, leur piété, leur zèle pour le maintien de la discipline, leur haine pour le népotisme, la fermeté de leur caractère, et leur talent comme souverains[3].

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir des démêlés de la cour de Rome avec Louis XIV, relativement au droit de régale, à celui de franchise des ambassadeurs, et aux quatre articles promulgués par le clerge de France en 1682, tout le monde conviendra aujourd'hui qu'Innocent XI avait raison de désapprouver les persécutions et les supplices que Louis XIV employait pour convertir ses sujets à la foi catholique; que ce pape faisait bien de protester contre ces moyens violents, et d'affirmer que, également contraires aux lois di-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 28; Bayle, *Dictionnaire*, article *Innocent XI*, t. II, p. 1549.

[2] D. Clément, *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 345; de Beausset, *Vie de Bossuet*, liv. VI, t. II, p. 94 à 230.

[3] *Épître du duc de Nevers à Bourdelot* dans les *Œuvres de Saint-Évremond*, 1753, in-12, t. IV, p. 265.

vines et humaines, ils nuisaient à la cause sacrée qu'on prétendait servir [1].

Mais alors on ne pensait point aussi sagement en France : tout le clergé semblait insurgé contre Rome et protestait depuis plusieurs années contre les brefs qui en émanaient. Le chanoine de Maucroix, cet ami de notre poëte, quoique aussi amoureux du repos que le peut être un chanoine, avait pris part à ces grands débats, et signé, il se pourrait même rédigé les lettres et les violentes protestations qui, à cette époque, furent envoyées, au nom de tous les évêques et théologiens de France, au souverain pontife [2]. Nous voyons que la Fontaine, très-indifférent sur ces matières, et qui n'était que l'écho de l'opinion commune [3], trouve fort étrange que le pape n'approuve pas « nos soins de l'erreur triomphants. » Le pieux et doux Racine, qui par ses lumières était bien capable d'en juger en con-

[1] Ce furent les évêques et les ministres qui, dès l'année 1678, déterminèrent le roi à la révocation de l'édit de Nantes. (Voyez Caylus, *Souvenirs*, t. LXVI, p. 370 de la collection.)

[2] Voyez les *Actes de l'assemblée générale du clergé de France de* 1682, *sur les affaires, etc.*, chez Frédéric Léonard, 1682, in-4°, p. 8, 22, 41, 54. Ces pièces sont toutes signées Maucroix, chanoine de Reims, secrétaire et courrier théologal. Voyez encore *Epistola cleri Gallicani Parisiis congregati ad S. D. N. Innocentium papam undecimum*, 1682, in-4°, p. 23; *Epistola conventus cleri Gallicani*, etc., *Parisiis, apud Frederic Leonard*, p. 9. A la fameuse déclaration du 19 mars, Fr. Maucroix est encore mentionné comme signataire. Voyez encore la *Vie d'Antoine Arnault*, 1783, in-4°, p. 229. Sur les tristes effets et les causes des persécutions contre les protestants, voyez surtout les *Mémoires de Noailles*, t. LXXI, p. 151 à 290, de la collection de *Mém. relatifs à l'hist. de France.*

[3] Voyez ci-dessus, p. 138; madame Deshoulières, *Œuvres*, 1764, in-12, t. I, p. 167; la Bruyère, *Caractères*, chap. x.

naissance de cause, en voulait à Innocent XI de ne pas favoriser les mesures que prenait le roi de France, pour détruire l'hérésie : dans le prologue d'*Esther*, Racine s'exprime à ce sujet, contre le saint-père, avec une âcreté remarquable. La Piété, dans ce prologue, en s'adressant au vrai Dieu, et en lui parlant de Louis XIV, dit :

Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres.
Lui seul, invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde, et n'écoute que toi.

Ce n'était pas un bon moyen de se réconcilier avec le pape, que de dire qu'il était aveuglé par l'enfer et que Louis XIV était seul éclairé en matière de foi, et le seul soutien de la vraie religion. Nul ne sera non plus tenté de nier qu'Innocent XI faisait aussi très-bien de tâcher de diminuer dans ses États le nombre des *Jeannetons*, dont la nécessité, même à Rome, n'est pas mieux démontrée en bonne police qu'en bonne morale. La Fontaine regrette de donner un nom si commun à ces nymphes d'au delà des monts ; sans la rime, il les eût appelées *Chloris*. Après avoir badiné un instant sur ce sujet graveleux, il passe aux affaires d'Angleterre ; mais, pour bien comprendre ce qu'il en dit, il faut se transporter aux temps où il écrivait, et connaître quelle était alors la disposition des esprits.

Les députés des communes qui avaient siégé dans le parlement durant le règne de Charles II, réunis avec la

chambre des pairs en convention nationale, avaient déclaré que Jacques II, par sa fuite, s'était désisté de la couronne d'Angleterre, et ils avaient proclamé souverains de la Grande-Bretagne le prince d'Orange et sa femme [1]. Sur quoi la Fontaine dit dans sa lettre :

> Dieu me garde de feu et d'eau,
> De mauvais vin dans un cadeau [2],
> D'avoir rencontres importunes
> De liseurs de vers sans répit,
> De maîtresse ayant trop d'esprit,
> Et de la chambre des Communes!

Cependant, par l'assistance de Louis XIV, Jacques II se transporta en Irlande, que Bonrepaux, prévoyant la révolution, avait, d'accord avec Tyronnel, préparée dès longtemps à le recevoir [3]. Là il fut accueilli avec une joie extraordinaire. Londonderry fut la seule ville qui ne voulut pas le reconnaître [4]. Il assiégeait cette ville, où les rebelles s'étaient retirés, à l'époque à laquelle la Fontaine écrivait sa lettre au prince de Conti, c'est-à-dire dans le mois de mai 1689. Divers bruits couraient à Pa-

[1] Hume's *History of England*, 1782, in-8°, t. VIII, p. 319; Misson, *Mémoires d'un voyageur en Angleterre*, 1698, in-12, p. 166 à 172.

[2] C'est-à-dire dans un repas ou une fête donnée principalement à des dames. Telle était alors la signification du mot *cadeau*. (Voyez la Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 28, édit. 1823, in-8°, t. VI, p. 599, note 1; et ajoutez aux citations de cette note : Molière, les *Précieuses ridicules*, scène 12, et *l'École des Maris*, acte I, scène 2; t. II, p. 59 et 279 de l'édit. de M. Auger.)

[3] Voyez les dépêches de Bonrepaux à Seignelay, citées par Mazure, *Hist. de la révol. de 1688 en Angleterre*, liv. XVI, t. II, p. 270, 281, 287 et 288.

[4] Berwick, *Mémoires*, t. I, p. 47 et 54; Burnet's *Hist. of his own time*, 1753, in-12, t. IV, p. 26; Misson, *Mémoires*, p. 171, 172 et 178.

ris sur l'issue de ce siége et sur les événements de la guerre d'Irlande.

Quels que fussent les torts de Jacques II en politique, on le reconnaissait universellement pour un souverain clément, pour un homme bon et sensible, et l'Europe n'avait pu voir sans horreur un gendre détrôner son beau-père, un père abandonné par ses deux filles [1], un roi trahi et persécuté par des sujets qui lui devaient leur fortune et leur élévation. Parmi ceux dont la conduite révolta davantage fut Churchill, depuis si célèbre sous le nom de duc de Marlborough, l'ami intime et le favori de Jacques II, et le confident de ses amours avec sa sœur Arabella [2]. La Fontaine cependant n'en parle pas, parce que sa trahison, déjà ancienne, n'était plus la nouvelle du jour; mais il fait mention des lords Halifax [3] et Danby [4], qui contribuèrent le plus à faire décerner la couronne d'Angleterre au prince d'Orange et à sa femme, et qui cependant avaient reçu les plus grands bienfaits de Jacques II et de son

[1] Mazure, *loc. cit.*, t. II, p. 321 ; t. III, p. 20 et 206.

[2] Mazure, *loc. cit.*, t. III, p. 210, 321 et 328.

[3] Georges Saville, successivement vicomte, comte et marquis d'Halifax. Voyez Mazure, *Hist. de la révol. de* 1688, 1825, in-8°, t. I, p. 210, 269, 373, 389, 393, 414 ; t. II, p. 57 ; t. III, p. 40, 60, 255, 262, 266, 267, 268, 269, 337, 356 et 357 ; Hume's *History of England*, 1782, in-8°, t. VIII, p. 175, 218, 283 et 302 ; Burnet's *Hist. of his own time*, 1753, in-12, t. III, p. 50, 52, 68, 136, 259 et 267.

[4] Humes's *History of England*, t. VII, p. 512 ; t. VIII, p. 11, 63, 78, 86, 87, 88, 97, 205, 226, 283, 313 ; Burnet's *Hist. of his own time*, t. III, p. 136, 214, 216, 254, 294, 296 et 297 ; t. IV, p. 5 ; *Vie de Jacques II d'après les Mémoires écrits de sa main*, 1819, in-8°, t. III, p. 336 ; Mazure, *loc. cit.*, t. III, p. 350.

frère Charles II. Il paraît aussi qu'alors il courait des bruits peu avantageux sur Bentinck [1] : ce favori du prince d'Orange était accusé de s'être approprié des deniers publics.

Halifax, Bentinck et Danby
N'ont qu'à chercher quelque alibi
Pour justifier leur conduite.
Quoi qu'en puisse dire la suite,
C'est un très-mauvais incident.
Halifax sembloit fort prudent.
Danby, je ne le connois guère.
Bentinck à son maître sut plaire,
Jusqu'à quel point, je n'en dis mot :
S'il n'eût été qu'un jeune sot,
Comme sont tous les Ganymèdes,
On auroit enduré de lui,
Et dans la pièce d'aujourd'hui
Bentinck feroit peu d'intermèdes ;
Mais prompt, habile, diligent
A saisir un certain argent,
Somme aux inspecteurs échappée,
Il a du côté de l'épée
Mis, ce dit-on, quelques deniers.
Après tout, est-il des premiers
A qui pareille chose arrive?
Ne faut-il pas que chacun vive?
Cependant il a quelque tort,
Si le gain est un peu trop fort,

[1] Sur Bentinck, voyez Mazure, *loc. cit.*, t. III, p. 350. Gourville, dans ses *Mémoires*, t. LII, p. 485 de la collection, défigure le nom de Bentinck, qu'il écrit *Bentem* ; la Fontaine écrivait *Bentin*. Voyez aussi Voltaire, ch. X du *Siècle de Louis XIV* ; il écrit *Benthein*.

Vu les Anglois et leurs coutumes.
Le proverbe est bon, selon moi,
Que, qui l'oüe [1] a mangé du roi,
Cent ans après en rend les plumes.
Manger celle du peuple anglois
Est plus dangereux mille fois.
Bentinck nous en saura que dire :
Je n'y vois pour lui point à rire,
On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes [2].

Je suis loin de donner pour des autorités historiques les vers de notre poëte, et ce qui se débitait alors à Paris sur les serviteurs du prince d'Orange, qui n'était guère aimé [3]; mais il n'y a point lieu de douter que ce *Bentin* (c'est ainsi qu'a écrit la Fontaine ou son éditeur) ne soit le Bentinck qui eut toute la confiance de Guillaume III. Hollandais, et né en 1648, William Bentinck fut d'abord page d'honneur du prince d'Orange [4]. En 1688 il fut envoyé par lui pour complimen-

[1] On écrivait autrefois l'*ouë* pour l'*oie.*

C'est toy qui maints de lôs très amples douës,
Mais endroit moy tu fais cygnes les *oues*.

Marot, *Rondeaux*, 21, t. II, p. 380, édit. 1731, in-12.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 28.

[3] Après la bataille de la Boigne, un nommé la Badie, valet de chambre de Jacques II, qui s'était enfui d'Irlande, fit courir le bruit de la mort de Guillaume, et occasionna en France des réjouissances publiques. Voyez les *Chansons critiques et historiques*, manuscrit, t. III, p. 37; Capefigue, *Louis XIV et son gouvernement*, t. III, p. 124. On fit des gravures qui représentaient le prince d'Orange et le maréchal de Schomberg frappés à mort par la foudre.

[4] Debrett's *Peerage*, 1819, t. I, p. 47; Burnet's *Hist. of his own time*, t. III, p. 203 et 25?; t. IV, p. 6; *Voyage de MM. Bachaumont et la Cha-*

ter le nouvel électeur de Brandebourg, et avec la mission secrète de tâcher d'en obtenir des troupes pour l'invasion de l'Angleterre, que le prince d'Orange méditait. Bentinck se fit accorder par l'électeur plus même que le prince n'avait demandé.

Il paraît qu'à l'époque où la Fontaine écrivait on répandait le bruit que Bentinck s'était rendu coupable de concussions assez fortes. Comme il avait la faveur de son souverain, cela ne l'empêcha pas de parvenir aux honneurs; et, après avoir été successivement nommé gentilhomme de la chambre et membre du conseil privé, il fut créé pair, avec le titre de comte de Portland, deux jours avant le couronnement de Guillaume III; enfin, il fut fait lieutenant général des armées, et envoyé comme ambassadeur en France, en 1698. Les ducs de

pelle, avec un mélange de pièces fugitives tirées du cabinet de M. Saint-Évremond, Utrecht, 1797, in-12, p. 114 et 117; *Œuvres diverses du sieur D**** (Nodot), *avec un recueil de poésies choisies de M. B**** (de Blainville), in-12, Amsterdam, 1714, t. II, p. 351; Palmier, *Ode sur la Paix*, dans le *Parnasse françois de Bonafoux*, p. 265; Lister's *Account of Paris, revised by Henning*, 1823, in-8°, p. 24, note *c*, et p. 27, note *f*; Saint-Simon, *Mémoires*, 1829, t. II, p. 38; Temple, *Mémoires*, t. LXIV, p. 83, 232, 245 et 341 des *Mémoires rel. à l'hist. de France*. Le traducteur de Temple écorche ce nom de plusieurs manières; il écrit *Benthin* et *Benting*. Temple nous apprend que lorsque le prince d'Orange fut attaqué de la petite vérole, Bentinck passa seize jours et seize nuits auprès de son lit, et gagna la même maladie. C'est dans la continuation de l'*Histoire de Rapin Thoiras* qu'on trouve les détails les plus complets sur Guillaume de Bentinck, nouvelle édition, 1749, in-4°, la Haye, t. XI, p. 467. L'histoire nous dit qu'il était cadet d'une maison ancienne et illustre de l'Over-Yssel, ou, selon d'autres, de la Gueldre. Lors de son ambassade à Paris, en 1698, on lui montra les peintures de le Brun et les belles tapisseries qui représentent les victoires de Louis XIV, et on lui demandait si le roi son maître en avait de pareilles. « Non, répondit-il; il y a partout des monuments des grands exploits de « mon maître, excepté chez lui. »

Portland actuels descendent directement de ce Bentinck; il est le premier auteur de leur illustre maison, dont les armes ont pour devise ces deux mots français: *Craignez honte*. Je ne rechercherai pas jusqu'à quel degré Bentinck fut fidèle à cette devise; mais il est certain que s'il jouit de la faveur de son maître, il n'obtint pas celle de la nation anglaise, et que l'opinion publique lui fut toujours contraire [1].

La Fontaine parle ensuite du siége de Londonderry, et semble prévoir l'événement qui fut fâcheux pour Jacques II : il échoua devant cette bicoque, et le siége, qui avait commencé le 17 avril 1689, fut levé le 21 juillet suivant [2]. Notre poëte voyait très-bien que le roi d'Angleterre n'avait pas les qualités nécessaires pour reconquérir un trône.

Londonderry s'en va se rendre,
Voilà ce qu'on me vient d'apprendre [3] :
Mais dans deux jours je m'attends bien
Qu'un bruit viendra qu'il n'en est rien.
J'ai même encor certain scrupule :
Ce siége est-il un siége ou non ?
Il ressemble à l'Ascension,

[1] Burnet's *Hist. of his own time*, t. IV, p. 6.

[2] Walter a publié en anglais l'*Histoire véridique du siége de Londonderry*, Londres, 1689, in-4°. Conférez l'article de Georges Walker par M. Deros de la Roquette, dans la *Biographie universelle*, t. L, p. 88. Ce Walter en avait été fait gouverneur. On peut lire la description de ce siége dans l'*Histoire de Rapin Thoiras*, la Haye, 1749, in-4°, t. XI, p. 183-188.

[3] Voyez dans les *Lettres de Bussy-Rabutin*, t. VII, p. 7 et 11, une lettre de l'abbé de Brosses, en date du 20 juillet 1689 : celle de la Fontaine est du 18 août de la même année. *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 37, verso.

Qui n'avance ni ne recule.

. . . .

Les gens trop bons et trop dévots
Ne font bien souvent rien qui vaille.
Faut-il qu'un prince ait ces défauts [1]?

Dans la dernière lettre écrite par la Fontaine au prince de Conti, parmi celles qui nous ont été conservées, nous apprenons que tout était changé, et il n'est question que de nominations dans la robe et dans la finance. Les événements de la guerre paraissaient comme suspendus, et le prince de Conti même se disposait à quitter l'armée. Il fut permis au premier président Novion, qui falsifiait ses arrêts, et qu'on aurait dû chasser ignominieusement, de se démettre de sa charge. Il la vendit à M. de Harlay pour la somme de cent mille écus, et M. de Harlay céda pour sept cent mille francs celle de procureur général à M. de la Briffe, gendre de M. de Novion [2]. Pontchartrain avait

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 28. On se flattait beaucoup alors, à Paris, au sujet des événements d'Angleterre. Voyez Pellisson, *Lettres historiques*, lettres 267 et 268. Il rapporte la prédiction suivante, qui courait Paris :

L'an mil six cent octante huit,
Albion sera délivrée
D'entreprises mal digérées,
Dont on ne verra aucun fruit,
Et, par un accident étrange,
Poissons se nourriront d'Orange.

[2] Novion, étant président, avait en 1665 tenu les grands jours à Clermont en Auvergne, et le roi lui écrivit une lettre à ce sujet. Voyez les *Œuvres* de Louis XIV. « Novion étoit un homme vendu à l'iniquité, à qui l'argent « et des maîtresses obscures faisoient tout faire. Il avoit succédé à Lamoi-

succédé, dans la place de contrôleur général, à M. le Pelletier. Le roi avait donné entrée au conseil à M. de Seignelay, ce qui lui procurait rang de ministre[1]. Enfin l'exaltation d'Ottoboni, sous le nom d'Alexandre VIII, à la chaire de saint Pierre, avait suspendu les différends de Rome et de la France. Ce sont toutes ces nouvelles dont la Fontaine entretient le prince de Conti. Il commence par Harlay.

Son éloge entier iroit loin :
J'aime mieux garder avec soin
La loi que l'on se doit prescrire
D'être court, et ne pas tout dire[2].

Il passe ensuite à Pontchartrain.

Pontchartrain règle les finances.
Si jamais j'ai des ordonnances,
Ce qui n'est pas près d'arriver,
Il saura du moins me sauver
Le chagrin d'une longue attente,
Et lira d'abord ma patente.
Homme n'est plus expéditif,
Mieux instruit, ni plus inventif.

« gnon, de la femme duquel il étoit cousin-germain. Il vécut encore dans « l'abandon et dans l'ignominie, et mourut à sa campagne, sur la fin de 1693, « à soixante-treize ans. » (Saint-Simon, *Mém. auth.*, 1829, in-8°, t. III, p. 360.)

[1] Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 687; Bussy-Rabutin, *Lettres*, édit. 1727, t. VII, p. 41. Sur la retraite de le Pelletier et sur son admirable conduite, voyez Saint-Simon, *Mémoires*. De 80,000 livres de pension qu'il avait, il ne voulut conserver que 20,000 livres.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 30.

L'histoire de l'élévation de Pontchartrain est singulière et mérite d'être rapportée. Son père fut un des juges de Fouquet; la probité de ce magistrat s'était montrée inflexible aux menaces et aux caresses de Colbert, de le Tellier et de Louvois; il n'avait pu trouver lieu à condamnation. La vengeance des ministres le poursuivit dans son fils, qui n'obtint pas la survivance de la charge de président à la chambre des comptes que possédait son père. Il fut réduit à être simple conseiller aux requêtes du palais, et resta ainsi pendant dix-huit ans sans espérance de fortune.

Lorsque, en 1677, la place de premier président au parlement de Rennes vint à vaquer, Colbert se trouva embarrassé pour le choix à faire, parce que dans les états de Bretagne le premier président était toujours second commissaire du roi, et Colbert avait besoin, pour ces fonctions, d'un homme habile qui l'aidât à gouverner cette province. Hotman, un de ses parents, qu'il avait fait intendant des finances, malgré l'aversion qu'il lui connaissait pour Pontchartrain, le lui proposa comme un homme propre à remplir les fonctions délicates de président du parlement de Rennes. Colbert sut sacrifier ses ressentiments aux intérêts de l'État; il fit nommer Pontchartrain, et s'en trouva bien.

Après la mort de Colbert on partagea son ministère : personne n'eût pu en supporter le poids. Seignelay, son fils, eut la marine, Louvois la surintendance des bâtiments, et Pelletier-Desforts les finances : celui-ci, qui

eût été mieux placé à la chancellerie[1], appela auprès de lui Pontchartrain, et le fit enfin nommer à sa place. Pontchartrain eut beaucoup de peine à se décider à accepter ce pénible emploi. Il en voulut à Pelletier, le lui déclara, et ne put jamais lui pardonner. « Bien estimable, dit Saint-Simon, de craindre des fonctions qui portent avec elles les richesses, l'autorité et la faveur. »

L'année suivante, Pontchartrain fut revêtu, après la mort de Seignelay, d'une charge de secrétaire d'État avec le département de la marine et celui de la maison du roi.

Au reste, la fortune n'agissait pas en aveugle lorsqu'elle élevait ainsi Pontchartrain; voici le portrait qu'en trace Saint-Simon : « C'étoit un très-petit homme maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenoit encore plus qu'elle ne promettoit : jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agréments dans la conversation, tant de justesse et de vivacité dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subites connoissances des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaieté surnageoient à tout, et le rendoient charmant et en riens et en affaires. Sa propreté étoit singulière, et, à travers toute sa galanterie, qui subsista jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté, et j'ajoute-

[1] Voyez Gourville, *Mémoires*, t. LII, p. 527, collect. Petitot.

rai de dignité, avant et depuis les finances, et dans cette gestion même, autant qu'elle en pouvoit comporter [1]. »

On voit d'après ces détails qui sont confirmés par l'abbé de Choisy [2], et par d'autres Mémoires du temps, que la Fontaine ne flattait point Pontchartrain. Le long éloge qu'il fait de Seignelay, auquel Boileau adressa la plus belle de ses épîtres, ne paraît pas aussi bien mérité. Madame de Maintenon, dont le témoignage ne peut être suspect, puisqu'elle protégeait Seignelay, en haine de Louvois, lui accorde de l'esprit; mais elle l'accuse d'avoir peu de conduite, et de faire passer ses plaisirs avant ses devoirs [3]. Ce n'était pas là un grief qui pût empêcher notre poëte de juger favorablement le protecteur et l'ami de Chaulieu, celui que ce dernier qualifie

D'esprit supérieur, en qui volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté [4].

[1] Saint-Simon, *Œuvres complètes*, t. XI, p. 115 à 145; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, etc.*, t. II, p. 128 à 143. Voyez encore Gourville, *Mémoires*, t. LII, p. 530 de la collection; Choisy, t. LXIII, p. 306; Saint-Simon, *Mémoires*, 1829, in-8°, t. II, p. 335 à 337.

[2] Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, t. LXIII, p. 246 et 306.

[3] Madame de Maintenon, *Lettres*, 16, à la comtesse de Saint-Géran, en date du 30 septembre 1683, t. II, p. 115 de l'édit. de 1755; t. I, p. 142 de l'édition de Léopold Collin; Boileau, *Épîtres*, 9, t. II, p. 107, édit. de Saint-Surin; Mademoiselle, *Mémoires*, t. IV, p. 484, édit. 1825, in-8°, t. XLIII de la collection, année 1684. On trouve le récit, vrai ou supposé, de plusieurs intrigues amoureuses du marquis de Seignelay dans un petit livre curieux pour la peinture des mœurs de cette époque, intitulé : *Les coups imprévus de l'Amour, du Hazard et de la Fortune*, Cologne, 1709, in-12. Brienne, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 256, dit : « Le marquis de Seignelay est mort « de trop de débauches, de ratafia et de femmes. »

[4] Chaulieu, t. I, p. 25, *Épître au chevalier de Bouillon*.

D'ailleurs le commencement de son administration dans la marine fut signalé par des succès que notre poëte ne manque pas de rappeler :

> Ne doutez point qu'en son emploi,
> Sous la conduite de son roi,
> Le nouveau ministre n'excelle ;
> N'avons-nous pas vu de nos bords
> Une double flotte réduite
> Et se renfermer dans ses ports
> Mettant son salut dans la fuite ?

La Fontaine fait ici allusion au combat naval donné le 10 juillet 1689, à la hauteur de Dieppe, où M. de Tourville, vice-amiral de France, et M. de Chateauregnaud battirent les flottes anglaise et hollandaise. On poursuivit les ennemis, et le comte d'Estrées, fils du maréchal de ce nom, fit une descente à Teignmouth, le 5 août, où il brûla quatre vaisseaux de guerre et plusieurs vaisseaux marchands[1].

Il paraît que la Briffe[2], qui était nommé procureur général, avait une meilleure réputation que M. de Novion, son beau-père, car la Fontaine dit de lui :

> La Briffe est chargé des affaires
> Du public et du souverain.

[1] Hénault, *Abrégé chronologique*, édit. Walckenaer, 1821, t. III, p. 938.

[2] En juillet 1686, la Briffe avait été fait président au grand conseil pour aller être président dans la généralité de Rouen, et à cette époque il avait perdu sa femme. (Voyez les *Mémoires du marquis de Sourches*, t. II, p. 135.)

Au gré de tous il sut enfin
Débrouiller ce chaos de dettes
Qu'un maudit compteur avoit faites.
Ce n'est pas là le seul essai
Qui le rend successeur d'Harlay[1].

La Briffe était un ami intime de Turenne, auquel même il prêtait de l'argent. Nous apprenons cette particularité par une lettre de ce grand guerrier à Colbert[2]. Dans l'année qui précède la lettre de la Fontaine, d'Harouys, trésorier des états de Bretagne, manqua pour une somme considérable. La Briffe fut chargé d'éclairer sa gestion, et il parvint à signaler toutes les friponneries de ce comptable : c'est à quoi la Fontaine fait allusion dans ces vers[3]. D'Harouys fut mis à la Bastille, et y mourut.

La Fontaine se réjouit aussi dans cette lettre de la nomination d'Alexandre VIII, parce qu'il espère qu'elle amènera la paix, qui est, selon lui, « la fille du « Ciel et d'Alexandre. » Notre poëte a d'ailleurs entendu dire qu'on doit rétablir, cet hiver, l'Opéra à Rome, ce

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 30.

[2] Lettre de Turenne à Colbert, dans *Mes voyages aux environs de Paris*, par J. Delort, 1821, in-8°, t. I, p. 300.

[3] Madame de Grignan dit, dans sa lettre du 5 janvier 1689 à son mari : « Les affaires de M. d'Harouys vont toujours bien mal. M. de la Briffe l'a « interrogé dix heures par jour, et longtemps encore le jour d'après On ne « sait rien de ce qu'il a dit, mais le désordre est horrible. » (*Lettres de madame de Grignan au comte de Grignan, son mari*, brochure de 12 pages, publiée par M. de Monmerqué en 1832.) Voyez aussi les *Mémoires de Saint-Simon*, 1829, t. II, p. 272.

qui le met dans des dispositions très-favorables au nouveau pape.

Si le Saint-Esprit mit jamais
Quelqu'un au trône de saint Pierre,
Pour qui le démon de la guerre
Eût de la crainte et du respect,
C'est Alexandre; car, sans dire
Qu'à nul État il n'est suspect,
Il a tout ce que l'on désire,
Expérience, fermeté,
Justice, et sagesse profonde[1].

La Fontaine veut, pour le bien de l'État, que le prince de Conti soit employé dans les négociations. « Si Jupiter « recueilloit les voix, dit-il, votre esprit et votre valeur « auroient une ample matière de s'exercer. » Ceci fait allusion à la défaveur dans laquelle était tombé le prince de Conti auprès du roi, et dont il ressentit les effets à l'ouverture de la campagne de cette année. Il avait sollicité avec instance un régiment qu'on ne lui accorda pas. Il offrit alors de partir comme simple brigadier, et on ne voulut pas y consentir. Enfin, il demanda à servir comme simple volontaire, et comme on n'osa pas s'y opposer, il partit en effet en cette qualité, avec Monsieur le Duc[2].

Conti, ne pouvant être le héros de son temps, voulut

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 30; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 687; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XVI.

[2] La Fayette, *Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689*, 1742, in-12, p. 165.

du moins en être l'historien, et en cela son attente fut encore déçue. Il avait composé des Mémoires écrits avec autant de noblesse que de précision, et qui, au jugement de Massillon [1], auraient suffi pour établir sa gloire; mais le sort jaloux l'a poursuivi jusque dans la tombe, et lui a envié la palme de la renommée. Il n'a rien paru de ses *Mémoires*, probablement détruits aujourd'hui, et dans lesquels peut-être nous eussions trouvé des détails sur notre poëte que ce prince chérissait et dont il appréciait tout le mérite.

Plus heureux que Conti, Vendôme exerçait en faveur de sa patrie ses grands talents pour la guerre. Il eut en 1691, tandis qu'il était à l'armée, une maladie qui fit craindre pour ses jours; des nouvelles plus rassurantes étant venues, la Fontaine lui écrivit une petite lettre en vers pour l'égayer dans sa convalescence. Il l'entretient de la retraite de Fieubet, conseiller au parlement. Cet homme plein d'esprit, d'agrément, de saillies originales, qui faisait facilement des vers [2], une des fortes têtes du conseil du roi, avait, nous apprend de Sourches (*Mémoires*, t. II, p. 392), perdu sa femme en janvier 1686. Très-riche et sans enfants, on crut qu'il allait se remarier; mais son chagrin fut si violent qu'il prit le parti de se retirer aux Camaldules de Grosbois, près Paris, dans le mois de juillet 1691 [3], ce qui étonna

[1] Massillon, *Oraison funèbre du prince de Conti.*

[2] Voyez la fable d'*Ulysse et les Sirènes*, dans le *Recueil des vers choisis du père Bouhours*, édit. 1701, p. 243.

[3] Saint-Marc, *Poésies de Saint-Pavin et de Charleval*, 1769, in-12, p. 6;

d'autant plus qu'il aimait le plaisir[1] et était l'ami particulier de Saint-Pavin, connu par son incrédulité[2]. Aussi Fieubet ne paraît-il pas avoir été très-sévère pour lui-même dans sa pénitence, puisque la Fontaine dit :

Il sembloit, à me voir, que je fusse aux abois.
Fieubet, auprès de Grosbois,
Tient contenance moins contrite,
Non qu'il se soit du tout privé
Des commodités de la vie ;
Même on dit qu'il s'est réservé
Sa cuisine et son écurie,
Des gens pour le servir, le nécessaire enfin[3].

Fieubet, en effet, tout en confiant au roi son projet de retraite dans une maison religieuse, l'avait prié de ne pas disposer de sa place au conseil ; ce qui prouve qu'il n'était pas bien certain de pouvoir persévérer dans la résolution qu'il avait prise de renoncer au monde : il y persévéra cependant, et mourut dans le couvent des Camaldules, après trois ans de séjour[4]. Saint-Simon,

Annales poétiques, t. XXIX, p. 255 ; *Biographie universelle*, article *Fieubet*, t. XIV, p. 510 ; Dangeau, *Journal*, t. I, p. 376 ; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, p. 116 ; *Menagiana*, t. III, p. 356 ; *Santolii opera poetica*, Parisiis, 1694, p. 417.

[1] Voyez le récit d'une de ses intrigues avec la femme d'un maître des comptes nommé Moussy, sœur de Dugué-Bagnols, dans Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. IV, p. 233, édit. in-8°, et t. VII, p. 148, édit. in-12.

[2] Saint-Marc, *Poésies de Saint-Pavin*, 1769, in-12, p. VIII de l'Avertissement.

[3] La Fontaine, *Épîtres*, 23.

[4] Lemontey, *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, à la suite de l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, p. 83 et 88 ; Piganiol de la

dans ses Notes sur Dangeau, dit que ce fut l'ennui qui le fit périr.

Fieubet avait fait construire sur le quai des Célestins, près de l'Arsenal, un superbe hôtel orné de sculptures et de peintures. Tourreil, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a composé un poëme latin qui est la description de cet hôtel de Fieubet : il y loue surtout l'oratoire, qui paraît avoir été alors la pièce de prédilection pour ceux qui aimaient à étaler un grand luxe dans leurs demeures. Plus tard ce fut le boudoir, et ce changement seul indique la différence des deux siècles[1].

La Fontaine n'approuva pas que Fieubet se fût retiré du monde, même en conservant une partie des douceurs de la vie mondaine : notre poëte déclare, pour son compte, qu'il renonce à toute retraite, mais que s'il avait le malheur de perdre le duc de Vendôme, ou son frère, il se réfugierait dans le prieuré du joyeux abbé de Chaulieu, et se ferait le frère servant de cet aimable ermite.

> Cet exemple est fort bon à suivre :
> J'en sais un meilleur ; c'est de vivre,
> Car est-ce vivre, à votre avis,
> Que de fuir toutes compagnies,

Force, *Description historique de la ville de Paris*, 1765, in-12, t. IX, p. 62.

[1] Conférez Tourreil, *Œuvres*, in-4°, t. I, p. 50, et la *Description nouvelle de Paris et de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans Paris*, par M. B*** (Germain Brice), 1685, in-12, t I, p. 227.

Plaisants repas, menus devis,
Bon vin, chansonnettes jolies,
En un mot, n'avoir goût à rien?
Dites que non, vous direz bien.
. . . .
Tant que Votre Altesse, seigneur,
Et celle encor du grand prieur,
Aurez une santé parfaite,
Je renonce à toute retraite.
Mais dès qu'il vous arrivera
Le moindre mal, on me verra
Vite à Saint-Germain de la Truite,
Frère servant d'un autre ermite,
Qui sera l'abbé de Chaulieu.
Sur ce, je vous commande à Dieu [1].

Ce fut le roi lui-même qui annonça la guérison du prince de Vendôme, et ce qu'il dit à la cour se répandit dans la capitale avec une vitesse extrême.

Sans cela tout étoit perdu :
Le poëte avoit l'air d'un rendu.
Comment! d'un rendu? D'un ermite,
D'un Santoron, d'un Santena,
D'un déterré. . . . .

On a dit que Santoron et Santena étaient deux officiers qui s'étaient retirés à la Trappe. Nous ignorons si cela est exact pour le premier; mais quant au comte de Santena, il était originaire du Piémont, fils du marquis de Tana, gouverneur de Turin, et il avait un régi-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 23.

ment au service de France. Après avoir mené une vie de débauche, il se convertit et se retira à l'Oratoire, où se trouvait déjà le comte de Charmel, son ami. Il y fit bâtir une très-petite maison et apprit l'état de menuisier. Une visite qu'il fit à la Trappe lui inspira le désir d'entrer dans un couvent et d'en suivre les austères pratiques. Il paraît qu'il y entra d'abord comme novice en 1691; mais il ne fut reçu trappiste que le 14 juillet 1692[1]. Il se fit remarquer par l'excès de son zèle pour les plus dures pénitences. On le faisait voir à tous ceux qui allaient visiter le couvent de la Trappe. Il portait dans cette retraite le nom de frère Palémon. Le roi d'Angleterre, les maréchaux de Bellefonds et d'Hannières, le cardinal de Bouillon, eurent la curiosité de s'entretenir avec lui. Il mourut le 9 novembre 1694. Quant à Santoron, nous croyons nous rappeler que c'est le nom d'un ermite fameux dans l'histoire ecclésiastique.

Le sage et vaillant Catinat, envoyé en Italie pour commander en chef, avait gagné, le 19 août 1690, une bataille contre Amédée, duc de Savoie, à la vue de Saluces, et auprès de l'abbaye de Staffarde. Toute la Savoie, excepté Montmeillant, fut le prix de cette victoire. L'année suivante Catinat passa en Piémont, et, pendant l'hiver, força les lignes des ennemis retranchés près de

[1] Il est fait mention de Santena et de sa conversion dans les *Lettres de Rancé*, 1846, in-8, p. 203, lettre en date du 30 août 1691; conférez la *Relation de la vie et de la mort du frère Palémon, religieux de la Trappe, nommé dans le monde le comte de Santena*, Paris, 1695, p. 4, 29, 76 et 90. Voyez aussi la lettre de madame de Coulanges, en date du 23 juillet 1691.

[illegible] de Villefranche, de Mon- [illegible] imprenable, et enfin de Mont-

[illegible] épître en vers, entre- [illegible] événements, et du roi. [illegible] flatteuse : notre poëte [illegible] de Chaulieu devait [illegible] de M. de Vendôme.

[illegible]

[illegible] conseil.

bourg, de Manheim, de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Frankendal, de Trèves, et de toutes les places sur le Rhin. En 1690 on mit encore sous ses ordres et sous ceux du maréchal de Lorges [1] l'armée du Rhin [2]; mais il paraît que cette armée était cette fois seulement destinée à faire diversion [3]. On l'obligea à se reployer sur l'Alsace, et le Dauphin reçut l'ordre de revenir à la cour sans avoir eu occasion de combattre l'ennemi, et même sans l'avoir rencontré. Il fut de retour à Fontainebleau le 1er octobre [4]. C'est alors que la Fontaine composa une fable qu'il dédia à son jeune bienfaiteur le duc de Bourgogne, fils du Dauphin, et dans laquelle il fait allusion aux circonstances que nous venons d'exposer.

Prince, l'unique objet du soin des immortels,
Souffrez que mon encens parfume vos autels.
Je vous offre un peu tard ces présents de ma muse :
Les ans et les travaux me serviront d'excuse.
Mon esprit diminue; au lieu qu'à chaque instant
On aperçoit le vôtre aller en augmentant :
Il ne va pas, il court; il semble avoir des ailes.
Le héros dont il tient des qualités si belles
Dans le métier de Mars brûle d'en faire autant :
Il ne tient pas à lui que, forçant la victoire,

[1] Guy Aldonce de Durfort, duc de Lorges, pair et maréchal de France, neveu de Turenne.

[2] Voyez les *Lettres du Dauphin à madame de Maintenon*, dans le tome II des *Mélanges de la Société des Bibliophiles*.

[3] Id, lettre du 7 septembre 1690, et Bussy-Rabutin, t. VI, p. 170 à 186, édit. de 1768, à Amsterdam.

[4] Dangeau, *Journal*, t. I, p. 345-353; *Fastes des Rois de la maison d'Orléans et de celle de Bourbon*, 1697, in-8°, p. 229-233.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le duc de Bourgogne et son précepteur Fénelon auraient voulu que notre poëte ne s'occupât qu'à faire des fables, mais il s'abandonnait à l'inconstance de ses goûts, et s'amusait aussi à composer des pièces de théâtre. Il donna en 1691, au théâtre de l'Opéra, une tragédie lyrique, intitulée *Astrée*. Elle fut mise en musique par Colasse, et eut quelques représentations [1]. Cette pièce est supérieure à *Daphné*, sinon pour le style, du moins pour la conduite. Bien loin que la Fontaine fût indifférent sur le succès de son opéra, comme on a voulu le faire croire, nous savons d'une manière certaine qu'il s'en occupait beaucoup. Le conte ridicule que la Harpe rapporte à ce sujet dans son *Cours de littérature* a été tiré d'une mauvaise compilation de Fravenol, intitulée : *Histoire de l'Opéra en France*. La preuve en existe dans une fort longue lettre, jusqu'ici inédite, en vers et en prose, et tout entière de sa main, adressée à mesdames d'Hervart, de Viriville et de Gouvernet. Madame la marquise de Gouvernet était, ainsi que nous l'avons déjà dit [2], sœur de M. d'Hervart, et madame de Viriville était cette sœur du marquis de Gouvernet dont la Fontaine loue les grâces dans sa lettre à Vergier, précédemment citée : elle avait épousé M. de Groslée, comte de Viri-

[1] La Fontaine, *Théâtre*.

[2] Voyez ci-dessus, p. 191. Cette maison de la Tour du Gouvernet est une branche de celle de la Tour du Pin. (Voyez *Histoire des Dauphins français*, 1613, in-12, préface, E, V, verso A, t. III.) L'auteur écrit *Virville* dans le premier endroit et *Viriville* dans le second. (Voyez ci-dessus, page 145.) Madame la duchesse de Tallart était la fille de madame Groslée de Viriville. (Voyez une lettre de madame de Caylus à madame de Maintenon ; *Lettres de madame de Maintenon*, t. VI, p. 62.)

ville, capitaine-lieutenant des gendarmes du duc de Berry, et ensuite gouverneur de la ville et citadelle de Montélimart[1].

Ces trois dames, alors réunies à Bois-le-Vicomte, avec les nièces de madame d'Hervart, avaient engagé la Fontaine à venir les y trouver; mais notre poëte s'en défendit parce que la répétition de son opéra exigeait sa présence à Paris : pour adoucir son refus, il commence, selon son ordinaire, par des compliments, et il invoque les Muses pour chanter ces trois dames.

Intendantes du Parnasse,
Si de traits remplis de grâce
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'univers,
Aujourd'hui je vous implore :
Donnez à ma voix encore
L'éclat et les mêmes sons
Qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amathonte
Étant à Bois-le-Vicomte,
Muses, j'ai besoin de vous.
Venez donc de compagnie
Par vos charmes les plus doux,
Ressusciter mon génie.
Je sens qu'il va décliner;
C'est à vous de lui donner

[1] Le gouverneur de Montélimart, dont parle le *Mercure galant* du mois d'octobre 1692 était probablement le père de celui-ci. Voyez aussi le *Mercure galant*, octobre 1705, p. 157; madame de Senozan, dont il est beaucoup question dans les poésies de Vergier, était sœur d'un Groslée de Viriville.

Des forces toutes nouvelles :
Car je veux louer trois belles ;
Je veux chanter haut et net
Virville[1], Hervart, Gouvernet.
J'en ferai mes trois déesses,
Leur donnant, à ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les Grâces pour hôtesses[2].

La Fontaine, continuant sur ce ton, dit qu'il craint de laisser son cœur pour otage : il se reconnaît ainsi, par le cœur, susceptible de constance et de fidélité, mais il ajoute :

Le reste du composé
Est l'être le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

« Toutes Muses que vous êtes (dit-il aux neuf Sœurs) « entreprendriez-vous de me préserver du péril à quoi « je m'exposerois en m'allant enfermer dans un château « où madame d'Hervart et ses nièces me retiendroient « par enchantement contre tout droit d'hospitalité ? » Enfin il s'exprime à cet égard clairement, et donne le véritable motif de son refus : « de demeurer tranquille à « Bois-le-Vicomte pendant que l'on répétera à Paris mon

[1] La Fontaine écrit *Virville*, soit pour la mesure, soit parce que c'était l'usage d'abréger ainsi ce nom ; il est bien écrit dans madame de Sévigné, t. IV, p. 264 de l'édit. in-8° de 1818. Il est légèrement altéré dans Vergier, t. II, p. 98, 154 et 263.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 31.

L'auteur d'une satire intitulée *les Petits-Maîtres*[1], où il voulait se moquer des ridicules qu'affectaient alors les jeunes nobles, s'exprime ainsi :

Sur les vers la censure agit en souveraine,
C'est dans un opéra que brille la Fontaine ;
Il est froid dans un conte, et bien que Céladon
L'ait mis pour le théâtre au niveau de P*** (Pradon).

Enfin le Noble, dont la vie fut si orageuse et les aventures si romanesques, qui a fait pour vivre tant de mauvais ouvrages, mais qui ne manquait ni d'esprit ni de talent, dans une de ses *Lettres morales sur les fables d'Ésope,* publiées peu de temps après l'opéra d'*Astrée,* s'exprime de la manière suivante sur le compte de notre poëte qu'il désigne par le nom de Fuentès. « Il faut que Fuentès, qui conte avec tant de naïveté et d'agrément, et qui sur cette matière est un original inimitable, n'aille point se faire siffler dans un avorton d'opéra produit sur le théâtre des diminutifs de Lulli[2]. »

Il y avait, dans ce que dit ici le Noble, exagération et mauvaise foi. L'opéra d'*Astrée* ne fut point sifflé, mais il est vrai qu'il ne réussit que médiocrement puisqu'il n'eut que six représentations.

La Fontaine, dans un prologue dont il avait, selon l'usage, fait précéder son opéra, avait mis dans la bouche d'Apollon les paroles suivantes, que ce dieu adresse

[1] *Les Petits-Maîtres*, satire, Paris, Claude Barbin, 1694, in-4°, t. XII.
[2] Le Noble, *L'Esprit d'Ésope, ou nouvelle traduction de ses fables en vers, avec une lettre morale sur chacune*, 1695, in-12, p. 18.

au chœur qui recommande avant tout de se soumettre à l'amour :

> Vos chants sont pour l'amour, ma lyre est pour la gloire.
> Du nom de deux héros je veux remplir les cieux,
> De deux héros que la victoire
> Doit reconnoître pour ses dieux.
> Le Rhin sait leur vaillance,
> Le Danube en pourra ressentir les effets.
> Qui peut mieux qu'Apollon en avoir connoissance ?
> Mais je veux taire ces secrets ;
> Louis m'apprend par sa prudence
> A cacher ses projets [1].

Il faut croire que cette singulière manière de cacher un secret déplut à Louis XIV, et qu'il ne se souciait pas qu'on le représentât comme ayant le projet de pousser ses conquêtes jusqu'au Danube ; car on mit un carton dans l'édition qu'on avait faite, en 1691, de cet opéra, afin de supprimer ces vers. Ils ne se trouvent pas dans les éditions de la Fontaine, ni dans le recueil des opéras de Ballard imprimé en France, quoiqu'on les ait insérés dans l'édition de ce recueil faite en Hollande [2]. Les deux héros dont la Fontaine parle dans ces vers sont, je crois, les maréchaux de Luxembourg et de la Feuillade,

[1] La Fontaine, *Théâtre*.

[2] *Recueil des opéras*, Amsterdam, 1693, in-18, t. IV ; *Astrée, tragédie de M. de la Fontaine*, 1691, in-4°, p. 37. Il y a un exemplaire de cette édition originale, corrigé par la Fontaine, dans le *Varia variorum* de Huet, t. XII, pièce 43, qui est à la Bibliothèque du roi ; *Recueil des Opéras*, 1703, in-12, Paris, chez Ballard, t. IV, p. 160. Nous apprenons par cette édition que la partition de la musique de Colasse ne fut jamais imprimée.

qui commandaient sous le roi lorsqu'il assiégea Mons. Le prince de Conti se trouvait aussi à ce siége[1].

L'année suivante Louis XIV prit Namur, et retourna à Versailles, tandis que Luxembourg tenait tête à toutes les forces des ennemis. Trompé par les faux avis d'un de ses espions qui avait été découvert, le général français avait fait des dispositions qui devaient le faire battre, quand il fut surpris, le 3 août 1692, par le prince d'Orange, près de Steenkerke. Luxembourg, sans se laisser déconcerter, après avoir tenté deux attaques sans succès, se mit, avec le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme et son frère le grand prieur, à la tête de la brigade des gardes, et commença une troisième attaque. Les guerriers français firent des prodiges; le prince d'Orange fut battu, et forcé de se retirer, après avoir perdu sept mille hommes[2]. Dès que cette nouvelle fut arrivée à Paris, elle y causa une joie extraordinaire, et la Fontaine, pour témoigner la sienne, écrivit au chevalier de Sillery une lettre mêlée de prose et de vers. On venait de publier chez Claude Barbin, dans le *Recueil des œuvres mêlées de Saint-Évremond*, les lettres de ce genre que la Fontaine avait écrites à ce dernier, à la duchesse de Mazarin et à la duchesse de Bouillon[3], et ces lettres avaient puissamment contribué au succès de ce recueil. Le cheva-

[1] Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, 1726, in-folio, t. I, p. 347; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 691.

[2] Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, in-folio, 1725, t. I, p. 347; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 691.

[3] Voyez ci-dessus, p. 157.

lier de Sillery, qui désirait que la Fontaine lui en écrivît souvent de semblables, était très-assidu dans sa correspondance avec lui.

Carloman Philogène Bruslart de Sillery, septième et dernier fils de Louis Roger Bruslart, marquis de Sillery, était le frère de la marquise de Tibergeau[1], dont il a été fait mention précédemment. Après avoir été capitaine de vaisseau, il fut nommé colonel d'infanterie du régiment du prince de Conti, dont il était le premier écuyer[2]. Le roi, en 1685, lui ôta ce régiment pour avoir suivi les princes auxquels il avait défendu de partir[3]. Le chevalier de Sillery se trouvait à la bataille de Steenkerke à côté du duc de Bourbon, qui, trois jours auparavant, était avec le roi à la prise de Namur. Notre poëte attribue la prompte reddition de cette célèbre forteresse à la présence du monarque et à son exemple. Il loue la générosité du duc de Bourbon, dont il avait reçu des bienfaits, et, pour donner une idée de sa valeur sur le champ de bataille, il le compare à un lion poursuivi par des chasseurs.

Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,

[1] Voyez t. I, p. 311 à 314.

[2] Saint-Simon, *Mémoires*, 1829, in-8°, t. II, p. 26. Le chevalier de Sillery suivit Conti en Pologne en 1697, et, avant de partir, il épousa une demoiselle Bigot, riche et de beaucoup d'esprit, avec laquelle il vivait depuis longtemps. (Voyez aussi dans Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, p. 113 et 114, des détails sur toute la famille des Sillery.)

[3] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 104, en date du 15 avril 1685; Saint-Simon, *Œuvres*, t. XI, p. 86; *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., in-4°, t. III, p. 293 et 294; Walck., *Œuvres de la Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 603, note 3.

De sang et de meurtre altéré,
Porte sur les chasseurs un regard assuré,
Et se tient fier d'être entouré
De mille marques de carnage[1].

Cette comparaison était plus exacte que flatteuse. Saint-Simon nous peint M. le Duc avec un naturel farouche et un courage féroce. « Il avoit, dit-il, un air presque toujours furieux, et en tout temps si fier et si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui[2]. »

En apprenant les grands succès remportés par l'armée du roi, une ambition patriotique pour l'agrandissement de la France s'empare du bon la Fontaine; cependant il s'arrête, parce qu'il se rappelle sans doute les motifs qui firent supprimer les vers de son opéra.

Ah! si le ciel vouloit que nous eussions le tout!
Quel pays! Vous voyez ses défenseurs à bout.
Je n'en dirai pas plus, notre roi n'aime guères
Qu'on raisonne sur ces matières[3].

Et en effet MADAME nous apprend que Louis XIV ne pouvait souffrir que dans la conversation on parlât de politique. « Du temps du feu roi, dit-elle, on avoit appris à toutes les dames à ne jamais s'entretenir de ces matières[4]. »

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 32.
[2] Saint-Simon, *Œuvres*, t. III, p. 52.
[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 32.
[4] MADAME, *Fragments de lettres originales*, in-12, t. I, p. 63 et 70.



Le chevalier de Sillery et sa sœur Gabrielle n'étaient pas les seuls personnages de cette noble famille qui s'intéressaient à notre poëte. Fabio Bruslart de Sillery, abbé de Saint-Barte, était encore plus intimement lié avec lui et avec de Maucroix. L'abbé de Sillery, après avoir permuté son évêché d'Avranches avec Huet, avait été sacré évêque de Soissons peu de mois avant l'époque de la bataille de Steenkerke et de la lettre de la Fontaine dont nous venons de nous occuper. Avantageusement connu par ses vers, ses sermons et ses dissertations savantes, l'abbé de Sillery aspirait dès lors à être reçu dans l'Académie française ou dans celle des inscriptions[1]. Il fut successivement admis dans toutes les deux, mais notre poëte n'était pas destiné à être longtemps encore témoin de ses succès.

Jusqu'ici nous avons vu la Fontaine recherché pour son génie, aimé pour son caractère, répandu dans le monde, s'intéressant à tout ce qui s'y passait, toujours occupé de ses plaisirs, et quelquefois de ses ouvrages, ou plutôt ne se livrant à la composition de ses ouvrages que parce que c'était pour lui un plaisir de plus. Il avait, jusqu'alors, joui d'une santé robuste; mais, vers la fin de l'année 1692, il fut attaqué d'une maladie qui fit craindre pour ses jours, et qui porta une irrépa-

[1] Walck., *Œuvres de la Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 158, note 1, et p. 628, note 2; *Dictionnaire de la noblesse*, t. III, p. 291; Walck., *Vie de F. de Maucroix*, dans les *Nouvelles œuvres diverses de la Fontaine*, 1820, in-8°, p. 205 à 230; Lambert, *Histoire littéraire de Louis XIV*, t. I, p. 242 à 245. L'abbé de Sillery naquit le 25 octobre 1655.

rable atteinte à cette constitution vigoureuse dont la nature l'avait doué. Notre poëte, par l'affaiblissement de ses forces, sentit enfin que la main du temps s'appesantissait sur lui.

Par tempérament et par caractère la Fontaine était livré à deux penchants qui, quoique opposés, ne sont pas incompatibles, celui des plaisirs et celui de la mélancolie. Lorsque l'âge et les infirmités eurent enfin anéanti le premier, le second resta seul et le domina entièrement. Les idées religieuses, qui dans sa plus tendre jeunesse s'étaient emparées de lui au point de lui suggérer l'idée de se renfermer dans un cloître, revinrent de nouveau frapper son esprit. Les passions les avaient d'abord écartées ; lorsque celles-ci eurent disparu, elles les remplacèrent.

On aperçoit des traces de cette disposition dès l'année 1687. Dans l'épître au savant Huet, sur la querelle des anciens et des modernes, la muse de notre poëte a une gravité qu'elle n'a pas d'ordinaire dans ces sortes de compositions familières. Quoique le sujet soit tout littéraire, l'auteur semble éprouver le besoin de se livrer à des pensées morales et religieuses. Après avoir dit que le goût et la science sont de tous les pays, il ajoute :

Hélas ! qui sait encor
Si la science à l'homme est un si grand trésor ?

La beauté des vers de Racan et de Malherbe lui per-



suade que ces deux poëtes doivent célébrer les louanges du créateur. Il aime à croire qu'ils sont au ciel, et il implore le secours de son pieux ami pour mériter d'aller les y rejoindre :

Malherbe avec Racan, parmi les chœurs des anges,
Là haut de l'Éternel célébrant les louanges,
Ont emporté leur lyre ; et j'espère qu'un jour
J'entendrai leur concert au céleste séjour.
Digne et savant prélat, vos soins et vos lumières
Me feront renoncer à mes erreurs premières :
Comme vous je dirai l'auteur de l'univers.

Après l'affaiblissement causé par la longue maladie qu'il avait éprouvée, ce penchant pour les idées religieuses et morales s'empara entièrement de l'esprit de notre poëte.

Madame de la Sablière s'approchait de sa fin, et allait bientôt terminer une vie depuis longtemps consacrée à la religion et aux bonnes œuvres. Les exhortations d'une amie presque mourante, d'une amie si constamment chérie et si digne de l'être, jointes à celles de Racine, firent sur la Fontaine la plus forte impression. Son âme aimante et sensible, affaissée par le poids de sa tristesse, éprouva vivement le besoin des consolations célestes. Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il se trouvait, fut instruit de ses dispositions, et entreprit sa conversion.

Depuis quelques semaines la paroisse de Saint-Roch possédait un jeune vicaire, nommé Pouget, qui s'est fait

connaître depuis par de savants écrits, mais qui alors, âgé seulement de vingt-six ans, n'avait jamais assisté ni confessé aucun malade. Ce fut lui qu'on choisit pour convertir la Fontaine. Pouget s'y refusait, prétendant qu'un homme si célèbre par des ouvrages scandaleux, et qui avait vécu pendant si longtemps d'une manière si peu conforme aux règles du christianisme, avait besoin d'un guide plus éclairé et plus expérimenté que lui; mais le curé de Saint-Roch insista, et Pouget se prépara à obéir à son supérieur.

Le père de Pouget était lié avec la Fontaine : ce fut une occasion toute naturelle pour le jeune vicaire de s'introduire chez notre poëte, non comme pasteur, mais comme le fils d'un de ses amis. Il y alla donc, ne paraissant avoir d'autre but que celui de s'informer des nouvelles de sa santé de la part de son père; et, pour mieux déguiser son dessein, il se fit accompagner d'un homme de beaucoup d'esprit, intimement lié avec notre fabuliste.

Il fut facile, dès cette première visite, de faire tomber la conversation sur la religion, puisque notre poëte alors en était assez fortement occupé. « M. de la Fontaine (dit Pouget dans la relation qu'il a donnée de cette conversion [1]) étoit un homme fort ingénu, fort simple

[1] Desmolets, *Mémoires de littérature et d'histoire*, t. I; *Bibliothèque françoise*, 1737, in-12, t. V, p. 13 et 29; *Œuvres diverses de la Fontaine*, 1729, in-8°, t. I, p. 11 et 27. Sur Pouget, voyez encore Adry dans les *Fables de la Fontaine*, édit. de Barbou, p. 28. On trouve une réimpression des pièces citées ici dans Matter, *Lettres et pièces rares et inédites*, 1846, in-8°, p. 344 à 352.

avec beaucoup d'esprit; il me dit avec une naïveté assez plaisante : « Je me suis mis depuis quelque temps « à lire le Nouveau Testament : je vous assure que c'est « un fort bon livre; oui, par ma foi, c'est un fort bon « livre; mais il y a un article sur lequel je ne me suis « pas rendu compte, c'est celui de l'éternité des peines : « je ne comprends pas comment cette éternité peut « s'accorder avec la bonté de Dieu [1]. » — « J'avois, continue Pouget, ces matières fort présentes, parce que je sortois de dessus les bancs de Sorbonne, où ces questions sont fort agitées; je lui expliquai sur cela, avec étendue et vivacité, les principes de saint Augustin et des autres pères ou théologiens. »

Pouget se retira, mais l'ami qu'il avait amené resta. La Fontaine lui dit qu'il était très-satisfait du jeune vicaire, que s'il prenait le parti de se confesser, il ne voulait pas d'autre confesseur que lui. Mais il ajouta qu'il avait des difficultés sur lesquelles il désirait des éclaircissements, et il pria son ami d'engager Pouget à revenir.

Pouget revint dans l'après-midi, et engagea seul avec la Fontaine de nouvelles discussions. Elles furent continuées deux fois par jour pendant dix ou douze jours consécutifs. La garde de la Fontaine, qui se trouvait en

[1] Diderot, dans son *Dialogue de Crudeli et de la maréchale D****, est, je crois, le premier qui ait prétendu que la Fontaine avait dit à ce sujet « qu'il s'imaginoit que les damnés finissoient dans l'enfer comme le poisson dans l'eau. » Ce petit conte du philosophe a été répété par Chamfort et par M. Creuzé-Delessert dans la *Vie de la Fontaine* qui est en tête de l'édition des *Fables* publiée par Didot, 1813, in-8°, p. xxx.

tiers à ces longues conférences, craignait qu'elles ne fatiguassent son malade, et elle dit à Pouget, qui exhortait le poëte à la pénitence : « Hé ! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant. » Cette femme était surtout singulièrement touchée de sa bonté et de sa douceur. Ainsi, un jour que Pouget avait été plus véhément qu'à l'ordinaire sur les peines réservées aux pécheurs incrédules et endurcis, elle le tira dans un coin de la chambre, et lui dit avec un air de compassion : « Monsieur, Dieu n'aura jamais le courage de le damner [1] ! »

Pouget, dans sa relation, nous apprend que la Fontaine mit dans ses discussions avec lui beaucoup d'abandon et de franchise. « C'étoit un homme, dit-il, qui, sur mille choses, pensoit autrement que le reste des hommes, aussi simple dans le mal comme dans le bien. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses ; il saisissoit le vrai et il s'y rendoit : il ne cherchoit point à chicaner. »

La Fontaine, après ces longues conférences, déclara à Pouget qu'il était convaincu, et voulut se confesser à lui. Pouget s'excusa sur sa jeunesse et sur son peu d'expérience ; il offrit à notre poëte de continuer à le voir et à l'aider de ses conseils, mais il tâcha de le déterminer à prendre un confesseur plus âgé. La Fontaine ne voulut point y consentir, et insista pour n'en avoir pas d'autre que le jeune vicaire du curé de Saint-Roch.

[1] D'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, t. II, p. 311. Ces particularités ont été racontées à l'abbé d'Olivet par Pouget lui-même.

Alors celui-ci lui dit qu'avant de se rendre à ses désirs il fallait qu'il se soumît à quelques conditions indispensables sur deux points importants : le premier était relatif à ses *Contes* [1]. Pouget exigeait que la Fontaine prît l'engagement de ne faire usage du talent qu'il avait pour la poésie que pour travailler à des ouvrages de piété, et d'employer le reste de ses jours aux exercices d'une vie pénitente et édifiante; que non-seulement il promît de ne contribuer jamais à l'impression ni au débit de ses *Contes*, mais encore qu'il fît une satisfaction publique, soit devant le saint sacrement, s'il était obligé de le recevoir dans sa maladie, soit dans l'assemblée de l'Académie française, la première fois qu'il s'y trouverait; et enfin qu'il demandât pardon à Dieu et à l'Église d'avoir composé ce livre.

« M. de la Fontaine, dit Pouget, eut assez de peine à se rendre à la proposition de cette satisfaction publique. Il ne pouvoit s'imaginer que le livre de ses *Contes* fût un ouvrage si pernicieux, quoiqu'il ne le regardât pas comme irrépréhensible et qu'il ne le justifiât pas. Il protestoit que ce livre n'avoit jamais fait de mauvaises impressions sur lui en l'écrivant, et il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le liroient. Ceux qui ont connu plus particulièrement M. de la Fontaine, » ajoute Pouget, « n'auront

[1] On publia vers cette époque (en octobre 1692) une fable de lui, intitulée : *la Ligue des Rats*, dans le *Mercure galant*, mais sans dire qu'il en était l'auteur. Ce fut aussi alors que parut dans le même journal le joli conte du *Contrat*, qu'on lui a attribué dans un grand nombre d'éditions.

pas de peine à concevoir qu'il ne faisait pas de mensonge en parlant ainsi, quelque difficile qu'il paraisse de croire cela d'un homme d'esprit et qui connoissoit le monde. »

Cette assertion de Pouget se trouve confirmée par une naïveté plaisante de notre poëte. Avant que Pouget eût consenti à l'assister, Boileau et le grand Racine, instruits des bonnes dispositions de leur ami, lors des premières atteintes de sa maladie, lui avaient amené un bon religieux pour le confesser. Celui-ci exhortait son pénitent à des prières et à des aumônes. « Pour des aumônes, dit la Fontaine, je n'en puis faire, je n'ai « rien ; mais on fait une nouvelle édition de mes *Contes*, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires. « Je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. » Le confesseur, presque aussi simple que notre fabuliste, alla consulter un célèbre prédicateur, nommé D. Jérôme, pour savoir s'il pouvait recevoir cette aumône [1].

Pouget, cependant, parvint facilement à convaincre la Fontaine qu'il se trompait sur l'opinion qu'il avait de ses *Contes*, et il le fit consentir à faire sur ce point une réparation publique ; mais notre poëte montra beaucoup de résistance sur l'autre point exigé par son directeur, et qui nous reste à expliquer.

Pouget avait appris que la Fontaine avait composé, depuis peu, une pièce de théâtre qui avait paru excellente

[1] Louis Racine, *Réflexions sur la poésie*, chap. v, art 2, t. II, p. 343 des *Œuvres complètes*, édit. 1808, in-8°, en note.

à tous ceux qui l'avaient lue, et qu'il devait bientôt la remettre aux comédiens pour la faire jouer. Pouget exigeait que la Fontaine fît le sacrifice de cette pièce, se fondant sur ce que la profession de comédien étant interdite par les lois de l'Église, il n'était pas permis de contribuer au maintien de cette profession en travaillant à des pièces pour les faire représenter. Le poëte, qui avait encore présente à l'esprit la controverse qui avait eu lieu à ce sujet entre Nicole et son ami Racine, trouva cette opinion de Pouget trop sévère, et en appela au sentiment d'hommes plus âgés et plus instruits. Pouget y consentit volontiers, et promit d'avance d'acquiescer à la décision qui serait rendue par des théologiens compétents. La Fontaine consulta la Sorbonne, et entre autres M. Pirot, savant professeur et depuis chancelier de l'Église et de l'Université de Paris. Pirot et les autres docteurs de Sorbonne assurèrent à la Fontaine que son jeune directeur lui avait dit la vérité et n'avait rien exagéré; alors il jeta sa pièce au feu, et comme il n'en avait pas de copie, elle n'a jamais été publiée. Ces deux articles réglés, notre poëte se prépara à une confession générale; il y employa beaucoup de temps: sa tête était entièrement libre. Il se confessa ensuite, ajoute Pouget, avec des sentiments de piété très-édifiants.

Cependant la maladie de la Fontaine s'étant aggravée, les médecins jugèrent qu'il était temps de lui faire recevoir le saint viatique. Il fixa lui-même le jour, et convint la veille, avec le jeune vicaire du curé de Saint-Roch, qu'il ferait prier messieurs de l'Académie fran-

çaise de s'y trouver par députés. Le 12 février 1693, jour fixé, qui était le premier jeudi de carême, les députés de l'Académie se rendirent, à dix heures du matin, à l'église, et accompagnèrent le saint sacrement, qu'on porta chez la Fontaine. Lorsque Pouget fut entré dans la chambre, elle se trouva remplie de personnes de la plus haute distinction et d'hommes de lettres qui, pour être témoins de cet acte pieux, s'étaient joints aux académiciens. Le saint sacrement fut posé sur la table devant le malade, qui se trouvait assis dans un fauteuil. Pouget fit les prières prescrites par le rituel, et, dès qu'il les eut terminées, la Fontaine, en présence de cette nombreuse assemblée, exprima dans les termes les plus formels son repentir d'avoir écrit ses *Contes*; il manifesta les intentions où il était de passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence et de ne plus s'occuper qu'à la composition d'ouvrages de piété. Pouget lui fit ensuite une exhortation pieuse, et le recommanda aux prières de tous les assistants. Tous se mirent à genoux et prièrent, tandis que le malade recevait le saint viatique.

Ainsi se termina cette pieuse cérémonie. La conversion de la Fontaine donna de la célébrité au jeune vicaire de Saint-Roch. L'abbé de Tallemant, de l'Académie française, et madame Deshoulières, qui se mouraient à la même époque, voulurent avoir aussi Pouget pour les assister dans leurs derniers moments [1].

[1] *Œuvres diverses de M. de la Fontaine*, édit. de 1729, in-8°, p. xxvi;

Le bruit courut alors que la Fontaine avait succombé à sa maladie, et en même temps Pellisson, qui était dans les ordres, et possédait même un prieuré et une abbaye, mourut presque subitement, le 7 février 1693, sans recevoir le saint viatique [1]. Linière, qui plaisantait sur tout, fit sur-le-champ, lorsqu'il apprit cette double nouvelle, l'impromptu suivant :

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pellisson est mort en impie,
Et la Fontaine comme un saint.

Ce quatrain était injuste par rapport à Pellisson; et pour ce qui concernait la Fontaine, il n'était vrai que par anticipation, car notre poëte se rétablit. Mais, en retrouvant la vie, il ne retrouva plus l'amie qui en avait fait le charme et la consolation. Madame de la Sablière était morte aux Incurables, le 8 janvier 1693 [2]. Sa maison, que notre poëte habitait depuis vingt ans, cessa d'être aussi la sienne [3]. Il en était sorti pour n'y plus ren-

lettre du R. P. Pouget, prêtre de l'Oratoire, à M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie française, dans la continuation des *Mémoires de M. de Salengre*, Paris, in-12, t. I, part. 1, p. 285 à 308.

[1] *Notice sur Pellisson*, t. I, p. CVI et CVII des *Œuvres diverses*, 1735, in-12 ; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 412.

[2] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 409, sous la date du 9 janvier 1693.

[3] Sa maison de campagne fut possédée par M. le Duc ; et madame de Coulanges, en parlant de la société qui s'y réunissait, disait que « c'étoit les lieux saints aux infidèles. » *Lettre de madame de Coulanges*, en date du 13 mai 1695, t. XI, p. 195 de l'édit. stéréotype de Grouvelle des *Lettres de madame de Sévigné*. Sa maison de ville devait être sur la paroisse de

trer[1], lorsqu'il rencontra dans la rue M. d'Hervart, qui lui dit avec empressement : « Mon cher la Fontaine, je vous cherchois pour vous prier de venir loger chez moi. — J'y allois, » répondit la Fontaine. D'où vient cet attendrissement involontaire que nous fait éprouver un dialogue si court et si simple? C'est qu'il semble nous retracer les vertus des premiers siècles ; c'est qu'on y voit un ami incapable de douter un instant du cœur de son ami. Sans doute beaucoup de personnes alors auraient dit à la Fontaine, comme M. d'Hervart : Venez loger chez moi ; mais il n'y a que le seul d'Hervart auquel il ait pu répondre : *J'y allois.*

La Fontaine alla donc demeurer rue Plâtrière dans cet hôtel d'Hervart, célèbre par les fresques de Mignard, et dont nous avons déjà parlé[2]. Pour connaître les touchantes attentions dont il fut l'objet chez son nouvel hôte, il suffit de rapporter un seul fait. Notre poëte avait toujours été fort simple dans ses habillements; mais, dans les derniers temps de sa vie, sans cesse occupé de vers ou de pratiques de dévotion, enfin affaissé par le poids des années, il porta la négligence

Saint-Roch, puisque le P. Pouget dit que la Fontaine quitta cette paroisse peu après sa conversion.

[1] Pouget, *Œuvres diverses de la Fontaine*, t. I, p. XXVII, édit. 1729, in-8° ; d'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, t. II, p. 312 ; Perrault, *Hommes illustres*, 1696, in-folio, p. 84.

[2] Voyez ci-dessus, p. 110. Conférez aussi Montenault, *Vie de la Fontaine*, t. I, p. XXVIII de l'édit. des *Fables* in-folio ; Segrais, *Œuvres*, 1755, in-12, t. II, p. 135 ; Germain Brice, *Description de Paris*, 1685, t. I, p. 101 ; Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 252 à 255 ; Bouquet, *Recueil de défenses*, t. IV, p. 215 et 242 ; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 406 ; Chaudon, *Dictionnaire historique*, art. *Hervart*, t. VI, p. 229.

jusqu'à la malpropreté, et il fut plus que jamais sujet aux distractions. Un de ses amis le rencontra un jour, et lui fit compliment sur son habit neuf. La Fontaine fut fort surpris. En effet, il portait depuis deux jours cet habit sans s'en être aperçu, parce que madame d'Hervart prenait soin depuis longtemps, sans qu'il le sût, de substituer des vêtements neufs à ceux qu'il avait usés ou tachés[1].

Le poëte Gacon, qui, jeune alors, n'avait pas encore composé les odieux libelles et les dégoûtantes satires qui depuis ont rendu son nom seul une injure, mécontent de la conversion de la Fontaine, lui adressa, à cette époque, trois épîtres en vers[2] pour l'engager à secouer le joug des décisions ecclésiastiques, et à composer de nouveaux contes. Afin de persuader à la Fontaine que ses productions en ce genre ne sont pas nuisibles aux mœurs, et que même elles sont utiles, il reproduit le même argument que la Fontaine avait déjà lui-même exprimé dans des vers bien supérieurs à ceux de Gacon :

> J'ouvre l'esprit, et rends le sexe habile
> A se garder de ces piéges divers.
> Sotte ignorance en fait trébucher mille,
> Contre une seule à qui nuiroient mes vers[3].

Gacon aurait voulu aussi que la Fontaine lui adressât au

[1] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, 1735, in-folio, p. 461.
[2] *Le Poëte sans fard, ou Discours satiriques, par le sieur G****, 1696, in-12, p. 103 à 115.
[3] La Fontaine, *Contes*, v.

[illegible] Mais [illegible] les belles [illegible] ses instances. Il termine en disant :

> [illegible] muse
> [illegible] muse
> [illegible]
> [illegible] pour me dire
> [illegible] ne veux pas [illegible]re.

La F[illegible] attention aux épîtres de [illegible] persévéra dans les sentiments religieux qu'il avait [illegible] professés. Il se soumit même, par pénitence, à les rigueurs que son premier directeur P[illegible] [illegible] sur [illegible] [illegible] M. [illegible] poëte :

> [illegible] ses discours,
> [illegible] ses jours.

[illegible] discours [illegible] en 1685 et en 1691.

[illegible] 31[illegible] de Maucr[illegible] [illegible] 366 [illegible]

Du maître qui s'approche il prévient la justice,
Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice[1].

Quelques auteurs ont à tort avancé que la Fontaine avait composé des contes depuis sa conversion. A la vérité un libraire de la Haye, Adrien Moetjens, imprima en 1694, dans un recueil qu'il faisait paraître tous les mois[2], un conte intitulé *le Contrat,* sous le nom de la Fontaine; mais on sait que ce conte est de Saint-Gilles, qui le réclama dans le temps par une lettre adressée à une dame et écrite à l'imitation de celles du *Mercure galant.*

« Je vous envoie, dit Saint-Gilles, mon cher *Contrat,* avec une belle réprimande que je lui fis, il y a quelque temps, sur ce qu'on m'assuroit qu'on l'avoit vu en Hollande, imprimé parmi les œuvres de la Fontaine, au grand scandale de mon amour-propre.

Ambitieux et vain *Contrat !*
Conte premier né de ma veine !
Fils dénaturé ! fils ingrat !
Vous me quittez pour la Fontaine !
Or, dites-moi, sur quel espoir
Votre désertion se fonde ?
La belle chose de vous voir,
Chétif estafier de *Joconde*,
A sa suite courir le monde !

[1] Louis Racine, *Épître à Rousseau,* t. II, p. 92 de ses *Œuvres,* édit. in-8°.
[2] *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers,* in-18, la Haye, 1694, t. II, p. 10.

Honteux de votre égarement,
Revenez à moi promptement !
Déclarez-vous, faites connoître
L'auteur à qui vous devez l'être.
Mazet de Lamporecchio,
Reynaud d'Ast et *Pinuccio*
Vous traitent d'imposteur insigne ;
Et vous jouez un rôle indigne
De l'aîné de *Vindicio*[1]. »

Ce conte parut pour la première fois imprimé du vivant de la Fontaine dans le *Mercure galant*, sans nom d'auteur ; mais le journaliste dit qu'il est d'un cavalier qui ne s'occupe de poésie que quand il n'a rien de mieux à faire.

La Fontaine eut, de son vivant, un grand nombre d'imitateurs : dans la fable, on vit paraître d'abord un

[1] Saint-Gilles, *Muse mousquetaire*, 1709, in-12, p. 44. Le conte du *Contrat* a été réimprimé dans le *Recueil de nouvelles poésies galantes, critiques, latines et françoises*, Londres, in-12, p. 85, et dans le *Nouveau parterre du Parnasse françois*, la Haye, 1737, in-12 : dans ce dernier recueil il est attribué à tort à un M. Julien Scopon, gentilhomme de Languedoc, réfugié en Hollande, qui en a composé d'autres que madame du Noyer a publiés dans les livres III et IV de ses *Lettres historiques et galantes*, 1741, in-12. Julien Scopon a lui-même publié ses œuvres en un volume in-12, à la Haye, 1728, et il n'y a pas inséré le conte du *Contrat*. Le conte du *Contrat* se trouve encore dans les *Mémoires politiques, amusants et satiriques de messire J. N. D. B. C. de L.* (Moreau de Brasey), 1735, in-12, t. II, p. 283. Ce conte fut d'abord inséré dans l'édition des *Contes de la Fontaine* de 1718, et ensuite dans celles de Paul et d'Étienne Lucas de 1721 et 1732 ; et enfin dans un grand nombre d'autres éditions. Conférez Walck., *Préface de l'éditeur sur les Contes de la Fontaine*, p. x, t. III des *Œuvres de la Fontaine*, édit. de 1823, in-8°. *Vindicio*, dont le sujet ressemble à celui de *Joconde*, est tiré de la reine de Navarre, *Heptaméron*, Paris, in-4°, 1560, p. 12, journée 1re, nouvelle 3.

auteur anonyme [1], puis successivement madame de Villedieu [2], Furetière [3], Perrault [4], Desmay [5], Benserade [6], d'Aubaine [7], Boursault [8], Trousset de Valincourt [9], le Noble [10]; dans le conte, Saint-Glas [11], Saint-Gilles [12], Sénecé [13] et Vergier [14].

1 *Œuvres de M.***, contenant plusieurs fables d'Ésope mises en vers*, Paris, in-12, 1670, chez Claude Barbin.

2 *Fables ou Histoires allégoriques*, 1670, in-12.

3 *Fables morales et nouvelles*, par M. Furetière, abbé de Chalivoy, 1671, in-12.

4 *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, par Perrault, 1676, in-12, p. 238 à 252; *Traduction de Faerne*, 1699, in-12.

5 *L'Ésope du temps, fables nouvelles*, par M. L. S. Desmay, 1677, in-12, 1re édit. dédiée à mademoiselle de la Force, 1678, in-12; 2e édit. dédiée à l'avocat Fourcroy.

6 *Fables en quatrains*, par Benserade, 1678, chez Sébastien Cramoisy.

7 *Fables nouvelles*, Paris, 1685, in-12, chez Blageart, : ces fables ont été faussement attribuées à Moreau de Mautour ; voyez le *Mercure galant*, mars 1682, p. 79, et le tome VII des *Amusements du cœur et de l'esprit*, p. 16, 125, 335 et 338.

8 *Ésope à la cour*, comédie par Boursault.

9 Dans le *Recueil de vers choisis* du père Bouhours, 1693, in-12, et dans d'autres recueils du temps.

10 *Esprit d'Ésope*, par le Noble, 1695, in-12; *Contes et fables de M. le Noble avec le sens moral*, 2 vol. in-12, 1700.

11 *Contes nouveaux en vers*, Paris, 1672, in-12, ou 1678, 2e édit. : sur Pierre de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, conférez Baillet, les *Auteurs déguisés*, 1690, in-12, p. 560, et les contes de Saint-Glas, intitulés : *Contes nouveaux en vers*, dédiés à S. A. R. MONSIEUR; *Nouveau choix de pièces de poésie*, 1715, t. I, p. 50; *Menagiana*, t. IV, p. 235; et l'*Histoire du Théâtre-Français*, t. XIII, p. 313. Après Saint-Glas est un anonyme dont le recueil est intitulé : *Contes mis en vers par M. D. et poésies diverses*, Cologne, in-12, chez Pierre Marteau, 1688.

12 *Muse mousquetaire*, 1709, in-12; *Nouveau choix de pièces de poésie*, 1715, t. II, p. 93. Voyez encore une curieuse notice sur Saint-Gilles par M. Labouisse de Rochefort, dans le *Journal anecdotique de Castelnaudary*, 3e année, n° 1, 6 août 1823. Le conte du *Contrat* fut inséré pour la première fois parmi ceux de la Fontaine dans l'édition de 1718, in-12.

13 *Nouvelles en vers et satires*, 1695, in-12.

14 *Recueil de pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*,

Pierre Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, a vu son insipide recueil plusieurs fois réimprimé ; Sénecé, au contraire, a enseveli dans son portefeuille les productions qui devaient longtemps après établir sa réputation comme conteur [1], Vergier, qui composa aussi des fables, a été pour ses contes placé immédiatement après la Fontaine ; Saint-Gilles, qui, suivant nous, a le plus approché de l'auteur de *Joconde*, n'a été ni lu, ni apprécié, et est presque inconnu [2]. Ce poëte aimable, sous-brigadier des mousquetaires, ne composait des vers que pour son plaisir, et les récitait seulement à ses amis. Après la bataille de Ramillies, en 1706, il quitta le service, se convertit, renonça au monde et se renferma dans un couvent de capucins. Il mourut deux ou

la Haye, 1695, in-12, t. III, partie v, p. 523 ; *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*, Utrecht, 1699, in-12, p. 51 ; *Œuvres diverses de M. Vergier*, Amsterdam, 1726, 2 vol. in-12 ; *Œuvres de Vergier*, 1750, 2 vol. in-12. On pourrait encore ajouter Lautin, de Dijon, qui, à notre avis, est le véritable auteur du conte du *Rossignol*, qu'on attribue aussi à Trousset de Valincourt. Huet fait mention d'un Lautin dans son *Comment. de reb. ad eum pertin.*, p. 274. Il faut encore citer, après Lautin, Reinaud de Gaillard, seigneur de Chaudon, qui mourut à Aix, en septembre 1704, âgé de soixante-six ans. Flachat de Saint-Sauveur dit de lui : « De Chaudon « étoit né avec un génie déclaré pour la poésie, qu'il essaya, dans les pre- « mières années de sa vie, à faire de petits vers et des contes que M. de la « Fontaine, qu'il a suivi de si près, n'auroit pas désavoués. Il avoit renoncé « depuis plusieurs années à la poésie, et ne travailloit plus que sur des su- « jets pieux. » (*Pièces fugitives d'histoire et de littérature ancienne et moderne*, 1704, in-12, p. 264.) Nous voyons donc chacun, dans ce bon siècle de Louis XIV, donner sa jeunesse au plaisir et sa vieillesse à la dévotion.

[1] Le conte intitulé *le Kaimak* n'a paru qu'après la mort de l'auteur dans *l'Élite des poésies fugitives*.

[2] Conférez Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 567 ; Gudin, *Histoire des contes*, t. I, p. 218 ; Auguste de la Bouisse, *Journal anecdotique de Castelnaudary*, 6 août 1823, p. 1 à 7.

trois ans après, et ce ne fut qu'après sa mort que son frère[1] recueillit une partie de ses œuvres, et qu'il les publia sous le titre ridicule de *la Muse Mousquetaire*.

Le petit nombre de pièces dignes d'être lues que Saint-Gilles avait composées se trouvent dans ce recueil, mêlées à beaucoup d'autres qui ne méritaient pas d'être imprimées; mais, parmi ce fatras, on rencontre divers morceaux qui décèlent un talent vrai et facile, et quelques contes supérieurs à tous ceux qu'on a publiés depuis la Fontaine, dont le nom seul a suffi pour sauver de l'oubli celui qui est intitulé *le Contrat*. On a toujours continué à imprimer ce conte comme étant réellement de notre poëte, malgré la réclamation du véritable auteur, qui, cependant, en a composé d'autres aussi remarquables et aujourd'hui presque ignorés[2].

Le conte intitulé *les Quiproquo*, inséré dans les œuvres posthumes de la Fontaine, fut, on n'en peut douter, écrit par lui peu de temps avant sa conversion : il ne put l'anéantir, parce qu'il en avait laissé prendre copie. Lors de la satisfaction publique qu'il fit au moment de recevoir le saint viatique, il confessa qu'il avait consenti à ce qu'on fît, en Hollande, une nouvelle édition de ses *Contes* par lui retouchés, et il déclara qu'il renonçait au profit qui devait lui revenir de cette nouvelle édition. Il se fit, en effet, en Hollande, plusieurs

[1] L'Enfant de Saint-Gilles, auteur d'une tragédie d'*Ariarathe* : voyez l'*Histoire du Théâtre-Français*, t. XIV, p. 136.

[2] M. Paul Lacroix a donc tort, dans son édition des *Contes de la Fontaine*, p. 431, de dire que le *Contrat* a été attribué à un auteur inconnu, nommé Saint-Gilles.

éditions des *Contes* de la Fontaine peu après sa conversion ; mais dans aucune de ces nouvelles éditions on ne trouve le conte des *Quiproquo;* il n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur, sur une mauvaise copie : ce qui prouve qu'il avait rompu toute relation avec ses éditeurs de Hollande. Ceci confirme encore ce que nous avons avancé précédemment de sa rupture avec madame Ulrich ; et en effet nous voyons, par un quatrain inséré dans un livre publié en 1694, que les contemporains de notre fabuliste étaient fort bien instruits du goût qu'il avait conservé pour les femmes jusque dans un âge très-avancé, et qu'en même temps ils étaient parfaitement convaincus de la sincérité de sa conversion, et le considéraient comme un homme désormais étranger à toutes les faiblesses et les vanités du monde. Voici comme s'exprime l'auteur du livre en question dans une de ses maximes :

Il faut être constant lorsque l'on est heureux ;
La Fontaine l'a dit, sa maxime est très bonne ;
Je l'en croirois plutôt qu'un docteur de Sorbonne :
Il a long-temps vécu sous l'empire amoureux[1].

Lorsque, en juin 1693, l'Académie française tint une séance publique pour la réception de la Bruyère, l'abbé de la Vau lut, au nom de la Fontaine, trop faible encore pour assister à cette séance [2], une paraphrase en vers français de la prose des morts *Dies iræ*, dans laquelle, en s'adressant à Dieu, il lui dit :

[1] Teissier, *Vérités sur les Mœurs*, 1694, in-12, p. 121.
[2] *Mercure galant*, juin 1693, p. 283.

L'illustre pécheresse ....
Se fit remettre tout par son amour extrême ;
Le larron te priant fut écouté de toi.
La prière et l'amour ont un charme suprême.
Tu m'as fait espérer même grâce pour moi.
....
Tu vois mon cœur contrit et mon humble prière,
Fais-moi persévérer dans ce juste remords :
Je te laisse le soin de mon heure dernière ;
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts[1].

La Fontaine, par sa conversion, s'était concilié l'estime de tous les honnêtes gens : à mesure qu'il vieillissait, on sentait mieux tout le prix de ses inimitables productions, et l'affection générale dont il était l'objet s'augmentait de jour en jour. Aussi l'éloge suivant, que dans son discours le nouvel académicien fit de la Fontaine, fut-il d'autant mieux accueilli qu'on avait davantage redouté de le perdre.

« Plus égal que Marot, et plus poëte que Voiture, la Fontaine a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire, toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter[2]. »

[1] La Fontaine, *Odes*, 6.
[2] *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie françoise*, 1698, in-4°, p. 641, et dans les *Caractères de la Bruyère*, édit. de Blin de Ballu, 1790, in-8°, t. I, p. 73.

Telle était l'idée qu'avaient de notre fabuliste les plus grands écrivains de ce siècle, et tous ses contemporains qui, de nos jours, ont été accusés d'avoir méconnu son rare mérite [1].

Quand la Fontaine reçut le saint viatique, le duc de Bourgogne, alors âgé de dix ans et demi, lui envoya, de son propre mouvement, une bourse de cinquante louis, seul argent qui lui restât de ses économies sur ses menus plaisirs, qui alors ne se montaient qu'à 500 livres par mois [2]. Notre poëte, aussitôt qu'il fut rétabli, rassembla ce qu'il avait de forces pour achever un dernier recueil de fables, qu'il publia enfin en 1694, et qui forma le douzième et dernier livre d'un ouvrage qui vivra autant que la langue française. On n'y a pu ajouter depuis que deux ou trois fables que probablement la Fontaine n'avait pas jugées dignes d'y être insérées, ou qu'il a composées depuis [3].

Le succès de ce nouveau recueil fut tel, qu'on le réimprima deux fois dans la même année; cependant il contenait peu de fables nouvelles, et se compo-

[1] L. S. Auger, *Éloge de Boileau Despréaux*, an XIII (1805), in-8°, p. 36.

[2] Pouget, *Lettre à d'Olivet* dans les *Œuvres de la Fontaine*, édit. de 1729, t. I, p. XXIV; Dangeau, *Journal*, sous la date du 28 décembre 1697, Lettre du duc de Bourgogne.

[3] Entre autres, *la Ligue des Rats*, *le Soleil et les Grenouilles*, *l'Hymen et l'Amour*, *la Tourterelle et le Moineau*, *le Rossignol en cage*, *l'Avocat et la Servante*. Les deux premières pièces ont été traduites du P. Commire, la troisième est l'épithalame du prince de Conti, la quatrième est tirée de la comédie : *Je vous prends sans vert*, la cinquième est de du Trousset de Valincourt, et la sixième n'est autre chose que le conte de la *Servante justifiée*. Ces pièces ont, dans différentes éditions, été à tort mises au nombre des fables de la Fontaine.

sait presque en entier de celles que l'auteur avait publiées précédemment avec les ouvrages de François de Maucroix. *Philémon et Baucis, les filles de Minée* et *Belphégor* sont placés par la Fontaine, dans ce volume, au nombre des fables; mais il faut remarquer qu'en réimprimant *Belphégor*, il en retrancha le prologue adressé à mademoiselle de Champmeslé : les éditeurs modernes, qui, à l'exemple de notre poëte, ont joint ce conte à ses fables, auraient dû aussi supprimer ce prologue, et respecter les intentions de l'auteur, qui avait sagement pensé que cette suppression était nécessaire dans un livre destiné à être mis entre les mains des enfants et des jeunes gens.

La Fontaine supprima aussi par scrupule de conscience les dix vers qui terminent la fable 15 du livre XII, adressée à madame de la Sablière, que nous avons cités plus haut [1], et par lesquels il exprimait ses regrets d'être obligé de quitter l'amour et de ne célébrer que l'amitié. Ces vers, qu'il avait lui-même imprimés quand il publia cette fable en 1685 [2], ne se trouvent plus dans ces deux éditions qu'il a données du recueil de 1694 [3], et ils n'ont été rétablis dans ses fables

[1] Voyez ci-dessus, p. 81.

[2] *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroy et de la Fontaine*, 1685, in-12, t. I, p. 13.

[3] *Fables choisies, par M. de la Fontaine*, à Paris, chez Claude Barbin, 1694. Le volume porte au titre courant : *livre VII*. Ce livre est intitulé *livre septième* parce que l'auteur ne le considérait que comme une addition à son second recueil. Claude Barbin le réimprima la même année avec un titre portant : *Cinquième partie*.

que plus de trente ans après sa mort [1]. Ces particularités, qui n'avaient point été remarquées, sont autant de témoignages certains de la sincérité et de la persévérance de notre poëte dans les voies du repentir et de la piété qu'il avait résolu de suivre.

On retrouve dans ce nouveau recueil de fables celles qui sont dédiées au prince de Conti, à madame de la Ménangère, à madame Harvey et à madame de la Sablière, dont nous avons parlé lorsque nous avons rendu compte du volume de la Fontaine qui accompagne les œuvres de François de Maucroix [2]. Presque toutes les fables nouvelles qu'on remarque dans ce recueil ont été composées pour l'instruction et l'amusement du jeune duc de Bourgogne, et plusieurs lui sont dédiées. Mais la Fontaine ne s'est pas contenté de ces hommages, en quelque sorte partiels : il a dédié ce dernier livre de ses apologues à son jeune bienfaiteur par une épître en prose, ainsi qu'il l'avait fait à l'égard du Dauphin pour les six premiers livres. Ce fut même le prince qui indiqua à la Fontaine les sujets de plusieurs des nouvelles fables, entre autres de celle qui est intitulée : *le vieux Chat et la jeune Souris*, dont le prologue, écrit dans le style de nos anciennes ballades, est, par ses formes naïves, si bien approprié au goût et à l'intelligence de l'enfance ! Ce prologue devait plaire d'autant plus au duc de Bourgogne que le titre même de la fable qu'il avait proposée sert de refrain à chaque strophe, et que la Fontaine sem-

[1] Dans l'édit. de 1729.
[2] Voyez ci-dessus, p. 64 à 68.

ble se jouer de son sujet, « comme le chat de la souris [1]. »

La fable intitulée *le Loup et le Renard* est une de celles que le duc de Bourgogne avait d'abord écrites en prose; aussi la Fontaine lui dit :

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que sous mes cheveux blancs
Je fabrique à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose [2].

Ceci nous prouve que les relations de la Fontaine avec le prince enfant étaient commencées depuis quelque temps, et que le vertueux Fénelon avait mis les fables de notre poëte entre les mains de son royal élève aussitôt qu'il avait été en état de les comprendre.

Lorsque la Fontaine dit qu'il fabriquait ses vers à force de temps, il n'exagère pas; nous en avons la preuve pour une fable de ce dernier recueil, intitulée : *le Renard, les Mouches et le Hérisson*. On a retrouvé une première composition de cette fable tout entière de sa main ; et, en la comparant à celle qu'il a fait imprimer, on voit qu'il n'a conservé que deux vers de sa première version [3]. Cette fable, le conte de la *Coupe enchantée*, d'abord inséré dans l'édition des contes de

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 5.

[2] Id., XII, 9.

[3] La Fontaine, *Fables*, XII, 13. On trouvera des *fac-simile* de son écriture dans l'édition compacte de 1817, in-8°, dans les *Œuvres de Louis XIV*, 1806, in-8°, à la suite des *Mémoires de Coulanges*, dans l'édit. de M. Monmerqué, dans la première édition de mon *Histoire de la Fontaine*, dans les *Nouvelles Œuvres de la Fontaine et de Maucroix*, etc.

1669, et refait presque en entier dans l'édition de 1671, les nombreuses variantes que présente le poëme d'*Adonis* dans l'édition de 1669 et la copie offerte à Fouquet en 1658, et bien d'autres exemples de ce genre, démontrent suffisamment que cette facilité apparente, qu'on admire dans la Fontaine, est le plus souvent le résultat du travail. Dans les manuscrits de cet homme célèbre que nous avons eu occasion d'examiner, nous avons eu le bonheur de rencontrer les premières et les dernières copies des mêmes morceaux écrites par lui. Les premières sont pleines de changements et de ratures; il n'y en a pas dans les dernières. Il écrivait d'une manière très-nette et très-lisible, et marquait avec soin toutes les divisions du discours, les points, les virgules, les interjections, les interrogations, les lettres majuscules, les alinéas. Aussi les éditions de ses ouvrages qu'il a lui-même soignées sont-elles, sous ce rapport, extrêmement précieuses et doivent toujours être consultées lorsqu'on réimprime tout ou partie de ses œuvres. Champfort a très-bien jugé de ce qu'il fallait penser de cette réputation de facilité qu'on a faite à notre fabuliste. « Doué de l'esprit le plus fin, dit-il, il devint en tout le modèle de la simplicité; il déroba, sous l'air d'une négligence quelquefois réelle, les artifices de la composition la plus savante, fit ressembler l'art au naturel, souvent même à l'instinct, et cacha son génie par son génie même [1]. »

[1] Chamfort, *Éloge de la Fontaine* dans les *Œuvres de la Fontaine*, édit. 1822, in-8°, t. I, p. LVI.

Voltaire, chez lequel le sentiment exquis du beau et du bon en littérature triomphe des préventions et des passions envieuses qui le dominaient très-souvent, ne peut pardonner à Vauvenargues le mot *instinct* dont il se sert pour caractériser le talent de la Fontaine, quoiqu'il eût lui-même cherché à le rabaisser : « Comme « poëte, dit-il, son instinct était divin, et si l'on s'est « servi de ce mot à son sujet, il signifiait génie [1]. »

Les contemporains de notre poëte ne nous ont rien appris sur la manière dont il débitait ses vers, qui, par l'extrême variété de leur coupe et la rapidité du style, sont si propres à faire briller le talent d'un lecteur habile ; mais le récit de ce qui se passa lors de la séance de l'Académie française tenue, le 1er juillet 1684, pour la réception de Boileau, prouve que la Fontaine lisait avec beaucoup de charme [2]. Cette séance fut terminée par la lecture de la fable *le Renard, le Loup et le Cheval,* qui causa tant de plaisir qu'on pria la Fontaine de la lire encore une fois. Elle ne fut imprimée que longtemps après, dans le recueil dont nous nous occupons.

Dans la dédicace en prose de ce dernier recueil, la Fontaine dit au jeune prince : « L'envie de vous plaire « me tiendra lieu d'une imagination que les ans ont af- « foiblie. Quand vous souhaiterez quelque fable, je la « trouverai dans ce fonds-là. Je voudrois bien que vous

[1] Voltaire, lettre à Vauvenargues, en date du 17 janvier 1745, t. LXIII, p. 88, édit. de Renouard, *Lettres inédites*, in-8°, 1822.

[2] Extrait des *Registres de l'Académie française*, donné par M. Raynouard, son secrétaire perpétuel. (*Journal des savants* de mars 1824.)

« y pussiez trouver des louanges dignes du monarque « qui fait maintenant le destin de tant de peuples et « de nations, et qui rend toutes les parties du monde « attentives à ses conquêtes, à ses victoires et à la paix « qui semble se rapprocher, et dont il impose les con- « ditions avec toute la modération que peuvent souhai- « ter nos ennemis [1]. »

Le maréchal de Luxembourg, après le glorieux combat de Steenkerke, avait en effet remporté une victoire plus importante encore à Nerwinde le 29 juillet 1693 [2]. Cependant toutes ces batailles produisaient plus de gloire que d'avantages réels, et il paraît que Louis XIV offrit alors de faire la paix; mais les conditions qu'il voulait dicter parurent trop dures et bien éloignées de cette modération pour laquelle la Fontaine le loue: aussi elles ne furent point acceptées; notre poëte n'eut pas le bonheur de voir conclure cette paix qu'il désirait tant [3].

Nous avons déjà eu occasion de citer [4] les vers de la première fable du recueil dont nous nous occupons, par lesquels la Fontaine réitère au duc de Bourgogne l'aveu qu'il avait déjà fait en prose que son talent s'affaiblissait; on ne s'en aperçoit pas dans la plupart des fables nouvelles que contient le recueil, et qui ont dû

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, *Épître dédicatoire*.
[2] Saint-Simon, *Mémoires*, édit. 1829, t. I, p. 101 à 112, chapitre 12.
[3] Elle ne fut signée que le 29 octobre 1697 à Riswick. Torcy, *Mémoires*, 1re édit., t. I, p. 50; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 27, t. XXIII, p. 226, édit. de Kehl, in-12; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 706.
[4] Voyez ci-dessus, p. 241.



être au nombre des dernières que l'auteur a composées. Celle qui termine le volume, intitulée : *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*, que le père Bouhours avait déjà, quelques mois auparavant, placée à la fin de son *Recueil de vers choisis*, est une des meilleures que la Fontaine ait écrites. Elle se recommande à l'attention des lecteurs, non-seulement par le talent du poëte, mais aussi par l'importance de la morale qu'elle sert à inculquer.

Apprendre à se connoître est le premier des soins
Qu'impose à tout mortel la majesté suprême.
....
Magistrats, princes, et ministres,
Vous que doivent troubler mille accidents sinistres,
Que le malheur abat, que le bonheur corrompt,
Vous ne vous voyez point, vous ne voyez personne.
Si quelque bon moment à ces pensers vous donne,
Quelque flatteur vous interrompt.
Cette leçon sera la fin de ces ouvrages :
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir!
Je la présente aux rois, je la propose aux sages :
Par où saurois-je mieux finir[1] ?

Dans ce volume, comme dans les quatre autres qui l'avaient précédé, on retrouve toujours cette morale indulgente qui pénètre le cœur sans le blesser, amuse l'enfant pour en faire un homme, et l'homme pour en faire un sage. C'est toujours ce poëte que nul n'a égalé dans l'art de donner des grâces à la raison et de la

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 27.



qu'il en composa une qu'on n'a pu retrouv
Elle était traduite ou imitée de la fable latir
Commire intitulée *l'Ane juge* [2], et ce fut à c
sion que ce savant jésuite fit les vers latins
avons parlé précédemment [3]. C'est par ces
nous apprenons la perte que nous avons fait
dant, c'est probablement la seule de ce genre
ayons à regretter ; car, à cette époque, la Fon
ble avoir été uniquement occupé du projet
conçu de mettre en vers les hymnes de l'Églis
par un fragment d'une lettre à son ami de Ma
date du 26 octobre 1694, qu'il ne pouvait se
commerce des Muses, dont il s'était fait une l
bitude. « J'espère, dit-il, que nous attrap
« deux les quatre-vingts ans, et que j'aurai
« d'achever mes hymnes. Je mourrois d'enn

[1] Chamfort et la Harpe, *Éloges de la Fontaine* dans le *Rec
démie des belles-lettres, sciences et arts de Marseille*, pour

« composois plus. Donne-moi tes avis sur le *Dies iræ*, « *dies illa*, que je t'ai envoyé. J'ai encore un grand « dessein, où tu pourras m'aider. Je ne te dirai pas « ce que c'est, qué je ne l'aie avancé un peu davan- « tage [1]. »

Nous ignorons quel était ce grand dessein de la Fontaine. Il ne nous reste rien non plus des hymnes ou psaumes qu'il avait traduits ou imités dans les derniers temps de sa vie; et, s'il faut dire toute notre pensée, cette perte nous semble peu regrettable. La Fontaine, qui a monté sur des tons si divers et fait résonner avec tant d'habileté la lyre d'Apollon, n'avait pas cependant le genre de talent nécessaire pour toucher avec succès la harpe sacrée, et ce n'est pas lorsqu'il était courbé sous le poids des années qu'on pouvait concevoir quelque espérance de le lui voir acquérir. D'ailleurs, les souhaits qu'il exprimait dans la lettre que nous venons de citer se réalisèrent pour de Maucroix, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, mais non pas pour lui, dont les forces diminuèrent de jour en jour.

Cependant il continua toujours à faire des vers, et les derniers qu'il composa furent à la louange de Louis XIV. Voici à quelle occasion. Du Fresnoy, un des premiers commis de la guerre, qui, tant par son habileté que par sa femme, qui était la maîtresse de Louvois, avait acquis des richesses et du crédit, fit construire sur le modèle du château de Glatigny, près de Versailles, que

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 33; *Œuvres posthumes de F. de Maucroix*, 1710, in-12, p. 348.

Louis XIV avait donné à madame de Montespan, une maison de campagne dans un autre lieu également nommé Glatigny, sur les bords de l'Oise, dans la commune de Jouy-le-Moutier, entre Pontoise et Andresy[1]. Cette maison contenait une galerie de tableaux où étaient représentées les principales batailles et victoires du règne de Louis XIV. Il désira mettre à ces tableaux des inscriptions à la louange du roi, en latin et en français. Il s'adressa à M. Michel-Ange, baron de Vnœrden, qui venait de publier son *Journal historique*, et pour les inscriptions françaises il s'adressa à la Fontaine et lui envoya les inscriptions du baron de Vnœrden, souhaitant qu'il les imitât ou qu'il les traduisît. Notre poëte en composa seize[2], et s'arrêta après le tableau qui avait rapport à la paix de Nimègue. Dans ses derniers vers il compare Louis XIV à Alexandre, à César et à Auguste.

.... O toi dont la Grèce se vante,
Et vous dont Rome a vu le mérite adoré,
Mânes des deux Césars, Louis vous représente;
En ce monarque seul on peut tous trois vous voir :
Arbitre de l'Europe, il en fait le partage;
Il sait vaincre, régner, maintenir son ouvrage.
Le détruise quiconque en aura le pouvoir!...

[1] Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques*, t. I, p. 66; l'abbé le Bœuf, *Histoire du diocèse de Paris*, 1755, in-12, p. 165.

[2] M. le Glay a publié ces vers de la Fontaine, les inscriptions du baron de Vnœrden et les deux lettres de Louvoïs dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, Cambrai, 1833, p. 337 à 375. Voyez encore un excellent article sur le baron de Vnœrden dans la *Biographie universelle* de Michaud. Les vers de la Fontaine ont paru seuls dans le journal in-8° intitulé *le Mercure de France*, p. 135.

La Fontaine fut obligé, par le dérangement de sa santé, de suspendre même ce léger travail. Il paraît qu'on crut qu'il avait l'esprit frappé, et que ses amis considéraient les craintes qui l'agitaient comme chimériques, puisqu'il écrivit à de Maucroix, le 10 février 1695, le billet suivant :

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est « bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu « me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a « dit pour tâcher de m'inspirer du courage ; mais ce « n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meil- « leur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours « de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce « n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela « m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit, au « milieu de la rue du Chantre, une si grande foiblesse, « que je crus véritablement mourir. O mon cher ! mou- « rir n'est rien : mais songes-tu que je vais paroître de- « vant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu « reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut- « être ouvertes pour moi [1]. »

Le lecteur aura pu remarquer cette naïveté, à laquelle seule on aurait reconnu la Fontaine : « Je sors pour al- « ler un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. » Il règne dans ce billet un tel mélange de fermeté philosophique, d'humilité chrétienne et de crainte religieuse, joint aux sentiments d'une amitié si vraie et si tendre,

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 34.

« Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la s
père que tu viendras passer avec moi les r

¹ M. Paris, bibliothécaire de Reims, a trouvé dans la bi
cette ville un cahier de vingt-cinq pages d'une belle écriture
cle, intitulé : *Extraits d'un Ms. de M. François Mauc*
chanoine de l'église de Reims, décédé le 9 avril 1708, â
ou (sic) *de 91 ans. Ces Mémoires étaient entre les mains*
l'Espagnol, chanoine, et sont à présent (en 1722) *entre cell*
rigny, lieutenant criminel.

On trouve dans ces extraits le jugement suivant de Maucro
taine, qui depuis a été imprimé dans les *Mémoires de F. Ma*

« Le 13 mars 1695, mourut à Paris mon très-cher et tr
« M. de la Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante
« mercie Dieu d'avoir conduit l'amitié extrême que je lui porto
« une assez grande vieillesse, sans aucune interruption ni re
« pouvant dire que je l'ai toujours tendrement aimé, et aut
« jour que le premier. Dieu, par sa miséricorde, le veuille
« saint repos ! C'étoit l'âme la plus candide et la plus sincère
« mais connue. Jamais de déguisement. Je ne sais s'il a me
« C'étoit, au reste, un très-bel esprit, capable de tout ce qu
« treprendre. Ses *Fables*, au dire des plus habiles, ne mourr
« lui feront honneur dans toute la postérité. »

Au lieu du *treize mars*, c'est le *treize avril* qu'il faut lire.
dans ce manuscrit des lettres et des poésies de Maucroix. Une
autres, prouve l'extrême licence de ce temps et de Mauc

vie, et souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton âme.

Ainsi Racine, qui, dans sa jeunesse, fut si souvent, dans de joyeux banquets, le compagnon de La Fontaine, se trouvait encore près de lui à l'approche de ses derniers moments; et la religion, qui inspirait à tous deux et les mêmes sentiments et les mêmes espérances, resserrait les nœuds de cette longue et constante amitié.

La Fontaine n'avait pas en vain pressenti sa fin prochaine. On prétend qu'elle fut avancée par l'usage indiscret d'une tisane rafraîchissante qu'il prit pour se guérir d'un grand échauffement, comme par les remèdes qu'on lui avait administrés pendant sa maladie. Quoi qu'il en soit, ses forces diminuèrent rapidement, et il mourut dans l'hôtel de son ami, M. d'Hervart, le 13 avril 1695, âgé de soixante-treize ans neuf mois et cinq jours. Il fut inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents,

[1] De Maucroix, dans les Œuvres de la Fontaine, Lettres à Maucroix, lettre 25.

[2] Voyez ci-après les Pièces justificatives, p. 368, note 2; Mercure galant, avril 1695; Perrault, Hommes illustres, 1696, in-fol., p. 84; Dangeau, Nouveaux Mémoires dans l'Essai sur la monarchie de Louis XIV, p. [illegible], à la date du 17 avril; Mathieu Marais, Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine, p. 120 de l'édit. in-12, et p. 150 de l'édit. in-18; [illegible], dans les Œuvres de la Fontaine, 1729, édit. in-4°, t. I, p. xxvi.

cents, et non dans celui de Saint-Joseph, comme l'ont dit à tort tous ses biographes depuis d'Olivet[1].

Quand Fénelon, qui, depuis deux ans, était le collègue de la Fontaine à l'Académie française[2], eut appris qu'il avait cessé d'exister, il traça de ce grand poëte un éloge en langue latine, et le donna à traduire au duc de Bourgogne, afin d'attacher un intérêt puissant à un exercice d'étude, et aussi pour faire bien comprendre à l'enfant royal toute l'étendue de la perte que la France et les lettres venaient de faire dans la personne de ce bon vieillard que ce prince affectionnait, auquel il donnait tout ce qu'il pouvait donner, et qui amusait son jeune âge par des récits en apparence si simples et si faciles.

« La Fontaine n'est plus (dit Fénelon dans cet écrit) !

[1] Il s'est trompé aussi sur la date de la mort de la Fontaine et sur le nom de son père. Conférez les *Œuvres posthumes de M. de Maucroix*, p. 348; l'*Histoire de l'Académie françoise*, t. II, in-4°, p. 277; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 460; Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVIII, p. 328; Chauffepié, *Dictionnaire*, t. II, p. 70 de la lettre *F*; La Borde, *Essai sur la musique ancienne et moderne*, in-4°, t. IV, p. 252. Tous ces auteurs, ainsi que Montenault, Fréron, et beaucoup d'autres, dans leurs notices sur notre poëte, ont copié les erreurs de d'Olivet. Voy. aussi Germain Brice, *Descript. nouv. de Paris*, édit. de 1698, qui, à l'article du cimetière de Saint-Joseph, t. I, p. 224, fait mention de la sépulture de Molière, et ne dit rien de celle de la Fontaine; et enfin M. le Noir, qui, en imprimant dans le t. VIII, p. 161 du *Musée des monuments françois*, quelques-uns des procès-verbaux dont nous n'avions cité que des extraits, a achevé, sans s'en douter, de dévoiler les niaises impostures des autorités révolutionnaires qui, en 1792, donnèrent à une des sections de Paris le nom de *Section armée de Molière et de la Fontaine*.

[2] Fénelon prononça son discours de réception à l'Académie le 31 mars 1693 : voyez *Recueil de harangues*, 1698, in-4°, p. 620. La Fontaine fut remplacé dans cette compagnie par l'abbé Clérambault, qui prononça son discours de réception le 3 juin 1695.

Il n'est plus ! et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves et les doctes Muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêt : il n'est plus cet homme à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant ! Pleurez donc, nourrissons des Muses ; ou plutôt, nourrissons des Muses, consolez-vous : la Fontaine vit tout entier, et vivra éternellement dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes ; mais par son génie il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grâce ; si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants ; si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité ; si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux [1]. »

Saint-Simon, après avoir rappelé dans son journal la mort de la marquise de Saint-Simon, âgée de quatre-vingt-onze ans, et de la duchesse d'Uzès, fille du duc de Montausier, ajoute : « La perte de deux hommes il-« lustres fit plus de bruit que celle de ces deux grandes « dames ; je veux dire la Fontaine, si connu par ses

[1] Adry, préface du *Télémaque*, édit. 1811, in-8° ; de Beausset, *Histoire de Fénelon*, t. 1, p. 510 de la 1re édit., ou note *b* des *Pièces justificatives* du liv. I. Dans la 3e édition de cet ouvrage, t. I, p. 378, l'illustre auteur a tronqué à dessein cette citation. Voy. aussi Ducis, *Œuvres*, édit. 1819, t. III, p. 245 et 250.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Voyez t. Ier, p. 4, 9, 15, 57, 118, 240; t. II, p. 287.

GÉNÉALOGIE DE LA FONTAINE

ET DE SES DESCENDANTS.

J'ai dressé la généalogie suivante de notre poëte et de ses descendants, d'après des actes authentiques, conservés dans les papiers de ses descendants directs, ou dans les études des notaires et les dépôts publics des villes de Château-Thierry, de Pamiers et de Paris. J'ai moi-même tiré des copies de plusieurs de ces actes, et je me suis procuré des copies de plusieurs autres, certifiées légalement.

PIERRE DE LA FONTAINE, marchand drapier à Château-Thierry, a eu pour fils :

PIERRE DE LA FONTAINE, qui eut de MARTINE JOSSE, son épouse, NICOLAS DE LA FONTAINE, qui suit; *et Jean de la Fontaine* [1], *Barbe de la Fontaine* [2], *Marie de la Fontaine* [3], et *Louis de la Fontaine* [4]. (Voyez l'acte de partage de 1573.)

[1] De *Jean de la Fontaine* sont issus *Claude de la Fontaine* et *Edmond de la Fontaine* qui paraissent n'avoir point eu de postérité.

[2] *Barbe de la Fontaine*, baptisée le 12 novembre 1548, épousa *Jacques de Nelle*, et tous deux ont été enterrés aux Cordeliers, à Château-Thierry; ils paraissent être morts sans postérité.

[3] *Marie de la Fontaine* paraît être morte sans postérité.

[4] *Louis de la Fontaine* fut marié à *Étiennette Oudan*, dont il eut *Fran-*

NICOLAS DE LA FONTAINE, contrôleur des aides et tailles à Château-Thierry, eut pour fils :

JEAN DE LA FONTAINE, marchand, puis maître particulier des eaux-et-forêts, qui épousa *Catherine Longval*, et eut pour fils :

CHARLES DE LA FONTAINE, conseiller du roi, maître particulier des eaux-et-forêts et capitaine des chasses du duché de Château-Thierry, mort en mars ou avril de l'année 1658. Il épousa *Françoise Pidoux*, fille du bailli de Coulommiers. De ce mariage sont issus deux fils et une fille, savoir : JEAN DE LA FONTAINE, le poëte, qui suit ; *Claude de la Fontaine*, qui se fit prêtre, et mourut sans postérité à Nogent-l'Artault ; *N... de la Fontaine*, mariée à *M. de Villemontée* [1].

çois de la Fontaine, conseiller au grenier à sel, marié à *Colard*, et mort en 1600. Celui-ci eut pour fils *Louis de la Fontaine*, qui épousa *Madeleine Petit* et donna le jour à *François de la Fontaine*, avocat, marié à *Marie Le Gevre*; de ces derniers est issu *Crépin de la Fontaine*, procureur du roi, marié à *Marie-Marguerite Lefebvre*, dont il eut *Robert de la Fontaine*, marié à *Anne-Catherine Despaubourg*; ce *Robert* eut au moins trois enfants, savoir : 1° *Pierre-Crépin-Robert de la Fontaine*, maistre des eaux et forêts, bailli de la Fère ; 2° *Marie-Madeleine de la Fontaine*, mariée à *Jean-Marie de la Fontaine* ; 3° *Jeanne-Madeleine de la Fontaine*.

Tels sont tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur la descendance collatérale de *Nicolas de la Fontaine*, le bisaïeul de notre poëte, et par conséquent issue ainsi que lui de ses trisaïeuls, *Pierre de la Fontaine* et *Martine Josse*. La date de la naissance de *Barbe* repose sur une note donnée par M. Hugues de la Fontaine à M. le vicomte Héricart de Thury. Cette note fait aussi mention de *Louise*, fille de *Jehan de la Fontaine* et de *Marie Jannart*, baptisée le 10 juillet 1549 : parrain, *Louis Josse ;* marraines, *Jehanne Guérin*, femme de *Charles Jannart*, et *Jehanne Jannart*, femme de *Pierre Chéron*. Ce *Jehan de la Fontaine* doit être un frère de *Pierre*, et non son fils. *Pierre* était mort en 1552; ce fait est prouvé par l'acte de baptême de *Jehanne*, fille d'*Antoine Tornant*, en date du 25 juin 1552, où *Louis de la Fontaine*, fils de défunt *Pierre*, figure comme témoin.

[1] Il y avait en 1665 un M. de Villemontée, évêque de Saint-Malo. J'ignore s'il était de la famille alliée à celle de la Fontaine.

JEAN DE LA FONTAINE, le fabuliste, avocat au parlement, conseiller du roi, maître particulier des eaux-et-forêts à Château-Thierry, gentilhomme servant de madame la duchesse douairière d'Orléans, né le 8 juillet 1621[1], mort le 13 avril 1695[2], a épousé, en novembre 1647[3], MARIE HÉRICART, fille du lieutenant général de la Ferté-Milon, morte à Château-Thierry, le 9 novembre 1709[4]. Il n'est issu de ce mariage qu'un fils, qui suit :

CHARLES DE LA FONTAINE, greffier des maréchaux

[1] *Extrait des registres de la paroisse de Saint-Crespin, de la ville de Château-Thierry, diocèse de Soissons.*

Le VIII[e] jour de ce présent mois (juillet), en l'an mil six cent vingt et un, a été baptisé par moi soubsigné curé, un fils, nommé Jehan; le père, maistre Charles de la Fontaine, conseiller du roy et maistre des eaux et forêts au duché de Chasteau-Thierry; la mère, damoyselle Françoise Pidoux; le parrain, honorable homme Jehan de la Fontaine; la marraine, damoyselle Claude Josse, femme de Louis Guérin, aussi maistre des eaux et forêts audict lieu.

Signé, DE LA BARRE, curé; et DE LA FONTAINE.

[2] *Extrait du premier registre des sépultures de la paroisse Saint-Eustache de Paris, 14 avril* 1695.

Fol. 48, art. 7. Jean de la Fontaine.

Le jeudy 14, défunt Jean de la Fontaine, l'un des quarante de l'Académie françoise, âgé de soixante-seize ans, demeurant rue Plâtrière, à l'hôtel d'Hervart, décédé du 13 du présent mois, a été inhumé au cimetière des Innocents. *Signé*, CHANDELET. 64 liv. 10 sols.

[3] Le contrat de mariage de Jean de la Fontaine et de Marie Héricart a été passé par Jehan Viol et Thierry François, notaires à la Ferté-Milon; il est daté du 10 novembre 1647.

[4] *Extrait des anciens registres mortuaires de Château-Thierry.*

L'an mil-sept-cent-neuf, le neuf novembre, a été inhumée au grand cimetière de Château-Thierry, dame Marie Héricart, veuve de Jean de la Fontaine, gentilhomme servant ordinaire de madame la duchesse d'Orléans, âgée de soixante et dix-sept ans, au convoi de laquelle ont assisté les parents et amis avec nous soussignés.

Signé, PINTREL, PINTREL, DOUCEUR, curé.

de France, né le 8 octobre 1653 [1], mort en 1722, marié à *Jeanne-Françoise du Tremblay* [2], dont il eut un fils et trois filles, savoir : CHARLES-LOUIS DE LA FONTAINE, qui suit; *Marie-Guillemette de la Fontaine, Louise-Élisabeth de la Fontaine, Jeanne-Françoise de la Fontaine.*

CHARLES-LOUIS DE LA FONTAINE, avocat au parlement, né le 24 avril 1718 [3], mort, le 14 novembre 1757 [4], à Pamiers, avait épousé dans cette ville, le 9 novembre 1751, *Antoinette le Mercier* [5] qui y était née le 24 juillet 1730, de *Georges-Louis le Mercier*, écuyer, seigneur de Chalanges, garde-marteau, conseiller du roi [6]. De ce mariage sont issus:

[1] *Extrait des registres de baptême de la ci-devant paroisse de Saint-Crespin de Château-Thierry, déposés au secrétariat de l'administration municipale dudit canton de Château-Thierry.*

Le huit octobre mil-six-cent-cinquante-trois, a été baptisé par nous, prêtre et curé de ladite paroisse soussigné, un fils Charles. Son père, Jehan de la Fontaine, maistre des eaux forêts; sa mère, Marie Héricart; le parrain, M. François de Maucroix, chanoine de l'église cathédrale de Reims; la marraine, Herbelin, femme de Me Jean Josse, avocat au parlement.

Signé, HERBELIN, FRANÇOIS DE MAUCROIX, DROUART.

[2] C'est par ce mariage que feu M. du Tremblay, premier commis des finances, directeur de la caisse d'amortissement, et auteur d'un intéressant recueil de *Fables*, se trouvait allié à la famille de la Fontaine. Jeanne-Françoise du Tremblay, née en 1689, mourut le 29 avril 1763. Ses filles moururent : Jeanne-Françoise de la Fontaine, à l'âge de quarante-cinq ans, le 23 octobre 1762; Marie-Jeanne-Guillaume de la Fontaine, appelée aussi Marie-Guillemette, à soixante-dix ans, en 1785; et Élisabeth-Louise de la Fontaine, en 1787, à l'âge de soixante et onze ans.

[3] Acte de naissance de Charles-Louis de la Fontaine, délivré par le greffier du tribunal du district de Château-Thierry. *Signé*, CAULAY.

[4] Acte mortuaire du même, extrait des registres de sépulture de la paroisse Notre-Dame de Mercadal, à Pamiers, en date du 15 novembre 1757. *Signé*, VERDIER, curé.

[5] Le contrat de mariage est du 9 novembre 1751; il a été passé par Sauvin, notaire de Saint-Félix de Rientort, et se trouvait en 1809 dans l'étude de Jean Marc, notaire à Varilbès, département de l'Ariége. L'acte de ce mariage est extrait des registres de la paroisse et cathédrale de Pamiers.

[6] Après la mort de Charles Louis de la Fontaine, sa veuve s'est remariée

HUGUES-CHARLES DE LA FONTAINE, né à Pamiers, en Roussillon, le 12 juillet 1757; décédé à Château-Thierry, le 16 août 1724, à soixante-sept ans;

Marie-Françoise-Claire de la Fontaine, qui épousa le comte *Marin de Marson*, dont elle eut M. *Marin de Marson;*

Marie-Claire de la Fontaine, née le 16 avril 1756[1], à Pamiers, mariée, à Château-Thierry, à *Pierre-Louis Despotz*, décédée veuve, le 13 décembre 1820, sans laisser de postérité, et ayant institué pour son légataire universel Louis-Christophe-Anne Héricart de Thury.

II.

Voyez t. Ier, p. 4 et 57.

Extraits de divers actes passés entre Jean de la Fontaine et Claude de la Fontaine, son frère.

Ces actes sont tellement détériorés qu'il m'eût été impossible d'en tirer parti si M. de Monmerqué, conseiller à la cour royale, qui les avait examinés avant moi dans un état de délabrement un peu moins grand, n'avait pas eu la complaisance de me remettre les extraits qu'il en avait faits.

L'acte de cession de 1649, dont nous allons donner extrait, est sous seing-privé, et paraît avoir été écrit de la main de Claude de la Fontaine.

à M. de Neuilly, et une fille née de ce mariage a épousé M. Devigny, acteur de la Comédie française.

[1] L'extrait de naissance de *Marie-Claire*, tiré des registres de la ville de Pamiers, est signé de Jean-François Estrades, capitaine du château d'Usson, comme témoin. Nous avons été en correspondance avec cette dame dans les dernières années de sa vie. Elle écrivait très-bien.

« Furent présents en leurs personnes maistres *Jehan de la Fontaine*, advocat en la cour du parlement, demeurant à Château-Thierry, et à présent à Razoy, et *Claude de la Fontaine*, son frère, confrère de l'oratoire de Jésus, demeurant audit Razoy, lesquels, comme majeurs et jouissants de leurs droits, ont fait le traité et accord qui en suit :

« C'est à sçavoir que ledit Claude de la Fontaine donne audit Jehan de la Fontaine tous ses biens généralement quelconques, tant meubles qu'immeubles, qui lui sont échus jusques à aujourd'hui, et lui échéront à l'advenir par succession, donation ou autrement, tant du côté de son père que du côté de sa mère, renonçant à tous les droits et prétentions qu'il a présentement et pourroit avoir à l'advenir sur tous lesdits biens; met ledit Jehan de la Fontaine en son lieu et place, lui fait telle cession et transport de tous ses noms, droits et actions que besoin, et ce moyennant onze cents livres de pension à prendre sur tous lesdits biens, sa vie durant, laquelle pension ledit Jehan la Fontaine, son frère, s'oblige de lui payer, par chacun an, en quatre quartiers par avance, après la mort de leur père, et non point auparavant. A l'effet de quoi, pour seureté de ladite pension, ledit Jehan de la Fontaine oblige tous ses biens, et d'autant que ledit Claude de la Fontaine lui fait ladite donation, tant pour l'amitié fraternelle qui est entre eux, qu'en faveur du mariage contracté entre Jehan de la Fontaine et damoiselle Marie Héricart.

« Ledit Jehan de la Fontaine promet faire agréer et signer le présent traité à la dame Marie Héricart, sa femme, et ratifier quand elle sera en aage. Fait ce vingt et un de janvier mil six cent quarante-neuf. »

On lit ensuite de la main de Jean de la Fontaine :

« Ce qui a été par moi accepté, Jehan de la Fontaine, et avons tous deux signé.

Signé, DE LA FONTAINE, CLAUDE DE LA FONTAINE. »

On lit ensuite ce supplément de traité :

« A été accordé par lesdits Claude et Jean de la Fontaine, qu'ils passeront contrat du présent traité par-devant notaire, à leur commodité, et en attendant que ledit traité aura pareille force et validité. Fait le même jour vingt et un de janvier mil six cent quarante neuf. *Ce qui a été accepté par moi, et avons signé.*

Signé, DE LA FONTAINE, CLAUDE DE LA FONTAINE. »

Les mots que nous avons mis en italique sont de la main de notre fabuliste, le reste est évidemment écrit par son frère Claude. On lit ensuite plus bas, d'une jolie écriture de femme :

« Je soussinée (sic), Marie Héricart, femme de Jean de la Fontaine, avocat au parlement, authorisée, et en présence dudit la Fontaine, mon mari, consens et accorde, en tant qu'à moi touche, que le présent traité ait force et vertu, suivant ce qui est escrit cy-dessus. Fait ce vingt-cinquième de janvier mil six cent quarante-neuf.

« *Signée,* MARIE HÉRICART. »

On voit à la suite de ce traité une mention portant, « Que l'original de cette donation a été présenté, le 17 mai 1649, au greffe des insinuations de la paroisse de Château-Thierry, par Jehan de la Fontaine, et qu'il a été insinué sur les registres. Cette mention est suivie d'une autre semblable, constatant l'insinuation faite, le même jour, au greffe des insinuations du siége royal .. » (*Le reste est illisible.*)

M. de Monmerqué, au sujet de cet acte, qui contenait donation sous seing-privé des biens présents et à venir, observe que cela n'était pas alors défendu par les ordonnances. L'ordonnance de 1731 a réformé cette législation, et n'a permis les donations des biens présents et à venir que par contrat de mariage. Elle a de plus exigé, sous peine de nullité, que toute donation fût faite par-devant notaire.

[illegible] Château-Thierry [illegible] l'expédition; [illegible] 1658 [illegible] de son père [illegible]

[illegible] leur père. Même de ceux [illegible]

[illegible] à son [illegible] excessifs [illegible] leur [illegible] successions [illegible] des lettres et [illegible]

[illegible] se [illegible] ses père et mère, et [illegible] frère [illegible] Fontaine [illegible] ses droits successifs [illegible] pour [illegible] père et mère [illegible] quelque [illegible] se puissent monter [illegible] droits en dépen-

dant, et annexes généralement quelconques, sans en rien retirer ni retenir. Cette cession est faite à la charge, par Jean de la Fontaine, d'acquitter son frère Claude de toutes les charges et dettes dont sont tenues lesdites successions, et en outre, moyennant la somme de 8,225 liv., à compte de laquelle a été présentement payé, par ledit maître Jean de la Fontaine, la somme de 6,400 liv., en louis d'or et d'argent, écus d'or et pistoles d'Espagne, et autres monnoies ayant cours, présents ledit notaire et témoings; et le surplus montant à la somme de 1,825 liv., ledit maître Jean de la Fontaine a promis, et s'est obligé de le payer audit maître Claude de la Fontaine, d'huy à quinze mois; c'est à savoir 225 liv. dans le premier jour de juillet, 800 liv. huit jours après, et 800 liv. dans les autres six mois. »

III.

Voyez t. Ier, p. 58.

Extrait de l'acte de vente, *en date du* 2 *janvier* 1676, *de la maison de la Fontaine à Château-Thierry*, *à Antoine Pintrel*.

« Par-devant notaires royaulx à Chasteau-Thierry, soubssignés, furent présents en personnes, *Jehan de la Fontaine*, gentilhomme servant de madame la duchesse d'Orléans, et damoiselle *Marie Héricart*, son épouse, séparée quant aux biens..., lesquels ont volontairement recognu avoir vendu à *Anthoine Pintrel*, gentilhomme de la grande vénerie du roi, et damoiselle *Marie Cousin*, son épouse, une maison couverte en thuiles, scize en la rue des Cordeliers dudit Chasteau-Thierry, cour devant, jardin derrière[1]..., tenant la to-

[1] Ici est dans l'acte une minutieuse description des lieux, qui n'est qu'une énumération de chambres, de caves, etc.

talité desdicts lieux, d'un costé auxdicts pères cordeliers, d'autre à la cour Buisson, d'un bout aux murailles de la ville, et d'autre à ladicte rue des Cordeliers, auxdicts vendeurs appartenant du propre dudict sieur de la Fontaine, par la succession de maître Charles de la Fontaine, son père..., et de tel droit et communauté que lesdicts sieur et damoiselle vendeurs ont en ladicte cour Buisson, et en une fontaine, venant desdicts pères cordeliers. Cette vente fait moyennant la somme de unze mil liv., savoir, quatre mil cinq cents liv., pour demeurer par lesdicts sieur et damoiselle vendeurs quittes vers ledict sieur et damoiselle achepteurs de pareille somme, qu'ils leur doibvent par contrat de constitution de rente passé pardevant Rimbert et Delaulne, notaires à Chasteau-Thierry, le disiesme de desembre, mil six cent cinquante-huit... Quant au par-dessus du dict prix, montant à six mil cinq cents liv., il a été payé..., auxdicts sieur et damoiselle vendeurs, la somme de cinq cents livres en louis d'or et écus d'argent...; et pour le restant, montant à six mil livres, lesdicts sieur et damoiselle Pintrel en ont présentement créé et constitué vers lesdicts sieur et damoiselle de la Fontaine vendeurs, par chacun an, la somme de trois cents livres de rente solidairement, l'un pour l'autre[1]..., à laquelle rente ladicte maison, jardin et lieux, sont spécialement, par privilège et préférence, hypothéquez...; et à ce faire et passer est intervenu en personne maître Claude de la Fontaine, ecclésiastique, demeurant à Nogent-l'Arthault, lequel a volontairement déclaré, et dé-

[1] Quatre jours après, le 6 janvier 1676, par acte passé devant les mêmes notaires, cette rente fut transportée, par la Fontaine, à Marie Héricart, sa femme, l'autorisant à en toucher le montant et à en donner quittance. Enfin, par un autre acte, en date du 9 novembre 1679, cette rente a été transportée de nouveau, par Marie Héricart et de la Fontaine, à Jacques Jannart, substitut du procureur général au parlement de Paris, pour s'acquitter envers lui de diverses sommes que la Fontaine et sa femme lui devaient et qui excédaient celle de 6,000 livres, mais qui ont été réduites à cette somme au moyen de la remise faite du surplus par ledit sieur Jannart.

clare qu'il ne prétend aucun droict ni hypothèque sur ladicte maison et lieux ci-dessus spécifiés, soit pour sa part ou autrement, comme en ayant transigé avec ledict sieur de la Fontaine, son frère..., même, pour plus grande seureté de ladicte acquisition, il s'oblige avec lesdicts sieur et damoiselle de la Fontaine, vendeurs, envers lesdicts sieur et damoiselle Pintrel, achepteurs. Fait et passé à Chasteau-Thierry, en la maison de Nicolas de Visinier[1], vétéran des gardes du roi, l'an mil six cent soixante seize, le second jour de janvier avant midy. »

Suivent les signatures, dans l'ordre ci-après :

DE LA FONTAINE, MARIE HÉRICART, CLAUDE DE LA FONTAINE, MARIE COUSIN, PINTREL; JOREL, DELAULNE, *ces deux derniers notaires.*

La minute de cet acte, et ceux dont il est fait mention dans les notes, se trouvaient, lorsqu'on en a tiré des copies, dans l'étude de Me Nusse, notaire à Château-Thierry.

IV.

Voyez t. Ier, p. 58.

Extrait d'une lettre de M. Nérac, de Château-Thierry, à M. du Temple, ex-maire de cette ville, en date du 19 *décembre* 1820, *en réponse à diverses questions faites par l'auteur de cet ouvrage.*

« La Fontaine avait eu de son père la maison rue des Cordeliers. Cette maison est celle appartenante à madame Tanevot, comme seule héritière de Masson; elle est tellement désignée

[1] Il est fait mention de Visinier dans une lettre de la Fontaine à Jannart, en date du 5 janvier 1658. Voyez les *Œuvres de la Fontaine*, in-8°, éd. 1823, t. VI, p. 476.

au contrat passé devant Delaulne, notaire, qu'il ne peut y avoir la moindre équivoque. La Fontaine n'a jamais eu d'autre maison. Ce qui a accrédité la version que la Fontaine a habité ou possédé la maison de mademoiselle Verreulx, c'est que sa maison a été vendue par un M. de la Fontaine, dit des Franquets, qui n'est pas même parent ni descendant de la famille de Jean de la Fontaine, et que M. Verreulx, alors doyen des avocats, avait fait construire un cabinet dans son jardin, servant à resserrer les bêches, les râteaux, et autres instruments de jardinage. S'étant amusé à faire peindre, dans l'intérieur de ce cabinet, divers animaux, tels qu'un chat, un chien, etc., par un nommé Lecerf, barbouilleur, il avait fait mettre au-dessus de la porte de ce cabinet l'inscription : *Cabinet de la Fontaine*. Voilà la plaisanterie qui a donné lieu à cette version. »

Nous avons trouvé dans les papiers des héritiers de madame Despotz une lettre de Ch. H. Nérac, substitut du procureur-syndic du district, en date du 15 juin 1792, l'an quatrième de la liberté, adressée à madame Despotz, *Grand Rue*, pour lui envoyer copie de la délibération de la commun de Château-Thierry, qui arrête que la *rue des Cordeliers* ser désormais appelée *rue Jean de la Fontaine*.

V.

Voyez t. Ier, p. 167 et 239.

Sur divers actes où il est fait mention de Jean de la Fo taine comme gentilhomme servant de la duchesse dou rière d'Orléans.

Outre ceux que j'ai cités, j'en ai vu un assez grand nomb mais les seuls dont j'ai gardé note sont :

« Le bail de la Truelterie, passé, le 4 novembre 1686,

Delaulne, notaire, entre Pierre Tignot, laboureur, et Marie Héricart, femme séparée, quant aux biens, de JEHAN DE LA FONTAINE, *gentilhomme servant de madame la duchesse douairière d'Orléans.* »

L'acte, en date du 28 août 1691, passé à Château-Thierry, par Leleu, notaire, « d'une constitution de 50 livres de rente, pour madame Dumesnil, faite par madame de la Fontaine, et son fils, celle-ci stipulant au nom de JEAN DE LA FONTAINE, *gentilhomme servant de madame la duchesse douairière d'Orléans*, et comme fondée de procuration de son mari Jean de la Fontaine et de son fils Charles de la Fontaine. »

A la vérité, dans l'acte du 2 janvier 1676, extrait ci-dessus, comme dans quelques autres actes, le mot *douairière* ne se trouve pas dans l'énonciation de cette qualité de gentilhomme servant de la duchesse d'Orléans; mais il est évident que c'est par omission ou par ignorance de la part de ceux qui ont dressé ces actes. Si la Fontaine avait été gentilhomme servant de la duchesse d'Orléans en titre, il ne se serait pas paré uniquement du titre de la charge qu'il avait remplie auprès de la douairière, longtemps après la mort de celle-ci; il aurait fait mention de ses deux titres, ou aurait préféré celui qui le rattachait à la maison du duc d'Orléans encore existant. D'ailleurs, malgré l'ode qu'il fit pour célébrer le mariage d'Henriette, rien ne prouve qu'il ait approché de sa personne, tandis que nous voyons, par plusieurs pièces en vers qui se trouvent dans ses *OEuvres*, et par la dédicace d'un de ses volumes au duc de Guise, qu'il était protégé par Marguerite et admis dans son intimité. (Voyez les *Œuvres de la Fontaine*, in-8°, édit. 1823, t. VI, p. 98, 265, 380.)

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE JEAN DE LA FONTAINE,

DISPOSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

TOME II.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

TABLE

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.



